
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01875085 1






TRANSFERR


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

MÉDITATIONS

SUR LES

VÉRITÉS DE LA FOI ET DE LA MORALE

PROPRIÉTÉ.

LYON. — IMPR. DE GIRARD ET JOSSERAND,
Rue St-Dominique, 13.

MÉDITATIONS

SUR LES

VÉRITÉS DE LA FOI ET DE LA MORALE

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

Ouvrage très-utile aux Ecclésiastiques, à tous ceux qui sont chargés d'annoncer la parole de Dieu et aux Fidèles

PAR LE R. P. KROUST

AVEC UN CHOIX DE CELLES DU P. DUPONT

TRADUITES EN FRANÇAIS PAR M.-F. CATTIN

Ancien Curé de Feillens, Chanoine aux honneurs de Gap

DEUXIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE, AUGMENTÉE ET MISE EN MEILLEUR ORDRE

Approuvé par NN. SS. les Evêques de Belley et de Gap

TOME V

INSTITUTION DU CLERGÉ ET EXERCICES SPIRITUELS

Les bons ouvrages de méditations sont rares, je ne connais que celui du P. Kroust qui réponde à mes vœux; il est admirable par la belle distribution des matières, la profondeur des pensées, la force des raisonnements et l'onction de la piété.

(*Paroles du P. de Bussy.*)



LYON

GIRARD ET JOSSERAND, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Place Bellecour, 30.

1862



AVERTISSEMENT.

Ce cinquième et dernier volume des *Méditations* du R. P. Kroust est spécialement réservé à MM. les ecclésiastiques ; tous leurs devoirs s'y trouvent tracés avec cette force, cette onction, cette logique que l'on trouve difficilement ailleurs. C'est surtout dans ce livre que le P. de Bussy puisait la matière de ses entretiens, que le clergé se plaisait tant à écouter. On y rencontre plus encore que dans les précédents ses pensées et souvent ses expressions. Si les prêtres y trouvent le tableau frappant de leurs devoirs, les élèves du sanctuaire y apprendront la grandeur et la sainteté de l'état auquel ils aspirent ; il remplit admirablement son titre : *Institutio cleri*. Nous avons ajouté aux *Méditations* un ouvrage inédit qui a pour titre : *Maximes sur le sacerdoce*.

Toutes les personnes qui en ont eu connaissance l'ont trouvé digne du P. Kroust. Qu'on lise ces maximes avec réflexion, on sera frappé des traits de lumière qui en jaillissent; on pourrait appeler cet ouvrage *un arsenal de vérités saintes en faveur des ecclésiastiques*. Méditées sérieusement, ces maximes ne peuvent manquer de sanctifier le ministre de Dieu qui voudra se les appliquer. Après ces maximes, l'auteur expose l'esprit des principales fêtes de l'année; chaque sujet qu'il traite peut faire la matière abondante d'une méditation et même d'une instruction. Une explication des fêtes n'est pas chose rare, il est vrai; mais une semblable exposition en faveur des prêtres et avec une telle profondeur de pensées ne se trouve pas. Nous avons donc cru rendre service au clergé en lui communiquant cette œuvre de foi et de piété.

INSTRUCTION POUR LE CLERGÉ.

INTRODUCTION AUX EXERCICES SPIRITUELS.

Venite in desertum locum, et requiescite pusillum (1). Nous nous réunissons dans cette solitude, mes bien chers frères, non pour nous livrer à l'oisiveté, mais pour une affaire très-importante. Pendant que notre corps se repose loin du tumulte des objets séculiers, que notre cœur est éloigné du bruit des passions, il faut que notre esprit s'exerce librement et courageusement dans la contemplation des choses spirituelles. J'exposerai en peu de mots le but et la règle de cet exercice, afin que chacun de vous sache comment il doit diriger sa course et le moyen d'atteindre le but qu'il doit se proposer.

PREMIÈRE PARTIE.

De même que le corps se forme à la vie de la société, selon les usages du siècle, en suivant certaines règles prescrites par les arts, de même l'âme se dispose à une vie sainte par divers exercices qu'on nomme *spirituels*, et qui consistent dans le souvenir de ses fautes, dans la

(1) Marc 6.

considération des choses présentes, dans la méditation de ce qui doit arriver et dans diverses prières. Saint Ignace, l'auteur de cette institution dont on peut croire que la méthode lui avait été donnée d'en haut, a établi des règles sûres pour conduire tout à un seul but, qui, d'après le titre même de ce volume et la suite des sujets qu'on y traite, consiste en ce que l'âme étant purifiée par la pénitence, éclairée par la grâce, embrasée et unie à Dieu par la charité, connaisse la volonté divine, corrige l'égarement de sa vie passée, et entreprenne une nouvelle manière de vivre, conforme au bon plaisir de Dieu. Il est évident que pour arriver à cette fin une retraite de huit jours est infiniment favorable ; elle est très-nécessaire au plus grand nombre et très-utile à tous.

1° Que la retraite ait une grande puissance, qu'elle ait la vertu de convertir les âmes et de les consacrer à Dieu, nous trouverions de cette vérité des témoins innombrables qui en ont fait l'expérience, des hommes de tout âge et de toute condition qui, pendant les saints exercices, ont été saisis de la crainte des jugements de Dieu ; la lumière de la vérité a brillé à leurs yeux ; ils se sont trouvés embrasés des feux de l'amour divin et du désir du bonheur éternel. De jeunes enfants encore sur les bancs de l'école, à peine capables de produire des fleurs, ont produit dans cette solitude une grande abondance de fruits ; des militaires qui n'y avaient été amenés qu'avec peine, touchés de componction, ont porté de dignes fruits de pénitence, et ont fait autant de bien qu'ils avaient nui auparavant par le mauvais exemple de leur vie. Ce qui est plus surprenant et plus admirable encore : que de clercs, soit réguliers, soit séculiers, après être descendus de la hauteur et de la sainteté d'une première ferveur, ont recouvré leur piété première dans les exercices de cette heureuse lutte !

Quels hommes en sont sortis ! les Xavier, les Borromée, les Borgia, les François de Sales, et une infinité

d'autres, qui se distinguèrent par leur piété, allèrent semer au loin et largement la foi et la doctrine de Jésus-Christ, et éclairèrent l'univers par leurs miracles et leur prédication.

Que de pécheurs, par ce moyen pieux, arrachèrent de leur cœur des vices nombreux ! Combien, dans cette solitude, obtinrent le pardon de leurs fautes, et, changés en hommes nouveaux, persévérèrent jusqu'à la fin ! Et pour vous rappeler ce qui vous touche de plus près, qu'ils sont nombreux ceux qui, dans ce lieu même, ont quitté le lourd fardeau de leurs péchés, se sont dégagés des chaînes de leurs mauvaises habitudes, et sont partis pleins de zèle pour le salut et la conversion des âmes ! Vous êtes un monstre d'impiété et un prodige d'impénitence, si ces exercices ne vous sont d'aucune utilité.

2° Toute votre conduite et le relâchement de vos mœurs montre assez que vous avez besoin de ce remède. Car les moyens ordinaires de salut, tels que l'examen de conscience, la méditation de chaque jour, la fréquentation des sacrements et autres choses semblables, vous sont d'un avantage si mince que vous les négligez par dégoût ou que vous ne vous en acquittez qu'à votre préjudice. Vous n'en tirez aucun profit, vous vous affaiblissez chaque jour, vous tombez sans cesse d'un mal dans un pire ; vous périssez par le dégoût des choses qui reviennent souvent et par une négligence qui s'est changée en habitude. Il faut donc essayer ce moyen plus rare, qui aura plus de goût par sa nouveauté, qui aiguisera votre appétit, et qui est au moins nécessaire pour renouveler votre esprit et vous acquitter mieux de vos actions journalières. Car l'homme est toujours attiré en bas, comme le poids d'une horloge ; l'esprit se dissipe peu à peu et se répand au dehors, il se charge d'une lie mondaine et se couvre de la poussière du siècle ; la charité se refroidit peu à peu, et le cœur s'enflamme de plusieurs vains désirs. Pendant que les diverses actions de cette vie tien-

nent notre sollicitude comme bandée, dit saint Léon, les cœurs religieux eux-mêmes se couvrent nécessairement de la poussière du monde. C'est donc par une extrême bonté que Dieu a daigné nous préparer un remède pour réparer la pureté de nos âmes dans les exercices de quelques jours de retraite.

Aussi il n'y a peut-être pas un seul ordre religieux où il ne soit de règle que chacun se livre chaque année à ces saints exercices. De là est venu l'usage que les clercs séculiers se réunissent aussi une fois l'an pour ces mêmes exercices, sur l'avis souvent de l'évêque lui-même. Le Seigneur nous en a donné le premier l'exemple, lorsque, soit avant d'entreprendre sa prédication, soit après chacune de ses excursions, il se retirait quelquefois tout seul sur la montagne ; d'autres fois il y appelait ses disciples en les séparant de la foule pour servir Dieu et s'occuper d'eux-mêmes. *Venez*, leur disait-il, *dans un lieu désert*. Si je me regardais comme meilleur que les autres, et si je pensais que je n'en ai pas besoin, ce serait une forte preuve de mon aveuglement et du besoin que j'en ai ; *car le juste est le premier à s'accuser lui-même* (1).

Avez-vous une connaissance assurée de la vocation et de l'état que vous avez choisi ou que vous devez embrasser? Avez-vous de quoi faire face pour achever cette œuvre? Vous courez peut-être à un bénéfice comme un vil troupeau court au pâturage, ou comme un marchand qui va à la foire sans argent. Quand réfléchissez-vous? quand consultez-vous le Seigneur? Le monde, la chair, le sang, l'aveugle passion, l'intérêt, l'avantage, renversent les desseins de Dieu. Le Sauveur choisit ses douze apôtres sur la montagne, et c'est de là qu'il les envoya prêcher. Montez-y, conduit par l'Esprit dans le désert où la voix du Seigneur se fit entendre à Jean ; c'est là qu'il parle au cœur et qu'il découvre sa volonté à ceux qui la cherchent ;

(1) Prov. 18.

c'est là que le Seigneur, tenté par le démon, montra qu'il était le Fils de Dieu. Asseyez-vous, comptez les frais que vous avez à faire, voyez ce dont vous êtes capable, de peur que, n'ayant pas de quoi suffire, vous ne succombiez misérablement.

3° Mais nous voulons que déjà vous ayez tout examiné ; s'il s'en trouve un qui soit doué d'une si grande vertu, il n'a pas besoin de notre exhortation pour bien suivre ces saints exercices et pour donner aux autres l'exemple de la piété : celui-là, en se rendant utile aux autres, ne fera certainement pas une œuvre inutile. Celui qui n'a rien perdu de son ancienne ferveur et qui n'a rien à réformer dans sa conduite (ce qui est presque incroyable), peut cependant se relâcher peu à peu et se négliger ; c'est pourquoi il est bon qu'il fortifie son cœur contre son instabilité. L'Ecriture sainte elle-même lui enseigne que *celui qui est saint doit se sanctifier encore*, et que *celui qui est juste doit encore se justifier* (1).

Qu'il vienne donc dans le désert et qu'il s'y repose un peu de ses affaires ; c'est là que Jean non seulement prêche la pénitence aux publicains et aux pécheurs, mais qu'il y baptise l'Agneau de Dieu ; c'est là que le ciel s'ouvre et que l'Esprit de Dieu descend comme une colombe ; c'est là que le Sauveur publie et donne les huit béatitudes ; c'est là que Dieu nourrit son peuple de la manne céleste, qu'il parle face à face à son serviteur et qu'il lui révèle admirablement sa gloire invisible ; c'est là qu'avec le secours de la grâce, nous voulons parvenir. Telle est la hauteur du but qu'on se propose dans la retraite. Voyons maintenant la manière de la faire.

(1) Apoc. 22.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a des choses à éviter, d'autres qu'il faut laisser, d'autres enfin qu'il faut faire, d'après l'auteur des *Exercices*, pour en tirer un fruit plus abondant.

1° Celui qui, tourmenté par le démon, éprouve de la difficulté à méditer, à cause de la désolation de son âme ou de l'aridité de son cœur, doit éviter d'accourcir le temps fixé pour la méditation; il doit même prolonger cet exercice au-delà du temps prescrit, afin de vaincre; qu'il s'efforce aussi d'y trouver le repos de l'âme, parce qu'il sera assuré d'y avoir employé plutôt plus que moins de temps. C'est ainsi qu'il apprendra non seulement à résister à son ennemi, mais à le battre. *Dieu est fidèle; il fera tirer profit de la tentation* (1).

Celui qui est comblé de consolations et emporté par l'impétuosité de sa ferveur ne se liera point avec précipitation et inconsidérément par des vœux dont il se repentirait plus tard; chacun choisira un sage directeur de sa conscience, auquel il ouvrira son âme, et suivant les conseils duquel il se conduira, afin qu'aucune tromperie ni aucune illusion du démon ne prenne le dessus, car il trompe et assujétit souvent sous l'apparence du bien.

2° Il faut encore deux autres choses : la première consiste à vous approcher de Dieu de bon cœur et d'un grand courage pour lui offrir, comme étant votre Créateur, tout votre amour et votre volonté, afin qu'il fasse de vous et de ce qui vous appartient selon ce qui peut lui être utile ou agréable; car *Dieu aime celui qui donne de bon cœur* (2), et il ne se laisse pas vaincre en libéralité.

Il faut, en second lieu, que vous éloigniez votre corps de toutes les choses du siècle, votre langue de toutes les

(1) I Cor. 10. — (2) II Cor. 9.

paroles inutiles, vos sens de toutes les choses extérieures, et votre esprit de toutes les affaires, afin que, délivré de tout, vous ne vous appliquiez qu'à Dieu seul et au salut de votre âme. Que servirait la solitude du corps sans la solitude de l'esprit? dit saint Bernard. Si nous en jugeons d'après le succès ordinaire, votre progrès dans la vie spirituelle sera d'autant plus grand que vons serez davantage séparé de vos amis et de la sollicitude de toutes les choses du monde.

Il s'ensuivra trois principaux avantages, sans parler de plusieurs autres. D'abord, la vie commune et la privation de la société mérite et obtient une grande grâce devant Dieu. Ensuite, l'esprit, par cette retraite absolue, étant moins distrait et moins évaporé, ne s'applique qu'à une chose, à obéir à Dieu et à travailler à son salut ; il se sert plus librement et plus avantageusement de ses forces pour trouver ce qu'il désire. Enfin, plus l'âme est séparée et solitaire, plus elle est apte à chercher Dieu et à le trouver, plus elle s'en approche, plus elle est disposée à recevoir les dons de la bonté divine. Pendant ces jours il ne faut donc point orner sa chambre, car ces bagatelles donnent des distractions et *obscurcissent le bien.*

3° L'auteur ajoute encore plusieurs observations.

La première, c'est qu'étant au lit, avant de vous endormir, vous pensiez un instant à l'heure à laquelle il faudra vous lever et à l'exercice que vous devez faire.

La seconde, c'est qu'étant levé, vous éloignerez de suite toutes les autres pensées ; vous appliquerez votre esprit au sujet de la méditation, en vous représentant un lieu propre à cela. Par exemple, si vous devez méditer sur les péchés, vous vous mettrez devant Dieu, comme un sujet devant son roi et devant toute sa cour, rougissant, inquiet, tremblant ; car vous êtes convaincu d'avoir péché gravement contre le Roi lui-même après en avoir reçu de grands bienfaits.

Troisièmement, n'étant éloigné que d'un pas ou deux du lieu où on doit méditer, vous élèverez un peu votre esprit, vous considèrerez le Seigneur Jésus présent et vous regardant ; vous lui témoignerez votre respect par une humble génuflexion.

En quatrième lieu, ayant suivi ce saint exercice pendant un quart d'heure, vous verrez comment vous avez fait votre méditation ; si c'est bien, vous rendrez grâces à Dieu et vous suivrez la même marche; si c'est mal, vous en chercherez la cause, vous vous repentirez, et vous vous proposerez de mieux faire.

Cinquièmement, vous vous abstiendrez de rire et de toute parole qui excite à rire ; dans les premiers jours, vous vous abstiendrez même de toutes les pensées qui inspirent la joie, telles que la glorieuse résurrection de Jésus-Christ, parce qu'une semblable pensée empêche les larmes et la douleur des péchés que l'on doit surtout chercher en ce moment, en se mettant sous les yeux le souvenir de la mort et du jugement. Il ne sera pas même inutile de vous priver de la clarté de la lumière, fermant les portes et les fenêtres autant qu'il vous conviendra.

Sixièmement, vous ne fixerez vos regards sur personne, à moins qu'il n'y ait quelque nécessité.

Septièmement, vous ajouterez à tout cela une satisfaction et une pénitence non seulement intérieure, mais aussi extérieure, parce que la sagesse ne se trouve pas dans la terre de ceux qui vivent dans les délices ; vous vous priverez donc non seulement de ce qui est superflu dans la nourriture, ce qui est de la tempérance, mais de ce qui convient. Pour ce qui regarde le sommeil, vous retrancherez non seulement ce qui est trop doux et qui plaît, mais aussi ce qui est opportun, autant qu'il est possible, sans cependant nuire à votre santé, en vous conformant à la prudence et à la discrétion du directeur. Il faut aussi que la chair éprouve quelque douleur à l'ex-

térieur, soit en fléchissant les genoux longtemps, soit en tenant les bras en croix pendant que vous priez, soit enfin en châtiant le corps de quelque autre manière. Il en résulte trois espèces de fruits : vous faites quelque satisfaction pour les péchés passés, vous soumettez mieux la partie inférieure et sensitive à la supérieure, à la raison, et vous en obtenez de Dieu quelque grâce.

Huitièmement, vous devez observer avec soin l'ordre prescrit et faire l'examen particulier pour détruire les fautes et les négligences qui ont coutume de se glisser dans les exercices et dans ce qu'on y ajoute. Il faut qu'il y ait un papier qui indique l'ordre des exercices et qui soit placé dans l'endroit ordinaire.

Celui qui observera toutes ces choses selon ses forces et appuyé sur la miséricorde de Dieu, recevra la bénédiction, trouvera la vie et puisera le salut dans le Seigneur. Que le Dieu tout puissant vous bénisse, Père, Fils et Saint-Esprit. Amen.

DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Quis ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum (1)? La sublimité de l'état clérical, l'éminente sainteté de l'ordination, la dignité du saint ministère, la fin sublime de cette vocation, et le fardeau énorme des obligations qu'il impose, nous font assez comprendre qu'on ne doit point y entrer ni recevoir les saints Ordres sans une préparation suffisante. C'est une tour somptueuse ; plût à Dieu que ceux qui doivent la construire supputassent avec plus de soin, dit saint Bernard, de peur qu'ils n'aient pas de quoi l'achever, et que ceux qui en sont témoins ne viennent à les railler en disant : *Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever!* Ainsi donc, prenez votre temps, comptez la dépense qui est nécessaire pour la cléricature ; il faut une mûre délibération, un fréquent exercice, une prudente détermination.

Ier Point. — L'état ecclésiastique, selon saint Thomas, est un genre de vie stable et permanent. Ainsi, celui qui reçoit la tonsure ou les Ordres mineurs n'embrasse pas

(1) Luc 14.

encore l'état clérical; il est seulement admis comme novice jusqu'au moment où, recevant le sous-diaconat, il fait vœu de virginité. Avant de faire une démarche si grave et de prendre un lien indissoluble, délibérez, considérez attentivement quels sont les motifs qut vous engagent à exécuter un semblable projet, quels secours vous espérez, quels empêchements vous rencontrez.

1° Il faut en premier lien examiner quelle est l'intention et la fin pour laquelle vous allez aux saints Ordres : est-ce pour un gros bénéfice? est-ce pour mener honnêtement une vie plus commode? est-ce pour être le soutien de vos parents et en avoir soin? Mais celui qui n'écoute pas les paroles de Jésus-Christ est semblable à un insensé qui bâtit sa maison sur le sable; la pluie arrive, et la ruine de la maison devient grande. Or, qu'enseigne Jésus-Christ? *Celui qui veut venir apres moi, et qui ne hait pas son père et sa mère, ses frères, ses sœurs et même sa vie, ne peut être mon disciple*; *et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas ne peut être mon disciple.*

Ainsi, la fin du sacrement de l'Ordre est bien éloignée de celle que vous vous figurez; il faut tout abandonner, se consacrer au ministère de Jésus-Christ et de l'Eglise, à sa propre sanctification et au salut des âmes : *Ut serviretis ei*, dit Moïse en parlant aux lévites, *in cultu tabernaculi;* et le Seigneur dit à ses disciples : *Elegi vos et posui vos ut fructum afferatis.* Il n'est pas question des fruits de la terre, ni d'un bien temporel, mais d'un bien tout spirituel : *Votre fruit, c'est la sanctification ; votre fin, la vie éternelle* (1). Or, personne ne peut établir un fondement différent de celui qui a été établi, qui est Jésus-Christ. Si vous cherchez les biens du siècle dans la milice de Jésus-Christ, vous n'établissez pas le fondement de la tour, vous vous éloignez absolument du but.

2° Mais si c'est avec une intention pure que vous ten-

(1) Rom. 22.

dez à la fin que Dieu a établie, considérez la hauteur de la tour que vous voulez construire ; examinez vos facultés pour savoir si elles sont suffisantes, si vous avez une vocation divine, du mépris et un renoncement sincère à l'égard des biens temporels, une sainte dévotion qui tempère le dégoût d'un travail de chaque jour, une forte inclination, une vigueur d'esprit inébranlable qui puisse surmonter toutes les difficultés, une sainteté de mœurs et une innocence de vie éprouvée, digne de la sublimité de la cléricature, une érudition convenable et non médiocre, un esprit capable de se former aux sciences ; enfin, comparez les forces de votre esprit et de votre corps et leurs qualités, comparez-les, dis-je, sérieusement et non légèrement avec les divers ministères de l'Eglise et les diverses fonctions des clercs ; comptez les dépenses qui sont nécessaires, de peur que vous n'ayez pas de quoi achever cette œuvre.

3° Il ne faut pas aussi oublier les empêchements qui peuvent retarder la construction ou la détruire entièrement, tels que la censure, l'interdit, les irrégularités, surtout s'il y en a qui viennent d'un défaut de nature qui ne peut être corrigé et qu'on ne lève pas ordinairement par dispense. Il y a une autre espèce d'empêchement qui provient de la fréquentation de ce siècle méchant où l'on ne trouve que mauvaises sociétés, occasions dangereuses et graves tentations. S'il n'y a pas espérance de surmonter ces difficultés avec le secours de la grâce, ne vous exposez pas follement, sans quoi vous construisez votre maison sur le sable ; la pluie viendra, les fleuves se précipiteront, les vents souffleront, tomberont sur votre édifice, et il n'y aura que de grandes ruines. Il y a un autre genre d'empêchement qui naît de la nature intérieure de l'homme, tel qu'un mauvais caractère qui n'est point corrigé, des vices naturels ou contractés par l'habitude qui ne sont pas domptés, des habitudes cachées, une chair qui n'est point réduite en servitude. Un tel

homme entreprend sa construction sous de mauvais auspices; une vie semblable ne s'accorde point et ne peut se lier avec la grâce de l'ordination.

Le Seigneur dit à ces hommes par Ezéchiel : *Avertissez ceux qui enduisent sans préparation que leur mur tombera ;* il ajoute : *Erit imber inundans, dabo lapides prægrandes irruentes desuper, et destruam parietem, complebo indignationem meam in pariete, et in his qui liniunt absque temperamento* (1).

IIe Point. — *Exerce teipsum ad pietatem.* Ce que l'apôtre recommande à Timothée, les novices dans la cléricature doivent surtout le mettre en pratique et s'exercer à la piété par des actes de vertu très-fréquents. Le même apôtre avertit encore son disciple de ne point se hâter d'imposer les mains, de ne point ordonner des néophytes, de ne choisir pour diacres que des hommes éprouvés et exercés. Cet exercice est utile et nécessaire pour réformer, former et affermir, afin que l'homme de Dieu soit parfait et propre à toute espèce de bien.

1° Quel est celui qui est né avec une si grande sévérité de mœurs qu'il n'ait pas besoin de se réformer avant de s'approcher des Ordres sacrés? Il y en a qui sont naturellement portés à la luxure, d'autres à la colère, d'autres ont un caractère dur et indocile, ceux-ci sont mous et enclins au mal, celui-ci est porté à l'orgueil, un autre à l'envie, enfin cet autre se consume dans la paresse. En évitant certains vices, on tombe dans ceux qui leur sont opposés ; le meilleur est celui qui en a de moindres. Cependant les clercs doivent se préserver non seulement des vices les plus graves, mais encore des plus légers que nous apercevons à peine, de telle manière qu'il n'y ait rien d'impertinent dans leurs paroles, rien de trop élevé dans la voix, aucun rire immodéré, aucune légèreté dans la démarche, aucune curiosité dans le regard, aucun

(1) Ezech. 13.

nuage sur le front, aucune émotion inconvenante sur le visage; enfin celui qui se présente à l'évêque pour être ordonné doit être tel que le demande l'apôtre, sans orgueil, sans cupidité, mais irrépréhensible et sans confusion.

Il faut donc se renouveler dans un nouvel esprit, dépouiller le vieil homme avec ses actes; ce n'est pas l'affaire d'un jour, ni un jeu d'enfant, dit l'auteur de l'*Imitation*, c'est une œuvre longue et qui exige un fréquent exercice.

2° L'apôtre enseigne que l'on doit non seulement extirper les vices, mais encore faire naître les vertus dans son âme, si l'on veut se préparer au saint ministère : *Tu autem, o homo Dei, hæc fuge; sectare vero justitiam, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem* (1). *Oportet enim episcopum sobrium esse, prudentem, pudicum, hospitalem, modestum, benignum, justum, sanctum, continentum* (2). Montrez-vous, ajoute-t-il, montrez-vous comme un modèle de bonnes œuvres en intégrité, en gravité, afin que votre adversaire craigne, parce qu'il n'aura rien à vous opposer, rien à dire contre vous.

Encore une fois, ceci n'est pas l'ouvrage d'un jour, ni un jeu d'enfant. On n'acquiert pas un si grand trésor de vertus et de bonnes œuvres sans un fréquent exercice. C'est pourquoi l'apôtre ajoute : *Méditez ces choses et vous y appliquez, afin que votre avancement soit évident aux yeux de tous.*

3° Il faut outre cela que le ministre de Dieu ne soit pas néophyte, comme le dit l'apôtre, et qu'il ait un bon témoignage de la part de ceux qui sont en dehors, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre et dans les piéges du démon. Cela suppose qu'il a été éprouvé longtemps et fortement, qu'il n'est pas légèrement exercé dans la voie de Dieu, qu'il est ferme dans la foi, enraciné dans la

(1) I Timoth. 6. — (2) Tit. 1.

charité et dans toute espèce de vertu ; autrement, bientôt il sera tenté et aussitôt renversé et vaincu ; il déshonorera Dieu et son ministère, couvrira de honte le clergé, se plongera dans l'opprobre, et il n'échappera pas aux piéges du démon.

Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, ni un jeu d'enfant. Voilà pourquoi notre sainte mère l'Eglise a soin d'assigner pour les Ordres sacrés un âge mûr. Voilà pourquoi elle défend d'ordonner *per saltum* sans de graves raisons. De là viennent certains interstices qu'elle ordonne d'observer entre les divers Ordres ; c'est afin qu'en s'exerçant on croisse peu à peu en vertu et qu'on persévère après y avoir été affermi. *Seigneur, je méditerai vos commandements, et je m'exercerai dans la pratique de vos ordonnances pleines de justice* (1).

IIIe Point. — *Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam* (2)? Le serviteur fidèle et prudent est celui qui cherche avec soin à connaître la volonté de son maître, ceci regarde la prudence, et qui accomplit exactement et promptement la volonté du maître, ceci regarde la fidélité ; car il ne faut pas toujours délibérer, mais connaître enfin quelle est la volonté de Dieu, afin de l'accomplir. En cela on doit agir avec circonspection, et ne point s'avancer avant d'avoir beaucoup consulté, afin de ne pas se tromper : *Salus enim ubi multa consilia*, dit l'Esprit saint (3). Consultez le Seigneur, consultez-vous vous-même, consultez un homme sage et très-expérimenté, qui vous conduira comme par la main.

1° Consultez et interrogez le Seigneur ; dites-lui : *Domine, quid me vis facere ? Deus meus es tu, doce me facere voluntatem tuam.* Personne ne connaît la volonté de Dieu, sinon le Saint-Esprit ; le Père des lumières donnera son esprit à ceux qui le demandent. Mais il faut que vous

(1) Ps. 118. — (2) Matth. 24. — (3) Prov. 11.

cherchiez Dieu avec un cœur pur et sincère, en vous appliquant uniquement à connaître sa volonté, sans incliner d'aucun côté, tout disposé à entrer dans l'état clérical ou à vous en éloigner, comme saint Jean Climaque le rapporte des anciens Pères. Ne cherchant, dit-il, que la volonté de Dieu, renonçant à toutes les affections, dépouillant leur esprit de toute volonté propre, et se présentant à Dieu sans incliner ni d'un côté ni de l'autre, ils obtinrent la connaissance de sa volonté divine.

Votre esprit étant ainsi disposé, priez souvent avec ferveur, insistez fréquemment, ajoutez-y des jeûnes et des aumônes, afin d'obtenir que Dieu éclaire votre intelligence et qu'il fasse fléchir votre volonté selon son bon plaisir.

2° Consultez-vous vous-même, interrogez-vous; voyez si votre œil est simple, s'il est lucide, c'est-à-dire si votre intention est simplement sainte, dépouillée de tout amour-propre, purifiée de toute affection terrestre. Vous ne pourrez jamais assez vous pénétrer de ces sentiments; car si votre œil est mauvais tout votre corps est dans les ténèbres, toute votre entreprise est infectée des souillures de la terre. Lisez les règles que nous avons données dans le cours des *Méditations sur le choix* (1); vous trouverez d'une part des secours, de l'autre des empêchements qui se présenteront au moment de la délibération; marquez tout sur le papier, afin que vous puissiez faire la comparaison et voir lequel l'emporte. Cet exercice vous fera connaître si vous êtes propre ou non au saint ministère.

Mais prenez garde que Satan ne vous exagère les difficultés, les travaux, les tentations du ministère au point de vous rendre lâche et faible en vous effrayant, ou qu'au contraire il ne vous persuade que vous avez les qualités du corps, de l'esprit, et une éminente vertu, afin de vous engager à faire un mauvais choix. C'est pourquoi pensez

(1) Tome 4, p. 166.

à ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort et au jour du jugement.

3° Consultez un homme prudent, interrogez le directeur de votre conscience, exposez-lui, soit verbalement, soit par écrit, votre délibération et son résultat, afin qu'il puisse porter un jugement sûr. Qui ne demanderait conseil dans une affaire si importante? Personne ne peut se suffire, dit saint Basile, dans le choix de ce qui est utile; et l'Ecriture nous dit : « Mon fils, ne faites rien sans « conseil, vous ne vous repentirez pas après avoir agi (1). » Si votre confesseur désapprouve votre détermination, il faut reprendre votre délibération; s'il l'approuve, déposez toute inquiétude et souvenez-vous d'être fidèle.

DEUXIÈME MÉDITATION.

Pour l'état clérical il faut une vocation divine.

Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron (2). L'apôtre montre la nécessité d'une vocation divine pour l'état clérical non seulement par l'exemple d'Aaron, mais par celui de Jésus-Christ, qui n'a point pris l'honneur du pontificat; car Dieu lui parla et lui dit: *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.* La sublimité de l'Ordre, la sainteté de ses fonctions, la grandeur du fardeau qu'il impose, exigent une vocation divine : celui qui n'est pas appelé de Dieu ne doit pas s'unir au clergé.

Ier Point. — *Audite, filii Levi, num parum est vobis, quod separavit vos Deus ab omni populo et junxit sibi, ut serviretis ei in cultu tabernaculi* (3)? Moïse montre combien fut grande la dignité des lévites qui furent employés dans le sacerdoce d'Aaron. Il compte trois degrés d'honneur par

(1) Eccl. 32. — (2) Hebr. 5. — (3) Nombr. 16.

lesquels ils montaient et que montent bien plus éminemment les prêtres de la nouvelle loi. Le premier degré, c'est qu'il sont séparés du peuple : *separavit vos ;* le second, c'est qu'ils sont consacrés à Dieu : *junxit sibi ;* le troisième, c'est qu'ils sont établis pour le ministère et le culte de Dieu : *ut serviretis ei in cultu tabernaculi.* Monter jusque là sans la vocation divine est un excès de témérité et de folie.

1° Le prêtre est séparé de tout le peuple et se trouve élevé bien au-dessus du peuple. Quel autre le Seigneur a-t-il établi sur sa famille pour lui donner la nourriture en son temps ? Ne l'a-t-il pas établi prophète sur les nations et sur les royaumes pour arracher, détruire, édifier et planter ? Il le fait pasteur de ses brebis, recteur des fidèles, docteur et précepteur des nations, chef et porte-enseigne de l'Eglise militante. C'est lui qui bénit le peuple selon la loi de Dieu. Or, comme le dit l'apôtre, sans aucune contestation, ce qui est inférieur est béni par ce qui est au-dessus de lui. De là saint Chrysostôme conclut que le prêtre est au-dessus des rois et qu'il a un pouvoir plus étendu, car il ne gouverne pas des corps, mais des âmes. Il s'ensuit qu'autant l'âme l'emporte sur le corps, autant le sacerdoce l'emporte sur la royauté.

Quelle est donc votre ambition et votre cupidité pour oser, sans ordre, prendre un rang si élevé, que le Fils de Dieu, saint, innocent et sans tache, n'a point voulu s'adjuger sans la volonté de son Père ?

2° Ce qui montre la sublimité du sacerdoce, c'est cette consécration spéciale par laquelle les prêtres sont unis à Dieu, pour être de sa famille, de sa maison, et lui être consacrés pour toujours. *J'ai pris les lévites parmi les enfants d'Israël, et ils seront mes lévites* (1). Que de cérémonies le Seigneur exigea pour la consécration des lévites, afin de les sanctifier ! Il en a voulu de plus solennelles

(1) Nombr. 3.

encore pour consacrer les prêtres et pour sanctifier leurs vêtements. Comme un bon père de famille, il donna pour l'entretien des prêtres et des lévites les dîmes et les oblations des fidèles. Le Seigneur dit à Aaron : *Vous ne possèderez rien sur leur terre, je serai votre partage et votre héritage* (1). Ne comparez pas l'ancien sacerdoce avec le nouveau, la figure avec la réalité, et des éléments vides avec le sacrement de l'Ordre, qui sanctifie par sa propre vertu et qui consacre le prêtre par un caractère ineffaçable. C'est pour cela que *sacerdos*, prêtre, signifie consacré à Dieu, et clerc, celui qui a Dieu pour sa portion ou son partage.

Personne ne peut s'attribuer un si grand honneur ; le Fils de Dieu lui-même ne se l'est pas donné, mais il a disposé de son royaume et de son sacerdoce comme son Père en avait disposé envers lui-même. *Il appela à lui ceux qu'il voulut;* c'est pourquoi il disait : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi au contraire qui vous ai choisis.* Ensuite les apôtres n'osèrent mettre personne à la place de Judas, mais ils dirent : *Seigneur, montrez celui que vous avez choisi.* C'est d'après cela que l'apôtre se glorifie en disant qu'il n'est point devenu apôtre par les hommes ou de la part des hommes, mais par Jésus-Christ de la part de Dieu son Père.

3° En outre, le but et la fin du sacerdoce est très-élevé. C'est le culte de Dieu, de Jésus-Christ, le ministère de l'Eglise ; mais celui-ci qui n'est appuyé que sur ses propres forces, et non sur la grâce, ne peut atteindre ce but, il ne fait que s'élever avec arrogance. *O vénérable dignité des prêtres*, s'écrie saint Augustin, *dans les mains desquels le Fils de Dieu prend une chair comme dans le sein de la Vierge!* O ineffable puissance, qui remet les péchés, ferme l'enfer, ouvre le ciel ! Les anges admirent une si haute dignité, les hommes la vénèrent, l'Eglise défend

(1) Nombr. 18.

fortement de la violer, et Dieu la protége et la défend en disant : *Ne touchez pas à mes christs* (1).

Mais vous, qui prenez mon autel pour votre fortune et qui faites sur lui des libations, vous avez choisi ce que je n'ai pas voulu ; voici ce que dit le Seigneur : *Mes servi-viteurs mangeront, et vous serez affamés ; mes serviteurs se réjouiront, et vous serez confondus.*

IIe Point. — *Sicut misit me Pater et ego mitto vos : hæc cum dixisset, insufflavit et dixit : Accipite Spiritum sanctum* (2). Le prêtre est l'ambassadeur de Jésus-Christ ; il fait sa fonction pour réconcilier le monde avec Dieu, fonction grande et divine, soit par rapport à Dieu, soit par rapport au prochain. Personne ne doit s'en charger, personne ne peut en soutenir le poids, s'il n'est envoyé de Dieu, et s'il n'a reçu l'esprit de Jésus-Christ.

1° Qu'on ne dise pas que la mission et la grâce du Saint-Esprit sont données par le sacrement de l'Ordre. Il est vrai que ce sacrement donne la grâce sanctifiante, ou plutôt une augmentation de grâce, afin que celui qui est saint se sanctifie encore ; mais celui qui est souillé le sera encore. Et comment ne serait pas souillé celui qui se rend intrus, n'étant point appelé de Dieu, qui se rend possesseur du don céleste par la passion de son mauvais désir, sachant que l'Ecriture dit : *Ceux que le Seigneur a choisis approcheront de lui* (3) ; *tout étranger qui en approchera mourra* (4). Si la vocation intérieure de Dieu manque au prêtre, la mission extérieure servira aux pénitents pour la rémission des péchés ; mais elle ne servira pas à celui qui absout pour traiter saintement les choses saintes et pour s'acquitter comme il faut des devoirs imposés au prêtre. S'entretenir fidèlement dans la maison de Dieu, apaiser le Seigneur en faveur du peuple, entrer dans le sanctuaire, consacrer le pain et le vin, distribuer les sacrements, qui sont les bienfaits de la rédemption,

(1) Ps. 104. — (2) Jean 20. — (3) Num. 16. — (4) Ibid.

et remplir toutes les autres fonctions sacerdotales, toutes ces choses sont saintes ; or, ne sont-elles pas profanées par celui qui entre sans vocation et à qui le Seigneur a défendu d'entrer? *Tout étranger qui approchera, mourra.*

On court pêle-mêle aux Ordres sacrés, dit saint Bernard, *et l'on se charge sans respect d'un ministère redoutable aux anges mêmes. N'agissez pas avec tant de précipitation ; ce que vous vous proposez est grand, éprouvez d'abord vos forces, voyez votre vocation, considérons si nous avons été appelés lorsque nous sommes venus, et si nous avons été appelés de Dieu, de qui vient cette vocation* (1).

2° Les autres fonctions des prêtres envers le prochain sont saintes aussi. Ils distribuent le pain au peuple, ils montrent aux ignorants la voie du salut et de la vérité, ils absolvent les pénitents, et font beaucoup d'autres fonctions qui les font regarder comme des hommes agréables à Dieu, chers aux hommes, dignes du regard des anges, et formidables aux démons : *Sic nos existimet homo sicut Christi ministros et dispensatores mysteriorum Dei.* Le Fils de Dieu a reçu de son Père une grande fonction ; il l'a livrée aussi grande à ses ministres. Il est notre chef, notre pasteur, notre médecin, notre maître, notre avocat, notre juge : autant Jésus-Christ a de titres, autant le prêtre a de fonctions diverses. Mais tous ceux que Jésus-Christ n'a pas envoyés, auxquels il n'a pas donné son esprit, qui est nécessaire pour s'acquitter de ce ministère, sont tout à fait incapables de remplir leurs fonctions convenablement. Or, l'esprit souffle où il veut, et il divise ses dons à chacun selon sa vocation.

Ainsi, lorsque Moïse ordonna la confection de l'arche, du propitiatoire, du tabernacle et des vêtements nécessaires au culte divin, il désigna lui-même les ouvriers. Voilà, dit-il, que j'ai appelé Beséléel, fils d'Uri, *et implevi eum spiritu Dei et sapientia* (2). Mais s'il faut un don spé-

(1) De Conv. ad cler. — (2) Exod. 31.

cial du Saint-Esprit pour des ouvrages d'artisan, combien à plus forte raison en faut-il pour édifier des temples vivants de Dieu ! *Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei ; non enim qui seipsum commendat ille probatus est, sed quem Deus commendat* (1).

IIIe Point. — *Ecce mitto vos sicut oves in medio luporum.* Il y en a qui regardent le sacerdoce comme un état d'oisiveté et d'honneur plutôt que comme une fonction et une charge ; quelquefois, contents d'un grade inférieur, ils ne s'élèvent pas jusqu'au sacerdoce, pourvu qu'ils aient un bénéfice sans fonction Le sixième concile de Carthage les réprimande ainsi : *Ad omnia quæ mittam te ibis, dicit Dominus ad Jeremiam, ibis et universa quæ mandavero tibi loqueris.* Or, il envoie au milieu des loups, pour y essuyer beaucoup de travaux, surmonter beaucoup de difficultés, endurer beaucoup de tribulations. Personne n'est capable de porter un si lourd fardeau sans la grâce de la vocation.

1° Le prêtre est chargé non seulement de servir à l'autel du Seigneur, mais encore de cultiver sa vigne, d'extirper les vices, d'enlever les scandales : *Constitui te ut evellas et destruas* (2), de détruire le vol et le mensonge, les usures et les blasphèmes, les inimitiés et les ivrogneries, les impudicités et toutes les œuvres de la chair et des ténèbres. *Ut disperdas et dissipes.* Il faut qu'il rétablisse la religion, qu'il fasse revivre les bonnes mœurs. *Ut ædifices et plantes.* Voilà le travail, il est immense ; si vous vous endormez un instant, l'homme ennemi sème la zizanie, et un peu de levain corrompt toute la masse : les forces humaines ne peuvent suffire à tant de soins, tout d'un coup les maux croissent et se répandent partout.

Il est vrai que le Seigneur dit : *Venez à moi, vous qui*

(1) Ephés. 3. — (2) Jér. 1.

travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Certainement celui qui est porté par le Tout-Puissant ne sent pas le poids de son fardeau ; mais personne ne peut venir à Jésus-Christ, *si le Père ne l'y amène lui-même.* Celui que n'y conduit pas le Père ne vient pas à Jésus-Christ, il se cherche lui-même, il est abandonné à lui-même.

2° Il n'y a rien, dit saint Augustin, il n'y a rien de plus difficile dans cette vie et surtout dans ces temps, rien de plus pénible que la fonction d'évêque, de prêtre ou de diacre. En effet, le prêtre ne conduit pas seulement au pâturage les brebis qui entendent sa voix ; il est au milieu des loups, au milieu d'une nation perverse qui résiste à la vérité comme Joannès et Mambrès résistèrent à Moïse ; ce sont des hommes d'un esprit pervers, qui n'ont plus la foi, orgueilleux, blasphémateurs, sans affection, sans paix, accusateurs (1) ; l'apôtre veut qu'on les évite, mais il recommande en même temps à Timothée de redoubler de soins en présence de tels adversaires. Veillez, dit-il : *Insta opportune, importune, ministerium tuum imple.* Mais qui pourra remplir ce ministère, sinon celui à qui il a été dit : *Voici mon Fils que j'ai choisi, je mettrai en lui mon esprit* (2). *Ne craignez rien en leur présence ; ils combattront contre vous, et ils ne pourront prévaloir, car je suis avec vous* (3).

3° *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* A plus forte raison ceux qui président et qui exhortent à la piété. Quels sont ceux que le glaive des persécuteurs a spécialement frappés, sinon les pontifes, les prêtres, les lévites? Voici ce que nous lisons de Paul aussitôt qu'il fut appelé : *C'est mon vase d'élection pour porter mon nom devant les nations et les rois ; je lui montrerai ce qu'il aura à souffrir pour mon nom* (4). Il raconte ensuite lui-même aux Corinthiens ce qu'il a eu à souffrir. Nous n'osons pas nous comparer à de tels hom-

(1) II Timoth. 3. — (2) Matth. 12. — (3) Jér. 1. — (4) Act. 9.

mes, qui ont arrosé l'Eglise de leur sang ; néanmoins les tribulations ne manqueront pas, car le Seigneur a dit : *Le serviteur n'est pas plus que le maître ; si l'on m'a persécuté, on vous persécutera.* Nous n'oserions pas aussi comparer nos forces à celles des apôtres ; le Seigneur, après les avoir choisis et appelés, leur ordonna cependant de rester dans la ville jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en haut et qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, et vous qui n'êtes ni choisi, ni appelé, ni fortifié par la grâce du Saint-Esprit, vous ne craignez pas de prendre un tel fardeau sur vos épaules !

Cependant les premiers Pères de l'Eglise fuyaient cette charge, et ne l'acceptaient qu'après avoir résisté longtemps. *Je vois*, dit saint Cyrille d'Alexandrie, *que tous les saints redoutaient le saint ministère comme un poids énorme.* Je passe sous silence saint Cyprien, saint Athanase, saint Ambroise et beaucoup d'autres, parmi lesquels je vois saint Augustin, qui dit : *Il y en a beaucoup qu'on retient malgré eux pour leur faire recevoir l'épiscopat ; on les conduit, on les renferme, on les garde. Et en trouverait-on un seul*, dit saint Cyprien, *d'une témérité assez sacrilége et assez insensée pour penser à se faire prêtre sans que Dieu ait prononcé* (1) ?

TROISIÈME MÉDITATION.

Que de maux sont la conséquence d'un défaut de vocation !

Divisiones gratiarum sunt, idem autem Spiritus et divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus (2). L'apôtre nous enseigne que, de même qu'il y a diverses fonctions dans l'Eglise, il y a aussi des grâces diverses que le Saint-Esprit répand comme il veut. Chacun reçoit une grâce selon la mesure du don de Jésus-Christ, grâce

(1) Ad Donat., ad Corn. — (2) I Cor. 12.

de vocation lorsqu'il appelle, car c'est lui qui en a fait quelques uns apôtres, d'autres sont pasteurs et docteurs dans l'œuvre du ministère pour la consommation des saints, pour l'édification du corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise : ainsi, chacun a son don de Dieu. Tout le monde peut-il être apôtre ? Celui donc qui prend l'honneur du sacerdoce sans une vocation divine fait injure à Dieu, un tort à l'Eglise, et se prépare sa perte.

Ier Point.—D'abord il fait injure à Dieu, car il renverse l'ordre de la Providence, il s'empare sans respect du saint ministère, il introduit dans la maison de Dieu un serviteur inutile et paresseux.

1° *Vos estis corpus Christi et membra de membro, etenim in uno Spiritu omnes nos baptizati sumus* (1). Comme nous avons plusieurs membres dans notre corps et que chaque membre n'a pas la même fonction, de même nous sommes plusieurs en Jésus-Christ, membres les uns des autres, et nous avons divers dons selon la grâce différente qui nous a été donnée. Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe? Dieu a placé les divers membres du corps comme il l'a voulu. L'œil ne peut pas dire à la main : J'ai besoin de faire ta fonction. Dieu a tellement organisé le corps qu'il n'y a point de division entre les membres, mais ils se portent secours mutuellement. C'est ainsi qu'il en a placé dans son Eglise quelques uns pour être apôtres, d'autres prophètes, d'autres docteurs ; sont-ils tous apôtres?

Comprenez ce que dit l'apôtre : comme Dieu a composé le corps de divers membres et les a destinés, selon sa sage providence, à divers emplois, de telle manière que l'œil ne peut pas entendre, ni l'oreille voir, mais que chacun a besoin d'un secours mutuel, de même, par sa sagesse, il a uni et assemblé divers membres dans l'Eglise, qui est son corps ; mais il a donné à chaque mem-

(1) 1 Cor. 12.

bre sa fonction et sa place, avec une grâce qui lui est propre, de telle sorte que celui qui n'est pas appelé de Dieu n'est pas propre à remplir sa fonction, parce qu'il renverse l'ordre de la Providence. *Mais celui qui résiste à l'ordre s'attire la damnation* (1) ; il est semblable à un membre déplacé dans le corps, qui éprouve et engendre de grandes douleurs.

2° S'il n'est pas permis de prendre un état quelconque sans avoir consulté le Seigneur, c'est un sacrilége d'entrer dans le saint ministère sans y être appelé et contre l'ordre de Dieu. C'est le roi qui doit choisir ses généraux, ses ambassadeurs, ses courtisans ; celui qui se mettrait à la tête d'une province, ou même celui qui oserait se mettre à sa table malgré lui, ferait-il une bonne action? Combien plus Dieu a-t-il le droit de choisir ceux de sa maison, ses ministres, ses pasteurs ! *Ceux que le Seigneur aura choisis approcheront de lui; tout étranger qui le fera sera puni de mort* (2).

Ecoutez saint Bernard : Y en a-t-il un parmi vous, dit-il, qui, sans l'ordre du moindre des rois ou malgré sa défense, ose prendre un ministère, un bénéfice, ou donner des places? Loin de croire que Dieu approuve que sans son ordre vous usurpiez une juridiction ou un pouvoir dans son Eglise, dans laquelle il a placé ses apôtres et ses docteurs, ne voyez-vous pas que c'est le comble de la témérité et de la folie? Où est votre crainte de Dieu, le souvenir de la mort, la frayeur de l'enfer, l'attente terrible du jugement? L'épouse n'a pas la présomption d'entrer dans la chambre ou le cabinet du roi sans y être introduite, et vous, vous osez vous jeter témérairement dans la maison de Dieu, sans y être appelé, sans y être introduit?

3° Comment osez-vous vous placer devant Dieu pour être un serviteur inutile et oisif? Vos services lui déplai-

(1) Rom. 3. — (2) Nombr. 3 et 16.

sent, et votre prière devient un péché. *Ma volonté n'est pas pour vous,* dit le Seigneur, *je ne recevrai point votre offrande* (1). Ils offriront des hosties, et le Seigneur ne les recevra pas ; il ne se souviendra que de leur iniquité (2), de la témérité avec laquelle ils ont usurpé le saint ministère. « Que me font les victimes nombreuses que vous « m'offrez? Je ne veux point de vos holocaustes. Lorsque « vous veniez en ma présence, qui vous a demandé ces « choses, et pourquoi entrez-vous dans mon sanctuaire ? « Votre encens est une abomination à mes yeux, mon « âme déteste vos solennités, j'en ai été fatigué, et lors- « que vous multiplierez vos prières, je ne vous exauce- « rai pas (3). » Rien ne plaît à Dieu que ce qui est selon son bon plaisir. *Ils veulent approcher de Dieu, ils me demandent des jugements de justice : pourquoi avons-nous jeûné, et vous n'y avez pas fait attention? C'est que dans votre jeûne votre volonté s'y trouve* (4).

Je ne veux point cependant inspirer de scrupule, ni enlever l'espérance à ceux qui ne peuvent revenir en arrière ; s'ils trouvent en eux quelque défaut de vocation, qu'ils le réparent ; si la sainteté de vie n'a pas précédé, qu'elle suive au moins, dit saint Bernard, et que les autres aient horreur d'une telle vocation. Quelle espérance et quelle ressource peut-il rester à celui de qui Dieu n'écoute pas la prière, dont il méprise les sacrifices, de qui l'encens est une abomination, parce qu'il fait injure à Dieu et qu'il porte préjudice à l'Eglise ?

IIe Point. — *Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro* (5). Celui qui n'entre pas dans la bergerie par Jésus-Christ, qui s'appelle la porte, est un mercenaire, un voleur, un larron qui ne vient que pour voler, égorger et perdre. Quel tort fait-il donc à l'Eglise, c'est-à-dire aux fidèles? Il usurpe le ministère, il se rend coupable de vol, il abandonne son ministère.

(1) Malach. 1.—(2) Osée 2.—(3) Isaïe 1.—(4) Ibid.—(5) Jean 10.

1° Le bénéfice est donné pour la charge, c'est afin que celui qui sert Dieu puisse vivre convenablement et qu'il donne ce qui lui reste aux membres pauvres de Jésus-Christ ; mais celui qui n'entre pas par la porte cherche un bénéfice et ne pense pas à l'emploi, car il ne vient que pour voler et prendre plusieurs bénéfices. Ainsi, il n'est pas le vrai pasteur, mais il prend sa place au détriment du troupeau ; il n'est pas légitime possesseur, mais c'est un voleur et un étranger qui se gorge de rapines, et s'il veut faire pénitence, il faut qu'il rende autant qu'il a pris. Pierre de Blois, au témoignage de saint Grégoire, dit : *Celui qui entre autre part que par la porte dans le bercail se fatigue en vain pour remporter la palme du salut, à moins qu'il ne quitte l'honneur qu'il s'est procuré injustement.*

Malheur aux pasteurs qui se nourrissaient eux-mêmes ! Vous mangiez le lait, vous vous couvriez de la laine, mais vous ne faisiez pas paître mon troupeau. Vous n'avez pas fortifié ce qui était faible, vous n'avez pas guéri ce qui était malade ; mes brebis ont été dispersées parce qu'il n'y avait point de pasteur (1).

2° Pourquoi les appelle-t-on non seulement voleurs, mais larrons ? Parce qu'ils égorgent le troupeau et le conduisent à sa perte. *Vous tuiez ce qui était gras, vous ne cherchiez point ce qui avait péri ; mon troupeau est devenu un objet de rapine et mes brebis la proie des bêtes sauvages, car il n'y avait pas de pasteur* (2). Quand on recherche le profit et les plaisirs, il arrive que ceux qu'on devait édifier par l'éclat des vertus, on les tue par les scandales de sa vie ; les pénitents que l'on reçoit à corriger, on les jette dans l'abîme, ou par malice, ou par défaut d'expérience. Il arrive que, par la négligence de ces prêtres, le peuple ignore les mystères, et qu'une trop grande indulgence donne plus de facilité pour commettre le péché ;

(1) Ezéch. 14. — (2) Ibid.

ceux qui sont faibles dans la foi chancellent, et les hérétiques s'appuient sur les vices des pasteurs pour faire glisser leurs erreurs : de là les railleries de la parole sainte, la perte de la discipline, le mépris du sacerdoce. Quand même ces hommes voudraient avoir soin du troupeau, les brebis n'écoutent pas leur voix et ne les suivent pas, parce qu'ils n'ont pas l'esprit de Dieu et que leurs exemples l'emportent sur leurs paroles. *Les brebis suivent le pasteur,* dit le Sauveur, *mais elles ne suivent pas un étranger; elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers* (1).

3° L'étranger est le même qu'un mercenaire, un voleur, un larron, qui n'entre pas par la porte pour faire paître les brebis, mais pour se nourrir lui-même aux dépens de l'héritage du Seigneur; il fuit au moindre danger, parce qu'il ne se met pas en peine des brebis, et le loup ravit et disperse le troupeau. Au contraire, le pasteur donne sa vie pour ses brebis, il vient pour leur donner une vie plus abondante, et s'il perd une de ses brebis, il va la chercher et la rapporte sur ses épaules.

Quel tort ne fait donc pas à l'Eglise celui qui usurpe l'emploi de pasteur! *Propterea vivo ego, dicit Dominus, quia dispersæ sunt cunctis montibus et non erat qui requireret; ecce ego super pastores requiram gregem meum de manu eorum et cessare faciam eos ut ultra non pascant gregem meum, nec pascant amplius pastores semetipsos* (2).

IIIe Point. — *Ils ont régné, mais non d'après mon ordre; ils sont devenus chefs, et je ne les ai pas connus : aussi ma colère s'est allumée contre eux* (3). Ceux qui, sans vocation, s'arrogent le sacerdoce royal, se préparent leur perte, s'attirent une grande fureur, une vengeance prompte et une réprobation certaine.

1° D'après ce qui a été dit, il est facile de comprendre qu'ils s'attirent une grande colère, car ils font à Dieu une

(1) Jean 10. — (2) Ezéch. 34. — (3) Osée 8.

injure grave, causent à l'Eglise un grave dommage; ils résistent à l'ordre établi de Dieu, ils usurpent le saint ministère, ils donnent au Seigneur des serviteurs inutiles et paresseux, ils dépouillent, dispersent, dévorent le troupeau du Seigneur, de telle sorte que Jésus, malgré sa grande douceur, s'emporte contre eux en paroles dures en les appelant voleurs et larrons. Il est certain que la colère de Dieu est proportionnée à la gravité de l'offense, et l'offense est d'autant plus grave qu'elle attaque plus insolemment la majesté divine dont elle détruit le culte. *Si peccaverit vir in virum, placari potest ei Deus; si autem in Deum peccaverit, quis orabit pro eo* (1)?

L'injure est d'autant plus grave qu'elle ne consiste pas dans un acte transitoire, mais dans un état qui, à cause du caractère de l'Ordre, ne peut pas changer; de là cette parole de l'évêque dans l'ordination du sous-diacre : *Vous ne pourrez plus aller en arrière*. Pendant qu'il en est encore temps, ne méprisez donc pas la voix de celui qui vous avertit, fuyez la colère à venir.

2° « Ma fureur s'est allumée, elle sera suivie d'une « prompte vengeance. » Dieu punit d'ordinaire promptement toute prévarication contre son culte. *Vous établirez Aaron et ses fils dans les fonctions du sacerdoce; tout étranger qui osera briguer cet emploi mourra* (2). Il n'épargna pas même les fils d'Aaron, car un feu envoyé par le Seigneur les dévora, parce qu'ils offraient à Dieu l'encens avec un feu profane. Oza fut puni de mort pour avoir porté témerairement la main sur l'arche. Le roi Ozias eut une lèpre qui dura toute sa vie pour avoir voulu offrir l'encens sur l'autel. Saül, pour avoir voulu offrir un holocauste afin d'obtenir une grâce, fut livré à Satan, qui excita son envie au point qu'il se fit périr de ses propres mains.

Mais Coré, Dathan et Abiron, avec deux cent cin-

(1) II Rois 25. — (2) Nombr. 5.

quante lévites qui ambitionnaient le sacerdoce, nous ont laissé dans leur personne un exemple mémorable de leur folie et de la vengeance terrible de Dieu : les uns furent brûlés, les autres engloutis. « Ils descendirent vi-« vants dans l'enfer, dit l'Ecriture, afin que les Israélites « se rappelassent qu'aucun étranger ne devait offrir l'en-« cens (1). »

3° Les étrangers dont nous parlons ne sont pas prévenus moins clairement de la colère et de la vengeance terrible qu'ils excitent contre eux et qui rend leur réprobation certaine ; non qu'ils ne puissent obtenir miséricorde, si Dieu leur en donne le temps et le moyen, s'ils condamnent sincèrement la cause de leur erreur, qui est l'ambition, et si, quittant leur emploi, ils se réfugient dans quelque solitude pour y faire de dignes fruits de pénitence; mais comme Esaü, après avoir vendu son droit d'aînesse, ne trouva pas moyen de faire pénitence, quoiqu'il le demandât avec larmes, eux aussi, en abandonnant le patrimoine que la Providence leur avait préparé, ne pleureront jamais assez pour obtenir le pardon et la série de grâces qui leur était préparée. Qui a vu un clerc vraiment et promptement pénitent? dit saint Chrysostôme. Semblables à Dathan et Abiron au milieu des feux et des gouffres de la terre entr'ouverte, ils tiennent encore l'encensoir et l'encens. Saint Bernard conclut de là que ceux qui ne sont pas appelés ou préparés et qui reçoivent les Ordres sacrés encourent une damnation certaine.

Dieu grand, puissant et terrible! Qui pourra soutenir la présence d'un Dieu si saint, s'il ne l'a choisi et sanctifié lui-même? Que ne deviennent-ils sages et intelligents, et que ne se rappellent-ils ces paroles : *In illa die ceciderunt sacerdotes in bello dum volunt fortiter facere, dum sine concilio exeunt in prælium : ipsi autem non erant de semine illorum virorum per quos salus facta est.*

(1) Nombr. 16.

QUATRIÈME MÉDITATION.

Qui sont ceux qui vont aux saints Ordres sans y être appelés?

Non mittebam prophetas et ipsi currebant, non loquebar ad eos et ipsi prophetabant (1). Comme ces prophètes qui ne sont pas envoyés et qui prophétisent faussement sont réprouvés de Dieu, de même beaucoup d'ecclésiastiques qui reçoivent sans vocation le saint ministère ne voient que des choses vaines; le Seigneur leur dira au grand jour : *Je ne vous connais pas* (2); *celui qui fait la volonté de mon Père, c'est celui-là qui entrera au royaume des cieux.* Qui sont donc ceux qui courent aux saints Ordres sans y être appelés? 1° Ceux qui ne sentent point en eux-mêmes l'impulsion de la vocation divine ; 2° tous ceux qui n'ont pas l'esprit propre de la vocation divine ; 3° enfin tous ceux qui n'ont pas le talent propre de la vocation divine.

Ier Point. — *Quos Deus prædestinavit, hos vocavit.* Il en a même appelé beaucoup par une vocation extérieure au commencement de l'Eglise ; maintenant il appelle intérieurement, en parlant au cœur, et en l'inclinant fortement et avec douceur à faire sa volonté. Personne ne peut venir à Jésus-Christ si son Père ne l'attire, non par des liens extérieurs, mais par l'impulsion de la grâce prévenante, qui ouvre les oreilles du cœur, qui excite et qui aide à entendre. Ceux-là ne sont donc pas appelés qui n'éprouvent aucune impulsion de vocation divine, qui, venant du Père des lumières, respire les choses célestes et non les terrestres. Ceux-là ne sont pas appelés qui sont poussés par l'impulsion de leurs parents ou le désir des richesses et du bien-être. Dieu le Père ne conduit pas ceux qui sont guidés par une impulsion

(1) Jér. 23. — (2) Rom. 8.

terrestre, par la vanité terrestre, par la cupidité terrestre.

1° Chacun doit écouter l'esprit qui lui parle intérieurement, l'inclination de son esprit et non le choix de ses parents, qui, par sollicitations, par prières, par menaces, poussent un de leurs enfants à l'état ecclésiastique et le destinent à l'Eglise, non pour le consacrer à Dieu. mais pour soulager leur famille, pour l'enrichir, dit saint Bernard, des biens du Seigneur, afin que leur fortune soit moins divisée. « Les enfants qui fréquentent les écoles sont poussés aux dignités ecclésiastiques et passent « de la férule à la royauté sacerdotale ; quelquefois « même, avant leur naissance, la sollicitude paternelle « leur a déjà préparé quelque bénéfice. »

Ce n'est pas là une vocation divine, mais la prudence de la chair, qui est la mort. *Il n'entre pas par la porte*, dit saint Augustin, *celui qui entre par la porte laïque.* De même qu'il est juste d'obéir aux parents dans les autres choses, dans celle-ci il faut leur résister fortement. Ils peuvent obtenir un bénéfice à un enfant, mais ils ne peuvent pas changer ses affections, ils ne peuvent pas l'appeler au saint ministère, à plus forte raison ils ne peuvent le forcer. « Que le père ne se fâche pas, dit le même « docteur ; on ne lui préfère que Dieu. »

2° La plupart des parents laissent libre pour le choix de l'état, mais il y en a beaucoup qu'attire l'honneur des saints Ordres, l'élévation aux dignités de l'Eglise, une vanité terrestre que l'on doit surtout détester, parce qu'il y a désir immodéré et mauvais des choses saintes, et qu'en montant par degrés aux saintes fonctions, on veut parvenir au faîte de son ambition, on veut avoir les premières places parmi le peuple, les premières chaires dans les synagogues, être appelé Rabbi ; ils veulent être élevés au dessus du peuple, dominer sur le peuple ; même ils désirent dominer dans le clergé, arriver à l'épiscopat, et ils pensent désirer une bonne œuvre ; mais, comme

le dit saint Jérôme, ils pensent, *si tamen opus desiderant, non dignitatem, laborem, non delicias, opus, per quod humilitate decrescant, non intumescant fastigio.*

Il n'y a pas encore là une vocation divine, mais l'orgueil de la vie, qui ne vient pas du Père, mais du monde; or, le prince du monde est le démon, le prince des ténèbres, le père du mensonge, qui se transforme en ange de lumière.

3° Il y en a aussi un certain nombre qui vont aux Ordres sacrés par amour des avantages temporels, par le désir d'une riche oisiveté, à cause de la gêne de leur famille, parce que, de quelque côté qu'ils se tournent, ils ne voient pas une voie plus propre à leur faire mener une vie tranquille et convenable, même aussi pour soulager leurs parents et leurs proches. Ce n'est pas là une vocation divine, mais la concupiscence des yeux, qui, dit saint Bernard, « par un renversement de l'ordre, se sert « des biens célestes pour acquérir les biens de la terre ; » et il ajoute « que tous ceux qui dans les Ordres recher- « chent l'honneur et les richesses ou les plaisirs corpo- « rels, ne veulent en dernière analyse que leurs intérêts « et non ceux de Jésus-Christ; ainsi, ils n'ont pas cette « charité qui vient de Dieu, mais cette cupidité qui est « bien loin de Dieu et qui est la racine de tous les maux. « Attirez-moi après vous, dit l'épouse, à l'odeur de vos « parfums; mais, au contraire, maintenant chacun se « laisse entraîner par son plaisir, et en recherchant « l'odeur d'un avantage honteux, on regarde la piété « comme un gain. Pour de telles personnes la damnation « est certaine. »

Il y en a beaucoup qui se font illusion; en dirigeant leur intention, ils conservent leur affection pour les biens temporels. Il arrive, dit saint Grégoire, que l'intention détruit au fond ce qui paraît à la surface de la pensée l'objet de l'attention de l'esprit. On veut l'office pour le bénéfice, et on le veut magnifique, avec une fonction qui

ne soit pas pénible; et si l'on rencontrait tout à coup un moyen pour parvenir aux dignités séculières, ou un bel héritage, la vocation s'évanouirait, et l'on avouerait qu'il n'y en avait aucune.

IIe POINT. — *Si quis spiritum Christi non habet, hic non est ejus* (1). Dieu prépare et forme lui-même par son esprit à remplir convenablement son emploi celui qu'il a choisi pour certaines fonctions; on le voit par l'exemple de Moïse et de plusieurs autres; de là l'apôtre conclut ainsi : *Sufficientia nostra ex Deo est qui nos idoneos fecit ministros Novi Testamenti, non littera sed spiritu.* C'est cet esprit que le Père a donné à son Fils dans sa plénitude, aux autres selon la mesure du don de Jésus-Christ; car le Fils le donne de la part de son Père, selon la vocation et le besoin de chacun. Ainsi celui-là n'est point appelé au saint ministère qui n'a pas l'esprit propre de sa vocation, lequel se manifeste par ses opérations. Le désir ardent de plaire et de servir Dieu se manifeste, le désir ardent et continuel d'avancer dans la vertu se manifeste, le ferme et inébranlable propos de persévérer se manifeste.

1° Le premier fruit du Saint-Esprit qui est donné avec la vocation consiste à nous attirer à Jésus-Christ, à nous unir à lui, à ne faire qu'un esprit avec lui. On n'a pas d'autre désir que de lui plaire, de le servir; la seule chose qui fasse plaisir, c'est d'être avec lui, parce qu'on le craint et qu'on l'aime; on est toujours prêt à lui obéir au moindre signe de sa volonté; on examine son désir, on le prévient; on ne rejette point son ordre sur les autres, mais on le reçoit avec une pieuse émulation et on l'accomplit avec joie. Personne n'oserait offenser Dieu en présence d'un tel homme; il aime ceux qu'aime le Seigneur, il aime l'Eglise son épouse, il a du zèle pour les âmes, car il vit en Jésus-Christ et dit avec lui à Dieu son Père : *Le zèle de*

(1) Rom. 8.

votre maison me dévore ; je ne cherche point ma gloire ; il faut que je m'applique à ce qui regarde le service de mon Père.

Si, lorsqu'on récite l'office, l'esprit se refroidit, et que le prêtre ou le clerc ne dise pas : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse? parlez, car votre serviteur vous écoute ; me voici, Jésus, envoyez-moi*, celui-là n'est pas appelé à l'apostolat, car il n'a pas l'esprit de Jésus-Christ.

2° Cet esprit est saint, comme dit le sage ; il aime ce qui est bien, il a toute espèce de vertu et de sainteté, il allume dans l'âme le désir de toute espèce de biens et il l'embrase ; *il est subtil, délié, rien ne peut l'arrêter ;* il ne refuse aucun travail ; *il peut tout, et en demeurant en lui-même il renouvelle tout ;* il ne craint aucune difficulté ; il arrive à tout à cause de sa pureté ; il recherche la société de Dieu ; il choisit pour ses amis ses prophètes, ses apôtres ; c'est lui qui se reposa sur le Fils de Dieu qui donnait de jour en jour de nouvelles marques de vertu et de grâce ; *il croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.*

Celui donc qui ne croît pas en vertu, qui n'a aucun goût pour son avancement, qui ne se sent point de courage, celui-là n'est point appelé au ministère, parce qu'il n'a pas l'esprit de Dieu.

3° Le même esprit, comme dit le sage, *quoique plus mobile que toutes les choses les plus agissantes, est cependant infaillible, stable, sûr ; si on le compare à la lumière, il l'emportera, car la nuit succède au jour, mais la malignité ne peut prévaloir contre la sagesse.* Aussi le Sauveur exclut du royaume des cieux les hommes inconstants, incertains, et qui n'ont rien de fixe. *Celui qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est pas propre au royaume des cieux* (1).

Ne dites donc pas qu'ils sont appelés, ceux qui boitent

(1) Luc 9.

des deux côtés, qui veulent et ne veulent pas, qui vont et viennent, qui sont toujours entre deux chemins pour suivre l'occasion qui se rencontre; *ils n'ont pas l'esprit ; tout en eux est animal; ce sont des nuées sans eau qui sont emportées par les vents, des astres errants qui sont destinés à une tempête dans les ténèbres éternelles* (1) ; car ils n'ont de goût que pour les choses de la terre, ils ne recherchent que les choses de la terre et non ce qui vient de Jésus-Christ.

IIIe POINT. — *Chacun a son don de Dieu, l'un d'une manière, l'autre de l'autre* (2). On connaît surtout le défaut de vocation par le défaut de moyens nécessaires pour le genre de vie que l'on a choisi ; car, comme le dit saint Thomas, ceux que Dieu a choisis pour un emploi, il les y prépare afin qu'ils en soient capables ; c'est ce que prouve l'apôtre par la comparaison des membres du corps, qui n'ont pas tous les mêmes fonctions, mais qui ont chacun celle qui leur convient, selon la variété des dons qu'ils ont reçus : de même que l'oreille n'est pas destinée à voir, ni l'œil à entendre, parce qu'ils n'ont pas été faits pour ces fonctions, de même ceux-là ne sont pas appelés au saint ministère qui n'ont pas ce qu'il faut pour en remplir les devoirs. Il y en a qui en sont exclus par une difformité corporelle, d'autres par le défaut de capacité, d'autres par le défaut d'honnêteté dans leur vie et leurs mœurs.

1° Ce n'est pas le lieu de rappeler toutes les irrégularités corporelles ou des membres, mais je ne saurais passer sous silence l'observation du concile de Bordeaux : c'est qu'il n'y a rien à quoi travaillent avec plus d'ardeur les hommes de ce siècle qu'à faire entrer dans l'héritage du Seigneur ceux de leurs enfants qui sont difformes et peu propres aux affaires séculières. O parents insensés qui imitent Caïn ! Le prophète Malachie leur reproche vive-

(1) Jud. 19. — (2) I Cor. 7.

ment le mépris qu'ils font de la table du Seigneur. *Offrirez-vous*, leur dit-il, *une victime boiteuse, aveugle, malade? ne serait-ce pas un mal? Offrez-la à votre supérieur, vous verrez si elle lui plaira et s'il vous regardera de bon œil.* Le Seigneur dit à Moïse : Celui des enfants d'Aaron qui aura une tache n'ira point offrir des victimes au Seigneur ni les pains sanctifiés : *Non accedet ad ministerium ejus si cæcus fuerit, si claudus, si parvo vel grandi, vel torto naso, si fracto pede, vel manu, si gibbus, si lippus, si albuginem habens in oculo, si jugem scabiem* (1). Qui croirait qu'ils sont appelés au sacerdoce de la nouvelle loi, ceux qui sont atteints d'une difformité corporelle qui ne peut s'accorder avec le respect dû aux saints mystères?

2° Il est vrai que Dieu a choisi ce qui est faible et ce qui est une folie dans le monde pour confondre les sages et les forts. L'apôtre parle ainsi des puissants et des sages du siècle. Mais le Seigneur choisit pour apôtres des hommes sans défectuosité corporelle et d'un esprit sain ; ils n'étaient point difformes dans leurs membres, ni faibles d'esprit; et si d'abord ils étaient grossiers, il les fit instruire par l'Esprit saint. *Qu'on nous regarde*, dit l'apôtre, *comme les ministres de Jésus-Christ, pour lequel nous nous acquittons de nos fonctions, et les dispensateurs des mystères de Dieu*. Jamais personne n'a choisi pour conduire ses affaires un homme inepte, hébété, un orateur bègue, ni un dispensateur fou ou extravagant; Dieu ne le veut point aussi, à moins que par un grand miracle il ne soit changé. Comment un tel homme pourrait-il entretenir un auditoire et administrer avec fruit le sacrement de Pénitence aussi bien que les autres? Il plaidera la cause de l'homme auprès de Dieu, et il ne comprendra pas ce qu'il demande.

3° Mais l'Eglise interdit surtout les Ordres sacrés à ceux qui n'ont pas conservé la décence dans leur vie et dans

(1) Lév. 21.

leurs mœurs. Il faut que l'évêque soit exempt de tout crime, il faut aussi que les diacres soient sans crime. C'est pourquoi le saint concile de Trente a décrété que celui qui a commis volontairement un homicide ne puisse jamais être élevé aux saints Ordres. Le concile d'Elvire ne veut pas aussi *que celui qui, étant adolescent, a commis l'adultère, puisse devenir sous-diacre*. Ne vous imaginez pas que la turpitude de votre vie passée puisse être suffisamment effacée par les larmes de la pénitence, car l'apôtre vous avertit que celui qui veut être ordonné doit avoir un bon témoignage de la part de ceux qui sont dehors, parce qu'il doit être sans reproche, innocent ; il déclare que *lorsque le remède de la pénitence est nécessaire, l'honneur de l'ordination ne peut avoir lieu, parce que la santé rendue après la blessure ne peut pas exister sans cicatrice qui rappelle l'infamie.* Siricius ajoute : *Quoiqu'ils soient très-persuadés* qu'ils sont purifiés de tous leurs péchés, ils ne doivent *se charger d'aucun instrument qui serve à l'administration des sacrements, parce qu'ils ont été longtemps les instruments des vices*. Si vous parlez de Matthieu et de Paul, ce n'est pas tant un exemple qu'un miracle, dit saint Bernard.

Ainsi, examinez quelle est la volonté de Dieu et son bon plaisir. Je dis qu'en toutes choses il ne faut pas être plus sage qu'il ne faut, mais qu'il faut de la modération selon la mesure de grâce et de foi que Dieu a donnée à chacun.

CINQUIÈME MÉDITATION.

Marques d'une vocation divine.

Spiritus ubi vult spirat et vocem ejus audis (1). Ce serait en vain que Dieu appellerait quelqu'un, s'il ne manifestait sa volonté par des signes certains. *Qui pourra savoir le dessein du Seigneur ou connaître votre sentiment, ô mon*

(1) Jean 3.

Dieu, si vous ne lui donnez la sagesse et si vous ne lui envoyez d'en haut votre esprit, et qu'ainsi les hommes connaissent ce qui vous plaît? Or, Dieu nous parle de plusieurs manières et en diverses occasions qui font connaître la vocation divine; il y a des signes qui la distinguent, d'autres qui la confirment.

I[er] Point. — L'esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix, non pas tant par l'oreille du corps que par celle du cœur, afin que vous compreniez ce que vous entendez; *car l'esprit de Dieu a rempli l'univers; comme il contient tout, il sait tout ce qui se dit* (1). Ainsi, ceux que Dieu choisit pour le saint ministère, il les appelle par de saintes aspirations, par de saintes exhortations, ou même par diverses tribulations.

1° Dieu parle intérieurement à tous les hommes; sans cette voix intérieure, celle qui est extérieure ne sert de rien. On entend cette voix et on la goûte dans le sens intime, par un certain instinct de la grâce divine, qui, comme dit saint Thomas, est accordée à chacun selon ce à quoi Dieu le destine, et par une impulsion du Saint-Esprit, qui, en éclairant l'entendement, incline la volonté et la fait pencher en l'attirant à celui qui l'appelle. Or, ce signe de la vocation divine est un pieux mouvement de l'âme, une affection constante à un genre de vie et une ferme propension à ce qui en dépend.

Mais on doit prendre garde que, par la dissipation de l'esprit, cette voix intérieure ne vienne à se taire, ou qu'elle ne soit étouffée par le commerce des hommes et le bruit des affaires du siècle. Comme l'a dit quelqu'un, la voix de Dieu ne se fait pas entendre dans les carrefours, ni au dehors, *et l'homme animal ne comprend pas ce qui vient de l'esprit* (2). Comment celui qui est tout répandu dans les choses extérieures peut-il entendre celui qui parle intérieurement?

(1) Sag. 1. — (2) I Cor. 2.

2° Quelquefois Dieu unit la voix extérieure à l'intérieure pour répandre dans l'âme l'une par l'autre. C'est ainsi qu'il appela Abraham et Moïse par ses anges, et ses apôtres par son Fils, d'une manière sensible. C'est encore ainsi qu'il en a appelé plusieurs en se servant du ministère des hommes, tels qu'Elisée par Elie, Nicolas et Ambroise par la bouche des enfants à la mamelle ; souvent il en a appelé par la voix de l'évêque, quoiqu'ils résistassent. Enfin, c'est ainsi qu'il en attire encore maintenant par la prédication, par les bonnes lectures et par des exhortations saintes, tandis qu'ils sont plongés au milieu des flots du siècle et qu'ils marchent dans la voie large. Il en convertit d'autres par l'exemple de leurs semblables, en leur montrant la vanité du siècle, la fragilité de cette vie, la durée interminable de la récompense et du châtiment ; alors ils se montrent prêts à obéir et à servir.

Ne négligez pas ces marques si frappantes, mais écoutez ce que le Seigneur dit au dedans de vous, parce qu'il parlera un langage de paix à son peuple, à ses saints et à ceux qui rentrent en eux-mêmes.

3° Si vous refusez de l'écouter, il parlera dans sa colère, et, vous forçant de revenir à lui par beaucoup de tribulations, il vous donnera le troisième signe qu'il ordonna à Moïse de donner aux Israélites. *S'ils ne se rendent pas à ces deux signes*, dit-il, *et qu'ils n'écoutent pas votre voix, prenez de l'eau du fleuve et répandez-la sur la terre ; tout ce que vous puiserez se changera en sang* (1). Les fleuves sur lesquels vous voyagez vous paraissent agréables, mais le Seigneur tient dans sa main une coupe pleine d'amertume ; vous y boirez jusqu'à ce que vous fassiez à Dieu votre sacrifice dans la solitude. Combien cette riche maison donnait une belle espérance à ce jeune homme ! Tout à coup elle a été perdue par une ruine totale ; c'est

(1) Exod. 4.

ainsi qu'il a ramené ce jeune homme hautain à de meilleurs sentiments. Combien cet autre se promettait une vie pleine de délices, lorsqu'une grave maladie vint éprouver cette santé florissante qu'il n'a pu recouvrer que par un vœu ! Quoique ces accidents ne soient pas toujours une preuve bien forte de vocation, cependant ils lèvent les empêchements et deviennent des signes de la volonté de Dieu en ce sens qu'ils sont les châtiments d'une vocation négligée.

Mais vous, ne la négligez pas, ne la méprisez pas, car le Seigneur est grand et terrible dans ses desseins sur les enfants des hommes.

IIe Point. — *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint* (1). Souvent l'esprit est entraîné dans des partis contraires par des affections opposées, car les esprits qui le poussent sont différents : c'est le bon esprit et l'esprit mauvais. Il faut les distinguer à certains signes, afin de savoir quelle est l'inspiration ou l'impulsion que nous devons suivre pour trouver la vocation divine. Car toute impulsion intérieure n'est pas un signe de vocation, mais il y en a une qui est le signe de la nature, une qui est la voix et le signe de Satan : *Probate spiritus.*

1° Saint Jean ajoute : *In hoc cognoscitur spiritus Dei : omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est ; et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est.* Ainsi, ce mouvement est un signe de la grâce de Dieu qui vous appelle, quand il est fondé sur les principes de la foi, qu'il est tiré des motifs de la foi, qu'il est dirigé selon les règles de la foi, et qu'il tend à la consommation de la foi. Or, la foi nous enseigne qu'il n'y a qu'un seul principe de toutes choses, qu'une fin dernière, la gloire de Dieu, le salut de l'âme ; qu'il faut d'abord chercher le royaume de Dieu et sa justice ; qu'il y a après

(1) I Jean 4.

cette vie un feu éternel préparé aux méchants, et pour les justes un royaume éternel.

Ainsi, celui qui, effrayé par les menaces de la justice divine et par ses supplices, choisit le dernier rang dans la maison de Dieu plutôt que d'habiter sous les tentes des pécheurs; celui qui, entendant ces paroles de Jésus-Christ : *Vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; venez et suivez-moi;* celui qui, excité par l'espoir des récompenses et d'un bien meilleur, se met à suivre Jésus-Christ, celui-là est appelé par la grâce du Saint-Esprit qui le presse. Mais qu'il est heureux d'être entraîné, celui qui l'est par l'amour du Père avec les chaînes de la charité, celui qui se donne et se consacre à Dieu par le désir de la vertu et l'amour de la bonté divine, en méprisant le monde et le prince du monde !

2° L'impulsion de la nature est bien différente; elle est conduite par la volupté, elle aime les délices et les amorces de la chair ; elle recherche les intérêts temporels et ne pense pas à ceux qui sont éternels; elle aime les choses terrestres et ne s'attache pas aux choses spirituelles, ne se met pas en peine des choses célestes ; elle détruit Jésus-Christ, parce qu'elle renverse les principes de la foi, néglige les motifs de la foi, méprise la doctrine et les règles de la foi, et n'atteint jamais la fin de la foi ; *car la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu* (1). L'esprit discerne, la foi détruit ce qui est charnel, édifie spirituellement. *Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit; ceux-là sont les enfants de Dieu qui sont poussés par l'esprit de Dieu et qui ne marchent pas selon la chair* (2).

Eprouvez donc ainsi les esprits. Ce n'est pas l'esprit de Dieu, mais l'esprit du monde, l'esprit de l'homme, dont la voix intérieure éteint les lumières de la foi, ins-

(1) I Cor. 15. — (2) Jean 3.

pire des pensées terrestres, cherche ce qui flatte la chair, et ne s'applique qu'à cela.

3° Or, l'apôtre nous avertit de ne pas nous laisser tromper par Satan, car nous n'ignorons pas ses pensées ; il nous pousse à notre perte ; il nous ordonne donc de lui résister courageusement. On connaît cet esprit par la foi, et on en triomphe ; c'est lui qui détruit Jésus-Christ. Il combat au dedans de nous avec les vices et la concupiscence, par le moyen du monde et de la chair qu'il appelle intérieurement. Sa voix s'accorde avec celle de la nature corrompue ; il conduit et guide selon les désirs de la chair.

Quelquefois il trompe et surprend, sous l'apparence du bien : quel mal y a-t-il de désirer l'épiscopat pour mener une vie convenable et l'entretenir selon sa condition, pour nourrir ses parents et ses proches, ou afin d'avoir de quoi donner aux pauvres? Le mal qu'il y a, c'est qu'on détruit Jésus-Christ, qui a dit : *Celui qui veut venir après moi doit se renoncer lui-même ; celui qui veut venir après moi, et qui ne hait pas son père, sa mère et sa vie même, ne peut être mon disciple.* Le mal est que cette vocation ne vient pas du Saint-Esprit, qui n'appelle point à l'incorruption par la corruption.

La religion pure et la vocation sainte consistent à se conserver pur et sans tache au milieu du siècle. Il n'y a point de meilleure preuve d'une vocation divine que de ne se jamais laisser ébranler ni pour un bien temporel ni par l'inconvénient du genre de vie qu'on s'est une fois proposé.

IIe Point. — *Omnia probate, quod bonum est tenete* (1). Il a été sagement réglé que ceux qui voudraient être promus au saint ministère s'éprouvassent pendant quelque temps comme dans un noviciat, afin de mûrir leur dessein, de s'attacher à ce qui paraîtrait bon et de s'y main-

(1) I Thess. 5.

tenir avec constance. On y cherche des marques nouvelles de vocation, et elle s'y affermit; chacun y voit ce qu'il aura à faire le reste de sa vie, il en fait l'expérience, il s'y exerce. Elle est bien divine, n'en doutez pas, cette vocation qu'approuve et que confirme le témoignage de la conscience, le témoignage de l'expérience et le témoignage de l'Eglise.

1° *Quicumque spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei : ipse vero spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei* (1). Lorsque nous suivons le mouvement du Saint-Esprit et que nous dirigeons notre course selon sa vocation, il ne nous laisse pas sans le témoignage de notre conscience, par lequel il montre sa présence en répandant la charité, la paix, la joie, qui sont les fruits de l'Esprit. Celui qui se réjouit dans le Seigneur en se préparant aux saints Ordres dit avec vérité : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* Si la conscience lui rend témoignage que le Seigneur est son héritage et qu'il ne désire rien autre ; s'il s'empresse de remplir avec promptitude tous ses devoirs, toutes ses fonctions, et qu'il le fasse avec facilité, avec joie, il est assuré de sa vocation, car le prophète parle ainsi de lui à Dieu : *Heureux celui que vous avez pris et choisi; il habitera dans votre saint temple et sera rempli des biens de votre maison* (2).

Mais celui qui est lent, assoupi, contraint, qui ne remplit qu'avec peine ses devoirs de novice, celui-là n'a pas une vocation assurée ; car la voix du Seigneur est accompagnée de force, la voix du Seigneur prépare les jeunes cerfs, la voix du Seigneur divise les flammes.

2° Le témoignage de l'expérience confirme aussi la vocation divine ou l'affaiblit. Les exercices auxquels les novices ont coutume de s'appliquer ne sont-ils pas comme le prélude du saint ministère? Celui qui s'éprouve ainsi

(1) Rom. 8. — (2) Ps. 64.

voit qu'il est sans aptitude, inhabile, que son esprit est pesant, incapable de recevoir la science, qu'il n'a point les qualités nécessaires pour servir, pour prêcher la parole sainte, pour corriger, pour instruire dans la justice: qui croira que cet homme est appelé de Dieu? Saint Ambroise dit avec raison : *Que chacun connaisse son génie et s'applique à ce qui lui est propre.* Celui qui suit l'impulsion de son génie reçoit une grâce plus abondante. Ainsi, lorsque ces mêmes exercices ne vous donnent point de peine ni d'ennui, et qu'ils montrent que vous y êtes propre et habile, c'est une preuve que le fardeau que vous impose votre vocation est soulagé par la grâce qui rend léger aux uns ce qui est grave et onéreux aux autres : *Vox Domini confringentis cedros, vox Domini concutientis desertum;* la voix du Seigneur détruit tous les embarras et toutes les difficultés.

3° Il faut encore, avant l'ordination, le témoignage de l'Eglise ; s'il n'est pas appuyé sur des indices faux, il confirme certainement la vocation. Saint Chrysostôme appelle Eglise le prélat ; mais si l'on veut que ce soit le peuple, parce que la voix du peuple est la voix de Dieu, le témoignage des deux est exigé ; car l'évêque interroge publiquement l'archidiacre et demande s'il reconnaît dignes ceux qu'il présente au diaconat ; ensuite il exhorte tous ceux qui sont présents à déclarer, au nom de Dieu et de l'Eglise, si quelqu'un connaît quelque chose contre eux. Une autre information secrète a précédé celle qui est publique, et aucun ordinand ne serait trompé sur sa vocation s'il ne trompait lui-même et s'il ne cachait ses vices et sa mauvaise intention.

Il faut que le clerc ait reçu un bon témoignage, mais qui soit vrai, afin de ne pas tomber dans le jugement et le piége du démon, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit lui-même réprouvé.

SIXIÈME MÉDITATION.

On doit obéir à la vocation divine.

Quia vocavi et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo (1). Dieu menace de maux grands et nombreux ceux qui, sans être appelés, se présentent à l'autel et au saint ministère ; mais les maux dont il menace ceux qui, étant appelés, refusent de venir ou se retirent, ne sont ni moins graves ni moins nombreux. Trois espèces de châtiments les attendent : 1° ils sont abandonnés de Dieu ; 2° ils sont fortement affligés dans cette vie ; 3° à la fin, ils sont exclus du royaume de Dieu.

I[er] POINT. — *Quia vocavi et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo.* N'est-ce pas justement qu'ils sont abandonnés et raillés, ceux qui ont abandonné les premiers la providence et la miséricorde ? Il s'ensuit qu'ils ne sont pas exaucés dans leurs prières, et que, se conduisant selon la chair, ils sont livrés à leurs désirs.

1° On fait à Dieu une injure énorme en méprisant sa tendre invitation pour se donner au monde, préférant les vains plaisirs de la terre à son héritage et la servitude du siècle au joug si doux de Jésus-Christ. Mais pour apprendre à ces hommes que Dieu est le Seigneur de toutes choses et que toute la terre est dans sa main, il leur enlève son secours et permet qu'ils ne parviennent jamais à ce bonheur qu'ils espéraient trouver dans le siècle ; vous les verrez assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort : *Vinctos in mendicitate et ferro quia concilium altissimi irritaverunt.*

« Parce que je vous ai appelé et que vous n'avez pas « répondu, que vous avez choisi ce que je ne voulais pas, « pour cela, dit le Seigneur, mes serviteurs mangeront

(1) Prov. 1.

« et vous serez dans la disette; mes serviteurs boiront et « vous endurerez la soif; mes serviteurs se réjouiront et « vous serez confondu ; vous crierez, tant la douleur de « votre âme sera grande; vous pousserez des hurle- « ments, tant votre esprit sera affligé (1). » *Qui autem me audiet absque terrore requiescet et abundantia fruetur, timore malorum sublato* (2).

2° Voilà des maux bien graves; en voici de plus graves encore: c'est qu'ils ne résisteront pas à leurs misères, et lorsqu'ils crieront vers le Seigneur, il ne les exaucera pas. Il leur dira : Où sont les dieux dans lesquels ils mettaient leur confiance, les victimes desquelles ils mangeaient la graisse, et le vin qu'ils buvaient dans les libations? Qu'ils viennent maintenant à votre secours, qu'ils vous protégent dans la nécessité. Je vous ai appelé et vous avez refusé; j'ai étendu ma main et vous ne m'avez pas regardé, vous avez méprisé tous mes conseils. « Moi aussi, « au moment de votre perte, je rirai et je vous raillerai « lorsque le malheur tombera sur vous subitement. Ils « m'invoqueront et je ne les exaucerai pas; ils se lève- « ront dès le matin et ils ne me trouveront pas, car ils « ont haï ma discipline et n'ont pas adhéré à mes con- « seils; ils mangeront les fruits de leur vie et seront ras- « sasiés de leurs desseins. »

3° Ce qu'il y a de plus grave, c'est que Dieu, les abandonnant, les livre aux désirs de leur cœur ; il lâche la bride et les laisse marcher dans la voie de la perdition. *Non audivit populus vocem meam; et dimisi eos secundum desideria cordis eorum, ibunt in adinventionibus suis.* Celui qui n'a pas voulu la bénédiction, la verra s'éloigner de lui ; il a voulu la malédiction, elle lui viendra; elle a pénétré comme l'eau dans ses entrailles et comme l'huile dans ses os; elle sera sur lui comme un vêtement qui le couvre et comme une ceinture qui l'enveloppe toujours. Voilà

(1) Is. 65. — Prov. 1.

ce qui a été dit de Judas prévaricateur, qui, étant appelé, abandonna à un autre son épiscopat.

N'abandonnez pas le Seigneur votre Dieu, de peur qu'il ne vous abandonne lui-même : il n'abandonne pas avant d'être d'abord abandonné. Mais malheur à vous qui méprisez : ne serez-vous pas méprisé à votre tour ?

IIe Point. — *Noluerunt in viis ejus ambulare et effudit super eos furorem indignationis suæ* (1). C'est par ses lois et ses conseils que Dieu dirige les hommes dans sa voie, de telle manière que ses lois imposent une obligation commune et perpétuelle. Les conseils ne sont pas proposés à tous, mais selon la mesure de la grâce ; il est dit : *Que celui qui peut les prendre les prenne.* Qu'on ne s'imagine pas être innocent en ne suivant pas les conseils, si on néglige la grâce qui est donnée avec la vocation. *Il y a angoisse et tribulation pour tout homme qui opère le mal* (2). Si le Seigneur vous appelle au sacerdoce et que vous ne l'écoutiez pas, n'est-ce pas un mal? C'est une espèce de mépris du bon plaisir de Dieu, par conséquent une irrévérence ; un mépris de la divine ordination, par conséquent une désobéissance ; enfin, un mépris du service de Dieu, par conséquent une injure atroce. Si vous ne voulez pas marcher dans ses voies, il répandra sur vous la fureur de son indignation.

1° *Ego quæ Patri placita sunt facio semper* (3), dit le Sauveur. Or, ceux qui sont prédestinés doivent lui être conformes ; celui qui ne veut point écouter son père qui l'appelle, et qui s'en va pour suivre son penchant, l'aime-t-il, le respecte-t-il ? Dieu n'est-il pas votre Père qui vous a fait, qui vous a créé ? Il vous appelle avec douceur et vous presse avec amour : *Entendez, mon fils, le précepte de votre Père ; recevez mes paroles, afin que les jours de votre vie soient multipliés* (4). Si vous refusez de l'entendre, si vous faites difficulté de venir, après avoir éprouvé un refus,

(1) Is. 42. — (2) Rom. 2. — (3) Jean 8. — (4) Prov. 1-4.

ne vous corrigera-t-il pas? *Si je suis votre Père, où est l'honneur que vous me rendez, où est la crainte que vous me devez*, où est votre amour pour moi (1)?

Si vous ne voulez pas éprouver la clémence de Dieu, apprenez quelle est sa sévérité : fâché contre Moïse, qui, étant appelé, faisait résistance, il le contraignit à obéir ; il réprimanda Jérémie, qui ne voulait pas faire ce qui lui était commandé. *Ne dites pas : Je suis un enfant ; vous irez et vous ferez tout ce qui vous est commandé* (2). Il dit ensuite par Jérémie : *Ecce ego adducam universam afflictionem eo quod locutus sum ad illos et non audierunt, vocavi et non responderunt* (3).

2° Celui qui résiste à la vocation de Dieu résiste à l'ordre de Dieu, mais ceux qui résistent s'acquièrent la damnation. L'Eglise, épouse de Dieu, est terrible comme une armée rangée en bataille ; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Qui a établi cet ordre, sinon l'Esprit qui est venu du ciel et qui divise comme il le veut l'œuvre du ministère pour la consommation des saints? C'est lui qui, selon la mesure de grâce qu'il divise, assigne à chacun sa place, son ministère, et le désigne par la vocation : ainsi, celui qui, étant appelé, refuse de venir, trouble l'ordre de la Providence aussi bien que celui qui s'y ingère ; il résiste à l'ordre établi de Dieu et s'attire la damnation.

C'est pour cela qu'on en voit beaucoup qui, après avoir quitté l'habit clérical pour rentrer dans le siècle, ont péri par un triste et étonnant destin. Les uns ont été précipités dans les eaux ; les autres ont été frappés par le feu du ciel ou ont été transportés de rage et de désespoir ; d'autres ont péri misérablement par le fer. Le prophète envoyé à Jéroboam, pour avoir goûté du pain et du vin contre la volonté de Dieu pendant sa route, fut étranglé

(1) Malach. 1. — (2) Jér. 1. — (3) Ibid. 35.

par un lion. Serait-ce impunément que l'on mépriserait la volonté de Dieu?

3° Ce mépris, lorsqu'il concerne le culte de Dieu et son ministère, est accompagné d'un grave outrage. Dieu vous avait donné cinq talents, il vous les redemande avec intérêt. Que de qualités n'avez-vous pas reçues de la nature! Avec quel soin Dieu a orné votre âme et votre corps pour vous préparer aux fonctions sacrées! Maintenant que l'enfance est passée, il vous appelle au saint ministère, il vous appelle à la table de Jésus-Christ, il vous assigne une table parmi ses amis; n'est-ce pas un outrage de répondre : *Je ne vous servirai pas?* Qui maintenant fera vos fonctions et servira à votre place? Peut-être quelqu'un qui n'est pas appelé, qui accourt sans piété, sans science, qui n'entre point par la porte et qui ne vient que pour voler, immoler et perdre; mais Dieu demandera compte de son troupeau à ce pasteur qui n'a pas voulu venir quand on l'appelait.

Malheur à moi, dit l'apôtre, *si je n'évangélise pas ; c'est une nécessité pour moi* (1). Malheur aux Ninivites si Jonas ne leur eût pas prêché la pénitence! Il fuit devant le Seigneur, jusqu'à ce qu'enfin, enfermé dans le ventre d'un poisson, il appelle le Seigneur, et il n'obtient le pardon qu'à condition qu'il obéira à Dieu. Examinez votre vocation, et que chacun de vous demeure dans l'état où Dieu l'appelle; car c'est une chose horrible de tomber dans les mains du Dieu vivant.

IIIe Point. — *Dico vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cœnam meam* (2). Ceux qui avaient été invités au festin par le père de famille voulaient s'excuser par divers motifs, mais lui ne reçut aucune excuse ; il les exclut tous et en fit appeler d'autres jusqu'à ce que sa maison fût remplie. Ainsi sont exclus de la table du Seigneur et du royaume de Dieu ceux qui, appelés aux no-

(1) I Cor. 9. — (2) Luc 14.

ces de l'Agneau, au divin festin de l'Eglise et au saint ministère, ne veulent point venir et cherchent des excuses. Quelle autre conséquence peut-on tirer de ce qui précède? Ils rejettent les signes de prédestination et reçoivent le signe de la réprobation.

1° Le signe de la prédestination est la prédilection de Dieu, qui distingue un homme et le sépare de la masse de perdition. Or, la vocation divine le montre, ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés. Le signe de la prédestination est la préparation des moyens par lesquels sont délivrés ceux qui le sont, afin qu'étant justifiés par la grâce de Jésus-Christ et réconciliés par son sang, ils aient la paix devant Dieu. *Quos autem vocavit, hos et justificavit* (1). Le signe de la prédestination est le choix de Dieu par lequel il nous a choisis avant le commencement du monde pour être saints et sans tache, et nous a régénérés dans une vive espérance pour l'héritage incorruptible. *Quos autem justificavit, hos et glorificavit.*

2° Celui qui abandonne le sacerdoce rejette ces signes de prédestination, puisqu'il abandonne la vocation de Dieu. Quelle admirable prédilection de la part de Jésus-Christ en faveur de celui pour qui Dieu le Père lui-même a préparé un royaume, afin qu'il boive et qu'il mange sur sa table, qu'il soit assis sur un trône pour juger les douze tribus d'Israël! Celui qui ne soutient pas l'épreuve, mais qui se retire, ne se juge-t-il pas indigne de cette prédilection et ne le montre-t-il pas? Quelle suite et quelle abondance de grâces Jésus-Christ a préparées à celui auquel il dit comme aux apôtres : « Je vous ai choisi, je vous ai « placé pour que vous portiez du fruit et que votre fruit « demeure, et que tout ce que vous demanderez à mon « Père en mon nom, il vous le donne (2). » Mais celui qui ne demeure pas uni à Jésus-Christ comme le sarment à la vigne et qui ne suit pas celui qui l'appelle, quel fruit

(1) Rom. 8. — (2) Jean 15.

pourra-t-il porter? ne sera-t-il pas jeté dehors comme le sarment? Il le sera, et on le mettra au feu pour y brûler. A quelle dignité Dieu l'a destiné! quelle place il lui prépare dans son royaume, à cet homme à qui Jésus-Christ a dit comme aux apôtres : « Vous n'êtes pas du monde, « mais je vous ai tiré du monde; vous êtes la lumière du « monde, le sel de la terre, prêchez l'Evangile à toute « créature. » Mais celui qui aime le monde et qui est infatué du monde méprise la voix de Dieu. *Ad nihilum valet ultra nisi ut mittatur foras et conculcetur ab hominibus.*

Dieu réparera-t-il les torts volontaires qu'il s'est faits en préparant à son gré une nouvelle demeure dans son royaume, une nouvelle série de grâces à un homme qui résiste? Il veut au contraire qu'on lui enlève son talent; on lui enlèvera le royaume de Dieu, et on le donnera à un autre qui en retirera les fruits (1).

3° Il rejette les signes de prédestination et se charge des signes de réprobation, car Dieu ne l'exauce point dans ses prières; il poursuit au contraire vivement, il châtie, aiguillonne durement celui qu'il abandonne, qui est privé de son secours, livré aux désirs de son cœur et aux passions ignominieuses. Mais celui qui déplaît à Dieu non seulement dans le choix d'un état, qui résiste avec opiniâtreté et avec irrévérence à sa volonté et à son ordre, qui s'attire la damnation, qui fait mépris de son culte et de sa volonté, celui-là porte partout avec lui, pendant toute sa vie, des marques aussi sûres que nombreuses de réprobation; il est pour ainsi dire marqué du sceau du démon, à moins que, profitant des châtiments de Dieu, il ne se convertisse à sa voix.

Aujourd'hui, si vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs, comme au jour de l'irritation, au jour de la tentation dans le désert, lorsque vos pères éprouvèrent mes œuvres. Je leur jurai, dans ma

(1) Matth. 21.

colère, qu'ils n'entreraient pas dans le lieu de mon repos.

SEPTIÈME MÉDITATION.

Ce qui détourne de la vocation.

Dixit quidam ad illum : Sequar te quocumque ieris. Dixit illi Jesus : Vulpes foveas habent et volucres cœli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet (1). Dans le même endroit, l'Ecriture fait mention de trois personnes qui voulaient suivre Jésus-Christ, mais toutes, après avoir entendu sa réponse, se retirèrent ; l'amour du siècle et la crainte de perdre ses biens temporels détourna le premier, l'amour de l'oisiveté détourna le second, et la crainte de ses parents le troisième. Il vous faut vaincre ces amours et ces craintes pour être délivré de toute servitude, afin d'obéir à Dieu et le servir.

Ier Point. — Les pontifes et les pharisiens s'étant réunis en conseil contre Jésus-Christ, comme le remarque saint Augustin, se consultaient et voulaient pourvoir à leur sûreté ; mais craignant de perdre les biens temporels, ils ne pensaient nullement à la vie éternelle, et ils perdirent l'un et l'autre. Vous en trouverez beaucoup qui cherchent ainsi leurs intérêts, qui tiennent conseil contre Jésus-Christ par amour et par crainte du siècle, et qui, tandis qu'il les appelle, suivent le monde. Il leur arrive, comme aux Juifs, qu'après avoir tout perdu, ils périssent. Ainsi, il y en a beaucoup qui sont appelés et qui craignent de perdre leurs avantages temporels : voilà le premier cas ; ils ne pensent pas à la vie éternelle : voilà le second ; ils perdent ensuite l'un et l'autre : voilà le troisième.

1° Jésus-Christ ordonne à tous ceux qui veulent le suivre de renoncer aux affaires du siècle, aux commodités, aux honneurs et aux richesses : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse discipulus.* Car Jésus-

(1) Luc 9.

Christ et le monde se combattent ouvertement, et personne ne peut servir deux maîtres. Il y a beaucoup de gens appelés qui ne veulent pas entendre cette parole. parce qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Cet homme que saint Matthieu dit avoir été scribe promettait beaucoup : « Maître, dit-il, je vous suivrai partout où « vous irez. » Mais le Seigneur lui proposa son exemple à imiter en renonçant au siècle : « Le Fils de l'homme n'a « pas où reposer sa tête. » Celui-ci, épouvanté par cette sentence, s'en alla. Qui empêcha de venir ceux que le père de famille invita à son festin ? Le premier dit : J'ai acheté une maison de campagne ; l'autre : J'ai acheté cinq paires de bœufs ; l'autre enfin : J'ai pris une épouse. Voilà l'amour du siècle, les désirs de la chair et l'inquiétude des biens temporels. Un jeune homme ayant interrogé Jésus-Christ, il lui répondit : « Si vous voulez être « parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le « aux pauvres, puis venez, suivez-moi (1). » Celui-ci, entendant ces paroles, devint triste, car il avait de grands biens. *Ils ont craint de perdre les biens temporels, et ils n'ont pas pensé à la vie éternelle.*

2° Car, s'ils y pensaient sérieusement, s'ils comparaient le ciel avec la terre, s'appliqueraient-ils avec tant d'ardeur aux choses de la terre, dans lesquelles le plus sage des rois ne trouva que vanité et affliction d'esprit ? Ces choses peuvent bien occuper l'esprit, mais elles ne sauraient le rassasier ; elles mentent, elles meurent et conduisent à la mort. Mépriseraient-ils la divine Sagesse, qui nous dit : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra; thesaurizate autem thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur* (2). *Beatus homo qui invenerit sapientiam! Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti et auri, fructus ejus pretiosior cunctis opibus* (3).

S'ils pensaient, s'ils comprenaient, et qu'ils prévissent

(1) Matth. 19. — (2) Matth. 6. — (3) Prov. 3.

l'avenir, qu'ils examinassent le jour du jugement et l'heure de la mort, où le riche n'emporte rien avec lui et où il rendra les richesses qu'il a dévorées! La figure de ce monde passe, et pour une ombre qui ne fait que passer, ils méprisent la voix de la Sagesse : *Ils craignent de perdre les choses temporelles, ils ne pensent pas à la vie éternelle, et ils perdent l'un et l'autre.*

3° Nous savons, en effet, que ces hommes qui n'ont pas voulu venir au festin furent rejetés et réprouvés ; le père de famille, en colère, ordonna de faire entrer les pauvres, les faibles, les aveugles et les boiteux ; il jura dans sa colère, en disant : « Aucun de ces hommes qui ont été « invités ne goûtera mon festin. » On ne dit pas ce que devint ce scribe qui promit beaucoup et s'en alla ; mais nous voyons partout dans les Ecritures que les scribes et les anciens se portèrent à toutes sortes d'excès contre le Sauveur, qu'ils excitaient la foule pour le perdre, et qu'ils le raillaient horriblement jusqu'au pied de la croix. Enfin, à l'occasion d'un jeune homme qui avait jusqu'alors observé fidèlement les commandements et que Jésus regarda avec amour après qu'il eut tristement abandonné sa vocation, le Sauveur prononça cette sentence : que ceux qui ont de l'argent entreront difficilement dans le royaume de Dieu ; il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume du ciel. Il assure ensuite que cela ne peut se faire que par la puissance de Dieu et une miséricorde spéciale ; mais ceux qui abandonnent le Dieu qui les appelle en sont indignes.

Maintenant le Seigneur demande : Voulez-vous aussi vous en aller? Seigneur, à qui irons-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle.

II[e] Point. — *Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Permitte mihi primum ire et sepelire patrem meum. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos ; tu autem vade et annuntia regnum Dei.* Il est conforme

à la piété d'avoir soin d'un père vieux, d'être reconnaissant envers lui, et Jésus-Christ ne désapprouve pas cela; mais il condamne celui qui abandonne sa vocation par amour pour ses parents ou par crainte de leur déplaire. Car, de même qu'il y a des parents qui poussent leurs enfants au saint ministère, il y en a d'autres qui les en retirent avec violence. Ils imposent des chaînes à leurs enfants, mais l'amour de Dieu et la crainte de l'enfer les brisent facilement. N'attendez pas la mort de votre père ou de votre mère; si vous entendez la voix de Dieu et qu'ils ne veuillent pas l'entendre, surmontez l'amour des parents par l'amour de Dieu. Laissez les morts ensevelir les morts, et annoncez le royaume de Dieu.

4° Il n'y a qu'un Père de tous et qui est au-dessus de tous, qui vous a fait, qui vous a créé, dans les mains duquel est notre sort, et non dans celles des parents, qui, sans le secours de Dieu, ne peuvent ni nous donner la vie, ni nous la conserver. Il est permis de leur déplaire, si cela est nécessaire pour plaire à celui auquel nous devons plaire avant tout. Car il n'y a personne qui soit plus notre père que celui qui nous a aimés d'une charité perpétuelle et qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous. *Et comment avec lui ne nous a-t-il pas tout donné* (1), lui qui, tout indignes et pécheurs que nous étions, nous a pris dès le sein de notre mère, et nous a régénérés pour l'héritage impérissable du ciel? Ni le frère, ni le père, ni la mère ne peuvent racheter, mais l'homme, Fils de Dieu, nous a rachetés, et c'est lui qui, pour sa dignité, pour sa charité, pour ses mérites et ses promesses, nous demande un amour au-dessus de tout autre amour : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus; qui vero reliquerit patrem aut matrem propter nomen meum centuplum accipiet et vitam æternam possidebit.* Si vous aimez vos parents, vous faites bien, mais craignez

(1) Rom. 8.

Dieu encore davantage; vous vaincrez ainsi l'amour par l'amour et la crainte par la crainte.

2° Comme nous sommes obligés d'aimer Dieu sur toute chose, nous sommes aussi obligés de le craindre par-dessus tout; c'est Jésus-Christ qui nous l'enseigne. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut perdre le corps et l'âme dans l'enfer; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive; je suis venu séparer l'homme de son père, de sa mère, et la fille de sa mère. Celui qui veut venir après moi, et qui ne hait pas son père et sa mère, ne peut être mon disciple. C'est-à-dire que nous devons être opposés lorsque notre père ou notre mère sont eux-mêmes opposés et qu'ils veulent pousser leur fils à sa perte. « Pour montrer qu'ils sont les parents des corps, « dit saint Chrysostôme, et non des âmes, ils aiment les « corps de leurs enfants, mais ils méprisent leurs âmes; « ils désirent qu'ils soient en bonne santé et qu'ils réus- « sissent dans le siècle, mais ils ne se mettent pas en « peine de ce qu'ils souffriront dans l'enfer. »

D'où le même saint tire cette conclusion : Quand même votre mère, les cheveux épars, les vêtements déchirés et vous montrant les mamelles qui vous ont nourri, quand même votre père se jetteraient en travers de la porte, allez, foulez aux pieds votre père, et volez à l'étendard de la croix les yeux secs. Si les menaces vous effraient, que les promesses de Dieu vous excitent; que l'exemple des enfants de Zébédée vous soutienne : ils laissent leur père déjà vieux et suivent Jésus-Christ au royaume des cieux.

IIIe Point. — *Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei.* Ce récit désigne ceux que le travail présent effraie et que l'amour du repos retient; qui, étant appelés, ne refusent pas de venir, mais qui veulent différer et jouir du siècle, et ensuite, disent-ils, ils

lui diront adieu. Mais Dieu les rejette et les réprouve, parce qu'en attendant ils se plongent dans les vices, ils ne se préparent point au saint ministère, et, pour cela. n'y entrent jamais ou y viennent sans préparation.

1° Le clerc, en recevant la tonsure, dit : *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei.* Que signifie cela, sinon ce que disait l'autre : *Je vous suivrai, Seigneur ?* Il faut donc que déjà il soit appliqué à ce qui regarde le service de Dieu, et il doit régler sa vie de telle manière que dans son extérieur, dans son port, dans sa démarche, dans ses discours et dans tout le reste, il n'y ait rien que de grave, et que tout respire la modération et la religion. Cependant souvent les clercs inférieurs ne diffèrent en rien des laïques, et tant qu'ils peuvent retourner en arrière, ils vivent avec plus de liberté, afin qu'avant d'être liés par des vœux, ils puissent se rassasier du siècle et lui dire adieu. *Permettez-moi, d'abord, de l'annoncer à ceux qui sont à la maison.* En attendant, ils se mêlent au siècle, ils en prennent les mœurs, ils prennent peu à peu du goût pour les choses du monde et de la terre ; les choses célestes leur causent du dégoût de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin, jetant l'habit clérical, ils quittent Jésus-Christ pour le siècle. Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.

2° Quand même ceux qui ont ainsi regardé en arrière recevraient les Ordres sacrés et parviendraient au sacerdoce, ils ne sont pas propres au royaume de Dieu ; ils s'y présentent indignement et sans préparation ; ils n'honorent pas leur ministère et profanent les divins mystères, car ils n'écoutent pas le conseil de la Sagesse : « Mon fils, « en allant au service de Dieu, tenez-vous dans la crainte, « et préparez votre âme à la tentation (1). » Mais n'aimant pas le travail, lâches et négligents, sans courage, ils passent dans l'oisiveté le temps du séminaire ; ils ne

(1) Eccl. 2.

s'appliquent point, selon leurs forces, à acquérir les vertus ; ils ont l'apparence de la piété, mais ils en rejettent la vertu ; ils aiment plus les plaisirs que Dieu, et le temps du séminaire passé, ils retombent dans les vices dont ils se sont déjà souillés et nourris ; ils retiennent encore l'habit clérical, mais ils n'en ont plus ni l'esprit ni la vie. Celui qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu. Accoutumez-vous donc, mes frères, à être maintenant tels que vous devez être après l'ordination, comme vous vous le proposez. Vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ, dit l'apôtre, quant à la profession. Il dit ailleurs : « Revêtez-vous de « Jésus-Christ quant à la vie et aux mœurs, quittez tout « ce que vous avez aimé autrefois, la colère, l'indigna- « tion, la malice, le blasphème, les discours honteux, « le mensonge, les bouffonneries, vous dépouillant du « vieil homme et de ses actes, et vous revêtant du nou- « veau, pratiquant la miséricorde, la bonté, l'humilité, « la modestie, la gravité, la continence (1). » Efforcez-vous de rendre votre élection et votre vocation sûres par vos bonnes œuvres.

HUITIÈME MÉDITATION.

Il faut correspondre à sa vocation.

Obsecro vos in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis (2). Que servirait-il de suivre votre vocation, si vous n'y conformez pas votre vie ? Que sert-il, dit saint Bernard, d'être élus canoniquement, si nous ne vivons pas canoniquement ? Quand même l'entrée paraît irrépréhensible, l'intention pure, n'y a-t-il rien autre à craindre ? Beaucoup. Il y en a un certain nombre qui, après avoir commencé par l'esprit, ne sont pas consommés par l'esprit, mais par la chair. *Fidelis autem Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus* (3). Pour vous montrer

(1) Coloss. 3. — (2) I Cor. 1. — (3) I Cor. 4.

fidèle vous-même, considérez le ministère, l'emploi, le danger qui sont la suite de la vocation divine : envers Dieu, un ministère important; envers le prochain, un emploi important; envers vous-même, un grave danger.

Ier Point. — *Dicite Archippo*, dit l'apôtre, *vide ministerium quod accepisti a Domino, ut illud impleas. Quæritur enim inter dispensatores, ut quis fidelis inveniatur.* Il est sans doute chargé d'un lourd fardeau, mais il reçoit une grâce proportionnée à sa charge; cependant, s'il rejette la charge et néglige la grâce, il se rend coupable d'une double infidélité.

1° A quelle fin Jésus-Christ a-t-il établi les prêtres et les autres clercs? Est-ce pour avoir des compagnons de table, qui s'enrichiraient des biens de son Eglise, des vœux des fidèles, du patrimoine des pauvres, qui trouveraient le bonheur dans le jeu et l'oisiveté, et qui à l'autel insulteraient l'humilité de Jésus-Christ par leur arrogance, leur faste et leur luxe? Non, mais c'était pour avoir des ministres qui le serviraient, des hommes pour prêcher la parole divine et pour administrer les sacrements. *Ecoutez-moi, lévites*, disait le roi Ezéchias : *mes enfants, sanctifiez, purifiez la maison du Seigneur, enlevez du sanctuaire tout ce qui n'est pas pur; mes enfants, ne négligez rien. Le Seigneur vous a choisis afin que vous soyez en sa présence, que vous le serviez, que vous l'honoriez et que vous lui brûliez de l'encens* (1). Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi; je vous ai placés afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que ce fruit demeure* (2).

Sans doute c'est une grande dignité et une faveur singulière d'être ministre et dispensateur dans la maison de Dieu, mais il n'y a pas d'honneur sans charge. Ce n'est pas la dignité qui sauve, dit saint Jérôme, mais c'est la charge imposée par la dignité qui sauve les prêtres; d'où

(1) Paral. 29. — (2) Jean 15.

saint Ambroise conclut en ces termes : « Il n'y a rien dans « ce siècle de plus éminent que les prêtres, pourvu que « nous montrions plutôt ce que nous sommes par nos ac- « tions que par notre nom, afin que le nom s'accorde « avec l'action et que l'action réponde au nom, que le « nom ne soit pas vide et le crime énorme, l'honneur « sublime et la vie honteuse. »

2° C'est donc un crime et une insigne infidélité pour un clerc de ne pas supporter comme il convient, selon sa dignité, le fardeau qui lui est imposé ; et il s'ensuit une autre infidélité, c'est qu'il cache et enfouit les talents et les dons de la grâce. Comme la charge correspond à la dignité, le secours de la grâce correspond à la charge, et il faudra en rendre compte ; car le Seigneur n'a pas donné la grâce pour qu'on la néglige, mais pour qu'on la mette en pratique. A proportion que les dons s'accroissent, l'obligation imposée s'accroît aussi. On demandera beaucoup à celui qui a beaucoup reçu. C'est le langage de saint Grégoire ; c'est aussi ce que dit souvent l'apôtre à Timothée : *Noli negligere gratiam quæ in te est quæ data est tibi cum impositione manuum presbyterii admoneo te ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum, ministerium tuum imple.*

Je reviens à la pensée par laquelle j'ai commencé : *Obsecro vos in Domino ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis. Sicut unicuique divisit Deus mensuram gratiæ, sicut unumquemque vocavit, ita ambulet* (1). Le prêtre ne doit point aller sans crainte et sans sollicitude, car ce n'est pas sans raison que saint Chrysostôme s'effraie pour nous, à cause de la sublimité, de la dignité, de la gravité du fardeau, de la multitude des devoirs et des grâces, et de l'abondance des fruits que l'on exigera de nous. Je ne parle pas témérairement, dit-il, mais selon que je suis affecté et que je le sens; je ne pense pas : *Non arbiter*

(1) I Cor. 7.

inter sacerdotes esse multos qui salvi fiant in ea causa est, quoniam res excelsum requirit animum et immuneris oculis illis opus est.

IIe Point. — *A prophetis Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram* (1). Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri; ensuite, lorsqu'il retournait recevoir son royaume, avant de partir, il appela ses serviteurs et leur donna dix talents pour son commerce, pour gagner des âmes : grande affaire, dont il demandera compte lorsqu'il viendra ! Malheur au serviteur qui n'a pas placé son argent à intérêt, mais qui le garde dans sa poche ! malheur au prêtre qui ne correspond pas à la grâce de sa vocation ! La perte des âmes viendra de deux causes : de ce que, par sa négligence, il ne les aura pas retirées de la damnation, et de ce que, par une vie qui n'aura pas été exemplaire, il les aura conduites à leur perte.

1° *A prophetis egressa est pollutio super omnem terram.* Le Seigneur attribue avec raison tous les péchés et les crimes de son peuple à ses ministres et aux prêtres, parce qu'ils ont négligé leur fonction sacerdotale. De même que toute espèce de bien sort du temple, dit saint Chrysostôme, c'est de là que sort aussi toute espèce de mal. Lorsque vous verrez un peuple qui n'a plus de règle, vous jugerez, sans vous tromper, que cela vient de la faute du prêtre. En effet, si la science de Dieu n'existe plus sur la terre, si la malédiction, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère, ont tout inondé, d'où viennent tant de prévarications? L'iniquité est venue des anciens du peuple, dit Pierre de Blois. Il n'y a personne aujourd'hui qui avertisse, qui enseigne, qui exhorte au bien. Les prêtres sont *canes muti non valentes latrare dormientes et amantes somnia.* C'est pourquoi Osée dit : « Vous tomberez aujour- « d'hui, et le prophète avec vous, et le peuple sera sem- « blable au prêtre (2). »

(1) Jér. 23. — (2) Isaïe 36, et Osée 4.

Dieu menace le prêtre plus fortement que le peuple. Fils de l'homme, je vous ai placé comme une sentinelle pour la maison d'Israël, vous entendrez ma parole de ma bouche, et vous l'annoncerez. Si, lorsque je dirai à l'impie : Vous mourrez, vous ne le lui annoncez pas, afin qu'il se détourne de sa voie, l'impie mourra dans son péché, mais je vous demanderai compte de son sang. Malheur aux prophètes sans sagesse ! Vous n'êtes pas monté du côté opposé, et vous ne vous êtes pas placé comme un mur entre la maison d'Israël pour soutenir le combat au jour du Seigneur. Malheur aux pasteurs d'Israël qui ne pensaient qu'à se nourrir eux-mêmes ! Vous mangiez le lait, vous vous couvriez de la laine, vous immoliez ce qui était gras, et vous ne faisiez pas paître mon peuple. Vous n'avez pas soutenu ce qui était faible, vous n'avez pas guéri ce qui était malade, vous n'avez pas lié ce qui était brisé, vous n'avez pas ramené ce qui était abandonné, vous n'avez pas cherché ce qui était perdu ; je demanderai compte de mon troupeau aux pasteurs.

2° Si la négligence des prêtres amène de si grands maux lorsqu'ils ne ressuscitent pas en eux la grâce de l'ordination, quel mal ne font-ils pas lorsque, devenus les modèles du troupeau, ils laissent apercevoir une vie désordonnée et la donnent ainsi à imiter! Le peuple se conduit par l'exemple, mais plutôt par le mauvais que par le bon. Il est heureux lorsqu'il peut avoir des chefs qui n'osent rien reprocher et dont la vie lui sert d'excuse et de défense contre ses prévarications. Voilà mon commandement, ô prêtres ! Si vous ne voulez pas m'écouter et rendre à mon nom la gloire qui lui est due, je vous enverrai l'indigence, je maudirai vos bénédictions, j'étendrai mon bras et je vous jetterai au visage les souillures de vos solennités; elles vous entraîneront avec elles. Vous n'avez pas quitté votre voie ; vous en avez scandalisé plusieurs dans la loi qui ont rompu mon alliance (1).

(1) Malach. 2.

Qu'on ne se flatte pas de pouvoir cacher les vices qu'entraîne l'oisiveté et la paresse : les prêtres sont assis sur une chaire élevée et sont vus de toute part ; le Seigneur leur dit : *Dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum.* Qu'ils ne s'imaginent pas que leurs exhortations produiront quelque bien : Dieu leur promet des mamelles arides et un sein qui ne saurait devenir fécond, qui n'aura point d'enfants. Je vous enverrai l'indigence et je maudirai vos bénédictions... *Irritum fecistis pactum Levi : propter quod dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* Je vous condamnerai, ajoute-t-il, à un opprobre éternel, à une ignominie éternelle, qui ne sera jamais effacée (1). Il est certain qu'un tel prêtre est méprisé du peuple ; celui, dis-je, qui oublie la dignité de son état, ne peut espérer aucun fruit de ses paroles ; on le raille si, étant buveur, il prêche la sobriété, si, luxurieux, il va parler de la continence, si, étant avare, il veut persuader à ses auditeurs la nécessité des œuvres de miséricorde.

« Craignons beaucoup, dit saint Grégoire, et prenons « garde que notre conduite s'accorde avec notre minis« tère ; considérons sans cesse ce que nous sommes, c'est« à-dire prêtres ; pesons notre devoir, examinons le poids « dont nous nous sommes chargés, rendons-nous-en « compte chaque jour comme nous serons obligés de le « faire devant notre Juge. »

III[e] Point. — *Et erit in die hostia Domini, visitabo super omnes qui induti sunt veste peregrina qui complent domum Domini sui iniquitate et dolo* (2). Ceux qui sont revêtus d'un habit étranger sont les clercs et les prêtres qui, sous un habit clérical, mènent une vie séculière, et qui remplissent la maison de Dieu, c'est-à-dire l'Eglise, de fourberies et d'iniquités ; ce sont des loups ravissants qui, sous une peau de brebis, entrent dans le bercail de Jésus-

(1) Jér. 24. — (2) Soph. 1.

Christ, égorgent et perdent le troupeau. Le Seigneur les visitera au jour de la vengeance, lorsqu'il les immolera à sa justice. *Plangite sacerdotes, ululate ministri altaris*, vous qui êtes revêtus d'un habit étranger, car le jour du Seigneur est proche. Quelle sera alors la sévérité du jugement ! quelle sera la rigueur des supplices !

1° Il est temps, dit saint Pierre, que le jugement commence par la maison de Dieu. S'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui remplissent la maison de Dieu de fourberies et d'iniquités ? et si le juste est à peine sauvé, que deviendra l'impie et le pécheur? Cependant les prêtres qui se seront tenus dans leur devoir, *assis parmi les hommes apostoliques, jugeront les nations et domineront sur les peuples.* « Vous serez assis sur des siéges pour ju- « ger les douze tribus d'Israël (1). » Nous jugerons même les anges. Mais le prêtre pécheur, dit saint Chrysostôme, *sera dépouillé de sa dignité sacerdotale, et parce qu'on sait qu'il a reçu dans ce monde plus que les autres, l'auteur du monde le jugera plus sévèrement :* quand les dons sont plus abondants, il est juste que la supputation des dons soit plus grande. Il ne rendra pas seulement compte de ses propres péchés, mais des péchés des autres, de ceux de tout le peuple à la tête duquel il fut placé, sur lequel il a dû veiller, et des talents qui lui furent confiés.

Si vous faites une sérieuse attention, mes bien chers frères (ces paroles sont de saint Augustin), vous comprendrez que les prêtres, les ministres de Dieu sont dans un très-grand danger ; car si chaque personne aura alors bien de la peine à rendre compte pour soi-même, qu'en sera-t-il des prêtres, à qui on demandera compte de toutes les âmes?

2° Un supplice effroyable et sans fin suivra le jugement le plus sévère, et celui qui n'a pas voulu être placé parmi les juges, après sa condamnation, descendra dans le plus

(1) Matth. 19.

profond de l'enfer, où il trouvera autant de bourreaux qu'il y aura de pécheurs perdus par sa négligence ou par l'imitation de ses vices: *Judicium enim durissimum iis qui præsunt fiet et potentes potenter tormenta patientur* (1). Plus ils furent élevés, plus ils seront humiliés; plus ils se seront cruellement engraissés du sang du peuple, plus leur supplice sera horrible. Le peuple ignorant, dit saint Chrysostôme, au jour du jugement, sera corrigé avec la verge et le bâton, mais les prêtres par d'affreux supplices. Les enfants d'Héli nous donnent une idée de ce châtiment; ils étaient des enfants de Bélial, ne connaissaient ni le Seigneur ni le devoir sacerdotal. Le Seigneur fit entendre sa parole, et ceux qui l'entendront répéter *en éprouveront un tintement dans les oreilles.* Judas en est encore un exemple; il fut d'abord aveuglé, ensuite endurci, enfin il se pendit, et son corps s'ouvrit par le milieu, toutes ses entrailles se répandirent.

Il ne suffit pas d'entendre la vocation divine, il faut se conduire selon cette vocation. *La dignité des prêtres est grande*, dit saint Jérôme, *mais leur malheur est grand s'ils viennent à pécher. Réjouissons-nous en montant au sacerdoce, mais craignons la chute ; il y a moins de joie d'être monté au sommet que d'affliction de tomber de si haut.*

NEUVIÈME MÉDITATION.

De la triple charge apostolique.

Vos estis sal terræ. Après que le Sauveur eut instruit la foule, changeant de discours, il enseigna les fonctions propres aux apôtres; la charge de purifier : *vos estis sal terræ ;* la charge d'éclairer : *vos estis lux mundi;* la charge de perfectionner en mettant la dernière main : *civitas supra montem posita.* Or, les prêtres, dit saint Jérôme, remplissent les fonctions des apôtres ; c'est pourquoi on les

(1) Sap. 6.

appelle les apôtres des églises. Celui donc qui veut paître le troupeau du Seigneur doit d'abord le préserver de la contagion du mal; secondement, l'éclairer par l'enseignement des vertus; troisièmement, l'appeler au faîte de la perfection et au sommet de la sainteté.

1er Point. — *Vos estis sal terræ; quod si sal evanuerit in quo salietur, ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras et conculcetur ab hominibus.* Par ces paroles, le Seigneur montre le devoir de la charge du sacerdoce apostolique, il en montre la perte, à moins que le prêtre ne prenne garde à lui, aux autres, et ne s'éloigne de la contagion des maux.

1° *Vos estis sal terræ.* L'homme, tiré de la terre, est terrestre. Il n'a pas de goût pour les choses de Dieu, parce qu'il a du goût pour les choses de la terre. Son âme rend une mauvaise odeur à cause de la dépravation de ses affections, de ses vices et de ses péchés; sa conscience malade fourmille de vers; ses plaies se sont corrompues en présence de la folie humaine. C'est pour en adoucir l'âcreté et en enlever la puanteur, dit saint Augustin, que Dieu envoya le sel apostolique, le sel de la sagesse, dont le commencement est la crainte du Seigneur. Le prêtre doit donc, en premier lieu, purifier les âmes de la lie terrestre, enlever les taches des péchés par la terreur des jugements de Dieu et des châtiments qui leur sont réservés, ensuite répandre le goût des biens célestes et divins, les préserver de la pourriture en continuant toujours à travailler et à exhorter, s'il veut offrir à Dieu des victimes dignes de lui et qui lui soient agréables. C'est pour cela que Dieu l'a choisi; il l'a fait son ministre, afin qu'il porte du fruit et que son fruit demeure. Allez dans tout l'univers, prêchez l'Evangile à toute créature, enseignez toutes les nations en les baptisant et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé.

2° *Quod si sal evanuerit, in quo salietur.* C'est-à-dire,

ajoute saint Augustin, si vous, qui êtes chargés d'assaisonner en quelque manière les peuples, vous recherchez l'abondance des biens temporels et les richesses, et si vous abandonnez le royaume de Dieu et sa justice, ne craignant que de n'avoir pas assez de choses terrestres, qui pourra dissiper votre erreur, quand c'est vous-mêmes que le Seigneur a choisis pour arracher les autres à leur erreur? Si le chef et le pasteur s'éloigne de la voie de la vérité, qui le ramènera dans la voie? Elle est grave la sentence qui annonce au prêtre un grave danger; il doit bien faire attention, en lavant les souillures des autres, de n'en pas contracter lui-même; qu'en voulant retirer les autres du bourbier du vice il ne tombe lui-même dans l'abîme le plus profond; qu'en guérissant les maladies pestilentielles il ne périsse par la peste, et qu'en vivant dans le monde il ne soit damné avec le monde. Le Seigneur nous avertit que si nous sommes infatués par la vanité du monde, souillés par le déluge des crimes, il n'y a plus d'espérance, et le mal, dit saint Chrysostôme, devient sans remède.

Il n'y a rien, dit le même docteur, dont Dieu se trouve si gravement offensé que de voir des pécheurs honorés de la dignité sacerdotale. Si vous péchez comme simple particulier, vous avez moins à craindre; mais si vous péchez étant prêtre, vous périssez. Saint Augustin ajoute : Il est écrit : Si le peuple pèche, le prêtre priera pour lui; mais si le prêtre vient à pécher, qui priera pour lui?

3° *Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et à être foulé aux pieds.* Cette parole du Sauveur montre comme assurée la perte du prêtre qui se laisse corrompre par la concupiscence du monde; il devient inutile à ses fonctions et incapable de s'en acquitter; il est réprouvé avec le serviteur inutile; il ne mérite que le feu. En effet, *celui qui est méchant pour lui-même, à qui peut-il faire du bien* (1)? et celui qui ne sait pas gouverner sa maison,

(1) Eccl.

son corps et son âme, comment pourra-t-il avoir soin de l'Eglise de Dieu? S'il veut reprendre, exhorter, donner des remèdes, ne lui dira-t-on pas : *Médecin, guérissez-vous vous-même*? Quelle édification peut-il y avoir pour le disciple, demande saint Jérôme, s'il connaît qu'il est meilleur que son maître? De là il tire cette conclusion : Les prêtres, les diacres doivent avoir grand soin de l'emporter sur le peuple dans leur conduite et dans leurs discours ; car c'est un effroyable renversement dans l'Eglise, de voir les laïques meilleurs que les clercs.

On jettera dans les ténèbres extérieures le serviteur inutile ; à plus forte raison y jettera-t-on un ministre de l'Eglise qui la détruit. *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui fermez le royaume des cieux aux hommes ; vous n'y entrez pas, et vous n'y laissez pas entrer les autres* (1).

IIe Point. — *Vous êtes la lumière du monde.* Après avoir purifié les hommes des souillures de leurs péchés et de leurs vices, le prêtre doit faire briller à leurs yeux la lumière de toutes les vertus, soit par son enseignement, soit par son exemple.

1° Aussi Dieu nous a choisis, dit saint Chrysostôme, pour que, semblables à des astres brillants, nous soyons les maîtres et les docteurs de la loi et de la justice. Comme Jésus-Christ dit : *Je suis la lumière du monde*, et il était vraiment cette lumière qui éclaire tout homme qui vient en ce monde, de même les ministres qu'il envoie, comme son Père l'a envoyé, doivent briller comme des astres du second ordre, qui reçoivent leur lumière de ce soleil de justice et répandre leur clarté dans tout l'univers. Car on n'allume pas un flambeau pour le mettre sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'il brille aux yeux de tous ceux qui sont dans la maison. C'est pourquoi le Seigneur dit à ses disciples : Ne craignez pas ; ce que je dis dans

(1) Matth. 23.

les ténèbres, dites-le à la lumière, et ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits.

Nous devons donc considérer attentivement et méditer, mais surtout imiter et exprimer dans toute notre conduite la vie de Jésus-Christ, de telle sorte qu'aux yeux du peuple nous soyons une exacte représentation, une vive image du Sauveur, et que nous puissions dire : Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ.

2° Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres ; soyez toujours prêts, au contraire, à les reprendre et à vous y opposer ; marchez comme des enfants de lumière aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre Père céleste. Mais quelles sont les bonnes œuvres, sinon celles qui proviennent de toute espèce de vertus? C'est pourquoi l'apôtre dit : Le fruit de la lumière consiste en toute espèce de bonté et de justice. Il n'y aurait aucune utilité dans nos paroles, dit saint Chrysostôme, si notre vie ne brillait pas par la lumière de la sainteté ; et, comme le fait observer saint Bernard, la voie la plus longue est celle des paroles, la plus courte est celle des exemples ; les paroles s'en vont, mais les exemples entraînent. C'est pourquoi notre Seigneur commença à faire, ensuite à enseigner. Il n'y a rien, dit le saint concile de Trente, qui excite autant les autres à la piété, au respect envers Dieu, que la vie et l'exemple de ceux qui se sont consacrés au divin ministère. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne devienne ténèbres ; car les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. Dans certains prêtres, dit saint Bernard, on voit une grande élégance dans les vêtements, mais aucun ou bien peu de soin pour la vertu.

Eloignons de nous les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière ; marchons honnêtement, comme on marche pendant le jour ; car Dieu nous a faits pour être la lumière et le salut des nations et des peuples jusqu'aux extrémités de la terre. Ceux qui auront enseigné

la justice à plusieurs brilleront comme des étoiles perpétuelles. Celui qui aura fait et enseigné sera appelé grand dans le royaume des cieux (1). Mais celui qui violera un de ces moindres commandements et qui apprendra aux hommes à les violer sera le dernier dans le royaume des cieux, c'est-à-dire, selon saint Chrysostôme et Théophylacte, qu'il en sera exclu et périra loin du ciel.

III[e] Point. — *Non potest abscondi civitas supra montem posita.* La ville placée sur la montagne est celle, dit saint Augustin, qui est fondée sur une justice éclatante et remarquable, selon le langage du Seigneur. Et voilà la troisième fonction de la charge apostolique, qui consiste à conduire le troupeau du Seigneur, après l'avoir purifié et éclairé, jusque sur la sainte montagne, par la voie qu'on appelle unitive, afin de le faire arriver à la perfection. On demande en quoi consiste la fonction de perfectionner et quelle en est la méthode.

1° Que signifie cette ville bâtie sur la montagne. sinon l'union suprême et parfaite de la société, ou la charité divine qui unit les hommes entre eux et à Dieu d'une union parfaite, qui est le sommet de la vertu, de la perfection, et le dernier degré de la sainteté? C'est sur ce sommet que le Seigneur a établi les apôtres et leurs successeurs pour y faire paître son divin troupeau. Il les y a mis comme une ville forte, comme un mur d'airain qui doit envelopper toute la terre; c'est dans cette citadelle et dans ces murs que la Sagesse a dressé une table et servi le vin des vierges; elle veut qu'on y invite les fidèles, et c'est là qu'elle invite son épouse à s'enivrer du feu de l'amour, afin d'y faire germer la charité. Je parle sans figure, c'est-à-dire qu'il faut que les prêtres conduisent et élèvent graduellement les fidèles de la vie purgative à l'illuminative, et ensuite jusqu'à l'unitive, qui est le comble de la sainteté et de la charité parfaite envers Dieu et en-

(1) Dan. 12 et Matth. 5.

vers le prochain. On en fait d'abord des serviteurs de Dieu, ensuite des disciples de Jésus-Christ, enfin des frères et des amis du Sauveur. C'est une grande tâche qu'un ministre de Dieu ne peut cependant refuser, car c'est la fin et le but de notre foi, c'est le pivot sur lequel roule toute la religion et la vie du chrétien.

Voilà la montagne de Sion, la montagne sainte, la montagne de Dieu, qu'il aime et qu'il habite; c'est la cité du grand Roi, qui est fondée pour le bonheur de toute la terre, la Jérusalem céleste, l'heureuse vision de la paix qui s'élève jusqu'au ciel, construite et cimentée par des pierres vivantes. Mais, comme le remarque saint Ambroise, les infirmes ne peuvent vivre sur un lieu très-élevé ; il faut donc d'abord les guérir, afin que, croissant peu à peu en vertu, ils puissent monter jusque sur la montagne. Aussi le Seigneur commence à les guérir dans les lieux bas, c'est-à-dire qu'il les retire du bourbier du désordre et enlève l'aveuglement qui cause leur perte.

2° Si vous voulez savoir la manière de perfectionner, examinez tout avec attention, comme l'enseigne le même saint Ambroise. Voyez comment Jésus-Christ monte avec les apôtres et descend vers la foule ; c'est ainsi que le prêtre doit descendre près des infirmes et des faibles pour les guérir, ensuite disposer leurs cœurs à monter en allant de vertu en vertu jusqu'à ce qu'ils voient Dieu dans la sainte Sion. Mais il doit marcher le premier, appeler les autres, les conduire, les aider, les tirer, comme dit le prophète : *Vous qui évangélisez Sion, montez sur une montagne élevée; alors faites entendre votre voix avec force, dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu* (1).

Le prêtre lui-même, semblable à une ville placée sur la montagne, doit appeler, unir, lier toute une multitude en société et en amour avec le Sauveur Jésus, qui doit être lui-même le nœud et le lien qui attache et unit le

(1) Isaïe 40.

peuple à Dieu et Dieu à son peuple. Le prêtre, dit saint Chrysostôme, est placé entre Dieu et la nature humaine : d'une part il nous apporte les bienfaits, de l'autre il offre nos demandes ; mais les deux extrêmes ne peuvent se lier, à moins que le milieu ne soit uni à l'un et à l'autre : le prêtre ne peut pas unir l'homme à Dieu s'il n'est pas lui-même uni à l'un et à l'autre par la charité parfaite.

Examinons, mes frères, combien nous sommes encore éloignés de cette perfection ; hâtons-nous donc et entendons l'avertissement que nous donne l'ange : *Levez-vous et hâtez vos pas, il vous reste encore un chemin bien long pour arriver à la montagne de Dieu.*

DIXIÈME MÉDITATION.

Il faut au prêtre la science.

Præceptum sempiternum est in generationes vestras, ut habeatis scientiam discernendi inter sanctum et profanum, doceatisque filios Israel legitima mea (1). Si le Seigneur a parlé ainsi aux lévites, à combien plus forte raison la science sacrée et la doctrine ne sont-elles pas nécessaires aux prêtres de la loi nouvelle ! La fonction du prêtre exige donc la science, et son ignorance est un double mal et pour lui et pour le troupeau. Si le prêtre n'a pas la science suffisante, il ne remplit pas son devoir, il conduit les autres à leur perte, et il n'échappera pas au danger de son âme.

Ier Point. — *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum ut offerat dona et sacrificia pro peccatis, qui condolere possit iis qui ignorant et errant* (2). Il y a dans ces paroles l'exposé de deux fonctions du prêtre, l'une qui regarde Dieu, l'autre le peuple. Quant à la première espèce de fonction, on voit clairement qu'on ne peut la remplir si l'on n'a pas la

(1) Lévit. 10. — (2) Hebr. 5.

science compétente pour discerner ce qui est saint de ce qui est profane, ce qu'exige le culte de Dieu, ce qu'ordonne la loi divine et ce qu'elle défend. A l'égard du peuple les devoirs du prêtre sont nombreux; les principaux sont les fonctions de docteur, de médecin et de juge. Ces trois fonctions exigent une science qui ne soit pas médiocre.

1° Le prêtre est la lumière du monde, le docteur des nations, le prédicateur de l'Evangile, le précepteur de la morale de la vie et des mœurs : *Euntes docete omnes gentes, docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* C'est lui qui annonce la volonté divine; il est l'ange des armées du Seigneur, l'interprète de la loi divine : *Labia enim sacerdotes custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus.* Il est le pasteur, le conducteur et le guide des âmes dans la voie du salut : *Pascite qui in vobis est gregem Dei* (1). S'il est guide et pasteur, il est nécessaire qu'il sache distinguer les pâturages et qu'il connaisse le chemin. Personne ne peut être maître avant d'avoir été disciple; aucun ne sera docteur de la loi s'il n'a été auditeur. Apprenez pour enseigner, dit saint Jérôme, apprenez cette parole qui est exacte, afin que vous soyez capable d'enseigner une saine doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent. Quel sera l'interprète de la loi, s'il n'en comprend pas le sens? quel sera l'ambassadeur de Dieu, s'il ne connaît pas son ordre et sa volonté?

Il ne suffit pas de connaître le commandement de Dieu, il faut encore avoir de la facilité pour la prédication ; car, comme le dit saint Chrysostôme, le prêtre dont la vie est régulière, mais qui ne sait pas s'exprimer, maintient sans doute les saints dans la sainteté par le bon exemple, mais cependant il ne peut instruire l'ignorant.

2° Le Seigneur a établi le prêtre avec l'autorité de juge, afin qu'il remette ou retienne les péchés suivant les di-

(1) I Petr. 5.

verses dispositions des pénitents : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Mais qui pourra rendre un jugement avec justice, s'il ne connaît pas les règles du droit, les saints canons, les cas réservés, les empêchements de mariage, les censures, les irrégularités, les diverses espèces de simonie, la nature des crimes et leurs différences, la gravité des fautes, la satisfaction et la peine qu'ils méritent, selon la qualité des personnes et leur faculté? Qui ne comprend qu'il faut pour cela une grande science, qu'il la faut, en un mot, si vaste, que toute la vie d'un homme suffit à peine pour l'acquérir, et qu'il y a d'autant plus de précautions à prendre, que les jugements que porte le prêtre l'emportent autant par leurs conséquences sur les jugements ordinaires que la perte éternelle l'emporte sur les pertes temporelles?

3° Enfin le prêtre est le médecin des âmes, dont il doit guérir les maladies et les blessures, retrancher les passions et les anciennes habitudes ; il doit fortifier celui qui est infirme, bander ce qui est brisé, ramener ceux qui s'égarent, relever ceux qui sont dans le désespoir, sauver ceux qui périssent ; il doit donc savoir les remèdes qui sont propres à chaque espèce de maladie. *Quels sont donc ceux*, dit saint Jérôme, *qui enseignent que la bonne conduite suffit au prêtre? Celui qui ignore la loi prouve par là qu'il n'est pas prêtre; car il appartient au prêtre non seulement de savoir la loi, mais aussi de savoir répondre à tout ce qu'on lui demande concernant la loi, selon cette parole d'Aggée : Demandez la loi au prêtre*

Il est vrai que le Seigneur choisit pour le ministère apostolique des hommes grossiers, mais il les instruisit pendant au moins trois ans tout entiers et avec soin ; il ne voulut pas qu'ils parussent en public jusqu'à ce qu'ils eussent l'esprit de vérité. C'est lui, disait-il, qui vous enseignera toute vérité. Etudiez, lisez, méditez, non des fables de vieilles, mais les mystères de la foi, les préceptes

des mœurs, la vie de Jésus-Christ et des saints, les canons de l'Eglise, les discours des saints Pères, afin que vous soyez un homme de Dieu parfait, capable de faire toute sorte de bien, et afin de ne pas vous tromper, vous qui devez enseigner à ceux qui s'égarent le chemin qu'ils doivent suivre.

IIe Point. — *Le bien ne se trouve pas là où manque la science de l'âme* (1). C'est un grand mal lorsque le prêtre n'a pas la science du salut. L'ignorance du prêtre tourne au préjudice du peuple, de la religion et de l'Eglise.

1° Il est digne de compassion, le peuple qui a pour chef un prêtre ignorant ; car si la lumière qui est en vous est ténèbres, quelles seront donc les ténèbres elles-mêmes? Le peuple sera assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, et pendant la nuit toutes les bêtes sauvages de la forêt passeront par là et dévoreront le troupeau. L'ignorance du peuple est la conséquence de l'ignorance du pasteur. Les saintes Ecritures lui attribuent tout le mal. *L'homicide, le vol, l'adultère se sont répandus comme une inondation, parce que la science de Dieu n'est point sur la terre* (2). « Votre douleur est vaste comme la mer, filles « de Sion ; qui vous guérira? Vos prophètes ne voient que « des choses fausses et insensées ; ils n'ont point décou- « vert votre iniquité pour vous rappeler à la péni- « tence (3). » — « C'est pour cela que mon peuple a été « emmené en captivité, car il n'avait pas la science, et « l'enfer a dilaté son sein et a ouvert ses gouffres sans « fin (4). »

L'ancienne loi avait décrété que personne ne serait employé au ministère s'il était aveugle, châssieux, ou qu'il eût des taches dans les yeux. Est-ce qu'un aveugle peut conduire un aveugle? ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse? Aussi les saints canons excluent du ministère des autels les ignorants comme ceux qui ont cer-

(1) Prov. 19. — (2) Osée 4. — (3) Thess. 2. — (4) Isaïe 5.

taines infirmités corporelles. Qu'on n'ait point l'audace, dit le pape Gélase, d'ordonner ceux qui ne sont pas instruits ou qui ont quelque difformité corporelle, car celui qui n'est pas instruit ne peut pas être propre au ministère.

2° L'ignorance est la mère de toutes les erreurs, dit le quatrième concile de Tolède. Les prêtres qui sont chargés d'instruire doivent l'éviter. Si le pasteur ignore ou se trompe, ou s'il ne peut discerner l'erreur, ni l'arrêter, quel préjudice pour la foi et la religion, qui, étant établie sur le fondement des apôtres et des prophètes, doit s'étendre par le moyen de leurs successeurs et par eux être soutenue et conservée? La foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient par la parole ; comment invoqueront-ils celui auquel ils ne croient pas? et comment entendront-ils s'il n'y a pas de prédicateur (1)? et comment prêchera-t-on si l'on n'a pas l'art des paroles convenables et si les pasteurs n'ont pas l'intelligence? Comme on a abandonné la foi dans les siècles qui nous ont précédés! comme on a laissé l'ancienne religion! Hélas ! les sentinelles étaient presque toutes aveugles; c'étaient des chiens muets qui ne pouvaient pas aboyer contre l'hérésie qui faisait des progrès; elles ne voyaient que des choses vaines; elles dormaient et aimaient le sommeil, ces sentinelles.

3° Il est facile de comprendre que les maux de la religion et de la foi retombent sur l'Eglise, qui n'a d'autre rempart ni d'autres limites que la profession de la foi. On éprouve trop souvent, dit saint Bernard, combien il y a de danger pour l'Eglise lorsque le troupeau ne trouve pas de pâturages, parce que le chef en ignore le chemin. L'Eglise réclame contre d'autres torts qui lui sont faits ; elle se plaint du vol de ses biens, dont jouissent des hommes ignorants et paresseux. La sainte Eglise, pleine de

(1) Rom. 10.

prévenances, a établi des séminaires dans divers lieux et a pourvu à l'entretien de ses ministres, afin que, n'ayant pas à s'occuper du vêtement et de la nourriture, ils puissent facilement s'appliquer aux sciences et à leurs fonctions, mais non pas afin de leur donner le moyen de flatter leur penchant et de vivre dans l'oisiveté. *Que celui qui ne veut pas travailler ne mange pas* (1).

Il a été dit à tous les enfants d'Adam : Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front. Comme les cultivateurs doivent labourer, voiturer, semer, moissonner, les prêtres doivent feuilleter les livres, répandre la parole de Dieu, porter la moisson dans les greniers du Seigneur. Le paresseux qui cache sa main sur son aisselle ne peut pas être appelé un fidèle dispensateur, mais plutôt un serviteur méchant et inutile, que l'Eglise nourrit pour son malheur. Car le docteur ecclésiastique doit briller autant par sa doctrine que par la sainteté de sa vie : la science sans la bonne vie rend orgueilleux, la bonne vie sans la science rend inutile, dit le concile d'Aix-la-Chapelle.

IIIe Point. — *Vœ vobis duces cœci!* Celui qui accepte le sacerdoce sans une science convenable est évidemment dans un danger actuel de son salut, car il accepte une charge dont il ne peut pas s'acquitter. Si son esprit est tellement incapable qu'il ne puisse pas acquérir la science nécessaire, il n'y a pas de sa faute; mais il est irrégulier, d'après le canon de Gélase, et il n'y a point de dispense pour cette espèce d'irrégularité. Mais s'il a négligé d'apprendre, son ignorance est un péché au châtiment duquel il n'échappera pas. *Malheur à vous, guides aveugles!* car on ne connaît pas facilement ce péché et on le répare difficilement.

1° On connaît difficilement le péché d'ignorance, parce que 1° c'est le propre de l'ignorance d'induire en erreur et de tromper la conscience par illusion, parce que la ma-

(1) Thess. 3.

tière de ce péché s'accroît insensiblement, de telle manière que ce qui était d'abord léger devient très-grave : autre chose est d'être oisif pendant quelques heures ou quelques jours, autre chose de ne rien faire pendant des mois et des années, tellement que, par une négligence qui va toujours croissant, on tombe dans une ignorance crasse, et l'on devient inhabile, incapable de remplir son emploi; parce que 2° l'ignorance qui ne procède pas de l'incapacité est ordinairement accompagnée de la présomption, qui se fortifie au moyen d'un léger examen et aveugle l'esprit de plus en plus. On en voit qui, étant instruits bien médiocrement, résolvent avec audace les questions les plus difficiles ; car ils ne voient nullement les difficultés qui se rencontrent de part et d'autre : ils sont d'autant plus nuisibles qu'ils se défient moins de leur savoir et d'eux-mêmes.

2° On corrige plus difficilement le vice de l'ignorance. Quel est celui qui, après avoir parcouru le cours de ses études, après avoir fait le noviciat du séminaire, apprend sans maître ce qu'il n'a pas voulu apprendre, soit par dégoût, soit par paresse, ce qu'un maître expliquait publiquement? Celui qui, persuadé de son ignorance, voudrait la quitter, n'apprendra pas la science en un moment ; il lui faudra beaucoup de temps pour s'instruire; mais comme il a du dégoût pour les livres, il a l'habitude de les mépriser, il ne peut pas les voir sans un nouveau dégoût, et il ne s'y accoutumera pas; il s'ensuit que le danger de l'âme augmente. Que fait au milieu des hommes un prêtre qui n'aime pas l'étude et les lettres? Il se livre à l'oisiveté, il se laisse aller à tous les maux qu'enseigne l'oisiveté, aux jeux, aux repas et à d'autres vices encore plus graves.

3° Le péché d'ignorance se répare difficilement. Que fera un prêtre qui a administré les sacrements autrement qu'il ne le devait, qui a uni des époux avec un empêchement dirimant, qui, interrogé sur un point de la loi ou

sur la foi, a mal répondu, qui n'a pas imposé au pénitent une restitution quand il la devait, ou qui en a ordonné une qu'il ne devait pas? Quelle peine pour se tirer de cet embarras! Aucun art n'est censé s'apprendre, dit saint Grégoire, que par une sérieuse méditation, et cependant souvent ceux qui n'ont aucune connaissance des préceptes spirituels ne craignent pas de s'annoncer comme médecins des cœurs.

Je conviens que ceux qui sont chargés de la conduite des âmes ont besoin d'une plus grande instruction; cependant les autres prêtres ne doivent pas s'imaginer qu'ils sont exempts du péché d'ignorance, s'ils ne travaillent pas; car, par l'ordination, ils sont destinés aux mêmes fonctions que les autres; il n'y a qu'un sacerdoce. quoiqu'il y ait deux pouvoirs différents. Le sacerdoce ne donne à personne le pouvoir de célébrer sans lui donner en même temps le pouvoir des clefs pour remettre les péchés et paître le troupeau de Jésus-Christ. Quiconque a reçu le sacerdoce professe par là même qu'il est apte à toutes les fonctions; il doit être toujours prêt devant le Seigneur à toute espèce d'emploi, de crainte que le Seigneur ne lui dise: « Parce que vous avez repoussé la « science, je vous rejetterai de mon sacerdoce, afin que « vous n'en exerciez pas les fonctions (1). » Et celle-ci: *Labia sacerdotis custodient scientiam; væ vobis qui clavem scientiæ tulistis et ipsi non introistis, væ vobis duces cæci* (2)! Seigneur, donnez-moi votre sagesse, qui est toujours au pied de votre trône, car je suis votre serviteur. Homme faible et misérable, j'ai peu d'intelligence de votre jugement et de vos lois; qui connaîtra votre pensée, si vous ne lui donnez la sagesse, et si vous ne lui envoyez d'en haut votre Saint-Esprit?

(1) Osée 4. — Luc 11.

ONZIÈME MÉDITATION.

Le sacerdoce exige la sainteté.

Mundamini qui fertis vasa Domini (1). Tout le monde en est persuadé, et les saints Pères n'ont qu'une voix pour dire que le sacerdoce exige la sainteté, qui est fondée sur l'intégrité des mœurs, sur la sublimité des vertus et sur l'abondance des bonnes œuvres, de telle sorte que le prêtre est digne de tout respect et de toute vénération, lorsque sa vie est conforme à son état, et digne, au contraire, d'un souverain mépris, si sa conduite y est opposée. L'état clérical est fondé sur ces trois choses : la vocation, la consécration, l'administration. Or, la vocation est sainte, elle exige la sainteté ; la consécration est sainte, elle confère la sainteté ; l'administration est sainte, elle augmente et suppose la sainteté.

Ier Point. — Si vous doutiez que la vocation ecclésiastique soit sainte et qu'elle exige la sainteté, entendez, je vous prie, ce que dit l'Ecriture, et faites attention à la conduite de l'Eglise.

1° D'abord, la vocation ecclésiastique est divine, par conséquent sainte ; elle ne peut venir que de Dieu, qui est le père des lumières : autrement ce n'est pas une véritable vocation, mais une illusion de la chair et du démon. Car *personne ne doit prendre cet honneur, que celui qui est appelé de Dieu. Jésus-Christ ne s'est point glorifié en se faisant pontife lui-même, mais Dieu lui parla ainsi, et l'appela en disant : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech* (2). Dieu le Fils, à son tour, appela ceux qu'il voulut pour leur communiquer son sacerdoce, et leur dit : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis. C'est sur cela que saint Paul fait

(1) Isaïe 52. — (2) Hebr. 5.

l'éloge de son propre sacerdoce, en disant qu'il n'a été appelé ni par les hommes, ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père, qui l'a désigné dès le sein de sa mère.

Le fruit et la fin de cette vocation, tels que Dieu les a établis, c'est notre sanctification et l'obligation de le servir dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie; car *Dieu ne nous a pas appelés pour l'impureté, mais pour la sanctification* (1). Celui donc qui méprise tout cela ne méprise pas un homme, mais Dieu lui-même. « Je vous « ai choisis, dit le Seigneur, et je vous ai placés afin que « vous alliez et que vous portiez du fruit. » Or, l'apôtre enseigne que ce fruit est la sainteté et la justice. « Votre « fruit consiste dans la sanctification, et voici la volonté « de Dieu, votre sanctification (2). » Il dit encore que, quoique la manière de la vocation à la foi et au baptême soit la même pour les laïques comme pour les ecclésiastiques, elle n'est plus commune, mais bien différente et toute spéciale, quand il s'agit des saints Ordres. Il exige alors une préparation plus attentive et une plus éminente sainteté; il veut un choix parmi les laïques baptisés, et n'admet dans le clergé que ceux qui se distinguent; il rejette les autres. « Il faut, dit-il, que l'évêque soit irrépré« hensible et qu'il ne soit pas néophyte, qu'il soit sobre, « prudent, saint, chaste, hospitalier, docteur (3). » Il n'admet pas aussi les diacres qui ne seraient pas des hommes ornés de toutes les vertus, purifiés de toute espèce de vices, et recommandables par toutes sortes de bonnes œuvres.

2° Que de sollicitude ne se donne pas, que de temps et de travaux n'emploie pas l'Eglise pour former les clercs à la justice et à une grande piété, pour les faire parvenir enfin à ce degré de sainteté qu'exige chaque Ordre! Un nom saint est un engagement à la piété et à la sainteté.

(1) I Thess. 4.—(2) Rom. 6 et I Thess. 4.—(3) I Timoth. 3 et Tit. 1.

Elle admet sans peine à la tonsure et aux Ordres mineurs les jeunes gens chastes, et leur donne un privilége extérieur, afin de les séparer du siècle, de les réchauffer sur son sein maternel jusqu'à ce que leur sainteté ait pris de l'accroissement; elle leur enseigne que les clercs doivent absolument régler leur vie et leurs mœurs de telle manière, que *in habitu, gestu incessu, sermone, aliisque rebus, nihil nisi grave moderatum ac religione plenum præ se ferant* (1). Que d'interstices elle a mis jusqu'à la réception des Ordres majeurs! Et ce n'est pas sans de nouveaux interstices qu'elle laisse monter les sous-diacres au diaconat et au sacerdoce; elle veut que tous ces espaces de temps si longs soient remplis par le continuel exercice de toutes les vertus. Comme le Seigneur exerça trois ans ses disciples à l'apostolat, l'Eglise aussi sanctifie ses clercs en les exerçant pendant plusieurs années à des oraisons fréquentes, à la sainte communion reçue souvent, et les prépare au sacerdoce par diverses ordinations. Malheur aux clercs qui négligent une telle grâce, qui ne font pas de progrès dans la vertu, mais qui croissent en malice et qui *veulent être revêtus du sacrement sans l'être de la justice et de la sainteté!* dit saint Augustin.

Nous savons que si on les connaît tels qu'ils sont, l'Eglise ne les admet pas aux saints Ordres, de peur qu'ils ne périssent et ne fassent encore périr les autres. C'est pour cela que l'évêque, avant l'ordination, prend des renseignements, soit publics, soit secrets, sur leur vie et leurs mœurs : *Væ vobis, hypocritæ, qui mundatis quod deforis est calicis, intus autem pleni estis immunditia! Væ vobis quia similes estis sepulchris dealbatis* (2)! Remplissez aussi la mesure de vos pères, afin que tout le sang des justes qui a été répandu, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, que les Juifs ont crucifié pour vos péchés, retombe sur vous en le crucifiant de nouveau dans son temple et sur l'autel.

(1) Conc. Trid. sess. 22. — (2) Matth. 23.

II[e] POINT. — *Sacerdotes sancti erunt Deo suo, et non polluent nomen ejus* (1). Dieu voulut que les prêtres et les lévites de l'Ancien Testament lui fussent consacrés avec des cérémonies solennelles ; c'est pourquoi il leur fait des menaces s'ils osent approcher sans être saints et sans tache : *Sacerdotes qui accedunt ad Dominum sanctificentur, ne percutiat eos, quia consecrati sunt Deo suo : sint ergo sancti, quia et ego sanctus sum Dominus qui sanctifico eos* (2). L'Ancien Testament n'était-il pas l'ombre du Nouveau? Ignorez-vous que le Seigneur disait de ses apôtres: *Je me sanctifie moi-même afin qu'ils soient sanctifiés* (3)? C'est de cette source que découle la consécration cléricale, qui, par ses premières cérémonies, prépare pour le sacerdoce un nouveau genre de sainteté, et par les cérémonies subséquentes une sainteté digne du sacerdoce.

1° La première consécration des clercs se fait par la tonsure et les quatre Ordres mineurs. Purifié de ses péchés et confirmé dans la foi, le soldat de Jésus-Christ se prosterne à l'autel, aux pieds de l'évêque, quittant ses vêtements qui sentent la vanité et la pompe du siècle, et prenant un habit noir et méprisable, dit saint Bernard, qui annonce l'humilité de l'esprit et le mépris du monde. Le clerc, comme le dit encore saint Denis, abandonne son vêtement ordinaire pour signifier qu'il passe d'une vie sainte à une vie parfaite. Il porte sur le bras gauche un surplis blanc, qui signifie la pureté de la chair, du cœur et de l'âme; il tient à la main droite un cierge allumé, qui désigne la charité, le zèle de la maison de Dieu et l'exemple des bonnes œuvres. En même temps, pendant que l'évêque coupe ses cheveux de chaque côté en forme de croix, il récite ce verset du prophète : *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi.* Par ces paroles, dit saint Jérôme, il pro-

(1) Lévit. 21. — (2) Exod. 19. — (3) Jean 17.

teste qu'il ne veut posséder que Dieu seul, qu'il méprise le monde et ne veut servir que Jésus-Christ, qu'il veut porter sa croix et sa couronne d'épines. L'évêque le distingue ensuite des laïques en lui donnant un vêtement blanc, et il prie pour lui en disant : *Induat te Dominus novum hominem qui creatus est in justitia et sanctitate.*

Telle est la première consécration des clercs, qui est fortifiée et augmentée par les Ordres mineurs en même temps qu'est augmentée et confirmée l'obligation d'avancer dans la voie de la vertu, vu surtout que ces Ordres imposent certaines fonctions et certains services à rendre à l'Eglise.

2° Que dirai-je maintenant des Ordres majeurs, qu'on appelle sacrés, pour lesquels l'Eglise emploie des cérémonies beaucoup plus saintes lorsqu'elle les confère? Car elle impose à tous les fidèles l'obligation du jeûne; elle exige de ceux qui les reçoivent le vœu d'une chasteté perpétuelle; elle ne permet pas qu'on puisse revenir en arrière; elle multiplie ses prières, ses bénédictions, ses sanctifications et ses consécrations; elle invoque Dieu et les saints; elle ouvre le trésor de ses ornements et des vases sacrés; elle revêt les ordinands des vêtements sacrés; elle leur présente et les livres saints et ses vases; elle fait sur les prêtres les onctions avec l'huile sainte, toute l'assistance sacerdotale leur impose les mains; elle répand sur eux et leur communique le Saint-Esprit avec tous ses dons, imprime en eux un caractère ineffaçable, et leur donne le double pouvoir d'offrir le saint sacrifice et de remettre les péchés. Il est de foi que l'Ordre est un sacrement de la nouvelle loi, que la plénitude du sacrement et de la grâce est accordée avec le sacerdoce, et que les sous-diacres et les diacres en obtiennent une part d'autant plus grande qu'ils se rapprochent davantage du sacerdoce.

Voilà ce que j'avais avancé, que la consécration des clercs est sainte, et qu'elle confère la sainteté et un nou-

veau genre de sainteté, qui n'est pas la même que celle des fidèles, mais qui est digne du sacerdoce de la nouvelle loi. Les premières consécrations lui donnent naissance, les dernières la perfectionnent et la consomment : *Foris canes et impudici et omnis qui amat et facit mendacium* (1). *Vos estis regale sacerdotium, genus electum, gens sancta, populus acquisitionis ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum, non autem videbit gloriam Dei si quis in terra sanctorum iniqua gessit* (2).

IIIe Point. — *Incensum et panes Dei sui offerunt et ideo sancti erunt* (3). La troisième raison qui oblige les prêtres à la sainteté est la fonction à laquelle ils sont appelés auprès de Dieu et pour laquelle ils sont consacrés. Dieu défend sévèrement à celui qui est impur d'approcher du saint ministère et menace gravement le téméraire.

1° On appelle Ordre sacré, dit saint Thomas, celui qui impose une fonction ou qui donne un ministère dans une chose consacrée à Dieu. C'est pour cela que le sous-diaconat fait partie des Ordres majeurs, et c'est une dignité sainte sans aucune contestation, parce que celui qui en est honoré présente pour le sacrifice le pain et le vin dans les vases sacrés. Or, quiconque dans les Ordres sacrés, sachant qu'il est en péché mortel, exerce une fonction de ces Ordres, pèche mortellement, selon l'enseignement de saint Thomas et des théologiens, parce que les choses saintes doivent être traitées saintement. N'est-ce pas une grande irrévérence et une espèce de sacrilége de remplir un ministère sacré avec un cœur impur et des mains impures ?

Qu'est-ce que Dieu a recommandé plus souvent et plus sévèrement ? *Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur. Les prêtres seront saints aux yeux de Dieu, ils ne souilleront pas son nom, car ils offrent l'encens et les pains*

(1) Apoc. 22. — (2) Ibid. et Isaïe 26. — (3) Ibid.

à leur Dieu ; ils seront donc saints, car ils sont consacrés à Dieu, et ils lui offrent les pains de proposition ; qu'ils soient donc saints, car je suis le Dieu saint ; c'est moi qui les sanctifie. Parlez à Aaron, et dites-lui : Un homme de votre famille qui aura une tache n'offrira pas les pains à son Dieu, il ne s'approchera pas pour remplir son ministère, il ne pénétrera point au-delà du voile et ne s'approchera pas de l'autel, parce qu'il a une tache et qu'il ne doit pas souiller mon sanctuaire (1). Or, tout ce qui a été écrit, l'a été pour notre instruction ; pensez-vous que Dieu exigeait une si grande pureté de la chair pour ce qui n'était que la figure, et qu'il ne se met pas en peine de la pureté du cœur quand on lui offre le pain véritable dont l'autre n'était que l'ombre ?

2° Le Seigneur est miséricordieux, il prend ordinairement patience en attendant la pénitence, mais il venge promptement les prévarications contre son culte et contre les choses saintes. La nuit où le roi Balthazar profana les vases sacrés, cette nuit-là même il fut puni de mort. Tout homme qui est impur sera puni de mort s'il approche des choses saintes. Pourquoi rappellerais-je ici comment Dieu frappa Coré, Dathan et Abiron, qui furent punis de mort ? *Voici*, dit Moïse, *ce qu'a dit le Seigneur : Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi ; tremblez à la vue de mon sanctuaire* (2). Il est défendu aux lévites, sous peine de mort, d'entrer dans le sanctuaire ou de toucher les vases ou même de les regarder avec trop de curiosité. *Prenez garde que les enfants de Caath ne soient mis à mort s'ils touchent le Saint des saints* (3).

De tout cela l'apôtre tire ce raisonnement : *Celui qui rend nulle la loi de Moïse est condamné à mort sans rémission ; quels plus grands tourments pensez-vous que ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu et qui profane le sang du Testament nouveau qui l'a sanctifié, celui*

(1) Lévit. 21. — (2) Lévit. 26. — (3) Nombr. 4.

qui méprise la grâce du Saint-Esprit? Faites donc attention, prêtres ou lévites, et craignez. *Le prophète et le prêtre sont souillés ; j'ai trouvé dans ma maison le mal qu'ils ont fait. C'est pourquoi leur voie sera comme un chemin glissant dans les ténèbres ; ils seront poussés et ils tomberont. Je les accablerai de maux au temps où je les visiterai dans ma colère* (1).

DOUZIÈME MÉDITATION.

Quelle doit être la sainteté de la vie du prêtre.

Ego elegi vos et posui vos ut eatis et fructum offeratis (2). Le choix spécial des ecclésiastiques leur impose une obligation spéciale, et cette spéciale obligation exige une sainteté spéciale, c'est-à-dire le faîte et le sommet de la sainteté. En effet, la sainteté des Ordres demande une vertu éminente, sublime, resplendissante ; la dignité du ministère et le pouvoir des clefs l'exigent également.

Ier Point — *Loquere ad sacerdotes, sancti erunt Deo suo et non polluent nomen ejus quia consecrati sunt Deo suo* (3). Cette consécration, comme le remarque saint Thomas, est la dernière de toutes ; elle est spéciale par son caractère, imprégnée, si je puis ainsi dire, de l'huile sainte et de tout ce qui est capable de sanctifier, afin que le membre et le soldat de Jésus-Christ devienne semblable au souverain pontife Jésus-Christ. Mais comme les ordinands montent toujours à des degrés plus élevés, de même ils doivent toujours monter en vertu et exceller par l'éminence de leur sainteté, l'emporter sur les lévites, sur les laïques et sur les anachorètes.

1° *Quæcumque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt* (4). Voilà ce que dit l'apôtre. Ainsi, ce qui a été dit aux lévites a été dit pour le clergé. A ceux-là on parlait par figure de la pureté du corps, à ceux-ci de la pureté

(1) Jér. 23. — (3) Jean 15. — (3) Lévit. 21. — (4) Rom. 15.

du cœur, qui doit être d'autant plus sublime par rapport à l'ancienne loi qu'elle n'était qu'un élément sans vertu, tandis que les sacrements de la loi nouvelle donnent le secours de la grâce. Autant il y a de différence entre l'ancien et le nouveau sacerdoce, autant il y en a entre les rits et les cérémonies de l'Ancien et du Nouveau Testament, autant il doit y en avoir entre le clerc ou le prêtre et le lévite. Il faut que ce qui a été dit aux anciens : *Les lévites seront à moi, et je serai leur héritage; qu'ils soient donc saints, parce que je suis saint, moi le Dieu qui les sanctifie;* il faut, dis-je, que ces paroles nous soient spécialement appliquées.

C'est pourquoi le Sauveur dit aux apôtres : *Si vous ne vous convertissez et si votre justice n'est pas plus abondante que celle des pharisiens, si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

2° Mais si parmi les chrétiens vous comparez le prêtre aux laïques, il doit autant les précéder par la sainteté de ses mœurs et l'éclat de ses vertus que la grâce qu'il a reçue par l'imposition des mains renferme une plus abondante onction de l'Esprit saint. C'est une grâce toute spéciale; aussi il reçoit des secours tout particuliers, afin qu'il soit spécialement sanctifié et plus que tous les fidèles. L'apôtre, écrivant à Timothée, lui défend de négliger cette grâce et lui ordonne de la ressusciter, parce qu'*on demandera beaucoup à celui à qui on a beaucoup donné, et on exigera beaucoup de celui à qui on a beaucoup confié* (1). La vie du prêtre n'est pas digne de son état et de sa vocation, elle ne mérite pas une récompense éternelle, si le prêtre vit comme le peuple. La vocation du prêtre est si parfaite, dit saint Léon, que ce qui n'est pas regardé comme une faute dans les autres membres de l'Eglise passe en lui pour illicite. Et saint Grégoire ajoute : Souvent ce qui n'est pas une faute dans un laïque est un crime dans ceux qui ont reçu le sacrement de l'Ordre.

(1) Luc 12.

Vous le voyez, on ne veut rien de vulgaire dans le prêtre, rien de bas, rien de commun, rien qui ressemble aux choses, aux usages, aux mœurs de la multitude, mais une gravité modérée qui le sépare de la foule, une vie sérieuse; la dignité sacerdotale entraîne donc avec elle de graves conséquences et exige un respect tout spécial. C'est une grande confusion pour les prêtres et pour les clercs lorsque les laïques sont meilleurs qu'eux, dit saint Chrysostôme; et comment ne serait-ce pas une confusion d'être inférieur aux laïques, quand c'est déjà une grande confusion de les voir ses égaux?

3° Ceux qui ont reçu les saints Ordres doivent l'emporter par la sublimité de leur sainteté même sur les moines et les religieux qui n'ont pas reçu l'ordination; car, comme le déclare saint Thomas, il faut pour les saints mystères une sainteté qui surpasse celle de l'état religieux, quoique celui-ci exige qu'on s'élève à la perfection selon ses forces; mais ceux qui sont employés au saint ministère doivent déjà avoir atteint la perfection de la vertu. En effet, la consécration que l'on fait de soi par les vœux de religion, qui d'eux-mêmes ne peuvent rien opérer, est tout différente de l'ordination, qui sanctifie par une vertu qui lui est propre et qui imprime dans l'âme un caractère ineffaçable, ce qui fait dire à saint Denis : L'Ordre monastique doit suivre les Ordres sacrés et croître en sainteté en imitant les prêtres.

Saint Isidore ne parle pas autrement : Ceux qui exercent les fonctions sacerdotales, dit-il, doivent être plus saints et plus purs que ceux qui sont allés habiter sur les montagnes. Et saint Grégoire ajoute : Toute grâce qui renferme les dons célestes est grande, mais la plus grande est la dignité sacerdotale. Connaissons donc notre dignité et montrons dans notre conduite ce que nous sommes par état, afin que le nom soit conforme à l'action et que l'action convienne au nom, que le nom ne soit pas sans signification et le crime énorme, que l'homme ne soit pas su-

blime et la vie indigne, la dignité éminente et l'âme basse et rampante. C'est saint Bernard qui parle ainsi.

IIe Point. — *Sacerdotes incensum Domini et panes Dei sui offerunt, et ideo sancti erunt* (1). La dignité du saint ministère exige une haute sainteté, une sainteté sublime, car il lui est accordé de s'approcher du Dieu de majesté ; la fonction du prêtre consiste à servir à l'autel Jésus-Christ le souverain pontife, à conférer les sacrements de l'Eglise, à rendre, par ses prières, Dieu favorable au peuple : pour de semblables fonctions, la pureté des anges serait insuffisante.

1° *Omnis pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis* (2). Or, ajoute l'apôtre, il nous fallait un pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux, tel que pouvait l'être Jésus-Christ seul, qui par son propre sang est entré une fois dans le Saint des saints, où il demeure comme un pontife éternel. Mais ses ministres, qui participent au même sacerdoce, doivent aussi participer à ses vertus et à son innocence, afin que par eux il soit offert dignement : cela est d'autant plus essentiel que le prêtre à l'autel exerce la fonction de Jésus-Christ même. Ainsi, il doit avoir sa sainteté et sa justice, car c'est en se servant des paroles de Jésus-Christ qu'il consacre le pain et le vin, et qu'il en fait le corps et le sang du Sauveur, dans lequel habite corporellement la plénitude de la divinité ; il le touche de ses mains, il le prend, il le distribue.

Aussi les saints Pères s'écrient avec étonnement : *O miracle! ô bonté! celui qui est assis dans le ciel avec Dieu le Père se laisse toucher par les mains du prêtre* (3) ! *O vénérable dignité des prêtres*, s'écrie saint Augustin, *entre les mains desquels le Fils de Dieu prend un corps comme dans le sein de la Vierge!* Qui pourrait, par la sainteté de sa

(1) Lévit. 21. — (2) Hébr. 5. — (3) S. Chrys., De Sacerd.

vie, arriver à une perfection égale à une si haute dignité?

2° Le sacrifice qu'offre le prêtre est infiniment saint, les sacrements qu'il puise dans les trésors de l'Eglise et qu'il distribue sont infiniment saints. L'apôtre dit que le ministère de Jésus-Christ l'emporte de beaucoup sur celui d'Aaron, que les sacrements de l'ancienne loi ont pris fin parce qu'ils n'étaient que l'ombre des sacrements de la nouvelle : ceux-là étaient terrestres, ceux-ci sont célestes ; que l'Ancien Testament a été rejeté à cause de son insuffisance et de sa faiblesse, mais que l'introduction de la loi nouvelle nous donne une espérance plus vive, que par elle nous nous rapprochons de Dieu. Cependant on recommande aux enfants d'Aaron d'être saints : *Incensum Domini et panes Dei sui offerunt, et ideo sancti erunt. Pavete ad sanctuarium meum sanctificabor in iis qui appropinquant mihi et in conspectu populi glorificabor* (1). S'il fallait avoir tant de respect pour la figure, combien n'en faut-il pas pour la vérité?

Les choses saintes doivent être traitées saintement, afin de ne pas souiller par les ordures du péché et par des mains impures les sources sacrées du Sauveur : *Irritam quis faciens legem Moysi sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur ; quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui sanguinem testamenti in quo sanctificatus est, pollutum duxerit et spiritui gratiæ contumeliam fecerit* (2).

3° C'est encore le prêtre qui a le pouvoir de bénir et de prier le Seigneur afin d'apaiser sa colère pour les péchés du peuple. Il faut donc que nous ayons en lui un pontife saint, sans tache, séparé des pécheurs, afin que le Seigneur ne le menace pas ainsi : *Je parle à vous, prêtres ; si vous ne m'écoutez pas et que vous ne rendiez pas à mon nom la gloire qui lui appartient, je maudirai vos béné-*

(1) Lévit. 26 et 10. — (2) Hebr. 10.

dictions (1). Et comment, en effet, dit saint Grégoire, peut-il demander pardon pour les autres quand il ne sait pas même s'il est en paix avec Dieu? Nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs lorsqu'ils demandent pour les autres et qu'ils s'oublient eux-mêmes. Il ne faut pas une piété médiocre, mais une piété remarquable pour obtenir un bienfait signalé comme l'obtint l'aveugle-né.

Saint Chrysostôme a donc bien parlé quand il a dit: *Le sacerdoce s'exerce sur la terre, mais on doit le classer dans l'ordre des choses célestes.* C'est là que nous devons monter, et ne croyons pas que nous y sommes arrivés ou que nous sommes parfaits; mais oubliant ce qui est passé et nous efforçant d'atteindre ce qui est devant nous, allons en avant et obtenons la palme de notre vocation.

III[e] Point. — *Insufflavit et dixit eis : Accipite Spiritum sanctum, quorum remiseritis peccata remittuntur eis* (2). Le Seigneur, avant de donner à ses apôtres le pouvoir des clefs pour la conversion et le salut des âmes, leur donna son Saint-Esprit en soufflant sur eux pour les sanctifier plus abondamment; car, pour exercer ce pouvoir avec fruit, il faut une sainteté parfaite et resplendissante. Le Seigneur les en avait déjà avertis auparavant en leur disant: Vous êtes la lumière du monde, comme il s'appelle lui-même la lumière des hommes, qui luit dans les ténèbres et qui éclaire tout homme qui vient en ce monde. C'est ainsi qu'à proportion le ministre de Jésus-Christ, le prêtre du Très-Haut, doit être resplendissant par la sainteté de sa vie, l'emporter par l'intégrité de ses mœurs, par l'éclat de ses vertus, par la fécondité de ses bonnes œuvres.

1° *Vos estis lux mundi.* Il faut d'abord que le prêtre soit irrépréhensible et qu'on ne puisse pas le confondre, qu'il ne soit point adonné au vice, qu'il n'aime pas à contester, qu'il ne soit ni cupide ni orgueilleux, afin que son

(1) Malach. 2. — (2) Jean 20.

adversaire le respecte, n'ayant aucun mal à dire de lui. C'est en vain que nous prêchons aux autres, si nous n'observons pas ce que nous prêchons. Les peuples, disent les prêtres, nous imposent de lourds fardeaux, mais ils ne veulent pas les toucher du bout du doigt. Le prêtre est le modèle du troupeau; les autres doivent l'imiter. Mais s'il est rempli de vices, le peuple l'imitera. Comment le peuple pourrait-il respecter, dit saint Ambroise, celui qui est tout à fait semblable au peuple, et s'il voit dans celui qu'il pense devoir respecter les mêmes défauts qui le font rougir sur sa propre conduite? *Il suffit que le disciple soit comme son maître ;* et si la lumière qui est dans le corps est ténèbres, que seront donc les ténèbres elles-mêmes?

Ainsi, mes bien-aimés, me servant des paroles de l'apôtre, je vous exhorte de la sorte : Purifions-nous de toutes les souillures de la chair et de l'esprit, travaillant à notre sanctification avec la crainte de Dieu, ne donnant à personne occasion de blâme afin que notre ministère ne soit pas méprisé; montrons-nous en toutes choses comme de dignes ministres de Dieu.

2° *Vos estis lux mundi.* Or, on n'allume pas un flambeau pour le mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'il éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Il faut que le prêtre soit pur, prudent, hospitalier, modeste, bon, juste, saint, chaste, orné de toutes les vertus, comme il convient à un dispensateur des mystères de Dieu, qu'il se fasse tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ; car il rendra compte des âmes de ses frères, et non seulement il sera condamné pour ses propres péchés, mais encore pour les leurs. Il convient, dit saint Denis, qu'il ait de si grands trésors de vertus qu'il puisse en répandre la plénitude sur les autres.

Ne pensons pas qu'il nous suffise, pour être sauvés, de valoir autant dans notre conduite que des ignorants. Autre chose est ce que Dieu exige des prêtres, autre chose

ce qu'il veut des laïques. Chacun sera jugé selon la mesure de la grâce de son état et de sa condition, et il sera absous ou condamné selon qu'il y aura ou n'y aura pas correspondu.

3° *Vos estis lux mundi.* Que votre lumière brille donc aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. Il faut que le prêtre soit adonné à toutes les bonnes œuvres, chantant des psaumes, priant, veillant, annonçant la parole de Dieu, entendant les confessions, visitant les prisonniers, défendant les veuves et les orphelins, se distinguant en tout, comme l'apôtre en avertit Tite et Timothée. « Soyez, dit-il, le modèle des fidèles dans vos paroles, « dans vos conversations, dans la charité, dans la foi, dans « la chasteté; soyez le modèle de tout ce qui est bien, en « doctrine, en innocence et en gravité (1). »

Pierre de Blois conclut de là qu'il y a une obligation attachée à votre état, d'après laquelle on exige de vous une mesure plus grande d'œuvres spirituelles. Saint Bernard dit que la dignité du prêtre exige la perfection de la vertu, le sommet de la sainteté. Il est certain qu'il vaudrait mieux être sauvé dans un degré inférieur avec le peuple fidèle que de vivre mal dans la sublimité du sacerdoce pour être jugé plus sévèrement. Jugez-vous vous-mêmes et considérez tout ce qui vous manque.

TREIZIÈME MÉDITATION.

Combien la vie du prêtre doit être innocente.

Homo qui habuerit maculam non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus (2). L'Ancien Testament, qui était une figure du Nouveau, montre par la pureté du corps qu'il exigeait, soit dans la victime qui devait être sans tache, soit dans le prêtre qu'il repoussait pour la moindre souillure, quelle pureté de mœurs, quelle in-

(1) I Timoth. 4 et Tit. 2. — (2) Lévit. 21.

nocence de vie est exigée dans le prêtre de la loi nouvelle, qui n'est plus la figure, mais la réalité. Notre victime est sans tache, l'Agneau est immaculé. Le prêtre doit lui ressembler autant qu'il est possible, afin d'être un pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs; il ne doit ni commettre le mal, ni recevoir l'apparence du mal, et ne doit point se permettre ce qui ne convient pas.

Ier Point. — Un évêque ou un ecclésiastique quelconque qui ne redoute pas le sacerdoce (et l'apôtre donne les mêmes règles pour les évêques et pour les prêtres) doit être irrépréhensible, incapable de recevoir de la confusion, c'est-à-dire qu'il doit préserver sa réputation et sa conscience, autant que le permet la fragilité humaine, de toute espèce de tache, sa réputation quant à l'extérieur, et sa conscience quant aux taches intérieures.

1° *Non accedet ad ministerium si cæcus fuerit, si claudus, si parvo vel grandi, vel torto naso, si fracto pede vel manu, si gibbus, si lippus.* Ce sont des défauts extérieurs qui tombent sous les yeux et qui lui empêchent d'accomplir décemment son ministère. Mais le vice de l'infamie ou une vie qui a été mal employée déshonore bien davantage le ministère. C'est pourquoi un prêtre ou un clerc doit avoir un bon témoignage de la part de ceux qui sont en dehors, *afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans le filet du démon* (1). C'est encore pour cela que les saints Pères et les saints canons défendent de mettre au nombre des clercs celui qui a été mis en pénitence publique, quelque bon qu'il soit. *A ces sortes de pécheurs*, dit saint Léon, *il faut la retraite, et si leur satisfaction est convenable, elle leur sera avantageuse et profitable.* Ce n'est pas sans de graves raisons qu'on exige qu'un pénitent qui a été ordonné soit dégradé et enfermé dans un monastère si le fait est prouvé. Comme le dit saint Thomas, ceux

(1) I Timoth. 3.

qui sont ordonnés sont élevés en dignité et placés au-dessus des autres; c'est pourquoi on exige qu'ils aient un certain prix, une réputation intacte, et qu'ils n'aient pas été pénitents publics.

En effet, le prêtre doit l'emporter sur les laïques et s'élever au-dessus d'eux par la pratique des vertus. S'il tombe gravement ou honteusement, les peuples imiteront plutôt le mal que le bien. Et comment, demande saint Jérôme, celui qui est tombé dans le même crime pourra-t-il enlever le mal qui n'a été commis que parce qu'il en a donné l'exemple? Quelle liberté aura le prêtre pour corriger le pécheur, quand sa conscience lui dit en secret qu'il est coupable du même péché? C'est pourquoi le même docteur exige que celui qui doit être ordonné ne soit pas seulement exempt de crime au temps de son ordination, mais que sa conscience ne lui *reproche aucun péché depuis l'époque où il a été régénéré en Jésus-Christ*.

2° Le prêtre doit avoir non seulement une réputation intègre sous le rapport des crimes graves, mais sa conscience doit aussi, autant que la chose est possible, être exempte des moindres taches. Elle est grande la vertu sacerdotale, dit saint Ambroise, car elle doit se préserver non seulement des choses graves, mais des moindres. *Non accedet ad ministerium si cœcus fuerit, si claudus.* Saint Grégoire applique à l'âme la défense faite autrefois pour ces défauts corporels, et veut que le prêtre de la loi nouvelle soit entièrement exempt de vice, de péché, de toute faute, de tout mauvais attachement, de toute mauvaise habitude. Un séraphin purifia avec un charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe, le Seigneur délivra de la tache originelle Jérémie et saint Jean dans le sein de leur mère, afin qu'ils fussent capables d'annoncer dignement la parole de Dieu. Nous portons dans nos mains cette parole, ce verbe de Dieu qui y prend sa chair comme dans le sein de Marie; nous le portons en divers lieux, nous le distri-

buons : quelle pureté de corps et d'âme ne devons-nous pas avoir !

Qui montera sur la montagne du Seigneur ou qui entrera dans son sanctuaire? demande le roi-prophète. Il répond lui-même : *Innocens manibus et mundo corde qui non accepit in vano animam suam* (1). Saint Chrysostôme dit très-bien : Il faut que le prêtre soit si pur, que, s'il était placé dans le ciel, il pût tenir un rang parmi les Vertus célestes. *Qui peut dire: Mon cœur est pur, je suis exempt de tout péché* (2)? Et comment pouvons-nous dire que nous sommes purs en présence de celui devant qui les cieux ne sont pas purs, nous qui chaque jour nous souillons par de nouvelles fautes, et qui ne nous purifions jamais des fautes anciennes par les larmes de la pénitence?

IIe Point. — *Ab omni specie mala abstinete vos* (3). Saint Thomas applique spécialement aux ecclésiastiques et place au nombre des devoirs de leur ministère l'accomplissement de ce que l'apôtre recommande à tous les fidèles, c'est-à-dire qu'ils doivent s'abstenir non seulement de tout ce qui est mal en soi, mais encore de tout ce qui a l'apparence du mal. Tel est d'abord tout ce qui inspire quelque soupçon ; en second lieu, tout ce qui a quelque ressemblance ou quelque affinité avec le mal ; enfin tout ce qui conduit le prochain au mal à cause de sa faiblesse.

1° Les saints canons prononcent la peine d'excommunication contre l'ecclésiastique qui se livre aux jeux de hasard, contre celui qui trafique, qui est fermier ou intendant d'une maison, et veulent qu'on le corrige sévèrement, parce que ces fonctions prouvent qu'il est conduit par l'appât d'un intérêt sordide. Les conciles de Laodicée et de Latran leur défendent de fréquenter les spectacles de farceurs, d'histrions. Et qui pourrait souffrir qu'un prêtre se trouvât dans les bals et les danses? Il

(1) Ps. 23. — (2) Prov. 20. — (3) I Thess. 5.

faut avec l'habit séculier abandonner tout ce qui ressent les mœurs et les plaisirs du siècle. Celui qui est fréquemment et familièrement avec l'autre sexe, qui porte ses regards partout effrontément, qui a toujours un air joyeux, qui rit fréquemment, qui s'appuie sur le siége ou le canapé d'une femme, qui demeure sous le même toit avec elle, ou qui lui parle seul à seule, à moins que ce ne soit comme en passant, quand même il ne penserait pas au mal, celui-là ne sera innocent ni devant les hommes ni devant Dieu, parce que ce qui n'est que péché véniel pour le peuple est un crime pour le prêtre, et ce qui n'est qu'une erreur dans la brebis est mortel pour le pasteur, dit Pierre de Blois.

Il vaut mieux imiter saint Augustin, qui évita la société de sa sœur aussi bien que toute familiarité avec la fille de son frère; car, disait-il, si les femmes de ma famille sont mes parentes et ne sont pas suspectes, celles qui viendraient les voir pourraient donner des soupçons.

2° Il y a encore d'autres choses qui, sans être coupables, ont aussi une certaine affinité et quelque ressemblance avec le péché: telles sont certaines paroles qui ressemblent à des jurements, à des imprécations, à des railleries, qui en découlent par corruption et que l'on se permet dans la conversation; on doit s'en défaire totalement. Lorsqu'un ecclésiastique interpose souvent sa foi, il enseigne à jurer et même à parjurer, et, en se servant souvent du nom du diable, il n'imprime pas dans les cœurs le nom de Jésus. Ne prononcez jamais des paroles déshonnêtes ou des bouffonneries qui ne conviennent pas aux saints. *Ce qui dans la bouche des laïques n'est que badinage est un blasphème dans la bouche d'un prêtre*, dit saint Bernard. *Vous avez consacré votre bouche à l'Evangile, il ne vous est pas permis de l'ouvrir pour de tels discours, et en faire une habitude serait un sacrilége.*

Nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges

et aux hommes (1), qui nous observent comme des modèles à imiter. Dieu nous a choisis, dit saint Jean Chrysostôme, pour être comme des lumières, et comme la lumière découvre ce qui est caché dans l'obscurité, il faut que l'âme du prêtre soit plus pure que les rayons du soleil, qu'elle éclaire par l'éclat de sa vie sainte tout l'univers.

3° Il y a une autre espèce de mal qui peut scandaliser le prochain à cause de sa faiblesse et de son erreur, et que l'apôtre ordonne d'éviter (2). Ainsi, autrefois il s'était élevé une grave controverse au sujet des viandes impures défendues par l'ancienne loi et de ce qui était offert aux idoles pour savoir si les fidèles pouvaient en manger. L'apôtre enseigne que tout est pur pour ceux qui sont purs, que les idoles ne sont rien, que les fidèles pouvaient manger ce qu'on leur offrait sans faire aucune question à cause de la conscience; mais il veut aussi qu'on ne fatigue pas la conscience d'un frère qui met une différence dans les viandes ou qui avertit qu'elles ont été offertes aux idoles. Votre frère, pour lequel Jésus-Christ est mort, périra, dit-il, par votre science, et vous péchez contre Jésus-Christ. Voilà le scandale des faibles et des petits que Jésus-Christ a sévèrement défendu.

Pensons donc comme l'apôtre ; si la nourriture scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de la viande. Imitons Eléazar, qui, ayant reçu du roi l'ordre de manger des viandes défendues, quoiqu'on lui présentât celles qu'on pouvait manger pour faire semblant d'obéir au tyran, répondit qu'il voulait être mis dans la tombe ; il n'est pas digne de notre âge, disait-il, d'user de dissimulation. Beaucoup de jeunes gens penseraient qu'Eléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, a embrassé le genre de vie des étrangers, et seraient trompés (3).

III[e] Point. — *Nemo adolescentiam tuam contemnat* (4).

(1) I Cor 4. — (2) Rom. 14. – (3) Mach. 6. — (4) I Timoth. 4.

L'apôtre exhorte Timothée à montrer le sens d'un vieillard et la gravité de l'âge mûr pour n'être pas un objet de mépris. Il y a des choses qui ne sont pas mauvaises, qui n'ont pas l'apparence du mal et qu'un ecclésiastique doit éviter, parce qu'elles ne conviennent pas. *Omnia mihi licent*, dit l'apôtre, *sed non omnia expediunt* (1). Un ecclésiastique doit avoir une certaine maturité, conserver une certaine bienséance, d'abord pour sa dignité, ensuite pour concilier à son ministère le respect et la vénération.

1° La dignité ecclésiastique est grande, mais elle est avilie et méprisée dans un homme vil qui ne sait pas faire respecter son saint état et qui prête à la risée. Il n'approchera pas du ministère : *Si fuerit parvo vel grandi naso, vel torto, si gibbus, si lippus*. Tout ce qui est messéant, tout ce qui est ridicule ou absurde, le Seigneur le réprouve dans ses ministres; il exige au contraire tout ce qui convient et qui est conforme à la sagesse. La Sagesse crie : *Jusqu'à quand, enfant, aimerez-vous l'enfance? Laissez l'enfance ; la fascination de la bagatelle obscurcit ce qui est bien : Fascinatio nugacitatis obscurat bona* (2). L'Ecriture loue Tobie de ce qu'étant le plus jeune, il ne fit jamais rien de ce qui sentait l'enfance, et l'apôtre dit à Timothée : Fuyez les désirs qui sentent la jeunesse, évitez les contes de vieille et tout ce qui est ridicule. Il dit aux Ephésiens : Que toute bouffonnerie et toute impertinence qui ne convient pas ne soit pas même nommée parmi vous ; comportez-vous comme il convient à des saints.

Vous voyez que la sainteté ecclésiastique a en horreur les sornettes et les jeux enfantins, parce que ces choses attirent le mépris sur la dignité ecclésiastique. Ne soyez donc pas étonné que le concile de Sens, en 1528, défende que les ecclésiastiques se permettent de jouer en public à la balle, à la paume ou à d'autres jeux, surtout avec les laïques. Ne

(1) I Cor. 6. — (2) Prov. 1 et 9, Sap. 4.

soyez pas étonné de ces paroles de saint Bernard à Eugène : Il est indécent que vous vous laissiez aller à des ris immodérés, mais plus laid si vous y excitez les autres. Ne soyez pas surpris que l'on condamne dans les ecclésiastiques tout ce qui s'éloigne de la décence dans les mœurs et d'une réserve telle qu'elle convient à l'âge mûr, comme les mouvements désordonnés, l'attitude du corps ou les gestes ridicules, les imitations bouffonnes, les luttes, la démarche précipitée sans motifs, l'action de rider le front, l'élévation des sourcils, et beaucoup d'autres choses encore que l'on ne doit point négliger, qui attirent le mépris, empêchent le fruit que l'on peut produire dans les âmes et arrêtent leurs progrès dans le bien.

2° En effet, le mépris du ministre retombe sur son ministère, si l'on ne s'en acquitte pas avec décence ; il trouble les esprits, il excite à rire, plutôt qu'il ne porte à la piété. Il importe donc que toutes les actions du prêtre qui offre le saint sacrifice, ses démarches, ses gestes soient mesurés sur certaines règles de telle manière qu'il n'y ait rien de messéant, rien qui choque, rien qui soit précipité ou superflu, mais que tout soit parfaitement d'accord et forme un tout capable d'exciter, d'augmenter la dévotion du peuple. Si nous observons fidèlement, comme nous le devons, toutes ces règles, nous accomplirons ce que l'apôtre exige de nous : *Que nous ne donnions à personne aucune occasion de péché, afin que notre ministère ne soit pas méprisé ; mais que nous nous montrions toujours de dignes ministres de Dieu* (1).

Il faut souvent rappeler à notre mémoire ces paroles du saint concile de Trente : *Sic decet omnino clericos in sortem Domini vocatos, vitam, moresque suos componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nihil nisi grave, moderatum a religione plenum præ se ferant;*

(1) II Cor. 6.

levia etiam delicta quæ in ipsis maxima essent effugiant, ut eorum actiones cunctis offerant venerationem.

QUATORZIÈME MÉDITATION.

Du mépris du siècle.

De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo (1). Ce que Jésus-Christ a dit à ses apôtres, il le dit à leurs successeurs et à tous les ecclésiastiques : qu'il les a séparés pour être à lui seul et à son culte, qu'il les a choisis et consacrés pour les conduire à la sainteté par l'exercice des vertus en abandonnant les pompes du siècle. Celui qui veut être un fidèle ministre de Jésus-Christ doit donc éloigner son esprit du siècle et mépriser, fuir, vaincre le monde avec toutes ses erreurs, ses terreurs et ses amours. Il faut qu'il méprise le monde, parce qu'il déteste la vertu ; qu'il le fuie, parce qu'il dresse des piéges à la vertu ; qu'il vainque le monde, parce qu'il persécute la vertu.

Ier Point. — Quelle alliance peut-il y avoir entre le monde et la vertu? Ses principes ne sont pas les mêmes, ses sentiments ne sont pas les mêmes. Du côté de la vertu, vous ne verrez rien que de grand, de sublime, de beau et de digne de la raison d'un homme sage ; du côté du monde, rien que de vil, de corrompu, de sordide et d'indigne d'une âme immortelle. Autant les premiers sont méprisables, autant les autres doivent obtenir notre préférence.

1° Le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, parce que le prince de ce monde est le prince des ténèbres, qui a aveuglé le monde et l'a réduit en servitude. Il le tient dans les chaînes éternelles et dans les ténèbres pour le tourmenter ; car tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et

(1) Jean 15.

rgueil de la vie (1). Mais la concupiscence, lorsqu'elle nfante, engendre le péché, qui engendre la mort(2). 'est ainsi que les vices monstrueux se propagent et u'une hideuse fourmilière de crimes se répand comme ne sentine de toute sorte de maux. La vertu s'apuie sur l'éternelle vérité et sur la sagesse, qui est ortie de la bouche du Très-Haut, qui est descendue sur 1 terre venant du Père des lumières, qui a pris la tâche 'établir la justice et la sainteté; elle a enseigné aux ommes ce qui est juste, ce qui est bien, et les a conuits dans la liberté et dans l'adoption des enfants de lieu. Si la vertu pouvait tomber sous les yeux, elle emraserait d'amour pour ses charmes. *Elle est l'éclat de la umière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu t l'image de sa bonté* (3), la mère du bel amour, de l'honêteté et de l'honneur qui constitue les amis de Dieu.

Combien ces deux choses sont éloignées dans leurs rincipes et dans leur origine! combien elles s'accordent nal! Quelle alliance, en effet, peut-il y avoir entre la ustice et l'iniquité, quelle société entre la lumière et les énèbres, quelle convention entre Jésus-Christ et Bélial? e monde n'a pas connu la sagesse de Dieu, et il ne peut as recevoir son esprit: la lumière est venue en ce monde, t les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. 1*insi*, *sortez du milieu d'eux, séparez-vous-en*, dit le Seineur; *ne touchez pas ce qui est impur* (4).

2° Le monde va selon ses désirs, qui ne sont pas purs; nais les désirs de la vertu sont bien différents; car le nonde veut les choses terrestres, dans lesquelles il se longe comme dans un bourbier profond sans s'en rassaier jamais. Quoiqu'il ait la tête haute, il ne s'en sert pas our considérer les choses d'en haut; semblable aux aninaux sans intelligence, il se laisse corrompre par ce qu'il oit naturellement et blasphème ce qu'il ne connaît pas;

(1) I Jean 2. — (2) Jac. 1. — (3) Sap. 7. — (4) II Cor. 6.

il s'abandonne à ses inclinations déréglées, qui flattent les sens et la chair ; il dirige de ce côté-là tous ses efforts et tous ses travaux. Ainsi, il ne peut servir Dieu, car on ne peut servir deux maîtres. La vertu, au contraire, mortifie la chair avec ses vices et ses concupiscences ; elle méprise les biens temporels ; elle soupire avec ardeur vers les biens éternels ; elle rapporte toutes ses œuvres au culte et à l'obéissance qu'elle doit à Dieu. Voilà en quoi consiste la vraie religion, à se conserver pur au milieu du siècle (1).

Nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'esprit qui vient de Dieu (2), un esprit élevé qui méprise la substance, les biens d'ici-bas, qui s'applique aux bonnes œuvres, qui ambitionne les choses célestes. *Nemo militans Deo*, dit l'apôtre, *implicat se negotiis secularibus, ut ei placeat cui se probavit et qui eum elegit* (3). Si, après avoir fui les souillures du monde, l'homme s'y laisse aller de nouveau, son dernier état devient pire que le premier (4).

3° *Entendez, enfants de Lévi : regardez-vous comme peu de chose que Dieu vous ait séparés du peuple pour vous unir à lui, afin que vous le servissiez dans le culte de son tabernacle* (5) ? De même que ni les principes ni les affections ne sont les mêmes, de même aussi la récompense n'est pas la même pour le monde et pour la vertu ; et comme personne ne peut servir deux maîtres, il n'est pas possible de recevoir la récompense des deux. Le monde trompe et ne promet que des choses frivoles ; car la figure de ce monde passe (6). Le monde passe, et l'amour des choses qu'il promet passe avec lui (7). Les choses terrestres qu'il promet souillent quand on les aime, chargent quand on les possède, tourmentent quand on les perd ; elles mentent, elles meurent, elles conduisent à la mort, dit saint Au-

(1) Jac. 1. — (2) I Cor. 2. — (3) II Timoth. 2. — (4) II Petr. 2. — (5) I Cor. 7. — (6) I Jean 2. — (7) Matth. 16.

gustin. Et *que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme* (1)? Mais la vérité du Seigneur demeure éternellement, et c'est lui qui sera notre grande récompense. C'est pourquoi il nous a choisis et séparés du monde; il n'a pas voulu que nous eussions notre partage sur la terre; mais il nous a ordonné de renoncer à tout, de ne point ressembler au monde pour n'être pas damnés avec le monde. *Vous ne posséderez rien sur leur terre,* dit le Seigneur à Aaron, *et vous n'aurez point de part avec eux; je serai votre part et votre héritage au milieu des enfans d'Israël.*

Mais notre héritage est admirable, et nous pouvons dire avec raison, comme saint Augustin : Que d'autres prennent leur part dans les richesses temporelles, qu'ils en jouissent, ma part à moi c'est le Seigneur; que d'autres boivent les voluptés qui donnent la mort, le Seigneur est la part de mon calice.

IIe Point. — *Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt* (2). Celui-là ne méprise pas le monde comme il convient qui aime et qui recherche le monde, qui ne le fuit pas, qui ne le hait pas. Que le prêtre ou le clerc ne s'imagine donc pas qu'ayant été séparé du monde, il est assez fort en vertu pour se montrer dans le monde avec son habit clérical; il doit s'en séparer pour ne pas se souiller et périr au milieu des appas du monde. Dieu nous a séparés de tout le peuple, dit saint Chrysostôme; mais comme le prêtre ne vit pas pour lui seul, qu'il est établi pour être utile à tous les peuples, il est nécessaire qu'il voie quelquefois prudemment le monde. C'est un grand miracle de sainteté d'être dans le monde et de n'être pas du monde; le prêtre ne pourra y parvenir qu'en voyant le monde rarement, en le voyant avec précaution, en le voyant brièvement,

1° Si vous fréquentez le monde lorsque la nécessité ou

(1) Num. 18. — (2) I Jean 2.

le devoir vous y oblige, vous êtes louable, et l'on ne saurait vous blâmer. Mais autrement, prêtres, que faites-vous dans le monde? que cherchez-vous dans le monde, sinon les plaisirs du monde, les spectacles du monde? Pourquoi allez-vous si facilement en public? Pourquoi allez-vous dissiper dans le monde l'ennui que vous cause la solitude, sinon parce que vous aimez le monde, contrairement à la défense de saint Jean ? *Celui*, dit-il, *qui aime le monde n'a pas la charité de Dieu en lui* (1). Et saint Jacques ajoute : *Ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est l'ennemie de Dieu ? Quiconque voudra être l'ami du siècle se déclare l'ennemi de Dieu. La perfection de notre amour envers Dieu consiste à être dans le monde tels que Jésus-Christ y a été, afin que nous ayons confiance au jour du jugement* (2). Or, Jésus-Christ était dans le monde, et le monde ne l'a pas connu. Lorsque ses parents lui disaient : Montrez-vous au monde, il répondit : Allez-vous-en à la fête; pour moi, je n'y vais pas, mon temps n'est pas encore venu. Mais il y alla secrètement.

Suivez cet admirable exemple du Sauveur, qui avertit par là ses ministres qu'ils doivent rester cachés quand ils le peuvent sans inconvénient, et qu'ils ne doivent se mêler à la foule et ne se montrer que pour des causes graves.

2° Allez rarement dans le monde, et n'y allez qu'avec précaution, comme au milieu des ordures; car *le monde est tout entier dans la malice* (3) ; il est plein de périls, de piéges, de scandales; il est rempli de mauvais discours, de mauvais exemples, de paroles de fourberie, de mauvais desseins. Là, les passions s'agitent, dit saint Léon, des piéges vous sont tendus, l'intérêt flatte, les pertes accablent. *Malheur au monde à cause de ses scandales !* Ceux qui sont du monde parlent du monde; ils vantent les pompes et la vanité du siècle ; ils vous abreuvent de la

(1) I Jean 2 et Jacq. 4. —(2) I Jean 4. — (3) I Jean 5.

doctrine de Bélial, parce que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs.

Représensez-vous le profond abîme des crimes et des vices, et voyez comment, lorsque vous y serez descendu, vous pourrez vous en retirer sain et sauf. Il y a là des géants, des ecclésiastiques que des femmes passionnées ont blessés et précipités; mettez *des épines dans vos oreilles* (1), mettez une garde à vos lèvres, détournez vos yeux pour ne pas voir la vanité, et hâtez-vous de retirer votre âme du milieu des iniquités.

3° Aussitôt que vous avez fait ce qui est nécessaire, *fuyez*, dit saint Augustin, *fuyez si vous ne voulez pas périr*. On ne se montre jamais avec sécurité, à moins qu'on n'aime à se cacher volontiers, dit l'auteur de l'*Imitation*. Et d'ailleurs le temps que vous mettez à ne rien faire est déjà un grand mal lorsqu'il n'y a rien qui vous y oblige et qui vous retienne dans le monde. Mais qu'est-ce donc qui vous y retient? Si vous voulez voir et être vu, l'un et l'autre est dangereux. Il n'y a rien à craindre d'ignorer ce que vous désirez savoir, ni d'être ignoré de ce qui peut vous faire rougir. Il y a peu à gagner dans une longue conversation qui engendre la familiarité, ensuite le mépris et le manque de respect. Les faiblesses qui sont voilées lorsqu'on est chez soi apparaissent lorsqu'on se montre au dehors.

Ainsi, que ceux qui usent du monde soient comme n'en usant pas, afin de participer à la nature divine en fuyant la corruption de la concupiscence qui est dans le monde (2). Car si nous sommes morts en Jésus-Christ aux choses du monde, pourquoi nous entretiendrions-nous encore des choses du monde, comme si nous vivions pour lui (3)? « Notre conversation est dans le ciel, dit l'apôtre;
« le monde est crucifié pour moi et je suis crucifié au
« monde (4). »

(1) Eccl. 28. — (2) II Petr. 3. — (3) Coloss. 2. — (4) Philip. 3 et Gal. 6.

III[e] Point. — *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret, quia vero de mundo non estis, propterea odit vos mundus.* Le monde hait Jésus-Christ et ses ministres. *Si mundus vos odit, scitote quia priorem me vobis odio habuit* (1). Il est d'autant plus digne de mépris qu'il poursuit de sa haine et qu'il persécute la sagesse et la piété. Il faut vaincre ou mourir. Si le monde fait injure à Jésus-Christ, abandonnez toute crainte et combattez-le avec courage. S'il fait injure au ministre de Jésus-Christ, méprisez toute honte et souffrez avec patience. L'un et l'autre exigent un grand courage dans un ecclésiastique ; il faut pour cela qu'il méprise hautement le siècle.

1° Prenons pour exemple notre Seigneur Jésus-Christ, qui a obtenu un ministère plus parfait que celui d'Aaron. Il ne chercha point sa gloire, et, lorsqu'il souffrait, il ne faisait point de menaces ; cependant il chassa, armé d'un fouet, les vendeurs du temple, et renversa les tables des changeurs ; il réprimanda fortement les scribes et les pharisiens de ce qu'ils séduisaient le peuple par leur hypocrisie, blasphémaient les œuvres de l'Esprit saint, et fermaient aux hommes le royaume des cieux. De même, si quelqu'un, en votre présence, ose outrager Dieu, si quelqu'un séduit le troupeau de Jésus-Christ, corrompt les bonnes mœurs, altère la bonne doctrine, sème le scandale, dévore la veuve et l'orphelin, souvenez-vous de votre ministère, souvenez-vous de votre dignité et du pouvoir que Dieu vous a donné pour édifier l'Eglise, ne craignez rien, reprenez, priez, blâmez, pour ne pas devenir complice des péchés d'autrui. Car le prêtre rendra compte non seulement de ses propres péchés, mais aussi des péchés des autres, dit saint Chrysostôme ; s'il se tait, il semble consentir, et ceux qui font le mal ne sont pas les seuls dignes de mort, mais encore ceux qui y donnent leur consentement, dit saint Paul.

(1) Jean 15.

Vous direz : Quoi ! seul contre tous? Saint Jean vous répond : *Celui qui est en nous est plus grand que celui qui est dans le monde.* Et le Sauveur vous avertit que vous souffrirez des tourments dans le monde, mais il ajoute : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde, et *ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais craignez celui qui peut perdre le corps et l'âme* (1).

2° Vous n'êtes pas un fidèle ministre de Jésus-Christ si vous n'êtes pas prêt à aller à la mort avec lui. Considérez l'auteur et le consommateur de votre salut, qui a supporté une si grande opposition de la part des pécheurs, et qui, au lieu de la joie qu'on lui proposait, souffrit le tourment de la croix, et en méprisa l'ignominie. C'est pourquoi le prince des apôtres dit : Qu'aucun d'entre vous ne souffre comme homicide ou voleur; mais s'il souffre comme chrétien (ou comme ministre de Dieu), qu'il ne rougisse point. Pensez que Dieu nous a placés comme les derniers apôtres, destinés à la mort ; que nous sommes comme les balayures du monde et comme ses immondices. Pensez que d'un côté est le ministre de Jésus-Christ, d'un autre le monde qui a une doctrine et des mœurs opposées, qu'il faut lui résister, et qu'il ne faut ni faiblir dans le devoir, ni reculer d'un pas, à cause de ses menaces ou de son mépris. Si vous fléchissez pour une légère contradiction ou pour une injure, comment souffrirez-vous les tourments et la mort ? Comment mettrez-vous dehors le prince de ce monde? *Tout ce qui est né de Dieu*, dit saint Jean, *triomphe du monde* (2). Celui qui ne triomphe pas du monde n'est donc pas né de Dieu, mais du monde.

Ce que le Seigneur disait à ses apôtres un peu avant sa passion, il le dit à leurs successeurs et à tous les ecclésiastiques qui veulent vivre avec piété dans ce siècle suivant leur position : *Le monde se réjouira, et vous serez dans*

(1) Matth. 10. — (2) Jean 16.

la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie (1). *Or, nous savons que les souffrances de cette vie ne sont pas dignes de la gloire future qui nous sera révélée.*

QUINZIÈME MÉDITATION.

Combien l'humilité est nécessaire aux ecclésiastiques.

Discite a me quia mitis sum et humilis corde (2). La seconde partie de la justice et de la sainteté consiste dans les vertus et dans la pratique des vertus. Car, comme le dit saint Chrysostôme, on n'est pas saint pour avoir été purifié de ses péchés; il faut une certaine élévation de vertu et une certaine richesse de bonnes œuvres qui est exigée dans le prêtre avec une abondance de grâces, afin qu'il puisse répandre de sa plénitude. O, l'humilité est le fondement des vertus, la gardienne des bonnes œuvres, la source des dons célestes. De là il est facile de comprendre quelle humilité est nécessaire aux ecclésiastiques: c'est la plus profonde; sans elle il n'y a ni vertu éminente, ni abondance de bonnes œuvres, ni abondance de grâces.

Ier Point. — L'humilité, dit saint Bernard, est un bon et solide fondement de toutes les vertus; donc, si elle n'est pas solide, tout l'assemblage des vertus n'est plus qu'un amas de ruines. Ainsi, enlevez l'humilité, toutes les vertus tombent et écrasent l'homme imprévoyant sous leurs débris.

1° De même que l'orgueil est l'origine de tout péché (3), de même aussi l'humilité est le fondement de toutes les vertus, dit saint Augustin. Vous méditez une grande construction et d'une grande hauteur; commencez par le fondement d'une sincère humilité, et plus vous voulez que la charge soit lourde, plus vous voulez que soit vaste et élevé l'édifice, plus encore doit être profondément

(1) Rom. 8. — (2) Matth. 11. — (3) Eccl. 10.

creusée la fondation. Le prêtre entreprend de construire une tour très-élevée de sainteté et de perfection, le sommet doit aller jusqu'au ciel. S'il ne bâtit que sur le sable en ne s'appuyant que sur ses forces et sur son habileté, s'il ne descend pas bien bas, jusqu'à ce qu'il arrive au rocher, qui est Jésus-Christ, pour construire sa maison en s'appuyant sur la vertu et sur la force du Sauveur, l'édifice ne se soutiendra pas, les pluies viendront, les vents, les fleuves, les masses de pierre se précipiteront, et la maison n'offrira que d'immenses ruines. Voilà la première porte par laquelle on entre dans la religion, dit saint Cyprien. Telle a été la première entrée de Jésus-Christ dans le monde. Il faut donc que celui qui veut vivre avec piété pense humblement de lui-même. Le fondement de sainteté a toujours été l'humilité ; l'orgueilleuse élévation n'a pas pu se soutenir dans le ciel.

Sans l'humilité il n'y a point de vertu, mais un vain fantôme, un semblant, une vaine apparence de piété, l'enflure de l'esprit, la vanité et le mensonge. *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu? mais si vous avez reçu, pourquoi vous glorifiez-vous comme si vous n'aviez pas reçu* (1)? Tout ce que vous ravissez à la gloire de Dieu pour le rapporter à votre propre gloire est une rapine, car il n'y a rien à vous ; tout appartient à l'honneur et à la gloire de Dieu, que vous dépouillez de ce qui lui revient, comme le fait un économe infidèle. Quelle charité pour Dieu, quelle vertu pourra rester dans votre cœur sans l'humilité, sans laquelle la foi ne peut se soutenir, elle qui est la racine de la vie spirituelle et de toutes les vertus chrétiennes? Alors le prêtre est entraîné vers les hérétiques par l'orgueil et par l'apostasie.

2° La première vertu, dit saint Augustin, c'est l'humilité, la seconde c'est l'humilité, la troisième c'est l'humilité, et autant de fois vous m'interrogeriez, aussi sou-

(1) I Cor. 4.

vent je vous répondrais : C'est l'humilité. Cette vertu est si nécessaire, que, si elle manque, non seulement les autres vertus manquent, mais elles sont corrompues et viciées ; elles écrasent l'imprudent qui a construit sa maison sans ce fondement. Quelle est cette virginité dont les vierges folles se glorifient et que les hommes louent? C'est un don de Dieu, un talent qu'il a donné, dont elles usent mal et dont elles abusent honteusement par leur mauvaise intention ; n'ayant pas l'huile de la charité, leur lampe s'éteint, et cette vertu tourne à leur perte et à leur malheur. Qu'est la piété et la religion pour un prêtre qui rapporte tout au désir de satisfaire son ambition, afin de paraître plus élevé que les autres et d'être loué et exalté au-dessus des autres? Qu'est-elle, sinon l'hypocrisie des pharisiens, digne de châtiments et de supplices, un sépulcre blanchi qui paraît beau aux yeux des hommes et qui au dedans est plein de fourberies et de rapines par lesquelles le ministre infidèle et le méchant serviteur s'élève et s'enrichit aux dépens de son maître?

Quoiqu'il n'y ait rien de si facile, dit saint Bernard, que de s'humilier quand on le veut, cependant on rencontre rarement l'humilité honorée sur la terre ; c'est pourquoi, plus le prêtre est élevé à une dignité sublime comme étant l'élu de Dieu, plus il doit prendre garde à lui et se méfier de lui-même. Ce que le même saint abbé ne craignit point de dire au souverain pontife, il nous sera sans doute permis de le dire à nous-mêmes : L'Église est pleine d'ambitieux ; on en voit autant qui n'ont aucune horreur de l'ambition et qui travaillent à la satisfaire, qu'il est facile de trouver dans une caverne de voleurs des dépouilles de voyageurs. Nous voyons une quantité de prêtres animés d'un zèle ardent pour défendre leur dignité et pour l'augmenter ; on est tout occupé à acquérir les honneurs et les richesses, on ne donne presque rien à la sainteté.

IIe Point. — *Attendite ne justitiam vestram faciatis*

coram hominibus, ut videamini ab eis (1). On exige des prêtres une abondance de bonnes œuvres, dont l'humilité est la gardienne; cette vertu leur est d'autant plus nécessaire, qu'ils doivent briller aux yeux des hommes, afin qu'ils voient leurs bonnes œuvres et qu'ils en rendent gloire à Dieu. Ainsi, l'humilité est nécessaire à tous, mais surtout aux ecclésiastiques, soit pour préserver la bonne œuvre de la corruption, soit pour conserver le mérite de la bonne œuvre.

1° Le Seigneur recommande souvent aux apôtres de se préserver du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie, qui trompe sous l'apparence du bien et qui ne recherche que la gloire humaine. Comme un peu de levain corrompt toute la masse (2), de même aussi le désir de sa propre gloire gâte et détruit la bonne intention dans l'action et l'action elle-même, tellement que Dieu regarde cette œuvre comme indigne de toute récompense (3); c'est pourquoi il ordonne à ses disciples de fuir toute ostentation dans leurs bonnes œuvres, de prier Dieu dans leur chambre, de faire l'aumône en secret, de cacher leurs jeûnes aux yeux du public, de peur que le souffle de la vanité ne gâte et ne détruise le mérite de la bonne œuvre et n'enlève la récompense. Que signifie tout cela, sinon que nous devons confier nos œuvres aux ténèbres, sous la garde de l'humilité, parce que, exposées aux rayons du soleil, elles se gâtent et se corrompent facilement? Ou comme le dit saint Grégoire : Celui-là veut être pillé qui s'avise de porter publiquement un trésor.

Il est vrai qu'un ecclésiastique doit porter devant les autres la lumière de ses bonnes œuvres, et qu'il ne peut pas se cacher en remplissant son ministère. C'est pourquoi il a un plus grand besoin de placer toutes ses œuvres sous la garde de l'humilité, afin de les préserver de la corruption. Il faut, dit le même saint docteur, que l'ac-

(1) Matth. 6. — (2) I Cor. 5. — (3) Matth. 6.

tion soit faite en public de telle manière, que l'intention demeure cachée, afin de donner le bon exemple au prochain, et que cependant, par l'intention que nous avons de plaire à Dieu, nous désirions qu'elle demeure secrète. C'est un excellent conseil, mais très-difficile dans la pratique ; car qui ne se glorifie pas des applaudissements du public ? qui ne s'attribue rien et qui rend toute la gloire à Dieu ? C'est pour cela que nous devrons craindre encore davantage que l'Esprit saint ne nous adresse le même reproche qu'à l'évêque de Sardes : *Je connais vos œuvres, elles ne sont pas pleines devant mon Dieu ; vous avez le nom de vivant et vous êtes mort* (1).

2° Mais supposons que les œuvres de chaque ecclésiastique sont pleines, il ne doit pas pour cela abandonner l'humilité comme gardienne ; c'est elle qui préservera le mérite des œuvres et leur prix. L'ennemi recherche les dépouilles opimes pour les dévorer. Que vous servira la multitude de vos bonnes œuvres, si vous en conservez de l'orgueil, si vous vous glorifiez devant Dieu et les hommes, comme un soldat qui a bien mérité et que ses actions recommandent assez? *Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous devions faire* (2). C'est pourquoi le prophète, homme selon le cœur de Dieu, parle ainsi au Seigneur : *Vous êtes mon Dieu et vous n'avez pas besoin de mes biens* (3) ; *tout ce qui est à moi est comme rien devant vous.* Les disciples du Sauveur lui rapportaient qu'à son nom les démons leur étaient soumis. Au même instant Jésus-Christ enleva toute la vanité de leur cœur en leur citant l'exemple de Satan et en leur enseignant à éviter la vaine gloire : *Je voyais Satan*, dit-il, *qui tombait du ciel comme la foudre. Ce n'est pas ce qui doit vous réjouir, de voir que les esprits vous sont soumis* (4).

Elle est terrible, et elle doit souvent servir de sujet de

(1) Apoc. 3. — (2) Luc 17. — (3) Ps. 15 et 38. — (4) Luc 10.

méditation au clergé, la parabole du pharisien orgueilleux qui se confiait en lui-même comme étant un homme juste, qui louait ses actions, s'en vantant devant Dieu, et qui, enflé de son mérite, se préférait aux autres hommes. Il ne craignait pas même de mépriser le publicain qui était présent. A cause de son arrogance, il s'en retourna condamné, tandis que le publicain, par son humilité, obtint le pardon de ses péchés. L'humilité est le fondement des vertus, la gardienne des bonnes œuvres et la source des grâces.

IIIe Point. — *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (1). Le prêtre a besoin d'une abondance de dons célestes, soit pour pouvoir monter au sommet de la sainteté et de la perfection, soit pour répandre sur les autres de la plénitude qui est en lui. Il est vrai que les sacrements sont des sources de grâces; mais d'où vient leur utilité et quelle est leur vertu, sinon dans l'humilité du Sauveur Jésus, qui s'est humilié et anéanti en se rendant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix? La première source de grâces qui jaillit du sein de la terre, c'est l'humilité, qui abaisse Dieu vers l'homme et qui élève l'homme jusqu'à Dieu pour lui faire puiser, autant qu'il en est capable, dans cette fontaine sacrée tous les biens dont il a besoin. Plus l'humilité est grande, plus elle excite la libéralité divine et plus elle rend l'homme capable d'en jouir.

1° *Fortis æmulator Dominus gloriam suam alteri non dabit* (2), *pauperem superbum odivit anima ejus* (3). Il le hait parce qu'il ne rapporte pas à Dieu les biens qu'il en a reçus; il les tourne à sa propre gloire et à sa perte : c'est pourquoi le Seigneur ne vient point à lui avec ses dons; au contraire, il les méprise du haut du ciel. *L'homme viendra avec un cœur altier et Dieu s'élèvera : Humilia respicit et alta a longe cognoscit. Superbis resistit, humilibus autem*

(1) Jac. 4 et I Petr. 7. — (2) Isaïe 42. — (3) Eccl. 25.

dat gratiam (1). Il donne sa grâce aux humbles parce qu'ils connaissent d'où vient la faveur et rendent grâce pour grâce ; c'est pourquoi Dieu se communique à eux d'une manière spéciale et leur découvre les secrets de sa sagesse. *Oui, mon Père, il vous a plu d'en agir ainsi ; vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et les avez révélées aux petits* (2). C'est pourquoi il les choisit et les élève aux choses les plus sublimes. « Considérez votre « vocation, mes frères, dit saint Paul ; voyez qu'il y en a « peu parmi vous qui soient sages selon la chair, peu « d'hommes puissants, peu de nobles. Dieu a choisi ce « qui est insensé selon le monde pour confondre ce qui « est fort, et ce qui est sans dignité et méprisable aux « yeux du monde ; il a pris ce qui n'est pas pour détruire « ce qui est, afin que personne ne se glorifie en sa pré- « sence (3). »

Ne voyons-nous pas parmi nous que ceux qui prononcent devant le peuple les discours les plus élégants n'ont aucun succès pour le bien, tandis que d'autres plaisent dans leur simplicité et travaillent avec fruit ? *Omnis qui se exaltat humiliabitur.*

2° C'est pourquoi le sage nous dit : *Quanto magnus es humilia te in omnibus et coram Deo invenies gratiam, quoniam magna potentia Dei solius et ab humilibus honoratur* (4). Saint Augustin remarque que plus l'âme est délivrée de l'enflure de l'orgueil et du désir de la vaine gloire, plus elle est disposée aux influences de la grâce, plus elle est capable de les recevoir ; elle se dilate et s'élargit en quelque sorte. Plus elle est humble, plus elle est spacieuse, dit-il, plus elle s'élargit pour recevoir les dons célestes. Dieu remplit par sa bonté tout ce qui est vide, tout ce qui n'a rien ; il nous invite lui-même en disant : *Dilata os tuum et implebo illud.* C'est dans le même sens que le saint docteur interprète ce passage : *J'ai ou-*

(1) Ps. 63 et 137. — (2) Matth. 11. — (3) I Cor. 1. — (4) Eccl. 3.

vert la bouche et j'ai attiré l'esprit (1), c'est-à-dire : j'ai ouvert la bouche pour confesser ma misère et avouer que je suis pauvre et misérable, j'ai attiré l'esprit qui aide notre faiblesse ; car quiconque s'abaisse sera élevé. Il est donc prouvé que l'on profite autant en esprit et en grâce qu'on s'est humilié. C'est ce qui ressort de l'enseignement de Jésus-Christ lorsqu'il dit : *Quiconque s'humiliera comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux ; celui qui voudra être le plus grand parmi vous sera le serviteur* (2).

Exerçons-nous donc surtout à l'humilité ; car le degré de gloire et de sainteté est d'autant plus élevé que le degré d'humilité que nous descendons se trouve plus bas. Il y a plusieurs degrés d'humilité. Le premier consiste à attribuer à Dieu tout ce qui est bien, à ne se réserver que le péché et le mensonge ; car l'humilité consiste, dit saint Bernard, à être vil et méprisable à ses propres yeux par la connaissance qu'on a de soi-même. Le second degré consiste à souffrir avec patience les mépris des autres, comme le dit l'apôtre, en les prévenant d'honneur et les regardant comme étant au-dessus de nous. Lorsque vous serez invités, dit le Sauveur, allez, mettez-vous à la dernière place. Si vous avez reçu plus que les autres, pensez que votre jugement sera plus sévère. Il n'y a point de danger à vous mettre au-dessous de tous les autres par humilité ; mais vous vous portez un grand préjudice si vous vous préférez à un seul, dit l'auteur de l'*Imitation*. Le troisième degré de l'humilité consiste à désirer le mépris, à aimer à être ignoré, à être regardé comme rien. L'homme véritablement humble, dit saint Bernard, veut être méprisé, n'être point regardé comme humble ; il se réjouit du mépris, ne prend aucun plaisir aux louanges des hommes, parce qu'elles sont vaines et fausses, et il se regarde comme digne de tout mépris et de toute infério-

(1) Ps. 118. — (2) Matth. 18 et 20.

rité; il se devient agréable lorsqu'il est rassasié d'opprobres, à l'imitation de Jésus-Christ.

SEIZIÈME MÉDITATION.

Quelle modestie convient aux ecclésiastiques.

Oportet episcopum esse modestum (1). L'humilité modère l'intérieur et empêche que l'esprit ne s'élève au-dessus de lui-même; la modestie modère les actes extérieurs du corps, les compose avec décence et les gouverne avec honnêteté. L'apôtre recommande cette vertu surtout aux ministres de Dieu; il la regarde comme très-nécessaire, parce que nous sommes donnés en spectacle, comme il le dit, au monde, aux anges et aux hommes, qui jugent de notre intérieur par notre extérieur. La modestie, dit saint Ambroise, est une grande vertu; elle est riche aux yeux de Dieu, devant qui personne n'est riche; elle est riche devant les saints dans le ciel et devant les hommes sur la terre, riche par son union avec les autres vertus, riche par sa propre excellence et sa beauté, riche par sa suavité et sa douceur. Résumons ces trois points : la modestie par son alliance avec les autres vertus sanctifie les ministres de Dieu, par sa beauté réjouit le ciel, par sa douceur édifie les hommes.

Ier Point. — L'homme étant composé d'un corps et d'une âme, doit les soumettre à Dieu l'un et l'autre. Je ne sais s'il y a une vertu intérieure à laquelle ne soit pas unie et liée la modestie; elle est certainement la sœur et la compagne de l'humilité, la sœur et la compagne de a chasteté, la sœur et la compagne de la piété, qui sont les vertus principales et nécessaires aux ministres de Dieu. Sans la modestie, l'humilité dépérit, mais la modestie en est la gardienne; sans la modestie, la piété se refroidit, mais la modestie l'enflamme.

(1) I Tim. 3.

1° On a remarqué que les honneurs changent les mœurs; cela vient de ce que les dignités agrandissent l'état et rehaussent l'extérieur de l'homme : ainsi, elles élèvent et exhaussent l'âme, en sorte qu'autant on perd de la modestie, autant on enlève à l'humilité. Depuis que ce prêtre a obtenu cet emploi ou ce bénéfice, combien il est changé ! combien il est différent de ce qu'il était autrefois, lorsque nous l'avons connu au séminaire ! Qui croira qu'il a de l'humilité, quand on le voit dédaigneux et élégant depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête ? Il ne porte pas le signe du Sauveur Jésus, qui est son maître ; il est fier sous un habit resplendissant, qui respire la pompe du siècle et qu'il étale pompeusement ; son regard est élevé et hautain, son corps se balance avec affectation, ses pas sont cadencés et mesurés, sa vanité veut qu'il tienne le haut bout dans la société.

Sous un superbe vêtement l'esprit devient superbe, sous un vêtement commun l'humilité se cache et croît avec assurance. Un habillement commun et ordinaire vous rappellera votre bassesse.

2° La modestie, comme le dit saint Ambroise, est la compagne de la chasteté ; si vous voulez la conserver, dès que vous serez en présence d'une femme, armez-vous de la pudeur et de la retenue qui gardera vos sens, qui dirigera votre position, vos gestes et vos paroles. Job avait fait un pacte avec ses yeux pour n'avoir pas même la pensée d'une femme ; comment observa-t-il ce pacte ? par la retenue et la modestie qui lui montrait partout Dieu présent. *Ne considère-t-il pas toutes vos démarches ? La mauvaise conduite de la femme*, dit le sage, *est facile à connaître à ses regards élevés et à ses paupières impudentes* (1).

La mise du corps, le ris des lèvres et la démarche de l'homme le font connaître (2). *L'insensé élève la voix en*

(1) Eccl. 26. — (2) Eccl. 19 et 21.

riant, le sage rit à peine sans rien dire. Le rire, le badinage, le jeu, l'attouchement, sont, dit saint Jérôme, les signes d'une chasteté qui se meurt. Si ces choses ne corrompent pas, elles prouvent qu'on est déjà corrompu. Si vous aimez la chasteté, priez avec le sage et dites au Seigneur : *Ne me donnez pas un regard superbe, et enlevez-moi la concupiscence de la chair* (1).

3° La modestie est la sœur et la compagne de la piété. Qui peut demander à Dieu et en obtenir quelque chose, lorsqu'en approchant de l'autel il se tient debout comme le pharisien, ne fléchit qu'un seul genou, tandis que ses yeux et son esprit courent çà et là, et qu'il semble plutôt insulter Dieu que l'adorer? Qui, voulant obtenir une grâce ou la guérison d'un mal, ne choisit pas un lieu et une situation qui porte à l'attention, en se prosternant à terre, en fléchissant les genoux, en élevant les mains et tenant les yeux baissés ou élevés vers le ciel ? Il répand ainsi modestement et avec respect sa prière en présence de Dieu pour obtenir sa miséricorde.

Vous voyez donc combien la modestie est puissante pour la sanctification de l'âme, pour acquérir les vertus et pour les mettre en pratique, et comment le prêtre doit non seulement monter sur la sainte montagne, mais aussi briller au-dessus des autres par sa vertu. Il est absolument nécessaire qu'il manifeste extérieurement son humilité intérieure, afin qu'il enseigne aux autres à conserver la pureté du cœur par la garde extérieure des sens, et qu'il rende recommandable la dévotion intérieure par son respect extérieur.

IIe Point. — *Induite vos sicut electi Dei, sancti et dilecti viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam* (2). La faveur céleste et le bon plaisir de Dieu montre l'excellence et la beauté de la modestie par l'efficacité qu'a cette vertu pour obtenir le pardon ou quelque autre grâce spéciale.

(1) Eccl. 23. — (2) Coloss 2.

1° L'apôtre la met au nombre des dons du Saint-Esprit. De là vient que saint Ambroise ne craint pas de dire que la modestie est une portion de Dieu même. L'apôtre la met encore au nombre des vertus qui plaisent spécialement à Dieu et qui causent de la joie dans le ciel : *Induite vos sicut electi Dei modestiam.* Comme elle préside à la décence du corps, il semble qu'elle a peu de rapport avec ce qui concerne les esprits célestes ; cependant le même apôtre dit que les ministres de Dieu sont donnés en spectacle aux anges ; or, le spectacle est ce qui paraît à l'extérieur. Ensuite il veut que les femmes soient voilées dans l'église, à cause des anges (1), afin qu'ils ne soient pas témoins d'une chose honteuse ; car il est honteux à une femme de paraître la tête nue dans une réunion d'hommes. Si les esprits ne se mettent pas en peine de l'extérieur de notre corps, pourquoi l'apôtre encore, écrivant aux Philippiens, leur recommande-t-il la modestie, parce que le Seigneur est proche, soit pour en être témoin, soit pour la récompenser? Pourquoi le Seigneur défend-il à Aaron et à ses enfants, sous peine de mort, d'approcher du tabernacle ou de remplir leur ministère sans caleçons?

2° Mais ce qui montre clairement combien la modestie est agréable à Dieu et combien il l'estime, c'est qu'elle calme sa colère, et qu'à cause de cette vertu, il remet les péchés. Je vois le pharisien s'avançant avec arrogance vers l'autel, je vois le publicain qui se tient éloigné et qui, par respect et par honte, n'ose lever les yeux au ciel, mais qui, se frappant la poitrine, dit : Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. Celui-ci s'en retourna dans sa maison, justifié. L'humilité prit la forme de la modestie et obtint la rémission des péchés, parce qu'elle plut à Dieu, qui condamna l'arrogance du pharisien. L'impie Achab, effrayé des menaces d'Elie, et voyant sa mai-

(1) II Cor. 11.

son sur le bord de sa ruine, déchire ses vêtements, quitte ses ornements royaux, couvre son corps de cilices, dort revêtu d'un sac, et marche la tête penchée; le Seigneur dit au prophète : N'avez-vous pas vu qu'Achab s'est humilié devant moi? Je ne lui enverrai pas pendant sa vie les maux dont je l'ai menacé, mais pendant le règne de son fils. Telle fut la puissance de l'humble conversion qui abandonna sa vanité, son orgueil et son faste pour se revêtir d'un habit d'humiliation.

3° L'Ecriture fait aussi mention de grâces signalées obtenues surtout par la modestie. La forte Judith est prosternée dans son oratoire; revêtue d'un cilice et la cendre sur le front, elle crie vers le Seigneur, persuadée que ses cris ne seront pas exaucés, à moins que sa prière n'ait toutes les conditions requises et ne soit accompagnée du plus profond respect; elle demande la victoire contre des armées ennemies qui sont innombrables; elle prie humblement et avec respect, et, en tranchant la tête au général ennemi, elle délivre son peuple. Quelles vertus pratiqua la reine Esther pour se préparer au combat et à la victoire? Elle jeûna, pria trois jours, et, humiliant son corps, elle quitta ses vêtements royaux, prit des habits de deuil, et se couvrit la tête de cendre et de poussière; tous les lieux où elle avait eu du plaisir furent couverts des cheveux qu'elle s'arrachait; elle exposa avec respect et humilité à Dieu sa modestie. *Vous savez, Seigneur*, disait-elle, *dans quelle nécessité je me trouve : j'ai en horreur les signes d'orgueil qu'exige ma position et que je mets sur mon front aux jours des solennités; je les déteste et je ne les porte point aux jours où je suis seule et tranquille.* Ainsi préparée, elle combattit et vainquit, elle remporta promptement une pleine et entière victoire.

Si l'on pense qu'il faut attribuer cela aux vertus intérieures, j'avouerai sans doute que la modestie ne serait pas une vertu, si elle ne procédait d'une affection inté-

rieure et d'une intention sainte; mais elle est le complément de la vertu intérieure, elle en est l'assaisonnement et l'ornement, la sœur et la compagne; elle fait sa part et remplit sa fonction avec un fruit merveilleux.

IIIe Point. — *Modestia vestra nota sit omnibus* (1). Les autres vertus étant intérieures, elles ne paraissent qu'à peine sous le voile de la modestie; il n'y a que cette vertu qui édifie le prochain; elle l'attire par sa douceur, elle gagne sa bienveillance et son respect; car elle évite avec soin tout ce qui peut lui déplaire et l'offenser, sans préjudice pour sa vertu; elle fait et procure tout ce qui peut lui plaire, sans préjudice de sa vertu.

1° Jamais la modestie ne laisse paraître sur son front la marque d'un esprit ému, jamais de l'orgueil, ni colère, ni indignation, ni tristesse; son front ni son visage ne sont jamais ridés par la sévérité; jamais la tempête ne couvre d'un nuage sombre son esprit troublé. Vous ne verrez dans son regard rien qui soit impudent ou menaçant, rien qui ressente l'orgueil ou le dégoût, rien dans la chevelure qui soit entortillé ou hérissé, rien sur le visage qui paraisse dissimulé ou arrogant. On ne voit pas le rire qui montre les dents, ni la bouche largement ouverte, ni une certaine compréhension des lèvres, qui ôte sa forme au visage. Il n'y a point de légèreté dans sa démarche, rien d'enfantin dans son geste, aucune indiscrétion dans la pose ou dans l'attitude; on ne lui voit point étendre les pieds, élargir les jambes ou croiser les genoux; sa voix n'est pas trop élevée, sa parole n'est ni bouffonne, ni querelleuse, ni impertinente, ni obscène, ni injurieuse.

Ceux mêmes qui ne sont pas hommes de bien aiment et respectent celui qui porte sur son visage ces signes de probité; ils désirent son amitié et voudraient lui ressembler; ils ont recours à une telle personne ou à d'autres qui lui ressemblent, dans leurs besoins ou dans leurs tri-

(1) Philipp. 4.

bulations, plutôt qu'à d'autres qui sont comme eux, parce que, comme le dit saint Ambroise, l'état de l'âme se connaît par celui du corps.

2° Or, la modestie ne s'éloigne pas seulement de ce qui déplaît aux autres, mais elle fait tout ce qui peut être agréable, pourvu qu'elle préserve sa vertu. Elle a toujours un visage serein, des regards modestes, un front gai, des paroles agréables, à moins qu'il ne faille pleurer avec ceux qui pleurent ; car elle observe tout ce qui convient, tout ce qui est conforme au lieu, au temps, aux personnes, à l'âge, à la dignité, à la fortune et à toutes les circonstances ; mais il n'est pas convenable de rire et de montrer de la joie en présence des larmes des affligés, il faut alors pleurer et consoler.

Ainsi, un ecclésiastique, en observant ces règles extérieures de décence, et en veillant sur toute sa personne, se fera tout à tous, comme l'apôtre, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Celui qui vit spirituellement, dit saint Chrysostôme, est utile à ceux qui l'entendent en toutes manières : par sa démarche, son extérieur, ses paroles, ses actions. C'est pour cela que le saint concile de Trente recommande si fortement la modestie aux ecclésiastiques ; celui de Mayence parle comme lui, car voici ce qu'il dit : Les ecclésiastiques, étant séparés de la vie commune, ne doivent point se montrer avec des regards égarés, une langue sans frein et querelleuse, un port efféminé, une démarche fière ; ils doivent montrer la pudeur et la modestie de leur esprit par un extérieur et une démarche simples. Si vous remarquez en vous quelque défaut qui paraisse extérieurement, corrigez-le promptement, afin d'édifier.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

De l'esprit de pauvreté.

Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. Le Seigneur, se tournant

vers la foule qui le suivait, ordonna à tous le renoncement aux biens temporels et la pratique de la pauvreté. Il voulut cependant qu'il y eût une différence dans la pratique entre les ecclésiastiques et les religieux, et entre les premiers et les laïques. Il confirma cette doctrine dans diverses autres circonstances : *Heureux les pauvres d'esprit*, dit-il ; *le royaume des cieux est à eux* (1). *N'amassez pas des trésors sur la terre* (2). *Malheur à vous, riches* (3) ! Mais quand on parle des richesses, il faut considérer l'affection, l'usage ou le mépris ; l'affection ou l'attachement est très-mauvais, l'usage est dangereux, le mépris est excellent.

Ier Point. — L'attachement aux richesses, soit dans sa cause, soit dans sa nature, soit dans son effet, est mauvais et très-mauvais.

1° Il prend sa source dans la triple concupiscence dont l'Ecriture fait mention et qu'elle condamne, parce qu'elle ne vient pas de Dieu le Père, mais du monde, et elle ne peut exister avec l'amour de Dieu ou avec la vie surnaturelle de l'âme, parce que *la concupiscence, ayant conçu, enfante le péché, et le péché, lorsqu'il est consommé, engendre la mort.* Or, qu'est-ce que l'amour des richesses, sinon la concupiscence des yeux? Et comme les richesses sont un bien terrestre qui se rapporte à un autre bien terrestre, aux voluptés, aux honneurs, on le rapporte aussi à un autre amour, à la luxure qu'on appelle la concupiscence de la chair, à l'ambition qu'on nomme l'orgueil de la vie. De ces sources empoisonnées vient le désir d'avoir, l'attachement aux richesses, à moins qu'on ne soit si sottement avare qu'on ne sache pas ce que vaut une pièce, et qu'on se contente de contempler son argent dans un coffre, ce qui est la plus grande folie, car on laisse ses richesses à d'autres et l'on perd son âme.

Interrogez-vous vous-même pour savoir d'où vient ce

(1) Matth. 5. — (2) Matth. 6. — (3) Luc 6.

grand désir de posséder : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus* (1). Puisque vous avez plus, craignez encore moins la pauvreté.

2° Comme c'est un bien de s'attacher à Dieu, c'est donc un mal de s'attacher aux choses terrestres ; car Dieu les a créées pour l'homme et non l'homme pour elles, non pour qu'il se reposât en elles, mais pour arriver par elles à sa fin, qui est Dieu. C'est pour cela que l'attachement déréglé et désordonné aux richesses est mauvais en lui-même ; il souille le cœur, parce qu'il renverse l'ordre de la création, qu'il jouit de ce qui ne doit que lui servir ; c'est la cupidité, c'est l'avarice qui s'appelle la servitude des idoles, qui ne peut exister avec le culte de Dieu : *Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent* (2). Et que veut dire le prophète quand il parle ainsi : *Divitiæ si affluant nolite cor apponere?* Que signifie la parole du Sauveur, quand il dit: *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus?*

Celui qui ne peut pas être disciple pourra-t-il être prêtre et ministre de Jésus-Christ? Qui donc pourra être sauvé? C'était la question que faisaient les apôtres étonnés, eux qui avaient tout laissé ; mais il est plus facile d'abandonner les choses terrestres que de se défaire de l'attachement que l'on a pour elles. Jésus leur dit : *Cela est impossible aux hommes, mais cela n'est pas impossible à Dieu*, qui peut tout, parce que Dieu, par sa grâce, délivre de cet attachement, mais il ne sauve pas avec cette affection.

3° Car un semblable attachement est mauvais et condamnable surtout quant à son effet. La cupidité est la source de tous les maux (3). Pourquoi parlerais-je des divisions, des colères, des disputes, des jalousies, des usures, des vols, des rapines, des homicides, qui ne peuvent regarder que les laïques, et pour les clercs, de la simonie,

(1) I Timoth. 6. — (2) Ps. 61. — (3) I Tim. 6.

de la pluralité des bénéfices? Mais il y a bien d'autres cas, dit Pierre de Blois, dans lesquels l'avarice des prêtres est notoire : lorsqu'ils se font ordonner pour un intérêt temporel, lorsqu'ils administrent les sacrements par l'espoir d'une misérable offrande, lorsqu'ils disputent pour un cadavre, qu'ils vendent et le baptême et la sépulture, ne faisant rien pour rien. Pourquoi y en a-t-il qui recherchent plutôt la dîme que les âmes, et qui suscitent plutôt un moyen de procès à leur troupeau qu'ils ne lui donnent la nourriture, qui ont grand soin de leur revenu annuel et négligent le gain des âmes, qui comptent plutôt leurs bêtes de service qu'ils ne nourrissent leurs pauvres?

Je vous en conjure, dit saint Jérôme à Népotien, ne cherchez pas les avantages du siècle dans la milice de Jésus-Christ; n'ayez pas plus que lorsque vous avez commencé à être clerc. Car il y en a qui sont plus riches étant ecclésiastiques qu'ils ne l'étaient étant séculiers, qui possèdent des biens sous Jésus-Christ pauvre qu'ils n'avaient pas sous l'empire du démon fourbe et riche, *tellement que l'Eglise pousse des soupirs en voyant devenus riches sous son empire ceux que le monde possédait autrefois indigents.*

IIe Point. — *Væ vobis divitibus* (1)! Pourquoi donc ce si grand *malheur* aux riches, puisque l'usage des richesses et leur possession sont d'eux-mêmes indifférents, et qu'ils peuvent servir aussi bien aux bonnes qu'aux mauvaises œuvres? C'est parce que cet usage est très-dangereux et qu'il ne peut guère exister sans un mauvais attachement, et, en second lieu, guère sans un certain abus.

1° Il est bien difficile de posséder des richesses sans en être possédé. C'est ce que veut faire entendre l'Ecriture lorsqu'elle appelle les riches des hommes de richesse. Celui qui appartient à un autre n'est plus à soi, et il ne

(1) Luc 6.

possède pas tant qu'il n'est possédé. En effet, lorsque l'œil est frappé de plus près par l'éclat de l'or, l'esprit est bientôt pris et serré par l'amour qu'il lui porte. Celui qui touche de la poix en a les mains souillées (1). Pourquoi, je vous demande, le Seigneur assure-t-il qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux, sinon parce que la possession des richesses entraîne comme naturellement et nécessairement notre attachement, et qu'on ne peut s'en arracher que par un miracle de la puissance de Dieu? Cela est impossible aux hommes; c'est pourquoi, lorsque le Seigneur envoya ses apôtres prêcher, il leur recommanda et leur dit : *Ne possédez ni or ni argent*. S'il est possible qu'un laïque acquière et conserve ses richesses plutôt par nécessité que par cupidité, parce qu'il en a besoin, soit pour conserver son rang, soit pour soutenir sa famille et la placer selon sa condition, un ecclésiastique pourrait-il agir de même plutôt par indigence que par concupiscence? On ne le comprend pas, car l'opulence ne rend pas plus respectable la dignité du prêtre, mais c'est bien plutôt la sainteté. L'Eglise n'a pas voulu que ses ministres eussent la faculté d'entrer dans le mariage, de peur qu'ils ne fussent chargés et qu'ils ne devinssent une charge; si donc ils veulent s'enrichir, ils veulent se souiller, parce qu'il est presque impossible de posséder les richesses sans un mauvais attachement et sans abus: c'est ce que l'Ecriture déclare clairement. *Heureux le riche*, dit-elle, *qui a été trouvé sans tache, qui n'a pas couru après l'or, et qui n'a pas mis sa confiance dans ses trésors! Heureux celui qui a pu transgresser et qui ne l'a pas fait, commettre le mal et qui ne l'a pas commis! Quel est-il, et nous le louerons, car il a fait des choses admirables dans sa vie* (2).

2° Les richesses donnent entrée à tous les vices et y

(1) Eccl. 31. — (2) Ibid.

entraînent le cœur, en sorte que d'ordinaire celui qui regorge de richesses regorge aussi de vices. Saint Eucher a élégamment exprimé cette pensée : Il y a, dit-il, une certaine union et une ressemblance même entre le nom vice et richesse (*vitiis et divitiis*) ; c'est pourquoi Dieu se plaint en disant : *Incrassatus est dilectus et recalcitravit impinguatus, dilatatus dereliquit Deum factorem suum* (1). Le mauvais riche, pour avoir abusé des biens temporels, fut enseveli dans les enfers ; quel mal a-t-il donc fait ? Il était vêtu de pourpre et de fin lin, il faisait chaque jour bonne chère, et il abandonnait Lazare couché à sa porte ; mais il ne prit point le bien d'autrui, il entretenait son luxe et son faste de son propre bien, et on ne l'accuse pas d'avoir péché contre la justice, mais contre la charité. Jugez d'après cela ce qu'on doit penser de ces ecclésiastiques qui courent après la fortune et les richesses, qui sont le patrimoine des pauvres, et les vœux des fidèles, qui les emploient à satisfaire leur vanité et leur plaisir, et qui ne peuvent jamais se rassasier.

Clamant nudi, clamant famelici, conqueruntur, dit saint Bernard, *et dicunt : Dicite, pontifices, in freno quid facit aurum ?* Il ajoute : Que nous importent tous vos habillements quand nous sommes transis de froid et que nous mourons de faim? Tout ce que vous employez en luxe et en faste est à nous. *O quam difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt* (2) !

Mais l'avarice ne distingue pas même le sacré du profane ; elle ne craint pas la rapine dans l'holocauste, elle ne redoute pas de porter ses mains jusque sur les choses saintes et même sur le corps de Jésus-Christ. Achan ne s'empara-t-il pas de l'or qui avait été réservé avec anathème? ne fut-il pas cause qu'Israël fut battu par l'ennemi et s'enfuit jusqu'à ce que le coupable fut lapidé et consumé par le feu? Les enfants d'Héli n'enlevaient-ils

(1) Deut. 32. — (2) Marc 10.

pas une partie des victimes offertes par le peuple jusqu'à ce qu'enfin ils périrent frappés par le glaive des Philistins?

Nescierunt saturitatem ; ignoraverunt ipsi pastores intelligentiam, omnes in viam suam declinaverunt, unusquisque ad avaritiam suam a summo usque ad novissimum (1).

IIIe Point. — *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (2). La pauvreté, dit saint Bernard, est une grande aile qui conduit si promptement au royaume des cieux, qu'on ne le lui promet pas pour un temps à venir, mais qu'on le donne présentement à ceux qui méprisent les biens terrestres. Car, comme le dit saint Grégoire, le royaume des cieux n'est pas seulement cette cité supérieure que nous espérons, mais on donne ce nom à l'Eglise d'ici-bas. Or, la béatitude de ces deux royaumes appartient aux pauvres, puisque le Seigneur promet dès ce monde le centuple à la pauvreté volontaire et la vie éternelle à la fin. Tout le monde désire une vie heureuse, mais on la cherche sottement dans la possession des biens terrestres. Il y a une vie temporelle, une vie spirituelle, une vie immortelle. Confiez-vous au Seigneur, dont les promesses en faveur de ceux qui méprisent les choses terrestres ne sauraient tromper. La pauvreté volontaire pour l'amour du Seigneur conduit à la béatitude de la vie temporelle, à la béatitude de la vie spirituelle, à la béatitude de la vie immortelle.

1° Examinez sérieusement en quoi consiste la béatitude de la vie temporelle : c'est dans la paix et la tranquillité, dans le repos et le contentement du corps et de l'âme ; celui qui jouit de ces biens est heureux autant qu'on peut l'être au milieu des misères de cette vie ; il vit content de son sort. Ainsi le bonheur de cette vie ne consiste donc pas dans l'abondance des richesses, que le Seigneur compare avec raison à des épines, parce qu'elles piquent

(1) Isaïe 56. — (2) Matth. 5.

l'esprit et le déchirent, lui donnent des soucis, des inquiétudes, des travaux, des craintes, des douleurs, et, à la fin de la vie, des peines et des chagrins. Enfin elles blessent l'âme et ne la rassasient pas, *car l'avare ne se rassasie pas de son argent* (1); mais ceux qui abandonnent les biens de la terre ou qui les méprisent se reposent heureusement dans le sein de la Providence, qui nourrit les oiseaux du ciel et qui orne les herbes des champs. Rien ne manque à ceux qui ne désirent rien; semblables à des pèlerins, ils passent rapidement et *se servent de ce monde comme n'en usant pas; quoique tristes, ils sont toujours dans la joie; quoique pauvres, ils en enrichissent beaucoup; comme n'ayant rien, ils possèdent tout* (2); car le Seigneur est la part de leur héritage.

Le Seigneur demandait à ses apôtres : *Lorsque je vous ai envoyés sans sac, sans valise et sans souliers, quelque chose vous a-t-il manqué? Ils répondirent : Rien* (3). Quoiqu'il les envoyât, comme des brebis au milieu des loups, chez des peuples barbares, aucun d'eux ne périt de faim, mais ils furent emprisonnés et mis en pièces pour la foi. Dites donc avec le prophète : *Dominus regit me et nihil mihi deerit; in loco pascuæ ibi me collocavit* (4).

2° Voilà la véritable béatitude de cette vie temporelle. Quant à la béatitude de la vie spirituelle, elle consiste, je l'avoue, non dans les richesses terrestres, mais dans celles d'en haut, dans l'abondance des dons célestes que Dieu a promis à la pauvreté volontaire. *Quiconque aura laissé sa maison ou ses champs à cause de mon nom recevra le centuple* (5), c'est-à-dire, selon l'interprétation de saint Jérôme, celui qui abandonnera les biens charnels pour le Sauveur recevra les biens spirituels, qui sont en comparaison et en valeur comme si l'on comparait un petit nombre à cent; c'est ce que le Seigneur veut sans doute

(1) Eccl. 5. — (2) I Cor. 7 et II Cor. 12. — (3) Luc 22. — (4) Ps. 22. — (5) Matth. 19.

signifier quand il dit : *Allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel.* Or, c'est en vain qu'on promettrait un trésor si la grâce n'était pas donnée pour l'obtenir. Il est clair que le cœur qui est vide des biens terrestres est certainement rempli de dons célestes ; car Dieu a des richesses pour tous, et si nous ne recevons pas beaucoup, cela vient de ce que nous sommes pleins d'autres choses.

Ceux qui abandonnent les biens terrestres désirent les biens célestes, car notre cœur aime nécessairement, et s'il n'est pas arrêté par les choses d'ici-bas, aussitôt il aspire aux biens célestes et les recherche avec ardeur. Et voilà en quoi consiste la béatitude de la vie spirituelle : l'esprit a faim et soif de la justice, et il en sera rassasié; car *le Seigneur exauce les désirs du pauvre, il a rempli de biens ceux qui manquaient de tout, il a renvoyé pauvres ceux qui étaient riches* (1).

3° Que dirai-je maintenant de la béatitude de la vie immortelle, où les pauvres d'esprit reçoivent enfin le trésor qui leur fut promis? Il est d'autant plus abondant que la pauvreté a été supportée plus longtemps. O heureux commerce par lequel on échange un bien passager pour des biens éternels! La prérogative de la pauvreté volontaire est singulière ; car au moment du jugement, tandis que les riches seront jugés sans miséricorde, elle prendra place parmi les juges. Comme l'enseigne le vénérable Bède, il ne faut pas croire que les douze apôtres seront les seuls juges, mais on doit savoir que tous ceux qui auront laissé leurs biens pour suivre Jésus-Christ jugeront avec lui.

Oh ! qui me donnera qu'au jour du renouvellement, lorsque le Fils de Dieu sera assis sur le trône de sa majesté, je me trouve placé au milieu de ceux à qui il a dit : *Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, sedebitis et vos*

(1) Ps. 10 et Luc 1.

super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel, fiat, fiat!

DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

Des bénéfices (1).

Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro (2). Nous abordons une matière fameuse par ses écueils et par les naufrages des ecclésiastiques, qui, en se présentant avec assurance aux bénéfices et à la conduite des âmes, sont souvent enlacés dans les filets du démon. On peut définir le bénéfice le droit perpétuel de servir dans l'église avec la faculté d'en retirer un appointement ecclésiastique. Ici il y a trois choses à remarquer : le bénéfice, la fonction et le salaire. *C'est un triple lien qu'on rompt difficilement* (3), et qui conduit facilement à la perte. Vous n'y échapperez pas, à moins que la possession du bénéfice ne soit légitime, l'accomplissement de votre fonction saint et la dispensation de votre solde fidèle.

Ier Point. — Pour que la possession du bénéfice soit légitime, il faut une vocation divine, une intention droite, une intention canonique.

1° *Nemo sumit sibi honorem nisi qui vocatur a Deo* (4). Cette vocation divine est nécessaire pour un bénéfice comme pour l'ordination, surtout à cause que la charge des âmes y est annexée. Ainsi, la première vocation, qui

(1) Cette méditation pourrait paraître hors de saison au clergé français, vu que parmi nous il n'y a plus de bénéfices ; mais il ne faut pas oublier que l'indemnité donnée par le gouvernement est regardée comme imposant les mêmes devoirs que les anciens bénéfices, proportion gardée. C'est le sentiment d'un grand nombre de théologiens. On se fonde sur une décision de la sainte Pénitencerie du 9 janvier 1823. Méditons donc et profitons. (*Note de l'éditeur.*) — (2) Jean 10. — (3) Eccl. 4. — (4) Hebr. 5.

est appelée élection, ne suffit pas. *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai tirés du monde* (1). Il en faut une autre qu'on appelle mission. *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* (2). Ces diverses vocations sont en effet traitées diversement et reçoivent dans l'Ecriture des noms différents, parce que c'est Dieu qui appelle et qui a non seulement le droit de choisir pour le ministère, mais encore de désigner à chacun la place et le genre de ministère qu'il doit remplir dans sa maison : *Ipse dedit quosdam quidem apostolos, alios vero pastores et doctores; numquid omnes apostoli* (3) ? Quoique dans l'ordination on donne au prêtre le pouvoir des clefs, cependant l'exercice de ce pouvoir impose un nouveau fardeau que les saints ont grandement redouté et dont personne ne peut se charger sans témérité avant d'avoir consulté le Seigneur.

Il y en avait plusieurs à Antioche qui faisaient les fonctions saintes, il n'y en eut que deux qui furent envoyés et désignés par l'Esprit saint : *Séparez-moi Saul et Barnabas pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés* (4).

Mais comment connaît-on cette vocation ? Par le mérite, la vertu et la science ; car le saint concile de Trente enseigne que tous ceux qui ont droit de promouvoir à un emploi pèchent mortellement s'ils n'y placent pas ceux qu'ils jugeront les plus dignes ; il dit la même chose des curés. D'après cela, saint Thomas conclut que celui qui demande à avoir la charge des âmes en est indigne par là même, à cause de sa présomption. Cependant un ecclésiastique pauvre peut demander un bénéfice sans charge d'âmes. Saint Bernard ajoute : Celui qui demande pour lui-même est déjà jugé ; peu importe qu'il demande par lui ou par d'antres. Cependant il n'est pas défendu de se présenter au concours, parce

(1) Jean 15. — (2) Jean 20. — (3) Ephes. 4 et I Cor. 12. — (4) Act. 13.

que le concours a lieu pour connaître le plus digne. (Consultez les règles de l'élection par saint Ignace ; nous les avons données dans le quatrième volume, au 25 août.)

2° Il faut donc que celui qui est conduit par la voix de Dieu, sans être poussé par la cupidité ou l'ambition, ait soin d'avoir une intention droite ; que, sans inquiétude au sujet de la nourriture et du vêtement, il n'ait les yeux de l'esprit fixés que sur la gloire de Dieu et le salut du prochain ; qu'il ne cherche point ses intérêts ni l'augmentation de son temporel, mais l'avantage et le gain des âmes. S'il se propose principalement et en premier lieu, comme la fin de son occupation et de son travail, les avantages temporels et les émoluments, saint Thomas le taxe de simonie mentale, parce qu'il rapporte sa charge au bénéfice, tandis que le bénéfice n'est donné qu'à cause de la charge, et, comme dit saint Bernard, c'est un renversement criminel de l'ordre que de faire le commerce des choses terrestres par le moyen des choses célestes.

C'est pourquoi le même saint prédit la perte d'un grand nombre d'ecclésiastiques : « Ils courent, dit-il, « aux charges ecclésiastiques comme s'ils devaient vivre « sans charge lorsqu'ils seront arrivés aux charges ; « courant à l'odeur d'un honteux profit, ils regardent « la piété comme un gain. Leur condamnation est as- « surée (1). »

3° Il faut encore une institution canonique. Si elle est en quelque manière entachée de simonie, la possession du bénéfice est nulle, et l'Eglise rejette et chasse par des censures et des peines très-graves le possesseur de mauvaise foi qui s'ingère avec connaissance de son crime ; elle le déclare inhabile à tout autre bénéfice, elle ne lui permet pas de profiter des fruits qu'il a retirés injustement, elle l'oblige à une restitution pleine et

(1) De Vit. cler. c. v.

entière de tout ce qu'il a perçu ou même qu'il n'a pas perçu par sa négligence.

C'est un infernal chaos, où les monstres de l'enfer se promènent dans les ténèbres. La descente est facile, mais le retour est difficile, parce qu'il y a plusieurs sortes de simonies : il y a la mentale, la conventionnelle, la réelle, la confidentielle ; il y a des présents sous lesquels se glisse la simonie confidentielle, le cadeau d'obligeance, de la main, de la langue. Lorsqu'un gros bénéfice vient à vaquer, que de machinations, que d'adulations, que de promesses, que de gratifications, que d'artifices pour se tromper et pour tromper les autres ! quelle passion brûle dans le cœur et conduit dans l'abîme ! et ce qu'on recherche avec tant d'ardeur, on ne le quitte pas sans douleur.

IIe Point. — *Vide ministerium quod accepisti in Domino ut illud impleas* (1). Tout bénéfice est joint à une fonction, qui est la chose première et principale ; l'autre n'est qu'accessoire et secondaire. Si donc vous voulez entrer dans un bénéfice (ou dans une cure, en suivant l'ordre des choses), il faut voir d'abord quel ministère vous avez reçu, afin de vous en acquitter. Que servirait-il d'être légitime possesseur d'un bénéfice, si vous ne l'êtes saintement, et si vous n'êtes irréprochable dans l'administration de votre charge ? La première chose consiste donc à satisfaire avec soin à toutes vos obligations et à toutes vos fonctions ; secondement, à résider régulièrement dans l'église qui vous fournit la nourriture et le vêtement pour que vous la serviez ; troisièmement, à ne pas accumuler plusieurs benéfices quand un seul suffit pour votre entretien convenable.

1° L'obligation grave et générale attachée à tous les bénéfices oblige à réciter chacune des heures canoniales et chaque jour, à moins qu'il ne survienne un empêche-

(1) Coloss. 4.

ment légitime. Six mois après le bénéfice obtenu, le possesseur, en punition de son omission volontaire, est privé de la part des fruits qui correspond à l'omission ; on doit la mesurer ; le coupable est obligé de donner cette part à la fabrique de l'église ou de la distribuer aux pauvres. Chacun doit chercher avec soin à connaître les autres devoirs qui sont attachés au bénéfice, afin de ne pas offenser gravement Dieu, qui déteste la rapine dans l'holocauste.

Qu'on ne se félicite pas de ce que les émoluments du bénéfice sont grands et la charge légère. L'oisiveté a enseigné beaucoup de malice (1), elle a perdu beaucoup d'ecclésiastiques riches. *Ils ne sont pas dans les travaux des hommes, ils ne se sont pas fatigués avec les hommes ; c'est pourquoi l'orgueil s'est emparé d'eux. Leurs jours se passent dans la vanité* (2).

2° Tout bénéfice, selon le droit commun, exige la résidence, qui ne consiste pas dans la vaine présence du corps, mais dans l'accomplissement de sa fonction par soi-même. Le titre requis pour la réception des saints Ordres autrefois n'était rien autre que l'église à laquelle le clerc était attaché et qu'il administrait. Pendant douze cents ans, il n'est jamais venu dans l'esprit de personne de penser à obtenir dans la maison de Dieu un ministère qu'il ne remplirait pas par lui-même. Mais la cupidité invente toutes sortes de moyens. De là est venue la division dans les bénéfices, dont les uns exigent la résidence, les autres non. Les premiers sont le canonicat et tous ceux qui sont à charge d'âmes. Ceux-ci ne permettent pas une longue absence sans une cause grave et sans péché mortel. C'est pourquoi le concile de Trente dit : « Comme il est ordonné de précepte divin à tous ceux « qui ont reçu charge d'âmes de connaître leurs brebis « et de leur donner des soins qui ne peuvent leur être

(1) Eccl. 33. — (2) Ps. 72 et 77.

« donnés par ceux qui, semblables à des mercenaires, « abandonnent leur troupeau, le concile les avertit qu'ils « doivent être les modèles du troupeau, lui donner le « pain de la parole et le gouverner (1). »

Le pasteur est donc obligé de nourrir, de garder, de défendre lui-même et en personne son troupeau, sans quoi il entendra ces paroles du Seigneur : *Væ pastoribus! lac comedebatis et lanis operiebamini, gregem autem meum non pascebatis, et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor; ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum* (2).

3° Vous voyez une nouvelle invention de la cupidité. En cherchant à remplir un emploi, on accumule plusieurs bénéfices, ce qui, selon saint Thomas, renferme plusieurs désordres; car, ne pouvant servir dans plusieurs églises à la fois, il s'ensuit nécessairement une diminution dans le culte de Dieu, une violation de la volonté des testateurs, une injuste inégalité entre les ministres : l'un regorge, et l'autre, qui serait plus utile à l'église, manque du nécessaire. C'est pour cela que la Faculté de Paris, avec saint Bonaventure et plusieurs autres docteurs, a déclaré qu'on ne pouvait sans péché mortel posséder en même temps deux bénéfices quand l'un des deux suffit pour un honnête entretien. Il y a sur ce point un décret du saint concile de Trente qui veut qu'on observe cette règle (sess. 24, cap. 17, *De Ref.*).

Mais la cupidité est *un feu qui ne dit jamais : C'est assez*, et comme elle n'a jamais ce qu'il lui faut, elle a recours au siége apostolique ; cependant, comme le dit le cardinal Bellarmin, la dispense pontificale, lorsqu'il n'y a pas une cause juste, est valide dans le for extérieur, mais elle est invalide au tribunal de Dieu ; elle tranquillise la conscience, mais elle ne la met pas en sûreté. Ce-

(1) Sess. 23, c. 1, De Ref. — (2) Ezéch. 34.

lui qui multiplie ses bénéfices recevra des supplices multiples, dit saint Bernard.

IIIe Point. — *Habentes alimenta et quibus legamur, his contenti sumus* (1). Telle est la règle que l'apôtre a établie pour lui-même, pour Timothée et pour tous les ecclésiastiques : rien au-delà de la nourriture et du vêtement, et ne pas désirer ce qui est superflu, parce que *ceux qui veulent être riches tombent dans plusieurs désirs dangereux qui jettent les hommes dans leur perte.* Mais comme le prêtre est semblable au peuple, que l'un et l'autre désire, que l'un et l'autre aime le monde, il s'ensuit une grave question touchant le superflu des ecclésiastiques, non pas sur ce qui vient du patrimoine, mais sur ce qui provient des oblations ou des offrandes des fidèles. Nous allons examiner en quoi consiste le superflu et à qui il appartient.

1° L'enseignement commun et constant des docteurs, c'est que les choses offertes à Dieu par les fidèles ne peuvent être appliquées qu'à l'usage de l'Eglise et aux besoins des indigents, parce que les vœux des fidèles sont le paiement pour les péchés et le patrimoine des pauvres. Ainsi, la cause est jugée ; c'est en vain que le prêtre mendie ce qu'il est obligé de donner. Mais on fait des arguties, et l'on demande par quel droit il y est obligé ; est-ce par droit de charité et aussi par droit de justice qui oblige à la restitution ? Qu'importe, dit Bellarmin, que vous périssiez par défaut de charité ou par défaut de justice ?

Si vous interrogez les canons les plus anciens, les conciles, les pontifes et les docteurs, vous comprendrez que les biens de l'Eglise ne vous appartiennent pas, et que vous devez les employer en bonnes œuvres. Ainsi, le 45e canon apostolique, que le concile de Trente mentionne avec éloge, interdit aux ecclésiastiques d'augmen-

(1) I Tim. 6.

ter la fortune de leurs parents des revenus de l'Eglise. Vous vous souviendrez que les évêques sont les administrateurs des biens ecclésiastiques, mais qu'ils n'en sont pas les maîtres. Ainsi, Alexandre III déclare que tout ce que les ministres de l'Eglise retiennent de l'autel au-delà de la nourriture et du vêtement est un vol et un sacrilége, parce qu'ils ne sont que les économes du Seigneur et non les maîtres. Saint Jérôme et saint Bernard disent : Vous saurez que les biens de l'Eglise ont été donnés aux pauvres et non aux évêques, qui ne sont que les économes des pauvres. Saint Thomas déclare que les ecclésiastiques qui retiennent quelque chose des revenus de l'Eglise, outre leur nourriture et leur entretien, sont des voleurs obligés à la restitution. Saint Raymond et saint Antonin, avec une multitude d'autres, disent que les héritiers d'un ecclésiastique qui n'avait point de patrimoine sont obligés à la restitution.

Que dirions-nous de plus? Qui oserait se persuader qu'un prêtre ne commet pas une autre espèce de péché qu'un laïque en conservant du superflu ou en le dissipant, tandis que les saints canons mettent une grande différence entre les biens patrimoniaux même du prêtre et les biens ecclésiastiques? Ils permettent de laisser les uns à ses parents et ne le permettent pas pour les autres. Ce que l'on dit, qu'anciennement on fit un partage des biens de l'Eglise et qu'on donna leur part aux pauvres, cela, dis-je, n'est pas vrai. Il y eut un ordre donné de partager, mais on n'a aucune preuve que ce partage ait été fait. Le concile de Trente n'en a pas eu connaissance; cependant il fait mention des canons les plus anciens. Qui donc peut changer la nature des biens que les fidèles ont voués et consacrés à Dieu? Ce qu'on ajoute, que le clerc a la jouissance des fruits, ne peut pas faire une difficulté. Oui, il en a la jouissance quant à l'usage, mais non quant à la propriété et au domaine. Autre est le droit de se servir, autre est le droit de disposer à son gré.

2° L'autre question, qui est plus difficile, c'est de savoir en quoi consiste le superflu, ou ce qui est nécessaire pour l'honnête entretien, ce qu'il faut selon le temps et le lieu, l'état et la dignité, selon les peines et les affaires de l'Eglise. Il y a nécessairement variation suivant les circonstances, par conséquent une certaine latitude qui ne peut être circonscrite dans d'exactes limites et qui ouvre une large porte à la cupidité. Il s'ensuit qu'il ne reste pas plus aux ecclésiastiques qu'aux laïques de quoi donner aux pauvres. Souvent même ce qui suffit à un laïque pour nourrir sa famille ne suffit pas au prêtre pour son entretien. L'apôtre signale trois choses nécessaires à la vie : la nourriture, le logement et le vêtement; nous devons nous en contenter. Est-il nécessaire que vous soyez traîné en calèche ou porté sur un coursier, que vous tentiez la fortune aux cartes et aux jeux, que vous imitiez le mauvais riche en festins?

Ceux qui sont nus vous crient, ceux qui ont faim vous crient : Ce que vous dépensez inutilement est à nous, dit saint Bernard ; tout cela n'est pas nécessaire pour la nourriture et le vêtement, ce n'est qu'un objet de luxe et de faste; ce n'est pas une nécessité, mais une vanité. *Donnez et recevez, et justifiez votre âme* (1). Faites l'aumône et recevez la grâce et la miséricorde, et vous justifierez votre âme ; jugez-vous vous-même, jugez le pauvre, pesez l'un et l'autre dans la même balance, dans la balance du sanctuaire, sans quoi vous tomberez dans la main du Seigneur. Or, *c'est une chose horrible de tomber dans les mains du Dieu vivant* (2), qui est le père du pauvre, le juge des riches, le vengeur du crime. Seigneur, faites que sous votre conduite nous passions de telle manière par les biens temporels, que nous ne perdions pas ceux qui sont éternels.

(1) Eccl. 14. — (2) Hebr. 10.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

De la chasteté ecclésiastique.

Mundamini qui fertis vasa Domini (1). Ce qu'on exigeait des lévites, dans l'ancienne loi, était un exemple et une figure de la chasteté sacerdotale : ils devaient se purifier et être bien purs pour porter les vases du Seigneur. Mais autre est la chasteté des lévites, autre la continence qu'on exige des ministres de la nouvelle loi. On veut qu'ils aient l'intégrité virginale, qui est aussi difficile qu'elle est sublime, et qui exige une exacte vigilance, une fuite prompte de tout ce qui est capable d'enflammer la concupiscence de la chair. Le sacrement de l'Ordre exige donc une pureté éclatante dans le corps, une vigilance continuelle sur le corps et un éloignement entier de tout ce qui peut être un appât pour la volupté.

I[er] Point. — La consécration cléricale, les fonctions du ministère, l'édification des peuples exigent une pureté virginale et angélique.

1° Le prêtre est appelé l'*ange du Seigneur* (2), afin de l'exciter à imiter la vie de ceux dont il porte le nom. Ceux qui n'épousent point et qui ne sont pas épousés sont, au témoignage même de Jésus-Christ, comme les anges de Dieu, dont la pureté est plus heureuse, tandis que celle des vierges est plus forte et plus courageuse, car avec la victoire elle obtient la palme et la couronne. Voilà la pureté qu'exige la consécration dans les Ordres sacrés. Comme le dit l'apôtre : *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo ; qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori et divisus est* (3). Or, celui qui s'est consacré à Dieu ne peut être partagé. *Le Seigneur est la part de mon calice et de mon héritage.* C'est pourquoi l'Eglise a décrété,

(1) Is. 52. — (2) Malach. 2. — (3) I Cor. 7.

dans le concile de Trente, que personne ne serait admis aux Ordres sacrés avant d'avoir fait le vœu de chasteté perpétuelle.

Ainsi, toutes les fautes que l'on peut commettre plus tard contre la chasteté ne sont plus un simple péché, mais la violation d'un vœu, la profanation d'une personne consacrée, un énorme sacrilége auquel doit certainement s'appliquer cette parole : *Votre impureté est exécrable* (1) ; *son odeur infecte et sa pourriture s'élève jusqu'à Dieu*, dit le prophète Joël ; *elle accélère la mort, qui se précipite comme une tempête.* Où allez-vous donc, malheureux ! à moins que vous ne vous soyez éprouvé fortement et longtemps avant de recevoir le sous-diaconat, et qu'une longue expérience ne vous prouve que vous êtes disposé, avec le secours de Dieu, à garder votre vœu de chasteté ?

2° Quelle pureté exigent les fonctions du saint ministère et l'administration des sacrements, qui sont profanés par autant de sacriléges et aussi souvent qu'ils ne sont pas administrés avec la sainteté requise ! Les prêtres ne portent pas seulement les vases du Seigneur, mais le corps et le sang même de Jésus-Christ, dans lesquels habite la plénitude de la divinité ; ils le consacrent, le touchent, le distribuent et le reçoivent. *Les cieux ne sont pas purs devant lui* (2) ; *cependant l'incorruption permet de s'approcher de Dieu* (3), *et celui qui aime la pureté du cœur aura le Roi pour ami* (4). *Mais ceux qui agissent avec impiété sont abominables* (5). C'est l'agneau sans tache que les vierges suivent partout où il va. L'auteur de la pureté ne veut que des choses pures : il choisit pour mère une vierge infiniment pure, il aima plus spécialement le disciple qui était vierge, il voulut être enseveli dans un linceul neuf et pur, être placé dans un sépulcre neuf et pur,

(1) Ezéch. 24. — (2) Job 15. — (3) Sap. 6. — (4) Prov. 22. — (5) Prov. 16.

et il se montre à ceux qui ont le cœur pur. Les corps purs ont le bonheur de le posséder. Je vous le demande maintenant, dit Pierre Damien, par qui veut-il que son corps soit touché? Si dans la crèche il voulait être servi par des mains pures, quelle pureté ne veut-il pas dans ceux qui touchent son corps maintenant qu'il est assis à la droite de la majesté de Dieu dans le ciel?

Daniel vit dans le temple la désolation et l'abomination de la désolation, et à la fin la destruction : l'hostie et le sacrifice seront anéantis, et la désolation durera jusqu'à la fin et jusqu'à la consommation. Quelle est donc cette exécrable abomination de la désolation dans le lieu saint, cette horrible dévastation qui doit durer jusqu'à la fin, sinon cette profanation des prêtres qui salissent et outragent sur l'autel, avec leurs mains impures et sacriléges, le sang qui les a sanctifiés? C'est à eux qu'*il ne reste plus une hostie pour leurs péchés ; ils n'ont plus qu'à attendre le terrible jugement et l'ardeur du feu qui doit consumer les ennemis* (1).

3° Ajoutez ce que dit saint Augustin : La chasteté est nécessaire à tous, mais surtout aux ministres de l'autel, dont la vie doit être le modèle des autres. Il n'y a pas un péché ni un vice sur lequel le peuple veille avec plus de soin et d'attention dans un prêtre, sur lequel il ait plus de méfiance et dont il se scandalise davantage ; il interprète mal un regard, un geste, un mot. C'est pourquoi, comme le dit saint Prosper, les prêtres qui voient souvent des femmes ou des religieuses, quand même ils ne feraient aucun mal, fournissent une ample matière à des soupçons, et déshonorent leur vie par les taches d'une mauvaise réputation.

Le conseil de saint Jérôme à Népotien est admirable et vous apprendra quelle doit être la pureté des ecclésiastiques. Prenez garde, dit-il, de ne pas donner prise au

(1) Hebr. 8.

moindre soupçon ; prenez garde qu'on ne puisse rien inventer qui ressemble à de la probabilité. Un docteur ecclésiastique ne doit pas laisser planer sur lui la moindre opinion désavantageuse, le moindre doute.

II[e] POINT. — *Habemus autem thesaurum istum in vasis fictilibus* (1). Le trésor de la pureté est bien précieux, puisque *aucun prix n'est comparable à l'âme chaste* (2). Mais celui qui veut conserver ce trésor pour la vie éternelle et marcher avec lui dans la voie du salut, doit veiller sans cesse, garder son cœur et son corps avec un soin extrême. Toute chute est grave ; cependant l'inclination est violente, le chemin est dangereux et glissant ; ainsi, la chute est aussi facile qu'elle est grave.

1° La vertu de pureté est comparée à un miroir très-pur, dont le moindre souffle ternit et obscurcit l'éclat, dont l'intégrité se perd facilement et ne se rétablit jamais parfaitement. Qu'y a-t-il de plus beau que la chasteté ? dit saint Bernard. Mais une seule mauvaise pensée, une seule parole impure, un seul regard suffit pour détruire son éclat et sa beauté ; et le sentiment général des théologiens, c'est qu'il n'y a point en cela de légèreté de matière, quoique cependant il puisse n'y avoir que péché véniel, à cause de l'imperfection de l'acte, du défaut de réflexion ou de consentement ; mais aussitôt qu'il y a consentement plein et réfléchi, c'en est fait de l'intégrité de la pudeur, une tache mortelle lui enlève sa beauté et son éclat. *Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo* (3). C'est pour cela que ceux qui veulent avoir la conscience pure ont soin de découvrir au saint tribunal les moindres choses qui ont rapport à cette matière quand même il n'y aurait pas de faute.

2° *Tu, omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit* (4). Opposez-vous au commencement; lorsque

(1) II Cor. 4. — (2) Eccl. 26. — (3) Matth. 5. — (4) Prov. 4.

l'esprit malin vous offre ses impuretés, accourez à la porte de votre cœur, chassez-le de l'entrée et dites-lui : Va-t-en d'ici, Satan, tu es un horrible monstre; comment oses-tu faire entendre à mes oreilles de semblables choses? Après cela livrez-vous à vos occupations.

Mais quelquefois l'impulsion de la chair et de la concupiscence est violente; sans que vous y ayez donné occasion, étant seul, votre imagination est remplie d'images honteuses; vous éprouvez le feu impur qui agite votre âme par une affreuse et noire tempête, qui excite tous vos sens pour obtenir ou arracher un consentement. Quelquefois la lutte de la chair contre l'esprit est si affreuse, qu'on est obligé de combattre en désespéré à droite et à gauche ; alors il faut vaincre ou mourir. C'est pourquoi saint Césaire dit : Parmi les combats des chrétiens, les plus difficiles, les plus pénibles sont ceux de la chasteté. Le combat est de tous les jours et la victoire rare. Saint Jérôme n'en fut pas exempt dans la Terre-Sainte, ni saint Benoît dans la solitude, ni saint François sous la cendre et le cilice, ni le grand apôtre même après avoir été élevé au troisième ciel, parce que les grands hommes sont éprouvés par de grandes tentations.

Pour vous, veillez et soyez toujours prêt au combat. Les traits qui sont prévus sont moins dangereux; ne pourrez-vous pas ce qu'ont pu ceux-ci, ce qu'ont pu ceux-là? Si la chair a des désirs, observez ce que le sage recommande au sujet des vierges : *Gardez fortement une fille portée à la luxure, afin qu'elle ne devienne pas votre confusion* (1). Réprimez autant que vous le pouvez vos sens et leurs mouvements ; et si la chair vous tourmente avec plus de violence, mortifiez-la et priez le Seigneur en disant : *Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte* (2). Si elle ne vous laisse pas de repos, châtiez davantage votre corps jusqu'à ce qu'enfin le sentiment de la douleur

(1) Eccl. 42 et 26. — (2) Ps. 118.

émousse celui de la volupté; *car cette espèce de démon ne peut être chassé que par le jeûne et la prière* (1).

3° Enfin le chemin qui conduit à la vie est escarpé, le pas est glissant de part et d'autre, la descente est rapide; c'est pour cela que beaucoup d'ecclésiastiques et de pasteurs, en remplissant les fonctions saintes et ne prenant pas assez leurs précautions, ont perdu le trésor de la pureté, se sont perdus et en ont perdu d'autres. Les lèvres du prêtre doivent garder la science; cependant ils appréhenderont de lire la Genèse et le Cantique des Cantiques avant l'âge de trente ans. Que de choses dégoûtantes il faut lire et entendre pour apprendre la morale! que d'obscénités il faut entendre dans les confessions et sur lesquelles on doit passer plutôt que de chercher à épuiser ces matières infectes! Le sexe faible qui s'adresse au prêtre pour apprendre la loi et pour connaître la voie, à quel danger n'expose-t-il pas, à moins que la conversation ne soit courte et qu'on n'use plutôt d'une sévérité paternelle que de trop de bonté!

Usez d'une garde exacte pour vous-même et pour votre troupeau; craignez, craignez par avance, considérez tout et continuellement avec soin et vigilance. Le Seigneur vous a placé comme une sentinelle sur la maison d'Israël, vous êtes son gardien; mais la chair n'est pas encore morte, le démon ne dort pas, ne cessez donc pas de veiller.

III° Point. — *Sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore* (2). De même que l'intégrité virginale l'emporte de beaucoup sur la chasteté conjugale, de même aussi elle exige une règle bien plus sévère; elle doit s'abstenir avec plus de soin de tous les plaisirs du siècle et de la chair. Bien des choses sont permises aux laïques qui sont interdites aux ecclésiastiques, à cause du danger auquel elles les exposeraient de tom-

(1) Matth. 17. — (2) I Thess. 4.

ber dans des fautes contraires à la décence et à la pureté. Celui qui ne sait rien refuser à la chair et qui lui accorde tout ce qu'elle veut aura peine à conserver la continence cléricale. La modération dans le manger, dans le sommeil et dans le vêtement contribue beaucoup à sa conservation.

1° Celui qui veut vivre chastement doit d'abord vivre sobrement et s'abstenir du vin ; il doit chercher à obtenir non seulement la sobriété et la tempérance, mais aussi la vertu d'abstinence et de mortification, qui n'accorde rien à la chair au-delà du nécessaire, et qui, par la macération et la privation, réduit le corps en servitude. Il faut que sa table soit frugale, sa nourriture commune ou même inférieure à la commune, que le vin soit mêlé de beaucoup d'eau, comme le veut l'apôtre : *Usez d'un peu de vin* (1). *Allez rarement dans les festins*, dit saint Jérôme, *ne demandons jamais à y assister, et acceptons rarement quand on nous invite.* Laissons aux laïques les viandes recherchées et les mets délicats, fuyez les assaisonnements, fuyez la boisson qui échauffe le sang et les reins. *Qui delicate nutrit servum suum, postea sentiet contumacem* (2). La chair doit servir, l'esprit dominer. N'aidez pas à la chair à éteindre l'esprit lorsqu'ils sont en lutte.

Tertullien a dit vrai : l'impureté sans la gourmandise est une chose surprenante ; mais c'est aussi une chose étonnante que la gourmandise sans l'impureté, car l'estomac échauffé par le vin se répand en déréglements honteux. La continence est un don de Dieu qu'on ne saurait obtenir lorsqu'on provoque soi-même la luxure et qu'on repousse le don du Seigneur. C'est pourquoi saint Jérôme dit : Jamais je ne croirai qu'un homme ivrogne soit chaste.

2° Le sommeil est aussi un moyen de provoquer la luxure, lorsqu'il dure au-delà de la nécessité et du be-

(1) I Tim. 5. — (2) Prov. 21.

soin de la nature; il amène facilement l'esprit immonde pendant les ténèbres de la nuit, et, pendant que les membres prennent un doux repos, il excite l'imagination et la concupiscence, qui suscite une guerre dangereuse à la pudeur selon que la circonstance est favorable. Si, comme à l'ordinaire, l'oisiveté accompagne cet amour du sommeil, les pensées mauvaises de la nuit reviennent pendant l'oisiveté du jour et remplissent tellement l'esprit de tentations, qu'on est très-porté à céder par inclination, car combattre sans cesse est une chose trop ennuyeuse et trop fatigante.

Donc, si vous aimez la chasteté, ne cherchez point un lit trop tendre et ne restez pas oisif pendant le jour ; mais mortifiez, fatiguez votre corps par un travail assidu ; souvenez-vous de la malédiction prononcée contre tous les enfants d'Adam : *Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. Le sommeil sera agréable après le travail* (1). Vous vous endormirez promptement, et le matin levez-vous de bonne heure.

3° *Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ, superbia, saturitas panis et abundantia, et otium ipsius et filiarum ejus* (2). Il n'est pas étonnant que l'on place la gourmandise et la paresse, dont nous venons de parler, parmi les choses qui excitent et qui entretiennent la luxure : elles échauffent la chair et nourrissent la concupiscence charnelle ; mais il est étonnant que, dans l'énumération de ce qui excite la vie impure, on nomme avant tout l'orgueil comme le premier aiguillon de ce vice horrible, quoique celui-ci ne soit pas un vice de la chair, mais de l'esprit. On peut en donner plusieurs motifs : le premier, c'est que l'esprit ayant été soumis et vaincu par l'orgueil, ne peut plus se servir de ses forces pour dompter et soumettre la chair, qui par sa victoire sur l'âme a pris plus d'empire et de force ; l'autre, c'est que Dieu enlève le don

(1) Gen. 3 et Eccl. 5. — (2) Ezéch. 16.

de la continence à l'esprit présomptueux et permet qu'il soit humilié par le vice de la chair, afin qu'il rentre en lui-même.

Pourquoi un ecclésiastique étale-t-il tant de faste et se couvre-t-il de vêtements somptueux et superflus, sinon parce que le monde lui plaît et qu'il veut plaire au monde? L'un et l'autre sont bien voisins de la luxure! Le fidèle ministre de Jésus-Christ imite sa modestie et sa pauvreté; il s'habille décemment selon sa condition, il abandonne tout ce qui sent le luxe, pour plaire à celui-là seul auquel il s'est consacré (1).

VINGTIÈME MÉDITATION.

Du zèle de la maison de Dieu.

Zelus domus tuæ comedit me (2). Autant le Sauveur Jésus montre de zèle pour la maison de son Père, à qui il parle dans ce psaume, autant le ministre de l'Eglise doit en montrer afin de préserver autant qu'il est possible le temple de Dieu de toute injure; il doit le défendre soit par ses paroles, soit par son exemple. Lorsque Salomon eut achevé la construction de la maison de Dieu, le Seigneur lui dit: *Sanctificavi mihi locum istum; oculi mei erunt aperti et aures meæ arrectæ et cor meum ibi cunctis diebus* (3). De là vous conclurez quel respect extérieur vous devez avoir pour le saint temple, puisque Dieu a dans ce lieu les yeux ouverts; quelle attention d'esprit, puisque Dieu y a les oreilles attentives; quelle dévotion de cœur, puisque Dieu a là son cœur, qu'il incline et qu'il approche de vous.

Ier Point. — *Oculi mei erunt aperti.* Mes yeux seront ouverts afin de remarquer et de voir le respect extérieur de chacun. Sans cette modestie, la maison de Dieu res-

(1) II Tim. 2. — (2) Ps. 68. — (3) II Paral. 7.

semble à une caverne de voleurs; car la sainteté du lieu est profanée et le peuple fidèle est scandalisé.

1° Quoique Dieu soit présent partout et qu'il n'habite point comme une idole dans les temples faits de la main des hommes, cependant il est des lieux qu'il sanctifie et dans lesquels il manifeste sa présence par des signes et des bienfaits. Là, il exige un respect particulier et le témoignage de notre piété. Le patriarche Jacob vit le Seigneur sur un siége élevé, et s'écria : *Que ce lieu est terrible! c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel* (1). Moïse vit le buisson ardent, et, comme il s'approchait, le Seigneur lui dit : N'approchez pas, ôtez votre chaussure ; le lieu où vous êtes est une terre sainte. Le Seigneur s'étant montré sur le Sinaï, défendit, sous les peines les plus graves, que personne ne passât les bornes qu'avait placées Moïse; il défendit aussi que les Gentils entrassent dans son temple et son sanctuaire. Quelle plus grande vénération n'exige-t-il donc pas dans nos temples, qui sont saints et sanctifiés par la présence de notre Seigneur Jésus-Christ, *en qui la plénitude de la divinité habite corporellement* (2)!

Tremblez à la vue de mon sanctuaire, dit le Seigneur (3). Moïse se cacha le visage et n'osa pas regarder le Seigneur, qui lui apparut dans le buisson. Autant son respect fut grand, autant en manque celui qui, entrant dans le temple, ne donne aucune marque, aucun signe d'humilité et de modestie, mais qui, semblable à un apostat, marche avec un visage audacieux, fait signe des yeux, frappe du pied, parle avec le doigt, et profane le saint lieu par sa posture et ses ris coupables. Il n'oserait pas montrer une semblable audace dans le palais des rois.

2° *Si quis templum Domini violaverit, disperdet illum Dominus, quia templum ejus sanctum est* (4). Il est là présent avec ses anges, il a les yeux ouverts, il voit votre té-

(1) Gen. 28. — (2) Coloss. 2. — (3) Lév. 26. — (4) I Cor. 3.

mérité, le mépris que vous faites de lui, et il ne vous laissera pas partir impunément. Ignorez-vous qu'il envoya une flamme qui dévora les deux enfants d'Aaron parce qu'ils offraient un feu étranger? Ignorez-vous qu'Oza tomba frappé de Dieu pour avoir porté témérairement sa main sur l'arche? Ignorez-vous de quelle mortalité Dieu punit les Bethsamites parce qu'ils avaient regardé sans respect et avec trop de curiosité l'arche sainte? Ils en furent tellement effrayés qu'ils s'écriaient : Qui pourra soutenir la présence de ce Dieu (1)?

Pensez-vous, ô homme, que vous échapperez au jugement de Dieu, vous qui assistez avec insolence aux mystères les plus grands et les plus terribles, et qui peut-être y promenez des regards pleins de fornications et d'adultères, qui sont l'objet de la haine du Seigneur? Le Seigneur est envieux, il s'appelle jaloux; sa colère viendra, et il se vengera (2).

Jérémie annonça une vengeance qui ne tarda pas. Le Seigneur appela les Mèdes pour frapper les Chaldéens, qui avaient violé le temple et les vases sacrés : *Acuite sagittas, implete pheretras, quoniam ultio Domini, ultio templi sui* (3). Le Fils de Dieu a souvent pardonné avec bonté les autres péchés, mais il châtia sévèrement les impiétés et les scandales qui profanaient la maison de Dieu. Avec quel zèle ne chassa-t-il pas du temple, armé d'un fouet, les vendeurs et les acheteurs qui faisaient un commerce de ce qui était nécessaire aux sacrifices! Il renversa les tables des changeurs et des vendeurs, et leur fit cette sévère réprimande : *Il est écrit : Ma maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs.* Celui qui scandalisera un de ces enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspendît une meule de moulin au cou et qu'on le jetât au fond de la mer. Mais quel scandale peut être plus grand que celui

(1) I Rois 6. — (2) Eccl. 5. — (3) Jer. 51.

qui se commet dans l'église, où l'on voit affluer des fidèles de tout âge et de tout sexe, lorsqu'on trouble l'office divin en y causant, en s'amusant, en y prenant ses aises, en s'y tenant dans une posture indécente ou imitant les génuflexions de la cohorte et des Juifs ? Il s'ensuit que le peuple ne peut s'appliquer aux louanges de Dieu.

Le péché des enfants d'Héli était grand, car ils éloignaient les hommes du sacrifice du Seigneur (1). Si un homme pèche contre un homme, on peut apaiser le Seigneur; mais s'il pèche contre Dieu, qui priera pour lui? Je suis le Seigneur, j'aime la justice et je déteste la rapine dans l'holocauste (2).

IIe Point. — *Erunt aures meæ arrectæ.* La maison de Dieu est la maison de prière ; celui qui y demande reçoit. L'homme témoigne à Dieu son indigence, et en l'invoquant il lui rend le culte qui lui est dû. C'est pourquoi il est écrit : *Celui qui invoquera le nom du Seigneur sera sauvé* (3). Mais puisque Dieu prête l'oreille à nos prières, il est juste que de notre côté nous y apportions une attention intérieure, qui doit être excitée par la présence de la majesté de Dieu, par la sainteté des cérémonies et par la piété du peuple qui y assiste.

1° Nous croyons ce que vit le peuple d'Israël, que les lieux saints sont remplis de la majesté de Dieu. Lorsque Moïse dressa le tabernacle, au même instant une nuée le couvrit, et il fut tellement rempli de la gloire de Dieu, que la majesté sainte enveloppait le toit au point que Moïse ne pouvait y entrer. Lorsque Salomon eut bâti le temple, la gloire du Seigneur le remplit tellement d'un nuage lumineux, que les prêtres ne pouvaient remplir leurs fonctions, et que Salomon s'écria : *Il faut donc croire que Dieu habite réellement sur la terre* (4). Et qu'est-ce que Dieu ne promit pas à ceux qui prieraient dans ce temple?... Or, le prophète Aggée nous assure que la gloire

(1) I Rois 2. — (2) Isaïe 61. — (3) Act. 2. — (4) III Rois 8.

du second temple sera bien plus grande que celle du premier, à cause de la présence corporelle de Jésus-Christ notre Seigneur. Que ne peut donc pas maintenant obtenir la prière, si elle est faite avec l'attention requise et telle que l'exige la présence de la majesté divine? Notre Dieu n'est pas comme les dieux des païens, qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas; il ne voit pas seulement ce qui paraît au dehors, il sonde même l'intérieur : *Scrutans corda.*

Que pensez-vous donc et que faut-il dire de ceux qui ne tiennent ni leurs sens ni leur esprit recueillis dans le saint temple, qui n'y viennent point en esprit, mais seulement de corps? Ils approchent de Dieu, ils frappent; mais lorsque le Seigneur ouvre, ils ne demandent rien, ou bien ils demandent avec une âme si dissipée qu'ils ne savent même pas ce qu'ils demandent. Leur cœur court çà et là, puis enfin ils s'en vont. Qui oserait se jouer ainsi d'un prince de la terre? *Que leur prière devienne un péché* (1).

2° Remarquez, je vous prie, combien sont saintes les cérémonies par lesquelles l'Eglise veut attacher et appliquer notre esprit. Quels profonds mystères elle offre à nos méditations, lorsqu'elle renouvelle la mémoire de la passion de Jésus-Christ, qu'elle change le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur, et que le Fils de Dieu prend dans les mains du prêtre un corps comme dans le sein de la Vierge, qu'il descend du ciel environné des anges, qu'il s'offre et s'immole pour nous! En même temps les chants de l'Eglise, composés de psaumes et d'hymnes, nous rappellent ce que Dieu a révélé, puis elle rend grâces à Dieu et demande de nouveaux bienfaits.

Ce lieu où le prêtre prie pour les péchés et les crimes du peuple est donc vraiment saint! Et ce qui montre combien l'homme est charnel, c'est qu'il apporte toute son attention aux spectacles du siècle et aux avanta-

(1) Ps. 108.

ges temporels, aucune aux spectacles spirituels, aucun soin, aucune application aux avantages qu'il en peut retirer.

3° Que la piété du peuple qui est autour de vous excite au moins votre esprit, car l'exemple des bonnes œuvres a beaucoup d'empire ; le Seigneur a dit : *Lorsque deux ou trois personnes seront rassemblées en mon nom, je serai au milieu d'elles* (1). *Voilà comme nous l'avons vu et entendu : les princes du peuple se sont réunis avec le Dieu d'Abraham, ils ont formé une assemblée, la frayeur s'est emparée d'eux, parce que le Seigneur est digne de toute louange, il est terrible vis-à-vis les rois de la terre, il ôte l'intelligence aux princes* (2).

Ils connaissent leur Dieu et leur Seigneur, ils fléchissent les genoux avec respect, rendent hommage au roi d'Israël et l'adorent ; faites-le donc aussi, soit qu'ils soient présents, soit qu'ils n'y soient pas.

III[e] POINT. — *Erit cor meum ibi cunctis diebus.* Dieu veut surtout le sentiment et la dévotion du cœur. *Præbe, fili mi, cor tuum mihi* (3). *Cum quæsieris Dominum, invenies eum, si tamen toto corde quæsieris* (4). C'est du cœur que sortent les mauvaises pensées et tous les vices, *c'est du cœur aussi que vient la vie* (5) avec toutes les vertus ; c'est pour cela que saint Ambroise dit que la dévotion par laquelle nous consacrons à Dieu notre cœur, pour lui obéir et le servir, est la première vertu, qu'elle tient le premier rang, qu'elle est le fondement de toutes les autres. Mais c'est Dieu qui descend le premier et qui approche son cœur : *Erit cor meum ibi cunctis diebus.* Rappelez-vous avec quelle générosité ce divin cœur vous a donné toute sorte de biens ; parcourez toutes les circonstances de la vie chrétienne depuis l'entrée jusqu'à la fin, et vous comprendrez que le cœur de Dieu est là

(1) Matth. 18. — (2) Ps. 46 et 47. — (3) Prov. 23. — (4) Deut. 4. — (5) Prov. 4.

tous les jours pour attirer le nôtre, sanctifier et sauver notre âme.

1° Lorsque vous entrez dans l'église, vous rencontrez le baptistère, où le Seigneur a sanctifié votre entrée dans la vie ; il a vivifié votre âme et l'a délivrée de la servitude du démon ; il l'a purifiée dans le sang de son Fils, vous a adopté pour son enfant, pour son héritier et le cohéritier de Jésus-Christ ; il vous a marqué du caractère de son Esprit saint. Vous avez donc déjà oublié tout cela? Lorsque vous entrez dans l'église, toutes ces pensées ne doivent-elles pas revenir à votre esprit? Excitez votre reconnaissance, élevez votre cœur à Dieu pour renouveler le pacte de paix et d'adoption que vous avez fait avec lui. Vous laissez courir votre esprit çà et là sans aucun sentiment de piété ! Que veut dire le signe que vous faites sur votre front? ne vous marquez-vous pas là de nouveau comme soldat de Jésus-Christ, et ne recevez-vous pas la force pour résister, avec le secours du Saint-Esprit, au démon et à tous ceux qui cherchent votre âme? C'est dans l'église que le prêtre a été choisi, désigné pour servir le Seigneur, pour gouverner et édifier les peuples ; c'est pour cela que dans l'église il est revêtu d'ornements spéciaux et qu'il reçoit de Dieu des grâces particulières : *Et cor meum ibi cunctis diebus.*

2° Considérez le cours de la vie chrétienne. Que signifient ces tribunaux sacrés placés dans divers endroits de l'église? Ce sont les tribunaux de la miséricorde divine, où Dieu remet avec bonté aux pénitents les péchés commis après le baptême, leur rend leur héritage, ratifie et renouvelle le pacte d'adoption. *Sed ecce tabernaculum Dei cum hominibus* (1). C'est dans ce tabernacle où la manne céleste est conservée, c'est de là que le corps et le sang de Jésus-Christ est donné aux voyageurs dans cette vallée de larmes pour être la nourriture du pélerin

(1) Apoc. 21.

qui tomberait de faiblesse dans son voyage. Il est véridique celui qui a dit : *Mon cœur sera là tous les jours.*

3° Il y sera donc jusqu'à la fin de notre vie ; c'est là, en effet, que Dieu a préparé aux malades et à ceux qui quittent cette terre un viatique et une huile sainte pour les préparer au dernier combat, pour les fortifier, pour recevoir leur âme à sa sortie, la garder et la conduire à la vie éternelle. Après la mort, le corps, privé de la vie et précédé du signe de la croix, est porté dans la maison de Dieu, présenté au Seigneur, ensuite placé près de là dans une terre sainte, accompagné de rits, de saintes cérémonies et de prières, en attendant qu'il soit ressuscité au jour du Seigneur.

Væ filii desertores (1) ! Malheur à vous, profanateurs du saint temple ! malheur à ceux qui remplissent le temple de Dieu de profanations, d'iniquités et de scandales, et qui font de la maison de Dieu une caverne de voleurs ! *Erit cor meum ibi cunctis diebus.* Il y sera percé de plaies, outragé, affligé, blessé par les injures qu'il recevra.

Alors, dit le Seigneur, ils m'invoqueront et je ne les exaucerai pas ; *car il n'y aura plus de temps* (2). Je vous ai appelé et vous avez refusé, vous avez méprisé tous mes desseins ; moi aussi, à votre mort, je rirai et je me moquerai de vous (3).

VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

De la célébration de la messe.

Omnis pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis (4). C'est la fonction propre des prêtres, et il n'y en a point de plus sublime ni de plus sainte que la célébration de la messe, dans laquelle Jé-

(1) Isaïe 30. — (2) Apoc. 10. — (3) Prov. 1. — (4) Hebr. 5.

sus-Christ s'offre à Dieu son Père pour lui rendre honneur et gloire, et pour la rémission des péchés. Le prêtre doit exiger pour lui-même les dispositions qu'il veut trouver dans les fidèles qui doivent communier. Il en doit même désirer beaucoup plus ; car il ne reçoit pas seulement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais il le produit d'après le pouvoir qu'il a reçu, il fait la fonction même de Jésus-Christ, il agit en son nom auprès de Dieu le Père, il devient comme la personne de Jésus-Christ, il est le médiateur pour le peuple. Quel soin doit-il donc mettre dans la préparation, quelle modestie et quel respect dans la célébration, quelle sublimité de piété et de dévotion dans son action de grâces !

Ier Point. — Avec quel soin les ambassadeurs de la terre se préparent à bien représenter le roi ! Or, nous dit saint Paul, nous faisons la fonction d'ambassadeurs pour Jésus-Christ, car le sacerdoce du Sauveur est éternel ; il offre et consacre le pain et le vin par ses ministres selon l'ordre de Melchisédech. Il ne peut pas y avoir une fonction plus honorable pour nous que d'être députés comme ses ministres pour offrir son corps et son sang. Nous devons donc faire tous nos efforts pour ne pas le représenter d'une manière qui ne convienne pas et pour être autant qu'il est possible semblables à lui ; il faut pour cela éloigner toutes les souillures des vices et nous revêtir de tous les ornements de la vertu et des bonnes œuvres.

1° *Mundi sunt oculi Domini et ad iniquitatem respicere non possunt* (1). L'apôtre nous dit que celui qui mangera de ce pain ou qui boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur : *il mange et il boit son jugement* (2). Or, le prêtre qui célèbre en état de péché mortel mange non seulement d'une manière indigne le corps et boit le sang du Sei-

(1) Habac. 1. — (2) I Cor. 11.

gneur, mais il produit le sacrement et consacre indignement; il touche, il traite, il distribue et administre ce sacrement aux fidèles d'une main criminelle et sacrilége. Voilà ce qu'ose faire un ministre de Jésus-Christ et de l'Eglise! Que de sacriléges accumulés! quelle exécrable abomination de la désolation dans le lieu saint! Il arrivera ce que le prophète disait de Juda : *La mort viendra sur eux, et ils descendront vivants dans l'enfer ;* car, lorsque Satan est entré dans leur cœur, le désespoir du salut, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur amènent une prompte réprobation.

Ne pensons pas que ce soit assez de nous rendre semblables à la foule et qu'il suffit que notre conduite ressemble à celle d'un peuple ignorant. Autre est ce que Dieu exige du prêtre, autre ce qu'il exige du laïque; souvent ce qui n'est pas une faute dans un laïque est un crime pour celui qui est dans les Ordres sacrés. J'ose à peine dire quelle pureté les saints Pères exigent dans le prêtre qui célèbre, s'il veut retirer de l'autel quelque fruit au lieu de la damnation. Ils s'appuient sur ce fondement, c'est que le Seigneur, pour se donner de dignes coopérateurs dans le saint sacrifice, après les avoir choisis, éprouvés, purifiés, les sanctifia d'une manière spéciale, les consacra, les combla avec abondance des dons du Saint-Esprit pour les rendre semblables aux anges ou pires que le démon. *Parlez aux prêtres, ils seront saints aux yeux de Dieu; qu'ils soient donc saints, car je suis saint, moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie* (1). De là il s'ensuit qu'ils doivent éloigner d'eux tout amour de la chair et du siècle, toute affection au péché véniel, toute légère tache de l'âme. Il faut, dit saint Chrysostôme, qu'un prêtre soit si pur que, s'il se tronvait au milieu des Vertus célestes, il ne pût s'y trouver déplacé, car il ne doit y avoir rien de plus pur que lui lorsqu'il offre ce

(1) Lévit. 21.

sacrifice. Saint Denis dit : Ceux qui se disposent à célébrer les mystères de l'Eglise doivent être doués d'une pureté telle, que tous les replis de leur âme soient purifiés. Qu'a voulu signifier le Seigneur lorsqu'il lava les pieds de ses disciples avant de leur donner la communion et de les initier au sacerdoce? Il menace Pierre et lui dit : *Si je ne vous lave pas, vous n'aurez pas de part avec moi.* Pesez-vous quelquefois ces paroles de Jésus-Christ?

2° Lorsque le prêtre se prépare à ce sacrifice, il ne faut pas seulement qu'il soit pur et irréprochable, mais encore saint et orné ; or, ces ornements sont ceux des vertus de toute espèce et des bonnes œuvres. L'obligation qui est attachée à votre charge, dit Pierre de Blois, exige une plus grande mesure de biens spirituels. Il faut surtout prendre garde que vous n'offriez jamais le saint sacrifice par intérêt ou pour quelque autre intention qui ne serait pas droite, et que vous le dirigiez toujours à une fin convenable ; faites alors des actes de foi, d'espérance et de charité envers le Seigneur pour lui préparer une demeure digne de lui dans votre cœur. Prenez garde que vous receviez avec un ardent désir et non avec dégoût et ennui le Dieu de majesté, votre Seigneur, votre Sauveur, et avec une profonde humilité ; car il vient se donner à vous pour guérir vos infirmités, pour nourrir et rassasier votre âme vide.

Lorsque le prêtre fait cela par manière d'acquit et à la légère, ou même qu'il ne le fait pas, et qu'à peine entré dans l'église et revêtu à la hâte des ornements sacrés, il se précipite vers l'autel, qui croira que son sacrifice est agréable à Dieu, à moins qu'il ne se soit préparé longuement chez lui par la méditation? *Autrement, si je suis votre Père, où est l'honneur que vous me rendez, et si je suis le Seigneur, où est la crainte que vous devez avoir?* dit le Seigneur des armées. *Je parle à vous, prêtres, qui méprisez mon nom, et qui dites : Comment l'avons-nous méprisé? C'est que* (par vous) *la table du Seigneur est mépri-*

sée (1). Quel est le laïque qui s'en approche d'une manière aussi indécente? Vraiment, dit saint Jérôme, c'est une chose qui détruit horriblement l'Eglise, de voir des laïques meilleurs que des prêtres.

IIe Point. — *Hoc facite in meam commemorationem* (2). Si le prêtre qui s'approche pour célébrer pouvait voir des yeux du corps ce qui se passe invisiblement, il sentirait facilement combien il est nécessaire d'exciter son attention et son respect, s'il pouvait voir l'Ancien des jours assis sur son trône, l'Agneau mis à mort dès le commencement du monde, la Jérusalem céleste descendant du ciel et ayant la clarté et la lumière de Dieu, les vieillards qui s'avancent le visage baissé et la face contre terre, les anges qui offrent de l'encens dans des encensoirs d'or; des voix, des foudres, des tonnerres descendent du trône avec ces mots : *Hors d'ici les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, et quiconque fait ou aime le mensonge* (3)! Plût à Dieu que ce que vous ne pouvez voir avec saint Jean, vous le conceviez et le conserviez dans votre esprit, afin que vous compreniez l'excellence du nouveau sacrifice et l'abondance des grâces qui en découlent!

1° Jésus-Christ Dieu-homme a pu seul offrir à Dieu une victime digne de lui, qui fût égale à sa grandeur et capable de rendre la gloire et l'honneur à la majesté divine et de réparer l'injure qui lui avait été faite, parce que la dignité de la personne qui s'offre est infinie, et que, *par une seule oblation, elle a rendu parfaits pour toujours ceux qu'elle a sanctifiés* (4). D'où l'apôtre tire deux conclusions : la première, c'est que Jésus-Christ, par cette oblation, a abrogé tous les anciens sacrifices à cause de leur inutilité; secondement, qu'il demeure, suivant le serment de son Père, prêtre éternel, non selon l'ordre

(1) Malach. 1. — (2) I Cor. 11. — (3) Apoc. 13, 21, 8, 4 et 22. — (4) Hebr. 10.

d'Aaron, qui répandait du sang, mais selon l'ordre de Melchisédech, qui, étant prêtre du Très-Haut, offrit du pain et du vin. Ainsi, le sacrifice de l'autel n'est pas différent de celui de la croix quant à la substance, mais seulement quant à la manière et aux circonstances, en ce que l'un fut sanglant, l'autre est non sanglant; mais il n'en est pas moins le sacrifice de la nouvelle loi, par lequel on offre une chose sensible selon l'institution divine, et ceux qui l'offrent sont aussi des prêtres légitimes. La chose offerte est changée au corps et au sang du Sauveur, et, par la vertu des paroles de la consécration, l'un est séparé de l'autre mystiquement. Enfin le but de l'offrande est de reconnaître le suprême domaine de Dieu sur les créatures ; c'est la même hostie, dit le concile de Trente, et celui qui l'offre par le ministère des prêtres est le même qui s'est offert sur la croix.

L'apôtre en tire d'importantes observations ; la première est celle-ci : comme nous n'avons qu'une hostie et non plusieurs, si vous l'offrez avec négligence, en péchant, à la hâte, d'une manière inconvenante, sans respect, en négligeant les cérémonies de l'Eglise qui donnent de la décence au culte et qui édifient, qui vous rendra Dieu propice et qui l'apaisera? *Il ne vous reste plus une hostie pour vos péchés, il ne vous reste que l'attente terrible du jugement et l'ardeur du feu* (1). Seconde observation : si Dieu a été si sévère à l'égard des anciens sacrifices, quand on n'immolait que des animaux, tellement qu'il punissait de mort les plus légères négligences, quelle plus sévère sentence ne portera-t-il pas contre ceux qui foulent aux pieds le Fils de Dieu et qui profanent son sang (2)?

2° Comprenez quelle est la puissance et l'efficacité de ce sacrifice, quel est le fruit de cette hostie, qui suffit à obtenir toutes les fins pour lesquelles on offrait autrefois

(1) Hebr. 10. — (2) Ibid.

tant de sacrifices divers; il y en avait qui étaient latreutiques, d'autres propitiatoires, d'autres eucharistiques, d'autres impétratoires. Mais que pouvaient faire des animaux muets que l'on immolait? Rien par eux-mêmes. C'est pourquoi le Seigneur parle ainsi : *Que me fait la multitude de vos victimes? J'en suis rassasié* (1). Cependant ils pouvaient, ces sacrifices, opérer par la foi de ceux qui les offraient en vue du sacrifice de la loi nouvelle qu'ils figuraient. C'est pourquoi on appelle Jésus-Christ *l'Agneau immolé dès l'origine du monde* (2), c'est-à-dire en figure; c'est ce qui montre la puissance de ce sacrifice qui a pu se répandre sur tous les sacrifices des siècles précédents.

Comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand moyen de salut (3), que les patriarches ont cherché pendant un si long espace de temps et n'ont pas trouvé; si nous qui l'avons sous la main, s'attachant à nous, demeurant avec nous, nous l'abandonnons par négligence, et si nous n'en répandons pas les effets sur le peuple en remplissant notre devoir sacerdotal? Malheur à celui de qui le prophète a dit : *Noluit benedictionem et elongabitur ab eo; induit maledictionem sicut vestimentum* (4).

IIIe Point. — *Ecce nunc tempus acceptabile* (5). Lorsque le prêtre revient après avoir achevé le saint sacrifice, il lui est facile de s'entretenir seul et en silence avec le Seigneur; c'est le moment favorable pour retirer de l'hostie sainte les fruits les plus abondants, soit en action de grâces, soit en s'offrant lui-même, soit en demandant des bienfaits.

1° Le Seigneur demande une âme reconnaissante, et il ne déteste pas moins que les hommes le vice de l'ingratitude. Lorsqu'il eut exaucé et renvoyé les dix lépreux pour qu'ils allassent se montrer aux prêtres, en y

(1) Isaïe 1. — (2) Apoc. 13. — (3) Hebr. 2. — (4) Ps. 188. — (5) II Cor. 6.

allant ils se trouvèrent guéris. L'un d'entre eux, qui était Samaritain, retourna pour rendre grâces; dès que le Seigneur le vit, il dit : *Tous les dix ne sont-ils pas guéris? où sont donc les neuf autres? Il n'y a que cet étranger qui soit venu pour rendre grâces à Dieu.* Les fidèles qui participent à la même table de la main du célébrant ne font-ils pas une action de grâces après la messe? Il est convenable que le prêtre se distingue des autres par sa piété et par le bon exemple.

2° Il ne doit pas croire que ce soit assez d'avoir offert son Dieu en sacrifice de louange; il doit offrir à Dieu, dont il est le ministre, sa personne et tout ce qui lui appartient, et se montrer tout disposé à entreprendre et à supporter tout ce qu'il plaira à Dieu. Il doit aussi écouter si le Seigneur daigne l'exciter à faire quelque chose soit pour se corriger lui-même ou pour en corriger d'autres, soit pour faire plus de progrès dans la vertu. *Audiam quid loquatur in me Dominus, quoniam loquetur pacem in plebem suam, et super sanctos suos* (1).

3° Enfin, comme Jacob, vous ne laisserez point partir le Seigneur avant qu'il vous ait béni; vous demanderez sa bénédiction non seulement pour vous-même, mais aussi pour les autres, en vous rappelant qu'ayant été choisi parmi les hommes, vous avez été établi dans les choses qui concernent le culte divin en faveur des hommes, et vous n'oublierez pas ce que dit le prophète : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo, et ne des hæreditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes* (2).

(1) Ps. 84. — (2) Joël 2.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

De l'office canonial.

Implemini Spiritu sancto, loquentes vobismetipsis in psalmis et hymnis (1). La prière vocale appartient surtout à la religion et au culte divin ; l'Eglise y oblige sous les peines les plus graves les bénéficiers, les clercs dans les Ordres sacrés et les vierges consacrées à Dieu, qui doivent réciter chaque jour ce qui leur est prescrit. Mais qui pourra exprimer l'excellence de cette prière, qui n'a rien au-dessus d'elle après le saint sacrifice de la messe? Elle rappelle chaque jour les mystères de la foi; elle contient des supplications qui n'ont point été faites par des hommes, mais qui ont été inspirées de Dieu; elle nous remet sous les yeux les choses passées et les choses futures, soit pour exciter notre crainte, soit pour rappeler notre confiance; nous y trouvons des exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament, la vie et la mort du Seigneur, la foi des patriarches, les oracles des prophètes, la confession des apôtres, la constance des martyrs, le courage et la sainteté des confesseurs et des vierges. Hélas! comment se fait-il donc que tant de choses admirables nous touchent si peu et ne nous sanctifient pas? Nous faisons tout cela avec dissipation de cœur, égarement d'esprit et distraction des sens. Nous pensons satisfaire à notre obligation, pourvu que la langue prononce ce que l'esprit ignore absolument. Ecoutez ce que l'office exige de vous: 1° que votre cœur soit purifié; 2° l'attention de l'esprit; 3° enfin la dévotion extérieure.

Ier Point. — Avant d'ouvrir vos lèvres, purifiez votre cœur, au moins des péchés les plus graves, par un acte de contrition, ensuite de toutes les affections vaines et mauvaises.

(1) Eph. 5.

1° Vous avez été pris parmi les hommes en faveur des hommes afin que, comme un ministre de Jésus-Christ et de l'Eglise, vous offriez à Dieu un sacrifice de louange, et que vous lui rendiez la gloire qui lui est due et l'action de grâces pour ses immenses bienfaits. *Implemini Spiritu sancto, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino, gratias agentes semper pro omnibus in nomine Domini nostri Jesu Christi Deo et Patri.* Jésus-Christ aime la pureté du cœur ; il s'est livré lui-même pour l'Eglise, afin qu'elle soit sainte et immaculée. Combien le pécheur représente indignement Jésus-Christ et son épouse lorsqu'il jette à la face du Seigneur l'ordure de son péché ! Ce Dieu outragé ne dit-il pas par la bouche d'Isaïe : Ne m'offrez pas davantage vos sacrifices. *Mon âme déteste vos solennités, j'ai eu de la peine à les supporter ; lavez-vous, devenez purs* (1), *sans quoi, lorsque vous étendrez vos mains, je détournerai mes yeux, et lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous exaucerai pas.* Cependant celui qui est l'ambassadeur de Dieu, comme dit saint Chrysostôme, intercède en cette qualité pour l'univers entier ; il supplie le Seigneur d'être plein de bonté non seulement en faveur des vivants, mais aussi en faveur des morts, et de leur pardonner leurs péchés. Mais de quel droit, demande saint Grégoire, ose-t-il prendre la fonction de suppliant, celui qui ne sait pas, par les mérites d'une vie sainte, se rendre sa grâce familière? comment ose-t-il demander le pardon pour les autres quand il ne sait pas même si Dieu lui est favorable? Sur cela il y a quelque chose qui est plus à craindre, c'est que celui que l'on croit capable d'apaiser la colère céleste ne la mérite lui-même pour son propre crime. *Nous savons tous évidemment que celui qui est envoyé pour intercéder auprès de quelqu'un à qui il déplaît, le provoque et l'excite à une plus terrible vengeance,* dit saint Grégoire.

(1) Isaïe 1.

Lors donc que vous récitez l'office d'obligation au nom de l'Eglise, vous devez surtout prendre garde, si vous vous trouviez en état de péché, d'attirer la malédiction au lieu de la bénédiction et d'entendre ces paroles : *Quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum? tu vero odisti disciplinam, et projecisti sermones meos retrorsum.*

2° Mais ce n'est pas assez que votre conscience soit exempte de péché lorsque vous allez prier, il faut encore que votre cœur soit tranquille et délivré de toute commotion violente qui puisse l'affecter et vous distraire malgré vous. *Non enim in commotione Dominus, sed in pace locus ejus* (1). On en voit un grand exemple dans Elisée. S'étant indigné avec raison contre le roi d'Israël, il se fit apporter un instrument de musique pour calmer son esprit et afin de pouvoir prophétiser. Lorsque le cœur est trop affecté par les choses de la terre, il s'élève difficilement jusqu'aux choses célestes; il suit ses désirs pendant la prière, il cherche ce qu'il aime, il fuit ce qu'il craint, il conteste avec les uns, joue avec d'autres, se réjouit du gain, s'afflige de la perte. *Là où est votre trésor, là aussi est votre cœur* (2).

Il s'ensuit que la prière devient un péché. Nous prions beaucoup, nous n'obtenons rien ; car le prêtre est comme le peuple. « Ce peuple m'honore du bout des lèvres, « mais son cœur est loin de moi (3). »

II[e] Point. — *Attendite, popule meus, legem meam* (4). On définit la prière une élévation de l'âme à Dieu pour lui demander ses grâces et l'éloignement des maux. Ainsi, il n'y a point de prière là où il n'y a pas attention d'esprit; or, on distingue ordinairement trois espèces d'attention à raison de l'objet : l'une est extérieure et regarde les lettres et les paroles; l'autre intérieure, qui pénètre dans le sens des paroles; la troisième est plus

(1) Ps. 75. — (2) Matth. 6. — (3) Matth. 15. — (4) Ps. 77.

élevée, elle considère Dieu présent. Il y a sur cela plusieurs choses à dire.

1° L'attention extérieure est sans aucun doute nécessaire pour la récitation de l'office, et cette attention ne doit pas être interrompue sans une certaine nécessité; elle doit être unie à l'intention de glorifier Dieu par un culte convenable. Cette intention est générale, mais elle n'exclut pas les fins particulières que chacun peut se proposer. L'attention extérieure doit servir à empêcher qu'on ne choque les oreilles voisines par une prononciation rustique et grossière, parce qu'on prononce convenablement et à haute voix, de manière à s'entendre soi-même. Car l'Eglise n'ordonne pas une prière mentale, mais vocale; cependant le concile de Trèves, en 1569, blâme avec raison les clameurs extravagantes. Saint Bernard, parlant de cette attention, veut que tous prononcent avec vigueur et avec joie, sans lâcheté et sans dégoût, sans négligence, sans ménager leur voix, sans scinder les paroles, sans en sauter et sans hésiter; il veut que la voix ne soit pas cassée, ni trop basse, ni efféminée, ni nasillarde, mais pleine et virile comme il convient, de sorte que le son ainsi que l'attention expriment la parole comme venant du Saint-Esprit. Enfin les conciles de Trente, de Bâle et de Trèves veulent qu'on ne récite pas à la hâte et en se précipitant, mais lentement, avec une pause convenable au milieu de chaque verset des psaumes, avec respect, en articulant bien, distinctement, clairement, de manière que les louanges de Dieu soient parfaites. L'attention extérieure s'étend donc jusqu'au son de la voix, jusqu'à la situation du corps et à la modestie extérieure, qui est d'autant plus nécessaire qu'elle importe beaucoup à l'édification dans l'église.

2° Tout le monde convient que l'attention au sens des paroles n'est pas nécessaire, puisque les religieuses s'acquittent de leur devoir en récitant leur office en latin qu'elles ne comprennent pas. D'ailleurs, il se rencontre

dans les Ecritures certains passages assez obscurs dont on ne comprend pas facilement le sens. Cependant les ecclésiastiques qui sont tenus à la récitation des heures canoniales feront bien d'en chercher l'explication ; car elle augmente les lumières de la foi, excite l'attention de l'esprit et réchauffe le sentiment.

3° Il y en a beaucoup qui prétendent que l'attention au sens et aux paroles ne suffit pas ; ils veulent une autre attention, qui consiste à se représenter Dieu présent. Cependant cela peut se faire par un acte de l'esprit, qui dirige son intention vers Dieu en l'exprimant avec force. Celui qui ne se propose rien autre que de retirer les fruits de son bénéfice, certainement ne prie pas ; il travaille pour son profit, il rapporte d'une manière désordonnée la fin aux moyens et achète des biens terrestres par des moyens spirituels. Saint Bernard, après les paroles que nous avons citées, demande encore une chose, c'est de ne penser à rien autre, dit-il, qu'à ce que vous chantez ou récitez ; il veut donc qu'on ne laisse pas égarer son esprit, et qu'aussitôt qu'il ne pense plus à ce que l'on chante, on le rappelle, et qu'on renouvelle son intention.

Ce qu'enseignent quelques auteurs est absurde et intolérable ; c'est que la même attention extérieure qui suffit pour lire et pour réciter suffit pour satisfaire au devoir de la récitation de l'office divin, quand même l'esprit court çà et là librement par les rues. Quelle est donc cette attention qui n'occupe pas même l'esprit et qui le laisse se promener où il veut, qui n'est remplacée qu'en partie par l'œil, en partie par la mémoire, en partie par l'habitude? *Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence!* Dieu exige une attention entière autant que possible; une attention partagée ne convient pas à une si grande majesté. Un prince de ce monde ne souffrirait pas une conduite semblable dans la prière qu'on lui adresserait, car elle ressemble beaucoup à une irrévérence et à un

mépris. Tous, dit le concile de Trèves que nous avons mentionné, tous doivent s'appliquer à s'acquitter de leur devoir avec un esprit recueilli autant que possible.

III[e] Point. — *Venite adoremus, et procidamus et ploremus ante Deum, qui fecit nos* (1). Les saints conciles exigent surtout la dévotion dans l'office divin, et la sainte Eglise notre mère s'efforce de l'exciter, lorsqu'au commencement de Matines elle nous dit de nous prosterner devant Dieu notre Créateur pour l'adorer, afin de demander ensuite et d'implorer sa miséricorde par des louanges dignes de son infinie grandeur. Il est donc important d'examiner combien il est nécessaire et combien il est facile d'avoir cette dévotion en récitant les heures.

1° La dévotion ajoute à l'attention de l'esprit le sentiment du cœur. Saint Thomas la définit un acte de la volonté prête à obéir ou à servir. Richard l'appelle une fervente direction de l'esprit vers Dieu. Il est clair, d'après cela, que la prière faite sans dévotion ne peut pas plaire à Dieu, de même qu'une conversation avec un homme dont le cœur ne nous est nullement attaché ou nous est tout à fait étranger ne saurait nous être agréable, à plus forte raison s'il est froid et indifférent. C'est du cœur que vient l'amour et la haine; or, qu'est-ce que l'amour, sinon l'union du cœur, et qu'est-ce que la haine, sinon l'éloignement du cœur? Cependant qu'est-ce que Dieu vous demande, sinon votre cœur? *Mon fils, donnez-moi votre cœur.* De quoi est-il jaloux, sinon de votre cœur? *Il m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* Pourquoi vous a-t-il séparé de tout le peuple et vous a-t-il uni à lui, sinon afin de parler à votre cœur? *Loquar ad cor ejus.*

Durum est tibi contra stimulum calcitrare (2). S'il n'y a pas de sentiment dans le cœur, votre prière est vide, languissante, froide; elle déplaît à Dieu, elle est de peu

(1) Ps. 94. — (2) Osée 2.

d'utilité à l'Eglise, l'âme n'y trouve point de goût, elle ne satisfait pas la conscience, elle ne vous est d'aucune utilité, elle charge vos épaules d'un lourd fardeau, elle en augmente le poids, et en fuyant la peine vous aggravez votre peine. Plaise à Dieu qu'il ne s'ensuive pas un supplice quand vous en espériez une récompense!

2° Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (1). *Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium* (2). Siméon étant entré dans le temple par l'impulsion de l'Esprit, mérita de voir le Sauveur. Faites en sorte aussi que tous vos sens étant recueillis et toutes les pensées profanes rejetées, vous veniez au Seigneur, que vous l'adoriez comme présent devant vous, en vous prosternant humblement et en lui offrant votre prière. L'invitatoire annonce la magnificence de Dieu et élève toutes les facultés de l'âme vers le Créateur de toutes choses. Il n'est pas difficile de ranimer sans cesse les affections du cœur par le moyen de ce que l'on récite, si l'on veut se l'appliquer comme le conseille saint Augustin (3). *Si le psalmiste prie, priez; s'il gémit, gémissez; s'il se réjouit, réjouissez-vous; s'il espère, espérez; s'il craint, craignez.* Tout ce qui est écrit dans le psautier est en effet notre miroir, et quoiqu'il y ait des passages obscurs, cependant tout ce qui a été inspiré a presque toujours un sens que l'on saisit pour exciter de saintes affections, et Dieu donne l'intelligence. Si cependant l'esprit et l'imagination commencent à s'égarer, ne les ramenez pas, dit sainte Thérèse, avec trop de violence ; excitez plutôt votre affection, votre cœur, qui finira par les ramener.

Qu'il est doux, qu'il est agréable, qu'il est utile et fructueux d'occuper l'âme de saintes affections, de l'orner des actes de toutes les vertus, de l'enivrer d'une incroyable variété de dons célestes! Les larmes coulaient, dit

(1) Ps. 33. — (2) Sap. 8. — (3) Ps. 30.

saint Augustin, et je m'en trouvais bien (*Confess.*, liv. 9, chap. 6).

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

De la douceur.

Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris (1). La douceur est l'accessoire nécessaire de la charité, elle en est comme l'assaisonnement. C'est elle que le Seigneur, notre modèle dans toutes les vertus, a aimée plus que les autres et a rendue recommandable par sa conduite, afin de montrer que ce n'est pas en vain qu'il nous commandait la charité mutuelle. La douceur est une vertu qui, par le charme qu'elle donne à la charité, ouvre le cœur du prochain et l'attire; c'est pour cela qu'elle concilie, qu'elle attache, qu'elle unit les esprits. Prenez cette vertu, vous qui êtes pasteur du troupeau; par elle vous vous concilierez les hommes, vous les unirez entre eux et vous les unirez à Dieu.

Ier Point. — *Verbum dulce multiplicat amicos et mitigat inimicos* (2). Si la puissance d'une parole douce est si grande, combien le sera davantage la douceur elle-même pour s'attirer les cœurs, elle qui prend garde de ne jamais déplaire et qui cherche à plaire en toutes choses!

1° Elle domine surtout sur l'esprit, elle modère et réprime toutes les émotions qui pourraient offenser le prochain. Si l'esprit se trouve indigné à cause de la laideur et de l'infamie du péché, il ne s'enfle point, il ne méprise point; mais, selon qu'il le juge meilleur, il dissimule la faute, ou reprend le coupable avec une charité toute paternelle. Si le zèle des âmes l'émeut, la douceur n'empêche pas la correction et le châtiment du crime; cepen-

(1) Matth. 11. — (2) Eccl. 6.

dant elle ne s'enflamme point, elle ne prend pas feu, mais, suivant la recommandation de l'apôtre, elle *instruit avec douceur* (1), elle ne se répand point en amertume, elle s'abstient de toute injure et de tout reproche. Si elle est émue par l'impatience et la colère, par l'envie ou par l'orgueil, comme ces mouvements offensent le prochain et l'aigrissent, la douceur ne permet pas de nourrir de semblables monstres, elle les chasse, les arrache et montre aussitôt un visage serein et un cœur tranquille.

Celui qui est doux imite l'exemple de Jésus-Christ, *qui, lorsqu'on le maudissait, ne maudissait point, et, lorsqu'on le faisait souffrir, ne faisait pas de menaces* (2). Il pouvait d'une seule parole confondre tous ses ennemis, mais il garda le silence, ne se défendit point et ne prononça pas une parole de plainte. De même le véritable imitateur de Jésus-Christ, lorsqu'il souffre quelque chose pour son nom, ne cherche point des consolations humaines, il n'exhale pas sa douleur auprès de ses amis, il ne se réjouit pas quand ils le défendent ni lorsqu'ils le plaignent. Il est si éloigné de tout désir de vengeance, qu'*il est tout disposé à présenter sa joue gauche à celui qui l'a frappé sur la droite, et à abandonner son manteau à celui qui lui a pris sa tunique* (3). C'est ce qu'a enseigné Jésus-Christ, c'est ce qu'il a fait, comme nous le lisons dans le prophète : *Il offrira son visage à celui qui le frappe* (4). *Ils ont partagé mes vêtements et ont tiré ma robe au sort* (5).

2° Mais la douceur chrétienne n'évite pas seulement avec soin ce qui peut déplaire au prochain, elle cherche encore tous les moyens de lui être agréable, comme saint Matthieu représente le Seigneur d'après Isaïe : *Voici mon fils; il ne disputera point, il ne parlera pas à haute voix, on n'entendra pas ses cris sur les places publiques, il ne brisera pas le roseau à demi rompu, et il n'éteindra pas la mè-*

(1) Gal. 6. — (2) I Petr. 2. — (3) Matth. 5. — (4) Thren. 3. — (5) Ps. 21.

che qui fume encore. Tel est celui qui est doux à l'imitation du Sauveur; on le voit toujours pacifique et tranquille ; il est d'un abord facile à tout le monde ; il veut que les petits enfants approchent de lui ; il appelle et invite avec bonté les hommes grossiers et sans éducation, qui n'ont été élevés que parmi les animaux ; il reçoit avec tendresse les pécheurs, les publicains et les femmes de mauvaise vie ; il n'éloigne personne de soi ; il supporte les défauts de tout le monde, converse familièrement avec tous; il cherche à les gagner tous par son obligeance et ses bienfaits.

Ne craignez pas que cet homme soit méprisé, parce qu'il est doux et humble de cœur. Donnez-moi au contraire un tel pasteur, qui s'attache son troupeau par sa bonté et sa bienveillance ; ses brebis le connaissent et le suivent. S'il se rencontre dans le nombre quelqu'un qui soit assez méchant et assez indocile pour en prendre occasion de devenir insolent et indocile, c'est Dieu qui le permet pour exercer la vertu du pasteur, jusqu'à ce que ce méchant, vaincu par les bienfaits et une longue patience, rentre en lui-même et suive son pasteur. Car il est écrit : *Heureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre*, ou, selon l'interprétation, ils gagneront les cœurs des hommes qui vivent sur la terre. Ne dites pas que Jésus-Christ fut abandonné de tout le monde et livré à ses ennemis, il s'est offert lui-même parce qu'il l'a voulu ; depuis longtemps les prêtres et les pharisiens cherchaient à s'emparer de sa personne, mais ils craignaient le peuple. Si le serviteur, voyant que le maître tarde à venir, commence à frapper ses compagnons et les servantes, le maître viendra au jour qu'il n'espère pas et il le séparera ; il lui donnera le partage des infidèles, où il y aura des pleurs et des grincements de dents (1).

IIe Point. — *Ceux qui sont doux posséderont la terre et*

(1) Matth. 24 et Luc 12.

se réjouiront dans l'abondance de leur paix (1). La douceur ne jouit pas seulement de la paix avec les autres, mais elle établit ou affermit la paix entre les autres ; car le pasteur doux et plein de mansuétude, comme le Pasteur des pasteurs, répand encore sur tout son troupeau l'esprit de douceur, et conserve la paix et l'amitié parmi ses brebis ; s'il se trouve quelques esprits qui soient aigris, il éloigne avec prudence tout ce qui peut les irriter et leur applique adroitement tout ce qui est capable de les calmer.

1° Souvent un mot, un petit intérêt engendre une division que des amis ou des parents ont soin d'entretenir. Les querelles entre des domestiques accroissent le mal ; des flatteurs, par leurs instigations, y mettent le feu ; des délateurs, en rapportant des bruits qui se répandent, changent tout en fureur, en haine, en inimitié. Le bon pasteur a soin d'éloigner tout cela de son troupeau ; car le Seigneur n'habite pas dans le trouble, et Dieu n'est pas le Dieu de la division, mais de la paix. Il y a six choses que hait le Seigneur, et il déteste la septième : *c'est celui qui sème la discorde entre les frères*. La loi ne veut pas aussi qu'on soit accusateur et brouillon. *Lorsque le bois manquera, le feu s'éteindra ; de même, lorsqu'il n'y aura plus de brouillons, les querelles finiront*. Le bon pasteur veille sur toutes ces choses, car il aime la paix, et si l'un des adversaires vient à se répandre en injures et à montrer sa colère devant lui, en y ajoutant l'outrage et la menace, jamais il ne rapportera à l'absent ce qui lui a été dit, mais il l'excusera de son mieux, le défendra avec douceur, sans élargir la plaie de celui qui se plaint ; il se souvient de ce qu'a dit le sage : *Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitat furorem* (2).

2° Si des dissensions éclatent et qu'elles durent avec scandale, le bon pasteur ne restera pas oisif, mais, selon

(1) Ps. 36. — (2) Prov. 15.

que le Seigneur l'a ordonné, il entrera dans la maison ; il dira : *Paix à cette maison* (1) *et à tous ceux qui l'habitent.* Il prendra ces esprits irrités et parlera à chacun en particulier, il les adoucira par ses paroles et ses bons procédés, il interposera son autorité, il proposera des arbitres et s'offrira lui-même pour apaiser la querelle ; si même il le juge à propos, il implorera l'aide de ses amis. Celui qui fréquente l'orgueilleux, dit le sage, deviendra orgueilleux, et celui qui fréquente un homme colère deviendra colère lui-même. Pourquoi donc un homme doux et paisible ne pourrait-il pas communiquer aux autres sa douceur et sa mansuétude, soit par ses discours, soit par ses exemples? *Moïse était un homme d'une grande douceur, et il surpassait en cela tous les habitants de la terre* (2). Saint Ambroise rapporte qu'il s'était tellement attaché l'esprit du peuple tout entier, qu'il l'aimait plus pour sa douceur qu'il ne l'admirait pour ses grandes actions. Aussi c'était à lui qu'étaient portées toutes les affaires du peuple, jusqu'à ce que, voyant qu'il ne pouvait pas suffire à cette multitude de choses, il choisit des juges inférieurs pour connaître des choses de moindre importance.

L'apôtre réprimande fortement les Corinthiens de ce qu'ils confiaient leurs démêlés à des infidèles : *Je le dis à votre honte, il ne se trouve pas parmi vous quelqu'un qui soit assez sage pour s'établir juge de ses frères. Si vous avez des jugements à faire rendre, choisissez les derniers des fidèles et rendez-les juges du différend.* Il est très à propos qu'un pasteur, pour l'amour de la paix et pour obtenir la confiance du peuple, se charge d'un semblable fardeau ; qu'il mette fin aux querelles et aux contestations par sa douceur quand il le peut, il s'acquerra une grande gloire devant Dieu et devant les hommes, et il ne perdra pas le prix de son œuvre et de son travail. Rien ne rend

(1) Matth. 10. — (2) Nomb. 12.

l'homme plus semblable à Dieu, dit saint Chrysostôme, que la vertu de douceur, et il est écrit : *Heureux ceux qui sont pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.*

III[e] Point. — « Allez et apprenez de moi ce qu'il en « est ; je veux la miséricorde et non le sacrifice (1). » Les prêtres et les pharisiens blâmaient surtout l'indulgence du Sauveur envers les pécheurs, mais il leur répondit plusieurs fois avec sa bonté ordinaire : Je veux la miséricorde et non le sacrifice ; je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecins, mais ce sont les malades. Malgré les accusations et les jalousies, jamais la bonté et la douceur ordinaire de son âme ne l'abandonna ; il montra même à ses adversaires, par un argument *ad hominem* et sans réplique, que c'était la voie sûre de la conversion des âmes : *Je vous le dis en vérité, les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume du ciel* (2). Telle est donc la puissance de la prérogative singulière de la douceur, qui consiste non seulement à réconcilier les hommes entre eux et à se les concilier, mais encore à les réconcilier avec Dieu ; car elle pénètre jusque dans les plaies de l'âme par l'espérance du pardon qu'elle apporte, et par l'onction de sa douceur elle guérit ces plaies.

1° Il faut d'abord que le pécheur soit amené à confesser sincèrement ses péchés, ensuite à les détester sincèrement ; mais la sévérité n'est pas propre à exciter le pécheur à découvrir les plaies de son âme et à lui faire déclarer intégralement et sincèrement ses fautes. Il y a bien des pécheurs qui fuient la confession par une certaine timidité et par honte ; il y en a beaucoup qui redoutent la sévérité du prêtre, à cause de leurs péchés graves et honteux ; d'autres, troublés dès qu'ils commencent à déclarer leurs fautes, tombent dans le découragement

(1) Matth. 9. — (2) Matth. 21.

ment, et si on ne les encourage en les aidant par des paroles pleines de douceur, ils gardent le silence sur ce qu'ils voulaient dire ; d'autres enfin, pour avoir été mal accueillis ou rebutés, ne reviennent pas au saint tribunal, ou n'y reviennent qu'avec peine. Mais le ministre de Jésus plein de douceur, sachant qu'il tient sa place, s'écrie : *Venez tous à moi, vous qui êtes chargés et fatigués, et je vous soulagerai* (1). Il a grand soin de ne pas inspirer de la honte et de ne pas effrayer les pénitents tandis qu'ils lui ouvrent leur conscience ; il compatit au contraire aux maux de ses frères, se sentant lui-même faible et infirme ; il s'attire leur confiance ; il aide leur mémoire ou leur ignorance par de prudentes interrogations jusqu'à ce qu'il connaisse l'état intérieur de ses pénitents.

S'il se sent ému et indigné à cause de la gravité des crimes, et que, semblable à Jacques et à Jean, il s'aperçoive qu'il est disposé à appeler le feu du ciel, il écoute aussitôt le Seigneur, qui les reprit en disant : *Vous ne savez pas quel est l'esprit qui vous anime; le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver* (2).

2° Le prêtre, après avoir entendu la confession, ne perdra point sa douceur ; il évitera les réprimandes dures et les reproches qui pourraient exaspérer ou fatiguer ; *il suppliera les vieillards comme ses pères, les jeunes gens comme ses frères, les femmes âgées comme ses mères, les jeunes filles comme ses sœurs* (3) ; il ne cherchera pas tant à les effrayer par la pensée des châtiments et des supplices qu'à les toucher par le souvenir de la bonté de Dieu, de ses bienfaits, de sa charité, de la passion du Sauveur et de la grandeur de ses souffrances ; il tournera son pénitent vers Dieu, de telle manière qu'il laissera plutôt de la dévotion et des consolations dans cette âme qu'un sentiment de terreur et de crainte, qui se trouve bientôt détruite ou du moins diminuée par l'absolution.

(1) Matth 11. — (2) Luc 9. — (3) I Tim. 5.

Quant à l'absolution, nous savons ce qu'ordonne le concile de Trente; il faut sur cet article éviter une trop grande largeur, mais plus encore une trop grande sévérité, qui fait que l'on charge les pénitents au-delà de leurs forces. Avec quelle douceur le Seigneur reçut la femme qui avait été surprise en adultère! comme il l'arracha des mains de ses accusateurs! *Femme, personne ne vous a condamnée? — Personne, Seigneur. — Ni moi non plus, je ne vous condamnerai point: allez et ne péchez plus* (1). Nous savons quelle pénitence s'imposa Zachée, quelle longue et terrible pénitence fit Marie, et nous comprenons aussi ce qu'a pu faire dans leurs âmes la bonté et la douceur de notre Seigneur Jésus-Christ.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

Du zèle des âmes.

Qui facis angelos tuos spiritus et ministros tuos ignem urentem (2). Le zèle des âmes est une vertu qui appartient surtout à l'amour de Dieu et à l'amour du prochain; il n'est autre chose que la pure flamme de la charité, car il embrase l'esprit du désir de procurer le salut du prochain, et par là même la gloire de Dieu. Le Seigneur veut que tous ses ministres soient embrasés de ce désir, c'est pourquoi il les rend semblables à un feu qui consume; *car le Sauveur est venu apporter le feu sur la terre, et que désire-t-il, sinon qu'il l'embrase* (3)? Mais par qui peut-il être allumé, sinon par ceux qu'il fait ses anges et auxquels il a donné son esprit, en leur disant : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations. Mais pour que ce pouvoir ne soit pas inutile à l'Eglise dans la personne des ministres qui l'exercent, le saint ministère exige le zèle des âmes, mais un zèle ardent, vigilant et prudent.

(1) Jean 10. — (2) Ps. 103. — (3) Luc 12.

I[er] Point. — Il y a plusieurs motifs qui peuvent et qui doivent enflammer le zèle des ministres de l'Eglise : c'est leur fonction de pasteurs, le prix du travail, l'exemple du Sauveur et la récompense de l'amour divin.

1° Si vous avez charge d'âmes, vous rendrez compte de toutes, et non seulement de vos propres péchés, mais de tous ceux qu'elles auront commis ; c'est saint Jean Chrysostôme qui l'assure. Si une seule périt par votre négligence, vous n'échapperez pas à votre perte. *Fili hominis*, dit le Seigneur, *speculatorem dedi te domui Israel : Si non annuntiaveris impio ut avertatur a via sua, ipse in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (1). Si j'évangélise, dit l'apôtre, ce n'est pas pour moi une grande gloire, c'est une nécessité ; malheur à moi si je n'évangélise pas (2) !

Qui d'entre nous ignore avec quelle sévérité le Seigneur réprimande les pasteurs qui cherchent leur profit comme des mercenaires et qui ne nourrissent pas leur peuple ; ces pasteurs qui, semblables à des voleurs et à des larrons, se jettent sur la bergerie pour immoler et pour perdre, et qui ne défendent pas leur troupeau ; qui sont des sentinelles aveugles, des chiens muets qui ne veulent pas aboyer (3) ; de qui le Seigneur a dit : *Moi-même je demanderai compte à ces pasteurs de mon troupeau, et je les ferai cesser*. Il est évident qu'il parle ici des pasteurs de l'ancienne loi, et il en promet d'autres qui ne garderont le silence ni le jour ni la nuit (4). Voyez ce que vous êtes et ce que doit être le sacerdoce de la nouvelle loi.

2° Si vous n'avez pas un troupeau, vous êtes néanmoins ministre de Jésus-Christ pour paître et nourrir, et vous ne laisseriez pas impunément inutile et sans fruit le pouvoir que vous avez reçu dans l'ordination. Car, comme le Père a envoyé son Fils, ainsi le Fils vous a envoyé pour

(1) Ezéch. 3. — (2) I Cor. 9. — (3) Isaïe 56. — (4) Isaïe 62.

l'édification de son corps mystique, pour lequel il vous a donné son ministère en vous choisissant comme son coadjuteur pour le salut des âmes, afin que vous soyez la lumière du monde, le sel de la terre, une ville placée sur la montagne, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure.

La charité de Jésus-Christ nous presse, en nous rappelant que Jésus est mort pour tous (1). C'est pour lui que nous sommes ambassadeurs, afin que, comme nous avons été réconciliés par son sang, les autres le soient aussi; car il a dit que nous devons nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés (2). Mais nous avons connu sa charité, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; *donc*, conclut saint Jean, *nous devons aussi donner notre vie pour nos frères*. Ne dites pas : Je ne suis pas pasteur; mais il y a une brebis de Jésus-Christ que le loup enlève; mais vous êtes un membre de l'Eglise, qui, dans chaque ordination, avertit par l'évêque même les clercs inférieurs qu'ils doivent tous concourir à la défense et à l'édification commune de l'Eglise contre Satan.

3° Qu'il est beau le prix du travail, si l'on vient à placer dans le ciel une seule âme que l'on aura arrachée au gouffre des enfers! Il n'y a rien, dit saint Chrysostôme, rien de comparable à une âme; l'univers entier ne saurait être mis en parallèle. Et qui pourra jamais assez estimer ce qui a été racheté, non au prix de l'or ni de l'argent, mais au prix du sang de l'Agneau sans tache? De toutes les choses divines la plus divine, dit saint Denis, c'est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. Il n'y a aucun sacrifice, dit saint Grégoire, qui soit aussi agréable à Dieu que le zèle des âmes. Il n'y a point de témoignage d'amour plus agréable à Dieu, parce qu'il n'y en a point qui lui procure plus de gloire, ni qui cause autant de joie à Jésus-Christ. C'est pourquoi il dit à Pierre : Simon, m'ai-

(1) II Cor. 5. — (2) Jean 15.

mez-vous plus que ceux-ci? Paissez mes brebis. Il ne dit point, comme le fait observer saint Chrysostôme : Si vous m'aimez, jeûnez, couchez sur la terre, veillez ; mais, laissant tout le reste, il dit : Paissez mes brebis.

4° Mais qui pourra nous expliquer la récompense réservée au zèle dans le ciel? Quiconque aura donné à boire au dernier des miens, dit le Seigneur, un verre d'eau froide, ne perdra pas sa récompense. Quelle récompense recevra-t-il donc, celui qui aura sauvé l'homme tout entier et l'aura conduit dans la gloire éternelle? *Les prêtres qui gouvernent bien*, dit l'apôtre, *sont doublement honorés, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'instruction des peuples* (1). Il écrit aussi aux Philippiens : *Vous êtes ma joie et ma couronne.* Oh ! quelle couronne, quelle joie dans le ciel! *Ceux qui en instruisent plusieurs et leur enseignent la justice, brilleront comme les étoiles dans les éternités sans fin* (2). *Celui qui aura fait et enseigné sera appelé grand dans le royaume du ciel* (3). *Que votre zèle s'enflamme donc comme le feu* (4), afin que vous obteniez un jour une place digne d'un prêtre.

IIe Point. — *Tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple* (5). L'apôtre exhorte Timothée à veiller, afin de travailler comme un bon soldat de Jésus-Christ et de remplir son ministère en annonçant l'Evangile ; car votre ennemi, dit saint Pierre, *votre ennemi, qui est le démon, cherche à dévorer.* Ainsi, le bon pasteur qui est enflammé, dévoré par le zèle des âmes, est toujours vigilant. Il l'est de trois manières : premièrement, envers lui-même, pour précéder les autres dans la voie du salut ; ensuite envers son troupeau, pour le conduire tout entier dans la voie du salut ; enfin envers chacun en particulier, pour lui aplanir la voie du salut. Ainsi, il montre son zèle d'abord par son exemple et sa conduite,

(1) Tim. 5. — (2) Dan. 12. — (3) Matth. 5. — (4) Ps. 78. — (5) II Tim. 4.

ensuite par la prédication et l'administration des sacrements, enfin par ses corrections et ses supplications.

1° Il doit d'abord veiller sur lui-même et *se faire le modèle du troupeau, ne donnant à personne une occasion de chute, se montrant en toute chose comme un digne ministre de Dieu, dans une grande patience, dans la chasteté, dans la charité sincère.* La parole ne profite pas lorsque l'exemple n'y est pas. C'est bien en vain que les scribes et les pharisiens s'assirent à la place de Moïse, ils se perdirent eux-mêmes et perdirent le peuple. C'est pourquoi l'apôtre parle ainsi à ses deux disciples : *In omnibus præbe teipsum exemplum bonorum operum, in integritate, in gravitate : exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione : attende tibi et doctrinæ, insta in illis; hoc enim faciens, et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt. Imitatores mei estote sicut ego Christi.* Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ, qui commença à faire et ensuite à enseigner. Comment celui qui est adonné au vin peut-il recommander la sobriété, l'orgueilleux l'humilité, le colère la douceur, l'avare l'aumône? De semblables prêtres, comme le remarque saint Jérôme, détruisent plutôt l'Eglise qu'ils ne l'édifient.

2° Le bon pasteur propose à son troupeau de bons pâturages, et avec une telle abondance, que personne ne puisse périr de faim ou de soif. Or, *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (1). Le bon pasteur ne se contente pas d'enseigner à ses enfants les éléments de la doctrine chrétienne, il veut savoir comment ils en profitent; il les voit chez eux et à l'école, où il veut qu'on la leur enseigne, afin qu'ils ne restent pas plusieurs jours à jeun, et que le prophète ne s'écrie en gémissant : *Les enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner* (2). Mais à ceux qui peuvent prendre une nourriture plus solide il la donne

(1) Matth. 4. — (2) Thren. 4.

avec abondance, par une prédication fréquente et par l'administration des sacrements, qu'il distribue toujours de bon cœur.

3° Mais la vigilance pastorale étend son zèle sur chacun en particulier. *Il guérit ce qui est malade, il bande ce qui est brisé, il cherche et ramène ce qui a péri* (1), parce que le pasteur rendra compte de chacun, et ce n'est pas sans raison qu'on lui dit : *Cognosce vultum pecoris tui* (2). Si une brebis est en danger ou qu'elle périsse, le Sauveur nous enseigne dans une parabole ce que nous avons à faire. *Quis habet centum oves, et si perdiderit unam, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, donec inveniat eam, et cum invenerit, imponit super humeros suos gaudens et convocat amicos, dicens : Congratulamini mihi* (3). Il ne faut donc épargner aucun travail, aucune sollicitation pour ramener la brebis égarée dans la voie du salut. Prêchez la parole, *insistez*, dit l'apôtre, *à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais et en toute patience* (4) ; et ce que vous ne pouvez faire par aucun moyen, si Dieu daigne vous exaucer, vous l'obtiendrez par la prière, pourvu que, comme l'apôtre, vous ne cessiez de prier.

IIIe Point. — *Æmulationem habent sed non secundum scientiam scientia sanctorum prudentia est* (5). Sans la prudence, le zèle ne fait rien. Cette vertu conduit le zèle à la fin par des moyens convenables, en montrant ce qu'il faut, selon les lieux, les personnes, les temps. C'est pourquoi les saints Pères, et entre autres saint Ambroise et saint Augustin, veulent qu'avant de voir le prochain pour lui parler de salut, on réfléchisse à ce que l'on doit dire, comment on le dira, en quel lieu, en quel temps.

1° Reprenez les pécheurs en présence de tout le monde, dit l'apôtre à Timothée, afin d'inspirer de la crainte aux

(1) Ezéch. 34. — (2) Prov. 27. — (3) Luc 15. — (4) II Tim. 4. et Col. 1. — (5) Rom. 10 et Prov. 9.

autres. Et à Tite: Reprenez avec autorité, afin qu'on ne vous méprise pas. Si quelqu'un donc, en présence du prêtre ou de l'évêque, donne un scandale, et qu'il ne craigne point d'insulter à la foi ou aux bonnes mœurs, on doit le reprendre avec une autorité toute sacerdotale, sans craindre celui qui n'a pas craint d'offenser Dieu en présence d'un ministre de Dieu. Mais la prudence veut que le prêtre ait un esprit calme, et qu'il n'irrite pas son prochain par son indignation et sa colère ; n'oubliant jamais la douceur, il ne dira qu'une parole, si elle suffit, pour ne pas participer au péché d'autrui et ne pas sembler y consentir. Mais si l'on doit aller voir une personne pour la reprendre en particulier, il faut d'abord connaître son caractère, ses inclinations, et comment on pourra gagner son estime, afin de lui plaire par les moyens qui sont conformes à la droite raison et de se concilier sa bienveillance et son amitié.

2° Il faut aussi choisir un lieu convenable et éloigner les témoins pour pouvoir parler au cœur. J'en ai vu qui allaient trouver un pécheur, comme à l'improviste, au milieu d'un champ ; d'autres qui, feignant quelque affaire, se mettaient en route et voyageaient afin d'avoir l'occasion de parler des choses de Dieu et du salut de l'âme. Ce n'est pas avoir peu d'adresse que de savoir cacher son adresse. Prenez garde de n'avoir jamais un zèle amer, surtout au commencement de la conversation. *Ne vous amusez pas à des disputes de paroles, cela n'est utile à rien qu'à pervertir ceux qui les écoutent* (1) ; mais, s'il est nécessaire, exposez simplement la vérité, appuyée sur le témoignage divin, qui renferme tant de motifs de crédibilité.

3° Outre cela, l'homme sage observe le temps, car Dieu exauce au temps marqué et aide au jour du salut. Tant que les querelles sont envenimées et qu'elles divisent les

(1) II Tim. 2.

esprits, tant qu'il y a quelque grave affaire qui distrait, tant que la prospérité enfle et préoccupe, vous ne trouverez pas facilement accès; mais lorsque le corps est malade, que la fortune périclite, que la tribulation et l'affliction approche, ou qu'un temps favorable au salut se présente, une fête solennelle, alors viendra le jour du salut. Si le pécheur raidit son esprit avec opiniâtreté, donnez du temps et attendez, à moins que ce ne soit un hérétique, que l'apôtre ordonne d'éviter après une ou deux réprimandes (1). N'abandonnez pas votre brebis, mais, redoublant, multipliant votre prière, attendez une meilleure occasion, en vous rappelant que sainte Monique n'obtint la conversion de son fils qu'après bien des années, mais avec un immense avantage.

Du reste, on vous demande le soin, dit saint Bernard, et non le succès. Faites ce qui dépend de vous, et Dieu gardera ce qui lui appartient, sans vos inquiétudes et vos ennuis. Plantez, arrosez, et vous avez fait votre devoir.

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

De l'administration du sacrement de Pénitence.

Accipite Spiritum sanctum, quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt (2). Le Seigneur, avant de donner à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés, leur donna le Saint-Esprit en soufflant sur eux, parce que ce ministère est le plus difficile et le plus dangereux. La conduite des âmes est l'art des arts, dit saint Grégoire; le ministre de la pénitence exerce un pouvoir divin, une miséricorde divine et une justice divine. Ainsi, dans la personne de Jésus-Christ, dont il tient la place, il est docteur, médecin et juge. Aucune qualité, aucune force, aucuns talents ne sont suffisants

(1) Tit. 3. — (2) Jean 20.

pour une telle fonction. Aussi, personne ne doit s'asseoir dans le saint tribunal avant d'avoir invoqué de tout son cœur le Saint-Esprit, afin de n'être pas réprouvé en prêchant aux autres la pénitence. L'exercice de ce pouvoir divin exige la connaissance de la jurisprudence ; l'exercice de la miséricorde divine exige de l'indulgence ; l'exercice de la justice divine exige la sévérité et la justice.

Ier Point. — Le confesseur a besoin de beaucoup de connaissances pour prononcer un jugement selon la justice. Il faut d'abord qu'il connaisse jusqu'où va son pouvoir, ensuite qu'il discerne entre la lèpre et la lèpre, enfin qu'il connaisse intimement l'état du pénitent.

1° Le pouvoir de l'Ordre ne suffit pas pour remettre les péchés, il faut encore le pouvoir de juridiction, ou le pouvoir de porter la sentence sur ceux qui nous sont soumis, l'absolution étant de sa nature un acte judiciaire : là où il n'y a point de juridiction, il n'y a point d'absolution. Mais ceux qui ont une juridiction supérieure limitent, selon leur sagesse et pour certains motifs, la juridiction inférieure. De là le premier travail du confesseur, qui consiste à examiner soigneusement quels sont les cas réservés, quelles sont les censures réservées *a jure* ou *ab homine*, à qui elles sont réservées, pour ne pas induire en erreur ses pénitents et ne pas donner une absolution invalide. Cependant, afin que personne ne périsse à cette occasion, notre mère la sainte Eglise a voulu que, dans le cas de nécessité, à défaut de prêtre approuvé, tout autre puisse absoudre validement.

2° C'est un travail encore plus difficile de connaître quels sont les degrés de consanguinité et d'affinité, les empêchements dirimants de mariage ou les simples empêchements, quelles sont les irrégularités et les censures, quelles sont les conditions pour la légitime possession d'un bénéfice, et beaucoup d'autres choses qui constituent le droit positif de l'Eglise, et qu'on est obligé de

relire de temps à autre et de remettre dans la mémoire, de peur qu'on ne les oublie complètement. Il faut encore connaître les préceptes de la loi naturelle et de la loi divine, la distance qui sépare le péché mortel du péché véniel, selon le sentiment le plus commun des docteurs et des théologiens. Celui qui tient les clefs du royaume des cieux doit savoir tout cela, s'il ne veut pas entendre cette sentence : *Parce que vous avez rejeté la science, je vous rejetterai aussi, et vous ne ferez pas les fonctions de mon sacerdoce* (1).

3° Supposant le prêtre suffisamment instruit, tenant, comme l'Aréopagite, les yeux fermés et les oreilles ouvertes, il donnera toute son attention à bien connaître l'état du pénitent. Celui qui est coupable de fautes graves doit être examiné dans son caractère, dans son éducation, dans ses penchants, dans ses habitudes, dans la multitude de ses crimes, dans les circonstances qui changent l'espèce ou qui dans la même espèce rendent le péché beaucoup plus grave. Le concile de Latran et celui de Trente ne les ont pas définies, à cause de la multitude des opinions; mais ils veulent qu'on déclare ce qui ne pourrait être gardé sans qu'il s'ensuivît qu'on ne connaîtrait pas la gravité du péché, et tout ce qui, étant connu, ferait changer essentiellement la sentence du juge et la pénitence à imposer. Dans beaucoup de lieux, l'inceste au second degré de consanguinité est un cas réservé ; dans le troisième, au contraire, il n'est pas réservé lorsqu'on ne distingue pas les diverses espèces, mais seulement les divers degrés de la même espèce.

Le prêtre doit donc se regarder comme le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu (2). Mais ici on demande quel sera le dispensateur fidèle. On ne peut l'être que par une grande science, afin de juger comme médiateur entre Dieu et l'homme, d'abord la

(1) Osée 4. — (2) I Cor. 4.

cause de Jésus-Christ et de la loi, ensuite la cause du pécheur et ses prévarications, *afin de réparer la terre et de posséder les héritages dissipés, pour dire à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière* (1). Tout cela n'est pas moins dangereux que glorieux.

II[e] POINT. — *Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus. Euntes autem discite quid est, misericordiam volo et non sacrificium* (2). Notre Seignenr est venu pour guérir toute maladie, et il a établi un tribunal de miséricorde pour rendre la grâce et la santé à ceux qui se convertissent. La miséricorde annonce l'indulgence, et un ministre de Dieu doit en user, mais prudemment, adroitement et patiemment, afin d'engager l'esprit du pénitent à découvrir ses blessures, à recevoir le remède, à entendre les conseils salutaires.

1° Il y a une indulgence qui perd le pécheur dans l'enfer. Ayons pitié de l'impie, et il n'apprendra pas la justice (3). Le prêtre médecin doit donc se montrer bon et miséricordieux extérieurement, plein de douceur et de compassion, pour ne pas effrayer le pénitent par ses soupirs ou par sa sévérité, ou de quelque autre manière que ce soit. S'il le trouve timide, craintif, honteux, s'il le voit grossier et ignorant, il doit l'aider avec douceur, lui suggérer les expressions, louer sa confiance et l'exciter. Si on lui expose quelque chose d'une manière obscure, il interrogera comme en passant. *Qui connaît ses péchés?* Vous ne connaîtrez le nombre qu'aux environs, si vous ne demandez pas combien de fois par jour, par semaine ou par mois on a commis le même. Après la confession finie, reprenez pour faire expliquer ce qui ne le paraît pas suffisamment ; interrogez ensuite sur ce qui est nécessaire à savoir, surtout par rapport au sacrement de Pénitence et sur tout ce que vous croyez nécessaire ; ensuite sur le vol et le parjure ; sur ce qui n'a été qu'indi-

(1) Isaïe 49. — (2) Matth. 9. — (3) Isaïe 26.

qué transitoirement au sujet de la pudeur : peut-être la honte a fait passer sur tout ce qui y a rapport, ou bien on a tout enveloppé sous un fatras de paroles ; sur les haines et les inimitiés qui n'ont été déclarées que comme en passant ; sur les restitutions et les mauvaises habitudes, qui, par une vicissitude continuelle, sont toujours portées d'un confesseur à l'autre. Interrogez, mais sobrement et avec prudence, afin de ne pas apprendre au pénitent le mal qu'il ignorait, et de ne pas plonger dans le bourbier celui que vous en vouliez retirer.

2° Comme le pénitent est son propre accusateur et son témoin, vous devez le croire, à moins que des témoignages évidents ne contredisent le sien. Ensuite il faut avoir soin, avec adresse et beaucoup de tact, que le pécheur connaisse la grandeur, la multitude de ses péchés, qu'il comprenne la patience et la longanimité de la miséricorde de Dieu, la grandeur de sa bonté, le mépris, l'abus qu'il en a fait, le jugement de Dieu qui le menace, le danger pressant de son âme, afin qu'il fasse non une pénitence théâtrale, mais véritable, qui consiste à pleurer les péchés commis et à ne pas les commettre de nouveau après les avoir pleurés. Il m'a été plus facile d'en trouver, dit saint Ambroise, qui avaient conservé leur innocence, que de ceux qui, après l'avoir perdue, en avaient fait une pénitence convenable. La plupart vont au saint tribunal sans aucune considération des choses divines ; ils cherchent une absolution, et ne se mettent pas en peine de changer leur conduite et de corriger leur vie.

Il faut donc faire tous les efforts possibles pour que le pécheur ait cette contrition qu'exige le saint concile de Trente, de peur que le prêtre ne confère un sacrilége au lieu d'un sacrement. Il est à souhaiter qu'il ait à sa disposition quelques exhortations sur les principaux péchés, par le moyen desquelles il puisse exciter efficacement et éloigner le pécheur de ses vices. Ensuite il lui proposera les remèdes opposés à ses péchés : aux impudiques, la

continence et la mortification de la chair; aux avares, la générosité et l'aumône; aux ivrognes, l'abstinence. Il doit bien persuader à son pénitent qu'il n'en agit pas ainsi par mauvaise humeur ni par sévérité, mais par nécessité. Si le pénitent refuse ces moyens, il est évident qu'il se fait une honteuse illusion et qu'il ne veut pas être guéri.

3° Mais la plupart promettent tout pour obtenir une absolution. Cependant il y en a à qui l'on doit la refuser, si, par exemple, ils sont dans une occasion prochaine de péché qu'ils ne veulent pas quitter, s'ils ne veulent pas se réconcilier avec leurs ennemis, rendre ce qu'ils ont pris lorsqu'ils le peuvent, et qu'ils le refusent avec opiniâtreté. Quelquefois l'aveuglement et l'opiniâtreté des pécheurs est incroyable; il faut alors une grande patience, il ne faut point céder à leurs outrages, ni à leurs prières, ni même à leurs menaces, ne pas répondre à leurs calomnies, surtout s'il fallait pour cela violer le secret de la confession, qui, dans tous les cas, est appuyé sur le droit naturel et divin, sur le droit civil et ecclésiastique, et qui n'admet aucune exception. Il y en a d'autres auxquels on doit différer l'absolution: ce sont ceux qui, entraînés par une mauvaise habitude, retombent fréquemment dans les mêmes péchés, ceux qui n'ont pas réparé la réputation du prochain ou les torts qu'ils ont faits, ni restitué ce qu'ils avaient promis. Je ne voudrais pas qu'on renvoyât pour trop longtemps les habitudinaires, parce que, tombant dans le désespoir, ils s'abandondonnent à leurs désirs déréglés. Il faut les faire revenir fréquemment au médecin, afin qu'il puisse juger de l'accroissement ou du décroissement de la maladie. Saint Léon donne un conseil bien sage aux prêtres : la bonté ou la bienveillance est plus utile pour corriger que la sévérité, l'exhortation vaut mieux que l'émotion, la charité plus que l'autorité.

III[e] Point. — *Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis*

super terram erunt ligata et in cœlo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cœlo (1). Les clefs sacerdotales, dit le concile de Trente, n'ont pas été données seulement pour délier, mais encore pour lier ; c'est la doctrine des anciens Pères, c'est ce qu'ils ont cru et enseigné. Les paroles du Seigneur que nous venons de rapporter montrent qu'ils ont bien cru et bien enseigné. Ainsi la fonction du prêtre dans le saint tribunal n'est pas seulement l'exercice de la puissance et de la miséricorde divine, mais aussi de la justice qui exige une certaine sévérité et une certaine mesure d'équité, qui relâche, il est vrai, de ses droits par le mérite du sang de Jésus-Christ, mais qui demande cependant une certaine satisfaction et une espèce de caution contre de nouvelles fautes, afin qu'on ne la méprise pas impunément. C'est pourquoi le concile avertit les prêtres qu'ils doivent, selon la qualité des fautes et la faculté des pénitents, leur imposer des satisfactions salutaires et convenables.

1° C'est pourquoi les satisfactions doivent d'abord, selon la qualité des crimes, être salutaires, c'est-à-dire capables d'éloigner les maladies de l'âme et de rendre la santé, de peur que le pécheur, en fuyant les souillures du monde et s'y laissant de nouveau envelopper, ne se trouve vaincu, et que son dernier état ne soit pire que le premier. Il faut se rappeler ce que nous avons dit plus haut, d'après saint Grégoire, pour l'exposer au pécheur. Celui qui a pris du bien d'autrui doit donner du sien, celui qui s'est abandonné à la passion de la chair doit la crucifier et la réduire en servitude, le gourmand et l'ivrogne doivent jeûner ; et il ne faut pas laisser cela à la volonté du pénitent, mais il faut tout régler, tout fixer selon la mesure des péchés. On peut aussi imposer une pénitence contre la rechute, afin que le pécheur se contienne davantage.

(1) Matth. 18.

2° « Les prêtres, dit le concile de Trente, doivent faire « une grande attention que la pénitence qu'ils imposent « ne soit pas seulement pour préserver les pénitents à « l'avenir et pour servir de remède à leur infirmité, mais « encore un châtiment des péchés passés, de peur que, « s'ils sont de connivence en agissant avec trop d'indul- « gence envers les pénitents et en leur imposant de très- « légères pénitences pour de graves péchés, ils ne devien- « nent participants des péchés des autres ; car la trop « grande facilité du pardon est un encouragement au « péché. » Le concile exige donc un châtiment convenable et proportionné à la gravité des crimes, et il l'exige sous peine de participer aux péchés d'autrui. Le prêtre qui juge doit connaître la gravité du péché, pour ne pas punir de la même manière celui qui a volé une pièce d'or et celui qui en a pris mille. Il est vrai que la restitution n'est pas un châtiment, mais une obligation de droit naturel, comme on peut s'en convaincre d'après l'ancienne loi (1). Ajoutez que la gravité du péché est plus grande quelquefois dans la même espèce que dans une espèce différente ; c'est à quoi on doit avoir égard : ainsi, un vol de mille pièces d'or est un plus grand péché que celui d'une pièce d'or fait dans une église.

Ce sera aussi une chose excellente quand elle sera possible, que le prêtre change le châtiment en remède.

3° Enfin le saint concile veut une satisfaction conforme aux moyens du pénitent ; la prudence la fera comprendre et la suggérera. C'est pourquoi il est quelquefois nécessaire de savoir si le pénitent est maître de ses droits, si son âge, son sexe, sa condition peut lui permettre de se charger du fardeau qu'on lui impose ; le confesseur ordonnera aux pauvres, aux hommes de labeur et aux autres de cette classe d'offrir à Dieu pendant plusieurs semaines leurs travaux, leurs tribulations, leurs douleurs, et surtout il leur fera fréquenter les sacrements.

(1) Exod. 22.

Voyez ce que vous avez à faire pour que la colère de Dieu ne tombe pas sur vous ; vous n'exercez pas un jugement humain, mais le jugement du Seigneur; tous vos jugements retomberont sur vous (1). Que servira-t-il au prêtre de n'être pas puni pour son péché, dit saint Prosper, s'il est puni pour les péchés des autres?

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

De la prédication de la parole de Dieu.

Euntes docete omnes gentes (2). C'est la parole de Dieu que notre Sauveur ordonne de prêcher à toutes les nations et dans tout l'univers, afin que par cette parole tout homme qui vient en ce monde soit éclairé et obtienne le salut ; c'est cette parole de Dieu qui a affermi les cieux, qui a été jetée sur la terre et qui a porté des fruits selon la qualité du sol, trente, soixante et cent pour un. C'est la parole de Dieu qui a brisé les idoles, réprimé les démons, vaincu les vices de la chair et les tourments du siècle, qui a soumis les puissants du monde et les sages à de pauvres pêcheurs, et qui, triomphant de ses ennemis, a élevé partout l'étendard de la croix. *Voilà cette parole puissante qui est venue du trône royal de Dieu, descendant du ciel sur la terre* (3), et qui demeure avec nous ici-bas jusqu'à la consommation des siècles; parole vivante et efficace, plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, elle va jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit (4).

Puisque la vertu de cette parole est si grande, pourquoi n'opère-t-elle pas en nous les mêmes prodiges? pourquoi les antiques miracles qu'elle produisit disparaissent-ils peu à peu à nos yeux? *La main du Seigneur n'est pas raccourcie, pour qu'il ne puisse pas nous sauver* (5).

(1) II Paral. 19. — (2) Matth. 28. — (3) Sap. 18. — (4) Hebr. 4. — (5) Isaïe 39.

Elle nous accuse et nous déclare coupables, dit saint Grégoire, nous, prêtres ; car le monde est plein de prêtres, et cependant on trouve peu d'ouvriers dans le champ du Seigneur, parce que nous avons reçu la fonction sacerdotale, mais nous ne nous acquittons pas de ce qu'exige notre fonction. Ainsi, sans vouloir accuser ni offenser personne, qu'il nous soit permis, pour notre amendement, de chercher 1° quels sont ceux qui sont obligés de prêcher la parole de Dieu, 2° quels sont ceux qui craignent de prêcher la parole de Dieu, 3° quels sont ceux qui méritent de prêcher la parole de Dieu.

Ier Point. — La fonction de prêcher la parole de Dieu appartient, sans aucune contestation, d'abord aux successeurs des apôtres, ensuite aux pasteurs du second ordre, enfin à tous les prêtres, chacun selon leurs talents et selon la grâce qu'ils ont reçue.

1° Que le ministère de la prédication appartienne de plein droit aux successeurs des apôtres, cela est évident, puisque la prédication est comptée au nombre des principales fonctions de Jésus-Christ, notre médiateur. Il a été établi roi sur la montagne de Sion, pour prêcher le commandement du Seigneur, qui l'a donné pour être le précepteur et le docteur des nations. Le Sauveur, donnant ensuite ses ordres aux apôtres, leur dit : *Vous rendrez témoignage de moi jusqu'aux extrémités de la terre* (1). Saint Matthieu explique la même chose clairement : *Les douze apôtres allèrent en Galilée, et Jésus s'approchant leur dit : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, instruisez toutes les nations* (2). Saint Marc s'exprime de même : *Enfin, les onze apôtres étant à table, Jésus leur apparut et leur dit : Allez dans tout l'univers, prêchez l'Evangile à toute créature.* Il s'ensuit qu'autant il y avait d'apôtres, autant ils ont de successeurs, autant il y a de prédicateurs. *Malheur à moi*, dit saint

(1) Act. 1. — (2) Matth. 28.

Paul, *si je ne prêche pas l'Evangile; c'est pour moi une nécessité* (1). Il avertit Timothée, et l'exhorte en disant : *Prêchez la parole à temps et à contre-temps.*

Saint Jean l'apôtre nous a laissé un excellent exemple. Etant vieux et ne pouvant plus faire de longs discours, il affermissait les fidèles par ses épîtres, et à chaque réunion il leur repétait : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. Il ne nous manque pas de semblables exemples de la part des premiers pasteurs, qui suppléent aux paroles par leurs écrits, et qui, par la sainteté de leur vie, exhortent tout le monde, afin que ceux qui ne croient pas à la parole soient gagnés à Dieu sans la parole. Dépositaires de la foi, ils président à la saine doctrine et la répandent par le moyen de prédicateurs habiles; ils réprouvent, au contraire, et éloignent la parole qui a été falsifiée.

2° Comme les apôtres étaient le type des évêques, de même, suivant Bède, les prêtres qui tiennent le second rang furent figurés par les soixante-douze disciples que le Seigneur envoya devant lui dans tous les lieux où il devait venir. De là il est évident que les pasteurs du second ordre sont tenus de prêcher la parole de Dieu. Or, cette obligation est grave ; car Dieu menace fortement les pasteurs, et s'irrite contre ceux qui mangent le lait, se couvrent de la laine et ne nourrissent pas le troupeau. L'homme vit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, et si l'instruction ne précède pas, les sacrements, au lieu de nourrir, donnent la mort. Comme le fait observer saint Grégoire, le Seigneur envoya devant lui des disciples dans tous les lieux où il devait venir, parce que le Seigneur suit les prédicateurs. La prédication précède, ensuite le Seigneur vient dans notre demeure, lorsque les paroles de l'exhortation l'ont précédé et que par elle la vérité est entrée dans l'âme.

(1) I Cor. 9.

Le saint pontife continue en disant : Que faisons-nous, ô pasteurs, quand nous recevons le prix du travail, et que cependant nous ne travaillons pas? Pensons-nous de quelle damnation nous nous rendons coupables lorsque nous recevons le salaire sans l'avoir mérité? Nous vivons des oblations des fidèles, mais travaillons-nous par la prédication pour les âmes des fidèles?

3° Si un prêtre vient me dire qu'il n'est pas pasteur, alors l'obligation de prêcher est moins grave, mais elle n'est pas enlevée. On doit prêcher suivant le talent qu'on a reçu, et on en rendra compte au jour du jugement. Car on demandera beaucoup à celui qui a beaucoup reçu (1), vu surtout que le Seigneur se plaint que la moisson est abondante et que les ouvriers sont peu nombreux. Il appelle à sa vigne ceux qui demeurent sans rien faire : Allez-vous-en, dit-il, à ma vigne. Conduisait-il un troupeau, celui à qui le Seigneur dit : *Allez, vous aussi, et annoncez le royaume de Dieu* (2)? Quoique vous ne soyez pas pasteur, vous demandez des brebis, il faut donc vous exercer à les nourrir; quoique vous ne soyez pas pasteur, vous vivez aux dépens de l'Eglise, que vous devez édifier autant par vos exemples que par vos paroles; elle avertit tous les prêtres dans l'ordination, en leur disant : *Le prêtre doit prêcher.*

Je vous avertis, dit l'apôtre à Timothée, que vous devez ressusciter la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée avec l'imposition des mains des prêtres réunis; prenez garde à vous et à votre doctrine, ayez soin de vous y appliquer; en faisant cela, vous vous sauverez et ceux qui vous écoutent.

IIe Point. — *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei* (3). L'apôtre conclut de la nécessité de la foi la nécessité de la prédication. *Comment, en effet, croiront-ils celui qu'ils n'ont pas entendu? mais comment entendront-ils,*

(1) Luc 12. — (2) Luc 3. — (3) Rom. 10.

s'il n'y a pas de prédicateur? Ensuite, de la nécessité de la prédication il tire la nécessité de la mission qu'il montre avoir été donnée aux prophètes pour annoncer leurs oracles : *Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés comme il est écrit?* Qu'ils sont beaux les pieds *de ceux qui évangélisent la paix! leur voix s'est fait entendre sur toute la terre et jusqu'aux confins de l'univers.* Pourquoi le Seigneur dit-il : *La moisson est abondante, les ouvriers sont peu nombreux; priez donc le Seigneur d'envoyer des ouvriers à sa moisson* (1)? Comme il y en eut beaucoup d'appelés au festin, et qu'il y en eut beaucoup qui furent réprouvés à cause de leurs vaines excuses, de même il y en a beaucoup qui sont envoyés prêcher, et qui croient vainement pouvoir s'en excuser. Plusieurs s'en éloignent par leur ignorance, d'autres par crainte, d'autres par lâcheté.

1° Il y en a qui ne manquent ni d'esprit, ni de talents; cependant ils ne parviennent jamais à cette science qui est nécessaire pour prêcher la parole de vérité. Après avoir terminé leurs études, ils abandonnent les livres. Ils savent disputer et ne savent pas prêcher, parce qu'ils n'ouvrent jamais les sources de l'éloquence sacrée, qui sont les Ecritures, les homélies des Pères. Ils ne s'appliquent qu'aux soins et aux affaires de la terre, comme dit saint Grégoire, en se livrant entièrement aux choses du siècle. Ils veulent être riches, et sont d'autant plus insensibles aux choses intérieures et spirituelles qu'ils sont plus répandus au dehors.

L'apôtre félicite Timothée de ce que, depuis son enfance, il a appris les saintes Ecritures qui peuvent instruire sur le salut. *Car toute écriture divinement inspirée est utile à enseigner, à reprendre, à corriger, à instruire dans la justice pour devenir un parfait homme de Dieu, instruit pour toute espèce de bien.* Mais voilà, dit saint Gré-

(1) Matth. 9.

goire, qu'il n'y a pas presque une entreprise séculière qui ne soit administrée par les prêtres; aussi, c'est à eux que le Seigneur dit par son prophète : *Parce que vous avez repoussé la science, je vous rejetterai de mon sacerdoce pour que vous n'en exerciez plus les fonctions* (1), dont la principale est la prédication.

2° Il y en a beaucoup qui sont éloignés de la prédication par une certaine timidité et par la honte, ou bien par la crainte qui les empêche de monter en chaire et de parler en présence de la multitude; ils ne sont point assez assurés de leur mémoire. Mais qui donc n'éprouve aucune difficulté pour remplir un emploi? L'habitude et l'exercice rend tout facile, et c'est là qu'il faut appliquer ce proverbe si connu : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. » Il n'est pas nécessaire aussi, surtout vis-à-vis des paysans, de savoir de mémoire tout un discours; il faut seulement prévoir les principaux arguments sur lesquels on veut s'appuyer, pour démontrer clairement et brièvement l'enseignement de la foi; vous ferez moins de bien parmi le peuple en déclamant qu'en enseignant.

3° Enfin, la lâcheté en détourne beaucoup de la prédication. Ils n'aiment pas ces paroles de l'apôtre à Timothée : *Labora sicut bonus miles Christi; in omnibus labora, opus fac evangelistæ;* ils préfèrent la chasse, la promenade, le sommeil, le jeu, le boire, le manger. L'apôtre leur dit brièvement : *Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice.* Ceux-là sont déjà condamnés au jugement de Dieu, parce qu'ils ont enfoui le talent qu'on leur avait donné et qu'ils ont privé le Seigneur de son intérêt : *Ejicite servum inutilem in tenebras exteriores : illic erit fletus et stridor dentium* (2).

III[e] Point. — *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum*

(1) Osée 4. — (2) Matth. 25.

Dei (1). L'apôtre demande un prédicateur de la parole sainte qui en soit digne, et il l'esquisse en peu de mots : Il faut, dit-il, qu'il soit approuvé de Dieu, qu'il lui soit agréable, qu'il ne se laisse pas confondre par la malice des hommes, et qu'il annonce avec fruit la parole du salut. Pour cela, il faut qu'il garde la vérité dans ses discours s'il veut faire du fruit ; qu'il conserve l'humilité dans son intention, il sera ainsi agréable à Dieu ; que son action soit conforme à la parole, il se rendra ainsi *inconfusible* devant Dieu et devant les hommes.

1° La parole de Dieu est la parole de vérité, la parole antique prononcée dès le commencement du monde, confirmée par les prophètes et révélée plus abondamment par le Fils de Dieu. C'est cette parole de la foi, par laquelle les saints ont opéré la justice, et sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ; c'est la parole qui, jetée sur la terre, a produit du fruit au centuple. C'est pourquoi, si même un ange vous annonçait une autre parole que celle que nous vous avons annoncée, dit saint Paul, qu'il soit anathème. Il avertit son disciple d'éviter les nouveautés profanes dans les paroles, de retenir la forme des saines paroles, de rejeter les fables et les vains discours. Il faut donc d'abord que le prédicateur annonce la parole de la vérité et de la foi, la parole saine et irrépréhensible, et sa prédication profitera aux auditeurs.

2° Il faut que le prédicateur se recommande à Dieu, qu'il conserve l'humilité dans son cœur, qu'il ne cherche point sa gloire, mais la gloire de Dieu et le salut des âmes ; qu'il n'éprouve pas en lui-même une vaine complaisance, si quelqu'un dit : *Jamais homme n'a parlé comme celui-ci* (2) ; mais qu'il éprouve plutôt une grande joie si ses auditeurs s'en retournent silencieux en pensant à leur salut. Il faut qu'il fuie les traits d'esprit saillants et les éclairs de certaines sentences qui brillent plus

(1) II Timoth. 2. — (2) Jean 7.

qu'ils n'éclairent. Plus la parole de Dieu sera simple, plus elle sera efficace, car la sainte Ecriture l'emporte infiniment sur les orateurs profanes, soit en dignité, soit en sublimité, soit en vertu et en efficacité ; la parole du Seigneur est accompagnée de force, la parole du Seigneur est pleine de magnificence, la parole du Seigneur brise les cèdres, la parole du Seigneur est plus forte que la flamme et le feu, la parole du Seigneur ébranle le désert, la parole du Seigneur découvre les lieux sombres et cachés (1).

Si Satan vous inspire de la vaine gloire, répondez-lui, comme saint Bernard : Je n'ai pas commencé pour toi, je ne finirai pas pour toi.

3° Mais pour n'être pas réprouvé vous-même après avoir prêché aux autres, pour n'être pas confondu, unissez l'exemple à la parole, faites ce que vous enseignez, afin d'être *puissant en œuvres et en paroles*. Voilà le moyen de donner de *la force à votre parole ;* autrement vous serez jugé d'après vous-même, méchant serviteur : *Quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum? tu vero odisti disciplinam, et projecisti sermones meos retrorsum.* « Vous parliez vous-même contre votre « frère, et vous étiez un sujet de scandale pour l'enfant « de votre mère (l'Eglise). Vous avez fait tout cela, et je « me suis tû ; vous avez pensé injustement que je serais « semblable à vous ; je vous reprendrai sévèrement, et « je vous placerai vis-à-vis de vous-même (2). » Le Seigneur, dit saint Grégoire, envoya ses disciples deux à deux pour prêcher, afin de nous faire comprendre que celui qui n'a pas la charité ne doit point se charger de la fonction de prédicateur.

(1) Ps. 28. — (2) Ps. 49.

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION.

Combien sont graves les péchés des ecclésiastiques.

Représentez-vous Judas désespérant du pardon, se pendant et tombant dans les enfers.

Seigneur, délivrez mon âme de l'enfer.

Complevit Dominus furorem suum; effudit iram indignationis suæ et succendit ignem in Sion propter peccata prophetarum ejus et iniquitates sacerdotum ejus (1). D'où vient le mot *sacerdos*, sinon que la personne qui porte ce titre est sacrée et qu'elle fait des fonctions sacrées? Si donc le prêtre tombe dans le péché, c'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint, et comme les Ordres inférieurs se rapportent au sacerdoce, l'on doit parler de même de toute espèce de clercs, en établissant la proportion selon le degré de leur élévation. C'est d'après le jugement de tous les saints Pères que les péchés des ecclésiastiques sont regardés comme plus graves que les autres et qu'ils attirent la colère de Dieu plus activement. Il n'y a rien qui offense Dieu davantage, dit saint Chrysostôme, que de voir des indignes et des pécheurs ornés de la dignité sacerdotale. Le péché commis par un prêtre est une espèce d'abomination, à raison de son sacerdoce; c'est une désolation, à raison de son ministère; à raison du scandale, c'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint, c'est-à-dire dans l'Eglise dont il est le ministre.

Ier Point. — *Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis* (2). Le prêtre s'approche de Dieu pour l'apaiser en faveur du peuple, et fait la fonction de Jésus-Christ le pontife suprême et de l'Eglise son épouse; il remplit cette double fonction pour nous

(1) Thren. 4. — (2) Hebr. 5.

apprendre, selon le langage de saint Cyprien, que l'évêque est dans l'Eglise et l'Eglise dans l'évêque. Si donc le prêtre commet l'iniquité, il pèche contre Jésus-Christ et contre l'Eglise, il rejette leur double ambassade ; c'est une abomination dans le lieu saint, digne du précurseur de l'Antechrist ; c'est un crime qui est opposé à la sainteté, à la dignité, à la grâce de son état, et qui l'égale en malice. L'état ecclésiastique, à raison du sacerdoce où il conduit si on n'y est pas encore parvenu, est d'une sainteté extraordinaire, sublime, comblé des dons de la grâce. Il s'ensuit qu'à raison de l'état et de l'Ordre, les péchés des ecclésiastiques deviennent beaucoup plus graves, dépassent toute mesure, et beaucoup plus encore s'ils ont reçu le sacerdoce.

1° Les ecclésiastiques sont consacrés à Dieu par un vœu spécial, ils lui sont attachés par les liens les plus étroits, ils sont admis par des cérémonies spéciales, marqués d'un caractère particulier, consacrés par l'huile sainte, sanctifiés par la grâce spéciale du sacrement, afin qu'ils approchent dignement de Dieu ; c'est pourquoi leur état est sacré, leur personne est sacrée ; il n'est pas permis de la violer, car c'est une espèce de sacrilége ; mais de quelque manière qu'ils se tachent par le péché mortel, c'est aussi un sacrilége, c'est l'abomination dans le lieu saint, car ils ont profané une chose sainte, dit un prophète. *Les prêtres seront saints aux yeux de Dieu, et ils ne profaneront pas son nom* (1), qui a été invoqué sur eux, et par lequel ils ont été consacrés. Dieu a fait avec eux une alliance particulière. *Ils seront mes lévites, et moi je serai leur héritage; qu'ils soient donc saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur qui les sanctifie* (2). Violer cette alliance, c'est une triple perfidie, c'est un crime bien plus grand que celui des laïques. Souvent même ce qui dans les laïques n'est pas une faute est un crime pour ceux

(1) Lévit. 21. — (2) Ibid.

qui sont dans les Ordres sacrés, dit saint Grégoire. Ils ne rendent plus seulement nul le pacte des enfants de Lévi, qui ne fut qu'une ombre et une figure, mais le pacte de la loi nouvelle, ce qui est une abomination dans le lieu saint. C'est donc à nous surtout que s'adresse cette terrible accusation : *Et nunc ad vos, o sacerdotes! Si nolueritis audire me, ut detis gloriam nomini meo, ecce ego projiciam vobis brachium et dispergam super vultum vestrum stercus solemnitatum vestrarum et assumet vos secum; vos irritum fecistis pactum Levi.*

2° Outre cela, on peut juger la gravité de la chute dans un ecclésiastique d'après la dignité de la cléricature. On mesure la gravité de la chute d'après la hauteur du lieu. Plus la dignité est grande, plus la tache du péché devient honteuse. De même que la moindre tache défigure davantage un vêtement précieux, dit saint Bernard, de même la moindre faute suffit pour nous salir et nous tacher ; et ce n'est plus seulement une tache, c'est un large signe d'infamie. « Le sacerdoce remplit ses « fonctions sur la terre, mais il doit être placé dans la « classe et dans l'ordre des choses célestes. Dieu, voulant « montrer que les péchés des prêtres doivent être expiés « en eux par de bien plus grands supplices que dans les « hommes ordinaires, veut que le sacrifice soit offert « autant pour le prêtre que pour le peuple entier. Que « signifie cela, sinon que les blessures du prêtre ont be- « soin d'un remède plus puissant et plus grand que « toutes les blessures du peuple ensemble? Or, ils n'au- « raient pas besoin d'un grand remède, si les plaies n'é- « taient pas plus graves. Elles sont plus graves, à cause « de la dignité du prêtre qui s'en est rendu coupable. » C'est le raisonnement de saint Chrysostôme en parlant de l'ancien sacerdoce. Or, combien est plus sublime le sacerdoce de la loi nouvelle, non plus en figure, mais en réalité! Le prêtre participe au sacerdoce éternel de Jésus-Christ; il est son ambassadeur, le médiateur entre

Dieu et le peuple, le père et le gardien du vrai corps mystique du Sauveur, le juge des fidèles, le dispensateur des biens célestes, non seulement le temple du Saint-Esprit, mais le sanctuaire d'où le Seigneur publie ses oracles, bénit et sanctifie le peuple. Souiller par le péché une dignité céleste, ce sanctuaire de Dieu, n'est-ce pas l'abomination dans le lieu saint?

Oh! quelle tache vous avez imprimée à votre gloire, lorsqu'oubliant votre habit clérical, vous rendant semblable aux laïques et peut-être pire qu'eux, vous êtes tombé jusque dans les excès les plus honteux! Quand, comment, avec quelles larmes effacerez-vous une semblable turpitude? Commencez à pleurer ce que vous ne pleurerez jamais assez.

3° Le prêtre ou l'ecclésiastique a reçu aussi de plus grands bienfaits de la libéralité divine, des moyens, des grâces, des lumières et une infinité de secours plus abondants et plus puissants pour son salut et sa sanctification, tels que l'imposition des mains, une science plus grande, soit à cause de ce qu'exige sa fonction, soit parce qu'étant le ministre de Dieu, il s'approche davantage du Seigneur, est plus éclairé des rayons de sa divine justice et plus fortifié par la vertu de sa divine puissance. S'il pèche, il y a donc un plus grave abus de ses dons, une plus grande ingratitude, et la malice de son péché est plus exécrable; il ne peut s'en excuser ni sur sa faiblesse, ni sur son ignorance. Détruire, fouler aux pieds, profaner une si grande abondance de dons célestes qui lui a été donnée gratuitement pour l'utilité de l'Eglise, n'est-ce pas une abomination dans le lieu saint?

Seigneur, ne nous traitez pas selon nos péchés; j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire; je laverai mes mains parmi les hommes innocents, et j'entourerai votre autel. Seigneur, conservez-moi cette bonne volonté.

II[e] POINT. — *Filii mei nolite negligere, vos elegit Domi-*

nus ut stetis coram eo, et ministretis ei (1). Le ministère sacerdotal rend beaucoup plus graves les péchés du prêtre, parce que le prêtre pécheur, contre le précepte et l'exemple de l'apôtre, ne remplit pas ce ministère; au contraire, il le déshonore, et c'est la désolation dans le lieu saint.

1° La fonction du prêtre consiste à exhorter dans la saine doctrine; mais s'il ne fait pas lui-même ce qu'il prêche devoir être fait, ou s'il ose annoncer ce qu'il ne fait pas, ceux qui connaissent sa vie n'en tirent aucun profit. La fonction du prêtre est de reprendre; mais celui qui reprend les autres doit être exempt du péché qu'il veut corriger; car personne ne reprend avec confiance quand il sait qu'il n'est pas sans reproche sur ce qui fait l'objet de sa réprimande. La fonction du prêtre consiste à prier pour le peuple; mais celui-là est un téméraire qui se montre le protecteur quand il a besoin lui-même d'être protégé. Tout le monde sait que, lorsque l'on envoie comme ambassadeur un homme qui déplaît, il ne peut que provoquer la colère de celui auprès duquel il est envoyé. La fonction du prêtre consiste à édifier l'Eglise, à étendre la gloire de Dieu, et à faire avancer le prochain dans la voie du salut; mais le prêtre, en commettant le péché, détruit l'Eglise de Dieu par l'exemple de sa dépravation, et empêche le salut du prochain; il déshonore Dieu et son ministère par l'infamie de sa conduite : *Vous m'avez déshonoré* (2). Quelle désolation dans le lieu saint, lorsque les brebis ne veulent plus suivre le pasteur, que cela même leur est défendu, et que ce qui avait été établi pour la gloire du Seigneur se tourne en outrage et en mépris de la majesté divine ! Malheur et au pasteur et aux brebis !

2° Il était sévèrement défendu aux lévites de rien toucher d'impur, sous peine de ne pas être employés au

(1) II Paral. 29. — (2) Jean 8.

ministère ; quelle plus grande pureté n'exige-t-on pas dans les ministres de Jésus-Christ et pour le corps et pour l'âme! Quelle horrible perfidie, quel crime énorme d'offenser mortellement celui que vous avez reçu aujourd'hui et que vous deviez recevoir demain, d'administrer les sacrements avec des mains souillées il y a peu d'instants peut-être, souillées encore maintenant, et de toucher ainsi le corps du Sauveur! Le prêtre pécheur ne trouve pas toujours de suite un confesseur pour l'entendre, et il n'est pas facile à un tel coupable d'avoir à l'instant une contrition parfaite. De là une prodigieuse quantité de sacriléges, surtout s'il est brûlé par un feu impur, ou s'il est dans une mauvaise habitude. Il faudrait alors s'abstenir des fonctions saintes ; mais comment faire pour échapper aux soupçons du peuple et au danger de perdre sa réputation ? Que fera-t-il donc ? L'impudique portera ses mains sacriléges sur Jésus-Christ et sur toutes les choses saintes. C'est ce qui est cause que plusieurs sont aveuglés, endurcis, et que, désespérant de leur salut, ils se roulent pendant leur vie dans l'abîme le plus profond, commettant les crimes les plus affreux et les plus abominables, tels que l'enfer pourrait à peine les imaginer. En voilà assez pour montrer la grandeur du crime dans un prêtre, dit saint Grégoire ; la plupart, enveloppés dans les ténèbres de leur cœur impénitent, sont rejetés de Dieu, et ne se convertissent pas, quelque exhortation qu'on leur fasse. Quelle désolation dans le lieu saint!

Que les prêtres soient donc revêtus de la justice, et ne touchez pas ce qui est impur, vous qui portez les vases du Seigneur. Seigneur, purifiez les taches de mes péchés, et faites que votre grâce me rende digne d'accomplir fidèlement mon ministère.

IIIe Point. — *Erat peccatum puerorum* (*Ophni et Phinees*) *grande nimis coram Domino, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* (1). Voilà ce qui rend aussi plus gra-

(1) I Rois 2.

ves les péchés des ecclésiastiques. Ils sont accompagnés d'un immense scandale, ils s'étendent au loin, ils blessent d'une manière plus désespérante, et c'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

1° *Vos recessistis de via et scandalizastis plurimos in lege* (1). Le prêtre, comme le dit saint Chrysostôme, ne peut pas pécher secrètement; c'est déjà beaucoup si, ne péchant pas, il peut être préservé de toute accusation. Ses vices ne peuvent pas être dissimulés; au contraire, ses moindres défauts, ses imperfections sont promptement connus, et portent toujours un certain préjudice au commun des fidèles, qui ne considèrent pas tant ce que nous disons que ce que nous faisons. En effet, la vie du prêtre, semblable à une lumière sur le chandelier, est exposée aux regards de tous, dit le concile de Bordeaux; c'est d'elle que les peuples prennent exemple pour vivre bien ou mal; de manière que les prêtres coupables, semblables aux princes vicieux, portent à la république chrétienne un dommage d'autant plus préjudiciable que non seulement ils sont coupables des crimes qu'ils commettent, mais qu'ils en sèment le poison dans la ville. Voilà comment l'abomination de la désolation se répand dans le lieu saint. *O pastor et idolum, derelinquens gregem! Gladius super brachium ejus* (2).

2° Les crimes des hommes de néant, dit toujours saint Chrysostôme, ne blessent personne d'une manière signalée; mais ceux qui sont élevés à cette dignité sublime du sacerdoce ne sont inconnus à personne. Si donc ils commettent la moindre faute, ce qui paraît petit dans les autres est regardé comme bien grand dans leur personne; car tout le monde mesure plutôt le péché à la dignité de la personne qui le commet que le péché en lui-même. Si l'on voit un soldat ivre qui blasphème, qui prononce des paroles obscènes, on n'en est ni surpris ni étonné;

(1) Malach. 2. — (2) Zach. 11.

mais si l'on voit un prêtre qui se conduise ainsi, on est surpris, on écoute, on le regarde, on est stupéfait, et bientôt ce qu'on voit faire impunément à un prêtre, on pense qu'on peut à plus forte raison le faire soi-même. Que fera le peuple laïque, demande Pierre de Blois, sinon ce qu'il a vu faire à son père spirituel? Saint Augustin conclut parfaitement de là que le laïque qui désirait bien vivre, sachant que le prêtre se conduit mal, se met aussi à vivre mal. Voilà comment est préjudiciable l'abomination de la désolation dans le lieu saint. *O pastor et idolum, derelinquens gregem! Gladius super brachium ejus.*

3° Mais le scandale qui vient du prêtre blesse d'une manière plus désespérante; il fait une blessure qui n'a presque point de remède, car il arrache presque absolument la foi, la piété, la confiance et la religion du cœur des fidèles. Quelle confiance la brebis peut-elle avoir au pasteur quand quand elle le voit s'égarer lui-même? Outre cela, comme le fait remarquer le concile de Bordeaux, il s'ensuit que la dignité sacerdotale devient odieuse, digne de mépris. C'est une race méchante et mauvaise aux yeux de l'impie. Un seul vient à pécher, aussitôt on crie de toute part que les ecclésiastiques ne sont pas meilleurs que les autres. Il y a plus, dit saint Grégoire : le respect pour la religion se perd, et la foi s'affaiblit par la faute des ecclésiastiques. Comme le dit saint Bernard de Sienne, beaucoup de gens, en considérant la vie coupable du clergé, chancellent et perdent la foi; ils ne croient plus que ce qui a été écrit de notre religion soit vrai; ils pensent que les Ecritures n'ont point été écrites par l'inspiration de Dieu, mais par une invention humaine et trompeuse; ils ne croient plus à la vertu et à la puissance des clefs, ils méprisent les sacrements, ils ne pensent pas que nous ayons une âme, ils n'évitent pas les vices et ne croient pas à la vertu, ils n'ont pas peur de l'enfer et ne désirent plus le ciel, mais ils regardent ce monde comme leur paradis. Saint Bernard ajoute : La misérable vie des

prêtres est la destruction misérable du troupeau du Seigneur. Saint Grégoire dit aussi : Dieu ne reçoit point de plus grand outrage que de la part des prêtres, en voyant que ceux qu'il a placés pour corriger les autres donnent l'exemple de la perversité. Le Seigneur s'en plaint lui-même en disant : *Le prophète est devenu un piége et une occasion de ruine* (1). Voilà une abomination sans remède de la désolation dans le lieu saint : *O pastor et idolum, derelinquens gregem! Gladius super brachium ejus.*

Maintenant donc, sondez-vous, éprouvez-vous vous-même, éprouvez-vous beaucoup et longtemps, pour voir ce que vous êtes, ce que vous valez ; voyez s'il vous reste quelque affection pour un péché mortel, si vous avez quelque habitude, quelque inclination, quelque penchant. Je vous en conjure par l'avénement de Jésus-Christ et par le jour du jugement, n'allez pas aux Ordres sacrés, ni au sacerdoce, si vous n'y êtes pas encore parvenu, avant de bien disposer votre âme par de longs exercices, de manière que vous préfériez mourir plutôt que d'entacher la dignité sacerdotale. C'est ce que je me propose, Seigneur ; mais mon propos ne sert à rien, si vous ne l'aidez pas vous-même par votre secours. Aidez-moi, ô mon Dieu, par votre grâce, afin que je mérite de me présenter dignement à vos sacrés autels et de louer la puissance de votre nom.

VINGT-HUITIÈME MÉDITATION.

Sur le péché véniel.

Représentez-vous un homme couvert de lèpre, imaginez que c'est vous-même.

Domine, si vis potes me mundare. Præcipio tibi coram Deo ut serves mandatum sine macula, irreprehensibile, usque in adventum Domini nostri Jesu Christi (2).

(1) Osée 9. — (2) Matth. 8 et I Timoth. 6.

Seigneur, faites-moi connaître la malice du péché véniel.

Ier Point. — L'apôtre veut que tous les chrétiens et surtout les prêtres évitent avec soin non seulement le péché mortel, mais encore le péché véniel. Considérez-le en lui-même, dans ses effets, dans les châtiments qu'il mérite, et vous serez persuadé de sa gravité.

1° Le péché véniel est une offense faite à la majesté de Dieu par une vile créature pour un mince intérêt. C'est une offense légère si on la compare au péché mortel, mais elle est très-grave si on la considère en elle-même. Sa malice est en quelque sorte infinie, puisqu'il offense une majesté infinie, qu'il lui déplaît, qu'elle le défend ; c'est une atteinte portée à la gloire divine, qui ordonne l'accomplissement total de la loi ; c'est un mépris du bon plaisir de Dieu, auquel on préfère sa volonté propre, volonté qui n'est ni juste ni raisonnable ; c'est enfin une irrévérence faite à Dieu, en sa présence, et une désobéissance qu'on lui témoigne. Ne soyez donc pas étonné si l'on dit qu'il vaudrait mieux que tout l'univers pérît que de commettre le moindre péché véniel, et que toutes les bonnes œuvres de toutes les créatures qui ont été, qui sont et qui seront, ne sont pas capables d'effacer un seul péché véniel. Toutes les créatures ne sont devant Dieu qu'un pur néant, à moins que leurs mérites ne soient unis à ceux de Jésus-Christ.

2° Ajoutons que ce qui est regardé comme léger dans les laïques est très-grave dans un ecclésiastique. *Quod veniale plebi*, dit saint Pierre de Blois, *criminale est sacerdoti ; quod erraneum est ovi*, *peremptorium est pastori*. C'est ce que confirme l'autorité du saint concile de Trente : *Clerici levia etiam delicta quæ ipsis maxima essent effugiant.* Denis le Chartreux, dans son ouvrage *De la Vie du Prêtre*, éclaircit cette doctrine en se servant de deux comparaisons : Ils sont les yeux, dit-il, de toute l'Eglise ; mais la moindre tache ou la moindre blessure dans l'œil est fort

cas des fautes légères, font bientôt des chutes épouvantables. Eloignons donc de nous le péché véniel.

IIIᵉ Point. — *Dico vobis quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.* Qu'ils sont grands et terribles les châtiments dont Dieu punit souvent ici-bas le péché véniel ! Mais ils le sont bien plus encore dans l'autre vie.

1° Un homme qui ramassait quelque peu de bois au jour du sabbat ne fut-il pas mis à mort par l'ordre de Dieu, la femme de Loth frappée de mort et changée en statue de sel pour un regard inconsidéré ? Moïse et Aaron, pour avoir manqué de confiance, ne furent-ils pas privés de la Terre-Promise ? Les Bethsamites, pour avoir considéré avec indiscrétion l'arche sainte, ne furent-ils pas exterminés ? Que dirons-nous des soixante et dix mille Israélites qui périrent pour punir David, qui, par une vaine complaisance, avait voulu faire le dénombrement de son peuple ? Voilà quel a été souvent dès ici-bas le châtiment du péché véniel ; que sera-ce donc dans l'autre vie ?

2° *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* Il faut que le péché véniel soit quelque chose de bien affreux, puisque Dieu le proscrit jusque dans ses élus. Ils souffrent dans le purgatoire des douleurs excessives que plusieurs saints docteurs comparent aux tourments des réprouvés ; ils disent que le feu est le même, que les démons y tourmentent ces saintes âmes. Comment donc pouvez-vous appeler léger ce qui empêche de jouir du bonheur céleste et de la possession du souverain bien tant qu'il dure, et qui en exclurait toujours s'il durait toujours ? *Peccata sive parva sive magna impunita esse non possunt*, dit saint Augustin, *per fluvium ignis et vada ferventibus globis transibunt.*

Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? innocens manibus et mundo corde, qui ingreditur sine macula et operatur justitiam.

Propterea juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. Dirige gressus meos secundum eloquium tuum, ut non dominetur mei injustitia. Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis ut non confundar.

VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION.

Sur la mort d'un mauvais prêtre.

Transportez-vous en esprit près du lit d'un prêtre mourant. *Illumina, Domine, oculos meos ne unquam obdormiam in morte.*

Mors peccatorum pessima. La mort du prêtre pécheur est très-mauvaise, parce qu'il meurt sans consolation du côté du monde, sans consolation du côté de lui-même, sans consolation du côté de Dieu.

Ier Point. — 1° C'était un prêtre régulier en apparence, qui exerçait ses fonctions sans esprit de foi, qui aimait le monde, ses sociétés, ses plaisirs même, lorsqu'ils n'étaient pas trop contraires à son état; ils remplissait ses obligations saintes comme on fait d'un art ou d'un métier; il voulait avoir la réputation d'un bon prêtre, mais ceux qui le voyaient de plus près savaient à quoi s'en tenir. Le monde, qu'il aimait, avait peu à peu découvert en lui bien des faiblesses; on allait jusqu'à soupçonner dans ce prêtre une vie qui n'était pas sans tache. Le voilà frappé d'une maladie mortelle; l'isolement dans lequel il se trouve commence à lui ouvrir les yeux; le monde qu'il aimait se montre indifférent à son triste état : *Qui diligebant me, derelinquerunt me.* Tout son bonheur s'est évanoui comme un songe, le temps des illusions est passé, il connaît qu'il a été le jouet de tout ce qu'il aimait; tout le quitte, et lui-même doit tout quitter. *Siccine separat amara mors.*

2° Pendant ces longs jours et ces longues nuits de souffrance, il ne peut s'empêcher de reconnaître l'inutilité de

ses œuvres et de sa vie dans la maison de Dieu. Alors mille pensées sombres s'emparent de lui. Si j'allais mourir? se dit-il. Je n'ai rien fait pour mon salut; mes offices, mes messes, mes confessions sont peut-être autant de crimes aux yeux de Dieu ; je vais laisser la paroisse qui m'a été confiée dans un état pire que je ne l'ai trouvée ; j'ai peut-être perdu des âmes par mes scandales, mes mauvais conseils ou mon ignorance : *Reminiscor malorum quæ feci.* Je suis presque abandonné de tout le monde ; les âmes vraiment chrétiennes ont souvent fait entendre des murmures sur ma conduite; elles avaient peu de confiance en moi, peut-être elles me verraient mourir sans peine ; les mondains semblent déjà m'oublier. Dans quelles tribulations et dans quel abîme de tristesse je suis tombé, moi qui étais toujours joyeux ! *Nunc reminiscor.*

Jusques à quand, ô mon Dieu, vivrai-je dans l'illusion? Pourquoi me suis-je attaché au mensonge et à la malice plutôt qu'à la vérité et à la justice? Seigneur, daignez entendre ma prière; l'ennemi m'a poursuivi, le monde m'a trompé, c'est pourquoi mon âme est profondément humiliée et mon cœur troublé. Seigneur, je me réfugie auprès de vous; rendez-moi la vie par votre bonté ; enseignez-moi à faire votre volonté.

IIe Point. — 1° Le prêtre pécheur n'a aucune consolation du côté de lui-même. Sa mémoire lui rappelle une vie passée dans l'inutilité, dans la négligence, dans l'iniquité, peut-être dans le sacrilége; il ne lui reste que l'inquiétude et le remords.

2° Il n'a aucune consolation du côté de l'intelligence. Le bandeau est tombé ; il voit la vanité des choses qui l'ont perdu, le prix des choses saintes qu'il a méprisées, l'énormité des péchés dont il est coupable. Pourquoi n'a-t-il pas commencé plus tôt à mener une vie sainte? Ah! s'il eût fait ce que quelquefois il recommandait aux autres!...

3° Quelle désolation du côté de la volonté ! Elle est fixée dans le mal, enchaînée par des passions furieuses et enracinées ; elle est pervertie au point de ne plus pouvoir s'attacher à Dieu ni l'aimer. Abattu, il se laisse aller au découragement et détourne comme il peut les pensées saintes qui l'importunent ; il cherche à se distraire par l'espoir que la santé lui sera rendue, mais une voix secrète lui crie : *Morte morieris tu et non vives.* Il est sans consolation du côté de son corps. Cruellement tourmenté par les douleurs qui l'accablent, ce corps qu'il avait caressé, flatté, idolâtré, saturé de criminelles jouissances, lui fait éprouver déjà le commencement du supplice qui lui est préparé. Hélas ! ma carrière est sur le point de se terminer, mes jours ont passé comme une ombre, la trame de ma vie est coupée comme le fil du tisserand ; je n'ai goûté qu'un peu de miel et je meurs ; ma vie s'est écoulée comme l'espace du matin au soir.

III[e] Point. — 1° Le prêtre moribond ne saurait s'empêcher d'avoir cette pensée : comment Dieu m'a-t-il traité, et comment l'ai-je traité moi-même? Et voilà comment il reste sans consolation du côté de Dieu ; car il voit que Dieu l'a traité en ami, qu'il l'a préféré à des milliers d'autres ; c'est un bienfaiteur qui l'a comblé de grâces spéciales, un père qui l'a conduit comme un enfant chéri. Hélas ! se dit-il, je pensais, moi aussi, que je n'entrais dans l'état ecclésiastique qu'afin de plaire à Dieu ; le Seigneur avait tellement préparé les circonstances et m'avait tiré avec tant de bonté du milieu du peuple pour me placer parmi les princes de sa maison, que je croyais avoir des intentions pures ; mais ma conduite me fait comprendre qu'il en était autrement. Dieu, en me faisant prêtre, voulait me sanctifier, et c'est justement parce que j'étais prêtre que je me suis perdu. Je devais diriger les âmes dans la voie de la vertu ; je devais être leur guide, leur lumière, leur soutien, leur modèle ; ministre de Dieu et de l'Eglise, je devais soutenir leurs intérêts, faire exécu-

ter la loi, administrer saintement les mystères divins, me faire gloire d'être un vrai disciple, un serviteur fidèle, le coopérateur de Jésus-Christ pour le salut du monde. Que de grâces j'ai reçues dans une instruction plus abondante, dans la connaissance du bien, dans les sacrements que j'administrais, dans les confessions quelquefois si édifiantes que j'entendais, dans les morts dont j'étais témoin et qui m'inspiraient des remords ! Malgré le nombre et l'énormité de mes crimes, jamais ma foi ne s'éteignit entièrement ; j'étais impie, mais je n'étais pas tranquille. Dieu m'a donné le temps de me convertir. J'en ai vu beaucoup d'autres tomber au milieu de leur carrière, frappés de la main de Dieu ; le Seigneur sembla faire exception en ma faveur ; je jouissais d'une santé florissante, et, lors même que mes péchés surpassaient le nombre des cheveux de ma tête, j'eus tout le temps et les moyens de les effacer. C'est ainsi que Dieu me traita.

2° Hélas ! comment ai-je traité Dieu ? Je n'ai pas enfoui mon talent, mais je l'ai employé contre mon bienfaiteur ; j'ai usurpé mon ministère et empêché un plus digne que moi en remplissant sa place indignement ; j'ai ravagé par ma vie scandaleuse le troupeau qui m'était confié ; j'ai laissé profaner les sacrements par ma négligence et mon indifférence ; j'ai perdu des âmes que je devais sauver ; j'ai négligé tous les moyens qui devaient me servir ; je me suis rendu coupable de sacriléges innombrables ; mes lèvres sont encore teintes du sang de Jésus-Christ que j'ai profané. J'ai fait tous mes efforts pour perdre la foi ; cependant ma conscience fait entendre sa voix, et la main du Seigneur m'a frappé. Je pâlis et je sèche de douleur comme Balthazar ; déjà il me semble entendre la sentence de ma condamnation. Si je trouvais un confrère qui pût me consoler et devenir le confident de mes malheurs et de mes inquiétudes ! Où le prendre ? Je le crains ; sa vie est une condamnation de la mienne. Prendrai-je pour

médecin celui qui est semblable à moi? Que je suis malheureux! *Hominem non habeo.*

3° Je voudrais me convertir, mais comment faire? Jusqu'ici toutes mes affections n'ont été que pour le monde. Mes projets, mes desseins, mes actions n'ont presque jamais été pour le ciel; je n'ai rien fait par un motif surnaturel; je voudrais me convertir, mais tout autour de moi me dissipe, me distrait et m'empêche. Les médecins cherchent la nature de ma maladie; ceux qui me servent m'importunent; des parents avides veulent connaître mes dernières volontés. Je voudrais me convertir, mais je ne puis sonder ma conscience: c'est une mer sans fond; je ne puis connaître mes actes, mes paroles, ni le nombre de mes fautes. Je voudrais me convertir, mais la crainte est toute ma contrition; le désespoir prend la place de l'amour de Dieu; je ne vois que la mort, mes péchés, l'enfer!...

N'en doutez pas, s'il y a des pécheurs désespérés à la mort, ce sont les prêtres impies; s'il y a à la mort des hommes abandonnés, ce sont les prêtres endurcis. Si vous contestez ces vérités, vous niez les principes de la foi, de la raison et de l'expérience. *A sinistris habet scelera*, dit saint Anselme, *a dextris dæmonia, ante mortis jaculum, retro mundus pellens, super ira Dei, subter inferni specus.*

O mors! quam amara est memoria tua! O mors! bonum est judicium tuum! Regardez-vous comme étant destiné à la mort; pensez qu'elle vient, qu'elle est à la porte, et faites dès aujourd'hui ce que vous voudriez avoir fait lorsqu'elle frappera; elle viendra tout d'un coup, mais vous ne saurez ni l'heure ni le moment. Si le père de famille savait à quelle heure doit venir le voleur, il veillerait et ne souffrirait pas qu'on perçât le mur. Vous savez que la mort viendra, qu'elle viendra bientôt; soyez donc prêt et mettez ordre à votre conscience, car vous mourrez. *Vigilate ergo orantes ut digni inveniamini, stare*

ante filium hominis. Que sert-il de toujours différer? pourquoi ne pas rompre dès aujourd'hui les liens qui vous tiennent enchaîné au péché? Notre vie n'est qu'une ombre qui passe, un nuage qui fuit: pourquoi votre vie ne serait-elle pas une continuelle préparation à la mort? *Oro supplex et acclinis cor contritum quasi sinis, gera curam mei finis.*

TRENTIÈME MÉDITATION.

Le prêtre inexcusable devant son Juge.

Juste judex ultionis, donum fac remissionis, ante diem rationis. Représentez-vous Jésus-Christ assis sur son tribunal, et le prêtre en présence de son Juge. Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, car je tremble à la pensée de vos jugements.

Omnes nos oportet manifestari ante tribunal Christi. Je paraîtrai devant le tribunal de Jésus-Christ, et je rendrai un compte sévère de toute ma vie. Je ne pourrai rien répondre aux questions que me fera le Juge suprême. Je connaissais mes devoirs; j'annonçais au peuple les vérités saintes; j'étais l'instrument de la conversion des pécheurs.

Les accusateurs du prêtre seront ses devoirs; ses témoins, les connaissances qu'il communiquait aux autres; ses juges, les âmes dont il fut chargé.

Ier Point. — 1° Ce prêtre avait pris volontairement son fardeau; s'il a succombé sous le poids, il ne peut s'en prendre à Dieu, qui ne pouvait lui imposer moins de devoirs qu'aux autres mortels; ni au monde, qu'il devait combattre au lieu de se laisser vaincre; ni à ses obligations nombreuses, qui devaient être sa sauvegarde. La grâce lui était promise, s'il l'eût démandée, et la victoire était facile. Tous les autres états n'ont pour but que les choses terrestres, tout ce qui les entoure est dangereux. Il est difficile d'unir le service de Dieu à celui du monde,

d'amasser des trésors sans s'y attacher, de posséder comme ne possédant rien. L'homme du monde a des piéges semés sous tous ses pas. Le prêtre, au contraire, est consacré à Dieu seul ; sa vie, son ministère, toutes ses actions le dirigent vers les biens célestes. Ainsi, quelque grandes que soient ses obligations, tout dans son état lui rappelle les biens à venir ; son caractère lui crie qu'il n'a rien de commun avec les choses d'ici-bas ; il le force à mener une vie édifiante et sainte. Ainsi son état doit devenir son accusateur.

2° La grâce ne lui a pas manqué, ou si elle a manqué, c'est qu'il n'a pas voulu la recevoir. Je ne vous laisserai pas orphelin, a dit le Seigneur. Il pouvait obtenir la grâce par la prière et par les sacrements ; il était un des principaux membres de la communion des saints ; le bras du Seigneur n'était pas raccourci ; il avait assez de secours pour parvenir à la plus haute perfection. Si donc il s'est perdu, il ne peut en accuser que lui-même.

Au milieu du tumulte, il pensait que son salut exigeait des efforts infinis, mais il reconnaît son erreur : la chose, loin d'être impossible, ne demandait qu'une volonté sincère ; il en convient maintenant ; elle serait même devenue facile par l'habitude et le bonheur qu'il y eût trouvé. D'autres, avec moins de moyens, sont restés fidèles ; pourquoi ne l'aurait-il pas pu ? pourquoi n'a-t-il pas voulu du moins essayer ? Il a rompu tous les liens qui le tenaient attaché au Seigneur, et il a dit : *Non serviam*. Je servirai le monde que j'ai solennellement répudié ; je me servirai de l'autel pour y trouver un produit qui me soutienne dans la carrière du crime et qui m'aide à mener une vie coupable.

3° Cependant on n'a point traîné ce prêtre dans le sanctuaire malgré lui ; l'Eglise ne l'a reçu qu'après bien des prières, des promesses et des épreuves. Il avait juré une obéissance constante, une soumission perpétuelle ; il avait juré de remplir avec fidélité ses fonctions envers le peu-

ple qui lui était confié : telles furent ses promesses ; elles deviennent maintenant ses plus terribles accusateurs. Seigneur, vous êtes juste, vos jugements sont remplis d'équité. *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die.*

IIe Point. — 1° Un pauvre paysan ne sait souvent que ce qui lui est enseigné par son pasteur. Mais le prêtre est le code des ignorants, leur juge, leur médecin, leur guide. Si le prêtre eût été dépourvu de talents, il eût été éloigné du sanctuaire ; mais il était l'oracle de sa paroisse. Les âmes qui se sont conservées dans la vertu se croient redevables de leur salut envers lui. Il prêchait, pour se mettre à l'abri de tout soupçon, avec un zèle qui en imposait ; s'il s'est perdu, ce n'est pas par défaut de connaissance. Il prononçait anathème contre les coupables, et il était coupable lui-même. Plus d'une fois il regrettait d'être prêtre en menant une vie criminelle et hypocrite ; il était mécontent de lui-même, et ce prêtre a persévéré dans sa vie indigne, malgré ses inquiétudes et ses remords.

2° Après bien des combats, une punition terrible est tombée sur lui : la lumière de la foi s'est éteinte. C'était déjà un aveuglement de ne pas faire le bien qu'il connaissait, un aveuglement de ne pas expier ses désordres ; la punition de son aveuglement a été de persévérer dans son endurcissement. Il s'est endurci par habitude ; il a fait des efforts pour se persuader qu'il ne serait pas damné ; il s'est fait un Dieu qui ne met point de différence entre le vice et la vertu, un Dieu qui n'est pas juste ou qui ne voit pas, un Dieu qui ne sait pas récompenser. Le délai de la vengeance l'a enhardi, la fausse espérance l'a rendu impénitent. Mais voici que le Juge irrité se présente ; il tient en ses mains le coupable, qui n'a point d'excuse valable, point de prétexte plausible, point de moyen de justification ; il est sans espérance.

3° Que de fois ce prêtre avait averti les pécheurs de

faire pénitence! que de fois il avait dit que le nombre des élus est petit, que celui qui tarde de se convertir périt dans son endurcissement! Le voilà lui-même éprouvant la vérité de ses menaces, et les âmes qui lui furent confiées deviennent ses juges.

III[e] Point. — Parmi le grand nombre d'âmes dont il était chargé, quelques unes se sont sauvées, beaucoup se sont perdues.

1° Il arrive presque toujours que Dieu se sert du ministère d'un prêtre même coupable pour conduire certaines âmes dans les voies du salut. Représentez-vous le prêtre pécheur auprès du tribunal de Dieu, environné des âmes qu'il a converties. Quel reproche accablant pour cet infortuné, qui leur avait recommandé ce qu'il ne faisait pas, qui leur avait enseigné ce qu'il ne croyait pas! Elles sont là qui peuvent lui dire : *Cecidisti!* C'était vous qui nous aviez faites chrétiennes, qui nous aviez fait plus tard connaître nos erreurs, qui nous enseigniez à observer la loi, qui nous montriez le chemin étroit de l'Evangile, qui nous parliez si fortement de la mort, des jugements de Dieu, qui saviez employer tant de moyens divers pour nous faire renoncer au péché. C'était vous qui nous appreniez à avoir en horreur le vice honteux, à aimer la sainte modestie, à nous humilier comme Jésus-Christ, à pardonner à nos ennemis, à fuir le monde, à pratiquer la pénitence et la mortification, à prier avec ferveur; nous avions mis en vous toute notre confiance, et vous êtes tombé! *Cecidisti!* Pauvre prêtre, vous pouviez faire ce que vous commandiez; nous avons suivi vos conseils, nous avons vaincu la chair, le monde, le démon et le péché, nous sommes sauvées par vos soins, et vous êtes tombé! *Tu cecidisti!* Le prêtre voudrait leur adresser ces paroles: *Miserimini mei saltem vos amici mei;* mais il n'y a plus d'intercession possible.

2° Si les âmes qu'il a sauvées sont pour lui un reproche accablant, combien la vue des âmes qu'il a perdues par

ses conseils et ses exemples ne sera-t-elle pas capable d'augmenter la confusion qui le couvre! Il en voit qui ont laissé refroidir leur piété, parce qu'elles le voyaient plus froid et plus négligent qu'elles-mêmes; il en voit qui se sont affermies dans le crime, parce qu'elles s'apercevaient qu'il était criminel; d'autres qui ont perdu la foi en le voyant célébrer les saints mystères avec dissipation, sans préparation, presque sans action de grâces; d'autres enfin qu'il a lui-même portées au péché. Ah! depuis longtemps ses paroissiens le regardaient comme un prêtre inutile; ses supérieurs, qui n'avaient pas des preuves de sa culpabilité, le supportaient; mais Dieu l'attendait, et le jour de la vengeance est enfin venu.

L'expérience enseigne que ceux qui ont été égarés par les exemples ou par les conseils d'un mauvais prêtre, ne se convertissent presque jamais. Ainsi, à la mort, ses mains sont encore pour ainsi dire dégouttantes de leur sang. Pasteur cruel, voilà les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, qui vous avaient été confiées pour les nourrir, les diriger, les faire croître et les conduire à la patrie; vil mercenaire, vous les avez égorgées, vous les avez égarées, vous les avez perdues; rendez compte de leur perte. C'est le prix du sang de votre Dieu, c'est un trésor plus précieux que le monde entier; qu'en avez-vous fait? Le sang de vos frères crie vengeance; vous avez enlevé à Dieu sa gloire, au ciel des élus, aux âmes le bonheur éternel. *Quid fecisti?* Qu'avez-vous fait, infortuné, des sacrements, des grâces, de tout le bien dont vous étiez l'administrateur? *Vox sanguinis fratris tui clamat:* Allez, maudit, au feu éternel, qui a été préparé au démon et à ses anges. Vous avez été vous-même l'ange de Satan, son ministre, son ambassadeur; allez donc au feu éternel. *Juste judex ultionis, donum fac remissionis, ante diem rationis.*

TRENTE-UNIÈME MÉDITATION.

Le prêtre réprouvé.

Contemplez un prêtre au milieu des flammes de l'enfer : *A porta inferi eripe, Domine, animam meam.*

Ibunt hi in supplicium æternum. Ce dernier désastre, ce dernier état du pécheur est infiniment plus déplorable que tous les autres, lorsque après le jugement il est entraîné par une foule de démons jusqu'au fond des enfers. *Vidi impios sepultos; qui etiam cum adhuc viverent in loco sancto erant.* Ce qui fait le malheur du prêtre réprouvé, c'est le caractère dont il est revêtu, la sainteté de ses fonctions, le privilége de sa vocation.

Ier POINT. — Le caractère sacerdotal est inamissible ; il l'avait oublié, il devient sa honte.

1° Il est certain que le sacrement de l'Ordre imprime dans l'âme du prêtre un caractère qui lui donne un rang sublime parmi les chrétiens. Quelle différence entre un fonctionnaire civil et le ministre de Jésus-Christ ! elle est aussi grande qu'entre le ciel et la terre. Un fonctionnaire, dès qu'il perd sa place, perd le caractère dont il est revêtu ; mais le prêtre ne peut jamais perdre son caractère, ni redevenir laïque. L'onction sainte a pénétré jusqu'au fond même de son âme. Ce caractère fut sur la terre même le titre d'honneur du prêtre. Malgré son indignité, il était encore aux yeux des hommes l'image de la Divinité, et l'on ne croyait pas pouvoir le traiter comme un homme ordinaire ; les anges mêmes respectaient en lui le ministre de Dieu, malgré la profanation qu'il faisait de son caractère sacré. Hélas ! s'il eût pu se perdre, ce caractère, il l'aurait perdu depuis longtemps ; mais il eut beau vivre presque sans foi, en prêtre indigne, manquer à ses devoirs, il ne put jamais perdre ce caractère ; il le porte jusque devant Dieu, jusque dans l'éternité ; il est maintenant le signe de sa réprobation.

2° Le prêtre, sur la terre, oubliait son caractère sacré, et ne se reconnaissait plus comme prêtre ; il ne voyait pas la différence entre lui et les autres hommes ; il croyait à peine qu'il avait un rang spécial dans l'humanité ; mais, en présence de Dieu, ses yeux s'ouvrent, il reconnaît ce qu'il est, le feu qui l'environne lui trace en traits ineffaçables le souvenir de sa dignité. Condamné comme prêtre pour avoir déshonoré son caractère, il est reconnu comme prêtre pour souffrir à cause de son caractère.

3° La manifestation du pécheur et de ses péchés est une horrible torture, une honte éternelle, un poignard aigu. Voilà l'homme qui était dans le lieu saint ; il était loué comme s'il eût fait les œuvres des justes. Voilà celui qui plaignait ceux qui avaient été élevés dans l'erreur, qui enseignait la vraie doctrine ; il annonçait l'Evangile sans réformer sa vie, il annonçait la volonté du Très-Haut sans l'exécuter. Le voilà, diront les pécheurs impénitents, le voilà, celui qui nous fit profaner les sacrements, qui nous laissa entasser les sacriléges en nous endormant dans le crime, qui distribua le pain de vie pour nous donner la mort ; voilà l'auteur ou le complice de notre perte, dont la vie nous rassurait contre les terreurs de l'éternité. Vengeance ! vengeance ! Voilà, s'écrieront d'autres, celui qui devait être notre modèle et qui nous dirigea dans la voie du crime ; par ses exemples, il nous fit perdre la foi ; son amour de l'argent fut cause que nous nous attachâmes aux biens de la terre ; son égoïsme détruisit en nous la charité pour les pauvres ; son goût pour le luxe et le vin nous rendit tout charnels ; son peu de pudeur nous rendit impudiques. C'était notre modèle, notre point de mire, notre guide. Il portait les clefs du ciel, et il nous en ferma la porte ainsi qu'à lui-même. Il nous enseignait ce qu'il ne faisait pas. O scélérat, traître, hypocrite ! *Quantum in deliciis fuit, tantum date ei tormentum et luctum.* Qu'il soit dans un lieu de supplice tout spécial ; que son châtiment soit proportionné à la grandeur, à la

sublimité de son caractère. Le prêtre est reconnu en enfer à cause de son caractère ; il y est tourmenté comme prêtre.

IIe Point. — Les remords de la conscience sont le martyre continuel des damnés, car ils ne peuvent oublier la cause de leurs maux.

Le prêtre réprouvé est tourmenté dans son esprit. Il lui semble entendre sans cesse la voix du Seigneur qui lui dit : Comment, prêtre, as-tu pu me trahir si souvent? Judas ne l'a fait qu'une fois, les Juifs ne m'ont crucifié qu'une fois, les autres damnés n'ont souvent perdu qu'eux-mêmes ; mais toi... *Exiguo conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur. Duplicetur gladius, gladius occisionis qui obstupescere facit et corde tabescere. Vœ sacrilegis manibus*, dit saint Thomas de Villeneuve, *vœ pectoribus immundis impiorum sacerdotum.* Malheur à celui qui a crucifié Jésus-Christ mille fois ; le feu éternel doit consumer le profanateur du sang d'un Dieu, un feu qui brûlera les âmes, un feu juste et intelligent selon la nature du crime. *Crucior in hac flamma.* L'imposition des mains sur la tête du malheureux prêtre est changée en charbons ardents qu'entretient sans cesse la fureur de la colère divine. La parole sainte sortie si souvent de cette bouche coupable est devenue comme un torrent de feu qu'elle aspire et respire alternativement ; l'onction de l'huile sainte est une flamme en furie qui dévore sa victime. Il souffre des douleurs inexprimables. *Crucior in hac flamma... Potentes potenter tormenta patientur.* Il est éternellement maudit comme prêtre.

IIIe Point. — 1° Nous ne comprenons pas combien est grand le malheur d'être privé de Dieu. C'est cependant cette privation qui fait le plus grand supplice de l'enfer. L'homme est fait pour être heureux, il le veut, il n'a pas de plus grand désir, et ce désir devient plus vif à proportion du mal qui nous accable. Une fois séparé du monde qui nous distrait par l'apparence d'un faux bonheur, on

ne trouve plus qu'en Dieu seul sa félicité. Le damné comprend qu'il n'a été créé que pour le voir, pour le posséder ; il ne peut plus s'oublier comme pendant sa vie ; il est forcé de reconnaître Dieu comme son bien suprême, unique, absolu, infini ; une nécessité irrésistible le pousse vers lui, mais il ne peut jamais l'atteindre, car il l'a perdu par des motifs vraiment frivoles. Il y aspire et il le blasphème ; il l'abhorre et il le désire ; il le hait, mais il est désolé de l'avoir perdu ; il le maudit, mais il sent le besoin qu'il en a. Infiniment malheureux en toute manière, il est abandonné de Dieu, et il sent la grandeur de cette perte : malheureux, parce qu'il a perdu tout droit au royaume céleste ; plus malheureux, parce qu'il se sent poussé vers cette unique félicité ; malheureux dans sa rage, parce qu'il éprouve une soif ardente du bien souverain : rien n'est plus horrible que de toujours désirer et de ne vouloir pas ce qui doit durer toujours. Le prêtre malheureux ne peut pas s'oublier en enfer ; sans cela, ce ne serait qu'un demi-enfer, et le mépris du plus grand bien ne serait pas vengé.

2° Le prêtre, dans l'enfer, éprouve une désolation plus grande que les autres réprouvés, parce qu'il comprend que la gloire qui lui était réservée était plus grande et que les maux qu'il endure sont plus cuisants. Il y est d'ailleurs connu comme prêtre, et il y est maudit comme tel. En qualité de prêtre, il ferma autrefois l'oreille à la voix de Dieu, il endurcit son cœur, il le déshonora dans tous les rapports qu'il y eut si souvent entre lui et son Dieu. Le calice, l'hostie, le confessionnal, la chaire ne s'effaceront jamais de sa mémoire ; toujours il verra le sujet de sa condamnation ; il verra tous les moyens de salut dont il a abusé et les tristes avantages qu'il a tirés de ses infidélités. Il reste donc maudit comme prêtre ; des millions d'années et de siècles s'écouleront sans aucun adoucissement à son exil, à sa prison, ni au feu qui le dévore. Le temps de l'espérance est passé, et les portes de

l'abîme sont fermées; des torrents de larmes couleront, et les flammes n'en seront pas moins intenses; le représentant de Dieu sera dans le lieu du supplice aussi longtemps que Dieu sera Dieu.

3° Méditez cette effrayante vérité, ô prêtre, et ne dites pas : La miséricorde de Dieu est grande, il ne se souviendra pas de l'énormité de mes péchés; car la miséricorde et la justice sont voisines l'une de l'autre. Il est bien juste, Seigneur, que celui qui a abusé de tous vos bienfaits soit puni en proportion de son ingratitude. J'ai beau chercher à me faire illusion, je le sens, il y a un enfer s'il y a un Dieu; car il ne saurait être aveugle, sourd, injuste. Il doit mettre une différence entre le vice et la vertu; les païens mêmes l'ont cru ainsi. Il doit faire respecter sa loi, et quel respect pourrait-il obtenir, s'il n'avait pas le moyen de punir le coupable? Il n'est pas croyable que celui qui l'outrage, qui le méprise, qui l'abandonne, soit traité comme celui qui l'adore en esprit et en vérité, ou bien il n'y a point de Dieu. O mon Dieu, vous nous annoncez vous-même qu'il y a un lieu de tourment éternel, où les prévaricateurs de la loi seront châtiés. Il y a donc un enfer pour les prêtres coupables! Je succombe sous le poids de cette pensée.

Souvenez-vous, ô bon Jésus, que je suis la cause des peines que vous avez endurées; mes prières ne sont pas dignes d'être exaucées, mais vous, soyez plein de bonté, ne souffrez pas que je sois brûlé dans le feu éternel. Prosterné et suppliant, je vous conjure avec un cœur pulvérisé par la douleur, ayez pitié de moi. *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die.*

TRENTE-DEUXIÈME MÉDITATION.

Sur les causes de la ruine spirituelle du prêtre.

Qui vescebantur voluptuose amplexati sunt stercora. Représentez-vous ce prêtre d'un âge mûr qui ne remplit

plus les devoirs de son ministère que comme une machine poussée par un mouvement quelconque... C'était un prêtre pieux et fervent à sa sortie du séminaire; il emportait avec lui un réglement de vie qu'il se promettait d'observer; il faisait sa méditation et y trouvait des délices ineffables. Quelle piété en disant la messe et en récitant son office! quel amour pour la vertu! quelle modestie dans son maintien! *Quomodo mutatus est color optimus? quomodo obscuratum est aurum?* C'est ce que nous allons voir dans cette méditation.

Seigneur, j'ai gardé le silence, et mes os ont vieilli, ma chair s'est revêtue de la corruption et des souillures de la poussière, ma peau s'est desséchée, mon courage m'a abandonné et mes yeux ont perdu leur clarté.

Ier Point. — Première cause de ruine, vertu mal affermie, négligence.

1° *Ædificavit domum suam super arenam, descendit pluvia, venerunt flumina, flaverunt venti et irruerunt in domum illam, cecidit et fuit ruina illius magna.* Le prêtre ne posa pas des fondements solides avant de recevoir le sacerdoce; il n'était pas solidement établi dans la vertu; sa conversion ne datait pas d'un temps assez long; il ne s'était pas suffisamment éprouvé; il n'avait qu'une faible horreur du péché; les maximes de l'Evangile n'avaient pas jeté dans son cœur de profondes racines; il ne comprenait rien à la mortification, au renoncement intérieur; il ne comprenait pas qu'un prêtre ne doit se glorifier que dans la croix de Jésus-Christ, et qu'il devait la porter tous les jours de sa vie. Bientôt des ennemis sans nombre l'ont assailli; il a trouvé des piéges à chaque pas, des tentations se sont présentées; il a trouvé des filets jusqu'au saint tribunal, jusque dans la fréquentation imprudente des personnes pieuses ou des gens du monde. Ses passions réveillées ont soulevé des tempêtes effroyables: *Cecidit et fuit ruina illius magna!*

2° *Caritatem tuam primam reliquisti, incipiam te evo-*

mere. Il y a des prêtres qui ont reçu le sacerdoce dans de saintes dispositions, après avoir passé saintement leurs jeunes années; leur piété est sincère, leur vocation est certaine, leurs premières œuvres sont parfaites; ils ne respirent d'abord que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Qu'ils seraient heureux s'ils persévéraient dans ces saintes dispositions! Mais, se trouvant en contact avec le monde, ils laissent peu à peu leur cœur se couvrir d'une poussière mondaine, leur premier zèle s'affaiblit, leur première ferveur se refroidit. Ils commencent à ne trouver aucun goût dans la méditation; la prière les ennuie, les sacrements reçus et administrés ne leur font plus aucune impression, ils y trouvent un certain dégoût et ne remplissent leurs devoirs qu'avec indifférence; ils pourraient dire comme les Juifs : *Nauseat nobis super cibo isto levissimo.* Il leur faut quelques jouissances extérieures; bientôt surviennent les tentations. O prêtre, vous perdez votre charité : *Caritatem tuam primam reliquisti.* Vous n'êtes plus qu'un fantôme de prêtre : *Sacerdos et idolum.* Vous êtes sur le bord de l'abîme, si déjà vous n'y êtes tombé. Voyez si vous êtes tel qu'au sortir du séminaire. Un prêtre, après quelques années, s'écriait en gémissant : Oh! quel chemin j'ai parcouru!

IIe Point. — La seconde cause de la ruine du prêtre, c'est la dissipation et la négligence des petites choses : *Effusus es sicut aqua, non crescas.*

1° La répétition continuelle des mêmes exercices cause de l'ennui, l'étude fatigue, les travaux du ministère accablent; on cherche des délassements dans certaines compagnies, certaines sociétés; on s'accoutume à vivre hors de soi-même; on commence à avoir la solitude en horreur; on finit par rencontrer des occasions dangereuses jusque *intra crates* et même dans sa maison. *Cum spiritu cœperitis carne consumamini.* Bientôt naissent des familiarités qui conduisent à une ruine inévitable : *Comederunt alieni robur ejus et ipse nescivit.* Si vous ne voulez pas

périr, évitez, prêtre, toute familiarité : *Nec Samsone fortior nec Salomone potes esse sapientior.*

2° Supposons que le prêtre a une vive horreur du péché mortel et qu'il craint surtout certains péchés commis avec une pleine délibération ; s'il ne veille pas de manière à s'abstenir de l'apparence même du mal, il s'accoutumera au péché véniel, et de là au péché mortel il n'y a qu'un pas. Il ne faut qu'une légère étincelle pour allumer un vaste incendie. Judas ne commença-t-il pas sa perte par de légères fautes, par de petits larcins?

IIIe POINT. — Enfin la perte du prêtre est amenée insensiblement par l'oisiveté et l'orgueil.

1° *Multam malitiam docuit otiositas.* Le prêtre, après de longues années d'études, se trouve presque subitement livré à un grand nombre d'occupations extérieures. Il est obligé d'enseigner les enfants, de célébrer les offices divins, d'annoncer la parole de Dieu, de visiter les malades, d'entendre les confessions, etc. Il ne lui est plus possible de vaquer continuellement à ce qui avait fait l'occupation de sa jeunesse. De là naît le dégoût de la lecture ; il commence à n'ouvrir que rarement un livre de théologie, l'Evangile et l'Ancien Testament Sa vie étant bien moins réglée qu'au séminaire, il se plaint d'abord de n'avoir pas le temps de se recueillir, peu à peu il s'y accoutume, plus tard les livres lui déplaisent, surtout les livres sérieux. Que faites-vous, prêtre, des jours de loisir et des longues soirées de l'hiver que vous laissent les travaux du saint ministère ? lisez-vous les saints Pères, l'histoire de l'Eglise ? étudiez-vous la Bible, le droit canon ?... Il se repose, il passe son temps à rire ou à dire des riens avec une personne de service ou avec d'autres. *Multam malitiam docuit otiositas.* C'est dans l'oisiveté que David se rendit coupable de son premier crime, et celui-ci en entraîna un second. Voyez à quoi vous employez le temps libre, et réformez votre conduite. *Quid hic statis tota die otiosi?* Que de mal vous a fait l'oisiveté !

2° *Elevatum est cor tuum in decore tuo; in terram projeci te; nihil factus es et non eris in perpetuum.* Les talents, les dons reçus d'en haut, les postes élevés, les brillants succès, les louanges qu'il recueille sur son passage, enflent l'esprit du prêtre qui n'est pas solidement établi dans l'humilité ; son âme respire avec joie la fumée d'une vaine gloire, au lieu de se rappeler que le Seigneur a tout fait en sa faveur et qu'il doit tout rapporter à Dieu, comme Marie, qui s'écriait : *Fecit mihi magna qui potens es;* il se complaît dans ses talents d'emprunt : *Elevatum est cor*, et Dieu, pour le punir, accomplit envers lui ce qu'il fit aux anciens philosophes orgueilleux : *Tradidit eos in ignominiam.* Il perd toute sa sagesse et ne tarde pas de devenir un objet d'ignominie : *Perdidisti sapientiam.* Il tombe si bas que toutes ses vertus, ses qualités et ses lumières sont anéanties ; il ne sera propre qu'à couvrir d'opprobre le sacerdoce auquel il appartient. Que de prêtres qui devaient être la gloire de l'Eglise sont devenus sa honte, parce que l'orgueil s'est emparé de leur cœur ! Ils ont appris à leurs dépens combien il est vrai que celui qui s'élève sera abaissé : *Qui stat caveat ne cadat. Initium carnis peccati superbia.*

L'humiliation, qui est en exécration aux orgueilleux, devient leur partage ; ils sont punis par où ils ont péché ; ils sont méprisés, dépouillés, raillés. Personne n'a pitié des orgueilleux, et ils reçoivent selon la mesure de leur orgueil : *Qui in cœlis est irridebit eos.* Les orgueilleux seront couverts de confusion, et Lucifer leur dira : *Tu quoque valueratus es sicut et nos.* Conclusion : plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier, et vous trouverez grâce devant Dieu.

TRENTE-TROISIÈME MÉDITATION.

Sur trois devoirs imposés au prêtre.

Tu autem homo Dei hæc meditare, in his esto. L'apôtre saint Paul veut que le prêtre médite sans cesse sur les

devoirs qui lui sont imposés. C'est qu'il n'en est pas du prêtre comme du simple fidèle : ce dernier en fait assez pourvu qu'il évite le péché et qu'il pratique certaines vertus; le prêtre, fût-il un saint, ne sera pas sauvé, s'il n'a fait tous ses efforts pour sauver les âmes et former des saints. Etabli par Jésus-Christ pour exercer son ministère, il doit faire ce qu'a fait Jésus-Christ ; or, le divin Sauveur a montré un soin particulier des enfants, des malades et des pauvres.

Ier Point. — *Sinite parvulos venire ad me.* Il n'est pas un prêtre qui ne convienne qu'il est chargé d'instruire les enfants; mais il en est toujours un certain nombre qui croient avoir suffisamment rempli ce devoir lorsqu'ils ont fait le catéchisme aux jours et pendant le temps prescrit par l'évêque diocésain. Faire réciter la lettre du catéchisme et donner quelques détails souvent inintelligibles pour leurs jeunes auditeurs, ils appellent cela faire le catéchisme et instruire les enfants; c'est une erreur. Pour bien faire le catéchisme, il faut d'abord aimer les enfants d'un amour sincère; qu'ils soient bien persuadés eux-mêmes que nous les aimons. Ne rougissons pas de nous abaisser jusqu'à eux; quand Jésus-Christ les a baisés et bénis, craindrions-nous de suivre ce divin modèle? Avec les autres pécheurs nous sommes toujours en danger, avec ceux-ci nullement; leurs vices, s'ils en ont, ne sauraient nous entraîner. Ce sont de jeunes plantes que le père de famille nous donne à cultiver et qui doivent un jour porter des fleurs et des fruits. Faisons-nous petits avec les petits, leur expliquant chacune des expressions du catéchisme qu'ils ne peuvent comprendre ; ne nous lassons pas de revenir sur le même sujet jusqu'à ce que nous soyons bien assurés qu'ils en ont saisi toute la portée, toute la signification. Quand viendra l'âge des passions, nous croirons avoir semé en vain, nous penserons que nos peines sont perdues; cependant nous en sauverons plusieurs, et les autres, se rappelant les bons prin-

cipes qu'ils ont reçus, éprouveront plus tard le besoin de revenir au chemin de la vertu.

En entrant dans une paroisse, il arrive quelquefois que nous la trouvons ignorante et grossière ; nous nous en plaignons à nos confrères. Recherchons-en la cause, nous la connaîtrons facilement ; elle est dans la négligence d'un prédécesseur à instruire les enfants. Celui qui ne veut pas se faire petit avec les petits est un mercenaire qui répondra devant Dieu de sa lâcheté, de son orgueil, de sa paresse. Un bon prêtre n'entrera guère même dans une maison sans interroger les enfants sur quelque point de la religion. Les parents le voient avec plaisir et s'intéressent davantage à l'instruction religieuse de leurs enfants. Le bon prêtre aime ses petits enfants et va souvent les visiter à l'école pour savoir s'ils apprennent la lettre du catéchisme. Ce prêtre dira plus tard avec Jésus-Christ : *Quos dedisti mihi custodivi, non perdidi ex eis quemquam.*

II[e] Point. — Si les saints canons ont exigé qu'un curé gardât la résidence, l'un des motifs les plus puissants qui déterminèrent les conciles à imposer cette obligation, c'est surtout la crainte que quelque malade ne mourût sans secours religieux. Le prêtre, sentinelle vigilante, doit être toujours prêt à voler au secours de celui qui l'appelle ; et quand même il ne serait pas appelé, il ira voir son paroissien malade, il le déterminera à mettre ordre à sa conscience ; s'il voit quelque danger, il le sollicitera ; si le danger est pressant, il n'aura pas de repos qu'il n'ait mis la paix dans une conscience troublée. C'est surtout à cette conduite qu'on reconnaît le bon prêtre. Celui qui est léger et mondain n'aime pas le spectacle de la maladie et de la mort, il préfère la joie, les plaisirs, le jeu, et ne se rendra auprès d'un malade qu'à la dernière extrémité, lorsque déjà ses facultés sont affaiblies et qu'il lui reste à peine assez de connaissance pour recevoir les sacrements. *O pastor et idolum, derelinquens*

gregem! Il mourra, ce chrétien que vous avez négligé, et s'il est condamné, à qui s'en prendra-t-il? à vous, qui aimez tant votre repos, la société et le jeu.

Oh ! que les âmes doivent paraître précieuses au moment où elles vont paraître devant le tribunal du souverain Juge! Il y a des malades qui sont difficiles à disposer : les uns croient que leur maladie n'est pas grave, les autres sont épouvantés par le désordre de leur conscience, d'autres sont vraiment endurcis ; quelquefois on est obligé de reprendre toutes les confessions précédentes, qui ont été mauvaises. Qu'un prêtre soit négligent dans ces circonstances, le malade mourra, et le Seigneur crie : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Le prêtre a été insouciant, le démon ne l'a pas été ; car il n'a pas quitté le malade avant d'entraîner l'âme dans l'enfer.

Le malade est administré, mais la sollicitude du prêtre n'est pas satisfaite. Il sait bien que des inquiétudes peuvent lui survenir; des scrupules, des tentations ou des remords sur ses confessions, des frayeurs causées par le malin esprit; peut-être le désespoir s'emparera de cet infortuné. Pour obvier à de si grands maux, vous irez voir votre ami Lazare, pour connaître l'état de son âme, pour le calmer, pour le consoler, l'instruire, lui inspirer la confiance et disputer son âme à l'enfer jusqu'à la fin. La moindre faute, la moindre négligence dans ces moments décisifs est irréparable. Vous avez perdu pour cette âme les moments précieux que la miséricorde lui ménageait; sa réprobation pèsera éternellement sur votre tête. Vos larmes répareront-elles un si grand malheur?

Il y a des prêtres qui croient avoir assez fait pour le salut des âmes en prêchant souvent; qu'ils se trompent! Quelques paroles bien senties feront plus auprès d'un malade que de beaux discours dans un grand auditoire. On a vu souvent de prétendus incrédules, de grands pécheurs, gagnés par la visite d'un prêtre charitable, faire une sincère pénitence. N'avez-vous aucun reproche à

vous faire à ce sujet dans votre vie passée?... Faites en sorte que plus tard vous puissiez dire cette parole déjà citée : *Quos dedisti mihi custodivi et nemo ex eis periit.* Heureux prêtre! *Beatus ille servus quem cum venerit Dominus invenerit vigilantem; amen dico vobis super omnia bona sua constituet eum.* Combien d'âmes viendront avec joie à la rencontre du prêtre fidèle et lui diront : Je vous dois mon salut; sans votre secours au moment suprême, je périssais!

IIIe Point. — *Jesu, pater pauperum, miserere nobis.* L'Eglise appelle Jésus-Christ le père des pauvres, parce qu'il a voulu être le plus pauvre des pauvres, et parce qu'il a toujours regardé les pauvres comme ses enfants, tandis qu'il a menacé les riches. Le prêtre est sur la terre le représentant de Jésus-Christ, et il doit le représenter encore plus par ses sentiments que par ses fonctions saintes. Or, Jésus-Christ a envoyé les prêtres comme il fut envoyé par son Père, il les a envoyés pour faire comme il fit lui-même. Que fit-il donc? *Evangelizare pauperibus misit me; pauperes evangelizantur.* Voilà votre fonction spéciale, prêtre; c'est d'être le père des pauvres, de les évangéliser, de les soulager. Jésus-Christ vous l'ordonne, il le veut absolument; car il vous a envoyé comme il fut envoyé lui-même. Pourquoi donnez-vous vos faveurs aux riches? pourquoi vous voit-on plus souvent dans leurs salons que dans la chaumière du pauvre? pourquoi ces discours vains, dangereux et flatteurs? Avez-vous oublié ces paroles : *Vœ vobis divitibus!* Ce ne sont pas seulement les pauvres mendiants qui ont besoin de votre assistance, mais surtout les pauvres honteux, ces vieillards qui ne peuvent travailler, ces veuves qui ne peuvent élever leurs enfants, ces infirmes qui endurent dès qu'ils ne peuvent se servir de leurs bras. Vous êtes leur père, prêtre; vous devez être envers eux le ministre de la Providence. Pourquoi serez-vous superbement vêtu, bien nourri, mollement couché, tandis que

gregem! Il mourra, ce chrétien que vous avez négligé, et s'il est condamné, à qui s'en prendra-t-il? à vous, qui aimez tant votre repos, la société et le jeu.

Oh ! que les âmes doivent paraître précieuses au moment où elles vont paraître devant le tribunal du souverain Juge! Il y a des malades qui sont difficiles à disposer : les uns croient que leur maladie n'est pas grave, les autres sont épouvantés par le désordre de leur conscience, d'autres sont vraiment endurcis ; quelquefois on est obligé de reprendre toutes les confessions précédentes, qui ont été mauvaises. Qu'un prêtre soit négligent dans ces circonstances, le malade mourra, et le Seigneur crie : *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* Le prêtre a été insouciant, le démon ne l'a pas été ; car il n'a pas quitté le malade avant d'entraîner l'âme dans l'enfer.

Le malade est administré, mais la sollicitude du prêtre n'est pas satisfaite. Il sait bien que des inquiétudes peuvent lui survenir; des scrupules, des tentations ou des remords sur ses confessions, des frayeurs causées par le malin esprit; peut-être le désespoir s'emparera de cet infortuné. Pour obvier à de si grands maux, vous irez voir votre ami Lazare, pour connaître l'état de son âme, pour le calmer, pour le consoler, l'instruire, lui inspirer la confiance et disputer son âme à l'enfer jusqu'à la fin. La moindre faute, la moindre négligence dans ces moments décisifs est irréparable. Vous avez perdu pour cette âme les moments précieux que la miséricorde lui ménageait; sa réprobation pèsera éternellement sur votre tête. Vos larmes répareront-elles un si grand malheur?

Il y a des prêtres qui croient avoir assez fait pour le salut des âmes en prêchant souvent; qu'ils se trompent! Quelques paroles bien senties feront plus auprès d'un malade que de beaux discours dans un grand auditoire. On a vu souvent de prétendus incrédules, de grands pécheurs, gagnés par la visite d'un prêtre charitable, faire une sincère pénitence. N'avez-vous aucun reproche à

vous faire à ce sujet dans votre vie passée?... Faites en sorte que plus tard vous puissiez dire cette parole déjà citée : *Quos dedisti mihi custodivi et nemo ex eis periit.* Heureux prêtre! *Beatus ille servus quem cum venerit Dominus invenerit vigilantem; amen dico vobis super omnia bona sua constituet eum.* Combien d'âmes viendront avec joie à la rencontre du prêtre fidèle et lui diront : Je vous dois mon salut; sans votre secours au moment suprême, je périssais!

IIe Point. — *Jesu, pater pauperum, miserere nobis.* L'Eglise appelle Jésus-Christ le père des pauvres, parce qu'il a voulu être le plus pauvre des pauvres, et parce qu'il a toujours regardé les pauvres comme ses enfants, tandis qu'il a menacé les riches. Le prêtre est sur la terre le représentant de Jésus-Christ, et il doit le représenter encore plus par ses sentiments que par ses fonctions saintes. Or, Jésus-Christ a envoyé les prêtres comme il fut envoyé par son Père, il les a envoyés pour faire comme il fit lui-même. Que fit-il donc? *Evangelizare pauperibus misit me; pauperes evangelizantur.* Voilà votre fonction spéciale, prêtre; c'est d'être le père des pauvres, de les évangéliser, de les soulager. Jésus-Christ vous l'ordonne, il le veut absolument; car il vous a envoyé comme il fut envoyé lui-même. Pourquoi donnez-vous vos faveurs aux riches? pourquoi vous voit-on plus souvent dans leurs salons que dans la chaumière du pauvre? pourquoi ces discours vains, dangereux et flatteurs? Avez-vous oublié ces paroles : *Væ vobis divitibus!* Ce ne sont pas seulement les pauvres mendiants qui ont besoin de votre assistance, mais surtout les pauvres honteux, ces vieillards qui ne peuvent travailler, ces veuves qui ne peuvent élever leurs enfants, ces infirmes qui endurent dès qu'ils ne peuvent se servir de leurs bras. Vous êtes leur père, prêtre; vous devez être envers eux le ministre de la Providence. Pourquoi serez-vous superbement vêtu, bien nourri, mollement couché, tandis que

vos enfants endurent le froid, la nudité et la faim? pourquoi faites-vous certaines économies? A sa mort, votre maître ne laissa que sa robe, et vous voulez amasser, dites-vous, pour vos vieux jours? C'est-à-dire que celui qui doit être l'instrument de la Providence se méfie de la Providence. *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te, et quæ congregasti cujus erunt?* Donnez aux malheureux qui n'osent même vous demander au nom de Jésus-Christ. Gardez-vous de thésauriser pour des parents et des héritiers dont vous ferez le malheur dès ici-bas. Ne l'a-t-on pas vu? Que vous faut-il après la nourriture et le vêtement? Vous n'emporterez rien à la mort. Un prêtre qui laisse des économies considérables à la mort se fait maudire et fait blasphémer contre la religion. Efforcez-vous de mériter d'entendre ces paroles : *Esurivi et dedistis mihi manducare, venite benedicti Patris.*

TRENTE-QUATRIÈME MÉDITATION.

Quelle est la fin de l'élection ecclésiastique.

Pensez que Jésus-Christ est ici présent et qu'il vous parle en ces termes : *Suivez-moi* (1). *Seigneur, je vous suivrai partout où vous irez; attirez-moi après vous, nous courrons à l'odeur de vos parfums* (2).

Jésus dit à ses apôtres : « Ce n'est pas vous qui m'avez « choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis (3). » Cette élection spéciale des ecclésiastiques entraîne avec elle des secours puissants pour les aider à faire des progrès dans les plus hautes vertus.

Ier Point. — *Entendez, enfants de Lévi : est-ce peu de chose à vos yeux que le Seigneur vous ait séparés de tout son peuple, afin que vous le serviez dans le culte de son tabernacle* (4)? est-ce peu qu'il vous ait choisis et appelés

(1) Jean 1. — (2) Matth. 19 et Cant. 1. — (3) Jean 15. — (4) Nombr. 16.

de préférence, parce qu'il l'a voulu, à une sublime dignité, à une sainteté pareille à la dignité, et qui l'emporte même sur la sainteté monastique?

1° Autant l'âme l'emporte sur le corps, dit saint Clément, autant le sacerdoce l'emporte sur la royauté. O vénérable dignité des prêtres, s'écrie saint Augustin, dans les mains desquels le Fils de Dieu prend un corps comme dans le sein de la Vierge! O puissance ineffable que Dieu n'a accordée ni aux anges ni aux archanges, la puissance qui remet les péchés, qui ferme l'enfer, qui ouvre le ciel et qui en fait descendre le Fils du Père éternel pour l'immoler! La suprême puissance obéit au prêtre, Dieu se rend docile à la voix de l'homme!

Regardons-nous comme peu de chose que le Seigneur nous ait choisis pour son peuple spécial et privilégié, pour être les dispensateurs des mystères de Dieu et de la grâce céleste, ses médiateurs parmi les hommes, ses chefs et ses amis, pour remplir la fonction du Sauveur? L'Ecriture nous appelle des hommes de Dieu, ses anges, ses coadjuteurs. C'est à nous que Jésus-Christ révèle ses secrets; c'est à nous qu'il confie ses trésors, son épouse, lui-même et tout ce qui lui appartient; c'est nous qu'il ne craint pas d'appeler ses frères, ses amis.

2° Une si grande perfection d'état prouve la grandeur de la fin, exige une sainteté égale à la dignité, la perfection de la vertu, enfin une sainteté sublime. Ce que Dieu exige du prêtre est différent de ce qu'il exige du laïque. Ne croyons pas qu'il nous suffise pour le salut d'être semblables à la foule ignorante : on demande au laïque qu'il travaille à son salut, et à vous que vous travailliez au salut des autres. Le laïque sera sauvé en observant les commandements de Dieu, mais vous en suivant les conseils. On ne vous invite pas à la perfection évangélique comme les laïques, mais on vous ordonne, avec menace du jugement de Dieu, de vous y élever comme les religieux, au moins selon vos forces; c'est le langage du vénérable Bède.

C'est pour cela qu'on exige aussi bien de vous le vœu de chasteté et d'obéissance ; si on ne vous demande pas celui de pauvreté, vous y êtes néanmoins tenu par profession ; car l'Eglise ne vous donne pas la possession de ses biens, mais seulement l'administration. Celui qui a dit : *Pars mea Dominus*, ne peut rien posséder que le Seigneur. S'il a autre chose que le Seigneur, le Seigneur n'est plus son partage, dit saint Jérôme.

3° De plus, comme dit saint Augustin, à peine un bon moine peut-il faire un bon clerc, parce qu'il faut une plus grande sainteté pour les saints mystères que pour l'état religieux. 1° Parce que le clerc, dit saint Denis, doit précéder en sainteté comme en dignité tous les autres Ordres ecclésiastiques et s'élever à tout ce qui est divin. Les vœux religieux n'exigent pas qu'on soit un parfait homme de Dieu, mais ceux qui sont employés aux mystères divins, dit saint Thomas, doivent être d'une vertu parfaite. 2° Parce que le prêtre ne vit pas pour lui-même, comme le moine, mais pour plusieurs peuples ; il faut donc qu'il soit si riche en vertu, qu'il en répande la plénitude sur les autres. 3° Parce qu'enfin la vie de l'ecclésiastique se passe comme sur un théâtre, mais la vie du moine dans le secret ; l'une est cachée, l'autre est donnée en spectacle et se trouve exposée à bien des occasions, à bien des dangers très-graves.

Demandez-vous donc comme saint Bernard : Pourquoi es-tu venu là ? est-ce pour le luxe et la mollesse, pour le faste et la vanité du siècle? est-ce pour violer tes vœux et profaner les saints mystères? est-ce pour couvrir de honte Jésus-Christ, le clergé et l'Eglise, pour la perte et la ruine des âmes? Le prêtre est semblable au laïque ; l'un et l'autre désire, l'un et l'autre aime le monde. Réformons-nous enfin, réveillons-nous, je vous le demande en grâce ; menons sur la terre une vie toute céleste, que notre conduite soit digne des anges, et si la sainteté n'a pas précédé, qu'elle suive au moins, dit saint Bernard.

Prêtez l'oreille, ô mon Dieu, et exaucez-moi. Que je suis indigent et pauvre ! mais gardez mon âme et je serai saint ; je ne le suis jusqu'ici que de bouche et par ma profession, je le serai désormais de cœur et dans mes œuvres par votre grâce.

IIe Point. — *Loquere ad sacerdotes; sancti erunt Deo suo* (1). Trois choses doivent vous exciter à une sainteté spéciale et à la plus sublime sainteté : c'est la prédilection spéciale, la convention spéciale, la menace spéciale.

1° N'est-ce pas par une prédilection spéciale et gratuite que, dans le temps où vous étiez dans la bassesse et l'abjection, le Seigneur vous ait choisi, et vous ait choisi entre mille, sans que vous l'ayez mérité, lorsque vous n'étiez utile à rien, lorsque vous n'étiez même qu'un indigne et un pécheur ? Il vous a choisi pour être le chef de sa famille, le prince de son peuple, pour entrer dans le sacerdoce royal, pour être le pasteur des âmes, le docteur des nations. Il vous a choisi non seulement pour que vous ayez une grande gloire et un grand bonheur dans le ciel, mais entendez : « Celui qui aura fait et qui aura « enseigné sera appelé grand dans le royaume du ciel, et « ceux qui en instruisent plusieurs dans la justice bril- « leront comme des étoiles dans les éternités sans fin (2). »

Et moi, Seigneur, je vous ai donné le mal pour le bien et la haine pour votre amour. Que vous rendrai-je pour votre immense et éternelle charité ? Vous ne m'avez pas oublié lorsque je fuyais ; mais, augmentant sans cesse vos dons, vous me rappelez et m'amenez à vous. Faites que ma tendresse réponde à votre bonté et que je vous suive avec d'autant plus d'ardeur que je le fais plus tard, que désormais je vous aime de toute la puissance de mon âme. *Vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges ; j'enseignerai vos voies aux pécheurs, et les impies se convertiront* (3).

(1) Lévit. 21. — (2) Matth. 5. et Dan. 12. — (3) Ps. 30

2° *Votum vovi Domine; vota mea Domino reddam, quæ distinxerunt labia mea.* Il est vrai que le Seigneur a choisi le prêtre, mais le prêtre aussi a choisi le Seigneur. Ainsi, le prêtre est la part de Dieu, et le Seigneur est la part du prêtre : *Erunt levitæ mei et ego hæreditas eorum.* Voilà le pacte éternel ; par cette nouvelle alliance, vous êtes tout à Dieu et Dieu est tout à vous. C'est un pacte solennel confirmé sur la foi du serment : *Juravit Dominus et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech ego pars tua et hæreditas in medio filiorum Israel.* A votre tour, vous avez fait un vœu et vous avez juré en disant : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* (1). On est libre de faire un vœu ou non, mais on est absolument obligé d'accomplir un vœu fait, parce que *se rétracter après un vœu, c'est se perdre* (2). *Une promesse insensée et infidèle déplaît à Dieu. Il vaut beaucoup mieux ne pas faire un vœu que de ne pas l'accomplir et de manquer à sa promesse.*

3° Aussi le Seigneur menace les ecclésiastiques d'une manière effrayante et leur prépare des supplices plus terribles qu'aux autres. *C'est à vous, prêtres, que je parle,* dit-il ; *si vous ne voulez pas m'entendre et rendre la gloire à mon nom, je maudirai vos bénédictions, je vous jetterai au visage les ordures de vos solennités, et elles vous entraîneront avec elles. Vous avez quitté la voie et vous en avez scandalisé plusieurs dans la loi; vous avez rompu le pacte de Lévi : c'est pourquoi je vous rendrai l'objet du mépris de tous les peuples* (3). Le prêtre est un ange ; *mais les anges qui ne surent pas conserver leur principauté, Dieu les réserva pour le grand jour du jugement dans les ténèbres et des chaînes éternelles* (4). Voyez ce que vous êtes ou ce que vous voulez être : est-ce un ange ? Il n'y a pas de milieu pour un prêtre. Aussi le Seigneur avertit ses apôtres en leur disant : *Videbam Satanam quasi fulgur cadentem.* C'est-à-

(1) Ps. 15. — (2) Prov. 20. — (3) Malach. 2. — (4) Jud. 5.

dire, vous êtes des anges, mais prenez garde que vous ne deveniez pas des démons. *Ne vous ai-je pas choisis douze? Il y en a un d'entre vous qui est un démon* (1). Il n'y a pas de milieu pour un prêtre, ou il monte au plus haut point, ou il descend au plus profond ; Dieu ne veut en lui rien qui soit ordinaire, et il ne lui propose rien de médiocre.

Il vaudrait certainement mieux se sauver dans l'humble rang du peuple que de vivre mal dans la sublimité du sacerdoce pour y être jugé d'une manière rigoureuse. Mais mon héritage est magnifique, dit saint Bernard ; que d'autres se choisissent des biens temporels et terrestres, *mon bien, ma part, c'est le Seigneur ;* que d'autres boivent des voluptés qui donnent la mort, *le Seigneur est la part de mon calice*, et que mon calice me cause une douce ivresse ! *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ; *tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.*

IIIe Point. — *Sint ergo sancti, quia et ego sanctus sum qui sanctifico eos* (2). Le Seigneur sanctifie lui-même les prêtres d'une manière toute spéciale ; il leur donne une force spéciale pour marcher dans la voie de la perfection par le renoncement total au siècle : *separavit vos;* il les affermit en leur communiquant une grâce plus abondante : *junxit sibi;* il les presse et les excite par la continuelle administration des choses saintes : *ut serviretis ei in cultu tabernaculi.*

1° Le Seigneur vous a séparé de tout le peuple, afin que, débarrassé des soins terrestres, de tout désir mondain et de toute affaire, vous vous appliquassiez de toutes vos forces à la sanctification de votre âme, et que vous n'eussiez point d'autre sollicitude ; il n'a pas voulu que vous fussiez lié par le nœud du mariage, afin que vous fussiez entièrement pur et dégagé, car celui qui a une épouse a des sollicitudes temporelles, et il est partagé ; il vous a accordé les oblations des fidèles pour votre hon-

(1) Jean 6. — (2) Levit. 21.

nête entretien, afin que l'inquiétude de la nourriture et du vêtement n'embarrassât pas votre esprit; enfin il a voulu que, dégagé de tous les obstacles du siècle, vous fussiez capable de courir avec plus de légèreté.

2° Il vous a uni à lui par la consécration du sacrement de l'Ordre, afin que vous fussiez d'autant plus riche des biens de la grâce que vous seriez plus rapproché de la source des grâces, et que les fidèles eussent la faculté de puiser dans votre plénitude. Il vous donne avec abondance et multiplie selon la diversité de vos fonctions la grâce qui vous fut accordée par l'imposition des mains, selon la grandeur de votre dignité, afin que vous puissiez en soutenir le poids. Il met à votre disposition le trésor de toutes les grâces, le divin sacrifice d'*impétration* et de propitiation, afin de vous donner d'abord avec profusion, en vous l'appliquant, tout le mérite et le fruit du corps et du sang de Jésus-Christ, et que vous puissiez le communiquer aux fidèles avec une abondance convenable.

3° Ajoutez à tout cela les fonctions nécessaires de votre ministère, qui sont les occupations quotidiennes du prêtre, et qui par conséquent le sanctifient. Lorsqu'il est employé au culte du tabernacle, lorsqu'il célèbre la messe, lorsqu'il récite les heures canoniales, lorsqu'il prêche la parole de Dieu ou qu'il s'y prépare, lorsqu'il fait le catéchisme, qu'il administre les sacrements ou qu'il visite les malades, lorsqu'il console les affligés, encourage ceux qui sont dans la tristesse, instruit les ignorants, corrige les pécheurs, ramène ceux qui s'égarent, absout les pénitents, tout cela élève l'âme à Dieu, unit étroitement à Dieu, nourrit, entretient, exerce la piété et les autres vertus. Tous ces devoirs augmentent les secours de la grâce, supposent, accroissent, perfectionnent la justice et la sainteté, afin que le prêtre soit un homme de Dieu parfait, meilleur que l'ange, s'il accomplit fidèlement ses fonctions, et pire que le démon, s'il néglige un tel moyen de salut.

Car ne vous glorifiez pas comme si vous étiez riche et comblé de biens, tandis que *vous êtes malheureux, pauvre et nu* (1). Ce ne sont pas les dons de la grâce qui sanctifient seuls, mais les œuvres de la foi. Plus les dons sont grands, plus ils augmentent l'obligation. C'est la puissance divine qui sanctifie, c'est la volonté humaine qui coopère. Que vous servent tant de biens célestes, si vous êtes tiède, négligent, froid, et si vous faites des choses coupables dans la terre des saints, si vous éteignez les lumières de la grâce, si vous repoussez son mouvement et son impulsion? Vous ne vous servez plus de tant de richesses pour votre profit, mais pour votre perte; vous en abusez pour devenir méchant. Autant il y a d'instruments et de moyens de sainteté, autant ils deviennent entre vos mains des instruments d'iniquité et d'éternelle réprobation. Plus vous avez reçu, plus on vous demandera, et c'est ce qui sera cause que vous subirez un jugement plus sévère et un châtiment plus terrible.

Comment, Seigneur, comment votre immense charité pourra-t-elle me pardonner tant de mal que j'ai commis par ma faiblesse et ma malice? Vous m'avez aimé dès le principe et comblé de bienfaits immenses; délivrez-moi de vos ennemis pour la gloire de votre nom, afin qu'ils ne disent pas : *Nous l'avons emporté sur son Dieu, qui ne l'a pas sauvé.* Sauvez-moi, car vous m'avez voulu, et moi, Seigneur, je vous veux; me voici, je viens pour faire votre volonté. Exaucez seulement ma prière sur ce seul point, c'est d'achever la bonne œuvre que vous avez commencée. Ajoutez une seule grâce, c'est que je corresponde à tous vos dons. Car vous pouvez tout, Seigneur; vous avez pitié de tous, parce que vous aimez les âmes. Si j'espère en Dieu, je ne serai point affaibli; je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur;

(1) Apoc. 3.

j'invoquerai le Seigneur en le louant, et je serai délivré de mes ennemis.

TRENTE-CINQUIÈME MÉDITATION.

Sur la confession sacramentelle.

De propitiato peccato, noli esse sine metu (1). Saint Ignace veut que, dès les premiers jours des exercices de la retraite, on purifie sa conscience par le sacrement de Pénitence, afin que de la vie purgative nous arrivions à l'illuminative et ensuite à l'unitive. De grands motifs et les règles qu'on nous a données au séminaire nous engagent à faire une confession générale, ou du moins à reprendre depuis la dernière que nous avons faite, parce que, 1° lorsque nous avons sous les yeux une si grande multitude de péchés, nous en sommes plus émus, et il est plus facile de s'exciter à une véritable contrition. 2° Nos inclinations nous étant mieux connues pendant les saints exercices, l'âme, comme accablée par la grandeur et la malice de ses péchés, se sent plus portée à les détester et surtout à les corriger. 3° L'accusation volontaire que l'on fait de tant de fautes donne une plus grande confusion, et par là on satisfait plus abondamment à la justice divine, on diminue le châtiment, et l'on augmente la grâce et le mérite. 4° Il s'ensuit qu'après s'être ainsi confessé et disposé, on reçoit plus convenablement la sainte Eucharistie, qui est si utile pour nous faire fuir le péché, pour conserver et augmenter la grâce reçue. 5° L'âme étant purifiée avec plus de soin de toutes les taches des péchés, en éprouve plus d'horreur et redoute davantage de s'y abandonner; elle se fortifie dans son bon propos de pratiquer la vertu. 6° Il s'ensuit une paix et une tranquillité plus grande dans le cœur, une paix qui surpasse tout sentiment; la joie intérieure qu'on éprouve après

(1) Eccl. 5.

avoir déchargé le fardeau des iniquités rend plus agile pour courir dans la voie des commandements, et c'est une grande consolation à l'heure de la mort. 7° Enfin, il est arrivé souvent que la répétition des confessions précédentes est utile, quelquefois nécessaire, et peut-être en est-il ainsi pour vous, afin de réparer quelque négligence ou quelque autre défaut qui s'y est glissé.

C'est pourquoi, pendant la retraite, vous repasserez tout ce qui est nécessaire pour le sacrement de Pénitence; vous examinerez les vices qui peuvent avoir rendu vos confessions douteuses ou sans fruit, et vous verrez ce que vous avez à faire désormais, par rapport à la fréquentation du sacrement, à l'examen de conscience, à la détestation des péchés, à votre amendement, à la confession et à la satisfaction.

1° Quand et combien de fois allez-vous au tribunal? par quel motif? Si vous n'y allez en quelque sorte que par force, à contre-cœur, rarement, votre préparation n'est pas bonne : on a peine à bien faire ce que l'on fait avec peine ou rarement. L'usage et le fréquent exercice sont les meilleurs maîtres pour bien faire une chose. Lorsque la conscience vous reproche une faute mortelle, ne tardez pas de vous convertir au Seigneur, ne négligez pas d'apaiser sa majesté divine. Les théologiens, après saint Thomas, disent que cette négligence, si elle procède du mépris, est un nouveau péché mortel.

Comment pouvez-vous dormir en sûreté et reposer tranquille, tandis que le glaive de la justice de Dieu est levé sur votre tête, vous qui n'ignorez pas que l'impie et son impiété sont en abomination devant Dieu; que si sa colère s'enflamme personne ne peut lui résister; qu'il est facile de rentrer en grâce et facile de périr; que si l'on périt c'est pour l'éternité? Plus le remède est différé, plus la guérison est difficile; le mal s'aigrit, s'étend, s'accroît et se fortifie par l'habitude. Plus vous tardez, plus l'âme devient faible, et il est plus difficile de rentrer en

soi-même, d'examiner sa conscience, de compter ses péchés. Plus vous vous éloignez de Dieu et Dieu de vous, plus il est difficile de retrouver la bonne voie et d'y rentrer. *Mes plaies se sont corrompues et ont formé de la pourriture par ma folie*, disait le roi-prophète, qui l'avait éprouvé (1). Mais celui qui purifie son âme plus fréquemment tombe plus rarement, plus légèrement, et se relève plus facilement.

2° Il ne faut pas cependant, comme il arrive à plusieurs, que la préparation soit faite avec plus de négligence parce que la confession est plus fréquente. La pénitence est la seconde planche après le naufrage, sans laquelle il y en aurait très-peu qui arriveraient au port du salut, parce que parmi les adultes il y en a peu qui puissent présenter leur robe d'innocence au tribunal de Jésus-Christ. Il est donc facile de voir combien il importe de faire pénitence comme il faut pour parvenir à la vie éternelle, ce qui ne peut avoir lieu sans une grâce du Saint-Esprit, laquelle on doit demander avec ardeur et humilité.

Ensuite doit venir l'examen sérieux de tout ce qu'on a dit, pensé, commis ou omis depuis la dernière confession, en parcourant non seulement les commandements de Dieu et de l'Eglise, mais aussi les devoirs propres de son état et de sa condition, comme on rapporte qu'autrefois un prêtre pieux le dit à l'empereur Charles. Vous avez, dit-il, accusé les péchés de Charles, maintenant accusez ceux de César. On doit s'examiner plus longtemps à proportion du temps plus long que l'on a mis entre une confession et l'autre, et avec d'autant plus d'attention qu'on a péché plus souvent. Vous vous trompez si vous pensez qu'après un long espace de temps et une habitude invétérée de pécher, une demi-heure ou même une heure peuvent suffire pour trouver vos fautes. C'est

(1) Ps. 37.

à peine si vous jetez un coup d'œil sur votre vie et si vous la considérez avec un esprit attentif; vous choisissez les fautes extérieures les plus remarquables, vous négligez tout le reste. Une si grande nonchalance ne saurait être excusable auprès du Juge sévère, et vous n'êtes pas digne de pardon si vous oubliez quelque faute, ce qui est très-vraisemblable.

Cependant il y a un milieu en toute chose : si vous vous confessez souvent, que vous examiniez chaque jour sérieusement votre conscience et vos actions, je ne voudrais pas que vous fussiez scrupuleux, inquiet, troublé par une crainte immodérée en croyant voir partout des monstres cachés, de manière à employer presque tout votre temps à l'examen de conscience, tandis qu'il serait mieux employé à vous exciter à la contrition.

3° Il arrive cependant plus souvent que le sacrement perd son prix et sa valeur, qu'il est même profané par un sacrilége horrible, à cause du défaut de contrition plutôt qu'à cause du défaut d'examen. Vous devez donc tourner toutes les forces de votre âme et apporter tous vos soins à déplorer avec une douleur appréciativement souveraine tous les péchés qui offensent Dieu gravement et que vous avez commis, en vous remettant sous les yeux et en considérant avec maturité les motifs qui sont capables d'émouvoir votre esprit et d'exciter votre cœur à la contrition; car cette formule que vous avez coutume de réciter sans réflexion et sans attention, elle signifie une sincère douleur; peut-être même vous en saisissez le sens; mais, croyez-moi, vous donnez des paroles et rien de plus; c'est un mensonge, c'est un sacrilége.

Cette douleur est une partie essentielle du sacrement; elle n'est pas seulement nécessaire lorsqu'on a des péchés graves à déclarer, mais aussi lorsqu'ils sont véniels. Cependant, moins ils sont frappants, plus il est difficile d'en avoir de la douleur; il est alors fort à propos d'en choisir quelques uns de sa vie passée que l'on déclare

de nouveau au prêtre, afin d'avoir un puissant motif de contrition.

Cependant il n'est pas nécessaire d'éprouver par une commotion sensible le sentiment de la douleur intérieure ; il n'y a pas même besoin de larmes, car elles ne sont pas toujours une preuve d'une vive contrition. Quelquefois elles ne proviennent que d'une disposition toute naturelle, d'un bon cœur, de l'appréhension d'un mal temporel ou de quelque motif tout humain. Lorsque vous aurez fait tout ce qui dépend de vous, ne soyez pas présomptueux, mais n'ayez pas aussi de l'inquiétude; le reste ne dépend pas de vous. Souvent l'inquiétude ne prouve qu'une défiance de la bonté de Dieu, un fonds d'amour-propre et un orgueil secret. En voulant vivre sûrs de notre salut et de l'état de grâce, nous ne pouvons supporter cette humble condition de notre nature par laquelle l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

4° La contrition n'est pas seulement la haine de la vie passée, mais encore le ferme propos de mener une meilleure vie. Si ce propos n'est point sincère et efficace, l'absolution est nulle ; il y a sacrilége. Là où il n'y a pas d'amendement, la pénitence est vaine, dit Tertullien. Que vous semble maintenant de toutes vos confessions? Je ne vous dirai pas ce que j'en pense moi-même, mais je vous montrerai ce que vous devez en penser. C'est une résolution vague et indéterminée que vous prononciez de bouche, en disant que vous préfériez mourir que d'offenser Dieu; et qu'a-t-elle produit? Elle devait corriger vos vices; qu'a-t-elle corrigé? Elle devait arracher le vice; qu'a-t-elle arraché? Elle devait détruire l'habitude du péché; l'a-t-elle seulement diminuée? Elle devait éloigner l'occasion ; qu'a-t-elle éloigné? réparer le mal ; qu'a-t-elle réparé? apporter un remède; qu'a-t-elle apporté? empêcher la chute, et vous êtes retombé dans le bourbier, comme le pourceau qu'on vient

de laver, comme le chien qui retourne à son vomissement (1).

Je conviens que la pénitence ne rend ni invincible, ni inaccessible aux traits de l'ennemi, ni moins enclin au mal, ni moins inconstant, et qu'elle ne détruit pas tout d'un coup la fragilité; que, par conséquent, la rechute dans les mêmes péchés, surtout lorsqu'ils sont légers, n'est pas toujours une preuve infaillible qu'il n'y a pas eu une sincère pénitence, ni une vraie contrition. Cette crainte fatigue même quelquefois trop fortement les âmes timides, et les éloigne mal à propos des sacrements. Cependant, si vous avez un ferme et sincère propos de mourir plutôt que de pécher, la rechute ne sera ni si prompte, ni si fréquente, ni si délibérée; on va avec plus de précaution, on tombe plus légèrement, plus rarement, et l'on se relève plus promptement. Là où il n'y a pas d'amendement, la pénitence est vaine.

Il ne manque peut-être pas un certain désir d'amendement, tel qu'on en voit même chez les hommes abandonnés; mais il n'y a pas une véritable volonté, une volonté ferme et sincère. Ce qui le prouve, c'est que vous allez tantôt vers un prêtre, tantôt vers un autre, de telle manière qu'aucun confesseur ne connaît votre mauvaise habitude, et qu'il ne peut voir ni votre esprit, ni votre caractère. Ce qui le prouverait plus encore, ce serait si vous quittiez le plus exact pour en chercher un plus facile, car alors vous cherchez une absolution, vous ne cherchez pas à vous corriger; vous ne prenez pas pour votre âme comme pour votre corps un médecin qui vous guérisse, mais celui qui vous flatte.

5° Après avoir pris une sincère résolution de vous corriger, vous vous jetterez aux genoux du prêtre, comme si c'était Jésus-Christ, pour demander au Juge infiniment miséricordieux le pardon de vos péchés par la confes-

(1) II Petr. 2.

sion. Il faut que celui qui s'approche du tribunal de la divine miséricorde soit pénétré d'amour, de respect, de crainte et de confiance. *Alors, mon fils, n'ayez pas honte de dire la vérité pour le salut de votre âme; il y a une confusion qui conduit à la grâce et à la gloire.* Ne craignez donc pas de dire vos péchés (1).

La vérité, la simplicité, l'humilité, doivent être les compagnes inséparables du pénitent. On ne doit rien exagérer par scrupule; laissez toutes les subtilités, les ambiguités, les circonstances qui ne servent de rien, et qui sont moins capables de faire connaître votre état que d'apporter du désordre et de la confusion dans l'accusation que vous faites. N'excusez rien, n'affaiblissez rien par orgueil; que la passion ne vous fasse rien dire par artifice ou en falsifiant; que la honte ne vous fasse rien dissimuler. Il lui arrive quelquefois de raconter fort légèrement les choses honteuses et de n'en donner que comme en passant une bien légère esquisse, tandis qu'elle expose clairement et comme en plein jour des choses légères avec les plus amples détails, afin que le juge ne trouve pas le moyen de demander autre chose. Enfin ne passez pas par négligence les circonstances qui peuvent faire varier ou même changer le jugement du prêtre.

6° Il vous reste encore à recevoir les paroles et les avis du confesseur comme les paroles mêmes de Jésus-Christ; ensuite vous recevez l'absolution avec un grand respect et une profonde humilité, ayant la plus grande confiance que vos péchés sont pardonnés par les mérites du Sauveur Jésus; puis vous rendez de sincères actions de grâces à la divine miséricorde de ce qu'elle exige des pénitences si légères pour de si nombreux et de si énormes péchés, et qu'elle accorde le pardon avec tant de bonté. Faites avec autant de dévotion qu'il vous sera possible la

(1) Eccl. 4.

pénitence qui vous aura été imposée, et que le délai ou l'oubli ne vous rende pas coupable de péché.

Interrogez-vous maintenant vous-même, et voyez si c'est avec une semblable préparation que vous avez reçu jusqu'ici le sacrement de Pénitence; si vous croyez qu'il n'en est pas ainsi, prenez vos précautions pour en corriger tous les manquements par une confession générale, et prenez la résolution d'être plus fidèle au bon propos que vous prendrez.

TRENTE-SIXIÈME MÉDITATION.

Sur le saint sacrifice de la Messe.

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda (1). C'est par un bienfait immense de la libéralité divine que nous avons une victime adorable, qui ne manque jamais, qui est sacrifiée et offerte à Dieu pour le rendre propice en faveur du peuple. Celui qui se plaint de ce que le Seigneur est irrité et qui éprouve sa colère, doit l'attribuer à sa négligence et s'efforcer de l'apaiser en lui offrant la sainte victime; il en obtiendra facilement et promptement ce qu'il désire, pourvu qu'il ne néglige pas certaines choses générales qui regardent le saint sacrifice et qu'il observe exactement ce qui a rapport aux principales parties de la Messe.

Ier Point. — Il faut d'abord que vous soyez toujours exact, respectueux, attentif et pieux en entendant ou en célébrant la Messe.

1° Pourquoi négligez-vous de célébrer la Messe ou d'y assister, lorsque rien ne vous empêche, et peut-être même lorsque l'Eglise vous l'ordonne sérieusement, tandis que vous pouvez en si peu de temps en retirer des fruits si abondants? Ignorez-vous que toute l'efficacité et toute la force des sacrifices qui furent offerts à Dieu depuis le

(1) Malach. 1.

commencement du monde par tout le genre humain pour honorer le Créateur, se trouve renfermée dans ce seul sacrifice, et que ces mêmes sacrifices n'étaient agréables au Seigneur que parce qu'ils étaient la figure de celui-ci? Cela est si vrai, que ce sacrifice est *latreutique*, c'est-à-dire offert pour reconnaître le suprême domaine de Dieu sur les créatures, pour témoigner notre dépendance et rendre au Seigneur un culte digne de sa majesté. Il est propitiatoire, c'est-à-dire offert pour détourner la colère de Dieu, pour obtenir le pardon et la miséricorde pour nos péchés, et nous l'obtenons. Il est eucharistique, c'est-à-dire que nous l'offrons pour rendre à Dieu de dignes actions de grâces à cause de ses bienfaits. Enfin, il est impétratoire, c'est-à-dire offert pour obtenir la grâce et le secours en temps opportun; nous y demandons enfin tout ce qui est nécessaire pour le soutien de notre corps et de notre âme.

Comment donc pourrons-nous échapper si nous négligeons un tel moyen de salut (1)? C'est ainsi que parle l'apôtre à ceux qui ont reçu le pouvoir de consacrer. Ne négligez pas la grâce qui vous a été donnée par l'imposition des mains, dit-il à Timothée, et il y revient plusieurs fois. Le vénérable Bède avertit et presse aussi à sa manière tous les prêtres, en leur montrant les torts qu'ils se font en ne célébrant pas lorsqu'il n'y a pas d'empêchement. En agissant ainsi, le prêtre, dit-il, prive la sainte Trinité de louange et de gloire, les anges d'une grande joie, les pécheurs du pardon, les justes de secours, les âmes du purgatoire de soulagement, et lui-même de remède et de médicament. Ne regardez pas comme un légitime empêchement l'obstacle que vous opposez par votre mauvaise volonté, ni ce qui vous arrête par une volonté pire encore.

Cependant les prêtres qui célèbrent ne sont pas rares :

(1) Hebr. 2.

In omni loco sacrificatur. Si cela n'avait lieu que dans un saul endroit et si nous n'avions le droit d'exercer cette sainte fonction qu'une fois dans notre vie, tout le monde, je crois, voudrait faire le voyage pour y assister, dût-on gravir des mains et des pieds pour en être témoin, et certes ce ne serait pas sans raison. Mais parce que ce divin sacrifice s'offre tous les jours jusqu'à midi et en tout lieu, vous gardez le repos, ou vous préférez le plus petit gain temporel à un si grand bonheur, et vous n'en rougissez pas. Quelle perte vous faites lorsque vous manquez à la Messe un seul jour! Elle est presque aussi grande que le prix du corps et du sang du Sauveur qui est offert. Elle est certainement plus grande que tout le profit que vous pouvez retirer de la journée entière. Quoi que vous fassiez, vous ne pouvez le comparer avec le mérite de ce sacrifice.

2° Il est vrai qu'il vaudrait mieux quelquefois s'en abstenir que d'y assister ; car pourquoi aller à l'église sans modestie, et que sert-il d'y paraître sans respect, d'y assister d'une manière indécente, ce que vous ne feriez pas devant un roi de la terre, d'y bâiller, de tourner la tête et les yeux, de saluer ses voisins, de rire, de causer à voix basse, d'éternuer, de se moucher, de cracher? Que sert, dis-je, une telle conduite? Vous n'honorez pas le Père dans son Fils, mais vous déshonorez l'un et l'autre, vous offensez les anges qui sont présents, vous profanez le temple et le sacrifice, vous donnez un scandale public au peuple fidèle, vous ne faites pas mémoire du sacrifice de la croix avec l'Eglise, mais vous le renouvelez en imitant la synagogue ; car vous n'y assistez pas comme disciple de Jésus-Christ, mais comme un bourreau, un satellite du démon, pour augmenter l'ignominie et les douleurs de la passion.

Il y a aussi une certaine irrévérence de la part du célébrant qui peut-être n'offense pas aussi gravement les yeux et les oreilles, et qui cependant n'est pas moins

injurieuse à Dieu : c'est de célébrer sans connaître assez les cérémonies, qui tiennent cependant toutes à la décence et au respect, de courir à l'autel le regard élevé, de prononcer les paroles avec précipitation et à demi, d'adorer en fléchissant médiocrement les genoux, de toucher le corps et le sang de Jésus-Christ sans aucun signe, sans aucun sentiment de piété et de modestie, enfin d'accomplir un mystère qui fait l'admiration des anges, un sacrifice redoutable, d'une manière aussi indigne qu'indécente, sans se rappeler l'exemple d'Oza et des enfants d'Aaron.

Si vous êtes ministre de Jésus-Christ et son disciple, si vous avez la foi, montrez-la par vos œuvres, et si vous croyez véritablement que le Seigneur est présent et qu'il est caché sous les espèces du pain et du vin, qu'il s'offre pour vos péchés, lorsque vous viendrez dans le temple, adorez-le à deux genoux, dans une posture humble et décente, avec crainte et tremblement, et ne crucifiez pas de nouveau le Seigneur de la gloire en vous rendant pire qu'un infidèle; ne rendez pas votre Juge implacable, lui qui veut être votre sauveur et votre médiateur; ne le provoquez pas par vos outrages impudents et imprudents.

3° Afin que Dieu vous préserve d'un si grand malheur, allez à la Messe comme à l'autel du Calvaire, éloignez au plus tôt les pensées inutiles et vaines, choisissez-vous un lieu où la foule ne soit pas capable de vous distraire et où vous puissiez voir le prêtre à l'autel et entendre les prières, ou bien faites la fonction de celui qui sert; vous en retirerez un plus grand avantage. Un roi d'Espagne ne voulait céder cette fonction à aucun autre, mais il la remplissait lui-même par humilité et par piété.

Etant plein de respect et profondément recueilli, soyez bien persuadé que le temple est rempli de la majesté de Dieu, que les anges viennent en foule pour adorer leur Roi, tandis que les démons s'enfuient, à moins que vous

ne leur accordiez un asile dans le fond de votre cœur. Offrez le saint sacrifice à Dieu le Père généralement pour les quatre fins dont nous avons parlé, et en particulier pour tous les fruits que vous voulez en retirer. Comme la puissance et l'efficacité de ce sacrifice est infinie et qu'il peut tout, ouvrez la bouche de votre cœur et étendez par votre attention l'application qui en limite les effets autant que vous le pourrez, afin qu'il soit utile au bien et au salut de tous les fidèles en plusieurs manières.

Lorsque le prêtre paraît, ne détournons pas les yeux de dessus sa personne, imitons intérieurement toutes ses actions, et continuons ainsi depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais le prêtre doit lui-même donner l'exemple et servir de modèle à tout le peuple ; il doit non seulement être attentif à ce qu'il lit et à ce qu'il fait, mais encore attirer l'attention des assistants ; il doit dire à voix basse ce qui doit être dit à voix basse, et distinctement ce qui se dit à voix médiocre, sans précipitation, sans hésitation et sans hauteur ; il ne doit rien y avoir qui sente la déclamation, rien qui choque les oreilles, rien sur son visage qui soit recherché ou en désordre, rien dans sa pose ou ses gestes qui soit grossier ou de mauvaise grâce, enfin rien sur sa personne qui sente l'affectation. Tous les défauts du célébrant frappent les assistants et leur donnent des distractions ; ils excitent la risée et provoquent l'indignation.

4° Comme chacun retire des fruits plus ou moins abondants selon sa dévotion, il faut l'exciter et la ranimer par divers actes et diverses affections ; si l'on ne se soutient pas ainsi pour remplir le temps, peu à peu l'esprit commence à s'égarer, il ne s'aperçoit plus que de la lenteur du prêtre. Il est bon d'entremêler des prières vocales, que l'on récite ou sur un livre ou de mémoire. Pour ne rien perdre d'un don si précieux, ne laissez jamais engourdir votre esprit dans l'oisiveté ou dans l'ennui. Pour enseigner comment on peut exciter sa piété dans l'exer-

cice de divers actes de vertu et sans peine, nous parlerons des diverses parties de la Messe. Ce que nous dirons pourra servir au célébrant et l'aider à exciter et à augmenter sa dévotion. Nous le suivrons pas à pas.

IIe Point. — 1° A l'*Introït*, confessez humblement vos péchés avec le prêtre, afin qu'ils ne soient pas un obstacle à la grâce céleste, et que les souillures de votre conscience n'offensent pas Dieu, qui est présent. Ainsi, suppliez la bonté divine avec un cœur contrit et le bon propos de vous corriger; vous direz avec le publicain en vous frappant la poitrine : Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. Or, comme il arrive que plus vous êtes chargé de péchés, moins vous êtes contrit, conjurez le Seigneur que, selon votre espérance et selon l'enseignement du concile de Trente, il vous pardonne vos péchés énormes, vous accorde la grâce et la miséricorde par l'oblation du saint sacrifice.

2° A l'Epître, attendant avec les patriarches et les prophètes la venue du Dieu sauveur, demandez-lui qu'il vous rende digne de le voir, quoique sous l'espèce qui le cache, et que vous soyez capable à sa venue de le recevoir avec la dévotion et le respect convenable.

3° Pendant la lecture de l'Evangile, excitez votre foi, et, en vous tenant debout devant le Seigneur, demandez-lui qu'il vous rende toujours prêt et capable de donner votre vie et votre sang pour la défense de la foi catholique, toujours disposé à conformer votre vie et vos mœurs aux règles de son divin enseignement; fortifiez votre esprit dans cette sainte résolution.

4° A l'Offertoire, vous dirigerez votre intention en vous rappelant celle que vous avez eue au commencement. Vous offrirez au Père éternel son Fils pour la gloire et l'honneur de la sainte Trinité, en l'honneur de la bienheureuse Vierge et de tous les saints, de ceux spécialement que vous invoquez comme vos patrons, à l'avantage de la sainte Eglise, et spécialement pour vos parents et

vos proches, pour vos bienfaiteurs et vos amis vivants ou morts, enfin pour vos ennemis; car c'est le précepte du Seigneur : *Orate pro persequentibus et calomniantibus vos* (1). Si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous remettra les vôtres; mais si vous ne pardonnez pas, votre Père céleste ne vous pardonnera pas.

5° A la Préface, élevez à Dieu votre esprit et votre cœur, et vous plaçant comme au milieu du chœur des anges, des trônes, des dominations et de toute la cour céleste, vous chanterez l'hymne à la gloire de Dieu, en disant avec eux : Saint, saint, saint est le Seigneur des armées!

6° A la Consécration, après avoir adoré Jésus-Christ avec une ferme foi et un profond respect, il convient que vous choisissiez une circonstance de la passion pour la médites, car la Messe en est un mémorial. Divisez la semaine en sept stations : le dimanche, vous vous représenterer Jésus au jardin des Olives; le lundi, lorsqu'il reçut un soufflet chez Anne; le mardi, conspué et tourné en dérision chez Caïphe ; le mercredi, accusé et accablé de calomnies en présence de Pilate ; le jeudi, méprisé et tourné en dérision chez Hérode ; le vendredi, flagellé et couronné d'épines; le samedi enfin, vous vous le représenterez portant sa croix, suspendu à ce gibet, et mourant pour vous; vous examinerez son côté ouvert pour vous recevoir dans son cœur.

7° Après cela, lorsque le prêtre a achevé l'Oraison Dominicale, vous préparerez votre âme à la communion spirituelle en récitant les actes, car cette espèce de communion est une excellente manière d'arriver à l'autre. Ainsi, il faut exercer votre foi à l'égard du sacrement adorable et vous représenter le Seigneur comme si vous le voyiez en réalité ; il faut exercer et exciter l'espérance, afin qu'appuyé sur la miséricorde et la bonté divine, vous

(1) Matth. 5 et 6.

en retiriez des fruits abondants pour votre âme ; excitez votre charité en désirant bien ardemment de recevoir le Seigneur, de le serrer dans vos bras, de le mettre sur votre cœur ; mais vous regardant comme indigne d'un si grand bienfait, vous l'adorerez humblement, et vous lui demanderez d'accomplir par sa grande bonté ce que vous ne méritez pas, qu'il vienne faire sa demeure dans votre âme. Alors vous vous efforcerez de vous unir intimement à lui, par la conformité à sa volonté en toutes choses. C'est le fruit principal de la sainte Eucharistie.

8° Après la communion, il est juste et salutaire de rendre grâces et d'en demander. Sur le point de partir, vous répèterez les paroles de Siméon : *Seigneur, laissez partir votre serviteur selon votre parole, car mes yeux ont vu votre salut* (1). Que votre holocauste soit entier, et le Seigneur acceptera votre sacrifice.

IIIe point de la méditation sur l'épreuve nécessaire pour la communion (t. III, p. 329 et 50).

Sacerdotes ejus polluerunt sanctum (2). Le sentiment commun des saints Pères est que Judas, l'apôtre du Seigneur, fut le premier qui profana le corps et le sang du Sauveur et le sacerdoce de la loi nouvelle en commettant un double sacrilége ; cet exemple nous apprend que le danger d'une communion sacrilége regarde surtout les clercs et les prêtres, soit à cause de la nécessité où ils sont de communier, soit à cause de la coutume qu'ils ont de communier.

1° Comme il est rare que la nécessité pousse les laïques à la table sainte, peut-être on en trouverait moins souvent qui, se sentant coupables d'un péché mortel, oseraient s'en approcher sans s'être confessés et sans avoir reçu l'absolution ; mais le clerc, lorsqu'il est parvenu au sacerdoce, quelquefois peut à peine ou ne peut pas du

(1) Luc 2. — (2) Sophon. 3.

tout s'abstenir. Il était dans un état d'ivresse, et c'est à peine s'il a eu le temps de laisser assoupir cette ivresse, qu'on l'appelle à l'administration des sacrements. Non seulement il n'a pas le temps de se confesser, mais il n'a pas un confesseur à sa disposition. Il faudrait au moins qu'il se repentît, qu'il eût la contrition, et qu'ensuite, au plus tôt, il se hâtât de déposer ses péchés aux pieds d'un prêtre, comme l'ordonne le concile de Trente ; mais il vient à l'autel même sans attrition, non pas pour rendre le Seigneur propice en faveur du peuple, mais pour le rendre implacable envers lui-même. Que faire, s'il est encore bouillonnant de la colère à laquelle il se laissa entraîner hier, s'il est tombé sous les censures, enchaîné dans l'habitude du péché, ou embrouillé dans des inimitiés, ou affermi dans le dessein de pécher? Que fera ce clerc en présence de ceux qui veulent s'approcher de la sainte table? Croyez-vous que la crainte de Dieu l'emportera dans son cœur contre la crainte des hommes, et qu'il s'abstiendra d'une communion sacrilége? Non, le respect humain lui fera fouler aux pieds celui qu'il doit à Jésus-Christ; il imitera l'hypocrisie de l'Iscariote, il recevra Satan avec la parcelle, il mangera et boira son jugement.

Combien il importe donc de mener une vie sainte dans l'état clérical et de ne pas monter les degrés des divers Ordres avant d'avoir purifié le vieux levain! Le clerc qui est saint se sanctifiera encore, mais celui qui est souillé se souillera encore. C'est pourquoi l'apôtre dit : Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences. Ainsi, celui qui ne s'est pas encore crucifié ne doit pas avoir la témérité de se faire ministre de Jésus-Christ. Malheur au prêtre s'il vient à tomber! sa chute est plus lourde, il se relève plus difficilement. Seigneur, gardez mon âme et arrachez-la des mains de mes ennemis; ils ont une grande puissance contre moi, et je suis faible et enclin au mal dès ma jeunesse.

2° Ce que produit en plusieurs la nécessité de célébrer les saints mystères, l'habitude de célébrer le fait faire encore plus subtilement à d'autres, et je dirai même plus dangereusement. Nous ne saurions le dire sans honte, plus les laïques qui s'approchent rarement de la table sainte s'y préparent avec soin, plus nous, qui nous en approchons souvent, le faisons-nous avec négligence; étant les ministres du Seigneur, ses commensaux, ses amis, nous usons envers lui d'une certaine familiarité qui peu à peu dégénère en irrévérence et en négligence; nous finissons par imiter l'orgueil du pharisien, au lieu d'imiter l'humilité et la modestie du publicain. De là vient qu'un certain nombre, après avoir examiné leur conscience comme en passant, s'imaginent être justes, ou bien s'en vont au saint tribunal, non pas, comme les laïques, les yeux baissés, mais la tête haute, racontent leurs péchés sans aucun signe de repentir et de pénitence, s'approchent de l'autel sans préparation, sans piété, sans attention, mais non pas sans scandale pour le prochain, quand on les voit s'avancer avec arrogance et vanité, l'avarice et l'inimitié non seulement dans le cœur, mais montrer ces vices jusque dans leur conduite.

Mon ami, pourquoi êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? On va vous lier les pieds et les mains et vous jeter dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents (1). Le Seigneur étendra sur vous son bras et jettera sur votre visage la souillure de vos solennités; il vous enlèvera avec elle, maudira vos bénédictions et vous maudira (2). Que ferez-vous le jour de la visite et de la calamité qui vient de loin? De qui implorerez-vous le secours? Je me jette et me réfugie à vos pieds, Seigneur Jésus, mon roi et mon juge, mon sauveur et mon avocat, vous qui avez reçu avec bonté et avec amour le traître Judas. Ce qui est impossible aux

(1) Matth. 22. — (2) Malach. 2.

hommes est possible auprès de vous, ô mon Dieu ! Montrez envers moi toute votre bonté, et pardonnez par votre miséricorde tout le mal que j'ai fait contre votre propre corps et votre sang.

3° Le lavement des pieds précède la sainte Eucharistie ; si vous voulez recevoir ce sacrement et surtout le produire, quoique vous soyez déjà lavé et purifié des fautes graves, il faut encore nettoyer la poussière des fautes légères et purifier les pieds, c'est-à-dire les affections terrestres. Car le Sauveur ne donna à ses apôtres le pouvoir de produire son corps et son sang qu'après leur avoir lavé les pieds, quoiqu'il leur rendît le témoignage qu'ils étaient purs : *Vos mundi estis*. De là saint Bernard conclut que nous devons être purifiés non seulement des fautes mortelles, mais encore des vénielles. Saint Denis montre que le prêtre doit avoir une extrême pureté, puisque l'Eglise veut qu'avant la Consécration il se lave même le bout des doigts.

Jésus-Christ a fait voir combien il est nécessaire d'avoir une pureté parfaite, telle que Dieu l'exige de ses ministres, lorsqu'il dit à Pierre : Si je ne vous lave pas, vous n'aurez point de part avec moi ; cependant Pierre était pur : *Celui qui est pur n'a plus besoin que de se laver les pieds, et vous êtes purs*. Pourquoi donc Pierre n'aurait-il point de part avec le Seigneur Jésus, s'il ne lui lavait les pieds? Parce qu'une pureté commune ne suffit pas aux hommes apostoliques et aux ministres de l'Eglise pour remplir leur devoir convenablement ; la moindre affection terrestre, la moindre tache, même une légère désobéissance, sous prétexte d'humilité et de respect, ouvre la voie à la damnation éternelle.

Où nous entraîne donc notre témérité, lorsque nous allons en toute hâte à la sainte Eucharistie et aux Ordres sacrés, à peine purifiés des plus horribles souillures, étant encore orgueilleux, cupides, pleins d'amour pour nous, colères et remplis de plusieurs autres vices? Pré-

parez auparavant votre âme par ces vertus : la charité, la douceur, l'humilité de cœur, la pureté de la conscience. Mais qui peut rendre pur ce qui a été conçu d'une semence impure? N'est-ce pas vous qui seul êtes pur, Seigneur, digne de louanges et de gloire dans tous les siècles?

Le prêtre qui s'abstient de célébrer quand il le peut : *Tuta et secura conscientia,* dit le vénérable Bède, prive la sainte Trinité d'honneur et de gloire, les anges de joie, les pécheurs du pardon, les justes de secours et de grâces, les âmes du purgatoire de soulagement, l'Eglise d'un bienfait spirituel, et se prive lui-même de médecine et de remède.

TRENTE-SEPTIÈME MÉDITATION.

Le zèle de la gloire de Dieu.

Considérez l'invisible comme si vous le voyiez : *Gloria Domini repleta est terra* (1). Les cieux ne peuvent le contenir. *Le Seigneur fait sa demeure dans les cieux ; son visage a l'éclat du feu, et de ce feu sort la foudre. Autour de son trône un million d'anges le servent, et mille millions sont devant lui et l'assistent. Seigneur, à votre nom toute la gloire et non à nous* (2).

Ier POINT. — *Je ne cherche pas ma gloire* (3). Voilà les paroles du Seigneur par lesquelles il déclare qu'il ne veut point d'autre gloire que celle de son Père. Apprenez avec quel soin vous devez la chercher, avec quelle intention vous devez la procurer, et quel zèle vous devez y déployer.

La gloire divine est le bien propre de Dieu ; il n'y a rien de si sublime, rien de si nécessaire, que de procurer la plus grande gloire du Seigneur ; avec quel zèle vous devez donc y travailler !

1° La gloire divine est un bien en quelque sorte infini,

(1) Isaïe 6. — (2) Ps. 13. — (3) Jean 8.

car c'est un bien de Dieu qui l'emporte sur tous les biens de la créature. Il en est de même du péché par opposition : il est pire que tous les maux de la créature, parce qu'il est en quelque manière le mal de Dieu ; car toutes les nations sont devant lui comme si elles n'étaient pas (1). La créature ne peut rendre à Dieu pour tous ses bienfaits que cette seule chose, sa gloire ; c'est pour ce seul bien que Dieu a créé l'univers, le seul qu'il puisse se proposer dans toutes ses œuvres, et sans lequel il n'y a aucun bien créé. A quoi le Créateur pourrait-il s'attacher? Il n'a rien de plus sublime, et il ne pouvait se proposer un but inférieur. Aussi c'est le seul bien que le Fils de Dieu s'est proposé comme fin dernière dans toutes ses actions ; tout ce qu'il a fait, c'était pour réparer la gloire de son Père ; c'est dans ce but qu'il accepta le supplice même de la croix.

C'est pourquoi, s'il est grand de faire de grandes choses, s'il est sublime de faire des choses sublimes, il n'y a rien de plus sublime que de procurer la gloire de Dieu ; c'est plus que de soumettre l'univers entier à son empire, c'est plus que de délivrer toutes les créatures de la mort, car il vaut mieux périr que de soustraire à Dieu la moindre partie de sa gloire. Prenez donc enfin de grandes, de sublimes pensées, élevez votre âme et vos regards, faites tout ce que vous pourrez de plus grand, ce qui sera plus semblable à Dieu, ce qui aura le plus de ressemblance avec le Fils de Dieu. Semblable à un aigle qui ne s'arrête pas à terre pour y prendre des mouches, mais qui d'un vol rapide s'élève vers les astres et s'approche du soleil, de même laissez enfin toutes les choses d'ici-bas, et élevez-vous à quelque chose de plus sublime.

2° Il n'y a rien de plus grand, rien de si nécessaire que de rendre à Dieu son Créateur l'honneur et la gloire, car c'est la fin dernière de toute créature ; vous lui devez tout

(1) Isaïe 40.

et vous-même; sans lui, vous n'auriez rien, et vous ne seriez pas. Vous devez donc rapporter tout et vous-même à cet unique but. Dieu, pour sa gloire, vous a choisi avant que le monde fût créé; c'est lui qui vous a fait, qui vous a formé, qui vous a tiré du néant, qui vous a prédestiné à l'adoption de ses enfants, qui vous a appelé dès le sein de votre mère, et qui a voulu que vous fussiez son prêtre et son ministre, afin de s'attacher votre âme en toute manière, d'enflammer votre zèle, et d'obtenir enfin l'honneur que vous lui devez à tant de titres.

Quel est le fils qui ne cherche pas la gloire de son père, le ministre celle de son roi, le serviteur celle de son maître? *Si donc je suis votre Père, où est l'honneur que vous me rendez? Si je suis le Seigneur, où est la crainte que vous avez*, dit le Seigneur des armées, *à vous, prêtres qui méprisez mon nom? Si vous ne m'écoutez pas et que vous ne rendiez pas la gloire à mon nom, je maudirai vos bénédictions* (1). Dieu ne peut pas être privé de sa fin, qui est sa gloire; vous le glorifierez, soit que vous le vouliez, soit que vous ne le vouliez pas, soit dans sa miséricorde en recevant la récompense, soit dans sa puissance et sa justice en recevant le châtiment.

3° Rien ne vous sera plus avantageux que de vous rendre à la nécessité et d'accroître selon votre pouvoir la gloire divine. Autant vous l'en priverez en cette vie, autant vous lui en rendrez dans l'autre; mais aussi, autant vous y ajouterez, autant vous recevrez avec usure. *Quicumque glorificaverit me glorificabo eum, qui autem contemnunt me erunt ignobiles.* Voilà ce que dit le Seigneur. qui humiliera ceux qui cherchent leur gloire sur la terre (2). Tout ce que vous enlevez à la gloire céleste n'est pas un profit, mais une perte, mais un dommage pour vous. *Si je me glorifie moi-même*, dit le Sauveur, *ma gloire n'est rien. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypo-*

(1) Malach. 1. — (2) I Rois 2 et Isaïe 45.

crites! Ils ont un visage abattu pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent; je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense; mais quiconque aura donné un verre d'eau froide en mon nom, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense (1). Nous devons comprendre d'après cela quel est le prix et le mérite du moindre accroissement de la gloire de Dieu, puisque le juste Juge nous donnera une récompense infinie et éternelle, et que sera cette récompense, sinon la participation à la gloire divine? *Je serai rassasié lorsque vous me montrerez votre gloire*, et chacun y participera avec plus d'abondance, à proportion qu'il aura cherché à l'accroître.

Si vous pesiez bien ces motifs, vous ne perdriez pas tant de travaux et de temps. Vous avez beaucoup semé et bien peu recueilli, parce que vous semez et moissonnez pour vous; vous rapportez tout à votre avantage particulier, vous ne rapportez rien à la gloire de Dieu.

Ainsi, en travaillant tout le jour, vous n'avez rien pris, et vous avez déjà reçu votre récompense. Vous avez été choisi pour rendre à Dieu un culte spécial, et vous ne l'honorez pas : au contraire, vous le déshonorez ; vous vous approchez de lui avec tant d'irrévérence, vous le servez avec tant de négligence, vous vous comportez envers lui avec si peu de respect, que là où il espérait trouver sa gloire, c'est là même qu'il trouve le plus grand outrage; là où il semblait que devait se trouver votre salut, là votre perte paraît plus assurée. Seigneur, vous connaissez ma folie (2). Que je la reconnais tard! Mais j'augmenterai votre gloire en m'offrant moi-même avec toutes mes pensées, mes paroles et mes actions; je vous offrirai une hostie de louange (3) pour réparer les torts que j'ai faits, ô mon Dieu, à vous et à moi.

IIe Point. — *Omnia in gloriam Dei facite* (4). Tout le

(1) Matth. 23 et Marc 9. — (2) Ps. 68. — (3) Ps. 115. — (4) I Cor. 10.

mérite d'une action dépend presque de l'intention, de telle sorte que, si l'intention manque, l'action est sans valeur. La mauvaise intention corrompt une bonne action, et la bonne intention rend féconde l'action qui est indifférente ; elle ne peut pas se trouver avec une action mauvaise. Vous devez donc avoir soin que l'intention de procurer la gloire de Dieu passe dans toutes vos actions, qu'elle soit dans votre esprit actuellement, qu'elle soit dépouillée de tout vice et de tout amour-propre, et qu'elle l'emporte sur toute autre chose.

1° *Intention universelle.* Soit que vous mangiez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites-le pour la gloire de Dieu, de telle manière que non seulement tous les motifs de votre conduite en général, mais que toutes vos actions et chacune en particulier soient au moins indirectement et implicitement rapportées à Dieu, c'est-à-dire qu'elles procèdent toutes du désir du salut, qu'elles tendent à la pratique d'une vertu, et qu'en dernier lieu elles puissent se rapporter à l'auteur de toute honnêteté et du salut ; autrement vous avez reçu votre récompense. Qu'y a-t-il de plus conforme à la raison que de faire retourner à la fin dernière ce qui en découle, puisqu'elle est le principe d'où viennent toutes choses? Mais qu'y a-t-il de plus insensé que de perdre de si grands biens, qui peuvent durer pendant l'éternité et nous combler de bonheur, quand la volonté suffit ponr acquérir ces trésors?

O mon Dieu, quel poids de mérites pour la gloire céleste, que d'éternités de biens j'ai perdus par ma négligence ! J'ai pu les mériter sans aucune peine, et je ne l'ai pas voulu. Hélas ! peut-être je ne le pourrai pas lorsque je le voudrai.

2° *Intention actuelle.* Quoique, selon les théologiens, l'intention par laquelle nous consacrons à Dieu toutes nos actions dès le matin puisse suffire et qu'elle persévère par l'application générale qu'on en fait à toutes les actions du jour sans qu'elle soit appliquée à chaque action en

particulier, qu'elle subsiste enfin, non *in actu*, mais *in habitu* et virtuellement, il est cependant bien plus avantageux de la renouveler à chaque action en particulier : il faut donc que l'esprit y soit attentif, non seulement parce qu'elle recueille les sens dissipés et les rappelle à ce qui est bien, qu'elle élève et unit l'esprit à Dieu, qu'elle exerce la charité, qu'elle augmente le mérite et la récompense, mais c'est que l'intention du matin ne sert à rien si elle n'influe pas sur l'action présente. Or, comme elle est fort éloignée, elle peut difficilement y influer, soit parce que cette influence est interrompue par notre négligence et notre lâcheté, soit parce que l'intention de procurer la gloire de Dieu est souvent détruite et rétractée par une intention contraire de rechercher la vaine gloire ou de satisfaire une inclination. *Mane adstabo tibi Deus, et siquidem septies cadit justus, et resurgit, septies in die laudem tibi dicam. In nomine tuo levabo manus meas et opera manuum mearum tu diriges* (1).

3° *Intention sincère*. Il faut prendre garde aussi qu'une intention moins droite ne concoure pas avec celle qui est bonne ; il faut qu'elle soit purifiée de tout vice et qu'elle ne déplaise nullement à Dieu. La nature est subtile ; elle se glisse finement et cherche sa fin même sous l'impulsion de la grâce. Ainsi, votre zèle est quelquefois de la vengeance, votre ardeur de l'envie, votre piété et vos aumônes de la vanité; votre amour de l'étude est accompagné de curiosité.

4° Enfin l'intention de procurer la gloire de Dieu doit l'emporter sur toute autre, de telle manière que vous vous la proposiez principalement, si elle se rencontre avec ce qui vous convient ou qui vous fait plaisir. Si elle y est opposée, abandonnez tout. Vous connaîtrez si votre intention pour Dieu est sincère, ou s'il y en a une autre qui l'emporte, lorsque, en retranchant l'avantage tem-

(1) Ps. 3, Prov. 24, Ps. 118 et 62.

porel que vous trouvez dans l'action, vous sentez la même ardeur dans le cœur et la même ferveur dans l'action.

Seigneur, que ma bouche soit remplie des louanges de votre gloire, que je chante sans cesse votre magnificence; donnez-moi la crainte de votre saint nom et son amour, afin que je vous aime de tout mon cœur en paroles et en œuvres, et que je ne cesse jamais de chanter vos louanges; faites que je vous aime par-dessus tout, que je vous cherche en tout, que je vous trouve partout et que je vous bénisse éternellement.

IIe Point. — *Narrabo nomen tuum fratribus meis et in medio ecclesiæ laudabo te* (1). Dieu le Fils parle ainsi dans le psaume au Père éternel. Zélateur ardent de la gloire de Dieu, il ne l'a pas seulement augmentée par lui-même, il l'a encore répandue dans toute l'Eglise et dans tout l'univers. Tout ministre de Jésus-Christ doit imiter ce zèle et s'efforcer d'amener tous ses frères à la connaissance et à l'amour de Dieu. Comment? d'abord par l'exemple de sa vie, secondement par le ministère de sa parole, comme il est dit de notre Seigneur qu'il fut puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant les hommes (2).

1° Quant à la manière de vivre, notre Seigneur et notre Maître ne nous en a pas seulement donné l'exemple, mais encore le précepte : *Vous êtes*, dit-il, *la lumière du monde; votre lumière doit briller devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père céleste* (3). C'est ce que saint Paul cherche à inculquer fortement dans le cœur de Timothée, en lui disant : *Soyez le modèle des fidèles dans vos paroles, dans votre conduite, dans la charité, la foi et la chasteté* (4). *Montrez-vous en toutes choses comme un modèle de bonnes œuvres* (5). Il ne suffit donc pas que vous ne soyez pour personne

(1) Ps. 21. — (2) Luc 24. — (3) Matth. 4. — (4) I Timoth. 4. — (5) I Timoth. 2.

une pierre de scandale et une occasion de ruine, afin que le saint nom de Dieu ne soit pas blasphémé; Dieu veut que ses prêtres soient les modèles du troupeau, qu'ils se distinguent aux yeux de tous par la sainteté de leur vie et de leurs mœurs, qu'ils excitent tous les hommes à honorer Dieu par l'exemple de leur humilité, de leur modestie, de leur modération, de leur douceur et de toutes les vertus.

Combien de personnes pensez-vous avoir gagnées à Dieu par l'exemple de votre vie? combien plutôt n'en avez-vous pas perverties et dépravées? Vous en connaissez plusieurs, vous en ignorez un plus grand nombre; vous devez donc souvent répéter la prière du prophète : *Purifiez-moi des péchés secrets ou qui me sont inconnus, daignez m'épargner pour les péchés d'autrui* (1).

2° A l'exemple de votre vie ajoutez le ministère de la parole que le Seigneur a donné à ses apôtres et à leurs successeurs avec l'administration des sacrements, afin que leur voix se fît entendre sur toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde : *Ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les toits; allez, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (2), afin que le nom du Seigneur soit connu et glorifié partout. S'il ne vous est pas encore permis de monter sur les toits, c'est-à-dire dans les chaires, qui vous défend, qui vous empêcherait d'instruire pour la justice par de saints entretiens, d'exciter à la piété, de propager la gloire de Dieu, si vous aviez du zèle? Mais la bouche parle de l'abondance du cœur, et vous ne pensez pas même à toutes ces œuvres de piété, vous ne pensez qu'aux choses vaines et terrestres; vos entretiens sont vains, pleins de bagatelles, de niaiseries, d'un fatras de paroles et de choses inutiles; vous ne faites rien pour la gloire de Dieu, vous nuisez à vous et aux autres.

(1) Ps. 18. — (2) Matth. 10.

« Mon Dieu, plus je m'examine, plus je vois que tout « me manque et que je suis un serviteur inutile. En « louant le Seigneur, je l'invoquerai, je louerai le Sei- « gneur dans ma vie, je chanterai la gloire de Dieu tant « que j'existerai, je vous publierai dans une assemblée « nombreuse et je vous louerai au milieu d'un grand « peuple, je vous bénirai tous les jours et je louerai vo- « tre nom assidument ; car le Seigneur est grand et di- « gne de toute louange, sa grandeur est infinie... Vous « êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire « et l'honneur ; bénédiction, honneur, gloire, action de « grâces, louange, vertu, puissance et sagesse à notre « Dieu dans les siècles des siècles (1) ! »

TRENTE-HUITIÈME MÉDITATION.

Résurrection spirituelle.

Il faut quitter la terre, s'élever vers les cieux et persévérer. Vous sortirez dehors en esprit pour suivre les disciples en Béthanie, et vous adorerez Jésus-Christ levant les mains pour les bénir au moment de son départ.

Que Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ nous bénisse de toute bénédiction spirituelle pour les biens célestes en Jésus-Christ (2).

Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (3). L'Ecriture raconte en trois mots l'ascension de Jésus-Christ : *Il s'éloigna d'eux ; il était porté au ciel ; il est assis à la droite de la majesté dans les cieux.* L'apôtre veut que, d'après cet exemple, nous retirions notre esprit des choses terrestres : *n'aimez pas les choses de la terre ;* que nous élevions notre cœur aux choses célestes : *cherchez les choses d'en haut ;*

(1) Ps. passim et Apoc. 4. — (2) Eph. 1. — (3) Coloss. 3.

que nous fixions notre repos et notre cœur dans les biens célestes, *où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu* (1).

Ier Point. — *Il s'éloigna d'eux.* Celui qui est décidé à suivre Jésus-Christ en haut doit d'abord laisser les choses d'ici-bas; il doit renoncer aux choses terrestres quant à l'affection, c'est le premier fondement de la vie chrétienne; il doit y renoncer quant à l'effet, c'est le premier fondement de la vie apostolique.

1° Jésus-Christ nous avertit par son exemple, nous enseigne par ses discours, nous prouve par son alliance et nous persuade par son raisonnement que le premier fondement de sa doctrine consiste à abandonner les affections terrestres. La pauvreté fut la première vertu de Jésus naissant et la dernière qu'il pratiqua à sa mort. Il naît pauvre dans une étable ; pauvre, il vit avec les pauvres; pauvre, il meurt nu et pauvre sur la croix; pauvre, il est enseveli aux frais de la charité... Dès qu'il commence à enseigner, il loue les pauvres d'esprit, et il déclare que c'est le premier degré pour arriver à la gloire céleste et à la béatitude. Il commençait à parler en disant : *Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est pour eux* (2). Quand il reçoit quelqu'un, il exige d'abord cela; car on n'est pas régénéré en Jésus-Christ avant d'être ainsi interrogé : Renoncez-vous à Satan et à ses pompes? Or, les pompes du démon sont les pompes du siècle, dit le concile de Sens; le Sauveur y ajoute ce raisonnement : *Ne vous ramassez pas des trésors sur la terre, car là où est votre trésor, là aussi est votre cœur; personne ne peut servir deux maîtres; vous ne pouvez servir Dieu et l'argent* (3). Pourquoi désirez-vous donc tant? pourquoi amassez-vous toujours? Puisque aucune fortune ne diminue votre sollicitude, la terre entière ne vous suffirait pas. La cupidité est la racine de tous les maux; elle tient le cœur attaché à des choses fragiles,

(1) Luc 24 et Hebr. 1. — (2) Matth. 5. — (3) Matth. 6 et 24.

elle écrase par son poids terrestre, et par des désirs dangereux elle conduit à la perdition. Délivrez-en votre cœur si vous voulez monter avec Jésus-Christ dans le ciel, si vous voulez être chrétien, à plus forte raison si vous voulez être ecclésiastique ; car renoncer aux affections terrestres, soit quant à l'affection, soit quant à l'effet, c'est le premier fondement de la vie apostolique.

2° L'ecclésiastique fait profession d'imiter ouvertement Jésus-Christ, qui ne fut pas seulement pauvre d'esprit, mais dépouillé de corps ; qui manqua non seulement du superflu, mais du nécessaire ; qui choisit ses apôtres dans le sein de la pauvreté, et eux le suivirent en abandonnant leurs filets ; qui dit à tous ses autres disciples : *Celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut pas être mon disciple ;* lui qui disait de suite à ceux qui se présentaient à lui : *Si vous voulez être parfaits, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et venez, suivez-moi.* Il n'en reçut aucun sans cette condition. Un jeune homme, l'ayant entendu, *s'en alla triste, car il avait beaucoup de possessions* (1).

Pour prévenir toute controverse, le Seigneur se donna en exemple. Quelqu'un lui dit : *Seigneur, je vous suivrai partout où vous irez.* Jésus lui répondit : *Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête* (2). Il rejette tout retard, toute tergiversation. *Seigneur, permettez que j'aille d'abord renoncer à tout ce qui est à la maison.* Jésus lui dit : *Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est plus propre au royaume de Dieu* (3). Il ne veut recevoir aucune excuse. *Seigneur, permettez d'abord que j'aille ensevelir mon père.* Jésus lui répondit : *Laissez les morts ensevelir leurs morts* (4). Il veut que tout clerc, en faisant

(1) Marc 1, Luc 14 et Matth. 19. — (2) Matth. 8. — (3) Luc 9. — (4) Matth. 8.

profession, promette la pauvreté; car voici comment s'exprime le clerc : *Dominus pars hæreditatis meæ;* et voici comment raisonne saint Jérôme : Celui qui possède le Seigneur et qui dit avec le prophète : *Le Seigneur est ma part*, ne peut rien posséder autre, ou bien le Seigneur n'est pas son partage.

La sainte Eglise, pleine de prévoyance et de bonté, a concédé aux prêtres séculiers la jouissance et la possession de leur patrimoine, quoique dans le principe il n'en fût pas ainsi; elle leur accorde l'usufruit et l'administration de leur bénéfice, afin qu'ils vivent de l'autel puisqu'ils servent à l'autel et qu'il n'y ait pas déficit dans les ministres nécessaires; elle veut par là que, n'ayant point d'inquiétude pour la nourriture et le vêtement, ils ne s'occupent qu'à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, afin que leur misère ne les rende pas trop indulgents pour les pécheurs, afin que les pasteurs ne soient pas à charge à leurs ouailles, et afin qu'ils donnent aux indigents une part de ce qu'ils ont. Mais ne cherchez pas les richesses du siècle dans la milice de Jésus-Christ; ne possédez pas plus étant prêtre que lorsque vous êtes entré dans le clergé; que l'Eglise ne soupire pas en voyant riche celui que le monde regardait autrefois comme un mendiant. Ayant déjà plus, dit saint Jérôme, n'augmentez pas ce que vous avez; ne mettez pas votre sollicitude dans l'abondance de vos richesses, pour ne pas ressembler à un père qui laisse son héritage à ses enfants; n'employez pas en luxe et en faste les trésors de Jésus-Christ, le patrimoine de la croix et les choses consacrées à Dieu, abandonnez ce superflu qui vous charge, ne vous réservez que ce qui suffit, et que peu vous suffise. Que votre table soit frugale, que vos habits ne soient pas trop précieux, comme il convient à un pauvre, au serviteur d'un maître pauvre, au disciple d'un maître pauvre.

Habentes alimenta et quibus tegamur; his contenti si-

mus (1). Ce qui est donné aux autres comme un conseil m'est certainement imposé comme un précepte, afin que je suive nu la croix nue ; c'est ce que je promets sincèrement, Seigneur, avec votre grâce ; c'est ma résolution formelle, afin que, par votre miséricorde, je reçoive dès à présent le centuple, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

IIe Point. — *Recessit ab eis et ferebatur in cœlum* (2). Jésus-Christ est entré comme notre précurseur dans les tabernacles éternels, semblable à un aigle qui apprend à ses petits à voler, afin d'enlever nos cœurs avec lui ; car il veut les arracher aux objets terrestres pour les tourner et les élever aux choses célestes. Il faut absolument aimer quelque chose : ainsi, celui qui n'est pas retenu pas l'amour des choses terrestres est aussitôt emporté par l'amour des célestes. C'est après ces biens que doit vous faire soupirer l'horreur de votre exil et l'amour de la vraie patrie.

1° Enfants d'Eve, malheureux et exilés, nous gémissons et nous pleurons dans cette vallée de larmes ; nous n'avons pas ici une demeure permanente, mais nous attendons celle qui doit venir (3). Tant que nous sommes loin de Dieu, nous marchons dans les ténèbres par la foi, qui est comme une lampe dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le grand jour vienne à paraître. Nous sommes au milieu d'esprits invisibles, au milieu d'une nature perverse, où il n'y a que guerres, plaies, douleurs, persécutions, envies, calomnies ; environnés de troubles, de colères, de cupidités, de maladies, d'inquiétudes, où des maux sans fin se succèdent continuellement, où la mort nous dresse des piéges, où les esprits malins nous assiégent ; l'enfer même a dilaté son gouffre, il n'y a point de repos, point de sécurité, aucun bien, excepté un bien trompeur qui n'est que momentané et mêlé d'un fiel dangereux et souvent pernicieux.

(1) I Tim. 6. — (2) Marc. 10. — (3) Hebr. 13.

« Nous nous sommes assis sur le bord des fleuves de « Babylone et nous avons pleuré aux souvenirs de Sion. « Nous avons suspendu nos instruments de musique aux « saules du rivage : comment pourrions-nous chanter « sur une terre étrangère ? Malheureuse fille de Baby- « lone ! heureux celui qui prendra tes enfants et qui les « brisera contre la pierre (1). » Or, la pierre est Jésus-Christ. Qui donc, en considérant tant de maux, ne désirera pas de mourir et d'être avec Jésus-Christ ? qui ne s'écriera : Que je suis malheureux ! mon exil est bien long, mon âme habite longtemps une terre étrangère, mon œil répand des larmes en pensant à Dieu, mon âme soupire vers lui jusqu'au moment où viendra ma transformation (2). Si l'horreur de l'exil ne nous pousse pas en haut, qu'au moins l'amour de la patrie nous y attire.

2° Notre patrie, selon la promesse qui nous fut faite de l'héritage, est cette Jérusalem céleste, cette cité sublime, bâtie en or pur, que Dieu a décorée de toutes sortes de pierres précieuses, où le Père des miséricordes et le Dieu des consolations essuie les larmes, où Jésus-Christ, le père du siècle à venir, prépare une place dans son royaume à ses cohéritiers sur son trône, où l'époux de l'âme, l'esprit d'adoption se donne sans mesure, où la Vierge, notre mère et la mère de Dieu, plaide activement notre cause, où nos pères selon la chair et nos frères d'après la régénération nous aident, nous invitent et nous appellent à la société de leur heureuse vie. Ni la langue ne saurait dire, ni l'esprit ne saurait comprendre quelles sont les joies de cette cité sainte : être au milieu du chœur des anges, voir Dieu présent face à face, n'avoir plus à craindre la mort, être heureux, posséder l'incorruption éternelle, être inondé d'un torrent de délices ! Je vous en conjure, mon fils, disait l'invincible mère des Machabées, *regardez le ciel et la terre*. Si nous

(1) Ps. 136 et I Cor. 10. — (2) Ps. 119 et Job 16.

considérions, en effet, les biens immenses qui nous sont promis dans le ciel, tout ce qui est sur la terre nous paraîtrait méprisable. En les entendant seulement raconter, dit saint Grégoire, l'esprit s'enflamme et désire s'élever où il espère être toujours dans la joie et se réjouir en vous, de vous et par vous, ô mon Dieu, qui êtes le souverain bien, un bien immense, un bien éternel, tout bien.

Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus! Mon âme tombe en défaillance par le désir que lui causent vos parvis. Heureux, Seigneur, ceux qui habitent dans votre maison (1), où il n'y a ni deuil, ni cris, ni jamais de douleur, mais la paix et la sécurité sans danger, le bien sans mal, le bonheur sans mesure et sans fin! Que la terre me paraît méprisable lorsque je considère le ciel! Mais il ne suffit pas de fixer ses regards vers le ciel, il faut encore y fixer notre cœur et notre demeure.

IIIe Point. — *In sempiternum sedet in dextera Dei.* Jésus-Christ, une fois monté, ne descend plus, et, quoiqu'il soit reproduit dans la sainte Eucharistie, cependant il n'est pas pour cela arraché de son trône ; il y est assis éternellement à la droite de Dieu. Montez de même, non corporellement, mais en esprit, en le tenant élevé vers le ciel, et n'en redescendez pas ; car en descendre est très-dangereux, y monter de nouveau est très-difficile.

1° La chute qui se fait d'un lieu élevé cause un plus grand désastre. Vous avez goûté les délices du paradis avec les anges, ange vous-même, puisque Malachie donne ce nom aux ministres de Dieu, successeur et compagnon des apôtres, que le Seigneur avertit en leur disant : *J'ai vu Satan tomber du ciel comme la foudre.* Ainsi, plus le ciel est élevé, plus la chute est effroyable ; autant la chute est élevée, autant elle est précipitée : elle est comme la foudre ; plus la terre est placée bas, plus la plaie est

(1) Hebr. 10.

large et profonde. *Si, après avoir fui les souillures de ce monde, nous nous y engageons de nouveau, le dernier état est pire que le premier; il eût mieux valu ne pas connaître la voie de la justice que de retourner en arrière après l'avoir connue* (1). Car mépriser Dieu après de longues délibérations est une injure plus grave; après de nouveaux bienfaits, l'ingratitude est plus grande; après des promesses réitérées, la perfidie est plus atroce; et votre crime est plus grave étant ecclésiastique qu'il ne le fut lorsque vous étiez laïque, plus diacre que simple clerc, plus enfin prêtre que diacre. Descendre de nouveau est très-dangereux; c'est pourquoi il est très-difficile de monter une seconde fois.

2° L'apôtre pense que c'est à peine possible : *Impossibile est*, dit-il, *eos qui semel illuminati sunt, gustaverunt etiam donum Dei, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam* (2). Il en donne la raison, qui est la vengeance de Dieu et la malédiction, parce qu'il rejette et abandonne : *Terra enim sæpe venientem super se bibens imbrem, proferens autem spinas et tribulos, reproba est et maledicto proxima cujus consummatio in combustionem.* Après trois ou quatre crimes, il ne les convertit plus, dit Amos, et il ne pardonne plus leurs péchés, mais il les réserve au jugement du grand jour pour le supplice du feu. Car, ajoute l'apôtre, *si nous péchons après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus d'hostie pour nos péchés, il n'y a qu'une attente effroyable du jugement de Dieu et l'ardeur d'un feu jaloux qui doit dévorer les ennemis de Dieu, qui les livre aux désirs de leur cœur, parce qu'après l'avoir connu ils ne l'ont point glorifié comme leur Dieu* (3). C'est pourquoi il endurcit leur cœur, comme il fit à Pharaon, qui promit souvent et ne remplit pas sa promesse; il aveugle leur esprit. Ils ont abandonné leur Dieu et sont retournés en arrière; c'est pourquoi le

(1) Petr. 2. — (2) Hebr. 6. — (3) Hebr. 10 et Rom. 1.

cœur de ce peuple s'est endurci, afin qu'il ne voie pas, qu'il n'entende pas, qu'il ne comprenne pas et qu'il ne se convertisse pas (1). Aussi on en trouve rarement qui, après avoir été ravis jusqu'au ciel comme saint Paul, et retombant dans les vices de leur vie passée, se sanctifient plus tard. C'est aussi pour cela qu'on en voit moins parmi les clercs que parmi les laïques qui reviennent à une véritable pénitence, et, proportion gardée, il y en a peut-être un plus grand nombre qui périssent.

Le mérite d'une bonne œuvre est dans la persévérance ; si elle vient à manquer, vous avez travaillé en vain : *Tanta passi estis sine causa* (2) ! Le ciel est le prix de la persévérance, et la persévérance est un don de Dieu qui couronne tous les autres et qu'on obtient par la coopération et la prière suivante :

J'ai le désir sincère de persévérer, ô mon Dieu ! Mais vous connaissez ma faiblesse et ma folie, la dépravation du cœur humain et son instabilité. Je vous demande une grâce et je la demanderai tous les jours de ma vie ; si vous ne me l'accordez pas, effacez-moi dès ce moment du livre des vivants : c'est que, n'abandonnant jamais la voie de vos commandements, j'habite dans votre maison le reste de mes jours. Accordez-nous, Dieu tout puissant, à nous qui croyons que votre Fils unique, notre Rédempteur, est monté au ciel, que nous y habitions nous-mêmes en esprit. Accordez à votre peuple d'aimer ce que vous commandez, de désirer ce que vous promettez, afin qu'au milieu des vicissitudes de ce monde, nos cœurs soient attachés où est la joie véritable : par le même Jésus-Christ notre Seigneur.

(1) Matth. 13. — (2) Galat. 3.

TRENTE-NEUVIÈME MÉDITATION.

Considérations sur la conversation.

In omni conversatione sancti sitis (1). Le grave auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* dit : Evitez autant qu'il est possible de vous trouver au milieu des hommes ; j'aurais voulu souvent m'être tû et ne m'être point trouvé parmi les hommes. Les plus grands saints évitaient, quand ils le pouvaient, la société des hommes, et préféraient vivre en secret pour Dieu seul. Toutes les fois que je me suis trouvé au milieu des hommes, j'en suis revenu moins homme, et nous faisons souvent la même expérience lorsque nous causons longtemps. Il est plus facile de se taire que de ne pas pécher en parlant ; il est plus facile de se cacher chez soi que de se garder suffisamment dehors.

Cependant il n'est pas facile à un ecclésiastique de se cacher comme un moine : l'un vit pour lui seul, l'autre pour les peuples ; et il y a cette différence entre la vie apostolique et la vie monastique, que l'une se tient cachée en sûreté comme dans un fort, l'autre se montre à découvert comme en rase campagne. Nous ne devons donc pas ignorer de quelle manière nous devons nous comporter dans le monde comme étant au milieu d'une nation perverse, afin de n'être pas damnés avec le monde, mais nous conduire de telle sorte que nous soyons saints dans toute notre conduite et nos conversations. C'est ce que nous procurera, avec l'aide de Dieu, la société des hommes de bien, l'honnêteté des choses dites, la modération dans les paroles, la douceur de nos mœurs, la gravité de la modestie, le choix du temps et du lieu.

1° Il faut avoir de la charité envers tous, mais il ne convient pas de se rendre familier. Evitez un homme

(1) I Pet. 1.

hérétique, dit saint Paul, après un ou deux avertissements; et dans sa seconde épître à Tite : Ne disputez pas en paroles, cela n'est utile à rien autre qu'à scandaliser les auditeurs ; évitez les discours vains et profanes, ils conduisent à l'impiété, *leur discours ronge comme un cancer*. Il dit encore : Si celui que nous appelons notre frère est peu prodigue ou avare, ou médisant, ou buveur, ne mangez pas même avec lui. Celui qui touche de la poix en est sali, celui qui fréquente un orgueilleux lui deviendra semblable. Mon fils, si les méchants vous attirent, n'y consentez pas; s'ils disent : Venez avec nous, mon fils, n'allez pas avec eux; leurs pieds courent au mal (1). Fuyez les amitiés suspectes et dangereuses; fuyez les hommes dépravés, qui sont la perte de la société ; s'ils ne corrompent pas, ce qui serait surprenant, au moins ils perdent de réputation; on juge ce qu'est une personne d'après son entourage, comme on connaît un chasseur à ses chiens.

Melior tamen est iniquitas viri, quam mulier benefaciens (2). *Ne vous asseyez jamais près d'une femme étrangère, ne vous appuyez jamais sur son siége ; sa conversation est semblable à un feu qui dévore* (3). Tout ecclésiastique qui sera seul avec une femme seule, si ce n'est un instant et dans un lieu où il puisse être vu, n'échappera pas au soupçon ni au scandale. Saint Augustin évita la société des femmes, même de sa sœur et de sa nièce, et il disait : Quand même ces femmes, comme étant mes parentes, ne seraient pas suspectes, celles qui viendraient les visiter pourraient attirer des soupçons. C'est pourquoi, si vous êtes prudent, recevez ce conseil : « Ne « vous familiarisez jamais avec une femme, mais en gé« néral recommandez à Dieu toutes celles qui sont bon« nes. » (*Imit.*)

(1) Tim., Tit., I Cor. 5, Eccl. 13 et Prov. 1. — (2) Eccl. 42. — (3) Ibid.

Soyez rarement avec les jeunes gens et avec les étrangers (1). Faites société avec les hommes humbles et simples, avec ceux qui sont pieux et qui ont de bonnes mœurs, qui sont capables de vous aider de leurs conseils, de vous édifier par leurs vertus, de vous exciter au salut par de saints discours. Laissez les autres afin qu'ils vous laissent ; ne faites jamais aucune familiarité avec eux, ni aucune amitié, mais seulement un commerce de civilité, autant que l'exige la charité, l'urbanité ou la nécessité.

2° Tout ce que vous dites doit respirer l'honnêteté et la piété ; si, par ignorance ou par erreur, il vous arrive de n'être pas vrai dans vos paroles, soyez au moins vrai dans l'esprit et dans l'intention. Gardez-vous bien de souffrir une seule parole mauvaise ou impudique qui pourrait corrompre les bonnes mœurs ; souvenez-vous de votre dignité et de votre ministère, et, animé d'un saint zèle, reprenez plutôt le coupable avec force. Celui qui garde le silence est censé consentir, et non seulement ceux qui font cela sont dignes de mort, mais encore ceux qui y consentent (2).

Si quelqu'un déchire la réputation d'autrui en votre présence, ne participez pas au péché ; si c'est un supérieur, corrigez le coupable par un air triste ; si c'est un inférieur, faites parler d'autres choses ou bien ordonnez le silence ; si c'est un égal, détournez adroitement la conversation, ou, s'il peut y avoir un avantage, prenez, par esprit de charité, la défense de l'absent, chargez-vous de sa cause, et montrez qu'il est recommandable par beaucoup de vertus, ou enfin montrez avec douceur que vous éprouvez de la peine d'entendre cela ; retirez-vous, s'il est possible, en feignant un motif.

Chose surprenante, personne ne souffrirait qu'on fît injure à son roi, et le ministre de Dieu supportera tran-

(1) Eccl. 42. — (2) Rom. 1.

quillement une offense faite à son Dieu! Il est étonnant de voir comment le laboureur sait parler de ses bœufs; en général, les gens du monde savent parler des gens du monde, et un homme de Dieu ne sait pas ou ne veut pas parler de Dieu! Le ministre du Sauveur doit être comme notre Seigneur, de qui il est dit qu'il parlait avec puissance; il ne doit pas tant recevoir que donner lui-même la matière de la conversation, et s'entretenir avec tous de telle manière qu'il n'y ait personne qui ne s'en retourne meilleur qu'il n'était venu.

3° Je consentirais volontiers à ce que vous causassiez abondamment de ce qui concerne Dieu, de ce qui peut édifier et porter à la vertu; en toute autre chose, je voudrais que vous fussiez sobre, vous souvenant de cette parole sententieuse de saint Jacques : *Celui qui ne pèche pas en parlant est un homme parfait. La langue est comme un feu; c'est un monde d'iniquité qui infecte tout le corps; elle enflamme tout le cours de notre vie, car elle est elle-même enflammée par l'enfer. Nul homme ne peut dompter la langue; c'est un mal inquiet, elle est pleine d'un venin mortel* (1).

Le babil renferme bien des vices qui ne sont pas des plus légers et qui deviennent aussi pénibles aux auditeurs que nuisibles aux causeurs. On y voit la légèreté, l'imprudence, la vanité, la précipitation. Le grand causeur blesse la charité et la réputation; il n'aime pas la vérité, mais les fables et le mensonge; il révèle les secrets, sème la discorde parmi les frères; il fait un amalgame non seulement de choses oiseuses, mais absurdes, ridicules, niaises, bouffonnes, impolies, inconvenantes, obscènes, illicites, qui sont contraires à la science, à la foi, à l'édification et aux bonnes mœurs; il mêle tout et parle de tout; il répand son esprit, dissipe ses sens, éteint la dévotion, détruit et dévaste l'homme intérieur, de telle

(1) Jacq. 3.

manière qu'il montre lui-même la vérité de ce que dit l'Ecriture, que le babil ne sera pas exempt de péché.

C'est pourquoi saint Augustin nous avertit d'examiner ce que nous devons dire : Examinez, consultez, dit-il, la vérité intérieure, et faites-en part à l'auditeur. Soyez prudent et sobre en paroles, dit saint Bonaventure, comme l'avare ménage ses écus ; ayez de la prudence et fuyez l'homme inutile, léger, badin et dangereux, qui est toujours dans les maisons et sur les places pour satisfaire sa démangeaison de plaisanter et de parler, qui ne sait pas vaquer à ses affaires et ne permet pas aux autres d'y vaquer.

4° Cependant les saints Pères ne nous disent pas que pour cela nous devions être d'une humeur chagrine, sévères, intraitables, inabordables et cachés ; ils veulent, au contraire, que nous soyons humains, affables, ouverts, doux, pleins de bonté, de gaîté et d'enjouement, afin que personne ne conçoive de la tristesse ou ne se retire fatigué d'auprès de nous, mais que celui qui parle avec nous éprouve de la joie et du plaisir : *Le sage se rend aimable dans ses paroles* (1). C'est ce que doit faire particulièrement un ecclésiastique, soit pour ne pas éloigner les laïques par les dehors d'une vertu trop austère, soit pour les attirer par les appâts d'une sainteté pleine de douceur, soit enfin pour se concilier et pour attirer à Dieu l'esprit de ceux qui s'entretiennent avec lui. Pour cela, il faut non seulement beaucoup d'adresse, mais de patience et de mortification, afin de ne donner à personne aucun sujet de peine ; il faut se faire tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ et se rendre agréable en tout.

Premièrement, il faut que vous viviez plutôt à la manière des autres qu'à la vôtre, que vous ne vous ménagiez pas et que vous ménagiez les autres ; vous devez accom-

(1) Eccl. 20.

moder votre caractère au caractère des autres et surtout à leur état présent ; il faut que vous pleuriez avec ceux qui pleurent, et que vous riiez avec ceux qui rient. 2° Soyez toujours d'un visage serein et d'une humeur égale, afin que personne ne puisse penser que vous méprisez, que vous faites peu d'attention ou que vous n'aimez pas; ne soyez pas tantôt gai, tantôt triste; ne semblez pas tantôt ami, tantôt ennemi; et que si quelque chose ne va pas selon vos désirs, vous ne fassiez pas porter votre peine à autrui. 3° Supportez les défauts des autres et leur grossièreté, lorsque vous ne pouvez pas les corriger; ne soyez pas trop rigide, et ne gourmandez pas, comme un censeur fatigant, le prochain sur ses actions et ses paroles; ne les interprétez pas en mal, et ne louez pas plutôt les vôtres que celles des autres ; ne réprimandez pas ceux qui vous sont soumis, d'une manière sévère, sans nécessité, et jamais avec mépris ; ne soyez mordant ni envers ceux qui sont présents, ni envers les absents, en mettant un certain sel dans vos discours. 4° Pour vous abstenir de toute dispute de mots, consentez facilement à vous mettre du même avis que l'opposant, et souffrez volontiers d'être vaincu dans la dispute, quand il s'agit de choses insignifiantes. L'apôtre veut que nous ayons les mêmes sentiments pour conserver la paix, afin que le Dieu de paix et d'amour soit avec nous (1). Celui qui sait éviter les altercations qui engendrent les divisions évitera beaucoup de péchés, tels que la vanité de l'esprit, l'ostentation de sa science, les injures dans les paroles, les cris et le ton élevé, les querelles et l'amertume du cœur, qui durent quelquefois longtemps. 5° Accordez facilement à ceux qui demandent; soyez prompt à rendre service et à secourir.

5° Mais prenez garde de ne pas vous rendre méprisable par trop de familiarité, ni pénible et ennuyeux par trop

(1) II Cor. 13.

de politesse; que votre douceur n'aille pas à l'excès et ne vous attire pas le mépris; que votre affabilité et votre sérénité ne tourne pas en impudence et en lasciveté. Jamais une certaine maturité et la gravité de la modestie ne doivent manquer dans notre conversation. Etant revêtu de l'habit ecclésiastique, dépouillez-vous du vieil homme et de ses actes, quittez les badinages et tout ce qui sent l'enfance, comme le dit l'Ecriture, composez votre visage comme il convient à un prêtre, composez vos gestes, vos démarches de telle manière qu'on ne voie rien en vous qui sente l'enfantillage et qui ne convienne pas, rien de négligé, rien de grossier, de rustique, qui ressemble à de la sauvagerie... Que tout en vous soit grave, modéré et religieux, afin que votre conduite et vos discours inspirent la vénération. Que personne ne soit tenté de mépriser votre jeunesse à cause de vos clameurs insensées, de vos ris immodérés, de vos trépignements, de vos sauts, de vos gestes bouffons. Abandonnez tout ce qui sent l'enfance, tous les badinages, les jeux et les amusements qui ne conviennent pas et qui sont très-opposés à la piété. Les canons défendent de jouer à la balle en présence des laïques et plus encore avec les laïques, parce que cela est contraire à la décence. Qui ne rirait d'un jeune ecclésiastique, qui ne le mépriserait, lorsque, dans son langage, dans la manière de se vêtir, dans tout son extérieur, il ne respire que le siècle? Entendez ce que l'apôtre ordonne même aux laïques et, à plus forte raison, aux clercs : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes, le Seigneur est proche* (1). Mais partout le Seigneur est proche, donc partout on doit observer la modestie, comme dit saint Bernard, partout il faut réprimer sa langue, et surtout dans les repas et dans les récréations que l'on donne à son esprit; alors il est difficile de garder une juste mesure, et plus difficile encore de la prescrire.

(1) Philipp. 4.

Il faut aussi observer ce que dit saint Ambroise : Le sage réfléchit avant de parler, il pense à ce qu'il veut dire, à qui il veut le dire, en quel lieu, en quel temps. Avant de traiter une affaire importante, surtout lorsqu'il s'agit du salut, invoquez votre ange gardien et préméditez ce que vous devez dire, comment vous le direz, en quel lieu, en quel temps. La circonstance favorable de temps et de lieu importe beaucoup pour réussir dans une affaire, et si on la fait à contre-temps, cela peut lui être fort nuisible. L'homme change facilement et se trouve souvent bien différent de lui-même; il consentira ou refusera selon les circonstances.

Cependant il y a des temps et des lieux dans lesquels il n'est pas permis de parler ou de ne pas parler sans une grave nécessité, c'est lorsqu'il y a une réunion qui se prépare à prier, à méditer, à lire ou à écouter, à étudier ou à disputer, et en général dans toute communauté où il y a une règle ; le silence y est tellement recommandé, que si le temps ou le lieu ne conviennent pas, que si vous parlez même au temps marqué dans un lieu où il n'est pas permis ou hors du lieu où cela est permis, vous vous rendez coupable contre la règle, et vous méritez une punition.

Je reviens à ce que j'ai dit en commençant, il est plus facile de se taire entièrement que de ne pas passer les bornes. Y a-t-il quelqu'un qui soit sage parmi vous ? qu'il fasse connaître ses œuvres dans une sainte conversation et en se conduisant avec une sagesse pleine de douceur, afin que si quelqu'un ne croit pas à la parole, il se convertisse non par la parole, mais par le bon exemple, en considérant avec surprise et étonnement votre conduite sainte et édifiante (1).

Je le répète encore, ne vous hâtez donc pas de vous entretenir avec le monde, sinon avec l'intention de le

(1) Jacq. 3.

gagner à Jésus-Christ. Si vous voulez persévérer dans le bien que vous vous êtes proposé pendant cette retraite, il est nécessaire que vous restiez encore seul avec vous-même et que votre conversation soit dans les cieux, jusqu'à ce que vous commenciez à éprouver peu à peu vos forces avant de vous jeter au milieu des bataillons. Ainsi, vous assurerez votre persévérance en suivant les trois conseils du Sage, par lesquels je terminerai.

Mon fils, en allant au service de Dieu, maintenez-vous dans la sagesse, la justice et la crainte, et préparez votre âme à la tentation (1). Voilà la première recommandation que vous donne le Sage, c'est de vous conserver dans la justice et la crainte, de peur que, comptant sur vos forces, vous n'alliez imprudemment au devant de l'ennemi; car, quoique l'esprit soit prompt, la chair est encore faible. Préparez donc votre âme à la tentation et affermissez-vous de plus en plus dans votre saint propos; n'allez dans les sociétés et les réunions qu'avec crainte et précaution, car les puissances des ténèbres, le monde et la chair avec ses concupiscences se préparent de nouveau à vous faire une guerre cruelle.

Confiez-vous à Dieu, et il aura soin de vous (2), c'est le second conseil du Sage; il veut que vous mettiez toute votre confiance en Dieu, qui seul est capable de conserver votre bon dessein au milieu de tant de dangers, que vous invoquiez sans cesse son secours et l'assistance des saints. Si malgré cela il vous arrive de faire une chute, ne vous laissez pas aller à l'abattement et au désespoir, relevez-vous plutôt avec courage, combattez et priez avec plus d'ardeur.

Réglez votre vie (3), c'est le troisième conseil du Sage, qui consiste à faire ce que j'ai dit ailleurs. Mettez ordre à vos actions et suivez dans tout ce que vous faites une bonne règle avec soin et avec constance. Craignez le Sei-

(1) Eccl. 2. — (2) Ibid. — (3) Ibid.

gneur, attendez sa miséricorde : *Qui timetis Dominum credite illi, et non evacuabitur merces vestra* (1). *Fiat! fiat! in nomine Patris, etc.*

QUARANTIÈME MÉDITATION.

Du pacte des ecclésiastiques avec le Seigneur et rénovation des promesses cléricales.

Pensez que vous êtes appelé par la grâce, qui vous éclaire comme une étoile, qui vous sert de guide et vous conduit à la crèche du Seigneur afin que vous vous offriez pour le servir.

Seigneur, confirmez votre alliance avec votre serviteur.

Ils seront mes lévites (2). L'alliance des ecclésiastiques avec Dieu n'est pas moins spéciale que celle des lévites. Nous sommes dans l'usage de la renouveler à l'Epiphanie; il est donc important de nous exciter à la rétablir, à la confirmer, à l'observer fidèlement, vu la justice de sa condition, la grandeur de sa promesse et la gravité de son obligation. Si vous considérez la condition de ce pacte, elle est très-juste; si vous considérez la promesse, elle est très-étendue; si enfin vous considérez l'obligation, elle est très-grave.

Ier Point. — La condition qui est exigée pour que vous serviez le Seigneur en qualité de ministre fidèle est très-simple; néanmoins l'Ecriture la divise en trois: *Vous séparerez les lévites des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi; ensuite ils entreront dans le tabernacle de mon alliance pour me servir* (3). Voici donc en quoi consiste le pacte des lévites ou des clercs avec le Seigneur : il faut qu'ils renoncent au monde : *vous séparerez les lévites;* ensuite qu'ils se consacrent à Dieu : *afin qu'ils soient à moi;* enfin qu'ils se consacrent au ministère de l'Eglise : *ensuite ils*

(1) Eccl. 2. — (2) Nombr. 3. — (3) Nombr. 8.

entreront dans le tabernacle d'alliance pour me servir. L'équité ou la nécessité demande tout cela.

1° Le clerc est obligé de renoncer au monde, et on lui coupe les cheveux, afin de lui faire abandonner les choses temporelles. *Vous ne posséderez rien dans la terre des enfants d'Israël, et vous n'aurez point de part au milieu d'eux*, parce que personne ne peut servir deux maîtres (1), vu surtout que Jésus-Christ a dit : *Le monde a eu de la haine contre moi* (2). Qu'y a-t-il de plus injuste que de servir et d'être engagé dans deux partis opposés, de feindre un rôle en en jouant un autre? Si vous voulez servir le Seigneur, il faut absolument abandonner les affaires du siècle, qui sont un embarras pour le saint ministère, quitter la pompe du siècle pour vous revêtir de la pauvreté de Jésus-Christ, de sa modestie, de son humilité. Vous faites profession d'être le serviteur de celui dont vous portez les livrées; de répudier l'amitié du monde, qui est l'ennemi de Dieu ; d'éviter les vices, les passions et les souillures du monde, qui ne viennent pas de Dieu et qui le déshonorent ; d'avoir en horreur les discours et les exemples du monde, parce qu'ils corrompent les bonnes mœurs ; de combattre la doctrine et l'enseignement du monde, parce qu'ils détruisent la saine doctrine.

Si vous voulez demeurer dans votre sainte vocation, ne vous conformez pas au siècle, mais réformez-vous et devenez un homme nouveau par la rénovation de votre esprit, secouez le joug du monde et prenez le joug doux de Jésus-Christ. Quelle alliance peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial?

2° La seconde condition consiste en ce que vous ne devez plus chercher vos commodités et vos avantages, et que vous ne devez vous attacher qu'à Dieu ; vous devez vous abandonner et vous livrer entièrement à la volonté

(1) Matth. 26. — (2) Jean 15.

divine, être assidu et persévérer dans la prière et les bonnes œuvres. Offrez, consacrez à Dieu tout votre travail, toute votre science, votre corps et votre âme avec leurs actes : *Vous consacrerez les lévites et vous les offrirez au Seigneur* (1). Ceci n'est pas même conforme à la justice, car il n'y a pas égalité dans l'abandon total que vous faites de vous-même et dans la consécration de toutes vos œuvres entre les mains de celui qui vous donne tout avec abondance. Qui voudrait nourrir un serviteur paresseux ou inutile ou qui travaille pour lui-même? Mais c'est encore une chose honorable de servir celui que servent les rois, celui que servent le ciel et la terre. C'est un grand avantage et un grand bonheur de n'avoir pas d'autre maître que celui que personne ne peut répudier, et de n'avoir pas d'autre occupation que de servir Dieu et de travailler au salut de votre âme, étant délivré de tout autre soin.

3° Enfin le clerc est choisi pour servir l'Eglise ; il n'a pas d'autre occupation ni d'autre genre de vie, dit saint Jérôme, que d'habiter l'Eglise, d'y célébrer les saints offices, d'en distribuer le trésor, d'administrer les sacrements, de soigner, d'accroître, d'orner l'épouse de Jésus-Christ. Il n'y a rien là qui soit ridicule ; tout, au contraire, y est digne de notre empressement et de nos désirs.

Le Seigneur est juste, et il n'y a point en lui d'iniquité. Mais vous avez agi avec dissimulation vis-à-vis de lui, en sorte que votre iniquité vous a rendu l'objet de sa haine ; vous avez fait des vœux saints, et vous n'observez pas les saintes conditions que vous y avez posées ; vous voulez les avantages et non la charge ; la table du Seigneur vous plaît, la charge vous déplaît ; vous mêlez ensemble les richesses de Jésus-Christ et les appâts du monde ; vous portez l'habit clérical, et votre esprit est tout séculier ; on voit même briller sur ce vêtement sacré les pompes de

(1) Nombr. 8.

Satan ; il montre assez quel est celui que vous servez ; vous n'avez pas menti aux hommes, mais à Dieu. Jusques à quand suivrez-vous deux partis contraires ? Si le monde est votre maître, suivez-le, ne mentez pas, ne vous parjurez pas. Mais à Dieu ne plaise que j'abandonne le Seigneur qui m'a choisi ! *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei ; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* (1).

IIe Point. — *Non habebunt sacerdotes et levitæ partem et hæreditatem cum reliquo Israel ; Dominus enim est hæreditas eorum* (2). Dieu promet à ses ministres une récompense certainement digne de sa puissance et de sa bonté ; c'est une possession immense, *le Seigneur ;* présente, *lui-même ;* durable, *il est leur héritage.*

1° Si vous regardez comme beaucoup de lui donner tout ce qui est à vous et de vous donner vous-même, examinez et pesez combien est grand ce que promet le Seigneur, et vous regarderez comme rien tout ce que vous possédez ; il vous donne en retour lui-même avec toute sa valeur et tout ce qui est à lui, afin que, si vous laissez tout, vous receviez tout, et que, n'ayant rien, vous possédiez toutes choses, parce que vous possédez le Seigneur de toutes choses. Que désirez-vous de plus ? Qui pourra rassasier le désir de celui à qui la possession de Dieu ne suffit pas? Qu'y a-t-il de plus heureux et de plus riche que le possesseur de Dieu ? Que manquera-t-il ou que poura-t-il manquer à celui qui possède la source de tous les biens spirituels et temporels ? dit Pierre Damien.

2° Peut-être vous pensez que votre récompense est différée jusqu'à la vie future ; non, dès cette vie, vous recevrez le centuple pour le peu que vous laissez, vous recevrez l'abondance de toutes choses, car il y a une grande différence entre un fidèle laïque, quel qu'il soit,

(1) Ps. 15. — (2) Deut. 18.

et un ecclésiastique. Celui-là, Dieu le possède par adoption, mais il ne possède pas encore ce qui est promis. *Israël est mon héritage* (1), dit le Seigneur. Mais le clerc est la possession du Seigneur par un pacte spécial, et le possède de même; car Dieu dit à Aaron: Je suis ta part et ton héritage au milieu des enfants d'Israël (2). Ainsi, le Seigneur est la part, l'héritage de Lévi, non seulement dans le ciel, mais encore sur la terre, au milieu des enfants d'Israël; c'est pourquoi il dit: *Vous ne posséderez rien sur leur terre, et vous n'aurez point de part au milieu d'eux*, afin de se donner lui-même et de se substituer à la place d'un héritage terrestre.

En effet, le clerc demeure dans sa maison, il se nourrit des biens du Seigneur à sa table, il jouit de son amitié, il connaît et interprète sa volonté: *On lui demandera l'explication de la loi* (3). Il participe au pouvoir du Seigneur pour lier et délier, il ouvre et ferme les trésors célestes, il est soutenu et conservé par un secours divin. « Celui qui les touche me touche à la prunelle de l'œil (4). » Il tient la place de Jésus-Christ, il exerce sa puissance. « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise (5). » Enfin il possède tellement le Seigneur et ce qui est au Seigneur, qu'il peut s'en glorifier et dire : Le Seigneur est mon partage ; ma possession, mon héritage, c'est le Seigneur.

3° Cette possession est permanente et héréditaire, elle n'appartiendra jamais à d'autres, elle est assignée à son possesseur par un caractère indélébile. Le pacte de Lévi est éternel; le Seigneur ne s'est pas donné à lui en récompense pour un temps seulement, il s'est livré pour toujours: *Je suis leur possession, je suis leur héritage* (6). Tandis qu'à l'heure où la mort approche, le laïque s'en va en perdant sa possession, et qu'il laisse avec douleur

(1) Isaïe 19. — (2) Nombr. 18. — (3) Malach. 2. — (4) Zach 2. — (5) Luc 10. — (6) Ezéch. 44.

à d'autres toutes ses richesses, l'ecclésiastique s'en ira enfin avec joie dans son héritage pour le posséder pleinement et en jouir plus abondamment. Le ministère temporel qui nous est imposé est un travail de peu de durée, mais l'héritage du Seigneur dure éternellement.

Je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir choisi pour votre ministre. *Le sort qui m'est échu est très-avantageux, car mon héritage est excellent. Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.*

IIIe Point. — *Si Dominus ego sum, ubi est timor meus? dicit Dominus exercituum ad vos, o sacerdotes, qui despicitis nomen meum.* Le pacte lévitique impose une grave obligation, que l'on accepte par une sainte promesse, qu'on ne peut mépriser sans offenser Dieu gravement, et à laquelle est attachée une terrible menace.

1° Personne n'est forcé d'accepter le ministère sacerdotal, mais il faut qu'on reçoive volontairement la charge avec l'honneur, lorsqu'on y est appelé comme Aaron, et l'on fait aussi saintement que librement la promesse de servir le Seigneur en y interposant la religion du vœu et du sacrement. On est libre de ne pas s'avancer, et il vaut beaucoup mieux ne pas faire le vœu que de ne pas en accomplir les promesses, de renverser les droits sacrés, de rejeter ce qu'il y a d'incommode dans sa fonction, d'accepter ce qui est avantageux, et de tromper honteusement et avec impiété celui qui ne peut ni tromper ni être trompé et qui sonde les cœurs et les reins.

2° Dieu, qui reçoit cette injure avec toute son infamie et qui en est blessé gravement en toute manière, n'en demandera-t-il pas un compte rigoureux? Le Seigneur ne reçoit point d'outrage pire que celui des ecclésiastiques, lorsqu'il voit ceux qu'il a destinés à corriger les autres donner au contraire des exemples de dépravation, lorsque le prêtre, rompant son pacte, abandonne Dieu pour se livrer au siècle; alors le champ du Seigneur n'est

plus cultivé, son culte est abandonné, l'épouse de Jésus-Christ est négligée, les trésors célestes ne sont plus distribués, les brebis ne sont plus conduites au pâturage, les faibles sont scandalisés, les impies s'endurcissent davantage, les péchés se multiplient. Est-ce que la colère du Seigneur ne s'enflammera pas à la vue de ce désordre, lui qui voulut confirmer son alliance avec Lévi par les plus terribles imprécations?

3° *Et nunc ad vos, o sacerdotes, si nolueritis audire, ut detis gloriam nomini meo; maledicam benedictionibus vestris; vos irritum fecistis pactum Levi* (1). *Maledictus qui facit opus Dei negligenter* (2) *et fidem sacerdotalem violat!* Celui qui viole son serment sera maudit dans cette vie, parce qu'en prenant un milieu entre Dieu et le monde, il est méprisé des deux, il en est châtié, il en est réprouvé; car le monde ne lui permet pas ses délices, et Dieu ne lui accorde pas ses célestes consolations, mais plutôt un calice bien amer. Il est maudit dans l'autre vie; car si l'homme pèche contre un homme, Dieu peut être apaisé en sa faveur; mais s'il pèche contre Dieu, qui priera pour lui? Le Seigneur a juré que son iniquité ne serait jamais expiée par des dons et des victimes (3). Que reste-t-il donc, sinon une mort affreuse, un jugement effroyable, et un châtiment d'autant plus grand parmi les réprouvés que le prêtre ou l'ecclésiastique devrait être bien meilleur que les laïques?

Secourez-moi, Seigneur, car le fardeau du saint ministère surpasse de beaucoup mes forces; cependant je ne me repens pas de l'avoir accepté; m'appuyant sur votre bonté et votre miséricorde, je renouvelle, je confirme mon pacte, et, avec le secours de votre grâce, je veux y persévérer fidèlement. J'ai fait un vœu au Seigneur et je l'accomplirai. *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi.*

(1) Malach. 2. — (2) Jér. 48. — (3) I Rois 2.

Pensées diverses qui n'ont pu entrer dans les quatre premiers volumes.

AVARICE, AMOUR DU MONDE.

Erat autem nox. Il était nuit. Voilà bien le sort des prêtres qui désirent autre chose que le Seigneur, qui cherchent un autre partage, qui veulent un autre héritage. Ils tombent dans l'aveuglement comme Judas : *Erat nox.* Il n'y a presque aucun intervalle entre une grande sainteté et une affreuse dépravation. Ils tombent avec opiniâtreté et irrévocablement dans les crimes les plus énormes. Ayez pitié de moi, Seigneur, et dirigez mes pas dans le sentier de vos commandements, afin que je ne m'endorme pas dans la mort, que mon ennemi ne l'emporte pas sur moi et qu'il ne puisse pas dire : J'ai prévalu contre lui.

Que penser des clercs qui dévorent le patrimoine des pauvres dont ils sont les pères, la substance de l'Eglise dont ils sont les gardiens, qui perdent par leur négligence les âmes qui leur sont confiées, qui répandent bien au loin le scandale d'une vie dissolue qu'ils ne peuvent réparer suffisamment à l'heure de la mort? Quelles sont leurs angoisses lorsqu'ils s'accusent comme Judas de leurs crimes sans les réparer ! Ils montrent comme lui les dehors de la pénitence, mais leur pénitence est vaine parce qu'elle est tardive et arrachée par la contrainte.

Il y a des prêtres qui se tiennent au premier rang dans le monde et qui sont du monde ; ils crient plus haut que tous les autres : *Crucifiez, crucifiez Jésus-Christ!* Vous leur direz comme Pilate, pour vous tirer d'affaire étant avec eux : *Prenez-le vous même, et crucifiez-le; pour moi, je ne vois en lui aucune cause.* Le monde et ces prêtres mondains ne vous laisseront pas tranquille, ils veulent que vous fassiez mourir Jésus-Christ en vivant comme le monde; car le monde hait Jésus-Christ. L'apôtre,

parlant à Timothée, lui dit : Evitez ces hommes. Ceux qu'un évêque lui-même doit éviter mènent une vie désespérée et qui ne promet aucun amendement. Ils imitent les démons par leur orgueil, leur malice et leur endurcissement, en séduisant les âmes. Ils n'écoutent plus les conseils de leurs amis, ni les réprimandes de leurs supérieurs. Les foudres mêmes de l'Eglise ne les font point trembler ; ils méprisent les censures encourues, profanent et font profaner les choses saintes ; ils détruiraient le royaume de Jésus-Christ sur la terre, si Dieu ne le conservait.

On en a vu qui, devenus irréguliers par leurs crimes, exerçaient encore une mission qu'ils n'avaient plus. Comme Joannès et Mambrès résistèrent à Moïse, eux aussi résistèrent à la vérité. Que n'ont pas fait ceux qui sans autorité prêchèrent la réforme et laissèrent piller le patrimoine de l'Eglise ? Cette Eglise sainte et apostolique leur criait en vain aveé Tertullien : Pourquoi, Marcion, coupez-vous ma forêt ? Qui êtes-vous et d'où venez-vous ? Ceci est ma possession ; je suis l'héritière des apôtres.

Qu'ils sont rares ceux qui marchent par la voie étroite ! Qui ne suit plutôt la voie large et ne cherche pas ses commodités ? Vous-même, quoique prêtre ou clerc, la multitude réprouvée vous conduit, vous entraîne, vous emporte.

Ne croyez pas être exempt des fautes de la multitude et avoir moins à craindre parce que vous êtes prêtre. Que d'iniquités Isaïe, Ezéchiel, Malachie et les autres prophètes reprochaient aux lévites et aux prêtres ! quelles menaces ils leur adressent ! Et lorsque le Fils de l'homme vint sur la terre, combien trouva-t-il de docteurs, de scribes, de pharisiens, qu'il appelle hypocrites, qu'il appelle des sépulcres blanchis, qu'il ordonne d'écouter, mais qu'il défend d'imiter ! *N'agissez pas selon leurs œuvres.* Combien de fois le Sauveur ne reprit-il pas avec

dureté les apôtres mêmes, par qui le sacerdoce est venu jusqu'à nous, eux qui avaient tout laissé pour suivre le Seigneur ! Il leur dit cependant : *Jusques à quand vous souffrirai-je ?* Combien de fois leur reprocha-t-il leur incrédulité, leur envie, leur vanité, leur ambition ! *Si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* C'est pourquoi saint Jacques et saint Jean s'appliquent à eux-mêmes ce qu'ils disent généralement : *Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur ; nous péchons en beaucoup de choses*, disent-ils. Aussi, le prêtre instruit selon la doctrine de l'Eglise offre à Dieu le Père l'hostie sans tache pour ses péchés et ses fautes sans nombre et pour ses négligences ; ainsi, l'autorité nous prouve que nous sommes coupables de beaucoup de péchés.

Quiconque est enrôlé dans la milice du Seigneur ne peut se mêler des affaires du siècle. Ceci a été dit surtout pour ces prêtres qui cherchent les émoluments dans la milice de Jésus-Christ, qui se donnent beaucoup de peine pour accumuler de l'argent, qui ambitionnent sans vocation, mais avec beaucoup de sollicitude, les dignités de l'Eglise, qui n'emploient pas la science des saints au salut des âmes, mais à se faire une réputation, afin d'augmenter leur fortune, ou qui se chargent, sans talents et sans préparation, du soin des âmes, afin de nourrir ou d'avancer leur famille.

Vous aussi, prêtre, vous ambitionnez et vous désirez ! vous ne craignez pas de vous mêler aux affaires et aux flots du siècle ! vous oubliez les paroles de l'apôtre : *Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et les piéges du démon, et dans une infinité de désirs inutiles et dangereux qui conduisent les hommes à la perte et à la damnation.* Pourvu donc que nous ayons des aliments et des vêtements pour nous couvrir, soyons contents. Prenez donc enfin la résolution et la résolution sérieuse de

détourner votre esprit des choses terrestres et de le porter aux choses célestes.

Allons donc à Jésus-Christ, prêtres, il est notre médiateur ; et comme nous sommes nous-mêmes les médiateurs, les ministres du grand médiateur, amenons avec nous à Jésus-Christ d'autres pécheurs, recevons-les avec la même bonté que le Sauveur. *Lorsque vous serez converti, affermissez vos frères.* Voilà le fruit d'une humble pénitence, telle que la fit Pierre et telle qu'il la continua jusqu'à la fin de sa vie. Afin qu'après avoir recouvré la grâce et l'amitié de son Dieu, il possédât de nouveau la primauté qu'il semblait avoir répudiée, on lui ordonna de gouverner ses frères et ses condisciples, pour les confirmer dans la foi, pour les instruire par sa parole et son exemple, et les conduire comme le pasteur conduit ses brebis. Pensons que la même recommandation a été faite à chaque prêtre, en sorte qu'après avoir été réconcilié avec Dieu par le sang de Jésus-Christ, il doit remplir la charge qui lui a été imposée et travailler non seulement à son salut, mais veiller avec soin au salut des autres ; car il rendra compte non seulement pour lui-même, mais encore pour les autres, comme le dit saint Chrysostôme.

On ne saurait dire jusqu'où va en peu de temps la malice, la témérité et l'infamie d'un clerc ou d'un prêtre pécheur. Il n'a horreur d'aucun sacrilége, d'aucune impiété, d'aucune ingratitude, d'aucune perfidie, d'aucune cruauté ; il méprise tout, on le voit par la conduite de Judas, qui avait été élevé à la dignité d'apôtre et de confident de Jésus-Christ : ce ministre, ce dispensateur, cet ami, ce convive de chaque jour, ne craint pas de le livrer à ses ennemis pour le faire mépriser, et de le trahir pour le faire crucifier, afin de satisfaire sa passion pour l'argent *Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera livré! Il eût mieux valu qu'il ne fût pas né*, et qu'il n'eût pas été choisi pour le saint ministère.

Tel devient le sort de ces clercs et de ces prêtres qui

désirent quelque chose outre le Seigneur et qui cherchent un autre héritage que Dieu.

Jésus-Christ jugea qu'il était plus sublime de fouler aux pieds les richesses, le faste et la vanité que de s'orner comme une femme ; il regarda comme indigne de sa majesté et digne au contraire d'un souverain mépris tout ce qui sent le luxe. C'est ce que ne comprennent pas surtout quelques prêtres, comme le dit le concile de Cologne. Cependant les gens sages s'en raillent, parce qu'ils savent que le luxe excite la cupidité et la luxure, qu'il dénote l'ambition, l'arrogance, l'orgueil, l'ostentation, et laisse voir la mollesse d'un esprit efféminé.

L'avarice dans un prêtre ne sait pas discerner le sacré du profane, elle n'a pas horreur de la rapine dans l'holocauste, elle ne connaît pas le vœu de pauvreté. Sait-elle même s'abstenir des vases sacrés et des ornements saints ? Sait-elle détourner ses mains sacriléges du corps et du sang du Sauveur? Achan ne prit-il pas de l'or qui était consacré sous peine d'anathème? Il fut cause qu'Israël prit la fuite et fut tué par l'ennemi. Les enfants d'Héli n'allaient-ils pas voler les victimes offertes par le peuple, jusqu'à ce qu'enfin ils tombèrent sous le fer des Philistins ? L'avare n'ira-t-il pas jusqu'à vendre les vœux des fidèles, le bien des pauvres et de l'Eglise? Il lui faut beaucoup pour satisfaire sa passion et pour l'exciter encore.

Nescierunt saturitatem ; ignoraverunt ipsi pastores intelligentiam omnes in viam suam declinaverunt, unusquisque ad avaritiam suam a summo usque ad novissimum (1).

Sobrius esto. Un prêtre qui aime le vin et qui se plaît à boire n'est utile ni à lui ni aux autres. Qui ira consulter un pasteur qui a abandonné la science pour se livrer au vin, et qui passe une partie de son temps à vider des verres ? Comment gouvernera-t-il quand il se repose, après avoir bu *comme un homme qui dort au milieu de la*

(1) Isaïe 56.

mer et comme un pilote qui a perdu son gouvernail (1)? C'est pour cela que le Seigneur dit aux prêtres : Vous ne boirez ni vin ni autre chose qui puisse enivrer lorsque vous entrerez dans le tabernacle, afin que vous ayez la connaissance pour savoir discerner ce qui est saint de ce qui est profane.

Le prêtre qui aime le vin néglige son salut. L'estomac échauffé par le vin détruit l'esprit de piété et l'étouffe. Ce prêtre n'est pas capable de se livrer à de saintes méditations, ni de recevoir, ni d'administrer les sacrements; peu à peu il viendra jusqu'à l'impiété. *Buvons et mangeons, car nous mourrons demain.* Jésus-Christ se plaint d'avoir été le jouet des ivrognes : *Ceux qui buvaient du vin se moquaient de moi. Malheur à vous qui vous levez pour boire, vous ne faites pas attention à l'œuvre de Dieu.* On voit des impudiques se convertir, jamais des ivrognes. Ils font comme au temps de Noé : *Ils buvaient et mangeaient jusqu'au jour du déluge qui les perdit. Ils boiront le vin de la colère de Dieu, et la fumée de leurs tourments montera dans les siècles des siècles. Vous boirez jusqu'à la lie et vous dévorerez les fragments du vase.*

Zèle doux. Le pasteur ne doit point reprendre sa brebis trop durement. Il ne doit point se servir de sa houlette pour gouverner, mais se conformer à ce que l'apôtre recommande à Timothée : Ne reprenez pas le vieillard, priez-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes avancées en âge comme des mères, les jeunes filles comme des sœurs, avec une grande pureté. Cependant partout où les loups menaceront le troupeau, dit saint Augustin, il faut les écraser. C'est pourquoi l'apôtre ajoute : Reprenez-les durement, afin qu'ils conservent une foi saine et entière. Insistez en temps opportun, reprenez, priez, réprimandez, mais en toute patience et avec science.

(1) Prov. 23.

Le prêtre ne vit pas pour lui seul, mais pour plusieurs peuples; aussi il ne se perd pas seul, mais il en entraîne un grand nombre dans la même ruine, un nombre d'autant plus grand qu'il aura vécu plus longtemps : *Pourquoi donc reste-t-il sur la terre? Qu'un autre prenne sa place* (1). On lui ôtera le royaume de Dieu et on le donnera à un autre, qui lui fera produire du fruit; peut-être le Seigneur en a déjà choisi un autre à votre place, un homme selon son cœur, qui fera sa volonté, car il n'a besoin de personne, et il prendra celui qu'il voudra, qui sera meilleur que vous : *Le Seigneur est assez puissant pour susciter de ces pierres des enfants à Abraham. Qui connaît la pensée du Seigneur, ou qui sera son conseiller?*

Que dirai-je de ces prêtres dont la vie doit être comme une continuelle préparation à l'Eucharistie et une continuelle action de grâces; qui vont au festin sacré comme à un repas ordinaire, sans préparation, et s'en retournent sans action de grâces; qui ne s'abstiennent jamais, parce qu'ils doivent s'approcher chaque jour de la semaine; de ces prêtres dont tous les jours de l'année sont des jours profanes et des jours de fête, car ils offrent le sacrifice chaque jour; de ces prêtres qui changent la familiarité en mépris et leur hommage de chaque jour en outrage? Ignorent-ils combien l'autel nouveau l'emporte sur l'ancien, le tabernacle nouveau sur l'ancien, le sacrifice nouveau sur l'ancien? Ignorent-ils ce qu'a dit le Seigneur : *Je serai sanctifié en ceux qui approchent de moi, et je serai glorifié en présence de tout le peuple* (2)? Ignorent-ils que le Seigneur envoya un feu qui dévora les deux enfants d'Aaron, lorsqu'ils offraient un feu étranger en présence du Seigneur? Ignorent-ils que le Seigneur défendit à Aaron d'entrer dans le sanctuaire sans s'être lavé, purifié du péché et revêtu des ornements sacerdotaux? S'ils

(1) Ps. 108. — (2) Lévit. 10.

n'ignorent pas ces choses et qu'ils les méprisent, qu'ils entendent au moins ces paroles de l'apôtre : *Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne reus erit corporis et sanguinis Domini: qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.*

Entendez, enfants de Lévi, est-ce peu à vos yeux que le Seigneur vous ait séparés de tout le peuple pour vous unir à lui, afin que vous le serviez dans le culte de son tabernacle? Que celui donc qui veut être au Seigneur s'unisse à moi, qu'il prenne son épée, et que, déposant tout fardeau terrestre et le péché qui nous assiége, nous courions par la patience au combat, en considérant Jésus, le consommateur et l'auteur de la foi, qui, au lieu de la joie qu'on lui offrait, porta sa croix et en méprisa la confusion.

Amour de la retraite. Au milieu de ses travaux évangéliques, le Seigneur se retirait seul sur la montagne pour prier. Il y appelait ses disciples après leurs travaux apostoliques, afin que, recueillant leur esprit, ils servissent Dieu et rétablissent les forces de l'âme par un juste repos. Combien votre expérience doit vous apprendre que vous en avez un besoin plus pressant !

Le Seigneur vous a appelé par un dessein de sa providence à une vie plus parfaite ; il vous a délivré de la servitude, c'est-à-dire de l'esclavage du siècle ; par sa puissance, il vous a retiré de la terre de l'Egypte, c'est-à-dire les vices et les souillures du monde, pour vous occuper du culte divin et de la sanctification de votre âme en vous y adonnant tout entier, en vivant loin des affaires et dans la solitude. De là, comme un aigle qui apprend à ses petits à voler en volant au-dessus d'eux, il vous entoure d'une surabondance de grâces, il vous conduit à la Terre-Promise et au sacerdoce royal ; il vous établira sur les nations et les peuples pour arracher, détruire, édifier et planter, afin que vous renouveliez la terre, que vous ra-

meniez Jacob à lui et que vous soyez le salut et la lumière jusqu'aux extrémités de la terre.

Mais il exige que vous reconnaissiez ce bienfait et que vous rendiez grâces pour une si grande faveur. Il faut pour cela des épaules capables de supporter le fardeau qu'il vous impose, et ce n'est pas l'âge qui donne cette force, mais la vertu. Il veut donc que par un exercice sérieux vous croissiez autant en sagesse qu'en grâce, autant en vertu qu'en âge, de peur que vous ne succombiez bientôt sous le poids de la charge : *Ego posui vos ut eatis, semper eatis, et fructum afferatis et fructus verter maneat, quia nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei. Sed justorum semita, quasi lux splendens procedit et crescit usque ad perfectum diem.*

Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quœ possidet non potest meus esse discipulus. Celui qui ne peut pas être un simple disciple de Jésus-Christ peut-il être son ministre et son prêtre ? Qui donc sera sauvé ? Voilà ce que disaient les apôtres, qui cependant avaient tout laissé pour suivre Jésus-Christ ; mais il est plus facile de tout laisser que de perdre l'affection que l'on a pour ces objets. Jésus leur répondit : Cela est impossible de la part des hommes, mais tout est possible de la part de Dieu ; il peut délivrer de cette affection, quoiqu'il ne sauve pas celui qui a cette affection.

Le Seigneur, lorsqu'il envoya ses apôtres prêcher, leur dit : Ne possédez ni or ni argent. S'il est possible qu'un laïque ramasse et conserve par nécessité plutôt que par cupidité des richesses qui lui sont nécessaires pour conserver sa dignité, pour soutenir et placer convenablement sa famille, on ne comprend pas qu'un prêtre le fasse plutôt par besoin que par concupiscence ; car ce n'est pas l'opulence qui rend recommandable la dignité ecclésiastique, mais la sainteté de la vie. C'est surtout pour que ses ministres ne fussent ni chargés ni à charge que l'Eglise leur a défendu de contracter le mariage. Ainsi, quand

ils veulent s'enrichir, ils veulent se souiller. Il est difficile de posséder des richesses sans mauvaise affection et sans abus ; c'est ce que l'Ecriture déclare clairement. Les prêtres qui recherchent les richesses emploient en délices et en vanité le bien des pauvres et ne peuvent jamais être rassasiés.

Le Seigneur demanda à ses apôtres : Lorsque je vous ai envoyés sans sac, sans sachet, sans souliers, vous a-t-il manqué quelque chose ? Ils répondirent : Non. Ils étaient cependant envoyés comme des brebis au milieu des loups, parmi des barbares, et aucun n'endura la faim.

Le Seigneur veut absolument que les chrétiens renoncent à tout et à eux-mêmes. S'il le commande à tous, à plus forte raison l'exige-t-il de ses ministres et surtout des prêtres séculiers, qui sont les chefs du peuple, les pasteurs des âmes, les guides de l'Eglise militante.

Allez sur une montagne élevée, vous qui évangélisez Sion ; c'est là que vous appelle la sublimité du sacerdoce. Le Seigneur ordonne aux prêtres ce qu'il conseille aux laïques : Allez, je vous envoie ; ne portez ni sac, ni sachet, ni argent sur vous, ni deux habits, et il leur ordonna de ne rien prendre dans la route. Celui qui ne renonce pas à tout ne peut être mon disciple, parce que le guide doit se tenir au sommet de la montagne, près de l'étendard de la croix, et combattre pour sa défense. Quiconque est dans la milice du Seigneur ne peut s'impliquer dans les affaires du siècle. Le prêtre a dit : *Dominus pars hæreditatis meæ ;* il ne peut donc rien posséder autre que le Seigneur ; il ne doit servir que lui, sans aucun autre embarras ; autrement le Seigneur ne sera pas son héritage. L'homme de Dieu doit être parfait, disposé à toute sorte de bien ; c'est une ville placée sur la montagne, une lumière sur le chandelier, afin que tout le monde la voie, et qu'en offrant dans sa conduite la règle d'une véritable perfection, il puisse s'offrir à l'imitation de tous

les fidèles, comme le disait le grand docteur des nations : *Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ.*

Que vous êtes éloigné d'une telle élévation ! et vous osez courir aux Ordres sacrés, peut-être vous y êtes déjà. Montez donc avant d'évangéliser Sion. Mais il y en a peu qui parviennent à ce point, voilà pourquoi il y en a beaucoup qui, étant dans les Ordres sacrés, périront éternellement. Il est vrai que cela n'est pas en notre pouvoir, mais ce qui surpasse nos forces ne surpasse pas celles de la grâce divine.

Jésus dit à Pierre : *M'aimez-vous?* Ce qu'il dit à l'apôtre, il le dit à tous ses ministres et le leur répète trois fois, quand il leur confie la conduite de son troupeau, afin qu'ils en aient soin, qu'ils l'accroissent et le gardent avec vigilance. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; les mercenaires sont ceux qui, voyant venir le loup, abandonnent les brebis et s'enfuient.

Malheur aux pasteurs qui ont soin d'eux-mêmes ! ils boivent le lait, se couvrent de la laine et n'ont point soin du troupeau. C'est moi, dit le Seigneur, qui demanderai compte de mon troupeau à ces pasteurs. Afin que le prince des pasteurs ne me fasse pas un jour de semblables reproches, je me donnerai, je me sacrifierai pour les âmes. Vous l'avez voulu ainsi, Seigneur, qui aimez les âmes. Bénissez l'ouvrage de mes mains et bénissez votre héritage en vue de votre saint nom à jamais. *Amen.*

Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis. Qu'y aurait-il d'étonnant quand je donnerais ma vie pour mes frères? est-ce que je m'estimerais plus que Jésus-Christ? est-ce mal agir que de vouloir que je donne ma vie pour mes frères, pour lesquels Jésus-Christ a regardé comme un gain de donner la sienne? Il tient envers vous une excellente conduite ; car, en sauvant l'âme de votre prochain, vous sauvez la vôtre. Si vous voulez sauver votre vie, vous la perdrez ; mais si vous la perdez pour Jésus-Christ, vous la retrouverez.

La charité envers les pauvres fait une des parties principales du saint ministère, tel que le reçurent les apôtres de Jésus-Christ même. S'ils choisirent des diacres pour remplir ce devoir, ce fut pour s'occuper spécialement de la prédication.

Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus. Un soldat, dit saint Basile, ne construit pas des maisons, n'achète pas des terres, ne fait pas de commerce ; faites donc votre devoir, soldat de Jésus-Christ, soyez dégagé de tous les soins de la vie. Tout ce que vous employez à d'autres occupations, vous le soustrayez à vos fonctions et à ce que vous devez à la religion, dit saint Ambroise. C'est pourquoi le concile d'Aix-la-Chapelle veut que les prêtres qui, contrairement aux canons, se font fermiers, qui recherchent de honteux profits, qui courent dans les marchés, soient punis sévèrement. Le concile de Chalcédoine ordonne aussi que ceux qui, pour un vil gain, se font régisseurs et se chargent d'affaires séculières, soient soumis à une punition. Et qu'on ne s'imagine pas que ces canons anciens sont tombés en désuétude par le laps des temps ; le souverain pontife Clément XIII, il n'y a pas longtemps, dans sa sollicitude pastorale et sa vigilance, les a renouvelés, et exhorte les évêques à ne souffrir sous aucun prétexte la moindre apparence de commerce de la part du clergé.

Un grand nombre de canons défendent aussi aux ecclésiastiques la chasse fréquente ou bruyante et tout jeu de hasard ; le concile de Rome entre autres, sous le pape Eugène, défend de chasser surtout avec bruit et clameur. Saint Jérôme, parlant sur ce sujet, dit : Esaü était chasseur parce qu'il était pécheur, et nous ne voyons dans les Ecritures aucun saint chasseur. Le quarante-deuxième canon apostolique et le sixième concile général veulent que le clerc qui s'adonne aux jeux de hasard soit puni par l'excommunication : on entend par là tout jeu où le hasard l'emporte sur l'adresse et la connaissance. Qu'y a-t-

il de plus coupable que de livrer au hasard le bien de ses parents ou des pauvres pour satisfaire une passion? Le concile de Soissons défend aux clercs de jouer à la paume ou à d'autres jeux, surtout avec les laïques; celui de Latran, d'assister aux représentations des farceurs et des histrions, et à tout ce qu'on représente sur la scène.

MAXIMES SUR LE SACERDOCE.

AVERTISSEMENT.

L'état ecclésiastique est si sublime, les devoirs en sont si étendus, les fonctions si importantes, qu'il est impossible de dire tout ce qu'il exige. Ces maximes ne sont qu'une petite esquisse, un léger échantillon des connaissances nécessaires à un prêtre.

Il ne faut pas lire ces maximes comme on lit un traité de théologie. Quelques exceptions n'empêchent pas qu'elles soient vraies dans leur généralité, mais elles exigent de la réflexion. Si l'on jugeait ces maximes d'après le préjugé, les passions, les usages ou les abus, on pourrait bien en être révolté; c'est à la lumière de l'Evangile qu'il faut les lire, alors on n'en sera point scandalisé : *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.* Le propre des maximes est de dire beaucoup de choses en peu de mots, mais il faut avoir la patience et l'intelligence pour les méditer et les approfondir. Si l'on se contente de la première idée qu'offre une maxime, on en perd le principal fruit. Il faut peser chaque mot même de celles qui paraissent les plus communes.

Il serait difficile qu'un homme qui n'aurait pas au moins quelque connaissance de la vraie piété comprît et goûtât bien ces maximes; il n'y a que des yeux chrétiens qui puissent en apercevoir la vérité et les conséquences : *Habete oculos christianos.*

DU SACERDOCE.

Le sacerdoce n'est autre chose que la charge et l'obligation de tout sacrifier à Dieu. Cela convient à tous les chrétiens, parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ ; mais il convient spécialement aux prêtres, à qui le sacerdoce est conféré avec un caractère et un titre ineffaçable. Eux seuls peuvent offrir à Dieu, comme ministres, le sacrifice essentiel de la religion, parce qu'eux seuls sont consacrés pour cela.

L'action et la fin du sacerdoce est de réduire à rien toute créature dans l'esprit et dans le cœur des hommes pour que Dieu y règne seul.

Jésus-Christ ne voulait pas même qu'on s'attachât à sa chair ni à sa présence corporelle : *Caro non prodest quidquam expedit vobis ut ego vadam.* Tant il est vrai que tout doit être sacrifié à la Divinité. C'est Dieu seul qui est la fin du sacerdoce et du sacrifice. Malheur à qui leur en donne une autre !

Il faut que le sacrificateur soit au-dessus de la victime, il faut donc qu'il soit au-dessus de toute créature, il faut donc qu'il soit Dieu : *Intuemini quantus sit hic.* C'est pourquoi c'est à son Verbe que Dieu a dit : *Tu es sacerdos in æternum.* C'est donc son propre sacerdoce que Dieu communique aux prêtres, sans quoi ils ne pourraient rien sacrifier, puisqu'ils ne sont que des hommes; il faut donc qu'ils soient pour ainsi dire divinisés : *Intuemini quantus sit hic.*

Il n'y a pas de doute qu'on ne demande à chaque prêtre au moment de sa mort le fruit de son sacerdoce. Quel terrible examen ! Ces vérités, méditées par un cœur qui croit, doivent y produire des réflexions et des sentiments en grand nombre.

Les principales conséquences de ces vérités sont la nécessité de la vocation extérieure et intérieure, la nécessité

de la mission et de la dépendance pour chaque fonction, la nécessité de faire chaque fonction avec des dispositions saintes et divines.

DES SUPÉRIEURS DES CLERCS.

Quelle charge que celle de choisir et de former des clercs ! C'est donner à Dieu des interprètes de sa volonté et aux hommes des ministres de leur sanctification.

Quelle pureté de cœur ne faut-il pas avoir pour connaître la volonté de Dieu sur les hommes, quelle générosité pour la leur annoncer !

Il est visible que les premiers pasteurs ne doivent confier le choix et la conduite des clercs qu'à ceux de leurs coopérateurs qui ont plus de lumières, de prudence, de sainteté et d'expérience. Si ceux qui reçoivent cette charge n'ont pas ces qualités, malheur à eux, malheur à ceux qu'ils choisissent, malheur à l'Eglise !

La facilité avec laquelle on envoie communément aux Ordres est bien capable d'inquiéter même ceux qui sont le mieux appelés.

Si ceux qui appellent étaient des hommes qui ont renoncé à tout et à eux-mêmes, l'Eglise aurait peut-être un moindre nombre, mais sûrement de meilleurs ministres. Saint Jean Chrysostôme, en parlant de la diversité des sentiments sur le choix des ministres, en montre l'origine : *Cujus rei causa hæc est quod in unum non spectant quod solum spectandum fuerat nempe animi virtutem* (lib. III *De Sac.*, cap. 12, n° 35). On a si peu conservé d'estime pour le sacerdoce, que la plupart de ceux à qui on a confié le soin de former des prêtres ne songent pas toujours à examiner s'ils ont les talents nécessaires pour cette importante fonction. Il faut avoir la plénitude de l'esprit sacerdotal pour le communiquer aux autres.

L'esprit sacerdotal consiste : 1° à chercher la gloire de Dieu en tâchant de le faire connaître et aimer ; 2° à dési-

rer de contribuer au salut des hommes par l'instruction et par les bonnes œuvres ; 3° à vouloir sincèrement faire le sacrifice de tout et de soi-même pour procurer la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Jésus-Christ, pour inculquer l'humilité à ses ministres, se mit à leurs pieds et les lava en leur disant : *Exemplum dedi vobis.* Bel exemple pour ceux qui sont chargés de former les prêtres !

La mission que Jésus-Christ a reçue de son Père a été le modèle de celle qu'il a donnée à ses apôtres ; elle doit aussi l'être de celle que les clercs reçoivent de leurs supérieurs. Dieu a envoyé son Fils sur la terre parce qu'il a vu qu'il donnerait sa vie pour le salut des hommes. Jésus-Christ a envoyé ses apôtres parce qu'il les avait disposés à verser leur sang pour y contribuer. Les supérieurs ne doivent envoyer que ceux qui sont préparés à consacrer leur vie à la même œuvre.

Ce qui a introduit l'esprit de domination ou d'orgueil dans certains ministres de l'Eglise, c'est peut-être la domination qu'on a exercée sur eux et la manière arbitraire dont on les a conduits et formés. S'ils avaient toujours vu dans leurs guides une entière dépendance des règles, ils auraient mieux compris qu'ils ne doivent pas régner sur les âmes, et que leur royaume n'est pas sur la terre.

La manière dont les apôtres ont élu saint Matthias montre combien les supérieurs doivent dépendre de Dieu dans le choix des prêtres ; ils doivent dire bien sincèrement : *Ostende quem elegeris.*

Il faut avoir bien peu de foi pour ne pas trembler en choisissant les ministres de Dieu, puisque leur perte et la perte des peuples doit être attribuée à ceux qui les auront choisis mal à propos.

Quelle illusion de compter s'excuser au jugement de Dieu pour avoir suivi sa propre lumière et celle des hommes dans le choix des ministres, comme si Jésus-Christ

ne nous avait pas laissé celle de son Evangile et celle de son Eglise !

La meilleure manière de former les ministres est de leur bien faire connaître l'esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise par les Ecritures et par la tradition.

Rién n'est plus contraire à la formation des clercs que la vie tiède ou dissipée de ceux qui en sont chargés, quelque solides que soient leurs instructions.

Comme l'archange saint Michel *est unus de principibus primis* de la milice du ciel, un directeur de jeunes clercs *est unus de principibus primis* de la milice chrétienne. Quel sublime état !

Plus le ministère des clercs est important, plus ceux qui sont chargés de les former doivent puiser dans les vraies sources les lumières nécessaires et pour les choisir et pour les former.

C'est dans l'Ecriture, dans les conciles et dans les Pères de l'Eglise que l'on prend de justes idées du sacerdoce et de ses fonctions ; c'est là ce que doivent y chercher tous les jours les supérieurs des clercs s'ils ne veulent pas les tromper en se trompant eux-mêmes.

Un supérieur de clercs qui ne connaît pas bien l'esprit de l'Eglise et la tradition, et qui n'a pas le discernement des esprits, doit renoncer à sa charge plutôt que d'être dans l'Eglise de Jésus-Chrit *plaga disperdens.*

Un supérieur de jeunes lévites pourrait être réprouvé malgré la bonne vie qu'il aurait menée, s'il se laissait aveugler par des motifs humains dans le choix des ministres.

On a vu des prêtres instruits profaner les choses les plus sacrées, livrer Jésus-Christ à des indignes, et appeler par leur imprudence des hommes vicieux au saint ministère ; l'habitude et le respect humain ne les ont-ils pas aveuglés ? C'est une chose vraiment effrayante.

DE LA VOCATION.

La vocation est le choix, la distinction que Dieu fait d'un homme pour un état, pour un genre de vie, pour une œuvre particulière.

La vocation est un pur effet de la volonté de Dieu ; on a beau faire, on ne peut ni se la donner, ni la donner à quelqu'un.

On ne peut douter de la nécessité de la vocation divine à l'état ecclésiastique après l'oracle de l'apôtre : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron.*

Il faut que la nécessité de la vocation de Dieu soit bien évidente, puisque tout le monde en convient.

Un ecclésiastique sans vocation est un usurpateur, un voleur, un sacrilége : *Fur est et latro.*

La bonne vie des chrétiens dépend presque autant de la bonne vie des prêtres que la bonne vie des prêtres dépend de la bonne vocation.

On ne sait lequel fait plus de tort à l'Eglise, ou de celui qui détourne mal à propos du ministère un homme qui a de vrais signes de vocation, ou de celui qui porte à l'état ecclésiastique un homme qui n'a point de sigue suffisant de vocation.

On peut se sauver sans être prêtre, mais un prêtre ne peut guère se sauver sans vocation.

La vocation est comme le fondement de toutes les vertus ecclésiastiques.

Les meilleures qualités dans un prêtre sans vocation sont le plus souvent des obstacles à son salut et à celui des autres.

On dit quelquefois dans les séminaires qu'il faut de bonnes raisons pour ne point envoyer un jeune clerc à l'ordination ; il est plus vrai de dire qu'il en faut de fortes pour l'y envoyer.

Décider soi-même de sa vocation ou de son avancement dans les Ordres est presque toujours une intrusion : *Nec quisquam sumit sibi honorem.* Il faut être appelé ou envoyé par ceux qui tiennent la place de Dieu.

Que dire d'un homme qui sollicite ou même qui désire la vocation ou la mission extérieure? C'est un serviteur infidèle qui voudrait se soustraire à la souveraineté et à la conduite de Dieu.

Le défaut de vocation est d'une si grande conséquence et si difficile à réparer, qu'il vaut infiniment mieux s'exposer aux plus fâcheux inconvénients que d'entrer dans les Ordres sans vocation.

Outre que c'est un grand crime d'usurper la plus grande dignité et de s'ingérer dans le ministère le plus difficile sans vocation, c'est vouloir périr et faire périr les âmes.

C'est une illusion bien commune de compter sur ses efforts pour devenir un bon prêtre sans dépendance de la vocation.

Quand une fois on a fixé son choix, n'importe par quel motif, ou l'on s'inquiète peu de la vocation, ou l'on se persuade aisément qu'on l'a.

Que de renoncements et de sacrifices le prêtre ne doit-il pas faire pour conserver la grâce de sa vocation et pour l'augmenter !

Quelle attention ne doit-il pas avoir de se renouveler sans cesse dans l'esprit de sa vocation, s'il ne veut pas la perdre ! Les maximes de l'Evangile, les réflexions que font les saints Pères sur le petit nombre des prêtres qui se sauvent, la vie du commun des prêtres, tout cela doit faire trembler continuellement et prendre chaque jour de nouvelles précautions.

Celui qui est entré dans les Ordres sans consulter un homme de Dieu, et qui par conséquent n'est pas assuré de sa vocation, doit l'examiner de nouveau et suivre le conseil d'un homme prudent aux dépens de tout ; c'est la seule ressource qui lui reste.

Celui qui connaît qu'il n'a point eu de vocation doit d'abord renoncer à tous ses droits, à tous les priviléges de l'état, en remplir cependant les devoirs, et puis faire une pénitence proportionnée à sa témérité et à sa faute.

La pénitence d'un prêtre qui ne commence pas par une déposition volontaire ne peut être que fausse et illusoire.

Le prêtre sans vocation ou qui a mérité la déposition pour certaines fautes graves doit renoncer sincèrement et pour toujours aux saintes fonctions; s'il les reprenait par la suite, ce ne devrait être que malgré lui et pour obéir à l'ordre d'un prêtre éclairé et prudemment zélé.

MARQUES GÉNÉRALES DE VOCATION.

Rien n'est si rare que d'examiner la vocation selon les règles, tant de la part de ceux qui reçoivent les Ordres que de la part de ceux qui les y appellent.

On ne peut pas dire que l'on trouve, ni dans l'Ecriture, ni dans les conciles, ni dans les Pères, toutes les marques de vocation, soit positives, soit négatives, clairement et distinctement désignées ; il faut donc se décider absolument d'après certains principes et certaines vérités fondamentales dont l'application soit réglée par la prudence et par l'expérience.

Les fonctions ecclésiastiques, pour être remplies à l'avantage des ministres et des peuples, exigent que les ministres soient exempts de certains défauts et qu'ils aient certaines qualités propres. Il ne faut donc choisir que ceux qui sont exempts de ces défauts et qui ont ces qualités. Ce sont là les seuls que Dieu appelle.

On reconnaît ordinairement la vocation à la vie extérieure et à la vie intérieure que l'on mène. La bonne vie qui précède la consécration donne confiance qu'on est appelé intérieurement de Dieu ; mais la bonne vie et la

fidélité qui suivent constamment la consécration donnent encore plus de confiance que la vocation est divine.

La mauvaise vie, certaines chutes, le manque de zèle, la paresse, l'ambition, l'esprit d'intérêt donnent lieu de craindre qu'on n'ait pas la vocation, quelque réputation qu'on ait parmi les hommes et quelque réglée que paraisse la vie à l'extérieur.

Les principales choses qui excluent de l'état ecclésiastique sont la vie scandaleuse, l'hérésie, l'homicide, l'impureté, l'avarice, et un orgueil dominant.

Les principales qualités que doit avoir un bon prêtre, outre la sainteté des mœurs, sont le zèle de Dieu, l'ouverture et la justesse d'esprit.

Dieu manifeste son choix par les qualités extérieures et intérieures qu'il accorde, par des dons naturels et surnaturels.

Personne ne doit se juger soi-même ni se rendre témoignage, de peur d'être trompé par la présomption ou par la pusillanimité.

C'est aux supérieurs légitimes à décider si l'on a reçu de Dieu les qualités extérieures et les dons naturels; quant aux qualités intérieures et aux dons surnaturels, il faut absolument s'en rapporter au jugement d'un directeur solidement pieux, bien éclairé, et qui connaisse à fond toute la vie de celui qui aspire.

Quoique l'absolution du prêtre soit le signe de celle de Dieu, on reçoit néanmoins l'une sans l'autre ; il en est de même de la vocation : l'une et l'autre, pour être bonnes, doivent être appuyées sur des motifs clairs et moralement certains.

Combien en appelle-t-on aux Ordres parce qu'on prétend n'avoir rien à leur reprocher, comme s'il ne fallait pas des motifs positifs et particuliers pour les déterminer à se charger d'un fardeau aussi redoutable !

Une des marques de vocation est la bonne idée que le peuple a d'un homme.

Une preuve que l'innocence extérieure ne suffit pas, c'est que tous ceux qui ont écrit sur ce sujet renvoient au directeur de la conscience.

Le goût pour l'état ecclésiastique est un signe bien équivoque de vocation ; il est par conséquent insuffisant.

Quand le goût pour l'état ecclésiastique fait mener par avance une vie vraiment ecclésiastique, c'est ordinairement un vrai signe de vocation ; quand il laisse subsister une grande frivolité, ou l'amour du vice, ou des vues tout humaines, il est à craindre que ce ne soit un piége du démon.

Combien de jeunes gens tombent dans de grandes fautes, malgré leur goût pour l'état ecclésiastique, parce qu'ils ont été mal instruits ou mal conduits ! Si leur goût persévère après une sincère conversion, c'est un bon signe, pourvu qu'il soit accompagné des autres qualités.

Malheur à qui prend l'état sacerdotal ou y renonce par le conseil de ses parents ou par leur inspiration et d'après leur impression ! Jésus-Christ n'a pas voulu suivre l'avis des siens, qui l'engageaient à se manifester au monde, et saint Paul, choisi pour prêcher l'Evangile, a dit : *Continuo non acquievi carni et sanguini.*

C'est un grand aveuglement que de trouver dans sa naissance, dans sa fortune, dans sa santé, dans son caractère, des motifs suffisants d'aspirer à la prêtrise. Qu'on examine de bonne foi, ce sont pourtant là les fondements de la plupart des vocations.

C'est une chose incompréhensible et bien effrayante que ceux qui viennent dans les maisons destinées à examiner la vocation se trouvent presque tous appelés tôt ou tard, bon gré, mal gré.

Quand Dieu donne les qualités et les talents nécessaires pour l'état ecclésiastique, c'est une marque qu'il appelle à cet état.

Si Dieu ne donne pas les dispositions nécessaires, on a

beau les désirer et s'efforcer de les acquérir, on ne les aura pas, on ne sera pas appelé ; le meilleur, le seul parti à prendre est de renoncer à l'état ecclésiastique, si l'on ne veut pas être un voleur et un larron.

Le signe le plus décisif de vocation, c'est la mission du directeur de la conscience, pourvu qu'il ait une vraie connaissance des règles de la discipline, de la tradition et de l'esprit de l'Eglise.

C'est à un cœur droit et docile que Dieu accorde un guide plein de son esprit.

Les âmes doubles et terrestres ne trouvent que trop de faux prophètes qui les laissent s'égarer en se trompant et en les trompant, parce qu'ils ne se font pas connaître.

MARQUES PARTICULIÈRES DE VOCATION, SAINTETÉ, INNOCENCE.

Les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ne laissent aucun doute sur la nécessité de la sainteté qu'il faut avoir pour être ministre du Dieu vivant.

Le vingt et unième chapitre du Lévitique et les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite serviront d'arrêt pour condamner, au jugement de Dieu, les ministres indignes.

Le prêtre de l'ancienne loi portait sur son front une lame d'or où étaient écrits ces mots : *Chodex Jehova*, c'est-à-dire, le saint de Dieu. On doit lire la même chose dans tout l'extérieur et dans toute la conduite du prêtre de la nouvelle loi.

Ce n'est pas dans un langage de piété, ni dans une certaine régularité de conduite, que consiste toute la sainteté qu'exige le sacerdoce.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, il fallait pour être prêtre avoir l'innocence baptismale. Quiconque l'avait perdue, *gravi peccato* ou *gravi crimine*, devenait pour jamais irrégulier. (*Pater Lupus*, tome IV.)

Au onzième siècle, Léon IX, interrogé sur quatre espèces de crimes secrets contre la pureté, répond que, selon l'esprit des canons et selon son jugement, ils doivent exclure : *Ab omnibus immaculatæ Ecclesiæ gradibus.*

Saint Grégoire conseilla à un homme canoniquement élu à un évêché de renoncer à son élection, parce qu'il lui avoua qu'il s'était rendu coupable de quelques péchés mortels. Selon la première discipline, tout pécheur pénitent pouvait espérer d'être admis dans le sanctuaire du ciel, non dans celui de la terre.

La charité s'est refroidie, et l'iniquité a fait des progrès au point que l'Eglise, pour ne pas manquer de ministres, s'est vue obligée d'en chercher parmi les pécheurs pénitents. Est-il croyable que l'Eglise choisisse indifféremment ses prêtres parmi toutes sortes de pécheurs? et la gloire de Dieu, l'intérêt des hommes, n'exigent-ils pas qu'elle prenne les moins coupables?

Quel respect les peuples auraient-ils pour la religion, si elle avait pour ministres des hommes connus par leurs désordres et célèbres par leurs vices?

Celui qui a scandalisé l'Eglise doit se borner à réparer le scandale par son humiliation et par ses larmes; il est incapable de l'autorité du ministère; il ne peut ni exhorter ni reprendre.

Les docteurs les plus modernes conviennent qu'il y a certains péchés de luxure qui doivent pour toujours éloigner des saints Ordres, quelque pénitence qu'on ait faite. (Collet, *Traité des Irrég.*, pag. 9, chap. VI, 2° *concl. sub fine.*)

Quand un homme d'un âge mûr a perdu la pudeur par des péchés de fornication, le ministère serait trop dangereux pour lui ; il n'y est point appelé.

La pudeur est un frein puissant dont la grâce se sert pour contenir la passion; le frein a-t-il été une fois rompu, il est plus difficile de se contenir.

Le corps qui a éprouvé une maladie longue, aiguë,

demeure longtemps faible, se fortifie avec peine et retombe aisément. Il en est de même de ceux qui ont commis de grands péchés ou qui ont croupi dans de longues habitudes ; leur vertu est toujours chancelante, ils ont beaucoup à craindre la rechute, et il leur est très-difficile de recouvrer la perfection qu'exige le sacerdoce.

Si l'Eglise ne choisit ordinairement que les moins coupables pour les faire prêtres, ce n'est pas que Dieu ne puisse rendre aux plus criminels une justice entière et parfaite, mais c'est parce que cela est rare ; c'est un miracle dans l'ordre de la grâce.

Quand on veut faire prêtre un homme coupable de grandes fautes, on ne doit pas se contenter de la courte épreuve du séminaire, où il n'est point exposé ; il faut qu'il ait triomphé du siècle et de ses dangers, et que l'indulgence soit fondée sur des talents plus que médiocres.

Quand un homme a profané les choses saintes, surtout l'Eucharistie en la recevant indignement et avec connaissance de cause, ce serait une témérité sacrilége que de l'exposer à renouveler son crime dans les fréquentes occasions du ministère.

Si par hasard on voulait promouvoir au sacerdoce un homme coupable de profanation réfléchie, il faudrait qu'il eût depuis longtemps recouvré une foi bien vive et qu'il en eût donné des preuves non équivoques et multipliées.

Le ministère a des dangers qui deviennent des occasions prochaines de péché pour ceux qui ont un penchant violent à la luxure ; qu'ils s'en éloignent avec constance s'ils ne veulent périr certainement.

La conversion de ceux que l'on choisit parmi les moins pécheurs doit être bien assurée et bien constatée par les œuvres et par le temps.

A Dieu ne plaise que l'on élève à la prêtrise des hommes qui, après avoir été vraiment et solidement conver-

tis, ont donné des preuves de leur inconstance par des rechutes marquées et soutenues !

Le pénitent que l'Eglise choisit pour ministre doit être tellement converti, lavé et guéri de ses péchés, que son imagination ne soit plus le jouet de fantômes indécents, qu'il ait repris l'empire de ses sens, qu'il ait du goût, du penchant, de la facilité pour le bien et pour les choses célestes auxquelles il est destiné.

La vie du prêtre que l'on a choisi parmi les pénitents doit être soutenue par beaucoup de précautions, par le recueillement, par la vigilance, par la pénitence, par les privations et par une prière continuelle. Il trouve un bon modèle dans saint Pierre, qui n'a cessé de pleurer.

Quoiqu'on regarde un homme comme appelé à la prêtrise à cause de l'innocence conservée ou suffisamment réparée, il ne doit cependant pas être promu aux différents Ordres sans règle.

Le saint concile de Trente exige que *vitæ meritum crescat* à mesure qu'on approche du sacerdoce. Quand la piété diminue en avançant dans les Ordres, c'est une preuve qu'on ne connaît pas bien la sainteté et l'excellence de cet état; on doit plutôt songer à purifier les premières démarches qu'à en faire de nouvelles.

A quoi connaît-on qu'un homme croît en piété et en sainteté, sinon au soin qu'il a d'éviter les moindres fautes, de se corriger de ses défauts et de faire tout le bien qu'il peut dans sa position ?

Le saint concile de Trente regarde la communion plus fréquente comme une des marques du progrès nécessaire pour avancer dans les Ordres.

Un des signes de l'innocence du cœur, c'est la modestie que le clerc aime à garder dans tout son extérieur.

Il ne suffit pas d'être *innocens manibus*, il faut être encore *mundo corde* pour monter à l'autel du Seigneur.

DU DÉSINTÉRESSEMENT.

Le désintéressement est si essentiel à l'état ecclésiastique, que l'évêque en fait faire profession quand il donne la tonsure : *Dominus pars, etc.*

Jésus-Christ n'a pas eu où reposer sa tête ; il n'a choisi que des apôtres pauvres.

Le premier mot de la première instruction qu'il a faite tend à inspirer la pauvreté et le désintéressement.

L'illusion au sujet des biens temporels est si grande, si grossière, si étendue, qu'elle cache à plusieurs la lumière de l'Evangile et des saints canons.

C'est à tort que les clercs se croient autorisés à posséder de grands biens pour faire respecter le sacerdoce. Le quatrième concile de Carthage veut que la maison, les meubles et la table d'un évêque soient pauvres, qu'il n'appuie son autorité que *fide et vitæ meritis.* L'état du sacerdoce est sans contredit celui qui exige le plus de perfection. Or, Jésus-Christ dit : *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus.* Que veut dire cela? On aura beau faire pour éluder le sens de ces paroles, bon gré, mal gré, elles en auront toujours un véritable. Les premiers prêtres de l'Eglise se dépouillèrent pour recevoir le caractère sacré ; si quelques uns ont fait quelque réserve, ce n'a été que pour distribuer avec plus de fruit.

La cupidité est essentiellement opposée à la vie de retraite et d'étude que doit mener l'ecclésiastique.

Comment un prêtre qui aime les biens de la terre pourrait-il parler avec affection de ceux du ciel et en inspirer aux autres un désir qu'il n'aurait pas? Le désintéressement des prêtres est différent de celui des autres chrétiens, en ce que les prêtres ne peuvent prendre que le simple nécessaire, au lieu que les laïques peuvent posséder pour eux et pour leurs enfants. Quoique le détachement effectif et le désintéressement conviennent d'une

manière spéciale aux prêtres qui ont des revenus ecclésiastiques, ceux qui ont des biens patrimoniaux sont obligés aussi par leur état à un plus grand détachement que le commun des chrétiens.

La vue du fruit défendu fit tant d'impression sur les sens de nos premiers parents, qu'ils oublièrent la défense précise que Dieu leur en avait faite ; ce que Jésus-Christ appelle *fallacia divitiarum* fait tant d'impression sur la plupart des ecclésiastiques, qu'ils n'ont aucun égard aux canons et notamment au décret positif du dernier concile général, ni aux décisions de 1823.

Qu'on dise aux ecclésiastiques qu'il est absolument défendu de posséder plusieurs bénéfices, quand un seul est suffisant *ad honestam vitæ sustentationem*, c'est leur parler une langue étrangère qu'ils n'entendent pas.

Les biens ecclésiastiques ne sont que des aumônes faites à l'Eglise ; n'est-ce pas un véritable vol que de recevoir des aumônes lorsqu'on n'est pas dans la nécessité ? La pluralité des bénéfices, pratiquée par ceux qui la condamnent dans leurs thèses, était un prodige réservé à ce temps-ci.

Comment peut-on se reposer sur la plupart des prétendues dispenses qu'on obtient en fait de bénéfices ? remédient-elles au tort que l'on fait à d'autres ecclésiastiques qui les posséderaient légitimement et qui sont dans le besoin ? ou bien est-ce en vérité pour les faire passer aux pauvres qu'on accumule les aumônes dans ses mains ?

Vouloir posséder par dispense plusieurs bénéfices, sans une nécessité réelle, pour faire des aumônes, c'est vouloir obtenir le bien d'autrui pour en faire de bonnes œuvres.

Il est certain que les besoins d'une famille n'excusent ni n'autorisent la pluralité des bénéfices ; ce n'est pas la fin pour laquelle ils ont été établis.

Les parents pauvres n'ont droit qu'au superflu du bé-

néfice légitimement possédé. Leur pauvreté n'est point une raison pour qu'un ecclésiastique jouisse d'un titre qui ne lui est pas nécessaire, contre la disposition des canons et au détriment d'un autre ecclésiastique à qui il serait conféré et qui y aurait droit par son état.

Que l'abus des revenus ecclésiastiques est dangereux ! Ils ne sont destinés que pour l'honnête nécessaire des clercs et pour le soulagement des vrais pauvres ; tout autre usage est un vol et un sacrilége.

L'honnête nécessaire ne doit point être réglé sur la coutume du siècle, ni sur l'exemple du grand nombre des clercs, mais sur l'esprit de l'Evangile, sur la simplicité tant recommandée par les canons et sur l'édification que les ecclésiastiques doivent aux peuples ; c'est sur cela que l'on sera jugé.

Si un ecclésiastique donne publiquement son superflu à des parents dont la pauvreté ne soit point reconnue, quoique réelle, il scandalise l'Eglise ; il est, pour ainsi dire, comptable au public du bien des pauvres.

Que de fantaisies, de superfluités, d'amusements sont comptés au nombre des besoins par le clerc intéressé ! que de retranchements et de largesses l'ecclésiastique détaché trouve à faire dans ce qu'il possède !

Les prétextes et la coutume peuvent endormir les clercs dans leur cupidité ; le peuple n'en est pas moins scandalisé, et les prévarications n'en seront pas moins punies rigoureusement au jugement de Dieu.

Loin du sanctuaire tous les Giézi et les Judas ! l'esprit d'intérêt leur ferait trahir Jésus-Christ, perdre leurs âmes et celles des autres.

Celui qui n'a point de fortune et qui s'ingère dans l'état ecclésiastique sans avoir les talents et les dispositions requises, montre qu'il est conduit par l'esprit d'intérêt ; s'il se trompe à ce sujet, le monde ne s'y trompe pas.

Quelque talent, quelque vertu que l'on ait, si l'on

prend l'état ecclésiastique parce qu'on est pauvre, on est un mercenaire.

Quand on parle souvent de bénéfices, des avantages temporels de l'état ecclésiastique, quand même on ne ferait qu'y penser avec affection, c'est une preuve qu'on a une âme intéressée : *Nec hunc elegit Dominus.*

Comment un homme dont le cœur est dur peut-il se croire appelé à être le père des pauvres? L'esprit de désintéressement se connaît à la facilité et au zèle avec lesquels on se porte à soulager les indigents selon son pouvoir.

Celui qui ne veut manquer de rien ne doit pas être choisi pour administrer le bien des pauvres ; il serait à coup sûr un économe infidèle.

Saint Ambroise paraît être d'avis qu'un ecclésiastique qui a des biens patrimoniaux ne doit pas vivre aux dépens de l'Eglise : *Agelluli sui contentus fructibus si habet, si non habet stipendiorum suorum fructu.*

DE LA SCIENCE.

De tout temps, dans l'ancienne loi comme dans la nouvelle, le prêtre a toujours été regardé comme le dépositaire de la science : *Labia sacerdotis custodient scientiam.*

La science du prêtre n'est point une science vaine, curieuse et inutile au salut.

Beaucoup d'ecclésiastiques savent l'histoire, les lettres, la philosophie, qui n'ont pas les premiers principes de la science sacerdotale.

La science des prêtres est celle que l'Ecriture appelle *scientia sanctorum ;* elle a pour but de faire des saints et de les diriger dans les voies de la sainteté.

On peut savoir ce qu'on appelle la théologie et même l'enseigner sans avoir la science des saints.

Le propre de la science des prêtres est plus de réfor-

mer le cœur que d'orner la mémoire ; elle s'acquiert plus par l'oraison et par l'humilité que par l'étude et la dispute.

La science des saints a pour principe non la lumière humaine, mais la lumière divine, qui émane de celui qui est la voie, la vérité et la vie, qui ne se donnent que par lui.

Le prêtre est établi le docteur, le juge et le médecin des âmes ; il faut qu'il sache enseigner aux hommes tout ce qu'ils doivent croire, tout ce qu'ils doivent pratiquer, et qu'il soit capable de corriger leurs vices et leurs défauts.

Puisque Jésus-Christ a dit aux prêtres en la personne des apôtres : *Euntes docete omnes gentes*, la foi des peuples dépend donc de la science des prêtres.

Ce n'est point assez aux prêtres de savoir les vérités fondamentales de notre religion, il faut qu'ils en sachent les principales preuves pour en rétablir la croyance dans les esprits et pour combattre ceux qui l'attaquent : *Ut potens sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere.*

De quoi servirait-il au peuple que le prêtre sût la religion et ses preuves, s'il n'avait pas assez de talents pour en parler clairement et de manière à persuader ?

Le péché a tellement obscurci la lumière naturelle, que l'homme méconnaît son devoir envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. C'est au prêtre, comme juge établi de Dieu, à montrer la loi au peuple en l'expliquant.

La charité envers Dieu et envers le prochain a des rapports si étendus et si multipliés, que le peuple ne peut les connaître, à moins que le prêtre n'entre dans le plus grand détail.

Il faut que le prêtre connaisse les devoirs de chaque condition, de chaque âge, de chaque circonstance, de chaque moment ; sans cela l'ignorance et l'illusion perdront tous les hommes.

C'est surtout dans l'Ecriture et les canons que le juge du peuple doit s'instruire de la loi; c'est là que l'Eglise lui ordonne de puiser ses lumières.

C'est une chose essentielle au prêtre de savoir les canons, mais il lui est encore plus essentiel de savoir s'en servir suivant le temps et les circonstances.

La lumière naturelle, obscurcie par le péché, a eu besoin de la loi écrite; l'ignorance des hommes a besoin des règles de l'Eglise: ce n'est point assez de la raison et du bon sens pour les conduire et pour les juger.

Que de choses il faut que sache le médecin des corps pour opérer des guérisons! Le médecin des âmes doit en savoir encore davantage s'il veut les empêcher de périr.

Il faut que le médecin spirituel connaisse les différentes maladies de l'âme, du cœur et des sens, leurs commencements, leurs progrès, leur fin, leurs symptômes, leur contagion et leurs effets; il doit de plus connaître les différentes espèces de remèdes et la manière de les appliquer; il y en a qui servent à expier, d'autres à réparer, d'autres à préserver, d'autres à fortifier

La science des saints apprend à profiter des moments favorables pour appliquer les remèdes propres à chaque maladie de l'âme.

Le but de la science des saints est non seulement d'empêcher les âmes de mourir, mais encore de rendre la vie à celles qui l'ont perdue.

De même que celui qui exerce la médecine sans avoir la science requise est le meurtrier des corps, de même celui qui se donne pour médecin des âmes sans avoir la science des saints est le meurtrier des âmes : *Venit ut mactet et perdat.*

La science des saints est un don que Dieu ne fait qu'aux prêtres qui sont bien appelés et qui vivent en prêtres, c'est-à-dire qui s'appliquent sans cesse à l'étude, à la prière et à la mortification de leurs sens.

Le prêtre qui est dissipé, ou sensuel, ou ambitieux, est incapable de la science des saints, quelque science qu'il paraisse avoir ; c'est *falsi nominis scientia.*

C'est mal à propos que l'homme ignorant veut s'ingérer dans le sanctuaire sous prétexte qu'il se bornera à l'oblation du saint sacrifice ; il est autant de l'essence du sacerdoce d'instruire et de réconcilier les pécheurs que de prier pour eux.

Quand un prêtre ignorant fuirait toutes les fonctions du sacerdoce, il peut être forcé par un cas de nécessité d'administrer le sacrement de Pénitence, ou de laisser perdre l'âme d'un moribond, faute de capacité et de science.

N'est-il pas visible que Dieu a rejeté du sanctuaire ceux qui ne sont pas capables d'acquérir la science des saints?

Comment peut-on prétendre à la science ecclésiastique, quand on n'a pas assez d'ouverture d'esprit pour comprendre les principales vérités de la religion et du salut, pour en sentir l'importance et en retenir les preuves? Cela est cependant indispensablement nécessaire pour enseigner le peuple de Dieu.

A Dieu ne plaise qu'on appelle au sacerdoce un homme sans discernement, sans jugement, sans une certaine droiture de raison, quelque vivacité d'esprit qu'il ait ! Il embrasserait les opinions les plus fausses ; il donnerait dans des écarts et y entraînerait les autres.

Un clerc qui n'a point le goût de l'étude et qui ne s'y appliquerait que malgré lui ne devrait point être promu aux Ordres, parce qu'il est impossible, sans une étude sérieuse et suivie, d'acquérir la science nécessaire.

L'ignorance des apôtres n'autorise pas les ignorants à recevoir la prêtrise. Jésus-Christ, il est vrai, *non elegit doctores, sed fecit.* La demande que font les apôtres au Sauveur, en disant : *Ediscere nobis parabolum*, fait bien voir qu'ils sentaient la nécessité de la science et qu'ils désiraient l'acquérir.

Les dispositions naturelles, quelque excellentes qu'elles soient, ne sont pas suffisantes pour acquérir la science des saints ; il faut de plus avoir ce que les Pères appellent *caritatem veritatis*.

Le cœur du prêtre est l'arche où repose la loi ; ses lèvres sont le propitiatoire d'où partent les oracles. Si tous les chrétiens doivent être embrasés d'amour pour la religion et les vérités saintes, c'est le cœur du prêtre qui est la fournaise où ils doivent puiser cette divine ardeur.

L'amour de la vérité donne à l'instruction du prêtre un ton que n'ont pas les discours les plus élégants et qui en fait la nourriture des cœurs droits.

Le pasteur est placé dans l'Eglise pour paître le troupeau de Dieu, pour lui donner la vérité et non de belles paroles.

Sic talis est quisque qualis dilectio ejus. Le cœur qui aime la vérité est donc bien pur, bien indépendant des passions, bien au-dessus des préjugés et des caprices, bien sublime et bien divin, par conséquent bien agréable à Dieu.

Pour que le peuple soit instruit, il faut lui parler souvent, clairement et fortement de la vérité. On parle volontiers, avec facilité et avec énergie de ce que l'on aime. Heureux donc ceux dont le pasteur aime sincèrement la vérité ! ils la connaîtront tôt ou tard.

Il y a un art de présenter la vérité et de la faire agréer ; c'est l'amour qui le donne.

Le prêtre qui ne dit la vérité qu'en chaire et au confessionnal montre qu'il ne l'aime point ou qu'il l'aime peu ; saint Paul en parlait *publice et per domos*.

L'ignorance grossière qui règne souvent dans les campagnes et même dans les villes montre d'une manière frappante et terrible combien il y a peu de prêtres qui aiment la vérité.

Il faut bien se donner de garde de faire clerc et moins encore prêtre un homme qui n'a ni goût ni facilité pour

parler de Dieu et de la vérité; il serait pour le moins inutile dans le sanctuaire : *Nec hunc elegit Dominus.*

Ce n'est pas assez de parler de Dieu et de la vérité pour montrer qu'on a de la charité et un vrai zèle, il faut aussi aimer à en entendre parler.

Il faut qu'un prêtre aime bien la vérité, puisqu'il doit non seulement résister à l'amour de la vanité qui domine dans tous les états, mais encore le détruire.

Plus le siècle est livré au mensonge, plus l'amour de la vérité doit être regardé comme une marque essentielle de vocation au sacerdoce.

Plus l'amour de la vérité est rare, plus il est aisé de reconnaître ceux qui l'ont, à leur vie, à leurs entretiens, à leurs lectures.

Un amour fort et constant pour la vérité suffit presque tout seul pour marquer la vocation au sacerdoce; car où il est, là se trouvent assez ordinairement les autres signes.

Un ministre qui n'est point embrasé de l'amour de la vérité est une lampe éteinte, incapable d'éclairer; au lieu de lumière, il ne répand que la fumée des maximes terrestres et charnelles qui empoisonnent.

Le vrai pasteur se glorifie de n'avoir d'autre science que celle de Jésus crucifié, et ne parle que de lui.

Le goût de la vérité, qui nous fait discerner les fausses maximes d'avec les véritables, est un gage précieux de prédestination, quand on y joint une sincère humilité avec une grande fermeté d'âme.

Combien se mêlent d'instruire qui ne connaissent pas la loi ou qui ne connaissent que la lettre qui tue!

C'est la punition la plus terrible dont Dieu puisse frapper son peuple que de lui donner des ministres ignorants et qui se croient assez savants : *Cæcus si cæco ducatum præstet ambo in foveam cadunt.*

Que de pécheurs impénitents ou mal convertis, parce que les prêtres qui les ont conduits n'ont pas eu toute la science ou tout le zèle nécessaire!

La science nécessaire au prêtre ne s'acquiert pas seulement dans les livres ou sur les bancs, mais dans la méditation et dans l'oraison. Toute autre ne sert ordinairement qu'à nourrir la vanité de celui qui la possède, et souvent à induire le peuple en erreur.

D'où vient que la science des saints est si rare parmi les prêtres? C'est qu'il y en a peu qui soient capables de méditer et de prier; et pourquoi y en a-t-il si peu capables de méditer ou de prier? C'est que la pupart ne cherchent qu'eux-mêmes : *Quœrunt quœ sua sunt.*

Combien faut-il être mort au monde et à soi-même pour goûter les maximes de Jésus-Christ et de l'Evangile jusqu'au point de les regarder et de les suivre comme la seule règle de conduite qui soit sûre !

FERMETÉ D'AME.

La fermeté nécessaire au prêtre consiste dans une fidélité inviolable à suivre toutes les lois de Jésus-Christ et de l'Eglise dans sa propre conduite et dans celle des autres.

Jésus-Christ n'a pas voulu que ses apôtres commençassent l'exercice de leur ministère qu'ils n'eussent été revêtus *virtute ex alto*. Les ministres sont les colonnes de l'Eglise, il faut qu'ils aient assez de force pour la soutenir contre tous ses ennemis; ils sont les chefs de l'armée sainte, ils doivent soutenir par leur courage celui des combattants.

Quelle force extraordinaire ne faut-il pas avoir pour résister au torrent des erreurs et des préjugés!

Combien faut-il qu'un prêtre connaisse et aime la vérité pour tenir ferme contre la multitude et même contre sa propre humilité, qui lui crie qu'il ne doit pas se regarder comme plus sage que les autres!

La crainte du blâme et du mépris a un grand ascendant sur le cœur humain; elle a besoin d'un contrepoids bien fort pour n'avoir pas le dessus.

La faiblesse humaine, l'amour des aises, sont des obstacles habituels au devoir du prêtre; il faut un secours bien puissant et continuel pour les vaincre.

Le véritable prêtre est déterminé à tout perdre, même la vie, plutôt que de manquer de fidélité à un devoir, à une vérité, à une âme. Il n'y a point de prêtre qui n'ait souvent l'occasion d'user de la fermeté évangélique.

Ce qui doit soutenir le prêtre dans l'attachement à son devoir, c'est qu'il ne sera jugé ni sur la conduite ni sur les exemples de personne, mais sur la vérité et sur la loi.

Plus le prêtre est ferme, plus il doit être humble, afin de ne point scandaliser par une apparence d'orgueil et d'opiniâtreté.

C'est surtout la lâcheté et les infidélités du commun des prêtres qui sont un grand écueil. Le moyen de l'éviter est de fuir la conversation et même la compagnie de ceux qui manquent à leurs devoirs.

Si le prêtre se laisse entraîner au torrent, qui arrêtera le peuple?

La fermeté et la constance dans le bien est une disposition des plus essentielles au sacerdoce dans ce temps où l'iniquité domine dans tous les états.

Pour avoir confiance qu'on a reçu la fermeté nécessaire au ministère, il faut avoir évité le mal et pratiqué le bien d'une manière soutenue depuis un temps considérable.

Ce n'est point assez d'avoir évité les fautes considérables et le péché mortel, il faut avoir montré sa constance par son assiduité dans les saintes pratiques.

On doit trouver des marques de fermeté même dans l'enfance et dans l'adolescence des clercs.

Une des principales marques de fermeté est de compter pour rien les jugements des hommes.

Un bon ecclésiastique doit être accoutumé à vaincre ses goûts et ses répugnances.

Il faut avoir bien examiné et connu la vérité et ses devoirs, s'y tenir attaché au mépris et aux dépens de tout.

Que de gens changent de sentiment et de conduite sans s'en apercevoir, parce qu'ils ont laissé aveugler leur esprit !

On ne peut pas regarder comme un caractère ferme celui à qui la mollesse ou la légèreté font quelquefois abandonner une manière de vivre réglée et appliquée.

C'est la marque d'une grande faiblesse et d'une vraie lâcheté que de manquer à ses devoirs par respect humain.

Celui qui n'a pas de fermeté pour résister à la mollesse, à l'intérêt, au respect humain, n'est pas propre à prêcher l'Evangile : *Nec hunc elegit Dominus. Non erubesco evangelium.*

Les clercs et souvent ceux qui leur donnent la mission ne font pas assez d'attention à la nécessité de la fermeté ; c'est pour cela que les règles sont abandonnées, que l'on donne le saint aux chiens et que la face du christianisme change de plus en plus.

Il y a une grande différence entre la fermeté et l'entêtement : l'une est l'effet de la grâce, l'autre est une suite de l'ignorance et de l'amour-propre. La fermeté est un fort attachement aux lois et aux règles ; l'entêtement est une grande opiniâtreté dans ses sentiments propres. La fermeté demeure volontiers inconnue, tandis que l'entêtement cherche à se montrer.

La fermeté découvre ses motifs avec simplicité et sans prétention ; l'entêtement dispute pour prévaloir et pour dominer.

Qu'on examine bien, et on verra que la fermeté est plus rare qne l'entêtement ; l'entêtement n'a besoin que de l'orgueil pour exister, au lieu que pour avoir la fermeté il faut avoir la connaissance et l'amour de la vérité dans un cœur pur et simple.

De tout temps la fidélité aux règles a attiré des persécutions plus ou moins grandes à tous ceux qui les ont suivies; les âmes fermes les ont supportées avec joie, et les lâches ont cédé.

DU ZÈLE.

Le zèle propre au prêtre est un désir ardent de la gloire de Dieu et du salut des hommes. Cette disposition convient à tout chrétien, mais le prêtre y joint une sainte ardeur de procurer cette double fin; c'est le but de sa vocation.

Que de réflexions et de remarques le zèle du prêtre fait sans cesse naître dans son esprit et dans son cœur! Il voit Dieu glorifié ou offensé en toutes choses; c'est là ce qui le frappe.

Le zèle, qui purifie les intentions du prêtre en les dirigeant vers Dieu, est comme le charbon embrasé qui purifia les lèvres du prophète.

Comment le peuple, qui s'attiédit au milieu des intérêts matériels et humains et des affaires terrestres, pourra-t-il se ranimer, s'il ne trouve sans cesse dans le cœur du prêtre un feu vivifiant qui le réchauffe?

Le ministre zélé ne se ne lasse point de contribuer à la gloire de Dieu dans tous les instants de sa vie; il cherche même les moyens de le faire de plus en plus.

C'est se faire illusion d'espérer qu'un homme aura du zèle pour le salut des autres, tandis qu'il n'en a pas pour le sien. L'amour de la prière et de l'étude est le double fruit du vrai zèle. C'est pourquoi les apôtres étaient *orationi et ministerio verbi instantes*.

Que vient faire dans le sanctuaire un homme sans zèle? Il ne peut que s'y perdre et perdre les autres, puisque ses fonctions n'ont d'autre but que la gloire de Dieu et le salut des hommes, qu'il ne désire pas sincèrement.

La soif de l'intérêt est bien différente de celle du zèle:

l'une vient de la sensualité et de l'orgueil, et l'autre s'allume sur la croix et dans les humiliations. Elles sont incompatibles. Il y a un zèle vrai et un zèle faux, un zèle éclairé et un zèle aveugle : le zèle vrai et éclairé consiste à suivre et à faire suivre aux autres la loi de Dieu et les maximes de l'Evangile ; le zèle faux et aveugle tend à établir et à faire régner les préjugés humains.

A quoi connaît-on les prémices du zèle ? 1° A la vie droite et édifiante d'un jeune homme ; 2° à ses pieux artifices pour empêcher le mal et pour faire régner la vertu.

Le zèle imprudent ne considère que l'action qu'il fait faire, sans égard aux suites.

La crainte des seuls inconvénients temporels est l'effet d'une fausse prudence ; la prudence selon Dieu ne regarde que sa gloire et le salut des âmes.

Rien n'arrête un zèle ardent que la crainte d'offenser Dieu et de nuire aux hommes.

L'âge peut bien mûrir l'esprit et augmenter l'expérience et la prudence, mais il n'amortit jamais le zèle.

Que de prêtres s'excusent à leurs propres yeux et aux yeux des hommes du défaut de zèle, en alléguant le prétexte de la prudence !

Il est bien à craindre que la tiédeur et l'indifférence de plusieurs ne soit une preuve qu'ils n'ont jamais eu de vrai zèle ou qu'ils l'ont perdu par l'abus qu'ils ont fait de leur ministère.

Malheur au prêtre dont le zèle n'augmente pas avec le temps ! Quel fruit tire-t-il de ses fonctions si son cœur ne s'y embrase pas de plus en plus du feu de la charité ?

Quel bonheur pour un prêtre qui trouve la mort dans l'exercice de son zèle ! C'est une copie digne du modèle et du chef des prêtres.

Ce n'est pas une raison pour n'avoir pas de zèle que de n'avoir point de charge dans l'Eglise. Un prêtre doit

réellement prendre part à tout ce qui s'y fait. Un ministre zélé qui gémit, qui désire et qui prie, contribue souvent plus à la gloire de Dieu et au salut des âmes que celui qui parle et agit beaucoup.

Regarder le sacerdoce comme un moyen de s'élever en ce monde, c'est une ambition sacrilége ; y aspirer pour en faire les fonctions, c'est souvent signe de vanité et d'intérêt ; le recevoir uniquement pour aider les hommes à connaître et à servir Dieu, c'est la marque du vrai zèle.

On reconnaît aux discours d'un jeune clerc les affections de son cœur. S'il parle de bénéfices, c'est un ambitieux et un avare ; s'il s'entretient des hommes célèbres et de leur réputation, c'est un homme vain ; s'il ne dit que des choses frivoles et inutiles, c'est un paresseux ; si sa conversation est pieuse, et s'il aime à entendre parler de Dieu et des moyens de salut, le zèle brûle déjà dans son cœur.

Qu'est-ce qu'un prêtre qui ne fait rien dans l'Eglise? C'est un homme qui enfouit un grand talent. Quelle terrible punition n'a-t-il pas à attendre du Père de famille !

Le prêtre ne doit être ni déconcerté ni découragé par les fautes qu'on lui confesse, quelque grandes, quelqu'énormes qu'elles soient ; il doit soutenir par une constance tranquille l'espoir et la confiance du pécheur.

AMOUR DE JÉSUS-CHRIST.

C'est l'amour qu'on a pour Jésus-Christ qui est le fondement du zèle et de toutes les autres vertus sacerdotales. Quiconque n'aime pas véritablement Jésus-Christ travaille plus ou moins à détruire son règne dans le cœur des hommes. C'est un sacrilége monstrueux que d'associer au sacerdoce de Jésus-Christ un homme qui aime ce que Jésus-Christ a condamné, le monde, ses richesses, ses honneurs.

Quelle honte pour un prêtre qui n'aime pas Jésus-Christ de se trouver sans cesse vis-à-vis de lui dans ses fonctions! A quel châtiment ne s'expose pas un prêtre à qui l'indifférence fait abandonner ses fonctions! On lui demandera compte du sang de Jésus-Christ qui lui était confié pour lui et pour les autres.

La principale intention du prêtre doit être de sanctifier les hommes en union avec Jésus-Christ; le principal désir du clerc doit donc être de s'unir à Jésus-Christ pour être rempli de sa grâce et de sa vertu. C'est pourquoi le concile de Trente veut qu'il se trouve dans la vie des aspirants au sacerdoce : *Crebrior quam antea Christi communio.* A-t-il tort?

Comment un clerc qui n'est pas affamé du pain de vie pourrait-il désirer la charge de le distribuer sans cesse?

Quand il n'y aurait que le dégoût ou même l'indifférence pour la communion, c'en est assez pour empêcher de faire légitimement le premier pas vers le sacerdoce.

Est-ce véritablement aimer Jésus-Christ que de le livrer facilement et froidement à des hommes pleins d'amour du monde et d'eux-mêmes, qui retombent si aisément dans le péché mortel, et qui ne paraissent nullement disposés à renoncer à leurs habitudes?

Est-il possible de s'occuper sans cesse de Jésus-Christ et de travailler continuellement avec lui-même, comme c'est le devoir et la vocation du prêtre, à moins qu'on ne l'aime beaucoup plus ardemment que ne le fait le commun des chrétiens?

Il faut n'aimer guère Jésus-Christ pour négliger de s'unir à lui aussi souvent que peut le faire un prêtre.

C'est une grande joie pour un prêtre qui aime Jésus-Christ de sentir qu'il souffre et qu'il est humilié pour lui et avec lui.

L'amour pour Jésus-Christ, le sacrement de Jésus-Christ, la grâce de Jésus-Christ, tout cela doit transformer le prêtre de Jésus-Christ, de manière que le peuple

croie voir Jésus-Christ lui-même en lui : *Vivo jam non ego vivit vero in me Christus.*

L'amour de Jésus-Christ est l'unique passion d'un saint prêtre, il le soutient en toute occasion, il le console de tout.

L'amour de Jésus-Christ est le feu qu'il est venu apporter sur la terre ; c'est à ses ministres à l'allumer.

Comment un prêtre qui n'aime que Jésus-Christ pourrait-il prendre part aux inutilités et même aux affaires du monde ?

Un prêtre qui aime vraiment Jésus-Christ décide bien des questions autrement que ceux qui ont une science acquise par l'étude.

Il est impossible qu'un prêtre qui n'aime pas Jésus-Christ de tout son cœur s'applique autant qu'il en est capable à le faire connaître et aimer des hommes.

Quelques motifs que nous connaissions d'aimer Jésus-Christ, nous ne l'aimerons cependant pas véritablement, à moins qu'il n'embrase lui-même notre cœur de son amour.

C'est déjà une marque d'amour de désirer d'aimer Jésus-Christ, mais c'en est une bien plus grande de désirer n'aimer que lui.

C'est en vain qu'on s'imagine avoir l'amour de Jésus-Christ, si l'on n'en sent pas les effets, qui sont le souvenir habituel et l'imitation assidue de Jésus-Christ.

Puisque l'amour de Jésus-Christ doit dominer en nous et être plus fort que toutes nos affections, il est impossible qu'il demeure caché ; s'il ne paraît dans la conduite, c'est un signe qu'il n'est pas dans le cœur, ou du moins qu'il n'y est pas au degré nécessaire.

DE LA PATIENCE.

La patience du prêtre consiste à attendre sans découragement et sans inquiétude les effets de la miséricorde de Dieu sur lui et sur les autres.

Ce serait une marque que l'on compterait plus sur ses talents et sur ses travaux que sur la grâce et sur la coopération de Dieu, si l'on s'impatientait des retards que l'on éprouve.

Rien ne doit tant soutenir la patience du prêtre que le souvenir que Dieu exige de lui *non curationem sed curam.*

Quelque peu de succès qu'ait un prêtre appelé et appliqué à son ministère, il ne doit ni se décourager ni s'abattre. Jésus-Christ n'a pas converti beaucoup de monde par sa prédication.

C'est souvent par miséricorde pour le prêtre ou pour les pécheurs que Dieu retarde le succès; on aurait donc grand tort de s'impatienter.

Quand on craint que les retards ne viennent de la justice de Dieu ou de l'infidélité des hommes, il vaut bien mieux recourir à l'humilité que de se livrer à l'impatience.

La patience de Dieu à l'égard des plus grands pécheurs, celle de Jésus-Christ à l'égard des Juifs et envers Judas, envers les apôtres, envers nous, ne serait-elle pas une grande leçon qui nous enseigne la patience dont nous devons user envers nos semblables?

Il faut bien prendre garde de confondre la patience avec l'indifférence : celle-ci attend sans désir, l'autre désire vivement, mais elle attend pour réussir plus sûrement.

Quelle patience ne faut-il pas avoir pour supporter l'entêtement, les faux raisonnements, la résistance, la grossièreté et souvent les mauvais traitements des hommes !

Il est impossible, sans une patience affermie, de conserver la douceur qu'exige le ministère.

C'est assez de montrer de l'impatience pour perdre la confiance du peuple.

Ne point se rebuter de toutes les difficultés qui se trouvent dans les études, s'assujettir sans murmure aux

règles et aux usages d'une maison, savoir vivre en paix avec les personnes d'une humeur ou d'un caractère difficile, conserver la tranquillité d'âme dans les événements contraires, ce sont là autant de signes de patience que l'on doit chercher dans ceux qui sont dans le sacerdoce ou qui s'y destinent.

DE L'HUMILITÉ.

Le prêtre doit toujours avoir sous les yeux l'humilité de son chef. L'apôtre nous la montre bien énergiquement dans ces paroles : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens.*

L'Evangile ne prêche rien tant que l'humilité. C'est donc la principale leçon que nous devons répéter sans cesse. Comment voulons-nous qu'on nous écoute, si nous ne la pratiquons pas?

La vraie humilité consiste à ne vouloir point de l'estime des hommes pour nous-mêmes : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

Si le prêtre n'est pas établi dans une sincère humilité, il prendra aisément pour lui le respect qu'on rend au sacerdoce en sa personne. Combien voit-on de prêtres qui affectent de se mettre à la place de Dieu dans l'esprit des hommes ! C'est d'eux que saint Paul dit : *Ostendens se tanquam sit Deus.* Quel crime !

Il faut être bien aveuglé pour s'attribuer la conversion des âmes et pour se glorifier de leurs progrès dans la vertu ; c'est pourtant un mal bien commun.

Il est difficile qu'un prêtre orgueilleux soit susceptible de toute la compassion qu'il doit au pécheur.

Les effets de l'orgueil sont bien terribles dans un prêtre, et pour lui et pour les autres. Il sacrifie tout à sa vanité, et Jésus-Christ et les âmes.

Le vice de l'orgueil est d'autant plus dangereux, que plus on en est infecté, moins on s'en aperçoit ; on a be-

soin, pour en être guéri, d'un ami généreux et éclairé; mais où le trouver?

L'humilité nécessaire au sacerdoce commence à se montrer dans un jeune clerc quand il n'est point enflé de ses succès, quand il prend volontiers conseil, quand il communique aussi volontiers avec les simples qu'avec ceux qui sont distingués par leurs talents ou autrement.

C'est une marque d'humilité de ne parler de soi que dans le cas de nécessité.

Celui-là est vraiment humble de cœur qui ne s'offense ni des mauvais traitements ni des mépris.

Un homme vraiment humble pense toujours qu'on lui fait plus d'honneur qu'il ne mérite.

L'air de complaisance et le ton de vanité avec lequel on prêche nuisent plus aux sermons de ce temps-ci que le défaut de style.

Le prêtre doit se rappeler souvent cette maxime de saint Jean : *Illum oportet crescere me autem minui*, et en peser chaque mot. On trouve tous les jours l'occasion de la pratiquer quand on y pense.

Le prêtre qui se complaît dans l'excellence ou dans le succès de son ministère ou qui en tire vanité est bien à plaindre. Saint Grégoire dit qu'il est *hostis Redemptoris*. Que d'ennemis de Jésus-Christ parmi ses ministres!

DE LA DOUCEUR.

Le ministère de Jésus-Christ est un ministère de bonté et de miséricorde. Il est dit de Jésus-Christ : *Per viscera misericordiæ visitavit nos*.

Que de gens se trompent au sujet de la douceur et de la sévérité évangélique! Ce sont deux grandes vertus dont on fait deux grands vices par la fausse idée qu'on en a.

La douceur consiste à supporter avec compassion les défauts du prochain et à l'encourager par des paroles de

charité ; la sévérité consiste à conduire les hommes dans les voies de l'Evangile, quelque opposées qu'elles soient à la nature.

C'est une douceur injuste et cruelle d'abandonner les maximes de l'Evangile pour ménager le pécheur et ne point l'irriter.

Quelle barbarie de laisser croire à un homme qu'il est en paix avec Dieu, tandis qu'il est son ennemi et qu'il ne travaille qu'à se rendre malheureux pour jamais !

Malheur au prêtre qui ajoute à la rigueur de l'Evangile des paroles dures ou des paroles accablantes ! C'est un mercenaire qui vient *ut mactet et perdat*. A Dieu ne plaise que le ministre de la réconciliation la laisse jamais voir comme impossible ! Ce serait anéantir la rédemption de Jésus-Christ et sa mission.

Quelle douce satisfaction pour un prêtre de rendre aux âmes la paix qu'elles ont perdue par le péché !

Il est difficile qu'un prêtre passe pour doux parmi les hommes qui ne connaissent ni n'aiment la sévérité de l'Evangile.

La douceur sacerdotale n'empêche pas qu'on ne reprenne vivement le pécheur. Jésus-Christ et son précurseur étaient doux ; cependant l'un et l'autre ont appelé les Juifs *race de vipères*. Reprenez en vous servant de motifs forts et d'expressions douces.

Celui qui désire la réputation de douceur et qui craint celle de sévérité a déjà sacrifié son devoir dans son âme.

Le prêtre doit réformer l'âpreté ou la mollesse de son propre caractère pour n'avoir que la douceur ou l'austérité de l'Evangile.

Prendre feu à la moindre contradiction, ne pas craindre de blesser le prochain par des paroles aigres et quelquefois piquantes, se laisser fréquemment dominer par une humeur noire et bizarre, s'abandonner aisément à la colère, ce sont là autant de défauts opposés à la douceur qu'exige le ministère sacré. Quiconque ne s'en

est point corrigé ne doit pas être choisi : *Nec hunc elegit Dominus.*

La plupart des hommes ne connaissent que la douceur qui vient du tempérament, il n'y a que celle-là qui leur plaît; c'est la douceur de cœur et d'action que Jésus-Christ exige : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.*

AMOUR DE LA RETRAITE.

Un homme à qui il faut toujours de la compagnie est bien vide de Dieu; c'est pourquoi la retraite et le recueillement doivent faire les délices du prêtre.

Ce n'est pas assez au prêtre de fuir les désordres des hommes, il faut qu'il s'éloigne souvent de leur compagnie, il faut qu'il retire de plus en plus son cœur et ses affections de leurs amusements, de leurs vaines occupations, afin de ne vivre que pour Dieu, de ne rien voir, de ne rien aimer qu'en Dieu.

Qu'est-ce que va continuellement faire un prêtre dans le monde? Il va consumer un temps précieux, montrer ses défauts et perdre la confiance des hommes.

Ce n'est que dans le recueillement que le prêtre peut préparer comme il faut le pain mystérieux qu'il doit distribuer au peuple.

Un homme dissipé ne fait que voir la vérité, il ne la sent pas, il ne la fera pas sentir aux autres; c'est cependant pour cela que le prêtre est l'envoyé de Dieu.

Est-il possible de conserver l'esprit de prière, c'est-à-dire le sentiment de sa misère et de celle des autres, quand on est toujours hors de soi et dans les amusements du siècle?

Est-ce dans l'agitation des affaires et dans la frivolité du siècle que le prêtre prendra la gravité de mœurs si nécessaire pour gagner la confiance des hommes et pour les conduire au solide bonheur?

Celui qui ne s'est pas accoutumé à vivre avec Dieu dans le sanctuaire de son cœur, se perdra par la va-

nité et par la dissipation dans l'exercice des plus saintes œuvres.

Heureux le prêtre qui vit dans le recueillement et qui se dérobe volontiers à tout commerce inutile! C'est un autre Moïse à qui Dieu intime et explique sa volonté pour son peuple.

Que de prêtres ont perdu l'esprit de leur vocation et sont devenus tout mondains pour s'être imprudemment livrés d'abord à la dissipation dans leurs fonctions, et puis aux engagements du monde!

Il y a des esprits tellement légers que la retraite leur est insupportable et qu'ils sont incapables de recueillement. Qu'ils fuient le sacerdoce, ils en seraient accablés, ou bien ils le déshonoreraient.

Il ne faut pas conclure de ce qu'un jeune homme a l'esprit et le caractère vifs qu'il ne soit pas appelé au saint ministère. Une réflexion vive et prompte peut lui tenir lieu de recueillement extérieur et de la retraite que son âge ne peut encore supporter.

Il y a une grande différence entre un caractère léger et un caractère vif: l'un ne réfléchira jamais solidement; l'autre aura moins besoin d'une longue réflexion, parce qu'il verra et qu'il saisira promptement les choses.

On connaît un esprit léger à ses vicissitudes et surtout à ses inconséquences. Le caractère vif aime l'agitation, il voudrait sur-le-champ arriver à la fin qu'il se propose; mais la vivacité n'empêche pas qu'il y ait de la suite dans ses vues et dans sa conduite.

Il est étonnant qu'on fasse si peu d'attention à la légèreté d'esprit dans le choix des ministres; on ne voudrait pas confier à un homme léger et étourdi une affaire de la moindre importance, et on lui met en main le sang de Jésus-Christ et le bonheur éternel des hommes.

Il serait bien tard d'attendre qn'on fût prêtre pour s'accoutumer à la retraite et au recueillement; les fonctions, les rapports, les affaires portent à la dissipation; l'habi-

tude du recueillement doit être commencée avant l'engagement dans les Ordres.

C'est dans le recueillement habituel du prêtre que le commun des chrétiens doit trouver un frein à la dissipation d'esprit; un prêtre recueilli est toujours prêt à leur parler de Dieu et de leurs devoirs.

Un homme dissipé n'aime ni Dieu ni les hommes, il n'aime que la dissipation.

MISSION PARTICULIÈRE.

Ce n'est point assez d'être appelé à l'état ecclésiastique, il faut encore être appliqué à chaque fonction par une mission particulière : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.*

Chaque prêtre n'a pas un droit universel sur toute l'Eglise, c'est à Jésus-Christ à lui désigner le lieu où il doit travailler : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel.*

Le prêtre n'a qu'une puissance ministérielle et une vertu entièrement dépendante du prêtre souverain et de l'auteur de toute grâce; il ne peut rien produire que par sa volonté : il faut donc que ce soit lui qui le mette en œuvre; sans cela son ministère ne serait pas celui de Jésus-Christ.

Que l'ignorance de cette doctrine est commune et qu'elle produit de mauvais effets dans l'Eglise!

Il faut bien peu connaître la souveraineté de Jésus-Christ et la nécessité de la mission pour chercher à prêcher et à confesser, à moins d'y être obligé par sa charge.

Le prêtre doit se mettre dans la main du premier pasteur sans détermination propre et comme un instrument qui ne doit être employé que selon l'ordre de Dieu, dont l'évêque est l'interprète. Chaque portion de l'Eglise, chaque œuvre surnaturelle, ont besoin d'une grâce pro-

pre et spéciale pour être dirigées et conduites à leur fin. C'est là le fondement de la mission particulière.

FONCTIONS DU SACERDOCE.

Les principales fonctions du sacerdoce sont la prière, l'oblation du sacrifice et le gouvernement de l'Eglise.

Prière. C'était par l'ordre de Dieu qu'Aaron offrait l'encens et priait pour le peuple. C'était au nom du peuple que Moïse priait Aaron de mettre l'encens dans son encensoir et de se tenir au milieu des vivants et des morts pendant que le Seigneur faisait éclater sa colère contre les enfants d'Israël. Cela fait voir que le prêtre est chargé du ministère de la prière et de la part de Dieu et de la part des hommes.

Jésus-Christ, le souverain prêtre, passait souvent les nuits en prière; il a prié jusqu'à la fin de sa vie, jusque sur la croix, pour le salut des pécheurs.

La prière est un moyen de réconcilier les hommes avec Dieu, et par là elle est une fonction sacerdotale.

Les manquements et les besoins des hommes étant continuels, la prière du prêtre doit être continuelle.

Le prêtre, pour s'acquitter de son obligation de prier, doit sans cesse travailler à se rendre agréable à Dieu ; car, comme le dit un Père, *si non places, non placas, si non placas cur sacerdos?*

Que servent à la gloire de Dieu et au salut du peuple tant de prières sans attention, tant d'offices récités avec précipitation et sans sentiment? *In vacuum colunt me.*

On ne prie que par le mouvement de l'esprit de Dieu, qui n'habite pas dans les âmes dissipées, parce que la dissipation est une suite et une marque de l'attachement aux créatures.

Les distractions involontaires ne diminuent ni le goût ni les effets de la prière; mais si on les négligeait, elles conduiraient à la dissipation, qui ôte l'envie de la prière et qui la rend infructueuse.

Le moyen de bien prier, c'est de prier toujours, selon le précepte de Jésus-Christ; la multidude des affaires et même la nécessité d'étudier ne sont que des prétextes dont se servent la lâcheté et l'indifférence pour se dispenser de la prière.

Le dégoût de la prière peut être une épreuve ou une tentation ou une punition de quelque faute; loin d'y être insensible, il faut gémir, se purifier et ne point se tranquilliser qu'on n'ait recouvré l'union avec Dieu dans la prière.

Qu'il est à plaindre l'homme qui a perdu la charité et qui est cependant tenu de faire de longues prières! Outre que c'est une espèce de tourment pour lui, c'est l'occasion de bien des irrévérences.

Le penchant à prier, la fidélité à le faire, sont des signes de justice ou au moins de bonne volonté.

La Messe. Ce n'est qu'aux prêtres que Jésus-Christ a confié le pouvoir d'offrir le sacrifice de son corps et de son sang, puisque ce n'est qu'à eux qu'il a dit : *Hoc facite in meam commemorationem.*

Le pouvoir d'offrir à jamais prouve le besoin perpétuel des hommes.

La parole de Jésus-Christ : *Hoc facite*, ne marque pas seulement le pouvoir, mais l'ordre et la charge d'offrir. Quoique tous les hommes et surtout les élus aient déjà été sanctifiés par le sacrifice de la croix, *una oblatione*, chaque messe sert à leur appliquer les mérites de la sanctification. C'est l'acte du sacrifice de l'Homme-Dieu qui se renouvelle.

Le prêtre qui néglige d'offrir le saint sacrifice refuse à Dieu l'hommage le plus digne qu'il puisse recevoir; il renonce au privilége le plus honorable dont il soit capable; il prive les hommes du secours le plus efficace qu'il puisse leur procurer. Comment doit-il donc être regardé de Dieu?

Rien ne doit empêcher le prêtre d'offrir le saint sacri-

fice que l'impossibilité ou son indignité. Jésus-Christ, qui s'offre sans cesse dans le ciel, veut être offert sans cesse sur la terre.

L'Eglise n'a pas de plus grande peine à imposer au prêtre qui a péché que la déposition, c'est-à-dire la défense d'offrir le saint sacrifice.

Le prêtre qui veut se purifier en s'humiliant ne doit point trouver de pénitence plus amère que la privation du sacrifice.

La privation du sacrifice, pour être méritoire, ne doit être que passagère et non habituelle ni périodique, à moins que ce ne soit par nécessité ou par obéissance.

La vie tiède, jointe à la privation du sacrifice, ne fait que rendre de plus en plus indigne de l'offrir; c'est le moyen de perdre tout à fait la grâce sacerdotale, c'est même souvent une marque qu'on l'a déjà perdue.

La nécessité de célébrer avec une faute grave est un cas malheureux qui fait horreur et qui ne doit point se trouver; c'est mal à propos qu'on s'occupe de pareilles questions.

C'est une façon de penser moderne que de prétendre que Dieu exige qu'un prêtre commette le plus grand de tous les crimes pour éviter un scandale pris ou donné: *Absit.*

Dispositions. Les dispositions pour célébrer doivent être plus parfaites que pour communier, parce que la communion est un moyen de recevoir la grâce, au lieu que l'oblation est le moyen de la mériter, de la recevoir et de la procurer.

La préparation éloignée et habituelle pour célébrer est une grande innocence de vie et un zèle ardent de la gloire de Dieu en toutes choses.

La vie inutile et dissipée suffit pour rendre indigne de célébrer les saints mystères.

Le prêtre doit se dire sans cesse ce mot de Jésus-Christ: *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse.* C'est là une bonne préparation au sacrifice.

Malheur au prêtre qui n'est pas animé d'une foi sincère et vive ! C'est un hypocrite et un superstitieux qui ignore et méconnaît Jésus-Christ en le crucifiant ; il mérite de tomber dans l'aveuglement, dans l'endurcissement des Juifs.

C'est la charité qui a conduit Jésus-Christ au Calvaire ; c'est plutôt par le renouvellement de la charité que par quelques prières vocales que le prêtre doit se disposer à monter à l'autel.

Les infirmités corporelles, bien loin d'éloigner le prêtre de l'autel, sont plutôt une préparation au sacrifice ; quand elles laissent la faculté de l'offrir, elles suppléent heureusement à d'autres préparations, quand on a soin de les unir aux souffrances qui ont précédé l'oblation de Jésus-Christ.

Il ne devrait pas être nécessaire de recommander le recueillement et le silence aux approches du sacrifice ; l'adoration, la crainte, l'amour, le sentiment de la misère humaine, la merveille qui va s'opérer, tout doit absorber l'âme du prêtre qui va célébrer. Jésus-Christ, qui, avant sa mort, s'éloigna de ses disciples, *quantus est jactus est lapidis*, et qui garda le silence devant Pilate, est un beau modèle de recueillement et de silence. Pour offrir le sacrifice avec la piété requise, ce n'est pas assez de condamner ses péchés en général ; il faut gémir sur ses misères avec quelque détail et détester ses fautes particulières : *Antequam comedam suspiro;* sans cela, on ne se corrige point, on tombe dans des fautes plus fréquentes et plus grièves, on en vient jusqu'à profaner le mystère de la foi.

On doit avoir grand soin de se renouveler dans le sentiment de la foi pour ne pas faire par routine une action que l'on fait habituellement.

Comment peut-on se hasarder de célébrer avec une conscience douteuse? C'est se disposer à le faire par la suite avec une indignité décidée.

Il est étonnant que les prêtres ne soient pas plus occupés de l'oblation du sacrifice; leur vie devrait être une préparation et une action de grâces continuelle.

Disposition en célébrant. Le prêtre, sur la sainte montagne, ne doit plus penser aux hommes que pour en parler à Dieu et les lui offrir.

Quel malheur de célébrer par routine! C'est mériter cet anathème: *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.*

Ce n'est pas assez de s'approcher de l'autel avec les sentiments du cœur; il faut encore observer exactement la forme et les rits prescrits, sans retrancher ni ajouter un seul mot par respect et pour éviter ce qui sent la fantaisie et la singularité, qui ne peuvent venir que de l'amour-propre et de la vanité.

Le ton d'indifférence avec lequel on dit la Messe suffit tout seul pour diminuer dans l'esprit du peuple la foi à nos saints mystères.

Que de prêtres disent la Messe avec un air emprunté! Cela vient souvent de ce qu'ils ne vivent pas en prêtres de la nouvelle loi.

C'est dans le saint sacrifice que le prêtre doit spécialement représenter les besoins de l'Eglise, les siens, ceux de ses frères en particulier, avec le zèle le plus vif.

La marque la plus consolante de la foi du prêtre, c'est quand il gémit sincèrement de n'avoir apporté à l'autel que les sentiments d'un homme.

Action de grâces. L'action de grâces doit être proportionnée aux bienfaits reçus. Celui qui n'en fait point montre qu'il n'a rien reçu et que le sacrifice lui a été pour le moins inutile.

Combien récitent les prières de l'action sans aucun sentiment! C'est qu'ils ont dit la Messe de même.

Le sacrifice est la source de toutes les grâces; c'est après l'avoir offert qu'on reçoit les plus consolantes et qu'on recueille celles qui sont le plus nécessaires à soi ou aux autres.

Bien vivre et souffrir pour Dieu sont la meilleure manière de le remercier du sacrifice de son Fils.

Si l'on voulait considérer en détail les différents dons que l'on reçoit dans l'Eucharistie, l'action de grâces ne serait ni si tiède ni si courte.

Quoique la reconnaissance ne soit pas toujours également vive et sensible, il ne faut pas trop s'en inquiéter, pourvu que l'on conserve toujours l'attention et le respect qu'on doit à la chose sacrée.

Quelle joie pour un prêtre qui vient d'offrir le sacrifice du salut avec pureté de cœur, et qui en a reçu l'application par une sainte communion! Il est purifié de toute souillure, et il a reçu une mesure de grâces proportionnée à l'ardeur de sa charité.

Le souverain prêtre s'est fait victime pour le monde, le prêtre doit aussi tout sacrifier et s'immoler lui-même pour le salut de ses frères ; c'est là ce qu'il doit apprendre à l'autel.

Le prêtre qui sacrifie Jésus-Christ sans mourir de plus en plus à ses goûts et à ses inclinations propres sacrifie inutilement pour lui-même.

C'est se contenter du pain des faibles que de s'en tenir à la dévotion sensible. Le prêtre doit trouver dans le sacrifice une nourriture plus solide, il doit y puiser le zèle ardent de la gloire de Dieu.

Quelle force ne trouve-t-on pas dans le sang de Jésus-Christ, quand on s'enivre avec un véritable amour!

Quand le prêtre pense que Jésus-Christ fait par son ministère un vrai miracle pour se donner à lui et aux chrétiens, que ne doit-il pas faire pour rendre un si grand don utile à lui-même et à ses frères !

Un moyen de ranimer les sentiments de ferveur est de s'étonner de sa propre tiédeur en la comparant à l'excellence du bienfait reçu et à la bonté du bienfaiteur.

Conduite et gouvernement des âmes. Ce n'est qu'en suivant l'esprit de l'Evangile et la tradition de l'Eglise que l'on conduit solidement et sûrement les âmes à Dieu.

L'attention au jugement des hommes, les défauts de caractère font faire de grandes fautes au prêtre dans la conduite des âmes.

Les lumières naturelles, le sens droit, la pureté de cœur et d'intention, sont bien nécessaires au guide des âmes, mais il a besoin de secours surnaturels pour faire une œuvre surnaturelle et divine ; il lui faut une foi vive et un zèle selon la science de Dieu. Le guide des âmes doit connaître toutes les voies qui conduisent au ciel, c'est-à-dire toutes les lois et tous les devoirs de chaque état; autrement il répond âme pour âme de celle qui s'égare.

Comment peut-il se faire que la très-grande partie des prêtres ne suive aucune règle, ni pour l'intégrité de la confession, ni pour juger de la guérison, ni pour imposer la satisfaction, ni pour accorder ou différer l'absolution? N'est-ce pas là le signe le plus terrible de la colère de Dieu contre un peuple?

Malheur au prêtre qui fait consister la miséricorde à dispenser les hommes du renoncement à eux-mêmes et à leurs passions criminelles, et de l'obligation de porter leur croix après Jésus-Christ ! Malheur à ceux qui font consister la fermeté évangélique à n'avoir que des paroles dures à dire aux pécheurs en toute occasion !

Comment le prêtre ose-t-il donner la paix au pécheur et l'envoyer à la table du Seigneur presque sans aucune preuve de contrition ni de conversion, et qu'il a ou conservé ou recouvré la robe nuptiale?

Le prêtre qui absout répond de l'âme de celui qu'il absout, il faut donc qu'il en connaisse l'état autant que possible ; il est difficile, en bien des cas, qu'une confession particulière lui en donne une connaissance suffisante.

Le bon emploi qu'on doit faire du temps, le respect dû au sacrement, sont des raisons suffisantes pour ne pas faire beaucoup de questions aux personnes qu'on sait être instruites sur ce qu'exige la justification.

On connaît souvent mieux l'état de l'âme du pénitent et ses penchants dominants aux choses qu'il dit sans réflexion et sans le vouloir qu'au compte qu'il rend de sa conduite.

Le tribunal de la pénitence n'est pas le lieu destiné principalement à instruire, mais à juger, à imposer la satisfaction et à remettre les péchés. Ce qu'on y dit doit avoir pour but d'engager à satisfaire et de profiter des moyens de salut.

Le prêtre qui compte sur la longueur et sur l'énergie de ses instructions pour convertir met plutôt obstacle à la conversion; il faut dire ce qu'on croit nécessaire et compter absolument sur la grâce de Jésus-Christ.

La cessation du péché, la longueur de l'épreuve, ne sont pas des raisons suffisantes pour absoudre un pécheur; il faut qu'il commence à aimer Dieu, et que pendant l'épreuve il ait déjà donné des signes constants d'une nouvelle vie.

La vraie contrition consiste dans la détestation, dans le ferme propos et dans le dessein de satisfaire ; la marque de la détestation est le gémissement habituel : *Peccatum meum contra me est semper;* la marque du ferme propos est la vigilance continuelle : *Observabo me ab iniquitate mea;* la marque de l'envie de satisfaire est l'acceptation et la soumission dans les peines : *Ego in flagella paratus sum.* Toute contrition qui n'a pas ces caractères est fausse et illusoire.

Comment le prêtre pourrait-il absoudre celui qui manquerait au premier et au plus essentiel commandement de la loi : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout « votre cœur ? »

A quoi peut-on connaître qu'on aime Dieu? L'Evangile en donne des marques : la fidélité à observer les préceptes du Seigneur et l'amour du prochain.

Qu'est-ce qu'aimer Dieu de tout son esprit, sinon penser à Dieu plus qu'à toute autre chose? de tout son

cœur, sinon désirer de lui plaire plus qu'on ne désire toute autre chose? de toutes ses forces, sinon faire toutes ses actions selon les règles prescrites dans l'Evangile?

On ne doit pas juger des dispositions du pénitent par ses paroles, mais par ses œuvres.

Il y a bien loin de l'imagination au cœur, de la pensée au sentiment, du sentiment à la volonté.

Que de jugements seront réformés au jugement de Dieu parce qu'ils ne sont pas fondés sur la loi!

Il se trouve quelquefois des âmes effrayées qui exagèrent leurs fautes; un prêtre éclairé s'en aperçoit et les calme en leur apprenant à se juger sur des faits plutôt que sur des imaginations.

Il est difficile de guérir une âme sans prescrire un régime habituel qui doit aussi faire partie de la satisfaction. On peut dire en général qu'un réglement de vie est d'un très-grand secours pour le salut.

C'est une bonne pratique d'exciter le pénitent à la contrition avant de commencer sa confession, puisqu'il faut confesser ses péchés avec un cœur contrit.

Il faut faire attention à tant de choses dans la conduite des âmes, que saint Grégoire avait raison de l'appeler *ars artium*. Il est impossible de prescrire absolument au ministre toutes les règles qu'il doit suivre; sa conduite doit dépendre des fautes du pénitent, de son caractère, et, comme tout cela peut varier à l'infini, la pratique doit aussi varier.

La conduite des âmes est l'œuvre de Dieu, on ne peut s'en bien acquitter que par l'esprit de Dieu; les moyens de l'attirer en soi sont la prière et une sincère défiance de soi-même.

Un ministre qui n'est pas mort à lui-même et qui prétend encore à l'estime et à la considération humaine peut bien aisément s'aveugler et mener les autres par une voie qui paraisse droite et qui se termine à l'enfer.

Comment le peuple n'est-il pas frappé de la contradiction qui se trouve entre la prédication et la direction?

Un bon prêtre doit être en état de donner conseil sur toutes sortes d'affaires; s'il ne connaît pas les moyens déterminés, il sait au moins les chercher dans les livres et dans les avis des hommes sages.

On peut assurer que celui qui ne sent pas les dangers et les difficultés du ministère n'en connaît ni n'en remplit les devoirs.

Le prêtre peut diviser en trois classes les personnes qu'il conduit : les unes paraissent visiblement bonnes par l'amour et l'accomplissement de leurs devoirs; les autres sont visiblement mauvaises par l'infraction et le violement de tous leurs devoirs ou même d'un seul qui soit essentiel, et les autres enfin sont douteuses et équivoques à cause des négligences graves.

Pourquoi la plupart des prêtres sont-ils plus indulgents à l'égard des pécheurs qu'on ne l'est à l'égard d'un ami qui nous a offensés? C'est qu'ils n'ont point l'idée du péché ni le vrai zèle pour la gloire de Dieu. On pardonne à un ami des inadvertances et de légers manquements; mais que de réparations et d'épreuves n'exige-t-on pas pour des fautes essentielles !

Ce sont ordinairement les vices spirituels du prêtre qui le privent de la lumière et de la prudence nécessaire pour donner conseil, ou qui font perdre à ses avis l'efficacité qu'ils devraient avoir.

C'est une grande faveur que Dieu fait au prêtre, quand il lui fait connaître sa loi et sa vérité plus clairement et plus intimement qu'au grand nombre. C'est une grande trahison de la part du prêtre que de renoncer à la lumière qui luit dans son âme pour suivre les ténèbres du grand nombre.

Rien n'est plus avantageux, quand on a des simples à conduire, que d'avoir toujours quelque bel exemple à leur citer; ils en sont plus touchés que de tous les raisonnements.

La première chose qu'il faut faire pour opérer une conversion est d'arrêter le cercueil, c'est-à-dire de travailler à mettre fin aux mauvaises habitudes. Une vraie contrition ne peut demeurer cachée ; elle doit être regardée comme suspecte si elle n'est pas visible.

L'indifférence avec laquelle on pense à ses propres péchés ou avec laquelle on en parle marque qu'on n'en a pas une contrition véritable et qu'on ne hait pas le mal.

Quoique les connaissances du commun des fidèles soient souvent assez bornées, on doit trouver en eux certains sentiments et certaines œuvres qui sont des conséquences nécessaires des principes fondamentaux. Quand l'esprit de Dieu les a gravés bien profondément dans un cœur, c'est une marque qu'ils ont la vie intérieure, conservée ou recouvrée.

Ce ne sont pas toujours ceux qui se plaignent le plus d'eux-mêmes qui font le moins de progrès; c'en est un grand que de se mépriser sincèrement, c'en est un plus grand de consentir à être méprisé, c'en est un plus grand de ne mettre vraiment sa confiance qu'en Dieu, c'en est un plus grand encore de chercher à plaire à Dieu en toutes choses.

C'est faussement qu'on s'imagine n'avoir pas d'affection au péché véniel, lorsqu'on n'en fuit pas de bonne foi les occasions, lorsqu'on ne veut passe gêner pour l'éviter, lorsqu'on ne veille pas sur son cœur et sur ses sens.

C'est une bonne pratique, lorsqu'on le peut sans inconvénient, de ne pas faire communier un pénitent aussitôt qu'il a reçu l'absolution pour la première fois ; il distingue mieux les deux grâces, et il s'y prépare avec plus de fruit.

Quoique tout homme juste ait droit à la communion, il y a pourtant des précautions sages pour dispenser la nourriture céleste.

La fréquence de la communion doit dépendre du degré de charité et du fruit qu'on en retire.

Il y a peu de ministres qui sentent la nécessité de l'exemption de l'affection au péché véniel et de la faim eucharistique pour communier tous les huit jours, comme dit saint François de Sales ; il y en a encore moins qui connaissent bien ces deux dispositions ; il y en a encore moins qui se donnent la peine d'examiner si on les a.

Les convalescents et les infirmes mangent moins que ceux qui sont sains et robustes ; ils sont la figure des convertis et des âmes imparfaites qui communient sans amour et par habitude. Les enfants qui grandissent mangent souvent ; c'est la figure des âmes humbles qui font du progrès.

On ne doit pas mettre quelqu'un dans l'usage de la fréquente communion, à moins qu'on ne prévoie que cet usage puisse être continué ; faire autrement, c'est s'exposer à de graves inconvénients.

La faim eucharistique consiste dans le désir sincère de plaire à Jésus-Christ et de trouver dans son sacrement la grâce de l'imiter. Cette faim peut subsister avec la crainte de la communion dans les âmes timorées. Vouloir communier souvent sans vouloir ressembler de plus en plus à Jésus-Christ, est une faim illusoire. La communion nuit plus qu'elle ne sert à ceux qui sont ainsi disposés, c'est-à-dire qui ne veulent pas corriger leurs mauvaises habitudes.

Quoique, selon les saints Pères, certaines âmes honorent autant Jésus-Christ en s'abstenant de la communion par respect que d'autres qui la reçoivent par amour, les prêtres doivent ordinairement exciter et disposer les âmes à la communion fréquente selon la prudence. C'est par la nourriture reçue fréquemment que les enfants grandissent et se fortifient.

Le travail et les affaires légitimes ne sont point un obstacle à la communion même fréquente, quand on a le cœur vraiment chrétien, et quand on tâche de suivre Dieu en toutes choses.

Quel malheureux temps où la plus grande partie des chrétiens abandonne le pain de vie et où plusieurs de ceux qui le reçoivent le rendent un pain de mort!

Comment se peut-il faire que la plupart des ministres comptent sur les hommes si aisément pour leur confier le sacrement de Jésus-Christ, tandis qu'ils ne voudraient pas s'y fier pour le moindre intérêt humain? Entendre à la hâte une confession où l'on trouve les habitudes les plus monstrueuses et faire communier, telle est toute la théologie de quelques uns.

La peine qu'un ministre ressent de voir si peu de communions ne doit pas le rendre assez indulgent pour en laisser faire qui soient indignes; c'est une tentation contre laquelle il doit se tenir en garde.

Cependant la mauvaise conduite ou la rechute d'un pénitent ne sont pas toujours des preuves certaines qu'il ait été mal dirigé; les plus grands secours sont inutiles à celui qui n'a pas le cœur droit, et la communion ne rend pas impeccable.

Il faut une grande connaissance du cœur humain et une grande sagesse pour juger le pécheur de rechute, pour décider si la faute dont il s'accuse est une suite et un acte de ses anciennes habitudes auxquelles il n'a pas renoncé ou si c'est un faux pas occasionné par la fragilité; le traitement doit être bien différent. Celui qui est tombé par surprise ou par fragilité doit être traité avec compassion et rétabli dès qu'il témoigne un repentir sincère; celui, au contraire, qui est retombé par l'impression d'une ancienne habitude à laquelle il est attaché, doit être éprouvé avec plus de soin.

Il y a deux excellentes précautions contre la rechute: la fuite exacte des moindres occasions et une pratique plus fréquente de la confession, dans laquelle on s'humilie de temps en temps des anciennes fautes, surtout quand on prévoit quelque danger.

Le pécheur de rechute qui se convertit sincèrement

craint plus l'absolution qu'il ne la désire, à cause de l'abus qu'il a fait de la première ; c'est une des marques sur lesquelles on peut le juger. Celui qui craint est souvent plus digne.

La liaison intime du confesseur avec le pénitent suppose et exige une grande foi, autrement elle nuit à l'un et à l'autre. Plusieurs ministres apprennent à leurs dépens combien il est dangereux d'avoir des rapports intimes avec les personnes d'un sexe différent, mais ils l'apprennent trop tard. Celui qui ne devient pas vicieux avec des femmes même vertueuses y perd ordinairement le goût de la piété; il y ternit au moins sa réputation. Les femmes, naturellement faibles, ont besoin d'être soutenues et guidées, mais ce doit être par des entretiens courts et où il ne soit guère question de choses étrangères à leur salut. Quand on a dit tout ce qui est nécessaire à l'instruction et à l'avancement d'une personne du sexe, il faut la quitter; Dieu ne nous doit pas une longue assistance.

Il est des personnes du sexe qui ont besoin d'être conduites avec quelque sensibilité ; mais rien n'est plus dangereux pour un ministre, à moins qu'il n'ait conservé la première innocence et qu'il ne soit fortifié par la longue pratique d'une vertu sévère.

Beaucoup se croient innocents parce qu'il n'est question ni de chutes marquées, ni de tentations grossières; mais la satisfaction naturelle et la sensibilité qui se trouve dans le rapport avec les personnes du sexe sont d'autant plus dangereuses qu'on en sent moins le danger.

Il n'y a pas de moyen meilleur de se préserver du danger de la société d'un sexe différent que de l'éviter autant qu'on peut; c'est le parti que prend le ministre qui a l'esprit de son état et qui veut le conserver.

Il ne faut pas même examiner s'il est dangereux de vivre avec des personnes d'un sexe différent, de peur d'être séduit par son imagination; il faut exactement s'en

tenir à ce que prescrivent l'Ecriture, les Pères, les conciles, l'expérience. Saint Ambroise renferme toutes les règles en trois mots : *Sermo rarus, brevis et austerus*.

MAXIMES DIVERSES.

AMI.

Si l'on connaissait le prix d'un véritable ami, on le désirerait, on le chercherait, on le demanderait à Dieu avec plus d'empressement que l'avare le plus avide ne cherche l'or. On ne peut pas faire un éloge plus beau ni plus vrai de l'amitié que celui qui est dans l'Ecriture; c'est dommage qu'on ne le lise pas assez ou qu'on ne l'entende point.

AMOUR DU PROCHAIN.

Il est étonnant que le précepte de l'amour du prochain soit si peu connu et encore moins pratiqué.

Les meilleurs compagnons de voyage sont ceux qui, loin de nuire aux autres et de les embarrasser, ne cherchent qu'à les soulager et à les aider. Tels sont les vrais chrétiens dans le voyage de la vie.

Peut-on dire qu'on aime le prochain, quand on n'est touché ni de ses maux corporels, ni de ses maux spirituels ?

La plupart des hommes ne sont unis qu'extérieurement, par la nécessité, ou par les circonstances, ou par l'intérêt humain.

La satisfaction que l'on trouve à voir Dieu servi et la peine que l'on ressent en le voyant offensé sont des preuves que l'on aime Dieu et le prochain. C'est sur quoi il faut examiner le pénitent avant de le juger.

On n'a pas l'amour de la justice, lorsqu'on voit ou qu'on entend avec indifférence les fautes d'autrui.

L'indignation ou le mépris que l'on ressent à la vue des désordres du prochain n'est pas toujours une marque de justice et de charité, à moins qu'on n'y joigne une compassion sincère.

AVEUGLEMENT.

Qu'il y a peu de prêtres qui songent à s'appliquer à eux-mêmes les avis qu'ils donnent aux autres! Sous prétexte qu'ils n'ont pas commis les mêmes fautes, les maximes qu'ils enseignent sont comme un trésor précieux qui passe par leurs mains sans les enrichir et dont ils pourraient cependant légitimement tirer un grand profit.

BONHEUR.

Le bonheur de cette vie ne consiste ni dans les plaisirs des sens, ni dans une joie vive de l'âme : il ne durerait que des instants; il consiste dans une tranquillité et dans une paix que l'âme pure conserve même dans l'adversité.

Pourquoi y en a-t-il tant qui ne sont pas heureux, malgré la vie réglée qu'ils mènent et les bonnes œuvres qu'ils pratiquent? C'est que leur cœur ne cherche pas purement Dieu et qu'ils ont des désirs humains et terrestres.

CONSEILS.

Sentir qu'on a besoin de conseils est l'effet d'une véritable sagesse; c'en est une plus grande de les demander, et une plus grande encore de savoir les suivre.

CONVERSATION.

Combien la piété d'un homme qui ne cherche pas les saintes conversations est faible! combien elle est fausse quand il les évite!

Les pieux exercices qui ont pour principe la vanité ou la curiosité sont comme les aliments solides que l'on

mange sans appétit et par gourmandise ; ils nuisent plus qu'ils ne servent.

Il n'y a point sur la terre de satisfaction qui soit comparable à celle de deux vrais chrétiens qui s'entretiennent des choses de Dieu avec charité et simplicité.

Le goût ou la répugnance pour les discours ou les lectures de piété sont des symptômes auxquels le prêtre peut connaître l'état d'une âme : *Ex abundantia cordis os loquitur.*

C'est un signe qu'on n'a pas le cœur simple et droit, quand les bonnes conversations ne produisent aucun fruit, quelque plaisir qu'on y ait trouvé.

Quoique la respiration entretienne la vie du corps, il a cependant besoin de recourir fréquemment aux aliments ; de même, quoique le souvenir habituel de Dieu soutienne la vie de l'âme, il faut qu'elle se nourrisse souvent de la vérité, soit dans les saintes conversations, soit au moins par de pieuses lectures : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.*

L'écriture n'est que l'image de la parole, et la parole est l'image de la vérité : quelle différence !

S'il faut que chacun cherche dans les Ecritures ce qui lui convient, c'est un travail. Tout ce que la conversation nous présente nous est propre et personnel ; c'est un grand avantage.

CROIX.

Il est impossible d'être sauvé autrement que par la croix. Jésus-Christ, qui l'a portée, a déclaré qu'il fallait que nous la portassions aussi ; on n'y songe pas assez.

Avec quelle soumission et avec quelle reconnaissance ne devons-nous pas recevoir la croix que Dieu nous impose ! Il connaît bien mieux que nous celle qui nous convient.

La croix du salut est offerte à tout le monde, mais il y en a peu qui la connaissent, et encore moins qui consentent à la porter.

La croix sert à nous dégoûter du monde et à dégoûter le monde de nous, deux grands avantages.

Que la croix devient aimable, quand on sent qu'elle conduit à un bonheur ineffable !

C'est se rendre indigne de la croix de Jésus-Christ que de chercher du délassement et des plaisirs qui ne sont point nécessaires.

Quiconque veut porter sa croix après Jésus-Christ doit s'y disposer par des privations volontaires.

Un moyen de ne pas succomber sous la pesanteur de la croix est de fixer les yeux sur Jésus crucifié, sur la récompense qu'il promet, et sur le malheur de ceux qui le crucifient.

CULTE.

L'application et l'apprêt que la plupart des hommes mettent à leurs actions et même aux plus saintes cérémonies, est plutôt une affaire de vanité et d'amusement que l'effet d'un vrai zèle selon Dieu.

Un homme qui ne fait que s'amuser de la religion et de ses pratiques est fort à plaindre ; son bonheur est bien frivole et bien court. Que fait celui qui se livre à l'extérieur du culte sans piété ?

Le culte doit être majestueux, mais sa magnificence ne doit avoir d'autre principe ni d'autre fin que la sainteté et la charité des hommes.

Il est plus difficile d'avoir de vrais sentiments de piété au milieu d'une pompe affectée que dans le secret de sa maison.

Celui qui diminue le culte par négligence et par dégoût, et celui qui le défigure par des pratiques vaines et par une ostentation puérile, sont également coupables : l'un ôte à Dieu l'honneur qui lui est dû, et l'autre l'honore en juif et en pharisien.

La piété est si faible et le culte si peu spirituel, que les cérémonies ne servent souvent qu'à dissiper la multitude

et à affliger les vrais croyants par la manière dont on s'en acquitte.

Quand on est affecté par la pompe des cérémonies et la magnificence des ornements, c'est un signe qu'on n'a pas une grande foi ; tout cela n'est fait que pour élever l'âme à Dieu. Un prêtre qui se complaît dans l'état extérieur du culte est bien à plaindre ; c'est un aveugle qui n'aperçoit pas Jésus-Christ dans son sanctuaire ; c'est un personnage de théâtre qui amuse le peuple en frappant ses sens au lieu d'élever et d'intéresser son âme.

Il y a des églises si mal entretenues, dont les murs, les autels, les nappes, le pavé sont si malpropres, qu'on a peine à croire que le prêtre qui y célèbre ait la foi. Que serait-ce si, entrant dans le détail, on visitait les vases sacrés, les burettes, les purificatoires, les aubes? Un prêtre qui se servirait dans sa maison d'objets en semblable état serait signalé et montré au doigt. Quelle horreur !

DÉPENDANCE DE DIEU.

Tout le monde convient que c'est Dieu qui a tout fait, qu'il renferme tout et que c'est par lui que tout subsiste, et presque personne ne veut en dépendre ; on ne sait pas même ce que c'est.

Dépendre de Dieu, c'est faire volontiers ce qu'il commande et se soumettre de bon cœur à tout ce qu'il ordonne ; plus on dépend de Dieu, plus on est parfait, plu on est heureux.

Dieu se mêle de nos actions plus que nous ne pensons ; il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans son ordre. Les hommes comptent trop sur eux-mêmes ou sur leurs semblables dans leurs projets et dans leurs affaires ; c'est ce qui fait qu'ils ne réussissent pas ou qu'ils sont mécontents.

Qu'il est consolant d'avoir en toute occasion assez de foi pour dire : *Dominus est*, et assez de soumission pour ajouter : *Bene omnia fecit!*

Que de gens se trompent en fait de dévotion et de piété ! On la fait consister dans de beaux sentiments et dans de belles œuvres ; il n'y en a point de bonne sans soumission sincère et affectueuse à la volonté de Dieu.

Ce mot de l'apôtre : *Quæ videntur temporalia sunt*, est bien capable de modérer nos affections et nos inquiétudes.

DISCERNEMENT.

Il faut un grand discernement pour imiter la conduite des autres dans les choses qui ne sont pas de précepte ; car Dieu n'excuse et n'exige pas les mêmes choses à l'égard de tous. Dans les uns, c'est témérité de vouloir copier de grandes actions ; dans les autres, c'est lâcheté d'imiter la conduite des faibles.

Combien de gens jugent d'eux-mêmes sur la continuité de leur sentiment et des autres sur l'uniformité de leur langage ! La moindre occasion suffit pour les détromper. Il n'y a que la constance des œuvres sur quoi l'on puisse compter.

Il y a une grande différence entre s'édifier de tout et approuver tout. L'homme spirituel sait profiter de tout, mais c'est avec discernement et sagesse.

Quand l'Evangile ne défendrait pas de juger son frère, l'expérience devrait en empêcher.

Quiconque juge sans autorité attente au droit exclusif de Jésus-Christ : *Pater omne judicium dedit Filio.*

DROITURE.

Nous convenons tous que l'homme ne se connaît pas lui-même, et malgré cela nous sommes irrités que les autres ne nous jugent pas comme nous nous jugeons.

Si nous avions de la droiture, nous réformerions notre conduite sur le jugement d'autrui plutôt que d'exiger que les autres réforment leur jugement sur le nôtre.

Si la plupart des hommes voulaient examiner leurs pa-

roles et leurs discours, ils seraient forcés de convenir que ce sont des mots vides de sens.

Qu'il y a peu d'hommes sur la terre dont la vie ne soit pas une représentation continuelle ! Ils sont presque tous occupés à jouer un rôle ; quand ils ne fixent l'attention de personne, ils se contentent de la leur, de manière qu'ils sont souvent acteurs et spectateurs tout à la fois. Quelle frivolité !

Il n'y a rien de plus rare que les témoignages d'une charité désintéressée ; on en peut dire autant des marques d'amitié et de reconnaissance. La plupart des hommes en sont persuadés ; cependant ils se glorifient d'un tribut aussi vain, et ils se fâchent sérieusement quand on ne leur en fait pas hommage.

ÉGLISE.

Ce n'est que par la voie de la révélation que Dieu a manifesté à l'Eglise ses perfections et ses volontés.

De tout temps l'Eglise a été une société composée de chefs et de membres, de docteurs et de disciples, de supérieurs et d'inférieurs.

Il y a bien peu de chrétiens qui sentent comme ils le doivent le bonheur qu'ils ont d'être nés dans un royaume dont les lois sont si saintes et dont le gouvernement est divin.

Avec quelle sécurité et quelle reconnaissance ne devons-nous pas dépendre d'une autorité que Jésus-Christ nous assure être infaillible !

L'Eglise est infaillible sur tous les points de foi et sur tous ceux qui tiennent essentiellement à la foi.

Si elle n'a pas reçu l'infaillibilité sur d'autres objets, c'est qu'ils ne peuvent intéresser notre salut, et en cela même il n'y a jamais de risque à lui être soumis.

Il est bien déplorable que la chaire de vérité, à qui Jésus-Christ a assuré l'infaillibilité pour éclairer tous les hommes, soit méconnue d'un si grand nombre, même de

ceux qui veulent être ses disciples et qui résistent à ses décisions.

Ne faut-il pas s'aveugler bien volontairement pour chercher ailleurs que dans le corps des premiers pasteurs la colonne de la vérité que nous devons suivre, puisque c'est à eux que Jésus-Christ dit : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, etc.?*

Quand le corps des pasteurs a décidé ou ordonné quelque chose, il n'y a plus rien du tout à examiner; c'est Dieu qui a parlé. La parole de Jésus-Christ est claire et positive; malheur à celui qui refuse d'obéir!

C'est un véritable blasphème que d'accuser le corps des premiers pasteurs de condamner la vérité ou d'enseigner l'erreur; c'est même une hérésie de croire qu'il en est capable.

Ce n'est ni à la science ni à la piété apparente des hommes que Jésus-Christ a promis une lumière infaillible, mais à la succession et à la mission légitime de ses ministres, malgré les défauts et les vues qu'on peut leur reprocher.

La résistance à l'autorité et à la conduite des premiers pasteurs, malgré l'évidence des principes de l'Evangile, est une triste preuve des ténèbres et de l'illusion auxquelles l'esprit humain est sujet.

La décadence des différents partis qui s'élèvent contre l'autorité de l'Eglise serait bien capable de ramener l'esprit à la soumission, s'il n'était pas comme enivré et fasciné par l'esprit des ténèbres, qui sait se transformer en ange de lumière, et souvent aussi par l'orgueil.

Quand les premiers pasteurs sont divisés sur un point, par exemple sur la manière ou sur les motifs de condamnation d'une doctrine, ce sont les hommes qui disputent ou qui opinent; quand ils sont d'accord sur quelque chose, par exemple sur la condamnation d'une doctrine, c'est Dieu qui parle.

L'unanimité morale est le seul caractère anquel les sim-

ples et les ignorants puissent reconnaître un jugement de l'Eglise ; il renferme donc nécessairement tous les autres, comme l'examen, la liberté, etc.

C'est déchirer le sein de l'Eglise et profaner son autorité que d'approuver ou condamner en son nom ce qu'elle n'approuve ni ne condamne pas clairement.

L'Eglise est un objet de foi ; il n'y a que ceux en qui la foi est vivante qui la reconnaissent comme il faut en écoutant sa voix et en la suivant.

On voit par l'histoire ecclésiastique que le caractère des erreurs a toujours été d'opposer des difficultés aux décisions de l'Eglise et aux ordonnances des évêques. De tout temps les vrais fidèles ont obéi avec simplicité.

Dans toutes les sectes, la plupart ne font pas réflexion qu'ils ne suivent que leur jugement propre ou celui d'autres hommes, au mépris d'une autorité infaillible que Dieu a placée sur la chaire de Pierre ou dans le corps des pasteurs catholiques unis au chef de l'Eglise.

De tout temps les ennemis de l'Eglise ont relevé les défauts de ses pasteurs et leur ont imputé des sentiments qu'ils n'avaient pas, afin de justifier leur révolte et de séduire les simples. Quelque amour que l'Eglise ait pour ses enfants, il n'est pas possible qu'elle conforme toutes ses ordonnances aux fantaisies ni même à la faiblesse de plusieurs d'entre eux. C'est un grand malheur qu'ils n'aient pas assez de simplicité pour les entendre ; c'en est un bien plus grand qu'ils aient assez de hauteur pour s'en scandaliser et se révolter.

A qui font tort ceux qui se révoltent contre l'Eglise, quels qu'ils soient?... Pourquoi donc les haïr? Il vaut mieux les plaindre, prier pour eux et tâcher de les ramener.

Si l'on avait plus de soin de montrer aux simples fidèles l'autorité de l'Eglise par les paroles de Jésus-Christ et de les instruire en détail de leurs devoirs envers elle, il y en aurait bien moins de séduits par les erreurs et par les nouveautés qui s'élèvent chaque siècle.

L'apôtre saint Jacques, après avoir averti les fidèles de ne pas croire à tout esprit, mais d'examiner, à cause des faux prophètes qui paraissent dans le monde, leur donne un moyen bien clair et bien aisé d'éviter l'illusion. Nous sommes de Dieu, dit-il, puisqu'il nous a envoyés (il est visible qu'il parle des apôtres et de leurs successeurs). Celui qui connaît Dieu nous écoute, celui qui n'est pas de Dieu ne nous écoute pas. C'est à cela qu'on reconnaît l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur.

EUCHARISTIE.

C'est dans le sacrement de Jésus-Christ que le vrai fidèle va réparer ses forces et ranimer son courage.

L'effet de l'Eucharistie ne dépend pas de nos réflexions et n'est pas borné à nos demandes. Nous devons souvent penser avec reconnaissance que Jésus-Christ produit en nous des effets que nous ne connaîtrons qu'au jour de l'éternité.

Quelle humiliation pour le Verbe divin de prendre la forme humaine ! quelle humiliation pour Jésus ressuscité de ne paraître qu'un peu de pain et de vouloir être mangé par les hommes ! Cela est aussi incompréhensible que l'excès d'amour qui en est le principe.

L'Eucharistie est un témoignage singulier de l'amour de Dieu, puisque, par ce sacrement, il nous unit à lui-même d'une manière si intime.

C'est un présent qui doit nous tenir lieu et nous dédommager de tout, puisque c'est le souverain bien, quoique voilé.

Ce sacrement contient la lumière essentielle, puisqu'il contient la vérité, le Verbe de Dieu. Si nous sommes aveugles après l'avoir reçu, c'est notre faute ; que ne l'interrogeons-nous? que ne l'écoutons-nous?

Comme il n'y a rien de plus essentiel au salut que la mort à soi-même, Jésus-Christ nous en donne tous les

jours l'exemple dans son sacrement : c'est le signe de sa mort ; il s'y dépouille de tout, même de l'apparence humaine ; il s'y expose aux plus grands mépris et aux plus grandes indignités. A la vue de tout cela, comment ne disons-nous pas sincèrement et effectivement : *Eamus et nos et moriamur cum eo?*

ÉVANGILE.

A force d'expliquer l'Evangile chacun selon sa prudence, on le réduit à rien. Pour ne pas se tromper, il faut le prendre à la lettre le plus qu'il est possible.

Les différentes manières dont l'Evangile est entendu produisent des effets bien différents sur les hommes pour le temps et pour l'éternité.

L'Evangile contient des règles propres à chaque état, à chaque circonstance, à chaque personne ; il n'y a que les âmes pures et droites qui les reconnaissent et qui les suivent.

ESPÉRANCE.

L'espérance consiste à attendre et à désirer. Tout l'objet de l'espérance du chrétien, c'est la grâce en ce monde et la gloire en l'autre.

Comment peut-on se flatter qu'on espère et qu'on désire sincèrement des biens auxquels on pense si peu et dont on ne parle jamais?

Pourquoi y en a-t-il si peu qui aient une vraie espérance ? C'est qu'il y en a peu qui connaissent les biens promis et encore moins qui les aiment.

Il n'y a rien de comparable aux biens que Dieu nous destine, et cependant il n'y a rien dont on s'occupe moins. Quelle folie !

La confiance et les autres vertus ne sont presque plus que de vains noms, dont la plupart même des chrétiens n'ont ni l'idée ni le sentiment.

FOI.

Que de gens font profession de la loi catholique qui ne l'ont pas dans le cœur! Leur conduite n'est que l'effet de l'éducation, et leur langage une suite de l'opinion publique; leurs inconséquences ne le prouvent que trop, ou du moins donnent lieu à de violents soupçons.

Il y a bien des gens qui se trompent eux-mêmes sur leur croyance. On s'imagine avoir de la foi parce qu'on en tient le langage. Quel funeste aveuglement! Il n'y a qu'une conduite soutenue, en secret comme en public, dans les petites choses comme dans les grandes, qui soit le témoignage certain de nos vrais sentiments.

Il est étonnant qu'il y ait si peu de catholiqnes qui sachent distinctement et clairement ce qu'il faut croire sur plusieurs points même fondamentaux de notre religion. A qui la faute?

Il n'y a que la foi vivante qui puisse nous tenir habituellement sous les yeux de Dieu et dans notre devoir à tous égards. La raison et les efforts humains sont insuffisants.

La conduite extérieure de la plupart des chrétiens et la conduite intérieure de plusieurs même qui passent pour gens de bien, sont une preuve que le don de la foi vive est bien rare dans ce temps-ci.

Que de gens ne sont qu'hypocrites ou superstitieux!

GRACE.

Il est étonnant que, parmi les chrétiens même intruits, il s'en trouve si peu qui soient capables de faire une réponse satisfaisante à cette question : Qu'est-ce que la grâce?

Moins on connaît la nature de la grâce, moins on en sent la nécessité, et moins on la demande.

La grâce est un rayon de lumière et un bon mouve-

ment que Dieu donne à la volonté pour faire connaître et pratiquer le bien comme il faut.

GRANDS.

Les imperfections et les défauts que nous trouvons dans les grands de la terre sont un préservatif contre le penchant qui nous porte à nous attacher à eux et à mettre notre bonheur dans leur bienveillance.

Les grands du monde sont les images de Dieu ; mais leur grandeur est souvent éclipsée par leurs défauts, au lieu que Dieu est toujours également grand dans ses perfections : *Tu solus altissimus.*

Si les hommes terrestres craignent tant de déplaire aux grands ici-bas, quel sera le tourment d'une âme que Dieu haïra pendant toute l'éternité !

HUMILITÉ.

On trouve des hommes qui connaissent leurs défauts et qui en conviennent ; ce n'est pas assez pour être humble, il faut de plus se soumettre au traitement qu'on mérite. Aime-t-on les humiliations ?

Comment se détromper de l'idée qu'on a de soi, sinon en consultant de bonne foi celle que les autres en ont, ou du moins en se jugeant soi-même comme on les juge ?

Un autre moyen d'acquérir l'humilité chrétienne, c'est de considérer attentivement et d'invoquer sans cesse le Fils de Dieu humilié à l'excès.

ILLUSION.

Une illusion qu'on découvre doit en faire craindre bien d'autres. L'homme se connaît si peu, que si nous pouvions voir le jugement que chacun porte de soi, nous serions étonnés et effrayés de l'aveuglement humain.

JUGEMENT DE DIEU.

Quelle surprise pour ces prétendus saints qui auront été respectés et pour ainsi dire encensés pendant toute leur vie, quand Dieu, au jour de son jugement, leur dira : *Nescio vos discedite a me omnes operarii iniquitatis!*

MORT.

Haïr la mort est, selon saint Augustin, le signe qu'on aime Dieu ; craindre la mort est une marque de foi ; désirer la mort est souvent un effet de l'impatience ; aimer la mort est le fruit de la charité.

L'opposition et la répugnance à la mort sont les cris de la nature, qui ne domine pas où la grâce règne.

Le désir de la mort n'est surnaturel que lorsqu'il fait éviter le mal et faire le bien.

Rien ne prépare mieux à la mort que le détachement des créatures, et rien n'en détache plus efficacement que l'état d'infirmité, quand il est supporté avec foi.

ORGUEIL.

Il faut que notre orgueil soit bien criminel aux yeux de Dieu, puisqu'il a fallu que l'humiliation de Jésus-Christ fût si extrême aux yeux des hommes.

Tant que l'orgueil domine, quelque caché qu'il soit, on n'a que le masque de la vertu et de la piété.

Qui est-ce qui pourrait assurer qu'il n'est point dominé par l'orgueil? Cette incertitude seule devrait suffire pour nous rendre vraiment humbles.

Malheur à l'homme qui se livre encore à l'orgueil après que Jésus-Christ s'est humilié en lui par son sacrement!

PAIX.

C'est une grande science que de savoir prendre les hommes comme ils sont, sans se fâcher ni se dépiter de

leurs défauts ; c'est le seul moyen de vivre en paix et de faire du bien.

Il n'y a point de plaisir en ce monde qui vaille la paix dont jouit un homme qui ne cherche que le vrai ; rien ne le trouble : qu'on essaie !...

Ce que les hommes appellent plaisir n'est qu'un mouvement passager dans leurs sens et dans l'imagination. Le bonheur consiste dans la paix de l'âme, qui est durable et stable. C'est un désordre et une folie de préférer le premier au dernier.

PENCHANTS.

Il est bien vrai que c'est le Créateur qui nous a donné les penchants que nous avons ; mais le péché, qui les a déréglés, les rend fort dangereux. A qui est-ce à fixer l'usage des penchants de la nature, sinon à l'auteur de la nature ? Ce n'est donc pas dans les fantaisies ni même dans les décisions des hommes qu'il faut aller chercher ce qui est permis ou défendu, mais dans la loi de Dieu.

PERSÉVÉRANCE.

Nous voyons bien que Jésus-Christ assure la couronne de justice à quiconque persévérera jusqu'à la fin, mais il ne promet nulle part la persévérance à personne. C'est un don de sa libéralité que l'on peut plutôt obtenir que mériter. Il est sûr que, si l'on faisait plus souvent réflexion à la gratuité du don de la persévérance, on prierait bien mieux et plus souvent pour l'obtenir. Combien de gens paraissent déchoir de l'état de grâce qui n'y avaient jamais été ! Leur conversion est ordinairement moins difficile que celle des pécheurs véritablement retombés.

Que de chrétiens persévèrent dans le mal en croyant persévérer dans le bien ! Les meilleurs moyens d'obtenir la persévérance finale sont la prière humble et le sacrifice continuel de soi-même à Dieu.

Notre nature est si corrompue, qu'après s'être fait violence pour renoncer au péché et pour vivre selon la foi, l'homme doit faire tous les jours de nouveaux efforts pour se soutenir.

Quand on est longtemps sans penser à se renouveler, on court grand risque de vivre selon la chair ou du moins selon la volonté de l'homme.

PIÉTÉ.

Il faut une piété bien solide pour se conserver en grâce, il en faut une bien éclairée pour y conserver les autres, il en faut une bien solide et bien éclairée tout à la fois pour aider les autres à y rentrer.

La piété qui ne rend pas la vie conforme à l'Evangile n'est qu'une pure chimère.

Les sentiments pieux d'un homme qui manque à ses devoirs sont quelquefois un piége du démon ; les bonnes œuvres qu'il fait sont souvent un bandeau qui l'empêche de se reconnaître et de se convertir.

PURETÉ DE COEUR.

Qu'est-ce qu'un cœur pur? C'est celui qui n'aime que Dieu en toutes choses et les créatures en vue de Dieu.

Sans la pureté de cœur, il est impossible de plaire à Dieu ni d'être absolument content.

RÈGLE DE VIE.

Rien n'est laissé au hasard, au caprice des hommes ; la religion a des règles fixes pour tout. Le seul moyen de plaire à Dieu est de s'y conformer.

RELIGION.

La vraie religion ne craint point l'examen quand on le fait avec simplicité et droiture ; il n'y a que les vices du

cœur qui empêchent d'en sentir la vérité. C'est une grande folie des impies de vouloir détruire la vraie religion ; ils ne font tort qu'à eux-mêmes.

L'accomplissement des prophéties, la résurrection de Jésus-Christ surtout, la beauté et l'utilité de la morale chrétienne, les miracles qui se font de siècle en siècle, sont autant de preuves plus que suffisantes de la divinité de notre religion; malheur à quiconque n'en est pas frappé !

SALUT.

C'est avec raison que l'apôtre dit que le salut est *miserentis Dei*. Heureux ceux qui comprennent et qui sentent cette vérité ! Ce n'est pas le grand nombre : *Pauci electi*.

TIÉDEUR.

La tiédeur habituelle et volontaire est en quelque sorte une maladie plus dangereuse qu'un péché grave et momentané; on néglige de la traiter, parce qu'elle est moins révoltante et plus difficile à guérir, et on laisse mourir de langueur des âmes dont on répondra, pour lesquelles Jésus a donné sa vie.

C'est un signe que le prêtre est mort ou languissant quand il ne s'aperçoit pas de la langueur d'une âme.

VERTU.

Que de gens s'imaginent être vertueux, parce qu'ils aperçoivent aisément les défauts des autres, et qu'ils s'en affectent plus que des leurs propres !

Un homme qui n'a qu'un vice accompagné de plusieurs vertus est quelquefois plus scandaleux que celui qui montre plusieurs défauts sans vertu.

Combien de gens ne sont vertueux qu'en apparence ! combien ne le sont que par éducation ou par tempérament ! Ce ne sont pas là les enfants de Dieu ni les héritiers de son royaume.

La vraie vertu ne se dément ni dans les petites ni dans les grandes circonstances de la vie.

Parmi ceux qui passent pour vertueux, combien d'esclaves ou de l'orgueil, ou de la vanité, ou du préjugé, qui ne connaissent pas même une vertu !

La vertu consiste à ne penser et à n'agir que selon la vérité, au mépris de nos goûts et de nos intérêts propres. Que de réflexion ne faut-il pas pour reconnaître la vérité ! que d'efforts pour la suivre ! C'est pour cela qu'il y a si peu de gens vertueux.

La vertu d'un homme dissipé n'est qu'un masque qui tombe souvent, et quelquefois même sans qu'il s'en aperçoive.

VIE SPIRITUELLE.

Marcher dans les ténebres, c'est être poussé et entraîné sans réflexion par ce qui nous environne ; marcher dans la lumière, c'est agir par conviction et d'après des principes certains.

Pourquoi l'homme se distrait-il si aisément de l'application à Dieu et à la vérité? Cela ne vient pas toujours de la légèreté de son esprit, ni des mouvements qui se font autour de lui ; la vraie cause, c'est l'amour qu'il a pour les créatures et pour lui-même.

Quoique l'amour de la créature nous détourne quelquefois de la pensée de Dieu, ce n'est pas à dire qu'il soit toujours plus dominant que la charité ; l'impression des sens, étant plus vive que celle de la foi, est capable d'interrompre la pensée sans diminuer l'amour de Dieu.

On ne peut connaître si les distractions viennent de l'amour dominant des créatures que par la vie qu'on mène ; si on se cherche soi-même en toutes choses, les distractions sont une vraie maladie de l'âme ; si, au contraire, on cherche Dieu par préférence à tout, ce ne sont

que des faiblesses passagères, qui ne doivent point diminuer la confiance.

Marcher dans la vérité, c'est n'avoir que Dieu en vue dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions. Quiconque cherche autre chose se trompe lui-même, et il est dans la fausseté.

Un moyen de marcher dans la vérité est de fixer sans cesse le tombeau ; il en sort une lumière vive et persuasive.

La meilleure manière de s'exciter à la dévotion n'est pas d'emprunter des idées de côté et d'autre, mais c'est de rentrer en soi-même, de considérer Dieu et la vérité.

Quand on désire fortement d'arriver à un but, on prend le moyen le plus sûr et le moins embarrassé. Notre but est le ciel, et la vérité notre guide.

VIE DE RÉPROUVÉ.

Une vie sans peine, sans gêne, sans efforts et sans combat est une vie de réprouvé.

RÉGLEMENT DE VIE POUR UN PRÊTRE.

Chaque instant de la vie du prêtre doit être réglé, comme l'ont été ceux de la vie de Jésus-Christ. Il faut qu'il fasse tout *quia venit hora ejus*.

Le prêtre, au moment de son lever, doit entrer dans la dévotion sacerdotale de son chef et commencer sa journée comme Jésus-Christ a commencé sa vie, par le sacrifice de lui-même ; après avoir fait le signe de la croix, réciter intérieurement les paroles de saint Paul : *Christus ingrediens mundum dixit : Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi. Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio ut faciam Deus voluntatem tuam.*

Il sera aussi fort utile de s'occuper en s'habillant de la grâce particulière qu'on veut demander ce jour-là au saint sacrifice ou après la méditation.

Après qu'on est habillé, il faut faire une prière qui renferme les quatre devoirs de la créature envers Dieu : adoration, action de grâces, offrande et demande; elle peut être courte, afin qu'on ait le temps de faire quelques réflexions sur les vérités de la religion, de lire quelque chose du Nouveau Testament et de dire Prime.

Il semble raisonnable d'avoir récité avant la Messe la partie du bréviaire qui répond à peu près à l'heure où on la dit. L'office de Tierce peut entrer dans la préparation, celui de Sexte dans l'action de grâces.

C'est une précaution très-utile d'éviter toute conversation et toute affaire séculière avant de dire la Messe.

Il est du devoir des pasteurs et de la charité des autres prêtres de s'accommoder plutôt à l'heure du peuple pour dire la Messe que de suivre leurs goûts et même de chercher leurs avantages réels.

Il ne faudrait jamais dire la Messe sans avoir fait un acte de foi réfléchi sur le mystère, sans avoir gémi sur ses misères propres et sur ses infirmités actuelles, et sans s'être proposé une fin particulière. Ces trois objets peuvent très-bien servir à la préparation prochaine. Et il serait bien plus utile de suivre cette méthode que de dire tous les jours les prières du carton de suite ; outre qu'on éviterait par là la routine de la préparation et celle du sacrifice qui suit, on pourrait tirer de grands fruits de cet usage. La pratique en paraîtrait d'abord moins aisée que de suivre le carton, mais on s'y accoutumerait, et, outre le fruit qu'on en retirerait, on y trouverait bien plus de consolation.

Quelque saintes que soient les prières qui sont en usage dans l'Eglise, il semble que celles qui ont été dictées par l'inspiration du Saint-Esprit sont encore plus vives et plus touchantes; on pourrait s'en servir en allant à l'autel et en revenant.

Les psaumes 8, 41 ou 83, ou la prière que fit Néhémie au sacrifice du feu retrouvé, livre II des Machabées,

chap. 1er, ou quelque autre tirée de l'Ecriture, conviendrait très-bien en allant ; en revenant, on peut dire un psaume, un cantique, qui ait quelque rapport à la fin particulière qu'on a en vue dans la célébration du sacrifice.

L'action de grâces peut être divisée en trois points : 1° dans le sentiment et la reconnaissance du bien qu'on a reçu ; 2° dans le désir détaillé de tout quitter et de mourir pour jouir de Dieu ; 3° dans la prévoyance de ce qu'on aura à faire ou à souffrir dans le jour, afin d'agir et de souffrir comme Jésus-Christ et avec Jésus-Christ.

On gagnera sûrement plus à cette méthode qu'à suivre les prières des cartons de suite comme elles sont. Ce n'est pas qu'on ne puisse s'en servir quelquefois ou faire usage de quelques uns des actes qui s'y trouvent pour entrer dans la méthode qui vient d'être proposée.

Comme la matinée est plus libre ordinairement et qu'on est plus propre au travail, il faut faire en sorte de la donner à l'étude, tant pour se rendre capable de servir l'Eglise que pour conserver le recueillement et le sérieux qui convient à la vie du prêtre.

Il faudrait terminer l'étude et le travail du matin par quelques prières qui entretiennent l'union de l'âme avec Dieu ; les litanies du saint Nom de Jésus y paraissent propres.

Après le repas, on peut se délasser, conformément à son besoin, et faire dans l'après-midi des visites de nécessité et de charité ; si elles ne conduisent pas jusqu'au souper, ce qu'il faut éviter autant qu'on le peut, il est bon de couper son après-midi par la récitation d'une partie de l'office.

C'est un bon usage de réciter Matines le soir, ou avant ou après le souper, pourvu que ce ne soit pas de trop bonne heure. Il ne faut pas manquer de faire l'examen de conscience tous les soirs, si on ne veut pas perdre insensiblement la piété.

C'est une excellente pratique de s'occuper en se déshabillant du *Consummatum est* que Jésus prononça sur la croix. Il avait dit auparavant à son Père : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut facerem.* En pouvons-nous dire autant? Voyons distinctement ce qui nous manque, et proposons-nous de l'accomplir au plus tôt.

Il semble qu'il vaut mieux se confesser quand il échappe quelque faute un peu plus considérable, ou quand on a été un peu plus négligent, que d'avoir un temps fixé, à moins que ce ne soit à l'approche des grandes solennités. Quoique ce ne soit pas un crime de faire quelques parties avec les gens du monde, il est toujours mieux de s'en abstenir, à moins que ce ne soit avec ses parents et en particulier.

Un bon prêtre doit éviter de se conformer aux modes, soit pour les ajustements, soit pour les habits, soit pour les meubles ; l'abus s'introduit insensiblement. On peut se mettre convenablement sans être comme la plupart des gens de son état, dans ce malheureux temps où tout est bouleversé.

Un prêtre qui vit de l'autel doit bien prendre garde de faire des dépenses inutiles, soit pour donner des repas, soit pour nourrir des animaux, soit pour des divertissements ou des amusements superflus.

Quand on est appelé pour administrer quelque sacrement, il faut tout quitter et aller sur-le-champ où Dieu nous appelle. Quelque commun et quelque légitime que paraisse l'usage de s'occuper d'affaires temporelles et séculières, nous devons nous abstenir de nous mêler même de celles de nos parents sans une très-grande nécessité. De même qu'un vase sacré ne sert qu'à des usages sacrés, le prêtre, dont la consécration est bien plus réelle et plus propre à son être, ne doit s'employer qu'à des usages tout saints et tout divins. On se couvre souvent du prétexte de la charité ; mais la charité n'exige pas ordinairement ces choses de nous : *Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus.*

L'Écriture sainte doit être habituellement entre les mains du prêtre ; on n'en fait guère usage pour ses besoins et pour ceux des autres, à moins qu'elle ne soit devenue familière.

Rien ne convient mieux au prêtre que de saints entretiens ; il faut qu'il en cherche autant qu'il pourra : c'est son soutien et sa consolation.

Le prêtre doit avoir une attention continuelle pour que les discours des hommes ne le séduisent pas et qu'il ne devienne un sel affadi.

Il ne doit pas chercher à paraître un homme singulier, mais il ne doit pas le craindre ; il est même nécessaire que cela soit ; il doit donc s'attendre au mépris et à la critique, de quelque part qu'ils viennent : *In hoc positi sumus.*

C'est une bonne pratique de prendre chaque année quelques jours pour se préparer à la mort et au jugement particulier : par exemple, un jour à chaque Quatre-Temps. On trouve dans plusieurs livres des lectures et des exercices préparatoires.

DE L'ORAISON.

Il y a plusieurs moyens de faire oraison ; chacun doit suivre sa capacité, se conformer à son caractère et aux grâces qu'il reçoit de Dieu. Dans tous les cas, il faut d'abord se bien convaincre de la présence de Dieu, en disant intérieurement ou en méditant les pensées suivantes.

S'il se présente d'autres pensées qui rappellent mieux encore la présence de Dieu, on s'y appliquera.

Il y a encore une préparation nécessaire, c'est le souvenir de ses péchés et de sa misère. On doit repasser en gros la série des péchés qui ont souillé l'âme et se dire : Comment ai-je pu ainsi offenser mon Dieu ? et vous, Seigneur, comment pouvez-vous laisser subsister devant vous

un misérable, un méchant, un, etc., comme moi? Si vous eussiez consulté votre justice, ne devrais-je pas être depuis longtemps dans l'enfer avec tant d'autres qui ne sont pas aussi criminels que moi? J'ai horreur de moi-même; je ne subsiste que par votre miséricorde.

On doit s'arrêter assez à ces sentiments pour éprouver de la honte et de la confusion, et faire un acte sincère de contrition.

Telles sont les deux préparations prochaines à l'oraison. Après ces deux actes, il est bon d'invoquer les lumières du Saint-Esprit.

Ensuite, de quelque manière qu'on fasse oraison, on doit rendre à Dieu les principaux devoirs d'adoration, d'action de grâces, d'offrande et de demande. Cela pourrait même suffire pour faire l'oraison. Soit qu'on fasse sa prière sur une vérité, ou sur un mystère, ou sur une vertu, on peut s'y prendre de cette manière :

1° On adore Dieu le Père comme la source de cette vérité, l'auteur de ce mystère ou le principe de cette vertu; on reconnaît que cela ne peut venir que de lui. On adore Jésus-Christ, qui nous a révélé cette vérité, et en quelle occasion! Ou bien on l'adore dans le mystère dont il s'agit, ou comme le modèle parfait de cette vertu; on en cherche différents traits dans la vie du Sauveur. On adore le Saint-Esprit, par la lumière duquel la vérité se manifeste à notre esprit, et qui a conduit Jésus-Christ à l'accomplissement de ces mystères, ou encore comme le seul qui puisse nous faire pratiquer la vertu. Enfin on fait un acte d'amour envers la sainte Trinité : envers le Père, comme source et principe de tout ce qui est beau, comme la vérité, de tout ce qui est bon, comme la vertu; envers Jésus-Christ, qui a bien voulu être le canal sacré de l'amour de son Père envers nous, pour nous enseigner toute vérité et toute vertu; envers le Saint-Esprit, comme celui qui a la bonté d'unir les hommes à Dieu par l'amour qu'il leur inspire pour la vérité et telle ou telle vertu.

2° Il faut tous les jours remercier Dieu de tous ses bienfaits, et en particulier de la création, de la rédemption, et des moyens de sanctification qu'il nous offre sans cesse ; il faut entrer dans le détail des bienfaits qui nous touchent le plus et s'appliquer à considérer particulièrement la grâce que Dieu nous fait actuellement de nous occuper de telle vérité, de tel mystère et de telle vertu. Il faut chaque jour remercier Dieu d'avoir donné Jésus-Christ au monde : c'est le don ineffable du Père. Si nous l'avons reçu en effet, nous en sentirons certainement une bien vive reconnaissance ; mais si nous nous en occupons peu, c'est un signe que nous avons refusé le présent et que nous l'avons peu à cœur.

3° Après avoir remercié, il faut offrir ; mais l'offrande dont Dieu est le plus jaloux, c'est celle de notre cœur, puisqu'il nous honore jusqu'à la demander : *Mon fils, donnez-moi votre cœur*. Il faut donc le lui offrir pour aimer la vérité, ou le mystère ou la vertu qui nous occupe. Il faut aussi lui offrir son corps et tous ses sens pour accomplir sa volonté, son temps et ses biens pour en faire usage selon la règle de l'Evangile. Unissez-vous ensuite à Jésus-Christ, la victime du monde, pour agir et souffrir avec lui, afin d'être accepté du Père par lui.

4° Il est temps de songer à demander selon nos besoins ; si nous sommes orgueilleux, pour sentir notre pauvreté et notre faiblesse. Ecoutons Jésus-Christ, qui nous dit que sans lui nous ne pouvons rien faire ; rapportons-nous-en à l'apôtre, qui nous assure que nous ne pouvons même avoir une bonne pensée de nous-mêmes, et que nous ne pouvons pas prononcer avec fruit le nom adorable de Jésus. Demandons à Dieu tout ce qui nous est nécessaire : la lumière, pour le connaître, lui et la vérité ; l'amour, pour tirer du fruit des mystères, et la force, pour pratiquer la vertu. Ne passons aucun jour sans demander à Dieu l'augmentation de la foi, de l'espérance, de la charité, et la grâce de le servir en toute

sincérité de cœur et d'esprit. On peut terminer son oraison par le *Pater*, qui comprend toutes les demandes possibles, ou par toute autre prière qui convient.

Avant de finir, il ne faudrait pas manquer de se prescrire quelques petites pratiques pour s'en servir pendant la journée, ou au moins retenir une des pensées qui nous ont le plus touchés, pour nous la représenter souvent dans le courant du jour.

L'ESPRIT DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

EN FAVEUR DES PRÊTRES POUR EN TIRER DU FRUIT.

Pour le premier dimanche de l'Avent.

L'Avent est destiné à nous faire souvenir du premier avénement de Jésus-Christ sur la terre, à nous exciter au désir du second dans nos âmes, pour nous préparer au troisième lorsqu'il viendra juger le monde à la fin des temps.

Nous devons nous réjouir de ce que Jésus-Christ est venu nous apporter des moyens de salut et désirer qu'il nous les applique. Il faut nous animer par l'attente de son jugement.

Qu'est-ce que l'homme sans Jésus-Christ, sinon ténèbres et corruption? De quoi lui servira Jésus-Christ, s'il ne suit sa lumière et ses exemples?

A quoi pouvons-nous donc nous appliquer pendant l'Avent, sinon à examiner sérieusement ce qu'il y a en nous de contraire à la lumière de l'Evangile de Jésus-Christ, afin de nous en préserver et de préparer la voie au divin Sauveur pour qu'il puisse habiter dans nos cœurs ?

Prenons une demi-heure chaque semaine nou seulement pour reconnaître nos imperfections et nos défauts, mais encore l'inutilité de nos réflexions et de nos efforts, et sentir de plus en plus le vrai besoin que nous avons de Jésus-Christ. Représentons-nous le troisième avéne-

ment, et sentons combien il sera consolant pour ceux qui seront sincèrement réjouis du premier et qui auront profité du second.

Le psaume 94, *Venite exultemus*, paraît propre à exciter en nous le désir de Jésus-Christ ; il nous avertit aussi d'en profiter.

L'évangile du premier dimanche nous avertit de prévenir la rigueur du troisième avénement.

Le psaume 101, *Domine, exaudi*, est une exposition de notre misère à Dieu, et une instance que nous lui faisons pour venir à notre secours.

Le *Rorate* convient parfaitement au saint temps ; mais, pour entrer dans les sentiments qu'il contient, il faut le réciter avec réflexion.

Le moyen de s'exciter à profiter de l'Avent, c'est de conjurer Jésus-Christ de venir à nous : *Veni ad liberandum nos, exurge, Domine, adjuva nos. Cito veniet... Amen veni, Domine Jesu.*

Pour la Conception de la sainte Vierge.

En quelque moment que nous considérions la sainte Vierge, nous devons éloigner d'elle tout soupçon de péché.

Nous devons remercier Dieu en ce saint jour d'avoir fait Marie d'un ordre tout particulier : *Benedicta tu in mulieribus.*

La conception de Marie doit nous rappeler la corruption de la nôtre et nous faire souvenir qu'au moment où nous avons commencé à exister nous avons été infectés du péché : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum ;* motif d'humilité.

Cette fête doit aussi nous remettre devant les yeux le privilége admirable que nous avons eu dans l'Eglise d'avoir été lavés de notre iniquité originelle dès le commen-

cement de notre vie. Qu'il y en a peu qui soient touchés de cette grâce autant qu'ils le doivent !

Dieu ne se contente pas de nous avoir purifiés de la corruption commune de notre conception par le baptême; il a préparé dans l'Eglise un autre bain salutaire pour nous laver de nos iniquités propres par le sacrement de Pénitence. Quelle miséricorde ! Songe-t-on à remercier Dieu d'une invention si admirable?

Le renouvellement des vœux du baptême est bien propre à sanctifier cette fête.

Le cantique d'Isaïe, chap. XII, *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi,* est une action de grâces de la rémission des péchés.

Cette fête doit donner aussi aux ecclésiastiques une grande idée de la sainteté nécessaire à leur état, puisque la sainte Vierge n'a été ainsi purifiée que parce qu'elle doit être revêtue d'une dignité qui est la figure de celle des prêtres.

Quatre-Temps.

Il est certain que tout vient de Dieu; la plupart des hommes oublient cette grande vérité. Ils s'imaginent devoir tout à leur industrie et à leurs travaux. Il y en a même qui attribuent tout au hasard. C'est à nous faire souvenir de notre entière dépendance de Dieu que l'Eglise a destiné les trois jours des Quatre-Temps. Tantôt elle nous fait regarder les semences confiées à la terre comme déposées entre les mains de Dieu, qui nous en rendra selon sa volonté; tantôt elle soutient notre espérance, en nous faisant regarder les premières productions de chaque année comme les prémices de bienfaits plus grands que nous espérons; tantôt elle nous fait demander la grâce d'en bien user.

Le psaume 102, *Benedic, anima mea,* le 144e, *Exaltabo te, Deus meus Rex,* sont propres à entretenir en nous ces sentiments.

Les jeûnes des Quatre-Temps sont encore destinés à demander de bons ministres ; notre salut dépend beaucoup d'eux, de leurs instructions, de leurs prières, de leurs exemples. Il faut remercier Jésus-Christ de nous avoir laissé son sacerdoce, et le conjurer d'en communiquer l'esprit et la vertu à ceux qui en reçoivent le caractère ; car ils sont établis *in ruinam aut in resurrectionem multorum*.

Le psaume 79, *Qui regis Israel entende*, est propre à demander de bons prêtres. Le psaume 19, *Deus deorum Dominus*, peut servir à demander des ministres qui offrent dignement le sacrifice du salut et qui prêchent saintement la parole de Dieu.

C'est un temps où les ecclésiastiques doivent se renouveler dans l'esprit et dans la ferveur de leur vocation.

Le troisième chapitre de l'évangile de saint Matthieu et le dixième de l'évangile de saint Jean contiennent des vérités capables de les aider à cela. Ils pourraient partager, selon leur commodité, entre chaque saison, la lecture 1° des rubriques de la Messe, 2° des rubriques du bréviaire, 3° des cas réservés et des canons pénitentiaux, 4° du rituel pour l'administration des sacrements et des statuts synodaux.

Cette lecture leur serait très-utile, surtout pendant les premières années de leur sacerdoce, et leur ferait faire de bonnes réflexions.

Pour la fête de Noël.

L'Eglise, dans la fête de Noël, nous remet sous les yeux le mystère de l'incarnation, parce que plusieurs chrétiens l'oublient et que d'autres en sont peu affectés. Peut-on oublier que le Fils de Dieu s'est fait homme pour toujours, afin de nous faire devenir enfants de Dieu pour jamais ? Peut-on être insensible aux moyens qu'il prend pour exécuter cet ineffable dessein ? Quel amour ! quel

prodige de bonté et de bienfaisance ! le Fils de Dieu vient chercher l'homme, qui s'était rendu malheureux en se rendant criminel ; il vient l'éclairer par sa doctrine, l'encourager par ses exemples et l'enrichir de ses mérites ; il s'expose à l'humiliation et aux mépris, aux tourments et à la mort. N'y a-t-il pas de quoi guérir notre orgueil, notre avarice, notre sensualité, qui sont les sources de tous nos péchés ?

Quelle consolation pour le pécheur de savoir que le Fils de Dieu est venu chercher et sauver ce qui était perdu ! Malheur au pécheur qui ne veut pas appuyer son espérance sur un fondement aussi réel et aussi solide ! il devrait sentir que sa défiance est une continuation de son péché.

Avec quelle reconnaissance ne devons-nous pas penser sans cesse que le mystère de la naissance de Jésus-Christ nous a faits enfants de Dieu ! quelle attention ne devons-nous pas avoir pour nous comporter d'une manière digne de cette sublime qualité !

Il faut lire avec attention l'évangile de saint Jean qu'on récite à la fin de la Messe ; c'est une exposition du mystère et des fruits que nous devons en retirer.

Le psaume 97, *Cantate Domino... quia mirabilia fecit*, est une action de grâces de ce mystère. Le psaume 84, *Benedixisti*, est une prière pour demander l'effet de ce mystère.

Il n'y a pas de chrétien qui ne doive s'exciter sans cesse à l'adorer et à profiter de ce bienfait, en répétant souvent ces paroles : *Et verbum caro factum est*, et en se représentant les actions du Sauveur pour les imiter.

Si on croyait comme il faut le mystère de l'incarnation, on croirait mieux les autres points de notre religion, et on agirait en conséquence. La vie de la plupart des chrétiens montre que la foi en ce mystère est plus rare qu'on ne pense. Le principal fruit de cette fête consiste donc à se renouveler dans la foi de ce mystère et à s'exciter à

vivre en digne enfant de Dieu. Jésus-Christ nous en donne les moyens dans son sacrement, ou il nous nourrit de sa chair et de sa divinité pour nous faire vivre divinement.

Pour la Circoncision.

La circoncision des Juifs était le signe de leur alliance avec Dieu; le retranchement en quoi elle consistait et la douleur qui l'accompagnait montraient à l'homme qu'il doit souffrir les privations les plus pénibles et les retranchements les plus douloureux pour appartenir à Dieu. Jésus-Christ s'est soumis à la circoncision comme à un remède nécessaire à nos plaies; il voulait nous apprendre par son exemple tout ce que nous devons faire et souffrir pour les guérir. Cette première effusion de sang lui a mérité le nom de *Sauveur;* elle doit nous inspirer une grande confiance en lui et un grand courage pour l'imiter.

Le second chapitre de saint Paul aux Romains nous apprend que la circoncision extérieure ne sert à rien, il faut celle du cœur. Les litanies du saint Nom de Jésus conviennent à cette fête.

Le renouvellement de l'année doit nous faire réfléchir sur le temps. Ce n'est que l'espace de la durée de ce monde; si ce n'est rien en comparaison de l'éternité, comment devons-nous regarder le moment que dure notre vie? et si notre passage en ce monde est si court, comment pouvons-nous nous attacher au monde et à ses vanités?

Quelle bonté de la part de Dieu, qui donnera une récompense éternelle à ceux qui auront employé le moment de cette vie à faire sa volonté!

Quelque pénibles que soient les événements de cette vie, il est bien consolant de penser qu'ils ne doivent durer qu'un instant.

Comme il nous échappe toujours des fautes, il faut

toujours se proposer d'employer le temps qui nous reste à réparer le passé et répéter souvent cette résolution.

Saint Paul, dans le sixième chapitre aux Galates, nous exhorte à profiter du temps. Le treizième chapitre de saint Luc contient quelques paraboles capables de nous y déterminer. Le cantique d'Ezéchias, chapitre XXXVIII d'Isaïe, contient des regrets sur le passé et des résolutions pour l'avenir.

Souvenons-nous souvent *quod mundus transit et concupiscentia ejus.*

C'est Jésus-Christ qui nous a mérité le temps que nous avons à vivre et que nous avions perdu par le péché : *Stipendia peccati mors ;* le bon emploi de ce temps doit nous servir à mériter le ciel.

Pour l'Epiphanie.

Cette fête est destinée à nous rappeler l'heureux jour où Jésus-Christ s'est fait connaître à la gentilité par le moyen des trois rois qu'il conduisit miraculeusement à sa crèche.

Quel bonheur pour nous d'être du nombre de ceux qui ont été éclairés de sa lumière, préférablement à tant d'autres qui n'ont point entendu parler de lui ! Combien est grande l'ingratitude de ceux qui vivent comme si Jésus-Christ ne leur avait point été révélé, et qui ne connaissent son Evangile et ses mystères que pour les mépriser !

Nous devons répondre à sa vocation par une entière soumission de foi à tous les dogmes qu'il nous enseigne et par une obéissance exacte à tous les préceptes qu'il nous donne : ce sont là les deux moyens par lesquels il veut nous sauver. Les présents que lui offrent les mages désignent nos principaux devoirs envers sa personne adorable. L'encens est le symbole des prières que nous devons lui adresser comme à notre Dieu ; il faut donc se

renouveler aujourd'hui dans l'esprit de prière, afin de remplir ce devoir toujours avec attention et ferveur. La myrrhe est le symbole de la pénitence que nous devons faire pour participer aux souffrances et à la croix par lesquelles il nous a rachetés; il faut donc examiner si notre vie est mortifiée et nous proposer de vivre désormais comme de dignes membres de celui qui a été crucifié pour nous. L'or est le signe de la dépendance parfaite où nous devons être à l'égard de Dieu dans l'usage de nos biens; voyons si c'est l'Evangile de Jésus-Christ qui en règle l'emploi.

Admirons, dans la lecture de l'évangile de ce jour, la manière dont Jésus-Christ s'est manisté à nous. Excitons-nous par le psaume 94, *Venite exultemus, etc.*, à profiter de la connaissance que nous avons de Jésus-Christ en l'adorant et en suivant ses commandements.

Offrons-lui l'usage de nos biens par quelques aumônes particulières. Allons lui faire une visite à l'église avec les dispositions des mages. Le neuvième chapitre de saint Paul aux Corinthiens est bien capable d'exciter notre reconnaissance pour notre vocation.

Répétons souvent ces paroles : *Notum facit Dominus salutare suum.*

Pour la fête du Sacerdoce de Jésus-Christ.

Cette solennité est destinée à nous renouveler dans la dévotion en la personne de Jésus-Christ. C'est une chose terrible de penser à ces paroles : *Non est in alio aliquo salus.* Cependant elle est ignorée de la plupart des hommes : des uns, parce qu'ils n'en ont jamais entendu parler; des autres, parce qu'ils ne pensent presque jamais à lui. *C'est par lui que tout a été fait.* C'est lui qui a tout réparé. C'est en lui que tout subsiste; lui seul a rendu à Dieu la gloire dont nous avons voulu le priver par nos péchés. Ce n'est que par lui que nous pouvons recouvrer

le bonheur que nous avons perdu ; il est la lumière de notre esprit et la vie de notre cœur ; il est devenu notre chef et le modèle que nous devons imiter dans toutes les circonstances de notre vie ; il est notre tout.

Nos devoirs principaux envers Jésus-Christ sont l'adoration, l'amour, la reconnaissance, la confiance, l'invocation continuelle et la fidélité à marcher sur ses traces.

Rien n'est plus capable de nous consoler dans toutes les peines de cette vie que les promesses et les exemples de Jésus-Christ. Nous avons tous les jours et dans tous les moments de notre vie l'occasion de nous souvenir de lui, soit pour nous rappeler ses préceptes, soit pour nous retracer ses exemples, soit pour nous ranimer par ses promesses, soit pour lui demander son secours, soit pour le remercier de ses bienfaits. Nous devons penser à lui plus souvent qu'à nous-mêmes, puisque nous ne vivons que par lui, pour lui et non pour nous-mêmes.

Jésus-Christ est spécialement le patron des prêtres, puisque, outre les caractères du Baptême et de la Confirmation, ils ont encore reçu celui de l'Ordre, et qu'ils sont destinés à continuer et à consommer l'œuvre pour laquelle il a été fait Jésus. Ils doivent, à son exemple, tout faire et tout souffrir pour la gloire de Dieu et pour la sanctification des élus, ne s'occuper qu'à cela, comme lui, et non se livrer aux affaires de la terre et du siècle.

L'épître de ce jour, qui est le premier chapitre aux Hébreux, est propre à faire connaître Jésus-Christ aux chrétiens. L'évangile, qui est le dix-septième chapitre de saint Jean, montre aux prêtres la perfection des dispositions où ils doivent tendre.

Les litanies de Jésus-Christ nous aideront à nous renouveler dans les sentiments que nous lui devons. Le deuxième psaume : *Quare fremuerent gentes*, nous apprendra à nous attacher à Jésus-Christ malgré les blasphèmes de ce temps-ci.

Pour la Présentation de Jésus-Christ.

La loi de Moïse ordonnait que tout enfant mâle serait présenté au temple quarante jours après sa naissance et qu'il serait racheté; elle ordonnait encore que toute femme viendrait au temple se purifier par l'oblation de quelques animaux quarante jours après avoir enfanté un fils. C'est pour accomplir cette double loi que Jésus et Marie se présentèrent au temple de Dieu, quoiqu'ils fussent exempts de péché et de souillure.

Jésus-Christ nous apprend par son oblation 1° qu'il n'est aucun point de notre loi que nous ne devions accomplir exactement; 2° que nous devons nous renouveler dans la consécration qui a été faite de nous par le baptême; 3° que nous devons nous sacrifier sans cesse à Dieu en renonçant à tout pour faire sa volonté aux dépens de nos intérêts et de nos goûts, et même, en certaines circonstances, de notre vie.

La sainte Vierge, en se soumettant à la loi de la purification quoiqu'elle n'en eût pas besoin, nous apprend à ne pas juger de nous et à ne point agir conformément au jugement que nous pouvons porter de nous-mêmes, quelque fondé qu'il soit, mais à suivre en tout les règles établies, sans nous en dispenser par nous-mêmes.

Si nous imitons ces deux modèles admirables, nous n'avons plus rien à désirer dans ce monde, et nous dirons volontiers avec le bienheureux vieillard : *Nunc dimittis servum tuum.*

Nous devons nous exciter en ce jour à aimer de plus en plus la loi de Dieu en récitant le psaume 18, *Cœli enarrant gloriam Dei.*

Les cierges qu'on bénit en ce saint jour et qu'on nous met à la main nous apprennent que ce n'est pas la lumière naturelle qui doit nous guider dans nos actions, mais la lumière surnaturelle de la foi.

Le dixième chapitre de saint Paul aux Romains nous inculque cette vérité.

Ecoutons souvent Jésus-Christ, qui nous dit : *Qui me sequitur non ambulat in tenebris*, et disons à Dieu avec lui : *Ecce venio ut faciam voluntatem tuam*, ou bien : *Voluntarie sacrificabo tibi.*

Pour le dimanche de la Septuagésime.

Il paraît que l'intention de l'Eglise est de nous remettre sous les yeux dans ce temps-ci le grand ouvrage de la création du monde. L'office nous rappelle des vérités qui devraient nous être toujours présentes et qui ne sont que trop oubliées. C'est Dieu qui est l'auteur de tout ; comme il est souverainement parfait, il est la fin de tout, il n'a pu rien faire que pour sa gloire.

L'ouvrage de la création doit nous remplir sans cesse d'admiration, d'amour et de reconnaissance.

Quand nous pensons à notre origine, nous devons être ravis de notre existence et nous demander souvent à nous-mêmes pourquoi nous existons et pourquoi existent toutes les créatures. Si nous pensions sérieusement et habituellement à la fin pour laquelle nous avons été créés, nous nous y conformerions davantage, et nous serions plus heureux, parce que nous serions moins coupables.

L'évangile du jour, en nous représentant cette multitude d'ouvriers qui sont envoyés à la vigne, nous montre que les hommes sont créés pour glorifier Dieu ; ceux qui le font sont des élus, mais combien y en a-t-il ? Il est bon de lire cet évangile avec réflexion. On peut y ajouter le huitième psaume, qui contient une admiration et une action de grâces de la création.

On ne pense point assez que c'est Dieu qui est l'auteur de tout ce qui existe ; c'est pourquoi on le sent si peu. C'est une vérité que Jésus-Christ a pourtant voulu nous

rappeler sans cesse par les premiers mots de sa prière : *Pater noster*. Pensons-y donc en les prononçant.

Pour le Carême.

Quelque amour qu'on ait pour la justice, on tombe cependant en beaucoup de fautes; c'est pourquoi les justes mêmes ont besoin de la pénitence. Parmi les pécheurs, il y en a beaucoup qui se mettent peu en peine de leur état, qui ne songent pas à réparer leurs fautes et qui s'exposent à une perte éternelle. L'Eglise, qui les regarde toujours comme ses enfants, voudrait leur obtenir miséricorde et la grâce de la conversion. C'est par la mort et la résurrection de Jésus-Christ que nous sommes rachetés et justifiés. Pour que ces mérites nous soient appliqués, il faut en célébrer la mémoire avec un cœur bien disposé, c'est-à-dire bien détaché des créatures et surtout des vices. C'est pour ces motifs que l'Eglise a ordonné l'abstinence du carême.

Ce n'est pas assez de pratiquer l'abstinence et le jeûne dans le carême, il faut y joindre une prière plus assidue et des aumônes plus abondantes pour entrer dans les sentiments d'humilité et de charité qui sont la fin de toutes les pratiques chrétiennes.

Puisque le carême nous est si avantageux, il est de notre devoir de l'aimer et non de murmurer contre sa rigueur, comme les chrétiens qui ne le font pas de cœur; on doit le faire avec joie, quand on le peut. Si la santé exige une dispense, il faut en user avec simplicité et chercher quelque dédommagement à l'infraction dans d'autres bonnes œuvres. La crainte seule d'être incommodé ne doit point autoriser la dispense ; elle doit être fondée sur l'expérience ou sur l'ordre d'un médecin chrétien.

Les psaumes de la Pénitence sont très-convenables au temps du carême aussi bien que le *Domine non secundum*.

Les hymnes du bréviaire sont aussi fort utiles et touchants.

Il est à propos d'aller plus souvent dans les temples visiter Jésus-Christ, afin de demander pardon pour ses frères. C'est aussi une excellente pratique de visiter les pauvres et les malades pour unir l'aumône corporelle à l'aumône spirituelle.

Il sera fort utile de tenir son cœur élevé à Dieu par quelques versets des psaumes pénitentiaux ou par quelque autre aspiration, telle que celles-ci : *Deus propitius esto mihi peccatori; Converte nos, Domine, ad te; Convertemur.*

Pour l'Annonciation.

Cette fête est l'accomplissement des promesses que Dieu a tant de fois renouvelées en notre faveur. Après bien des siècles, Dieu envoya dire à Marie que le Messie naîtrait d'elle. La sainte Vierge, autant par humilité qu'à cause de son vœu de virginité, oppose des difficultés ; mais bientôt sa soumission à la volonté divine lève tout obstacle, et le mystère de l'incarnation s'accomplit dès le moment que la foi lui fait connaître la puissance de Dieu et que son amour l'a rendue soumise. C'est à ce moment que le Fils de Dieu s'incarna et qu'il fut conçu dans le sein virginal de Marie.

L'Eglise nous fait bien sentir l'importance de ce mystère, puisqu'elle le propose à notre vénération trois fois chaque jour par la récitation de l'*Angelus*. C'est ce mystère qui rend le Fils de Dieu homme passible et mortel pour l'amour de nous qui devenons ses frères.

C'est dans ce mystère qu'est contenu le principal objet de notre foi, le fondement de notre espérance et le motif le plus efficace de notre charité, Jésus-Christ notre Seigneur.

A combien de prétendus chrétiens ce mystère n'est-il pas inutile? Combien croient véritablement en Jésus-

Christ ? Pensent-ils à lui et regardent-ils son évangile comme leur règle? Quand on ne croit pas en lui, il est impossible d'y avoir confiance et de l'aimer; et sans cela qu'est-ce que l'homme? Que sont donc tant de chrétiens, sinon des incrédules, des superstitieux ou des hypocrites, qui n'honorent ce mystère qu'en apparence? Le principal fruit de ce mystère est de nous réjouir de ce que Dieu a pris notre nature afin de nous communiquer la sienne; combien nous devons nous purifier, afin de nous rendre dignes de cette sainte communication!

Le psaume 84, *Benedixisti*, convient à cette fête pour remercier Dieu et louer sa miséricorde. L'évangile du jour nous fait remarquer l'humilité, la pureté et la soumission de Marie, qui l'ont fait choisir pour la Mère de Dieu. La Salutation angélique est spécialement la prière de ce jour. Il faut dire souvent : *Et verbum caro factum est. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.*

Pour la Semaine sainte.

Les deux principaux mystères que l'on célèbre en cette sainte semaine sont la mort et la résurrection du Sauveur; ce sont les deux mystères qui nous ont délivrés du mal que nous avons mérité et nous ont rendu le bien que nous avions perdu. Jésus-Christ a été livré à la mort pour la rémission de nos péchés; il est ressuscité pour notre justification. Que de saintes réflexions à faire sur ces deux objets !

La mort du Sauveur doit exciter en nous la haine du péché et le regret de l'avoir commis, avec une résolution sincère de l'éviter à quelque prix que ce soit; elle doit nous pénétrer de reconnaissance envers ce Dieu sauveur qui, par sa mort, nous a rachetés de l'enfer; elle est aussi pour nous le motif d'une confiance solide que Dieu nous fera miséricorde, puisque le sang de Jésus-Christ suffit

non seulement pour effacer tous nos péchés, mais ceux du monde entier.

Le dixième chapitre de l'épître de saint Paul aux Hébreux est bien capable d'exciter en nous ce sentiment.

C'est dans ces saints jours qu'il faut surtout lire la passion de Jésus-Christ. Le douzième chapitre du second livre de l'*Imitation* nous apprendra à profiter de ce mystère. Le psaume 21, *Deus meus*, est la prière de Jésus-Christ en croix ; il convient bien à ses membres.

Le mystère de la résurrection est le principe de la foi justifiante ; nous devons nous en souvenir avec reconnaissance pour repousser les impressions de l'esprit de mensonge et d'impiété. Jésus-Christ est ressuscité, donc sa doctrine est la vérité même ; nous devons donc nous y attacher et la suivre aux dépens de tout. Jésus-Christ ressuscité est notre modèle en ce que sa résurrection est stable : *Jam non moritur ;* nous ne devons plus désormais commettre une faute mortelle. Sa vie est toute céleste et toute divine : *Vivit Deo.* La vie d'un vrai chrétien est aussi tout intérieure et toute céleste ; il doit s'unir à Dieu par les sentiments de son cœur dans l'accomplissement de tous ses devoirs et dans le détail de toutes ses actions.

Le sixième chapitre de saint Paul aux Romains nous inculque ces vérités. Le troisième chapitre aux Colossiens nous trace la vie d'un chrétien vraiment ressuscité. Le psaume 29, *Exaltabo te*, est une bonne action de grâces de la justification.

On ne peut répéter trop souvent ces paroles : *Christus traditus est propter scelera nostra, et resurrexit propter justificationem nostram ;* ou : *Christus dilexit nos et tradidit seipsum pro nobis.*

Pour la fête de l'Ascension.

Cette fête est pour nous un jour de joie. 1° C'est le triomphe de notre libérateur sur ses ennemis et sur les nôtres ; 2° c'est le jour où notre chef prend possession du ciel en son nom et au nôtre ; 3° c'est le temps où notre avocat va se présenter au trône de la majesté de Dieu pour implorer sans cesse son secours en notre faveur. Si on laissait passer cette fête avec indifférence, ce serait une marque qu'on appartiendrait bien peu à Jésus-Christ, qu'on n'aurait pas grand désir du ciel et qu'on se mettrait peu en peine de recevoir les grâces de Dieu. Pourquoi y a-t-il si peu de chrétiens qui prennent part au mystère de l'ascension? C'est que la plus grande partie aiment le séjour d'ici-bas et bornent toutes leurs affections aux biens terrestres, ou aux plaisirs des sens, ou à l'estime ou aux louanges qu'on se donne mutuellement sur la terre. Combien cette situation est-elle opposée aux vérités que Dieu nous a révélées ! Quel funeste aveuglement !

Ce n'est point assez de se réjouir de l'ascension de Jésus-Christ ; c'est bien là l'esprit de la fête, mais l'Eglise veut que nous en tirions du fruit : il consiste à désirer ardemment et continuellement le bonheur du ciel, pour lequel Dieu nous a créés et auquel Jésus-Christ veut nous faire arriver, à suivre les traces de Jésus-Christ et à prendre la route qu'il nous a tracée ; elle est principalement remarquable par les souffrances et les humiliations : *Oportuit pati Christum.*

Humiliavit semetipsum propter quod et Deus exaltavit illum. Il n'est point d'état dans lequel on ne puisse suivre et imiter Jésus souffrant et humilié. Encourageons-nous donc sans cesse par la vie de notre chef : *Aspiciamus in auctorem fidei et consummatorem Jesum*, et par la vue du terme où il nous mène : *Festinemus ingredi in illam requiem.*

Le quatrième chapitre de l'épître aux Ephésiens nous apprend comment nous devons vivre pour mériter que Jésus-Christ, qui est monté au ciel, nous envoie son Saint-Esprit. Le psaume 23, *Domini est terra*, est propre à célébrer le triomphe de Jésus-Christ. Le psaume 41, *Quemadmodum desiderat*, et le 136e, *Super flumina Babylonis*, sont très-propres à nous faire désirer le bonheur du ciel.

Elévation. Quando veniam et apparebo ante faciem Domini! quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram? Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum.

Pour la fête de la Pentecôte.

Notre esprit ayant été dégradé et vicié par le péché d'Adam est incapable de nous conduire au bonheur pour lequel nous sommes créés ; Dieu y supplée en nous donnant son esprit. Quelle bonté !

Nous devons célébrer cette fête avec une vive reconnaissance, puisque le Saint-Esprit est le plus grand don que nous puissions recevoir de Dieu. Tous les mystères n'ont été opérés que pour nous mériter et nous procurer ce don. L'Eucharistie n'a été faite que pour cela : *Caro non prodest quidquam Spiritus est qui vivificat.*

Le chrétien a en lui deux principes bien différents : son esprit, qui est le principe de la vie humaine, et l'esprit de Dieu, qui est un principe de vie spirituelle et divine. Il doit sans cesse examiner quel est le principe de ses paroles et de ses actions, afin de résister à l'un et de suivre l'autre.

Le cinquième chapitre de l'épître de saint Paul aux Galates nous apprend à suivre l'esprit de Dieu et nous montre la différence qu'il y a entre les œuvres de la chair et les fruits de l'esprit de Dieu.

Le huitième chapitre aux Romains rappelle la néces-

sité d'agir d'après l'impression de l'esprit de Dieu et expose les avantages que nous procure l'esprit. Le psaume 50 est très-analogue à cette fête. On peut se servir du *Veni, Creator*, et du *Veni, sancte Spiritus.* C'est une excellente pratique de dire souvent dans cette octave : *Spiritus sancte Deus, miserere nobis.*

Le fruit de cette fête est compris dans ce verset : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus.*

A la Pentecôte des Juifs, Dieu donna sa loi sur deux tables de pierre ; à la nôtre, nous devons désirer que Dieu grave la sienne dans nos cœurs. On peut réciter le Décalogue avec ce dessein et avec ce désir

Pour la fête de la sainte Trinité.

Nous devons à Dieu une reconnaissance bien vive pour nous avoir manifesté son essence et sa nature. Il n'y a eu parmi les Juifs que les prophètes et les hommes les plus spirituels qui en aient eu une connaissance certaine, au lieu que tous les chrétiens connaissent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Le baptême, que nous avons reçu au nom de la sainte Trinité, nous a rendus enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit. Quel honneur ! Nous devons repasser en ce saint jour les devoirs qui dérivent de ces précieuses qualités.

Le cinquième chapitre de la première épître de saint Jean parle clairement de la Trinité et expose la vie que doit mener celui qui a été baptisé.

C'est une bonne pratique de renouveler en ce jour les promesses du baptême et de s'élever à Dieu en disant avec affection : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.* Il faut réciter aujourd'hui à genoux avec joie le Symbole de la foi et demander à Dieu qu'il grave de plus en plus dans votre cœur la foi de ce mystère.

Pour la fête du Saint-Sacrement.

L'Eucharistie est le mystère de l'amour de Jésus-Christ : il n'y a qu'un amour comme le sien qui ait pu lui inspirer la volonté de se donner à nous. Le moyen qu'il a employé est marqué au coin de son amour ; la fin qu'il se propose est encore l'effet de son amour.

La principale disposition pour recevoir l'Eucharistie est un amour sincère et effectif. Par combien d'humiliations et de souffrances l'amour de Jésus-Christ l'a-t-il fait passer avant de se donner à nous ! par combien de mortifications, de privations, d'humiliations et de bonnes œuvres notre amour doit-il nous préparer à le recevoir !

Le fruit de la communion est une plus grande union par un plus grand amour et par de plus grands témoignages d'amour. On doit pendant cette octave se proposer de vivre de manière à pouvoir communier plus souvent.

Le sixième chapitre de l'évangile de saint Jean contient d'excellentes instructions et sur la préparation à la communion, et sur la nature du sacrement, et sur ses effets.

L'épître de la fête expose le mystère et nous excite au respect. Les psaumes 41 et 83 sont très-propres à nous exciter au désir du sacrement. Le psaume 22 nous aide à recueillir les fruits du sacrement.

C'est une bonne pratique d'aller souvent visiter Jésus-Christ dans son sacrement, surtout pendant cette octave. Il faut faire une grande attention à ce mot de Jésus-Christ : *Qui manducat me et ipse vivet propter me.* Qu'est-ce que vivre par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ?...

Le psaume 5 de la Pénitence est très-propre à quelqu'un qui a abandonné la communion et qui sent son tort.

Pour le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu.

Quel malheur pour ceux qui s'éloignent du festin eucharistique par leurs péchés ou par dégoût! ils ne seront point admis au festin éternel.

Quelle reconnaissance ne doivent pas à Dieu ceux qui sont appelés et conduits au festin céleste par préférence à bien d'autres!

Ce sont les attachements du cœur qui dégoûtent de la communion et qui font trouver des prétextes pour s'en abstenir.

Il vaut bien mieux se préparer à la communion et s'approcher avec ardeur que d'être du nombre des estropiés qu'on presse de s'avancer; il est bien à craindre qu'ils n'aient pas la robe nuptiale.

On peut lire le dixième chapitre du quatrième livre de l'*Imitation* contre l'abandon de la communion. Le psaume 26 nous excite à la désirer; le psaume 80 contient des menaces contre ceux qui négligent de recevoir les grâces que Dieu donne. Il est bon de faire attention à l'évangile du jour. Il n'y a rien de mieux à répéter souvent, pendant l'octave, que ces paroles des apôtres : *Domine, semper da nobis panem hanc.*

Pour le jour de l'octave de la Fête-Dieu.

Jésus-Christ n'est pas seulement dans l'Eucharistie pour y être notre aliment, il y est aussi pour y recevoir nos hommages et pour être offert par nous à son Père.

Le sacrifice de Jésus-Christ nous est nécessaire tous les jours pour expier nos péchés et pour obtenir tout ce dont nous avons besoin en général et en particulier. Combien peu y pensent!

Le dixième chapitre de saint Paul aux Hébreux est bien capable de faire sentir la nécessité et l'excellence

du sacrifice. Les hymnes de la Fête-Dieu en contiennent l'esprit; on peut les réciter avec fruit en considérant les sentiments qu'elles renferment.

Le mot de saint Paul : *Christus dilexit nos et tradidit seipsum pro me*, est bien capable de nous remettre devant les yeux avec intérêt le sacrifice de Jésus-Christ et son motif.

Pour la fête de saint Jean-Baptiste.

La pénitence est une préparation si générale et si nécessaire pour se rendre digne de Dieu, que c'est la première chose que saint Jean commence à prêcher aux hommes. Le détail avec lequel il marque à chaque condition ses devoirs montre qu'il n'y a point de bonne pénitence sans l'accomplissement des devoirs de l'état.

Si les ecclésiastiques veulent prêcher la pénitence avec fruit, ils doivent commencer par la faire eux-mêmes : saint Jean leur en donne l'exemple. Il faut aussi être prêt à rendre témoignage à la vertu et à la vérité, au risque de tout perdre, même la vie. Cette disposition est rare, parce que les élus sont rares. Combien de gens ne l'ont pas et vivent contents, tranquilles sur leur état présent et à venir !

Le troisième chapitre de saint Matthieu contient la prédication et les exemples de saint Jean. Le *Benedictus* est propre à remercier Dieu et à demander le fruit de cette fête.

Pour la fête de saint Pierre.

C'est le jour d'examiner sérieusement si on a la foi en Jésus-Christ et si on peut lui dire avec vérité : *Tu es Christus Filius Dei vivi.* Cet examen doit se faire sur les sentiments et sur les œuvres. Si l'on regarde Jésus-Christ

comme le Fils de Dieu, on croit à son Evangile, et l'on agit en conséquence en toutes choses.

Les fautes passagères et légères n'empêchent pas qu'on croie en Jésus-Christ; mais l'indifférence habituelle, les grandes fautes, une passion dominante et une trop grande affection pour les choses visibles montrent qu'on n'a qu'une foi morte.

La foi véritable est si rare, que chacun doit craindre pour soi et la demander sans cesse.

C'est à chaque ecclésiastique que Jésus-Christ demande : *Diligis me plus his?* M'aimez-vous plus que le commun des chrétiens? Il ne donne sa grâce qu'à ceux qui peuvent répondre : *Domine, tu scis quia amo te.* Ceux-là, il les sanctifie.

On trouve dans le seizième chapitre de saint Matthieu et dans le vingt-unième de saint Jean des témoignages de la foi et de la charité de saint Pierre. Le psaume 115, *Credidi propter quod*, est capable d'exciter à une foi vive et ardente. Le psaume 73 contient une prière touchante pour l'Eglise. On ne peut répéter trop souvent ces paroles de saint Pierre : *Tu es Christus Filius Dei.*

Pour le jour de la Visitation de la sainte Vierge.

Ce mystère n'est ni assez connu ni assez honoré parmi les hommes. Jésus-Christ commence à exercer son ministère et à exécuter l'œuvre de la rédemption des hommes en sanctifiant dans le sein de sa mère son précurseur, qui n'était pas encore né. S'il produit de si grandes choses par sa seule présence, quoique cachée, que ne devons-nous pas attendre de ses paroles et de ses actions, de sa mort, de sa présence visible parmi nous, et de la communion à son sacrement?

La conduite de la sainte Vierge est le modèle de la nôtre. Pourquoi sort-elle de sa maison et de sa retraite? pour aller admirer l'œuvre que l'ange avait annoncée, et

non pour publier l'honneur auquel elle avait été élevée. Quoique mère de Dieu, c'est elle qui prévient par des témoignages d'honneur. Il n'est question dans cette visite que des grâces de Dieu. Marie et Elisabeth y témoignent leur reconnaissance. La sainte Vierge quitte sainte Elisabeth au moment de la naissance de saint Jean pour éviter le concours du monde que cet événement devait attirer. On doit fuir le commerce des hommes quand la nécessité ne nous force pas d'y participer. Chacun peut s'appliquer à cette vérité en se livrant à de sérieuses réflexions sur cette fête.

Le *Benedictus* et le *Magnificat* sont deux prières bien analogues à cette solennité; il est avantageux de faire en cette fête une visite à quelque pauvre ou à quelque malade.

Pour le jour de l'Assomption de la sainte Vierge.

Il n'est pas parfaitement prouvé que la sainte Vierge soit montée au ciel en corps et en âme. Saint Augustin dit : *Nescio, Deus scit;* mais il est certain que sa mort l'a mise en possession du souverain bonheur, que c'est spécialement aujourd'hui que lui convient ce mot de son cantique : *Beatam me dicent.*

Notre premier sentiment dans cette fête doit être une grande joie de voir Marie délivrée des misères de cette vie, de la vue des iniquités des hommes, et élevée au-dessus de toutes les créatures. Si nous voulons qu'elle prenne part à notre situation, il est juste que nous prenions part à la sienne. Tel est l'effet de la charité qui doit unir les membres de l'Eglise du ciel et de la terre.

Il est naturel que cette fête nous rappelle le souvenir de la mort. La nôtre nous mettra-t-elle aussi en possession du souverain bonheur? Il faut écouter sérieusement la réponse que nous fera notre conscience. Le proverbe est vrai : Telle est la vie, telle est la mort. Examinons

notre vie. Avons-nous conservé l'innocence de notre baptême? Sommes-nous bien convertis? La pénitence que nous faisons a-t-elle de la proportion avec nos péchés et avec nos forces? Remplissons-nous fidèlement tous les devoirs de notre état? C'est une excellente pratique de consacrer, chaque jour de cette octave, un quart d'heure à nous examiner et à prendre des moyens de réforme avant de mourir.

On peut, pendant cette octave, réciter quelquefois la prose *Dies iræ* de la messe des Morts. Le *Magnificat* convient aussi à cette fête. La deuxième partie de la Salutation angélique est très-propre à se rappeler souvent dans le jour le fruit qu'on doit retirer de cette solennité.

Le quatrième chapitre de l'épître de saint Paul aux Hébreux est une exhortation à ne pas perdre de vue le repos que Dieu nous a promis et dans lequel la sainte Vierge est entrée par sa mort.

Pour la Nativité de la sainte Vierge.

L'Eglise célèbre la nativité de la sainte Vierge, parce qu'elle est entrée dans le monde sans être souillée du péché comme les autres hommes ; elle a même été préservée de la plaie du péché, puisqu'elle n'a été sujette ni à l'ignorance ni à la concupiscence. Quel dut être l'étonnement des anges en voyant naître une créature plus parfaite qu'eux ! Quelle doit être votre admiration à la vue de cette merveille de Dieu ! Quel sujet de louanges !

La sainte Vierge ne s'est pas contentée des prémices de sa sainteté ; elle s'est avancée à pas de géant dans la voie de la perfection. Saint Ambroise nous la propose pour modèle : *Talis fuit Maria ut unius vita omnium sit disciplina.* Si nous ne sommes pas nés dans la sainteté, au moins nous avons été régénérés dans la sainteté. C'est déjà une grande grâce dont on ne sent pas assez le prix,

parce qu'on y pense trop légèrement et trop rarement. Que de chrétiens, au lieu de faire profiter le don qu'ils ont reçu, le perdent indignement en le donnant pour des choses viles et honteuses!

Que de réflexions à faire en ce saint jour sur l'excellence du baptême et sur ses admirables effets!

Que de gémissements ne mérite pas le violement de l'alliance faite au baptême!

Avec quel empressement ne doit-on pas s'efforcer de rentrer dans la grâce de Dieu et de vivre dans une parfaite soumission à toutes les volontés d'un si bon père!

Le psaume *Miserere* est propre à demander pardon de l'abus qu'on a fait de la première grâce.

On peut aussi réciter l'hymne *Ave, maris stella*, pour demander à Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, la grâce de vivre dans la sainteté d'un enfant de Dieu.

On peut s'exciter fréquemment à imiter la sainte Vierge dans son désir de perfection en lui répétant souvent : Modèle de justice, priez pour nous : *Speculum justitiæ, ora pro nobis.*

On se réjouit à la naissance d'un prince, parce qu'on espère qu'il contribuera au bonheur public; les réjouissances sont même proportionnées aux espérances. Notre joie en cette fête doit être spirituelle comme les biens que Marie nous procure.

Nous devons nous réjouir surtout de notre reconnaisanée, pousser le cri du chrétien : *Abba, Pater*, et examiner dans le troisième chapitre de la première épître de saint Jean si nous menons la vie des enfants de Dieu.

Pour la fête de saint Michel.

Quoique les anges soient des créatures différentes de nous, il y a tant de rapports entre eux et nous, que nous devrions penser plus souvent que nous ne le faisons que nous vivons au milieu d'eux sans les voir. Ils offrent nos

prières à Dieu, ils veillent à notre garde, ils nous défendent de nos ennemis, ils nous accompagnent au tribunal de Jésus-Christ; nous sommes destinés à vivre éternellement avec eux.

Nous devons remercier Dieu de les avoir confirmés en grâce et les conjurer de redoubler leurs soins contre les dangers et contre les ennemis de notre salut.

Nous devons nous souvenir fréquemment que nous sommes en leur compagnie et nous exciter à les respecter.

Les divines Ecritures font souvent mention des saints anges; les bons offices que l'ange Raphaël rendit au jeune Tobie sont un exemple des obligations que nous avons à nos anges : *Omnes angeli et archangeli, orate pro nobis.*

On peut lire le douzième chapitre de Tobie pour voir ce que nous devons aux anges, et réciter le psaume 90, *Qui habitat in adjutorio altissimi*, pour implorer l'assistance des saints anges.

Pour la fête de la sainte Vierge.

L'intention de l'Eglise, dans cette fête, n'est pas de nous faire honorer les grandeurs ni les humiliations de la sainte Vierge, mais sa personne.

Il faut donc commencer par adorer les desseins de Dieu sur elle; il a voulu en faire un chef-d'œuvre de sa toute-puissance et de sa sagesse; il a voulu la faire contribuer à la rédemption et au salut des hommes.

Dieu nous a donné en Marie une copie de ses divins attributs et un modèle de la perfection à laquelle il nous appelle.

Dieu a donné à Marie la suréminence parmi tous les êtres créés, et, à ce titre, elle mérite de notre part des hommages distingués.

Tous les titres de Marie rendent son intercession très-

puissante auprès de Dieu et sont pour nous de bien grands motifs d'y avoir sans cesse recours.

Un moyen bien digne d'honorer la sainte Vierge, c'est de vivre et mourir en union avec elle, en copiant toutes ses vertus et en croissant comme elle dans la charité jusqu'à la mort. On trouve dans le premier et dans le second chapitre de l'évangile de saint Luc les premiers et les principaux traits de la vie de la sainte Vierge.

Le *Magnificat* est très-propre à glorifier Dieu dans la solennité présente. On peut surtout répéter, en esprit d'admiration et d'action de grâces pour Marie et pour nous, ces paroles : *Fecit mihi magna qui potens est.*

On a tant de choses à dire à la sainte Vierge dans cette solennité, qu'on ne voit guère que le chapelet qui puisse exprimer tous les sentiments d'un cœur chrétien.

Pour la fête de saint Denis.

C'est une si grande faveur d'avoir été créés et d'être venus au monde dans un pays éclairé de la vraie lumière, que nous ne devons passer aucun jour sans sentir notre bonheur et sans en remercier Dieu. Il y a des circonstances qui doivent ranimer notre reconnaissance et la rendre plus active : telles sont les fêtes des saints que Dieu a suscités pour nous instruire.

Pourquoi y a-t-il si peu de chrétiens vraiment sensibles aux dons de la foi? C'est parce qu'elle est morte dans la plupart; c'est parce qu'ils n'en profitent pas pour régler leurs œuvres et pour les rendre dignes d'une récompense éternelle. Ils ne sentent pas le prix de la foi, voilà pourquoi elle ne leur cause aucune joie intérieure.

Que les effets de la foi sont admirables! elle nous éclaire sur tout, elle règle nos désirs et toutes nos affections, elle nous soutient dans toutes nos actions, elle nous console dans toutes nos peines. La foi est la base de toutes les vertus, et sa lumière condamne tous les vices.

La foi trouve tant d'opposition dans nos passions, dans les discours des hommes, dans leurs exemples, qu'elle ne peut manquer de s'affaiblir et de s'éteindre en nous, à moins que nous n'ayons soin de la ranimer par des actes fréquents, par de saintes lectures et des réflexions sérieuses.

Le deuxième chapitre de l'épître de saint Paul aux Hébreux est bien capable de nous exciter à conformer nos œuvres à notre foi par les exemples qu'il nous présente. Le second chapitre de l'épître de saint Jacques montre l'inutilité de la foi sans les œuvres. Le psaume 115 est une protestation à Dieu qu'on veut agir selon la foi.

Il semble que c'est une bonne manière de se renouveler dans la foi que de réciter en ce jour à genoux le Symbole des apôtres, avec une vraie adhésion de cœur, avec reconnaissance, avec un désir ardent de vivre conformément aux vérités qui y sont renfermées.

On peut utilement se rappeler pendant cette octave ces mots de l'apôtre : *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem*, et crier souvent : *Domine, adauge nobis fidem.*

Pour la fête de tous les Saints.

L'Eglise a institué la fête de tous les Saints pour remercier Dieu des grâces qu'il a faites à tous ses membres qu'il a déjà glorifiés. Comme il n'est pas possible que nous en connaissions le plus grand nombre et qu'ils sont cependant tous nos frères, il était juste qu'on en fît une solennité générale.

L'important, en ce jour, est de nous rappeler par quels moyens ils sont tous parvenus à la gloire. Ç'a été en renonçant au démon, au monde et à eux-mêmes, pour observer les commandements de Dieu et l'Evangile de Jésus-Christ. Plusieurs, après s'être rendus indignes de

la gloire par leurs péchés, y sont arrivés par une pénitence sincère et proportionnée à leurs fautes.

La conquête du ciel est difficile, à cause de notre faiblesse et de notre corruption naturelle, et à cause de la multitude d'obstacles que nous y trouvons; mais elle n'est point impossible. Les saints, dont nous faisons la fête, en sont une preuve qui doit nous encourager. La bonté infinie de Dieu nous a préparé une source inépuisable de secours et de grâces dans le sang de Jésus-Christ. Les saints, qui sont nos frères, nous aiment et s'intéressent pour nous auprès de Dieu.

Que cette solennité serve donc à nous rappeler notre destination et à nous faire regarder souvent *in remunerationem*.

Le bonheur des saints dans le ciel consiste à être unis à Dieu pour jamais par les liens d'une charité ineffable. Que ne devons-nous pas faire et souffrir pendant le moment de cette vie pour mériter un pareil sort!

L'évangile que l'Eglise fait lire aujourd'hui est bien capable de nous guider et de nous encourager.

Les litanies des Saints avec l'oraison du jour sont propres à solliciter le secours de Dieu par leur intercession.

Le psaume 83, *Quam dilecta*, nous remet devant les yeux le bonheur promis. Le psaume 11, *Salvum me fac*, est une prière pour demander à Dieu de nous délivrer des obstacles à la sainteté. L'hymne de Laudes de ce jour, dans le bréviaire, est un désir du ciel.

On peut se servir des paroles suivantes pour s'exciter à profiter de cette solennité : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, si compatimur ut et conglorificemur.*

Pour la fête de la Dédicace.

Cette solennité est destinée à nous renouveler dans les sentiments de respect que nous devons au temple de Dieu. On s'accoutume à aller dans les églises comme on va dans les lieux profanes; Dieu les a cependant choisies

pour y habiter d'une manière particulière, pour y recevoir nos hommages et pour nous y communiquer les grâces dont nous avons besoin. On doit souvent se rappeler ces vérités.

On doit spécialement examiner, en cette fête, si c'est la foi qui nous conduit au temple, si le respect nous y accompagne habituellement, et si nous n'y venons que pour adorer Dieu et le prier. Que de coupables à cet égard !

Le temple matériel doit nous faire penser au temple de notre corps, qui a été consacré par le sang de Jésus-Christ pour être habité par le Saint-Esprit, afin que Dieu y soit glorifié par toutes nos pensées, nos paroles et nos actions. Vous êtes le temple de Dieu, dit saint Paul : *Quod si quis templum Dei violaverit disperdet illum Deus ;* c'est le péché qui profane ce temple, mais surtout cette espèce de péchés qui se commettent dans le corps ou par le corps, comme l'impureté, la gourmandise, l'emportement, les vains ornements, etc., etc.

Enfin cette fête doit nous rappeler le temple éternel dans la composition duquel nous devons entrer. Toute notre vie est destinée au travail pénible de l'édifice ; l'éternité sera le temps de la joie et de la vraie dédicace : telle doit être la fin et le terme de tous nos désirs et de toutes les actions de chaque jour de notre vie.

La lecture de l'évangile nous inspire le respect pour les temples matériels, et celle de l'épître nous excite à désirer le temple éternel.

Le huitième chapitre de la première épître aux Corinthiens nous montre que nous sommes nous-mêmes les temples de Dieu. Le psaume 83 paraît propre à demander le fruit de cette solennité.

On peut se renouveler dans le respect pour le lieu saint par quelques uns de ces mots : *Vere Dominus est in loco isto... Ecce tabernaculum Dei cum hominibus.*

EXERCICE POUR SE PRÉPARER A LA RÉCONCILIATION.

Avant l'examen.

Gratias ago tibi, Deus meus, quod ex nihilo me condideris, et usque in hanc horam conservaveris, pretioso sanguine tuo me redemeris, christiana fide me imbui volueris; et tandem post innumera alia tam gratiæ quam naturæ beneficia benigne collata ad statum hunc sacerdotalem ex millibus elegeris, ac toties pretioso corpore et sanguine refeceris; pro his omnibus immensas tibi gratias refero precorque omnes angelos et sanctos B. Virginem ac Christum Dominum, ut ipsi pro me referant gratias.

Domine Deus, qui illuminas omnem hominem venientem in hunc mundum, illumina, quæso, splendore gratiæ tuæ cor meum, ut sufficienter cognoscam defectus et peccata mea, eaque cum vero cordis dolore et contritione confitear sicut oportet coram te et sacerdote ministro tuo, plene pro iisdem satisfaciam, eadem emendem ad laudem et gloriam tuam et benedictæ matris tuæ ac sanctorum omnium et ad salutem animæ meæ. Amen.

Domine, illumina tenebras meas, a judiciis enim tuis timui.

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Sur la Foi. Ma foi est-elle ferme et sincère? Suis-je vraiment pénétré des vérités de la religion? Mon esprit s'élève-t-il à Dieu chaque fois que je fais quelque fonc-

tion sainte, ou que je récite les Psaumes, le Symbole, etc.? Peut-être ma foi est tout humaine et fondée sur la raison. N'ai-je pas éprouvé des doutes sur certaines vérités de la foi? N'ai-je pas donné lieu à ces doutes? N'ai-je pas lu des livres hérétiques ou contraires à la foi? N'ai-je pas gardé ces livres dans ma bibliothèque? C'est une grande imprudence. N'ai-je pas fréquenté les incrédules ou les impies? Pour quel motif? N'ai-je pas en cela scandalisé les gens de bien? N'ai-je point gardé le silence dans certaines circonstances où il était de mon devoir de rendre hommage à la religion et à ma foi? N'ai-je pas assisté à des assemblées impies, et pourquoi?

Sur l'Espérance. N'ai-je pas manqué de confiance en Dieu dans les maux, les affections, les tribulations? Suis-je bien persuadé qu'il n'arrive rien que d'après l'ordre, la volonté ou la permission de Dieu? Suis-je bien persuadé que la prière fervente et persévérante obtient son effet? N'ai-je pas douté du secours de Dieu? Ne me suis-je pas laissé aller au désespoir, soit pour ce qui me concerne, soit par rapport à certains pécheurs? N'ai-je pas craint de chercher à introduire une réforme dans une paroisse par défaut de confiance? N'ai-je pas négligé certaines lectures, dans la crainte de troubler un certain repos de ma conscience? Suis-je bien persuadé que je puis faire mon salut? Récité-je souvent des actes d'espérance, et avec quels sentiments?

Sur la Charité. Ai-je un véritable amour de Dieu? En ai-je fait souvent des actes intérieurs et même extérieurs? Suis-je dans la disposition de tout sacrifier plutôt que d'offenser Dieu au moins mortellement? N'aimé-je pas le monde, mes biens, mes plaisirs plus que Dieu? Ai-je l'habitude de rapporter à Dieu mes actions? N'ai-je point prêché, entendu les confessions et fait beaucoup d'autres fonctions par un motif tout humain, et quel est ce motif? Ai-je du zèle? Désiré-je voir Dieu aimé et servi? Ne l'ai-je pas laissé outrager en ma présence par respect

humain? N'ai-je pas laissé tourner en ridicule certaines pratiques religieuses, les personnes pieuses? N'ai-je pas moi-même parlé contre ces personnes? N'ai-je pas paru plus mondain et plus libre dans ma conduite ou mes paroles par la crainte de déplaire? N'ai-je pas critiqué mes confrères plus pieux?

Religion. Ne suis-je point superstitieux? N'ai-je point favorisé par mon silence la superstition, ou n'ai-je pas fait certains exorcismes et prières contraires à l'esprit de l'Eglise? N'ai-je pas un peu l'esprit philosophe, rejetant tous les prodiges, les révélations et les prophéties, méprisant trop légèrement ce qui tient au surnaturel?

N'ai-je pas pensé que l'ordre et la juridiction étaient inséparables? N'ai-je pas manqué d'accomplir certains vœux? N'ai-je pas dispensé les autres de leurs vœux sans savoir si je le pouvais? N'ai-je jamais profané les paroles de l'Ecriture, m'en servant dans les conversations ou les chansons? Ai-je respecté les reliques des saints? En ai-je exposé sans authentique? N'y a-t-il pas dans mon église des tableaux, des statues, des chandeliers mutilés, des ornements déchirés? Mon église est-elle toujours bien propre? Les calices, ciboires, burettes, linges ne sont-ils point couverts de poussière ou de crasse? Suis-je exact pour l'heure des offices, et mes paroissiens n'ont-ils point lieu de murmurer? N'ai-je pas cherché plutôt mes commodités et celles de quelques personnes que de ma paroisse? Ne suis-je point précipité à la Messe et aux autres offices? Ne sont-ils pas, par ma faute, célébrés sans piété? N'ai-je pas parlé dans l'église à haute voix? A l'autel même, n'ai-je pas apostrophé des enfants ou autres personnes? N'ai-je pas, dans le lieu saint, un air dissipé, des yeux égarés, des manières cavalières et indécentes? En me retournant pour le *Dominus vobiscum*, n'ai-je point parcouru toute l'église de mes regards? Ai-je eu soin de me former des chantres et des enfants de chœur qui chantent et fassent les cérémonies avec décence? N'ai-je

point fait les enterrements sans dévotion, avec précipitation, ou enterré des enfants non baptisés, ou des hérétiques dans le cimetière, ou avant les vingt-quatre heures dans les cas ordinaires, et quarante-huit dans les morts subites? Le cimetière est-il décent? a-t-il une grande croix? est-il fermé aux animaux et aux gens qui y étendent des toiles, etc.? N'ai-je pas beaucoup négligé les confréries, les associations pieuses, et tout ce qui tient à la piété? N'en ai-je pas tourné en ridicule les pratiques?

Sacrements. Me suis-je conformé au rituel dans l'administration des sacrements? N'ai-je rien ajouté ni retranché aux cérémonies, aux prières et aux règles? N'ai-je point administré avec une conscience douteuse? Ai-je instruit suffisamment ceux qui les recevaient et des dispositions qu'ils exigent et des effets qu'ils produisent? N'ai-je point agi avec précipitation et d'une manière capable de scandaliser en les administrant? N'ai-je pas agi machinalement et par routine, sans esprit de foi, de telle manière que ceux qui me voyaient pouvaient croire eux-mêmes que je n'avais pas la foi? Ne me suis-je pas servi de saintes huiles qui n'avaient pas été renouvelées?

Baptême. Ai-je renouvelé à temps l'eau des fonts? les ai-je tenus propres et décents? Me suis-je permis de différer le baptême? Ai-je donné l'eau sans les cérémonies et sans y être autorisé? N'ai-je point laissé mourir quelque enfant sans baptême? Ai-je conféré le baptême ailleurs que dans l'église paroissiale sans permission? N'ai-je pas réitéré le baptême trop facilement? Ai-je l'assurance que la sage-femme sait bien l'administrer? Ai-je instruit les parrains et les marraines de leurs obligations et de l'empêchement qu'ils contractent avec l'enfant et ses parents? N'ai-je pas reçu pour parrains ou marraines des hérétiques ou des pécheurs publics?

Confirmation. Ai-je instruit ceux qui devaient être confirmés? N'est-ce pas ma faute si certaines personnes l'ont été deux fois et d'autres jamais?

Pénitence. N'ai-je pas fait attendre longtemps ceux qui m'appelaient au confessionnal? N'y suis-je pas allé avec humeur? N'ai-je pas confessé les personnes du sexe hors du confessionnal sans raison grave? N'ai-je pas entendu les confessions sans attention et peut-être en dormant? Ai-je fait les interrogations nécessaires pour connaître l'état de la conscience du pénitent? En ai-je fait d'inutiles par curiosité ou autre motif dangereux? N'ai-je point cherché à connaître le complice? N'ai-je pas négligé d'instruire les personnes qui se confessaient, de leur enseigner leurs devoirs et de leur inspirer une vive horreur du péché?

N'ai-je point accordé l'absolution à ceux qui étaient dans des habitudes criminelles et dans l'occasion prochaine du péché, qui possédaient le bien d'autrui, qui n'avaient pas réparé le dommage fait au bien ou à la réputation d'autrui, à ceux qui avaient scandalisé sans réparation, qui ignoraient les vérités de la religion, qui nourrissaient des haines, qui étaient une occasion de péché, et sans aucune preuve que mes pénitents avaient la contrition ni un ferme propos, me contentant de promesses insignifiantes et souvent violées?

N'ai-je pas absous avec une juridiction douteuse sur des cas réservés sans y être autorisé? N'ai-je pas absous ou refusé d'absoudre par humeur, caprice, selon l'impulsiou des nerfs ou du tempérament? N'ai-je pas absous ceux que des prêtres exacts avaient renvoyés? N'ai-je pas rebuté par des paroles rudes mes pénitents? Ne suis-je pas de ces prêtres qui se font gloire d'être faciles et qui ne suivent presque aucun principe, de ces prêtres qui regardent comme scrupuleux tous ceux qui sont exacts? Ai-je imposé des pénitences proportionnées au nombre et à l'énormité des péchés? Ces pénitences ont-elles été médicinales et préservatrices? Ai-je négligé d'indiquer aux pénitents les moyens pour se convertir et se préserver de la rechute? N'ai-je point parlé des confessions

entendues, scandalisé à ce sujet, et ne me suis-je pas exposé à violer le sceau de la confession? N'ai-je pas reçu de mauvaise grâce les personnes vicieuses? Ne me suis-je jamais servi de ce que je savais par la confession, soit en adressant des questions, soit autrement?

N'ai-je point plaisanté de ce que j'ai entendu au confessionnal, soit en parlant à des confrères, soit même devant des laïques? Aurais-je donné des billets de confession à des personnes que je n'avais pas entendues? Ai-je soin de relire la *Conduite des Confesseurs*, la *Méthode de direction* de Besançon, le *Miroir du Clergé*, le *Praxis Confessarii?* Ne suis-je point de ces prêtres qui ont oublié les saines règles pour ne suivre qu'une espèce d'instinct, et se flattent de n'avoir besoin que du bon sens? Ne me suis-je pas permis des railleries contre les confesseurs exacts? Ne leur ai-je pas donné des qualifications indécentes et adressé des railleries scandaleuses? Ai-je soin de cultiver les personnes pieuses pour les faire avancer dans la vertu? Ne les ai-je pas rebutées et découragées? N'ai-je pas entendu leurs confessions à la hâte et en murmurant? Ne me suis-je pas permis de les ridiculiser?

Eucharistie. Suis-je pénétré d'une foi vive en présence de Jésus-Christ au Saint-Sacrement? Ne passé-je pas souvent dans l'église sans penser à notre Sauveur, sans faire la génuflexion? N'ai-je pas négligé de renouveler les saintes espèces tous les quinze jours? Ai-je tenu une lampe allumée constamment devant le Saint-Sacrement? Ai-je veillé à ce qu'elle ne s'éteignît jamais un temps considérable? N'ai-je pas donné la communion à des pécheurs publics ou scandaleux, à des personnes habillées indécemment? N'ai-je pas donné la communion avec précipitation, de manière à provoquer des accidents? N'ai-je pas montré de l'humeur aux personnes qui la demandaient avant ou après la Messe? Mon église n'est-elle pas sale et dégoûtante partout? N'ai-je pas dit la Messe

avant d'avoir récité Matines et Laudes sans un motif valable? Ne l'ai-je pas dite sans préparation ou après quelques prières vocales, presque par routine et sans foi? N'ai-je pas fait mon action de grâces en récitant quelques petites heures, ou employé ce temps à causer dans une sacristie ou ailleurs, ou enfin en allant au confessionnal sans prendre un instant pour me recueillir? Ne l'ai-je pas dite croyant être en péché mortel, dans l'occasion prochaine ou dans des habitudes criminelles que je ne corrigeais pas? Pouvais-je compter sur l'absolution reçue sans contrition et peut-être sans sincérité? Ai-je rendu mes confessions assez fréquentes pour avoir la certitude que j'étais en état de grâce quand je recevais ou administrais les sacrements?

N'ai-je pas dit la Messe par hypocrisie, pour sauver les apparences, ou dans des lieux qui n'étaient pas approuvés pour cela? Ne l'ai-je pas dite avec un calice et une patène qui n'étaient pas en argent et suffisamment dorés ou consacrés? Ne l'ai-je pas dite avec des pains trop vieux, gâtés et corrompus, ou qui n'avaient pas la forme ou la grandeur voulue? Ne me suis-je pas servi de vin trouble, aigre ou tourné, d'une pierre sacrée mutilée ou qui n'avait pas de relique, ou sans qu'il y eût trois linges bénits, ou sans soutane? Ne l'ai-je pas laissée dire sans soutane, sans *celebret*, sans les ornements requis, avec des ornements déchirés, des linges, des burettes sales et dégoûtants? Ne l'ai-je pas dite en moins de vingt minutes? Quand il m'est arrivé quelque accident, ai-je suivi les rubriques et réparé cette faute? N'ai-je pas négligé de prononcer exactement toutes les paroles et surtout celles du Canon? N'ai-je pas tourné la tête et parlé sans grave motif, avec bruit et d'une manière scandaleuse? N'ai-je pas fixé les personnes, négligé les cérémonies, fait mal les génuflexions, négligé d'apprendre ou de relire souvent les rubriques? N'ai-je pas dit des messes votives les jours où il n'était pas permis, ou seulement pour avoir une

rétribution? N'en ai-je pas gardé pour plus de deux mois? N'ai-je pas exigé des rétributions au-dessus du taux fixé, usé de détours en disant que je ne recevais que des grand'messes, ou dans des chapelles où la rétribution était plus considérable? N'ai-je pas fait acquitter à d'autres des messes pour lesquelles je gardais le surplus du taux?

Extrême-Onction. N'ai-je pas négligé d'expliquer aux fidèles et aux malades les effets de l'Extrême-Onction? N'ai-je pas attendu trop tard pour administrer ce sacrement, ou laissé mourir quelqu'un sans ce sacrement? N'ai-je pas tronqué les cérémonies pour abréger? Ai-je fait jeter au feu le coton et le pain employés à l'administration? Ai-je renouvelé les saintes huiles exactement? Les ai-je tenues dans un lieu décent? Les ai-je laissé porter par des laïques ou par des femmes?

Ordre. Par quels motifs me suis-je engagé dans l'état ecclésiastique? Comment me suis-je comporté au séminaire? N'ai-je pas donné de mauvais exemples? Ai-je reçu les Ordres après un examen conforme aux canons? Les ai-je reçu d'un évêque étranger sans démissoire? Ai-je employé l'hypocrisie pour me faire appeler aux Ordres? Les ai-je reçus en péché mortel? N'ai-je pas exercé des Ordres que je n'avais pas reçus? N'ai-je pas négligé l'étude au séminaire? N'est-ce pas ce qui est cause de tant de fautes que je commets? Ai-je employé mes revenus selon les règles canoniques? Ai-je acquitté les fondations? N'ai-je pas diminué le nombre des messes fondées, sans autorisation?

Ai-je toujours porté l'habit ecclésiastique selon toutes les règles? N'ai-je point négligé la tonsure, le rabat, etc.?

Mariage. N'ai-je pas béni des mariages sans publication de bans, sans être assuré qu'ils avaient été publiés partout où les lois de l'Eglise l'exigent? N'ai-je point accordé ce sacrement à des personnes d'une autre paroisse, ou qui pouvaient être liées par des empêchements dirimants ou

prohibants? N'ai-je point inséré dans les suppliques des motifs faux, supprimé certaines circonstances nécessaires? N'ai-je pas conseillé des mariages entre parents sans de graves raisons? N'ai-je pas donné la bénédiction solennelle à des veuves ou à des personnes diffamées? Ne me suis-je pas exposé à des peines en bénissant des mariages non enregistrés civilement? N'ai-je pas négligé les actes de mariages religieux? N'ai-je point marié des soldats, des vagabonds, sans autorisation? N'ai-je pas assisté à des repas de noces?

Devoirs envers le prochain. — *Justice.* Ai-je bien compris que j'étais, par droit de justice, garant de l'accomplissement des devoirs de mes frères; qu'à ce titre je leur dois l'instruction, la résidence et le travail pour leur salut; que je suis responsable de toutes leurs âmes? Ai-je aimé mon prochain par un motif surnaturel? N'ai-je pas nourri des préventions, des haines et des désirs de vengeance? N'ai-je pas fait des imprécations, écouté la médisance, médit par jalousie, par amour-propre et par quelque autre mauvais motif? N'ai-je pas refusé de rendre service quand je le pouvais, quand je le devais? N'ai-je pas critiqué mes confrères? N'ai-je pas négligé de les avertir de leurs fautes, surtout en confession? N'ai-je pas été trop facile en confessant les prêtres?

Vérité. N'ai-je pas dit des mensonges en matière grave? N'ai-je pas scandalisé en disant des mensonges? N'ai-je pas raconté dans mes instructions des histoires fausses? N'ai-je pas supposé des bulles du Pape ou des ordres de mon évêque? M'en suis-je servi en connaissant la fausseté? N'ai-je pas flatté les personnes riches? Les ai-je ainsi entretenues dans le crime? N'ai-je point violé le secret naturel? N'ai-je pas décacheté et lu des lettres? Ai-je donné le bon exemple? N'ai-je pas commis des fautes scandaleuses et publiques? N'ai-je pas entraîné beaucoup de personnes dans le mal?

Prière. Ai-je prié pour mes paroissiens, pour mes pé-

nitents, pour ceux qui me l'ont demandé? Ai-je appliqué la sainte Messe pour mes paroissiens les dimanches et les fêtes commandées? En ai-je demandé la dispense sous de légers prétextes ou par de mauvais motifs? Comment ai-je récité mon bréviaire? L'ai-je récité conformément aux rubriques, au nom de l'Eglise, avec dévotion? N'est-ce pas plutôt avec des distractions volontaires, à cause de la vie dissipée que je mène? N'ai-je pas pensé volontairement à mes affaires ou à mes amusements, à des choses coupables, en interrompant la lecture ou en la faisant sans recueillement et avec précipitation pour retourner au jeu? N'ai-je pas renvoyé mon bréviaire à la fin du jour, m'exposant à le dire mal? L'ai-je dit dans des lieux où tout me portait à la dissipation, sans en comprendre le sens, pour n'avoir jamais lu de commentaire?

Soumission. Suis-je soumis d'esprit et de cœur aux décisions de l'Eglise et à ses lois, soit qu'elle parle dispersée ou en concile? Ai-je cru comme de foi que le Souverain Pontife a une primauté d'honneur et de juridiction dans toute l'Eglise, et ai-je accepté ses décisions? Ne suis-je point attaché opiniâtrement aux quatre articles, qui sont téméraires, pour ne rien dire de plus? N'ai-je pas enseigné le gallicanisme? C'est une témérité.

Ai-je respecté mon évêque? N'ai-je point tenu des propos d'insubordination contre lui et refusé les postes qu'il a voulu me donner? N'ai-je pas violé les ordonnances synodales, surtout lorsqu'il n'y avait pas de censures, et ai-je respecté les censures? Ne suis-je pas tombé dans l'irrégularité en exerçant mes fonctions après avoir encouru les censures? N'ai-je point donné l'absolution à des prêtres qui violaient les ordonnances, soit en chassant, soit en gardant chez eux des filles de service qui n'avaient pas l'âge requis?

N'ai-je pas, étant vicaire, manqué de respect à mon curé? N'ai-je pas médit, calomnié, fait des entreprises contre lui sous un faux prétexte de bien? Ne lui ai-je

pas fait perdre la confiance par des murmures, des rapports, des intrigues contre lui, en me liant à ses ennemis, en les fréquentant?

N'ai-je rien à me reprocher contre mes légitimes souverains? N'ai-je pas pris part aux bouleversements? Ai-je approuvé les sociétés secrètes? N'ai-je pas souhaité du mal aux ennemis de la religion et aux miens par vengeance? Me suis-je soumis aux autorités et aux lois justes et qui n'étaient pas contraires à la religion? Ai-je enseigné la soumission aux impôts, etc.?

Vigilance. Ai-je veillé sur la conduite de mon vicaire? Ai-je eu pour lui des égards? Ne l'ai-je pas contrarié par humeur, jalousie, quand il entreprenait quelque chose? Ne l'ai-je pas chargé de tout ce qui était pénible? Peut-être je ne me suis réservé que les honneurs et les revenus. Ai-je veillé sur tous les prêtres de ma paroisse? Ai-je donné des renseignements exacts aux supérieurs? Ai-je veillé sur les jeunes ecclésiastiques qui habitent la paroisse ou qui y viennent en vacances? Ne les ai-je point scandalisés par mes exemples ou mes paroles? Ne leur ai-je point donné des certificats qu'ils ne méritaient pas? Ai-je veillé sur le maître et la maîtresse d'école? Font-ils le catéchisme? N'ont-ils pas des fréquentations suspectes? Prennent-ils des enfants de différents sexes? Ai-je veillé sur ma servante? Sa conduite est-elle irréprochable? Ne se mêle-t-elle point de la paroisse, des affaires des autres et même des miennes? Ne lui ai-je pas communiqué des choses concernant mon ministère?

Ai-je veillé sur les parents qui sont avec moi? Sont-ils édifiants? Ai-je veillé sur les enfants? Les ai-je confessés au moins à sept ans et un peu souvent? Leur ai-je inspiré l'horreur des péchés? N'ai-je point ri et plaisanté de leurs confessions, des pénitences ridicules que je leur ai imposées? Ne les ai-je pas caressés d'une manière peu séante? Les ai-je interrogés et avec prudence? Leur ai-je donné l'absolution quand ils m'ont paru assez instruits

et disposés? Les ai-je préparés de bonne heure à la première communion? Ne me suis-je pas laissé conduire en cela par complaisance et par crainte, ou contre ma conscience? Ai-je fait le catéchisme chaque dimanche et tous les jours pendant l'hiver? N'ai-je négligé aucun enfant? Leur ai-je donné des explications simples et familières pour leur faire comprendre le sens des paroles?

Ai-je visité souvent les malades, leur enseignant le moyen de sanctifier leurs souffrances, les confessant de bonne heure, et leur donnant le saint Viatique? Ai-je trop tardé de leur donner l'Extrême-Onction? Ai-je agi envers les malades avec charité, piété, et avec une piété pleine de foi? N'en ai-je pas laissé mourir sans sacrement pour avoir trop différé de les voir ou avoir absenté? N'ai-je pas paru fâché qu'on m'appelât dans la nuit ou les mauvais temps? N'ai-je pas négligé l'indulgence à la mort? Ai-je assisté les pauvres et les ai-je fait assister? Ne les ai-je pas méprisés, les traitant avec dureté? Ai-je négligé de les instruire, de les confesser quand ils se présentaient? Ai-je travaillé à convertir les pécheurs? Les ai-je cherchés? Ai-je prié pour eux? Leur ai-je parlé avec douceur? N'ai-je pas trop négligé les hérétiques qui pouvaient être dans ma paroisse? Ai-je détourné les catholiques des rapports qu'ils avaient avec eux? Ne me suis-je pas permis avec eux des rapports inutiles à leur conversion?

Ai-je fait chaque dimanche un prône convenable et préparé? N'ai-je pas été trop long ou trop court, me répétant souvent par une espèce de routine? N'ai-je pas fait mes instructions pour la forme, sans désir de toucher ou de convertir, mais plutôt pour être applaudi? Ne pouvant parler, ai-je fait des lectures bien choisies? N'ai-je pas absenté souvent? Ne l'ai-je pas fait le dimanche sans permission? Ai-je procuré un prêtre pendant mon absence ou indiqué à qui on devait s'adresser? N'ai-je pas couché hors de chez moi, ayant des malades? N'ai-je pas

biné par motif d'intérêt? N'ai-je pas négligé d'instruire ceux qui étaient dans une paroisse réunie à la mienne?

Devoirs envers soi-même. — Ne me suis-je pas rendu coupable de péché mortel? Ne suis-je point resté dans cet état sans réfléchir sur l'énormité d'un tel mal dans un prêtre? Ai-je calculé le nombre de sacriléges qui s'en sont suivis en exerçant mes fonctions? N'ai-je pas regardé comme rien le péché véniel, et ne m'y suis-je pas livré avec une grande facilité?

Orgueil. Ne me suis-je pas préféré aux autres, aimant à parler de moi, de mes talents, de ma fortune, de ma position? L'orgueil n'est-il pas le mobile de mes actions et de mes fonctions? N'ai-je pas ambitionné les positions supérieures et employé des moyens illicites pour y parvenir? N'ai-je pas désiré la mort de ceux qui y mettaient obstacle, dénigré leurs talents, exagéré leurs défauts? N'aimé-je pas à voir mes concurrents et autres humiliés? N'ai-je pas vu avec peine que mes confrères ou mes supérieurs me reprenaient? Peut-être je m'en suis plaint, j'en ai murmuré, et voilà pourquoi je ne change pas. N'ai-je pas trop de luxe dans mes habits? N'usé-je pas d'hypocrisie pour acquérir l'estime? N'ai-je pas vanté ma famille ou rougi de la pauvreté de mes parents?

N'ai-je point, par avarice, porté des habillements malpropres, déchirés, qui me faisaient mépriser? Ne me suis-je pas nourri mal par le même motif, et jusqu'à me priver du nécessaire? N'ai-je pas été pressé du désir de ramasser de l'argent, et n'ai-je pas une somme considérable, fruit de mes épargnes? Ne suis-je pas trop facile pour prêter et laisser prêter à intérêt sans connaître les règles et les décisions? N'ai-je pas exigé un casuel trop fort, au-dessus même du tarif, et quelquefois fait payer les pauvres? N'ai-je pas trop exigé pour aller faire la levée du corps à domicile, pour des messes à certains autels ou dans quelques chapelles? Ne me suis-je pas approprié ce qui appartient à la fabrique? N'en ai-je pas

changé la destination? N'ai-je pas eu des procès, même injustes? Ne les ai-je pas poursuivis avec rigueur? N'en ai-je pas suscité à mes paroissiens? N'ai-je pas fait le commerce directement ou indirectement? Ne me suis-je pas trop occupé d'affaires temporelles? N'ai-je pas pris des fermes, la gestion de certains biens, négligé de payer mes dettes, d'arranger mes affaires temporelles, possédé des biens injustement acquis, négligé de faire mon testament?

Envie. N'ai-je pas de la jalousie contre ceux qui ont plus de talents, qui réussissent mieux, qui ont obtenu plus de confiance? N'ai-je pas cherché à diminuer l'estime qu'obtenaient les autres, faisant connaître leurs défauts, les exagérant, les supposant? N'ai-je pas été jaloux quand on me quittait? N'est-ce pas pour cela que je n'aime pas à faire venir d'autres confesseurs dans ma paroisse?

Luxure. N'ai-je pas consenti à des pensées, à des représentations, à des désirs contre la pudeur, écouté des conversations mauvaises, parlé avec légèreté et scandalisé? N'ai-je pas conservé des romans? *Numquid intra confessionem audiendam quasdam proposui quæstiones mala cum intentione aut curiositate, aut confessiones audivi pravo affectu? Ex auditis, numquid pœnitentem ad peccatum sollicitavi? Numquid aliquid dixi aut feci cum intentione seducendi? Numquid post commissum cum pœnitate aut parochiana peccatum earum confessiones audivi? Numquid his pœnitentibus persuasi ut hæc peccata in confessione celarent? Post auditas confessiones in memoriam revocavi auditu cum aliqua complacentia?*

N'ai-je pas fait venir chez moi des personnes de différent sexe, même sans prétexte de direction? Ma domestique a-t-elle l'âge prescrit par les canons? Si j'ai un vicaire, il faut qu'elle ait quarante ans. N'est-elle pas un sujet de scandale par sa mise et ses manières peu décentes? N'ai-je point une sœur ou une nièce mondaine et

sans piété dans ma maison? Ai-je veillé sur sa conduite?

Gourmandise. Ne suis-je pas trop délicat et trop recherché pour la nourriture, et n'est-ce pas la cause des reproches fréquents que je fais aux personnes qui me servent? Ne fais-je pas trop de dépense pour ma table, pour le choix des mets et du vin, ce qui est cause que je ne puis pas soulager les pauvres? Ne suis-je jamais tombé dans quelque excès dans le boire ou le manger, et n'ai-je pas bu hors des repas, par plaisir, sans nécessité? Ne m'arrive-t-il pas de m'entretenir souvent de vin et de bonne chère? Ne suis-je pas allé au cabaret dans le lieu de ma résidence ou trop près? N'ai-je pas l'amour des bons repas, et n'y ai-je pas tenu des propos libres, chanté des chansons?

Colère. Ne suis-je pas très-impatient chez moi, auprès de mes paroissiens et jusqu'à l'église pendant les offices? N'ai-je pas proféré des jurements et des paroles grossières? N'ai-je pas frappé les enfants par impatience?

Paresse. N'ai-je pas perdu beaucoup de temps au lit, en conversations vaines, au jeu ou même à la chasse défendue par les saints canons? N'ai-je pas joué à gros jeu, à des jeux de hasard et autres défendus? Ne vais-je pas dans les foires et les marchés promener mon désœuvrement, et dans les cabarets? N'ai-je pas travaillé publiquement à la campagne, dans les terres, les bois et les prés, quittant même ma soutane pour la bêche, etc.? Ne me suis-je pas laissé aller à des études frivoles, à des lectures inutiles qui m'ôtaient l'esprit intérieur? N'ai-je pas trop étudié les mathématiques, la chimie, la médecine, l'astronomie, etc.?

Etude. Ai-je consacré chaque jour un certain temps à l'étude de la théologie et de l'Ecriture, et ai-je des livres choisis pour cela? N'ai-je pas oublié les principes de la morale, et n'ai-je pas cru que les lumières du bon sens suffisaient pour cela? N'ai-je pas refusé d'assister aux con-

férences ecclésiastiques? Ne les ai-je pas rendues inutiles pour ne les avoir pas préparées? N'ai-je pas craint de les tenir chez moi par avarice? N'ai-je pas avancé des hérésies dans mes instructions pour n'avoir pas assez connu le dogme? N'ai-je pas refusé l'exercice du ministère pour vivre mieux à mon aise?

Vertu. N'ai-je pas cru que, pour être un bon prêtre, il suffisait de n'avoir pas des vices et de ne pas commettre le péché mortel? N'ai-je pas regardé la perfection comme une chose inutile ou bonne tout au plus aux religieux? Ai-je fait quelque exercice de piété pendant le jour, tel que l'oraison, une lecture de piété, l'examen particulier, une visite au Saint-Sacrement, le chapelet? N'ai-je pas l'habitude de me mortifier, de faire quelque pénitence, de faire une retraite? Me suis-je confessé au moins tous les quinze jours et toutes les fois que je craignais d'être en état de péché? N'ai-je pas toujours suivi la doctrine des théologiens les plus larges et fréquenté les directeurs les plus relâchés? Comment me suis-je confessé? avec quelle préparation, quelle contrition, quel ferme propos? Ai-je pratiqué l'humilité, le détachement des créatures? Ai-je un vrai zèle pour le salut des âmes?

Examen de conscience que doivent faire les jeunes lévites pendant les retraites qui ont lieu dans les séminaires (1).

1° Examinez exactement quels sont les péchés que vous avez pu commettre contre les commandements de Dieu et de l'Eglise; ensuite examinez-vous sur les péchés ca-

(1) Nous ne faisons qu'indiquer les points principaux de cet examen; il sera facile d'entrer dans de plus grands détails au saint tribunal, en parlant à son directeur ou à son confesseur.

pitaux et sur vos devoirs particuliers, comme fils, comme élève, etc.

2° Quels sont les vices qui ont dominé dans votre cœur et dans votre conduite jusqu'à votre entrée au séminaire, et quels sont ceux qui maintenant encore forment en vous un plus grand obstacle à la pratique de la vertu?

3° Quel a été le motif qui vous a conduit au séminaire? N'y êtes-vous point venu uniquement pour plaire à des parents ou à des protecteurs, qui ne vous ont fait instruire qu'à cette condition? N'est-ce pas la crainte de leur déplaire qui vous fait agir, ou plus encore la difficulté que vous rencontreriez pour trouver dans le monde une position convenable?

4° N'est-ce point parce que vous êtes d'une santé débile et que vous pourriez être d'une faible utilité dans le monde, dans l'espoir d'enrichir vos parents?

5° Examinez si ce n'est point encore parce que vous avez peu d'aptitude et de capacité, et que vous regardez l'état ecclésiastique comme un repos et une position qui va assez bien à un caractère indolent qui ne demande que la paix. N'est-ce point aussi par orgueil?

6° Quels sont vos penchants, vos inclinations? Pensez-vous que vous ayez toutes les qualités nécessaires pour remplir les devoirs qui vous seront imposés, tels qu'on vous les expose, soit dans la théologie, soit dans les lectures spirituelles, dans les retraites ou dans l'explication du pontifical? N'êtes-vous point hypocrite?

7° Aimez-vous la prière, l'oraison, le travail, l'étude?

8° Croyez-vous que le confessionnal ne sera pas un danger pour vous? Votre pureté est-elle solide?

9° Vous sentez-vous une inclination prononcée pour la retraite? N'aimez-vous point le monde, ses maximes, ses sociétés, ses plaisirs? Aimez-vous beaucoup l'argent?

10° Avez-vous de la douceur, de la fermeté? N'êtes-vous point mou à tel point que rien ne vous émeut, que les péchés les plus énormes et les scandales les plus

affreux vous trouvent froid et indifférent? ou bien n'êtes-vous pas vif et emporté à l'excès, incapable de rien souffrir avec patience?

11° Etes-vous prudent, sachant parler et vous taire à propos?

12° Avez-vous du goût et de l'aptitude pour les choses saintes, pour les cérémonies, pour la décoration de la maison de Dieu?

13° Aimez-vous la règle, et pensez-vous qu'une vie uniforme puisse toujours vous convenir? ou bien n'êtes-vous point tellement esclave de votre réglement, que vous soyez dans le cas de murmurer quand il faudra tout abandonner pour aller à l'église, voir un malade, etc.?

14° N'êtes-vous point porté à l'orgueil, ce qui vous rend entêté, obstiné et insoumis, ne pouvant supporter une contrariété?

15° Ce vice ne sera-t-il pas cause que vous deviendrez pénible à un curé et peut-être à vos autres supérieurs, que vous voudrez obtenir à tout prix l'estime publique?

16° N'aimez-vous pas l'indépendance à tel point que dans une paroisse vous voudrez tout régler, tout gouverner à votre manière, et que vous deviendrez une croix bien pesante pour votre curé?

17° N'êtes-vous pas médisant, et ne serez-vous pas capable de vous plaindre sans cesse des habitants de la paroisse, de médire du curé, peut-être d'interpréter en mal toutes ses actions, de le décrier devant les habitants qui vous adresseront leurs plaintes, et d'en dire du mal même au séminaire et aux supérieurs? Celui qui médit est souvent calomniateur.

18° Etes-vous franc et sincère, et non hypocrite et d'un caractère caché?

19° Etes-vous égoïste? ou plutôt aimez-vous les pauvres? éprouvez-vous le besoin de rendre service, d'exercer la charité et de soulager l'indigence? *Beatus quem elegisti et assumpsisti Domine!*

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails, mais nous prévenons les jeunes clercs qu'ils doivent s'examiner sérieusement sur tous ces points et faire connaître à leur directeur leurs penchants, leurs dispositions, s'ils ne veulent pas plus tard se repentir de leur défaut de sincérité et se préparer de grands maux à eux-mêmes et à la religion.

PRIÈRES POUR SE PRÉPARER A LA RÉCONCILIATION.

Foi. Mon Dieu, je vois que vous nous avez créés pour vous connaître, vous aimer et vous servir pendant que nous sommes sur la terre, et pour jouir éternellement de vous dans le ciel. Mais comme le péché est une révolte contre vous, qu'il rend impurs et horribles à vos yeux ceux qui le commettent, je sais que j'ai mérité d'être à jamais séparé de vous, qui êtes la sainteté et la justice par essence ; je crois cependant que vous pouvez m'empêcher de tomber dans l'abîme que je me suis creusé par mes désordres. Vous êtes tout puissant, et un de vos saints me console en me disant que vous pouvez rendre pur l'homme conçu dans l'iniquité ; je crois donc, mon Dieu, que vous pouvez me guérir et me pardonner en un moment tous les péchés de ma vie. Je ne suis pas moins certain que vous voulez me faire cette grâce ; les assurances que vous me donnez souvent dans vos Ecritures que vous ne voulez pas la mort du pécheur, les tendres invitations que vous me faites pour revenir à vous, me sont un sûr garant que, quand mes offenses seraient rouges comme l'écarlate et le vermillon, vous les effacerez de mon âme, et vous la rendrez blanche comme la neige. C'est pour me prouver cet avantage que vous avez établi dans votre Eglise le sacrement de Pénitence. Je crois donc, sans la moindre hésitation, que vous remettez les péchés à ceux qui les confessent avec un sincère regret de les avoir commis, avec un ferme propos de n'y plus retomber et un vrai désir d'en faire pénitence selon leurs

forces. Je crois que c'est par pure miséricorde que vous leur faites cette grâce et que vous leur appliquez les mérites de la passion de Jésus-Christ.

Espérance. J'espère, ô mon Dieu, que vous me ferez miséricorde ; le désir que j'ai de réparer ma vie passée et de ne plus vivre que pour vous me fait croire que vous avez jeté sur moi un regard de compassion et de miséricorde, et que vous m'agrégerez au petit nombre de vos élus. Je sens déjà mon esprit humilié et mon cœur touché ; je ne crains point de confesser mes péchés ; je le fais au contraire avec empressement, parce que j'espère en avoir le pardon. Il me semble que vous allez mettre en moi toutes les dispositions qui doivent me préparer efficacement à recevoir le fruit de la mort de Jésus-Christ. J'éprouve une espèce d'assurance que votre absolution précédera ou du moins accompagnera celle de votre ministre. Le démon, jaloux de mon bonheur, a beau vouloir me tromper et me décourager, en me faisant croire que mes péchés surpassent votre miséricorde, ou en tâchant de me persuader que mes imperfections et mes faiblesses vous porteront à me rejeter : ces pensées m'agitent bien pendant quelques instants, elles me causent de la crainte ; mais l'espérance prend aisément le dessus dans mon cœur. Vous êtes mon Dieu et mon Père ; je me promets tout de votre puissance et de votre tendresse ; j'espère fermement que vous me pardonnerez tous les péchés de ma vie et que vous me ferez tirer avantage des imperfections, des faiblesses et des misères qui me resteront. Que je serai heureux quand vous aurez dit à mon âme que vous êtes son salut, et quand je pourrai me promettre une place dans votre paradis ! J'attends ce moment avec impatience.

Charité. En vain je me promettrais de rester en grâce avec vous, si je ne vous aimais, ô mon Dieu, puisque votre apôtre prononce un anathème épouvantable contre quiconque n'aime pas Jésus-Christ votre Fils ; mais je

désire ardemment de vous aimer et de n'aimer que vous. Il me semble même que je commence à vous aimer, puisque je suis résolu à vous obéir en tout et à perdre tout ce que j'ai de plus précieux plutôt que de vous déplaire par une désobéissance volontaire. Je sens combien j'ai eu tort d'attacher mon cœur aux différents objets auxquels il a été livré. Tout passe dans le monde, plaisirs, honneurs, gloire ; vous seul demeurez pendant l'éternité ; vous êtes donc seul aimable. Il n'y a aucune créature qui soit parfaitement bonne et exempte de tout défaut ; c'est pour cela que, malgré la multitude d'objets que j'ai placés dans mon cœur, il m'a toujours paru vide ; vous seul pouvez le remplir et le contenter, parce que vous êtes tout ce qu'il peut désirer. Quand vous n'auriez attaché aucune récompense à l'amour qu'on a pour vous, je voudrais pourtant vous aimer à jamais, puisque vous êtes souverainement bon, souverainement beau, souverainement aimable. Je regarde la capacité de vous aimer comme le plus grand don que j'aie reçu de votre libéralité. Mais, mon Dieu, outre vos suprêmes perfections, qui sont le motif le plus excellent de l'amour que l'on vous porte, mon cœur pourrait-il être insensible à la charité incompréhensible que vous avez pour moi ? Quand je pense que de toute éternité vous vous êtes occupé du dessein de me créer un jour ; quand je pense que vous avez livré à la mort votre Fils, égal à vous-même, pour me racheter de supplices infinis que j'avais déjà mérités en Adam et que je méritais par la corruption de mon cœur ; quand je pense que vous m'avez choisi et élu préférablement à tant d'autres pour me donner votre royaume et vous-même pour jamais ; quand je repasse dans mon esprit tous les bienfaits particuliers dont vous me comblez à chaque instant de ma vie, mon cœur se fond d'amour, et je dis que je mourrai plutôt mille fois que de tomber dans l'ingratitude par une faute volontaire. Ce qui me touche surtout aujourd'hui, ô mon Sei-

gneur, c'est la grande miséricorde que vous allez me faire. Ni l'énormité ni le nombre de mes infidélités ne vous rebutent; vous allez me les remettre aussi facilement et aussi pleinement que si je n'eusse commis qu'un seul péché. Je voudrais avoir un cœur infini pour vous aimer d'une manière proportionnée à votre bonté; mais puisque Jésus-Christ s'est donné tout à moi, permettez que je vous aime par son cœur, que je vous offre l'amour qu'il a pour vous à la place de celui que ne peut avoir un cœur borné et resserré comme le mien.

Contrition. O mon Dieu, je sens combien il est dur et amer de vous avoir abandonné; plus je vois approcher le moment de ma réconciliation, plus je suis affligé de m'être révolté contre vous. Maudit soit le moment qui m'a séparé de vous par le premier péché que j'ai commis! Je ne puis m'empêcher de me livrer à l'indignation contre moi-même à la vue de ma folie. J'ai été assez insensé pour préférer pendant plusieurs années des choses corruptibles, des tas d'ordure au souverain bien, à celui pour qui je suis créé, qui seul peut me rendre solidement heureux et content. J'ai perdu tous les biens que vous m'aviez donnés par la régénération; cette robe blanche dont on m'avait revêtu, qu'on m'avait averti de conserver sans tache pour la représenter devant votre tribunal, elle est toute souillée et méconnaissable. Je vois bien que je mérite d'être privé de tous les avantages dont jouissent vos véritables enfants. Je reconnais que je suis digne d'être à jamais séparé de vous, de brûler dans l'enfer avec les démons, et d'être sans fin déchiré par le ver rongeur. Tout cela m'afflige beaucoup et me fait regretter toutes les pensées, toutes les paroles et toutes les actions par lesquelles je vous ai désobéi. Mais ce qui m'afflige et m'accable davantage, c'est que j'ai péché contre vous. C'est votre majesté suprême, c'est votre sainteté, c'est votre justice que j'ai attaquées. Vous m'aviez adopté pour votre enfant, je vous ai renié pour mon

père; vous m'aviez fait membre de votre Fils, je me suis séparé de ce divin chef; vous aviez choisi mon cœur et mon corps pour être un temple vivant dans lequel devait toujours habiter votre esprit, et je l'en ai ignominieusement chassé; j'ai pris le démon pour mon père, pour mon chef et pour mon roi. Je sens que mes péchés sont si énormes, qu'il m'est impossible d'en comprendre toute la grandeur; vos anges ne peuvent pas même concevoir combien ma révolte est criminelle. Vous seul, ô mon Dieu, connaissez l'excès de ma folie et de la misère où je me suis réduit; vous voyez aussi toute l'horreur que votre grâce m'en fait concevoir. Il n'y a que cela qui puisse me consoler. Je hais si fort le péché que je préfère mourir que d'en commettre. Je sais que je suis bien faible, mais je fuirai de loin toute occasion qui serait capable de m'engager dans la moindre faute; si jamais je suis exposé à faire le mal, je me souviendrai de la grâce que vous allez m'accorder, et ma reconnaissance me rendra victorieux de tous vos ennemis et des miens.

Mais puisque j'ai mérité l'enfer et que vous ne pouvez pas permettre que le péché soit impuni, que ne dois-je pas souffrir! Jésus-Christ a été livré aux tourments et à la mort pour moi; mais vous aimerais-je véritablement, et haïrais-je sincèrement le péché, si je le laissais souffrir tout seul? Non, mon Dieu, il faut que je sois puni; j'y suis tout déterminé. Je déclare jusqu'à la fin de ma vie la guerre à mes sens, je les mortifierai autant que je le pourrai, et puisque l'orgueil a été le principe de chacun de mes péchés, selon que vous le dites vous-même, je recevrai comme un remède salutaire toutes les humiliations qui m'arriveront; je suis même décidé à les rechercher. Je priverai mon esprit et mon corps de tous les soulagements qui ne me seront pas nécessaires pour le soutien de ma vie et la conservation de ma santé. Heureux si ces légères souffrances me font participer à la satisfaction infinie que Jésus-Christ, le grand pénitent

du monde, vous a offerte pour moi ! C'est la grâce que je vous demande avec lui et par lui. *Amen.*

APRÈS LA CONFESSION.

Benedic anima mea Domino et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus. — Benedic anima mea Domino et noli oblivisci omnes retributiones ejus. — Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes infirmitates tuas. — Qui redimit de interitu vitam tuam, qui coronat te in misericordia et miserationibus. — Miserator et misericors Dominus longanimis et multum misericors. — Non secundum iniquitates nostras retribuit nobis. — Quantum distat ortus ab occidente, longe fecit a nobis iniquitates nostras. — Quomodo miseretur pater filiorum misertus est Dominus timentibus se; quoniam ipse cognovit figmentum nostrum. — Benedicite Domino omnes angeli ejus, ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus, in omni loco dominationis ejus. Benedic anima mea Domino. Gloria Patri, etc.

AUTRES PRIÈRES APRÈS LA CONFESSION.

Gratias ago tibi, piissime Jesus, quod me indignum peccatorem ad pœnitentiam patienter expectaveris, veniam et indulgentiam peccatorum mihi concesseris. Suscipe obsecro, nunc humilem confessionem meam, et quidquid mihi defuit ad plenam et sinceram enumerationem peccatorum meorum et convenientem pro eis dolorem tu ex fonte misericordiæ tuæ benigne supplere digneris, meque perfecte absolutum in cœlis. Præsta auxilium gratiæ tuæ, ut deinceps peccata devitem, ac fidelius tibi serviam. intercedente gloriosa Virgine genitrice tua Maria, et omnibus sanctis qui tibi placuerunt ab initio mundi. Juravi et statui deinceps custodire judicia justitiæ tuæ, te adjuvante, qui vivis et regnas Deus in sæcula sæculorum.

PETITUR REMISSIO PECCATORUM PER MERITA B. M. VIRGINIS ET SANCTORUM.

Sit tibi Domine, obsecro, meritis beatæ Mariæ semper virginis et omnium sanctorum grata et accepta ista confessio mea, et quidquid mihi defuit nunc et alias de sufficientia contritionis, de puritate et integritate confessionis, suppleat pietas et misericordia tua et secundum eam me digneris habere plenius et perfectius absolutum in cœlo. Qui vivis, etc.

OBLATIO SANCTISSIMÆ CONVERSATIONIS ET PASSIONIS CHRISTI PRO PECCATIS.

Amantissime Pater in satisfactionem et emendationem omnium peccatorum meorum, offero tibi conversationem perfectissimam Unigeniti tui, omnem ejus sacram passionem quam pro ingratissimis nobis peccatoribus pertulit, ab illa hora, qua idem verbum caro factum est usque ad horam hanc, qua inclinato capite in cruce, clamore valido spiritum emisit, rogo ut per merita ejus deleas omnia peccata mea, gratiam conferas, ut eligam potius millies mori quam ut te summum bonum meum, patrem, ac Deum meum amantissimum quem super omnia amo, et amare volo, unquam amplius offendam; et præstes ut te solum deinceps diligam soli tibi placere cupiam, qui solus omnem, omnium creaturarum mereris amorem. Amen.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.

DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

MAXIMES SUR LE SACERDOCE.

ESPRIT DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE,

EN FAVEUR DES ECCLÉSIASTIQUES.

MANIÈRE DE SE PRÉPARER A LA RÉCONCILIATION

DANS LE SACREMENT DE PÉNITENCE.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.





